

Les dossiers extraordinaires T3

Pierre Bellemare

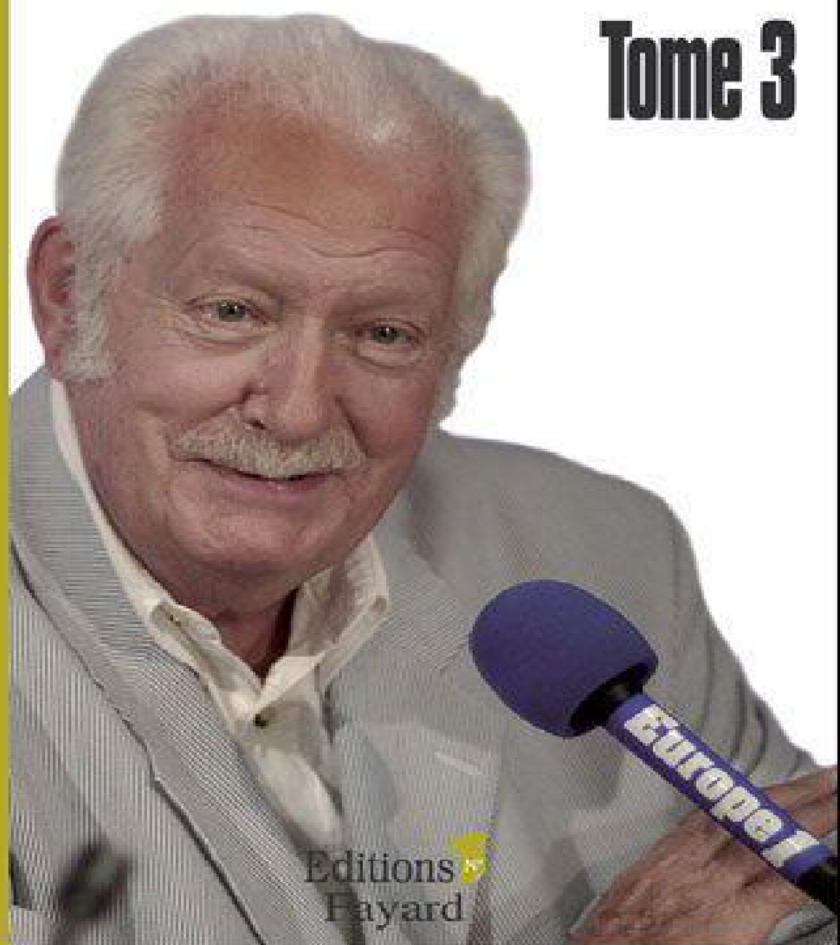
VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

PIERRE BELLEMARE
Jacques Antoine

Les dossiers extraordinaires

Tome 3



Editions
Fayard

Table des Matières

Page de Titre

Table des Matières

Page de Copyright

LES BONNES

LE VAGABOND FOU

LE PARI

L'USINE A CRIME OU « DOCTEUR WEBSTER ET MR. HOLMES »

LE RETOUR DU PRISONNIER

LE LIT DE LA MARQUISE

MONSIEUR ET MADAME DE... OU LE TRIBUNAL PRIVÉ

LE JEUNE HOMME TRISTE A RÉUSSI

QUI EMPÊCHERA RUSSEL DE TUER SES ENFANTS? (OU LETTRE
D'UN CORONER)

POUR QUE LE POLONAIS SOIT PLUS JOLI

LES TISANES DU DOCTEUR GAPET

LA VEUVE ROUGE

L'AFFAIRE DEHAYS

LE BEAU ROMAN VRAI DE LA CHAISE ÉLECTRIQUE

SUICIDE A L'ÉPROUVETTE

PIERRE JACCOUD EST TOUJOURS DEBOUT

LA MACHINE A ÉTRANGLER

L'HYPNOTISEUR

ET SON VESTON CROISÉ SERA BOUTONNÉ

LES NOCES ÉGYPTIENNES

PARCE QUE...

L'ACCIDENT OU « LA SOUILLURE »

PAULINE DUBUISSON OU L'ORGUEILLEUSE

L'AGRESSION DU SENTIER NOIR

LE FAISEUR D'ANGES

HISTOIRE DE FAMILLE

SIMONE ET LE DOCTEUR OU MEURTRE PAR PROCURATION

DIEU SOIT LOUÉ, MA FEMME EST MORTE!

LE SCÉNARIO D'UN KIDNAPPING

N'AVOUEZ JAMAIS

SIGMUND ENGEL

LA VENGEANCE A BICYCLETTE

ARTAVOS ET SES FRÈRES OU LÉGENDE ORIENTALE

AU BOUT DU SOUFFLE

L'HÉCATOMBE

LA MÈRE ABUSIVE

LE PETIT CHAT EST MORT

L'HOMME QUI VIVAIT AU-DESSUS DE SES MOYENS

L'AFFAIRE CHRISTIE-EVANS

UN IMPERMÉABLE ANGLAIS

MEURTRE A L'ANGLAISE

BERNADETTE ET LE DIABLE

MEURTRE APRÈS RÉPÉTITION

STEWART SENIOR ET STEWART JUNIOR

UN HOMME TROP COMME UN AUTRE

A PROPOS D'UN FAIT DIVERS

LE COLLECTIONNEUR

LA CHASSE AU FOU

LE PROFESSIONNEL ET L'AMATEUR

MEURTRE A L'ITALIENNE

LES SEPT FEMMES DE L'HORLOGER

LE LAPIN BLANC

UNE RÉUSSITE EXEMPLAIRE

CHASSÉ-CROISÉ

LE SUICIDE DU SERGENT

LA TANTE JEANNE

LES PIRATES

LES REQUINS

MON ASSASSIN AURA LES YEUX NOIRS

L'HOMME QUI FERMAIT DOUCEMENT LES PORTES

TRAGÉDIE GRECQUE EN ALLEMAGNE

LE PHILOSOPHE DE PORT-CROS

ERMITE AU CŒUR DE LA VILLE

LA SARBACANE

LE SUICIDE

LA TECHNIQUE DE L'AVEU

UN KIDNAPPEUR DE QUINZE ANS

LE RENDEZ-VOUS DES TROIS ROIS

LE PUZZLE FANTASTIQUE

LE MIRACLE DE WENDY PFEIFFER

© Librairie Arthème Fayard, 1976

© Librairie Arthème FayardlCalmann-Lévy, 2000,
2008.

978-2-846-12368-6

LES BONNES

Le petit livreur monte gaiement les marches du pavillon des Lancelin... Il connaît bien le numéro 6 de la rue Bruyère. Une fois par semaine, il vient livrer une pièce de viande, un rôti bien lardé, bien ficelé, au domicile de l'ancien avoué Lancelin qui vit avec sa femme et sa fille dans ce quartier chic du Mans.

Au passage, le garçon boucher tire sur la queue du chat tigré qui miaule désespérément à la porte. Le chat sursaute et s'enfuit, le poil hérissé de colère. Du massif de fleurs où il s'est réfugié, il observe le gamin qui tire sur la sonnette en sifflotant. Il guette... Il sait que la porte va s'ouvrir, et qu'il pourra bondir dans les jambes de la bonne, et filer au coin de la cheminée du salon, se réchauffer les pattes. On est en février, il fait un froid dur et sec, avec des relents de neige qui glacent les moustaches.

La porte tarde à s'ouvrir, le gamin sonne à nouveau. C'est curieux; d'habitude, la cuisinière le voit arriver par la fenêtre et lui ouvre la porte, avant même qu'il ait sonné. Elle est peut-être sortie. Mais il y a la femme de chambre. Il tambourine à la porte sans résultat. Que faire ? Il est 6 heures passées, et il n'a pas fini sa tournée. Le chat l'observe toujours. Impossible de laisser le rôti, même sur l'appui de la fenêtre... Sans conviction, le gamin sonne une dernière fois. Décidément, il n'y a personne. Tant pis, les Lancelin ne mangeront pas de rôti demain.

Et le petit livreur saute sur sa bicyclette, et disparaît à grands coups de pédales...

Le chat regarde toujours la porte et il a toujours le poil hérissé. En y regardant de plus près, le chat comme la maison a un air bizarre... Il y a de ces sortes d'immobilités et de silences qui sentent le drame. Mais il faut, pour les remarquer, ne pas être aussi pressé qu'un garçon livreur de quinze ans qui veut finir sa tournée.

Derrière cette porte close, il y a des pièces confortables. Une cheminée éclaire seule le petit salon où M. Lancelin a l'habitude de fumer son cigare après le dîner... Pour l'instant il est à son cercle. L'intérieur semble désert. Aucune lumière. Pourtant, quatre personnes l'occupent en ce moment... Quatre femmes. Deux d'entre elles sont mortes, les deux autres se terrent dans une minuscule chambre de bonne, à l'extrémité d'un lit étroit. Leurs yeux sont hagards, leur souffle précipité, elles se serrent l'une contre l'autre, terrorisées, car — un médecin légiste le dira plus tard — un crime vient d'être commis ici avec un raffinement de torture, que l'on ne trouve que chez les

peuples non civilisés.

Il est 18 heures, nous sommes le 2 février 1933. Un vent rigoureux a fermé les volets des maisons de la rue Bruyère. Calfeutrés au chaud près des cheminées ronflantes, les habitants de ce quartier résidentiel du Mans s'apprêtent à passer une tranquille soirée d'hiver.

La façade du numéro 6, domicile des Lancelin, est sombre. Les fenêtres des deux étages ne laissent passer aucune lumière, aucun signe de vie. Soudain, une lueur, faible, mouvante, la lumière d'une bougie que l'on promène dans le noir. D'une fenêtre à l'autre, sous les combles, la lumière, va, vient, puis disparaît.

C'est l'étage des domestiques. Depuis sept ans, les deux sœurs Papin, Christine, vingt-huit ans, et Léa vingt et un ans, sont au service du ménage Lancelin. Christine est cuisinière, sa sœur femme de chambre. Toutes deux habitent au dernier étage de la maison, une petite mansarde à côté de la lingerie. C'est là que la bougie se promène, hésitante, projetant sur les murs des ombres gigantesques. Une main tient le bougeoir, celle de Christine la cuisinière, et cette main tremble...

Dans le noir, à tâtons, la jeune fille traverse la lingerie, louvoyant entre les piles de draps, la table à repasser, et les corbeilles de linge. Un instant, la flamme de la bougie éclaire le bas de son visage, et l'on distingue un menton épais, une lèvre proéminente, au-dessus d'une chemise de nuit blanche. Hésitante, une main cherche l'interrupteur électrique, le trouve, l'actionne. Rien ! Les plombs ont sauté, la maison reste dans le noir. Alors la silhouette de la cuisinière se dirige vers la porte de la petite chambre, l'ouvre, et pénètre dans la pièce minuscule. Sur le lit, une autre forme blanche, un autre visage presque identique au premier, celui de Léa, la femme de chambre.

A voix basse, Christine interroge sa sœur :

« Ça va ?

— J'ai peur », répond Léa recroquevillée sur le lit étroit.

Alors Christine pose le bougeoir sur la petite table de chevet, et s'allonge à côté de Léa, la prend dans ses bras, et lui parle dans le silence...

Christine a toujours eu de l'ascendant sur sa sœur. Depuis sa naissance, elle n'a cessé de s'en occuper. Leurs parents, divorcés, les ont placées très tôt au couvent du Bon-Pasteur, comme des orphelines. A l'âge de treize ans, l'aînée a été placée comme domestique par sa mère, plus avide d'argent que de tendresse filiale. De place en place, Christine affirme un caractère difficile et dominateur. Instable, elle n'a retrouvé le calme que depuis son arrivée chez les Lancelin, il y a sept ans. Elle a eu la chance de pouvoir y faire engager sa jeune sœur, en

âge de travailler, elle aussi. Une affection étrange les rassemble et les isole du reste du monde. Une affection que Christine semble diriger, dressant au-delà de la petite chambre des bonnes une barrière infranchissable que leurs patrons ne devinent même pas. De toute façon, maîtres et valets, dans cette maison bourgeoise, vivent en étrangers ; leurs seuls rapports se limitent aux ordres des uns, et à l'obéissance des autres...

Dans la grande maison noire, l'horloge du salon égrène sept coups métalliques, qui résonnent étrangement dans le silence. Au-dehors le vent s'est calmé, le chat est allé chercher refuge dans la buanderie.

A quelques minutes de là, M. Lancelin prend congé de ses amis, au cercle où il vient de passer l'après-midi. Il est pressé de rejoindre la rue Bruyère, où doivent l'attendre sa femme et sa fille. Ce soir ils dînent en ville, et il a promis de venir les chercher à 7 heures.

A 7 h 10, il est devant sa porte. Bizarre... Aucune lumière. Elles ne sont peut-être pas rentrées. Quand les femmes vont faire les boutiques, elles oublient l'heure et M. Lancelin n'a pas de clés. Pourvu que les domestiques ne soient pas sorties, leur fenêtre n'est pas éclairée. Il tambourine à la porte sans grand espoir. Là-haut dans la mansarde, Christine et Léa sursautent.

« C'est Monsieur ! » dit Léa d'une voix étranglée.

Christine ordonne :

« Chut ! »

Une minute passe. Au-dehors, M. Lancelin tire sa montre de son gilet. Bizarre, tout de même, le rendez-vous était pour 19 heures. C'est lui qui pensait être en retard. Il recule dans la rue, lève les yeux et scrute la façade. Il ne saurait dire pourquoi, mais, brutalement, une angoisse étrange le saisit. Et s'il était arrivé quelque chose ? Cette fois-ci il frappe à coups de poing sur la lourde porte de chêne, recule à nouveau et aperçoit, tremblotante, à l'étage des domestiques, la lueur d'une bougie.

Il y a donc quelqu'un... Mais ce quelqu'un ne vient pas ouvrir. Alors, un peu affolé, M. Lancelin s'éloigne précipitamment. Il va chercher son beau-frère qui les attend pour dîner. Il espère que le pressentiment vague qui l'étreint va se dissiper, que sa femme et sa fille sont là-bas, à attendre tranquillement.

Elles ne sont pas chez son beau-frère, et les deux hommes, en courant cette fois, reviennent rue Bruyère. Ils frappent, alertent les voisins, essaient d'enfoncer la porte, de plus en plus persuadés qu'il se passe quelque chose, car, là-haut, derrière les volets clos, la faible lueur jaune continue son étrange manège.

« Il est arrivé un malheur, dit M. Lancelin, il faut prévenir la police.
»

Au commissariat, on donne, à M. Lancelin et à son beau-frère, deux, agents et un brigadier pour les accompagner. Par un immeuble voisin, l'un des gardiens réussit à pénétrer dans la maison, et à ouvrir la porte. On essaie d'allumer, mais le courant est coupé.

Le brigadier prend la tête des opérations. Muni d'une lampe de poche et d'un revolver, il entame prudemment la montée de l'escalier. Retenant son souffle, M. Lancelin suit la progression du faisceau lumineux sur les marches qui grincent. A la quatrième marche, apparaît un mince filet sombre. Quelque chose s'écoule du palier, lentement. Le brigadier franchit les dernières marches d'un bond, et s'arrête pétrifié...

Du rez-de-chaussée, M. Lancelin crie :

« Qu'est-ce que c'est. Mais qu'est-ce que c'est ?

— Ne montez pas ! Je vous en supplie, ne montez pas », hurle le brigadier.

Livide, figé sur la dernière marche de l'escalier, il tremble en fixant une chose sur le tapis ensanglanté. Une chose fascinante, répugnante, une chose si terrifiante dans le petit rayon de lumière, qu'elle dépasse l'imagination. Le spectacle le plus horrible qu'ait jamais vu un policier : un œil, unique, gît sur la dernière marche du palier.

Les deux agents se précipitent à leur tour, et c'est à la lueur des trois torches que l'on découvre le reste : deux cadavres, aux visages écrasés, aux orbites creusées, deux cadavres de femmes presque nus, tailladés, hideux.

Tout en haut, une faible lumière barre le bas de la porte de la mansarde des domestiques. On frappe. Pas de réponse, alors le brigadier donne l'ordre d'enfoncer le battant. Derrière la porte de la chambre des bonnes, les policiers découvrent Christine et Léa, recroquevillées contre le mur, les yeux hagards. Les deux sœurs sont en chemise de nuit, dépeignées. On dirait deux fantômes fous.

Tout d'abord, la réaction du brigadier est de penser que les deux filles se sont réfugiées dans leur chambre pour fuir le ou les agresseurs, mais, à la première interrogation, Léa, blottie dans les bras de sa sœur aînée, répond froidement :

« C'est nous qui avons tué, nous ne regrettons rien ! »

Cet étrange crime allait laisser perplexes tous ceux qui l'étudièrent, dès le lendemain.

Immédiatement après leur inculpation officielle, les deux sœurs sont examinées par le médecin aliéniste qui dirige l'asile du Mans. Le juge d'instruction est en effet persuadé qu'il a affaire à deux folles. Le Dr Schutzenberger déclare à la presse, le 6 février 1933 : « Un mois au moins d'examens multiples est nécessaire à l'étude de ce cas, ce qui est difficile du fait que les deux inculpées ne peuvent pas légalement être internées dans un asile. Elles doivent rester en prison. (Et il ajoute :) Ce crime pose un problème délicat d'ordre pathologique, dont la difficulté est accrue du fait qu'il s'agit de deux sœurs vivant ensemble et qu'il convient de déterminer la part de responsabilité de l'une ou de l'autre dans l'accomplissement de l'acte. »

Autrement dit, pour le médecin aliéniste, il s'agit de savoir laquelle est la plus folle des deux. Seulement, avant le procès qui les mènera aux assises, les deux sœurs Papin n'ont été examinées que deux fois, et fort succinctement, par trois experts. Tous les trois ont déposé sur le bureau du procureur de la République un rapport clair, net et précis :

« Au point de vue héréditaire, au point de vue physique, pathologique, nous n'avons trouvé chez ces deux femmes aucune tare susceptible de diminuer leur responsabilité pénale. Elles ne sont ni folles, ni hystériques, ni épileptiques. Elles sont normales et pleinement responsables. »

Normales ? Pendant sept ans, oui. Pendant sept ans de réflexion peut-être au service des Lancelin, Christine et Léa sont des domestiques sans problèmes. Elles mènent une existence morose, faite de travaux monotones : levées tôt, couchées tard, pour un salaire de 300 F par mois, nourries, logées. Elles ne sortent jamais. Terrées la plupart du temps dans leur mansarde, accumulant les payes pour arriver à la jolie somme de 25 000 F d'économie le jour de leur arrestation. L'aînée surveille jalousement la cadette. Pas un galant à l'horizon. Plus de famille. Elles forment une sorte de couple dont le mari serait Christine.

Normales ? Le jour du crime, elles semblaient l'être. Léa repassait dans la lingerie, Christine triait les torchons. Tout à coup le fer électrique fait une étincelle et les plombs sautent. C'est la deuxième fois cette semaine qu'un incident de ce genre se produit. Lorsque M^{me} Lancelin et sa fille rentrent vers 5 heures, il n'y a pas de lumière, et le fer est hors d'usage. La patronne fait une remontrance. En sept ans, ce n'est sûrement pas la première. Mais c'est là, à cette seconde, brutalement, comme un déclic, comme une vanne qui s'ouvre, que Christine se met en colère. Elle saisit un pot d'étain, se précipite sur sa maîtresse, et se met à cogner, cogner. Elle crie à sa sœur d'en faire autant. Léa, armée d'un marteau, se jette sur Geneviève, la fille de M^{me} Lancelin, et se déchaîne à son tour. Christine hurle :

« Arrache-lui les yeux ! »

Et Léa arrache. Elle n'a que vingt et un ans, elle est soumise à sa sœur. Mais comment peut-elle, même si Christine le lui ordonne, arracher de ses mains les yeux d'une femme qui ne lui a rien fait ? Comment peut-elle devenir, tout à coup, ce monstre inhumain ? Cette machine à tuer, inconsciente ? L'inexplicable se produit. La flambée de folie soudaine qui a saisi Christine passe dans l'esprit de sa sœur, comme un fluide maléfique.

Les deux victimes sont déjà à moitié mortes, mais la colère des deux sœurs ne se calme plus, elles vont chercher des couteaux, et tailladent sans relâche, sur tout le corps. Un carnage qu'il ne serait pas supportable de décrire plus longtemps. Puis elles vont se laver, se changer et se cacher dans leur chambre jusqu'à l'arrivée des policiers.

Normales ? Lorsque à la prison du Vert-Galant, on les sépare, Christine fait des crises d'hystérie pour qu'on lui rende sa sœur. Lorsque le juge d'instruction l'interroge, elle menace de lui arracher les yeux à lui aussi, puis à l'avocat, aux surveillantes.

Lorsqu'on lui demande si elle avait des raisons quelconques d'en vouloir à ses patronnes, elle répond :

« Non. »

A propos des blessures que portent les corps de M^{me} et M^{lle} Lancelin, Léa précise d'une voix haut perchée :

« Je leur ai fait des " enciselures ". »

Dans certains journaux, parus peu après le crime, la vie des sœurs Papin devient un roman d'un réalisme douteux. On y parle de « la longue souffrance de l'enfance cloîtrée », « de la jeunesse atrophiée dans la servitude continuelle ». On attribue au crime un caractère « nettement social ». On le qualifie de « drame de l'esclavage ». Pour les revues populaires à 3,50 F, les sœurs Papin sont aux pouvoirs des forces occultes, et leurs deux visages se trouvent en médaillon sur les couvertures.

Le 28 septembre, neuf mois après leur crime, elles comparaissent ensemble devant les assises de la Sarthe. Le maire de la ville est obligé de prendre un arrêté spécial pour endiguer d'avance le flot populaire, et interdit l'accès des alentours du palais de justice dès que le public est installé.

Impatiente, la foule des privilégiés qui se pressent dans la grande salle attend l'entrée des deux monstres. La rumeur les décrit comme deux monstres sanguinaires et inhumains. Un murmure presque déçu accueille l'entrée de deux silhouettes pâlottes.

Christine, l'aînée, est entortillée dans un long manteau gris. Léa, plus petite, est toute en noir. Toutes deux ont les cheveux tirés, les

yeux mi-clos, le même visage un peu lourd, au teint cendré. On dirait deux paysannes, résignées, passives, attendant l'embauche.

Un chroniqueur de l'époque, commentant le procès, estime que le débat fut répugnant, et les dépositions des témoins, l'occasion d'un macabre déballage de pièces à conviction. Lorsqu'on a lu tout ce qui a pu être écrit sur les sœurs Papin, on se demande pourtant ce qu'elles font là, à la barre, tout au long de cette journée, à attendre que l'on veuille bien leur dire si elles sont folles ou non, si on va les enfermer, dans une cellule de prison ou une cellule d'hôpital. Oui, on ne peut pas s'empêcher de penser que ce procès ne les concerne plus, et que les hommes qui sont là en robes noires devraient plutôt être en blouses blanches.

Mais le procureur affirme que les crises d'hystérie de Christine sont de la comédie, et le rapport des médecins aliénistes ne provoque pas de surprise, sauf pour la défense. Pour admettre la folie, il faudrait, dit un éminent psychiatre, admettre que les sœurs Papin sont devenues folles le même jour à la même seconde. Or, cela est sans exemple !

« C'est un crime de colère, conclut-il, et non un crime de fou. »

Vainement, le dossier de défense tente de prouver le contraire. Christine et Léa ont eu un père alcoolique qui a abusé de sa fille aînée, une mère hystérique, un cousin mort à l'asile, un oncle neurasthénique qui s'est pendu.

« Pas de tare héréditaire », affirme l'expert.

Christine avait pour sa sœur une affection morbide et exerçait sur elle un pouvoir certain.

« Elles sont parfaitement normales, rétorque à nouveau l'expert, au point de vue intellectuel, affectif et émotif. »

Normales ? Nous y revoilà. Normal donc d'arracher les yeux de quelqu'un et de le larder de coups de couteau parce qu'un fer électrique ne marche pas...

L'audience a duré toute la journée, c'est l'heure du dîner et l'on demande une suspension d'audience. Après quoi, les jurés, en leur âme et conscience, et en quarante minutes, rendent leur verdict. Christine, l'aînée, est condamnée à mort, Léa, la cadette, à 10 ans de travaux forcés.

Mais il était rare, à cette époque, qu'une condamnation à mort pour une femme soit appliquée. La peine infligée à Christine Papin fut commuée en vingt ans de travaux forcés. On dut l'interner, pourtant, et elle mourut en 1935, deux ans après le crime, dans un asile de Rennes. Quant à Léa, libérée après huit ans de prison, elle travailla quelque temps comme femme de chambre dans un hôtel de luxe. Il se peut qu'au détour d'un couloir de palace, certains d'entre vous aient

croisé, sans le savoir, l'unique témoin survivant de cet affreux dossier de la police.

LE VAGABOND FOU

Nous sommes en 1893, en hiver, dans une forêt du Jura. Il règne un silence de mort, celui de la neige accumulée depuis des jours et des jours. Quelque part dans cette forêt, une petite clairière entre les sapins, avec quelques buissons transformés en nuages blancs et givrés.

La scène n'est pas inventée. Nous la reconstituons scrupuleusement d'après les témoignages, n'imaginant que le décor.

Derrière l'un de ces buissons, un homme guette, tout noir sur le blanc de la neige, immobile, tête nue.

Il retient la buée de son souffle, entre sa barbe noire, hirsute, et ses épaisses moustaches. Ses yeux fixent un point, là-bas, au-delà de la clairière. Il est accroupi, à demi dissimulé par les arbustes.

Il tient à la main un énorme gourdin. Là-bas, le point s'est mis à bouger. Par petits bonds successifs, il se rapproche du guetteur. Bientôt, celui-ci distingue une sorte de boule de neige, avec deux oreilles, longues et droites. Un lapin.

Les minutes s'écoulent. L'homme ne bouge pas d'un millimètre, tendu, attentif. L'animal s'approche encore. Il est presque à un mètre. Probablement, à l'ultime instant, s'immobilise-t-il soudain, l'œil inquiet, les deux oreilles dressées, le nez frémissant, soupçonneux. Trop tard. Le gourdin s'abat sur lui, une fois, deux fois, la neige vole en court tumulte. C'est fini.

Un vaste sourire se répand sur le visage brutal du chasseur, étirant deux cicatrices monstrueuses, l'une au front, l'autre à la lèvre. Joseph Vacher est content. Il soupèse le petit corps soyeux et inerte, puis tranquillement s'assied dans la neige, sort un solide couteau à manche de bois et se met à dépecer son gibier. Quelques minutes plus tard, il se relève, tenant à bout de bras la fourrure du lapin, et s'en va d'un pas traînant, abandonnant au milieu de la clairière le corps entier et sanglant de l'animal.

Il a ce qu'il voulait, une fourrure pour se faire un bonnet. Dans quelque temps, lorsque la peau aura séché, il pourra la coudre et y enfouir son crâne douloureux, comme dans un cocon. Alors, il fera son balluchon, il quittera la ferme Lecomte, une paire de chaussures de rechange réunies par une ficelle sur son épaule, et son accordéon accroché sur le dos. Il s'en ira par les chemins de France pour accomplir son destin et devenir aussi célèbre que Jack l'Éventreur, son contemporain d'outre-Manche. La même folie méthodique le mènera bien au-delà du meurtre, en un monde inaccessible à la justice

humaine.

Avant d'entreprendre avec Joseph Vacher un incroyable tour de France, il nous faut revenir deux ans en arrière, au temps où il n'avait pas de cicatrices au visage et pas de bonnet de lapin sur la tête. Car il y a, dans la courte vie de ce garçon de ferme, le temps d'avant le bonnet de lapin et le temps d'après.

En 1892, Joseph termine son service militaire. Péniblement, au bout de deux ans, il est devenu sous-officier. C'est un garçon renfermé, sombre, dont la silhouette trapue d'homme de la campagne s'accommode tant bien que mal de l'uniforme. Il n'a pas d'amis, il est loin de sa famille, qu'il n'a guère côtoyée depuis son enfance. Le père, cultivateur aisé, a cru bien faire en mettant son fils chez les frères maristes, où lui a été dispensée une éducation aussi spartiate que mystique. Il en est sorti à dix-huit ans pour gagner la caserne et à présent il sait lire, écrire, réciter les psaumes, et il croit autant en Dieu qu'en son colonel.

Les jours de permission, il erre, misérablement seul, dans les rues de la petite ville de Baume-les-Dames. Ses camarades n'emmènent pas avec eux ce triste compagnon dans les endroits que la morale réproouve.

Un jour, cependant, le miracle se produit dans une fête foraine : une jeune soubrette, Louise, plus délurée que jolie, et dont Joseph tombe amoureux. C'est la première femme de sa vie. Il l'aime presque comme il aimerait la Sainte Vierge, de toute son âme, avec dévotion.

La jeune Louise, capricieuse, ne lui consacre guère plus de temps qu'à ses autres conquêtes. Elle le délaisserait même, si son air de grande bête triste et ses gaucheries d'amoureux transi ne l'amusaient un peu. Comme beaucoup de jeunes filles inconscientes, elle se laisse aimer avec désinvolture, heureuse de ce trouble qu'elle fait naître dans les grands yeux sombres, avide du désespoir que ses caprices font naître. Louise aime bien que Joseph la suive comme un chien, qu'il soit jaloux et malheureux.

Pour se consoler, le pauvre Joseph achète un accordéon. Il ne connaît rien à la musique, mais tente naïvement de traduire ses exhaltations romantiques en harmonies approximatives. Louise se moque de lui et des querelles éclatent de plus en plus souvent — querelles au cours desquelles Joseph a le plus grand mal à maîtriser ce qu'il appelle sa « grande colère ».

Vient le jour où le sous-officier Vacher, libéré de son temps d'armée, quitte la caserne. Planté sur le trottoir, débarrassé de l'uniforme qui le

gênait un peu mais qui avait le mérite de lui donner une contenance, Joseph se sent tout bête. Son sac à la main, sans but, sans travail, sa maigre solde en poche, il n'a qu'une idée en tête : retrouver Louise.

Il lui a donné rendez-vous pour son retour à la vie civile. Il va se consacrer à elle, maintenant, entièrement. Il fera n'importe quoi pour elle, pourvu qu'elle le lui demande.

Ce rendez-vous sera le dernier que la jeune fille ait accepté. Elle ne le sait pas encore et lui non plus. Car c'est au cours de ce rendez-vous que bascule le fragile équilibre psychologique de ce garçon trop seul.

Joseph arrive au rendez-vous dans le petit café, non loin de la maison où Louise est domestique. Elle est là, elle l'attend et Joseph a un grand sourire. Il est heureux, il avance... Mais Louise éclate de rire en le voyant :

« T'en as une dégaine !... »

Interdit, Joseph arrête net l'élan qui le poussait vers elle.

« T'aurais mieux fait de rester militaire, mon gars, t'avais l'air plus galant, en boutons dorés ! »

Pauvre Joseph. C'est vrai qu'il a l'air nigaud, avec ces vêtements qui datent de deux ans et qui n'ont pas grandi avec lui. Il est redevenu d'un seul coup le paysan à la ville, un peu benêt, avec ses grandes mains rouges qui pendent le long de son corps et son crâne rasé, sans képi pour l'avantager.

Pour un garçon normal, cette moquerie d'une donzelle insouciant n'aurait pas de conséquences. Pour Joseph, ce mépris soudain pour son physique est une douche froide. Il a sa « grande colère » et les amoureux se quittent, fâchés définitivement.

C'est un soulagement pour Louise, une torture pour Joseph.

Il se met à la suivre rageusement, tente de lui extorquer des rendez-vous qu'elle refuse. Puis, prenant peur, elle se met à le fuir vraiment. Il ne la voit plus, le monde s'effrite autour de lui.

De son séjour à l'armée, Joseph a conservé un souvenir, qu'il cache soigneusement sous son matelas, enveloppé dans un chiffon gras : un revolver à six coups, avec les cartouches. Un matin, après une nuit probablement plus agitée, il sort l'arme de dessous son matelas et part à travers la ville. Durant toute la matinée, il cherche Louise. Il guette à la porte du domicile de ses patrons. Patiemment, il attend qu'elle sorte pour faire ses courses. Il la voit enfin apparaître, toute fraîche, en tablier et bonnet blancs, son panier dansant au bout de son bras. Et il la suit, au ras des murs, dans la foule du marché, sautant d'un porche de maison à l'autre. Insouciant, Louise s'attarde, rencontre une amie, bavarde, achète des fleurs, sourit aux commerçants, plaisante avec les cochers. Soudain, au coin de la rue de l'Église, elle se sent brutalement

saisie par le bras. Une poigne de fer l'entraîne.

« Lâche-moi, Joseph, tu me fais mal. J'ai rien à te dire !

— Je dois te parler... Louise, je dois te parler, il faut que je te parle, viens ! »

Un peu poussée, un peu traînée, n'osant pas vraiment avoir peur, Louise se laisse emmener jusqu'à la chambre de Joseph. Elle n'a pas voulu crier, ni s'échapper, toujours faraute, espérant reprendre la situation en main, d'un coup de coquetterie. Mais le temps des coquetteries est passé. A peine la porte refermée, Joseph fait face, il sort le revolver de sa poche et, sans plus dire un mot, tire quatre balles, au hasard.

Louise n'a pas eu le temps de comprendre. Elle s'effondre sur le plancher, comme une masse. La croyant morte, le malheureux se jette à genoux, la couvre de baisers et, levant les yeux au ciel, s'écrie :

« Dieu... Je veux mourir avec elle ! »

Puis il retourne l'arme sur sa tempe, tire les deux dernières balles et s'effondre.

Louise ne mourra pas. Grièvement blessée, elle guérira lentement, oubliera Joseph pour se marier et faire des enfants. Pour elle, cette tragédie n'aura été qu'un malheureux accident de parcours. C'est à elle, plus tard, que l'on devra la description exacte de cette scène.

Joseph ne mourra pas non plus. Il a encore une longue carrière devant lui. Pour lui va commencer le temps du bonnet de peau de lapin — et une longue course à travers la France.

Gravement blessé à la tête après sa tentative de meurtre et de suicide manqué, il est d'abord transporté à l'hôpital de Baume-les-Dames. Un chirurgien le débarrasse de l'une des deux balles logées dans son crâne. Mais l'autre reste inaccessible au scapel et aux pinces. Bon gré mal gré, Joseph devra vivre avec elle. Cela contribuera sûrement à le déséquilibrer définitivement. En tout cas, c'est très douloureux.

Sur son lit d'hôpital, Joseph s'agite beaucoup. Il arrache ses pansements, hurle des prières ou des mots sans suite. Parfois il se lève, tel un forcené, bravant la surveillance des infirmières, et déambule dans les couloirs, hirsute, grognant des menaces ou des supplications. Comme il terrorise les malades de la longue salle commune, on l'attache sur son lit et le directeur de l'hôpital, ne sachant plus que faire de cet exalté au crâne percé, fait une demande d'admission à l'asile de Dole. On y transfère Joseph Vacher, désormais officiellement considéré comme fou, du moins pour le moment.

Nous sommes alors en 1892. Cinquante-quatre ans auparavant, le

30 juin 1838 exactement, les législateurs se sont préoccupés pour la première fois en France du sort des aliénés en réglementant par une loi les modalités d'internement. Essentiellement, cette loi oblige chaque département à disposer d'un établissement destiné à prendre les « fous » en charge. On commence seulement à les considérer comme des malades. On commence seulement ! Car la loi parle avant tout de « séquestration ». Il faut tout de même un certificat médical pour séquestrer ou faire séquestrer... L'acte médical s'arrête là.

Joseph Vacher, sur la signature du directeur de l'hôpital de Baume-les-Dames, est donc transféré à l'asile de Dole dans le Jura. Nous avons un témoignage de première main sur cette période, puisque, dans une série de réflexions sur lui-même et sur ses actes, Vacher a laissé quelques notes manuscrites : une trentaine de pages, couvertes d'une petite écriture serrée. C'est un reportage sur l'asile de Dole qui en dit long quant au traitement des aliénés en France en cette fin de XIX^e siècle. Voici ce qu'on peut y lire notamment :

« C'est ainsi que, pour commencer, le lendemain de mon arrivée, je m'aperçus que mon lit, comme ceux, hélas, de mes camarades, était couvert de vermine. Quelques jours après, M. le directeur de cet asile, me trouvant un peu plus debout, prescrivit à mon gardien d'introduire dans les blessures de mes balles une espèce de racine, dite valériane, qui devait se dilater et permettre d'extraire plus facilement le projectile que j'ai encore dans la tête... »

Faut-il préciser que ni la valériane, ni l'opération du Saint-Esprit n'extirperont cette balle et que Joseph va souffrir des semaines durant de cette plaie ouverte, qui ne fait qu'entretenir sa rage et probablement précipiter son aliénation.

En entrant, c'était un simple d'esprit avec une balle dans la tête. En sortant... on admet qu'il ait pu devenir fou. D'autant plus qu'il reste un an enfermé dans cet asile de triste réputation où se côtoient les aveugles, les déments et les infirmes, dans une affreuse promiscuité. On s'y bat pour un croûton de pain, on s'y crache au visage. De pauvres déments y meurent de sous-alimentation, d'autres hurlent des heures entières, derrière les portes de bois des cagibis.

C'est d'ailleurs dans cet asile que quelques années plus tard, en 1910, on découvrit un gardien, le tueur de fous, un nommé Thabuis. Pour toucher les vingt sous qu'on lui attribuait pour chaque enterrement, il étranglait les gâteaux confiés à sa garde. Quand on s'aperçut de la fréquence des enterrements, le nombre des assassinats commis fut impossible à déterminer. Une bonne partie de la fosse

commune de Dole avait été remplie par les soins du gardien expéditif, à vingt sous la liquidation.

Dans cet enfer, véritable bouillon de culture de la démence, Joseph Vacher s'isole comme il peut, se terre dans les coins, regarde et surtout se tait. La folie des autres dépasse la sienne et il se recroqueville sur ses pensées, se ferme de plus en plus au monde extérieur. Cela le fait paraître si calme que le médecin, spécialiste de la valériane dans la chirurgie crânienne, le suppose guéri : le 1^{er} avril 1893, Joseph est relâché.

Le médecin ne se doute pas de ce qu'il fait.

Joseph s'engage comme garçon de ferme pendant quelque temps chez les Lecomte, non loin de Dole. Le jour, il s'occupe des bêtes, le soir, il joue de son accordéon, tout seul au fond de la grange. Il ne parle à personne.

Un matin, il se met à l'affût, attaque un lapin, le tue à coups de gourdin et, avec la peau, se fabrique un bonnet. Pour protéger son crâne mutilé et fragile, probablement, comme il a laissé pousser sa barbe pour dissimuler sa cicatrice.

Et il prend la route...

Il s'en va au hasard par les chemins, à travers prés et forêts. Parfois, il s'embauche pour les travaux agricoles et certains patrons essaient de le retenir. Joseph est un ouvrier costaud, travailleur et peu bavard. Mais il ne reste jamais longtemps au même endroit. Il a besoin de liberté pour accomplir la mission qu'il s'est fixée. C'est une mission secrète, mystique, horrible, qu'il va remplir durant trois années.

Trois années au cours desquelles il fera le voyage du Jura aux Pyrénées, des Alpes au Puy-de-Dôme, de l'Ardèche à la Savoie. Nombre de villages verront passer cet effrayant mendiant au bonnet de lapin.

Le 19 mai 1894, à Beaurepaire dans l'Isère, Eugénie Delhomme, jeune paysanne de vingt ans, ramasse du bois en dehors du village. Le soir, elle ne rentre pas chez elle. On la découvre à la nuit, dans un fossé. Elle a la gorge tranchée, la poitrine barrée d'une croix sanglante faite au couteau. Elle a été violée, probablement après sa mort. On ne retrouve pas l'assassin.

Le 18 juillet, à Eclose, toujours dans l'Isère, un petit garçon, Joseph Amieux, neuf ans, dénichait des oiseaux par un beau jeudi ensoleillé. On ne le retrouve que le dimanche suivant. La gorge tranchée, la poitrine barrée d'une croix sanglante. Il a été violenté. On ne retrouve pas l'assassin.

Le 20 novembre, à Vacquières, dans l'Hérault, Louise Marcel, treize ans, gardait ses moutons. On la retrouvera au milieu de son troupeau,

le chien hurlant à la mort à ses côtés, gorge tranchée, croix sanglante, violée. On ne retrouve pas l'assassin.

Le 1^{er} mai 1895, à Étaules, dans la Côte-d'Or, Augustine Montureux, bergère, gorge tranchée, croix sanglante, violée. On ne retrouve pas l'assassin.

Le 21 août 1895, à Bénonces dans l'Ain, Victor Portalier, seize ans, garde les vaches. Sa mère vient lui apporter son casse-croûte de la journée. Elle hurle d'effroi en découvrant son fils : gorge tranchée, croix sanglante, atrocement éventré. Il a été violenté. L'assassin n'est pas retrouvé. Mais il semble bien que sa rage meurtrière grandisse et s'exaspère. Les crimes s'accroissent.

Le 24 août 1895, à Saint-Ours en Savoie, c'est le tour d'une veuve de soixante-cinq ans, M^{me} Araud. L'âge de la victime est accidentel dans la longue série des précédentes et de celles qui vont suivre :

Le 20 septembre à Saint-Étienne-des-Boulogne, en Ardèche, Pierre Massot, quatorze ans. Le 23 septembre à Bordeaux, Aline Alaise, seize ans.

Le 1^{er} mars 1896 dans la forêt de Peschèreul, Marie Dérovet, quatorze ans. La seule qui échappera miraculeusement à la mort rituelle.

Puis, plus rien, pendant quelques mois.

Partout où la mort est passée, personne n'a vu personne, et les gendarmes s'interrogent en vain dans chaque département sur ces crimes sexuels, sans criminel possible dans la région.

Pendant ce temps, Joseph Vacher, éternel errant, est arrivé à Chaumont en Maine-et-Loire. Affamé, il mendie à la porte d'une maison bourgeoise. Le gardien le rabroue :

« Va mendier ailleurs, ou travaille, fainéant ! Si on veut de ta vilaine tête ! »

Rendu fou furieux par l'insulte, Joseph se jette à la gorge du domestique. Attroupement, police, le revoilà entre les murs d'une prison. Résigné, il attend qu'on l'interroge. Il est tellement misérable, tellement seul, qu'il est probable qu'il raconterait sa vie au premier juge qui le lui demanderait. Si seulement quelqu'un s'intéressait à lui, peut-être achèverait-il là sa monstrueuse activité.

Mais on l'ignore. Après l'avoir nourri quelque temps de soupe maigre et de pain dur, l'administration le rejette à la rue, sans même faire le rapprochement entre le dernier crime de la forêt de Peschèreul et ce vagabond inquiétant. Un homme avait vu l'assassin, pourtant, et l'avait poursuivi un moment sans pouvoir le rejoindre. On n'a pas pensé à les confronter. Ainsi Joseph Vacher regagne les forêts, son éternel bonnet sur la tête, et le cycle infernal reprend.

Le 10 septembre 1896, à Cusset, Marie Moussier, dix-neuf ans, jeune mariée. Le 1^{er} octobre à Lavarenne, Rosine Rodier, quatorze ans. Le 25 octobre, à Nîmes, Michel, un petit garçon de huit ans. Le 18 mars 1897, à Belfort, une petite fille de dix ans, si torturée et méconnaissable qu'on ne l'identifie même pas. Le 5 avril à Varennes, Thérèse Ply, dix-huit ans. Le 1^{er} mai, à Neuf-Château, une adolescente de quatorze ans. Le 24 mai, un petit berger dans l'Eure. Le 18 juin, à Couzieux, un autre petit berger de quatorze ans, Pierre Laurent. Le 5 juillet 1897, à Volvent, une vieille femme. La deuxième.

Et toujours, la gorge tranchée, la croix sanglante sur la poitrine, quelquefois l'éventration et le viol pour finir.

Pendant trois ans, aucun de ces crimes ne sera justifié, aucun meurtrier soupçonné ou arrêté. Enfin, un jour d'automne 1897, à Champis, petite localité de l'Ardèche, c'est l'étape finale de cet épouvantable tour de France.

Une jeune femme qui ramasse du bois mort voit surgir de derrière un buisson une sorte de bête sauvage effrayante, aux yeux d'halluciné, qui brandit un énorme couteau. Elle hurle. Le monstre la poursuit, il gagne du terrain, la rattrape et la jette violemment par terre. Elle hurle toujours, des cris perçants qui résonnent dans le bois. Son agresseur la maintient à terre. Il a jeté son couteau, il arrache les vêtements, il ne voit plus clair, une force terrifiante l'anime. Pour la première fois, peut-être, le viol l'emporte sur le meurtre. Il oublie de tuer d'abord.

Mais, dans la maison forestière, à quelques centaines de mètres, le mari a entendu les cris de sa femme. Il court, guidé par les hurlements qui ne cessent pas, et il arrive à temps. L'agresseur cette fois est ceinturé, battu, ligoté et traîné chez les gendarmes.

C'est Joseph Vacher. Il rencontre, à la prison de Tournon, un juge d'instruction curieux de faire connaissance avec son nouveau prisonnier. Une seule question suffira :

« Pourquoi as-tu fait cela ? Explique-moi.

— Je suis laid, personne ne veut de moi. »

Et Joseph avoue tout ce qu'on veut, spontanément, avec un luxe de détails, d'explications naïves et mystiques, où l'on retrouve Dieu à tous les échos. On retrouvera plus tard, dans ses mémoires, un raccourci intéressant :

« Je suis un pauvre malade innocent, dont Dieu a voulu se servir pour faire réfléchir le monde, dans un but que nul humain n'a peut-être le droit de sonder. »

Lorsqu'il est plus calme, il explique tout simplement au juge :

« A chaque fois, je suis pris d'une espèce de fièvre, d'un tremblement nerveux, je ne veux pas tuer, ni violer, mais il faut que je le fasse. »

Joseph Vacher avouera dix-huit crimes en trois ans. Dix-huit victimes, dont seize étaient des enfants ou des adolescents, et qu'il a tous exécutés de la même manière, selon son rite personnel. Pendant trois ans, cet homme a vécu l'enfer en liberté. Il semble que la prison, enfin, le soulage. Pour faire bonne mesure, il avoue même quelques crimes de plus, qu'il semble impossible pourtant de lui attribuer.

On peut penser qu'à l'heure actuelle n'importe qui le jugerait irresponsable. Mais à l'époque de l'asile et de la racine de valériane, trois éminents aliénistes se penchent sur son cas, pendant le procès, et tous les trois s'accordent à déclarer : « Vacher est un simulateur, il est parfaitement normal ! » Seul le médecin de la prison, qui le voit tous les jours depuis plusieurs mois, témoigne en faveur de l'irresponsabilité.

On n'entend pas sa voix, et sans doute la liste des crimes et l'âge des victimes inspirent-ils trop l'indignation.

Le 28 octobre 1898, le verdict est prononcé : peine de mort.

Vacher, gesticulant dans son box, doit être maintenu par ses gardes et, tandis qu'on l'entraîne, il se met à hurler :

« Malheur ! Malheur à vous ! Je suis innocent ! »

Deux mois après, à l'aube du 1^{er} janvier 1899, on doit le porter comme un paquet jusqu'à la guillotine.

Plus de bonnet, plus de cheveux, plus de barbe, en chemise, terrorisé, plus laid qu'il ne l'a jamais été, Joseph est exécuté à l'âge de trente ans, comme un chien enragé que l'on abat vite et sans regarder.

C'est la mode, à l'époque, d'examiner après et à la loupe le cerveau des criminels exécutés. On trouve des « adhérences des méninges ». On fait un rapport et on le classe. Mais, pendant longtemps, l'exemple de Joseph Vacher est l'argument massue des avocats contre les experts. Peut-être a-t-il ainsi sauvé par la suite quelques têtes de déments.

Il l'avait dit à sa manière : « Je ne suis un pauvre malade innocent, dont Dieu a voulu se servir pour faire réfléchir le monde. »

LE PARI

La mère Rabille traverse le village. Son village.

En 1886, à Malaunay en Normandie, nul besoin de gazette imprimée. La mère Rabille suffit largement. Rien ne se passe, rien ne se dit qu'elle n'ait vu ou entendu. Les nouvelles sont rapidement distribuées d'une échoppe à l'autre, et il y a plus d'une édition par jour.

Une première, le matin après la tournée du facteur. La mère Rabille habite la dernière maison du village et constitue une sorte d'entonnoir à cancons où le brave homme déverse innocemment le résultat de sa promenade matinale. Après quoi, la mère Rabille peut refaire le chemin en sens inverse, et, ayant bien remâché, affiné les meilleures anecdotes, les distribuer à ses abonnés.

On dirait de nos jours que la mère Rabille est un élément de communication indispensable entre les habitants : Il y a une fonction sociologique des langues de vipère.

Pour l'instant, la mère Rabille traverse son village. Une nouvelle assez croustillante vient de choir dans son oreille, une nouvelle qui mérite sans hésitation d'être entendue en haut lieu. Et le haut lieu, c'est la boulangerie.

« Vous connaissez la dernière ? »

La boulangère ne la connaît pas, bien sûr. Mais il convient de prendre l'air intéressé et d'encourager la mère Rabille à la confidence, car il lui arrive de se vexer, et d'aller porter la nouvelle ailleurs.

« Ah non, qu'est-ce qui se passe ? »

— La femme à Druaux...

— Qu'est-ce qu'elle a encore fait, la malheureuse ?

— Oh, malheureuse ! Elle le noie dans le vin, son malheur, si elle en a !

— Alors ?

— Je vous le donne en mille ! Hier soir à l'auberge, elle a parié avec un de ses clients (c'est le facteur qui me l'a dit, il était là), elle a parié quarante sous contre quarante francs... que son mari passerait dans l'année!

— Non ?

— Comme je vous le dis : " Quarante sous sur la table ! Si le Firmin meurt dans l'année, tu en seras pour quarante francs ", qu'elle a dit ! »

La mère Rabille ne dit pas qui a accepté le pari. C'est peut-être destiné à une autre édition de son petit journal parlé.

En tout cas, ce dialogue figure presque mot pour mot dans un dossier d'instruction. Et au procès d'assises qui suivit il fit profonde impression dans l'esprit des jurés. Il fit même des ravages.

La femme Druaux — nous l'appellerons Marie, puisque c'est son prénom — ne fait pas l'unanimité dans le village. On peut même dire qu'il y a deux clans assez bien définis : d'un côté, ceux qui fréquentent l'auberge, de l'autre, ceux qui ne la fréquentent pas.

Marie est propriétaire de l'auberge, elle porte la trentaine avec bonne humeur, et ne craint pas les plaisanteries les plus paillardes. Non qu'elle soit si belle, mais les consommateurs apprécient sa façon de lever le verre. Certains d'entre eux, à vrai dire, apprécient sa façon de lever la jambe.

Quant au mari, Firmin Druaux, il n'est pas bien méchant. Il connaît peu ou prou son état de mari trompé, mais qu'y faire ? Il travaille à la fabrique de margarine, toute la journée. Pendant ce temps il faut bien que sa femme fasse aller le commerce. Il est surtout comme tout le monde, il ne se fâche pas tant qu'il ne voit rien.

Or justement, en ce jeudi saint, jour de pénitence pour les maris trompés comme pour les autres, Firmin hurle et tempête dans l'auberge, cassant tout ce qui lui tombe sous la main.

L'auberge est quasi déserte. A part Marie, personne ne peut entendre, sauf deux personnages. L'un visible, l'autre caché.

Le premier, bien que visible, se garde bien d'intervenir dans les affaires de sa sœur. Pour Louis, la place est bonne, la soupe acceptable. On peut tout supporter à condition d'échapper au travail des filatures de Rouen. Louis supporte donc sans mot dire la bagarre qui vient d'éclater entre sa sœur et son beau-frère.

Le second personnage est invisible pour le moment. Heureusement pour lui d'ailleurs, car il est le sujet principal de cette bagarre entre époux. Caché derrière la porte de la cave, pieds nus et terrorisé, il attend que le flot des injures se termine. Sa situation est précaire. Beaucoup plus d'ailleurs qu'on ne le croit, à rester dans la cave. On le comprendra plus tard.

Si Firmin hurle et tempête dans l'auberge déserte, c'est qu'il vient de voir quelque chose. Il a vu, de ses yeux vu, un gredin s'enfuir par la lucarne de la chambre conjugale. Et le gredin, dans sa fuite éperdue, a abandonné des pièces à conviction sur lesquelles aucun doute n'est possible : sur le lit, une ceinture de cuir, sur la carpeite une paire de bottes !

« Mais c'est pas possible ! T'as donc le diable dans la peau ! Et en plein jour encore ! »

Marie n'a pas l'air de s'émouvoir outre mesure. Hirsute, le tablier de travers, elle semble protégée par les vapeurs d'une douce ivresse.

« Et tu me bois le fonds en plus ! C'est fini, tu m'entends ! On ferme ! Plus de clients, plus d'auberge ! Et ton sorcier, j'irai lui dire deux mots, moi ! Y me fait pas peur ! »

Sorcier ? Qui est sorcier ? L'individu derrière la porte, le propriétaire des bottes. Il s'appelle Leborgne. Beau nom pour un sorcier.

A vrai dire, il n'est sorcier que dans la tête des gens du village, et surtout dans la tête de la mère Rabille, la gazette ambulante. Elle rapporte sur lui des histoires de faiseur d'anges, qui pour être exactes, n'en sont pas moins enjolivées pour les besoins de la gazette.

Officiellement Leborgne est rebouteux. Bien entendu, on le craint vaguement, on le consulte en cachette, et nul ne sait de quoi il vit officiellement. Quand il sort une pièce d'or, et ça lui arrive souvent, on ne dit rien mais on n'en pense pas moins, bien qu'on ne sache quoi penser.

Pour l'instant le sorcier est en mauvaise posture. Mais il en réchappera, puisque la scène que nous venons de rapporter sera consignée par le juge d'instruction d'après ses propres déclarations. Le calme revenu, il quitte l'abri de la cave sur la pointe des pieds et récupère ses bottes dans la cour de l'auberge. La main furieuse de Firmin Druaux les a expédiées par la lucarne. Le « sorcier » s'éloigne avec une grande célérité.

Firmin, qui a de la suite dans les idées, boucle l'auberge comme il l'a promis, et le silence s'y installe. Au grand dam de la mère Rabille qui n'a plus de nouvelles fraîches avant trois jours, et qui commente la fermeture de l'établissement, comme il se doit, à grand renfort de suppositions.

« Il a dû la trouver saoule comme une grive... encore une fois !

— Peut-être bien qu'il l'a renvoyée chez son père. Depuis le temps qu'il a les cornes, remarquez, c'est pas trop tôt qu'il la corrige un peu ! »

Pauvre mère Rabille, dire qu'elle ne sait plus ce qui se passe à l'auberge. Dire qu'elle n'est pas là, la première, ce dimanche de Pâques, lorsqu'un client obstiné frappe à la porte de l'auberge fermée depuis trois jours.

Au bout d'un certain temps, alors que l'homme s'apprête à partir, Marie Druaux passe la tête par la lucarne du premier étage. Elle est échevelée, blafarde, apparemment ivre, et se met à hurler.

« Mon homme est mort ! il est mort ! Prévenez mon frère Louis ! »

Des passants s'attroupent, quelques-uns se décident à enfoncer la porte, et le premier entré bute sur un corps étendu en travers de l'escalier qui mène à la cave. C'est le frère de Marie, le jeune Louis, qu'elle veut justement qu'on prévienne.

A côté de lui, une lampe à pétrole éteinte. Personne ne le préviendra plus jamais de rien. Il est mort.

En montant au premier étage, on découvre le corps du mari presque sur le palier. Mort lui aussi. Il semble être tombé là dans un ultime effort pour franchir la dernière marche.

Marie gesticule comme une folle, s'accroche à tout le monde, frappe dans ses mains sans cesser de crier.

« Mon homme est mort ! Il est mort, prévenez mon frère ! »

Un homme tente de la calmer, la secoue brutalement, la traîne vers la cave et lui montre le cadavre de son frère :

« Mais il est là votre frère ! Et il est mort lui aussi !... Calmez-vous, Marie, qu'est-ce qu'il s'est passé ? »

Marie regarde tour à tour les gens autour d'elle, le corps de son frère, et elle secoue la tête d'un air hébété.

« C'est pas vrai, il est pas mort, il fait l'imbécile ! »

L'attitude de Marie paraît bien étrange aux gendarmes. D'autre part, les deux morts, qui ne portent pas de blessures apparentes, n'ont quand même pas l'air d'être morts tranquillement. Leurs visages sont crispés, leurs lèvres sont bleues.

Marie est arrêtée.

En prison, elle semble retrouver peu à peu sa lucidité. Il est vrai que le vin y brille par son absence. Mais chaque fois qu'on l'interroge, elle ne sait que répondre.

« Firmin, il est mort d'une bronchite qu'il avait dans la tête ! Louis aussi, il avait mal à la tête ! »

L'autopsie démontre que les deux hommes sont morts empoisonnés. Toutefois il est impossible de déterminer la nature du poison. Les spécialistes n'en concluent pas moins qu'il s'agit certainement d'une substance végétale ou alors, de poudre de cantharide. On croit avoir retrouvé un fragment d'aile de mouche cantharide dans les viscères. Rappelons qu'il s'agit d'experts de 1887. L'idée de cantharide, poison et aphrodisiaque, conduit immédiatement à celle de sorcier.

La mère Rabille suit les événements de près, bien entendu, et participe à l'enquête en même temps que la plupart des villageois.

Le jour du procès de Marie, l'affaire se résume ainsi : Marie depuis plusieurs mois était souvent ivre. Son amant, le sorcier rebouteux

Leborgne, a été surpris par le mari en flagrant délit d'adultère, en présence de son frère. Marie, à plusieurs reprises, a affirmé en public qu'elle souhaitait la mort de son mari. Néanmoins, la participation effective du sorcier Leborgne en tant que fournisseur de poison ne peut être prouvée.

Marie est condamnée le 13 janvier 1888, par la Cour d'assises de la Seine-Inférieure, aux travaux forcés à perpétuité. Le sorcier Leborgne bénéficie d'un non-lieu.

L'affaire est réglée devant la justice. Elle ne l'est pas dans le village, où la mère Rabille a encore du pain sur la planche.

Marie Druaux est enfermée à la maison centrale de Clermont. L'auberge est fermée, le mobilier vendu pour payer les frais de justice. Le sorcier Leborgne se terre dans sa maison.

La mère Rabille attend du nouveau.

Une année passe. Nous sommes en 1889. Et voilà enfin qu'aux dernières nouvelles, d'après le facteur, on attend d'un jour à l'autre les nouveaux aubergistes. C'est un événement. Les époux Gauthier s'installent effectivement au début de l'année, et la vie reprend.

Mais décidément il se passe des choses bizarres dans cette auberge, des choses que la mère Rabille rapporte avec le ton qu'il convient.

« Vous connaissez la dernière ? M. Gauthier s'est encore trouvé mal, ce matin. Sa femme prétend qu'il a des maux de tête. C'est quand même pas normal ! Vous savez que le rebouteux est venu plusieurs fois chez eux ? Il a donné des tisanes, paraît-il ! »

La mère Rabille tient son feuilleton quotidien, elle n'en rate pas un seul épisode.

« J'ai parlé au mari l'autre jour, vous savez ce qu'il dit ? Il dit que l'auberge est hantée ! Il dit qu'il a senti comme des tourbillons dans la maison ! Je comprends pas qu'on l'ait pas enfermé ce Leborgne, vous savez ! »

Un matin de printemps la nouvelle éclate comme une bombe : M^{me} Gauthier a été trouvée morte à l'entrée de la cave de l'auberge, exactement au même endroit que Louis, le frère de Marie !

A nouveau, le village est sens dessus dessous. La mère Rabille ne se sent plus d'excitation.

« Je l'avais dit ! la maison est hantée, c'est sûr ! »

Le médecin a bien du mal à calmer les esprits en affirmant raisonnablement, indiscutablement, que la femme de l'aubergiste est morte d'une rupture d'anévrisme ! Il délivre un permis d'inhumer, la mort est naturelle selon lui. Mais l'aubergiste s'enfuit, terrorisé, du village, les portes de l'auberge se referment à nouveau, et l'on

murmure de plus belle. Quant au rebouteux, il disparaît cette fois sans laisser de trace.

De toute façon, plus personne dans le village ne lui aurait vendu un œuf ou une boule de pain. Or, on a beau être sorcier, on a faim comme tout le monde.

Lorsque les nouveaux aubergistes, les époux Dubault, se présentent au village, la mère Rabille estime qu'il lui appartient de faire, à leur intention, un résumé des chapitres précédents. Toutefois, il lui semble honnête de conclure par une affirmation encourageante.

« On a fait dire des messes, le sorcier est parti, ce serait bien le diable s'il vous arrivait quelque chose ! »

Et c'est bien le diable !

Une semaine à peine s'écoule. M. Dubault ne descend jamais à la cave sans M^{me} Dubault, M^{me} Dubault n'en remonte jamais sans M. Dubault. Pendant ce temps, le commis est de garde au comptoir. L'aubergiste, un brave homme, qui ne croit pas beaucoup à cette histoire de sorcellerie, sert le vin en plaisantant.

« Si c'est un fantôme et qu'il veut boire un coup, il faudra qu'il dise son nom ! Moi, je ne sers pas les inconnus ! »

Or, un matin de printemps en 1890, le commis sort de l'auberge en hurlant.

« Au secours ! Au secours ! Ils sont morts ! »

Heureusement non. Ils ne sont pas morts. Le commis s'est affolé juste à temps, et le médecin réussit à faire sortir de leur évanouissement le mari et la femme. Mais l'alerte a été chaude !

Cette fois-ci, l'aubergiste, qui a les pieds sur terre et qui n'a aucune envie de s'enfuir, estime que « tout ça, c'est une affaire de gendarme ».

Le tribunal d'Amiens se décide à mander sur place un expert pour examiner les locaux.

Cette visite aura pour effet de ramener devant la Cour d'Amiens, en 1896, Marie Druaux, la première aubergiste.

Sa condamnation remonte à huit ans, passés dans la prison de Clermont dans l'Oise.

On s'en doute, la Marie a bien changé. Ce n'est plus l'aubergiste au teint rosi par la bonne chère et le bon vin, à la démarche accueillante. C'est une pauvre chose, maigre et pâle, en jacquette noire, les cheveux tirés, qui écoute ce que la justice a de nouveau à lui dire. Elle écoute en silence, les yeux écarquillés de stupéfaction, car il y a de quoi !

Et que lui dit-on ?

« Chère madame, en 1886, la Cour d'assises vous a condamnée aux travaux forcés à perpétuité, pour avoir empoisonné votre mari et votre

frère... Excusez-nous, mais il est très possible que nous nous soyons trompés. Alors, si vous le voulez bien, nous allons écouter les témoins, réentendre les experts, en entendre de nouveaux, et si tout va bien, ce soir, vous rentrerez chez vous réhabilitée ! »

La mère Rabille est dans les premiers témoins. Chez elle, la mécanique s'est enrayée, elle ne répète qu'une chose : « Marie a parié quarante sous contre quarante francs que son mari passerait dans l'année... et il a passé ! »

Les autres s'embrouillent un peu dans leurs souvenirs, et le portrait qu'ils tracent de Marie, huit ans auparavant, est pour le moins flou. Mais c'est au tour des experts, et c'est là que c'est important.

« Alors, cette aile de cantharide ? demande le président.

— C'est une supposition. Euphorbe peut-être. En tout cas, du poison !

— Le poison, c'est une supposition ou une certitude ?

— En l'état de la science, monsieur le président, je dirai une supposition ! »

En « l'état de la science » en 1888, on a condamné Marie Druaux sur une supposition. La vérité, à force de recherches, l'architecte, qu'on envoie examiner à tout hasard l'auberge de fond en comble, arrive enfin à la découvrir.

Contiguë à l'auberge, il y a une autre maison. Dans cette maison, il y a une cave, et dans cette cave un four à chaux. Ce four à chaux coïncide avec le mur de la cave de l'auberge. Ce mur est fissuré. On voit mal les fissures du côté de l'auberge, car la cave n'est pas éclairée. Et voici l'expérience qui fait éclater la vérité :

L'expert attache un chat dans la cave. Au bout de quelques minutes, l'animal tombe dans le coma. En moins d'une heure, il est mort.

Il s'agit d'émanations d'oxyde de carbone, qui s'intensifient quand le four mitoyen fonctionne, et provoquent des migraines quand elles sont faibles, ou qu'on ne reste qu'un court instant dans la cave.

La pauvre Marie Druaux avait bien dit que son homme avait une bronchite dans la tête ! On appelle ça comme on peut quand on n'a pas fait d'études.

Les experts de la fin du siècle, eux, pouvaient faire des suppositions scientifiques, et s'avérer plus dangereux que les rebouteux sorciers. On comprit enfin pourquoi Louis avait été trouvé mort dans la cave avec sa lampe à pétrole éteinte, et pourquoi le mari avait essayé de remonter l'escalier : pour trouver de l'air.

Le malheur pour Marie fut qu'elle avait bel et bien parié, devant témoin, que son mari passerait dans l'année. Quarante sous contre

quarante francs ! Elle eut ses quarante francs avec quelques zéros en plus et un beau reçu de l'administration : quarante mille francs de dommages et intérêts.

Quant au sorcier, il dut avoir une frayeur rétrospective, en pensant que pour échapper au mari furieux, il s'était réfugié dans la cave !

L'USINE A CRIME OU « DOCTEUR WEBSTER ET MR. HOLMES »

L'affaire du Dr Webster, alias Mr. Holmes, est proprement incroyable. Les scénaristes actuels du film fantastique font souvent moins bien : c'est l'histoire de la plus gigantesque entreprise criminelle qu'ait jamais inventée un homme seul. Il est vrai que nous sommes à Chicago, à la fin du siècle dernier, époque où les inventions foisonnent, ou toute audace est permise. On reste néanmoins confondu par le fait qu'une telle industrie de l'assassinat ait pu durer cinq ans. Encore ne s'est-elle effondrée que pour un détail secondaire ! Pourtant, pour construire les plans d'un bâtiment dans le but d'assassiner et de faire disparaître des gens, il faut être un spécialiste du détail. Tel est Herman Webster Mudgett. On va voir à quel point.

Celui qui méritera un jour le nom de « businessman du crime » naît d'honorables commerçants dans le village de Gilmanton aux États-Unis, en 1841. Le village de Gilmanton se trouve dans le New Hampshire (La Nouvelle-Angleterre), une des plus anciennes colonies fondées par les Anglais sur la côte est des États-Unis. On ne possède pas de documents sur l'enfance de Webster à Gilmanton. Il est simplement rapporté qu'elle fut studieuse, et que l'on s'appliqua en famille à cultiver sur la tête de ce petit garçon intelligent une bosse particulière, celle du commerce.

A dix-huit ans, Webster est un jeune homme que l'on décrit fort convenable, à la silhouette bien proportionnée, élégant sans excès, le teint frais, la moustache soigneusement brossée. Le visage est un peu long, le nez droit, l'œil extrêmement clair.

Chapeau melon, col cassé, gilet et pantalon rayés, Webster, bien que très jeune, est déjà raisonnable ! il songe à se marier. D'autres à son âge penseraient à mener joyeuse vie (c'est l'époque brillante de l'Est américain), mais ce jeune homme sérieux demande la main d'une jeune fille. Il faut dire que l'élue de son cœur, la jeune Clara, est plutôt jolie, et qu'elle a une dot confortable. Si bien que le siège est assez long, car les prétendants ne manquent pas.

Webster se montre sans doute le plus sérieux, le plus attentif, le plus amoureux, le plus délicat. Il l'emporte au bout de quelques mois.

Après trois ans de mariage sans histoire (et sans enfants), Webster tient à sa femme ce langage : « Ma chère Clara, un homme doit se

réaliser. J'ai beaucoup de choses à apprendre, l'Université m'attend. Laisse-moi utiliser l'argent de la dot pour mes études. C'est un bon placement que tu feras ! »

Il entre donc, à vingt-deux ans, à l'université du Vermont. Il apprend vite, et on le retrouve étudiant en médecine à Detroit, dans le Michigan. Cette fois, la distance entre Webster et sa femme est d'autant plus grande, qu'il a eu besoin, pour la franchir, de vider le compte en banque de celle-ci. Cela dure deux ans, le temps d'obtenir son diplôme.

Hermann Webster est donc devenu « Doc » Webster, mais il est désargenté. La dot de sa femme a fondu et il ne rejoint pas Clara. Il s'installe dans une pension confortable, tenue par une jeune veuve, et se constitue, semble-t-il, dès cette époque une importante clientèle féminine.

Il se montre sûrement bon médecin ; il est en tout cas galant, et distingué. Les femmes de Detroit en raffolent, puis celles de New York, et enfin celles de Chicago.

Et c'est à Chicago qu'il disparaît. Ou, plus précisément, que le Dr Herman Webster disparaît. En effet, dix ans plus tard, après de longues et patientes recherches, il sera prouvé que Webster et l'individu qui s'installent en 1866 dans le quartier d'Englewood, à Chicago, sous le nom de Dr Holmes, n'étaient qu'un seul et même homme.

En 1866, donc, Webster alias Holmes abandonne la médecine et se procure son premier capital en commettant son premier crime.

On a peu de détails. Mais il est possible, en restant dans la vérité du dossier, de reconstituer la scène suivante. La porte d'un drugstore s'ouvre :

— « Madame Holden, je vous présente mes hommages !

— Docteur Holmes ! Quel bon vent vous amène ?

— A vrai dire, je suis là pour affaires. Madame Holden, j'ai appris que vous cherchiez quelqu'un pour diriger le drugstore. Je comprends d'ailleurs que depuis la mort de votre pauvre mari...

— Docteur Holmes ! si vous saviez ! Mais vous connaissez quelqu'un ?

— Oui ! Moi.

— Mais...

— Oui, je sais. Je ne suis pas pharmacien. Mais un médecin n'a guère besoin de l'être pour connaître les médicaments qu'il prescrit, n'est-ce pas ? Je suis sûr que nous nous entendrons ! »

Ils s'entendent. Cela dure deux ans. En réalité, le Dr Holmes «

s'entend » tout seul.

Comment s'y prend-il pour faire disparaître Mrs. Holden ? On ne le saura jamais. Comment a-t-il fait, auparavant, pour trafiquer les comptes, les papiers, mettre le tout à son nom ? On ne le saura jamais non plus. Bagatelles d'ailleurs : de grandes choses se préparent. Le Dr Holmes, propriétaire du drugstore, va passer au travail sérieux.

1891 : on prépare l'exposition de Chicago, qui aura lieu deux ans plus tard. Cela va faire du monde, beaucoup de monde. Où va-t-on loger tout ce monde ? Or, justement, en face du drugstore, il y a un terrain vague où le Dr Holmes verrait très bien un hôtel. Il en rêve à travers sa vitrine. Mais il ne rêve pas de n'importe quel hôtel. C'est un établissement très spécialisé qu'il imagine... et l'opération est d'envergure. Il convient de l'entreprendre avec minutie.

L'exposition doit ouvrir ses portes en mai 1893. Il faut donc faire vite et, pour commencer, acheter le terrain.

C'est un gentleman du nom de H. S. Campbell qui se rend acquéreur du terrain. Il paye en traites. Son grand ami, le Dr Holmes, à qui il ressemble comme deux gouttes d'eau, donne son aval sur ces traites. Et, au gré des besoins du vendeur, Campbell et Holmes s'abreuvent mutuellement de références écrites, de signatures solides. Une banque avance les fonds. Tout va bien.

Il reste au Dr Holmes à prendre un associé, bien réel celui-là. En effet, pendant un certain temps, il aura quand même besoin de se décharger de certaines responsabilités — délicates, comme on va le voir. Il déniché alors on ne sait où Benjamin Pitezel. Marié, père de famille, pas respectable pour autant, Pitezel est décrit par les témoins de l'époque comme une sorte de maigrichon avide aux yeux jaunes, à la bouche édentée.

Voici donc deux hommes, l'un jeune et séduisant, l'autre sans âge, et laid, penchés attentivement sur les plans du « Holmes Castle ». Des plans fantastiques, uniques en leur genre ! Les deux hommes conçoivent tout simplement une usine à crime comme on n'en a jamais vu et comme on n'en verra jamais plus. Sa construction dure un an, elle fonctionnera cinq ans. Jusqu'à ce qu'un détail stupide en révèle l'existence au monde horrifié.

Vingt-cinq équipes d'ouvriers différentes réalisent le Holmes Castle, petit bout par petit bout, sans jamais communiquer entre elles. De cette façon, pas un ouvrier ne se rendra compte de l'agencement inquiétant des étages et des sous-sols, des trappes qui semblent n'effrayer nulle part, de l'importance exagérée de la chaudière, des tuyaux qui n'aboutissent à aucun robinet classique. Jusque dans la livraison des meubles, rien n'est normal dans ce château d'épouvante.

Or, il en faut, des meubles, pour un hôtel comme celui-là. Et surtout, il faut les payer, ce qui n'est pas tellement dans le caractère du Dr Holmes. Aussi, au bout de nombreuses échéances impayées, la société Toby, fournisseur des meubles, expédie-t-elle une armée de déménageurs avec un huissier pour récupérer sa livraison.

Plus de meubles ! Ils ont beau parcourir l'hôtel en tous sens, pas le moindre tabouret, le moindre guéridon ! « Doc » Holmes affirme d'ailleurs, avec hauteur, que personne ne l'a jamais livré ! Les déménageurs repartent avec l'huissier dépité, longeant un mur recouvert de papier peint, derrière lequel il y a une grande pièce sans fenêtres ni porte, et une tonne de meubles !

Cela n'est rien encore.

Suivons à présent une jeune veuve, jolie, riche, sans famille proche, venue pour visiter l'exposition de Chicago, le 1^{er} mai 1893. Elle avise le Holmes Castle : quatre tourelles, un large porche, des fenêtres claires en façade. Un air chic et avenant ! Elle entre. Une petite sonnette à la réception fait surgir, de derrière une tenture, Benjamin Pitezel, l'homme à tout faire, les yeux plus jaunes que jamais, le dos courbé par la civilité.

« Une chambre ? Mais bien entendu ! La meilleure ! Je me charge de vos bagages. Inutile de signer le registre, chère madame, la direction vous fait confiance. Nous recevons la " Gentry ". Si madame veut profiter de notre coffre-fort... par les temps qui courent il vaut mieux ne pas laisser traîner les valeurs. »

On la précède. On la guide, à grand renfort de courbettes, le long d'un couloir somptueux. Elle grimpe des escaliers discrets, où le bruit de ses pas est amorti par des tapis superbes. Une fois installée dans sa chambre, elle se met à l'aise. Assise devant une charmante coiffeuse, elle se refait une beauté. Un très beau miroir lui renvoie son image, le coquet désordre de ses bagages, de ses dentelles, de ses bijoux. Tout cela, le miroir le reflète... mais surtout dans l'œil du Dr Holmes ! Car celui-ci est juste en face de la jeune femme, derrière un miroir sans tain. Il est confortablement installé à son bureau, d'où il la surveille attentivement. C'est à lui, sans le savoir, qu'elle adresse ce sourire, c'est pour lui qu'elle brosse ses cheveux, disperse ses bijoux sur la coiffeuse. C'est sous ses yeux qu'elle revêt ce charmant déshabillé de nuit et s'étend sur le lit de satin.

Car c'est sous les yeux du Dr Holmes que s'endorment ainsi tous les pensionnaires, généralement des personnes seules, à qui l'on donne cette chambre. Que se passe-t-il ensuite pour eux ? Pour le savoir, revenons à la jeune Mrs. X, choisie à titre d'exemple dans la liste des victimes reconstituée péniblement plus tard.

Elle dort, et ne se rend compte de rien. Dans son bureau, le Dr

Holmes appuie sur une petite manette du tableau de commandes qu'il a devant lui. Un léger chuintement s'échappe du petit trou au pied du lit. Le gaz monte jusqu'aux narines de la jeune femme, qui meurt sans même se réveiller.

Cinq minutes plus tard, « Doc » Holmes pénètre dans sa chambre. Il la prend délicatement dans ses bras et l'allonge sur l'épais tapis. Derrière un tableau qu'il écarte, dans un petit creux du mur, il tire sur une autre manette et une trappe s'ouvre dans le plancher. Le Dr Holmes, avec des gestes d'habitué, y fait basculer le corps de sa cliente. Celui-ci dévale sur un authentique tapis roulant qui descend un étage, deux étages, trois étages, pour aboutir au premier sous-sol. Déjà, cela ressemble à un film d'épouvante, de pure imagination, et pourtant c'est la réalité. On nous pardonnera la suite : elle est non moins authentique.

D'abord la table de dissection : « Doc » Holmes a rejoint sa « cliente » par son ascenseur personnel. En blouse blanche, il la découpe soigneusement. Il jette une partie des morceaux, les plus tendres, dans une immense cuve d'acide. Les autres, il les enfourne dans la grande chaudière, qui est un véritable four crématoire. On pourrait croire l'opération finie. Mais l'acide et même la chaudière laissent malgré tout des déchets. Le Dr Holmes a prévu cela aussi dans les plans de l'hôtel. Un autre tapis roulant véhicule ces déchets jusqu'au deuxième sous-sol, où ils vont rejoindre d'autres déchets : les restes de celles, ou de ceux, parfois, qui ont précédé la jeune femme. Cette fois l'opération est terminée. Le Dr Holmes et son associé n'ont plus qu'à récupérer argent et bijoux.

Ce n'est peut-être pas par hasard que la même ville de Chicago s'est rendue célèbre par ses abattoirs, déjà mécanisés à l'époque. Le Dr Holmes s'en est-il inspiré ?

Dans tous les cas, la « production » du Holmes Castle a de quoi sidérer : au moins deux cents personnes !

Deux cents femmes et hommes, des femmes en majorité, semble-t-il, ainsi expédiés dans l'autre monde avec une méthode, une organisation et une célérité, en un mot un rendement jamais atteint dans l'histoire du crime individuel !

Deux cents personnes sur vingt mille qui visitent l'exposition de Chicago... soit un rendement de un pour cent. Le Holmes Castle était bien une usine à crime, parfaitement conçue et construite à cette fin. Encore ce chiffre de deux cents n'est-il qu'une évaluation, un chiffre officiel, en quelque sorte, puisqu'un jour il fallut bien essayer de faire les comptes. Et pour faire ces comptes, il fallut bien que la police déferle dans le Holmes Castle et y fasse une perquisition qui laissa les policiers dans l'état de stupéfaction que l'on imagine.

Que se passe-t-il pour que la police intervienne ? Quel est le grain de sable qui enraye la machine ?

Il se passe tout simplement que l'affreux Benjamin Pitezel, l'associé ingénieux à qui l'on doit probablement l'extraordinaire installation électrique du Holmes Castle, décide un jour de voler de ses propres ailes. Il quitte, en bons termes, le Dr Holmes, et s'installe à Philadelphie, où il ouvre une petite société : « Achats et ventes de brevets d'invention. »

Il se passe ensuite qu'un beau jour une formidable explosion secoue son laboratoire. Dans les décombres, on trouve un corps, sans nul doute celui de Benjamin Pitezel, victime de la science. Pitezel est assuré, sa veuve et ses cinq enfants ont droit à une indemnité importante pour l'époque : 10 000 dollars. La compagnie d'assurances paie.

Or, peu de temps après, une lettre anonyme informe ladite compagnie que : « Le cadavre n'est pas celui de Pitezel, mais un corps " anonyme ", qu'un certain Henry Howard s'est procuré à la Faculté de médecine " pour toucher l'argent ". »

Enquête de la compagnie d'assurances, qui fait exhumer le cadavre, constate qu'il s'agit bien de Pitezel et interroge Mrs. Pitezel, laquelle est bien étonnée ! Pour deux raisons. Premièrement, elle savait que son mari avait combiné avec Holmes ce faux accident de laboratoire. Pitezel devait la retrouver ailleurs, sous une autre identité. Les États-Unis sont vastes vers 1870. Deuxièmement, si c'est bien son mari qui est mort dans l'explosion, c'est que le Dr Holmes, au lieu d'un faux Pitezel, a mis le vrai. Et ça, ce n'était pas prévu au programme. Mrs. veuve Pitezel ne s'y attendait pas ! Par contre, elle se met à réfléchir à toute vitesse... et à comprendre : le Dr Holmes n'a pas terminé l'opération ! C'est elle qui a touché les dix mille dollars, et, si elle se tait, elle ne les gardera pas longtemps. Un jour ou l'autre, il faudra bien qu'ils passent dans la poche du Dr Holmes ! Et comment ? On peut le deviner, car déjà trois de ses enfants, confiés à la garde du Dr Holmes dans son château diabolique, ont respiré le gaz et disparu par les tapis roulants jusqu'au fond de la fosse du deuxième sous-sol.

Mrs. Pitezel raconte donc toute l'affaire du faux cadavre, devenu le vrai. Détail qui mérite d'être souligné : la compagnie d'assurances doit reconnaître qu'elle n'a pas été escroquée, puisqu'elle a payé le « bon » cadavre, et que Pitezel, même s'il a voulu escroquer la compagnie, a bel et bien été assassiné ! Mais la belle industrie du Dr Holmes va s'arrêter là, sur un graphique de bénéfices en pleine ascension : des milliers de dollars de l'époque. Car on remonte jusqu'à lui en cherchant ce Henry Howard, le fournisseur du cadavre anonyme. Henry Howard, c'était le Dr Holmes, bien entendu : une faute grossière

pour un homme si bien organisé. La lettre anonyme qui l'a dénoncé (injustement d'ailleurs) provenait d'un membre d'une autre filière contrôlée par le Dr Holmes.

Car, de temps en temps, selon l'inspiration du moment, il utilisait professionnellement « ses » cadavres. Proprement nettoyé, un squelette entier prenait un autre chemin que celui du deuxième sous-sol. « Doc » Holmes le vendait 75 dollars à la Faculté de médecine par l'intermédiaire d'un petit réseau. Et c'est l'un de ces pâles récupérateurs de squelettes, amateur de troisième zone, qui fit s'effondrer l'entreprise du Dr Webster, alias Mr. Holmes.

LE RETOUR DU PRISONNIER

Imaginons un jour de septembre. A l'orée d'un bois rouge et jaune, une ferme isolée. Un banc de pierre, un tas de bois, un chien qui dort. A l'intérieur, dans la grande salle commune, une cheminée comme on n'en fait plus : immense, en pierre taillée, noircie par des années de feu de bois.

Le feu craque, siffle, éclate. Les grandes bûches s'effondrent parfois. C'est un bon feu réconfortant, qui chauffe un peu trop pour cette journée d'automne à peine pluvieuse. Image classique de tranquillité, de calme et de bonheur.

Devant cette cheminée un homme et une femme contemplent les flammes.

Leur dialogue de ce soir-là ne peut être reconstitué que par leurs aveux, laborieusement recueillis plus tard par les gendarmes. L'essentiel en est probablement exact, à quelques mots près.

L'homme parle.

« Tu crois qu'il dort ? »

La femme tend l'oreille, étudiant le silence, au milieu des craquements du bois.

« Maintenant il dort, c'est sûr !

— Il t'a battue ?

— Non.

— Tu m'avais dit qu'il te battrait !

— Il était trop saoul. Il n'a pas eu le temps. De toute façon, il me battra sûrement. Il me bat toujours. »

L'homme tisonne le feu pensivement. C'est un maigrichon, d'une quarantaine d'années. Une sorte de vieil adolescent aux traits marqués, à la tignasse noire et épaisse, au front buté.

« Va voir s'il dort bien. »

La femme se lève mollement, l'air maussade, et se dirige vers l'escalier qui mène aux chambres sous le toit. Son pas fait craquer quelques marches. Là-haut, elle ouvre une porte avec précaution, redescend.

« Alors ?

— Il ronfle comme un bienheureux ! »

La femme a dit cela d'un ton presque attendri. Le ton un peu moqueur que l'on prend pour parler des petits défauts des gens que

l'on connaît bien. Elle a dit : « Il ronfle comme un bienheureux », comme si c'était agaçant mais en même temps réconfortant, cet homme qui ronfle là-haut, dans le grand lit au premier étage.

« Tu m'énerves ! Je ne te demande pas s'il ronfle, je te demande s'il dort ! Je me méfie de lui...

— Oh, y a vraiment pas de quoi ! »

Du même air las et résigné qu'elle aura plus tard pour affronter la foule au palais de justice, la femme a regagné sa chaise devant le feu, qu'elle se met à contempler à nouveau. Physiquement, elle est tout le contraire de son compagnon. Aussi ronde qu'il est maigre, aussi blonde qu'il est noir. La quarantaine elle aussi, mais une quarantaine aimable, bien qu'un peu fanée.

L'homme la regarde maintenant de travers, l'air mauvais :

« Si c'est lui que tu veux, dis-le tout de suite !

— Te fâche pas ! Viens plutôt te coucher !

— Non ! il faut qu'on parle.

— Mais on en a déjà parlé des centaines de fois. Qu'est-ce que tu veux de plus ? Il est là de nouveau. On n'y peut rien. Tu ne peux pas t'y faire ? »

L'homme ne peut pas s'y faire. Non. Il hoche la tête en silence, les dents serrées en regardant le feu. Des tas de choses se bousculent dans sa tête, aussi vite pensées, aussi vite abandonnées. Des tas d'idées irréalisables, trop compliquées. Celle qu'il va retenir est pour lui la plus simple. C'est aussi sûrement la plus épouvantable.

Mais revenons au début de cette histoire, pour comprendre ce qui va se passer devant cette cheminée.

En 1930, Jean Martin est fermier dans un petit hameau de la région de Montbrison.

Il vit avec sa femme Isabelle, et les deux filles de cette dernière, Juliette et Marie.

Juliette et Marie, quatorze et seize ans, sont nées d'un premier mariage de leur mère. Un premier mariage qui fut moins confortable que le dernier, disons même misérable. Isabelle et ses deux filles trimant du soir au matin, plus servantes que fermières, ont abandonné avec soulagement leur premier mari et père, lorsque le malheureux a succombé à la maladie et à la misère.

Encore fallait-il trouver de l'embauche, ce qui n'était pas facile.

Jean Martin, fermier riche et bon vivant, avait besoin de bras, justement.

Des bras pour lui faire la soupe, et le ménage, s'occuper des poules et du verger, des bras aussi pour le tour de son cou. A quarante ans, célibataire, il trouve donc plus intéressant d'épouser les bras dont il a besoin. Ainsi, en même temps qu'une femme solide, encore jeune, il hérite de deux filles aussi solides et en âge de travailler. En somme, un de ces mariages de campagne, qui ressemblent plus à une association qu'à une histoire d'amour.

Pourtant, Isabelle est amoureuse de son nouveau mari. Il faut dire qu'elle est facilement amoureuse. Surtout si on l'épouse. Isabelle est une âme simple, dans un corps simple.

Qu'un homme s'occupe d'elle et lui demande de l'aimer, et elle l'aime. On le verra plus tard.

En attendant, à la ferme de Jean Martin, tout le monde est à peu près heureux : le mari et son épouse qui s'aiment, les deux filles, Juliette et Marie, qui mangent à leur faim.

Les deux adolescentes ont donc un beau-père tout neuf, de quarante ans, en pleine force de l'âge. Et ce beau-père, un jour, au détour d'un sentier aperçoit Juliette, la plus jeune, en compagnie d'un coquin de son âge qui s'affaire activement. Le fermier est réputé pour avoir le coup de pied au derrière vif, et le garçon détale.

Mais l'incident va avoir des suites inattendues. Le beau-père, en effet, veut se lancer dans un discours moralisateur — qu'il a bien du mal à tenir. Les manières qu'il adopte en famille, cette façon qu'il a de tirer complaisamment sur le corsage de sa propre femme, ne lui permettent guère de jouer les petits saints devant la gamine, qui lui rétorque vertement :

« Dis donc ! Et le jour où maman s'est sauvée en chemise jusqu'à la grange, parce que tu lui courais derrière, devant tout le monde ? »

Difficile de répondre à ça, d'autant plus que c'est exact. Jean Martin ne répond donc rien, ou pas grand-chose, mais regarde s'éloigner sa petite belle-fille d'un air songeur... La gamine ressemble à sa mère. Ce n'est plus une gamine d'ailleurs. A la campagne les jeunes poussent vite ! Et cette petite Juliette est bien délurée pour son âge.

Quant à Marie, qui a seize ans, le beau-père se rend vite compte qu'elle est largement en avance sur sa cadette. Laquelle des deux est la plus accessible ?

A la fin de l'été, il a résolu la question. Il s'avère que les deux l'étaient. Malgré sa grande simplicité, Isabelle, la mère, se rend bien compte que son mari ne considère plus ses deux « gamines » comme ses filles. Jean Martin a désormais son petit harem. Juliette et Marie ne semblent pas s'en plaindre.

Que faire ? En parler à quelqu'un, au curé par exemple ? S'il est

fidèle à l'église le dimanche, Jean Martin ne fait qu'entrer et sortir. Il n'a pas besoin de l'aide de Dieu, et le seul péché qu'il prend en considération, c'est le pain que l'on gâche.

Alors Isabelle supporte. Comme elle peut. Depuis qu'elle a compris, d'ailleurs, elle n'a tenté qu'une fois d'en parler à son mari, et elle n'a pas recommencé. Jean Martin est entré dans une colère si violente, que mère et filles ont écopé des mêmes gifles, sans distinction d'âge ni de préséance. Il ne reste plus qu'à se taire.

Et on se tairait longtemps, si un deuxième larron ne venait s'en mêler. C'est le frère de Jean, Antoine. Un personnage fort intéressant lui aussi.

Beaucoup plus dépourvu de moralité que son frère aîné, Antoine sort de la prison de Clairvaux. Il vient d'y faire l'un des nombreux séjours que lui offre l'administration de temps à autre.

A trente-cinq ans, Antoine considère en effet qu'il vaut mieux s'approprier le bien d'autrui, quitte à faire quelques tours en prison, plutôt que travailler. Seulement, à chacune de ses récidives, les séjours allongent, et cette fois-ci, Antoine, trouve autre chose. Après tout, il a un frère riche, qui vit à la campagne, et l'air de la campagne lui fera du bien.

Il débarque donc à la ferme, y découvre sa belle-sœur Isabelle, la trouve charmante, accueillante, et bien triste. Elle aime toujours son mari, bien sûr, mais c'est pour elle de plus en plus difficile. On a beau être simple et fidèle, c'est dur de partager son mari avec ses propres filles.

Mis au courant, Antoine voit là la chance de sa vie. Lui qui sort de prison ne craint pas de mettre de l'ordre dans une situation aussi amoral que celle-là. Il va voir les gendarmes et leur explique : « Mon frère est un scélérat. Il a violé ses deux belles-filles, il terrorise sa femme, la justice doit faire quelque chose ! »

On ne peut pas dire qu'il ait tort. C'est vrai que Jean Martin abuse de son autorité, c'est vrai qu'il a aussi abusé de ses deux belles-filles mineures. Interrogées, elles parlent, et leur mère aussi. Antoine, bien entendu, a fait ce qu'il fallait pour convaincre les trois femmes de parler.

On éloigne les deux jeunes filles, qui se retrouvent dans un orphelinat, et Antoine Martin, le frère cadet, le justicier repris de justice, se retrouve en possession d'une ferme et d'une femme. Une ferme à l'orée d'un bois, et une femme simple et douce. Car, pendant les deux ans que passe son mari en prison, Isabelle s'accommode de son nouvel homme. Elle est raisonnable. Puisque la justice a décidé qu'elle n'avait plus de mari, elle prend celui que le hasard lui donne.

La vie continue.

Mais un matin de septembre, les portes de la maison d'arrêt de Montbrison se rouvrent pour le frère aîné. Nanti de son balluchon, Jean Martin, bien décidé à récupérer son bien, sa femme et ses droits, empoche rageusement son pécule de libéré et avale en quelques heures la distance qui le sépare de la ferme.

Antoine et Isabelle sont quasiment surpris au lit. Face à face, les deux frères s'affrontent du regard et des poings. L'avantage est vite pris par l'aîné : Jean est costaud et fou de rage. Antoine est malingre, et pris en flagrant délit. Une fois Antoine bien rossé, Isabelle, à son tour, reçoit la volée qu'elle mérite. Maintenant, on peut discuter ! Car, aussi incroyable que cela paraisse, on discute !

Jean Martin s'assoit en bout de table dans la grande salle commune, exige à manger, et expose la situation.

« Bon ! A partir de maintenant, le maître c'est toujours moi ! Je ne mets personne à la porte, à deux conditions : et d'une, Isabelle reste ma femme, et celle de personne d'autre ; et de deux, Antoine travaille, s'il veut manger ! De plus, il dort dans la grange ! Je ne veux pas d'un traître sous mon toit ! »

Car l'honneur, c'est bien beau, mais Jean fait un calcul de paysan. On lui a retiré les deux filles, donc il manque deux paires de bras à la ferme. Le salaud de petit frère va les remplacer. Quant à Isabelle, elle obéira. Elle a toujours obéi. Il suffit à Isabelle qu'elle ait un maître.

Et, apparemment, tout le monde est d'accord. Isabelle baisse la tête sans mot dire, et Antoine va établir ses pénates dans la grange.

Deux jours passent. Disons, plutôt, deux rounds d'observation, pendant lesquels Jean Martin visite ses terres en sifflant son chien, tandis qu'Isabelle et Antoine courbent l'échine.

Le jour du troisième round arrive. Ce jour-là, en partant pour la foire, Jean Martin dit :

« Isabelle, je rentrerai tard ! Chauffe mon lit et attends-moi sagement, ou gare à tes côtes ! Quant à toi, Antoine, il y a du bois à couper pour l'hiver. Occupe-toi de ça, et de ça seulement ! Qu'on ne te voie pas rôder autour de la maison ! »

Antoine coupe du bois pendant un moment, la rage au ventre. Puis il jette sa hache et rejoint Isabelle.

« Ça ne peut plus durer ! Il faut que tu choisisses ! C'est mon frère ou moi !

— Mais c'est toi que je veux, Antoine !

— Alors prouve-le ! Dis-le-lui ! Dis-lui que c'est moi que tu veux !

— Mais il me battra...

— S'il te bat, on verra bien ! »

Isabelle a voulu prouver. Elle a attendu son mari toute la journée, assise sur une chaise dans la cuisine, pendant que son courageux amant se terrait au fond de la grange. Mais le mari est rentré complètement ivre. Il s'est abattu en hurlant de rire sur le lit conjugal, pour s'y endormir d'un sommeil de plomb, sans aucune discussion possible.

Nous voilà revenus à ce soir de septembre 1932, devant la grande cheminée de la ferme. Cette cheminée immense, comme on n'en fait plus de nos jours... où un bœuf entier pourrait rôtir à l'aise.

Isabelle vient d'aller vérifier que son mari « dormait comme un bienheureux... ». Quant à Antoine, décidément, il ne peut pas s'y faire.

« Mon frère est un porc ! Il mériterait qu'on le saigne ! Comme un porc qu'il est ! »

L'idée de supprimer son frère a probablement germé dans la tête d'Antoine, deux jours plus tôt, peut-être même dès le moment où il a su que Jean allait rentrer. Quand le supprimer, comment, et avec quoi ?

Antoine rumine devant la cheminée où brûlent toujours les grandes bûches qu'il a sciées lui-même le matin. Lentement, sa première décision prend forme, il se sait beaucoup moins costaud que son frère. Dans une bagarre, il n'aura jamais le dessus. Il faut donc commencer par assommer Jean, pendant que c'est possible. Il se redresse brusquement :

« On va le tuer ! »

Isabelle fait « Ah ? » d'un ton interrogatif et peureux. Ces hommes, finalement, lui font peur. Elle les aime bien quand ils ne lui posent pas de problèmes insolubles, mais quand ils décident de donner des coups, de faire l'amour ou de tuer, Isabelle est incapable de les contredire.

« Trouve-moi un marteau, Isabelle ! »

Isabelle trouve un marteau. Antoine l'assure fermement dans sa main droite, et ordonne :

« Ouvre-moi la porte, Isabelle ! »

Isabelle ouvre la porte. Antoine monte l'escalier, Isabelle sur ses talons. Dans le grand lit, Jean Martin ronfle comme un bienheureux. Trois coups de marteau violemment assenés le cueillent en plein sommeil, sans qu'il ait bougé d'un pouce. Isabelle se penche.

« Il n'est pas mort ! »

Non, il n'est pas mort. Alors la rage s'empare d'Antoine. Il jette le

marteau, se précipite vers la cuisine et s'empare d'un grand couteau à découper. Isabelle attend. Elle regarde. Elle regardera tout jusqu'à la fin. Elle aidera même de temps en temps.

Est-elle d'accord ? Peut-être. Peut-être pas. De toute façon, pour elle, un seul violent dans la maison vaut mieux que deux ! Elle ne voit pas d'autre issue à sa situation.

Antoine a dit : « Mon frère est un porc, il faut le saigner comme un porc. » C'est ce qu'il va faire. Il prend le temps qu'il faut et trois seaux. Il le racontera lui-même au procès. Ensuite, il dépose le corps exsangue de son frère dans la grande cheminée, au milieu des bûches. Et il regarde avec Isabelle brûler le feu énorme, jusqu'au petit matin, en tisonnant inlassablement les bûches. Ils ne feront même pas disparaître les cendres.

Quelque temps plus tard, Isabelle montre aux gendarmes une lettre soi-disant écrite par son mari, lui disant qu'il l'abandonne, qu'il a trouvé une autre femme en Belgique et ne veut plus d'elle. Et, bien innocemment, elle demande le divorce.

Des mois plus tard, sur la table des pièces à conviction du tribunal de Montbrison, le greffier déposera un marteau, un couteau et un grand seau de cendres. Car le plus extraordinaire est bien ce dernier détail, qui a de quoi faire frémir : Pendant des mois après le crime, soir après soir, à la veillée, Antoine tisonne le feu en remuant les cendres de son frère ! Et Isabelle pend la marmite dans la cheminée, sans crainte, sans souvenir, sans émotion ! Jusqu'à ce que les gendarmes, à l'issue d'une longue enquête, viennent recueillir les cendres de ce qui fut Jean Martin, joyeux quadragénaire qui avait cru régner sur deux filles et une femme soumises. Et un frère malingre...

Cela n'empêchera pas Antoine et Isabelle de plaider le crime passionnel ! Antoine seul fut exécuté.

La ferme isolée à l'orée du bois existe toujours, avec sa grande cheminée comme on n'en fait plus.

LE LIT DE LA MARQUISE

Un matin de 1955, le soleil se lève sur un de ces châteaux dont les tours crénelées ne défendent que des toits d'ardoise, et dont les façades Renaissance ouvrent sur des hectares de forêts, de vignes et d'abord de pelouse : un château comme en voit beaucoup en Touraine et en pays d'Anjou. Avec une différence, toutefois : celui-ci est habité par sa famille d'origine — ce qui est beaucoup plus rare.

Dans les ancêtres du marquis de X on compte un sénéchal d'Anjou, le mari de Charlotte de France (fille naturelle d'Agnès Sorel et de Charles VII), le mari de Diane de Poitiers, un maître de cérémonie de Louis XVI. Le nom est d'ailleurs en train de se perdre. Le marquis n'a eu que trois filles. Il a réussi à en marier une honorablement. Les deux autres ne sont pas loin de coiffer Sainte-Catherine et s'ennuient à mourir dans ce château de quatre-vingt-dix-huit pièces ! Les seuls hommes qu'elles rencontrent quotidiennement sont le vieux jardinier et son fils de vingt ans, Gustave, qui vient de rentrer de son service militaire. Il l'a fait à titre auxiliaire étant affligé d'un pied bot. De plus, il porte des lunettes de myope, il est petit et rondouillard.

Marie est l'aînée des filles du marquis. C'est aussi la moins belle : un peu forte, sauvage, avec de longs cheveux bruns qu'elle tournicote en un chignon sans grâce. Ses deux sœurs la comprennent mal. Marie se tient comme une paysanne. Elle affectionne les grosses chaussures et les écharpes tricotées à la main. Elle court la campagne, discute avec les paysans, grimpe sur les tracteurs. Ses études, son milieu, son éducation, rien ne semble lui convenir. C'est le « canard dans une couvée de cygnes », dit-on autour d'elle. Pourtant... de là à choisir Gustave pour se distraire !

Gustave n'est pas seulement laid, myope et contrefait. Il ne sait pas faire grand-chose. Pour l'instant, le marquis l'emploie indifféremment comme chauffeur, plombier et homme de peine, surtout parce qu'il est le fils du jardinier. Dans la petite maison de ses parents, à bonne distance du château, Gustave vit au milieu des poules, des chiens, et du linge étendu.

Bien plus tard, quand le drame aura fait la « une » des journaux, des journalistes fouineurs essaieront de reconstituer le départ de cette aventure entre Marie, la fille du marquis, et Gustave, le fils du jardinier. Pour autant qu'on puisse se fier à ces journalistes, l'histoire aurait commencé ainsi :

Un matin de 1955, alors qu'elle se promène le long d'un chemin de

terre, Marie croise le jardinier sur son tracteur. Gustave, le fils, marche derrière. Marie ne connaît pas Gustave. Il rentre tout juste de son service militaire auxiliaire et ne s'est jamais approché du château à moins de cent mètres. Gustave ne connaît pas Marie. Il sait qu'elle existe, c'est tout.

Ce matin-là, Marie s'arrête sur le chemin et toise le fils du jardinier, de son pied bot à ses lunettes.

« Bonjour !

— Bonjour », répond Gustave mal à l'aise.

Mal à l'aise, dit son père, il l'est toujours devant une femme. Son pied bot ne l'aide pas à faire le fanfaron. Mais il l'est plus encore devant celle-là : d'une part, c'est la fille du château, d'autre part, elle a une façon presque gênante de dire « bonjour », en le regardant droit dans les yeux, d'une manière provocante si l'on en croit le récit du père de Gustave... qui voit ce jour-là son fils rester plus stupide encore que d'habitude. A tel point que lorsque la jeune fille s'éloigne, il doit le rappeler à la réalité.

« T'as fini de faire la bête ? Elle ne va pas te manger tout de même ! »

« Si j'avais su ! » confiera-t-il plus tard.

A vrai dire, dans le village, on a bientôt le sentiment que Marie guette Gustave, comme un chat guette une souris. Lui-même, bien plus tard, avouera son désarroi devant l'attitude de cette femelle qu'il croyait inaccessible. Elle est à tous les coins de bois, au détour de tous les chemins, et, chaque fois qu'elle le rencontre, elle lance ce « bonjour » qui le paralyse de surprise et de gêne.

Peu à peu, pourtant, la gêne s'estompe. Marie se met à lui parler. Elle fait quelques pas avec lui, puis ils s'assoient sur le même banc, puis ils se disent « à demain », puis... « à ce soir ».

Que Marie fascine Gustave, on l'imagine aisément. Au dire des villageois, malgré son absence de beauté, son mélange de bonne éducation et de provocation vulgaire a de quoi tourner la tête à ce garçon peu gâté par la nature. La chance de Gustave — ou plutôt son malheur — c'est d'être le seul mâle de la place, le seul mâle quotidiennement accessible, dans cette immense propriété.

De surcroît, le fils du jardinier est un faible. Il doit bien avoir l'étrange sentiment qu'on se joue de lui... mais, dans sa morne situation, ce n'est pas si désagréable. Pourquoi résisterait-il à cette mante religieuse ?

Hélas, les ragots vont bon train. Il est admis maintenant que la demoiselle du château « tourne autour de Gustave ». Il est certain aussi que le Gustave va « se faire des ennuis » s'il continue. Car le bon

sens villageois a raison : « Rien de bien ne peut sortir d'une histoire pareille » ; « Il faut que chacun tienne sa place. » Si Marie est dévergondée, c'est son affaire : la fille du château peut tout se permettre. C'est Gustave qui a tort.

Au château, semble-t-il, on ne s'inquiète pas à l'époque. On est un peu résigné à une certaine excentricité de la part de Marie. En réalité, personne ne sait, à part Gustave, jusqu'où va l'excentricité de Marie. Et elle va très loin.

Si l'on en croit les confidences et les ragots tardifs, les journées, pour Marie et Gustave, se dérouleraient ainsi :

A 10 heures du matin, Marie va chercher Gustave et l'invite à la rejoindre dans la grange.

A 2 heures de l'après-midi, Marie va rejoindre Gustave dans la cabane du jardinier.

A 6 heures, Marie va surprendre Gustave dans sa chambre.

Sans doute y a-t-il là quelque exagération, mais il semble certain, en tout cas, que Marie témoigne à l'époque à Gustave un enthousiasme flatteur... et vraisemblablement fatigant. A tel point qu'un beau jour Gustave annonce :

« Je pars à Paris. Je serai maçon. Je veux apprendre un métier. »

Il s'éloigne délibérément de cette femelle dévorante ! S'il savait, il s'enfuirait plus loin encore.

Quant à Marie, elle reste au château à s'ennuyer. Et tout le monde pense que c'est très bien ainsi. Mais les journées de Marie sont redevenues longues. Huit mois passent, pendant lesquels elle traîne son ennui à travers champs, puis un jour elle annonce :

« Je vais à Paris. »

La véritable raison de ce départ brusqué, Gustave la découvrira sous la forme d'un billet péremptoire :

« Viens me chercher. Je ne peux plus me passer de toi. Je t'épouse. »

Gustave n'a d'ailleurs même pas le temps d'aller chercher Marie : c'est elle qui débarque chez lui.

Janvier 1956, les jeux sont faits. Marie, fille du marquis de X..., a bien voulu prendre pour époux un dénommé Gustave, plâtrier, dont on se demande encore s'il a donné une seule fois son avis.

« C'est comme ça », dit Gustave.

A partir de ce mariage, on peut schématiquement résumer les événements ainsi :

1957 : un petit garçon, une pièce, une cuisine. Gustave travaille. Marie aime Gustave.

1959 : deux petits garçons, deux pièces, une cuisine, Gustave travaille toujours, Marie aime toujours Gustave, apparemment.

1961 : Marie est à nouveau enceinte. Quatre pièces en désordre, envahies de lessive. Gustave travaille. Marie s'ennuie. Les jeux sont finis, et cette fois, rien ne va plus.

On peut reconstituer l'état d'esprit de Marie à ce moment sans grand effort d'imagination. C'est ennuyeux la vaisselle, c'est ennuyeux de faire son lit, de faire le ménage, la cuisine, le marché. C'est ennuyeux de faire des enfants. C'est ennuyeux de dormir avec Gustave. Car Gustave dort. Il travaille dur pour nourrir tout ce monde et rentre vanné. Il est loin, l'érotisme de derrière le potager du château. Or, ce que Marie n'a jamais supporté, c'est justement l'ennui. La situation se dégrade.

1963 : Marie s'ennuie tellement qu'elle ne fait plus la vaisselle, ni le ménage, ni rien d'autre d'ailleurs. Marie réfléchit.

Cette vie ne lui va plus. Cette aventure est un cul-de-sac dont il faut se sortir d'une manière ou d'une autre. Les grilles du château se sont refermées derrière elle : inutile d'aller tirer la cloche du portail. Le marquis ne le tolérerait pas. Par contre, la branche maternelle de la famille, la branche roturière comme on dit, ferait peut-être quelque chose. Sûrement même. Marie va donc voir un oncle, riche et compréhensif, et lui présente sa version des faits.

« Cette vie est sordide. J'ai cru aimer cet homme, mon oncle. J'ai cru pouvoir ignorer les différences de nos familles. Je m'aperçois maintenant de mon erreur. Gustave est un valet. Il le sera toujours. Un valet médiocre, à qui j'ai eu le tort de donner des enfants, car il est incapable de les nourrir décemment. »

L'oncle prête vingt millions. Marie achète un commerce, dans une autre ville. Son mari la suit, docilement comme d'habitude, sans savoir ce qui l'attend.

Pendant quelques mois, il a la naïveté de croire que tout va s'arranger. Marie ne le poursuit plus de ses assiduités. Le commerce est florissant ; il s'en occupe avec sa femme. Les enfants vont à l'école. M. Gustave Y... et M^{me} née de X..., commerçants aisés, trois enfants, dix ans de mariage. L'histoire devrait s'arrêter là.

En réalité, Gustave ne sait pas que le facteur a pris sa place. Comme dans les vaudevilles. Un jour, Marie a ouvert sa porte à ce visiteur en képi. Elle l'a toisé, et elle a probablement dit : « Bonjour » d'une certaine façon. Le facteur s'est peut-être senti un peu gêné. Mais ça n'a pas duré. Gustave ne sait pas encore tout cela. Et, un jour, le ciel lui tombe sur la tête. Dans son courrier, un beau matin, il trouve une

drôle d'enveloppe. A l'intérieur, une convocation : « Conciliation en divorce. » Gustave, bien entendu, ne comprend rien. Il n'a jamais rien compris. Pourtant, cette fois, au lieu de subir, il s'insurge. Divorcer ? Mais pourquoi d'abord ? Et les enfants ? Après avoir fait tout ça ?

Marie n'a pas d'explications à donner. Marie est redevenue marquise. Si Marie a un amant dans les P.T.T., ça ne regarde en aucune manière le fils du jardinier ! D'ailleurs c'est vite réglé. Le soir de la non-conciliation, la marquise fait les valises du fils du jardinier, les dépose sur le trottoir, et déclare en toute simplicité : « Ici, ce n'est pas chez toi. Va-t'en. » Il est vrai que c'est elle qui a l'argent. Gustave est renvoyé, comme le domestique qu'il n'a cessé d'être.

Que croit-on que fait cet homme qui n'a jamais cessé d'être dominé ? Il a une réaction de faible. Le lendemain, sur le mur du magasin, il y a une grosse lettre, peinte en rouge, symbolique. Ce que Gustave n'a même pas osé dire : un « P » tout seul.

Il a mis dix ans, le fils du jardinier, à exprimer par une lettre ce qu'il pense obscurément de sa marquise d'épouse. Le graffito vengeur, au moins, devrait suffire à venger ce pusillanime. Mais ce n'est pas tout. Gustave n'est pas seulement mis à la porte, éloigné de ses enfants, il est aussi humilié. Il rôde, la rage au cœur, aux alentours du magasin dont il s'était, dans sa candeur, cru aussi le patron. Et il lui faut supporter de voir ce maudit facteur entrer et sortir de la boutique, répondre au moindre appel de la marquise boutiquière, comme il l'a fait lui-même pendant des années.

Pour cet infirme déjà complexé, impossible de rester là à serrer les poings, de ruminer une pareille rage indéfiniment. C'est la rage des faibles, longtemps souterraine, impossible à endiguer. Cette impossibilité, le président du tribunal ne la comprendra pas. Pour lui, Gustave s'était habitué à vivre aux crochets de sa femme. Ce fils de jardinier misérable avait fini par avoir une voiture, il allait à la chasse !

« Cet homme a tué par intérêt ! Messieurs, vous jugerez un crime odieux ! »

MM. les jurés pensent que non, tout compte fait. Ce meurtre n'est ni passionnel, ni sordide. Ce meurtre est indéfinissable.

Le fils du jardinier fera sept ans de réclusion. Pour être entré dans la boutique de la marquise, en coup de vent, un matin de janvier, pour avoir dit : « Bonjour, putain ! » et tiré quatre balles de sa carabine de chasse à répétition. Il est ressorti en hurlant à la foule stupéfaite : « Je l'ai tuée ! » Au facteur, il a dit : « J'ai tué ta maîtresse. » Au premier agent de police, il a dit : « J'ai tué ma femme. »

Dix ans auparavant, son père lui avait dit, si l'on en croit l'un des chroniqueurs qui suivirent cette affaire :

« T'as fini de faire la bête ! Elle ne va pas te manger, tout de même !
»

MONSIEUR ET MADAME DE... OU LE TRIBUNAL PRIVÉ

En juin 1920, la police n'a aucune raison de mettre son nez dans les affaires de Monsieur et Madame De...

Tout au long de ce dossier, ils resteront Monsieur et Madame De..., sans précision. Non que l'anonymat soit de rigueur, mais le nom n'a pas vraiment d'importance. C'est la particule qui en a.

Et puis enfin, cette famille riche et noble a tout fait — on va voir jusqu'à quel point — pour qu'on ne parle pas d'elle et qu'on préserve ses héritiers. Épargnons-les, ils ne sont pour rien dans cette affaire de famille qui n'aurait pas dû devenir publique, si tout le monde avait respecté la loi du Milieu.

Nous sommes très exactement en juin 1920. Au château De..., on parle dans le grand salon comme dans beaucoup d'autres du traité de Hongrie et des affaires de l'État. Il y a là Monsieur et Madame De..., en compagnie de leur belle-sœur, Madame De... aussi. Pour simplifier, car la belle-sœur est un témoin important, donnons-lui son prénom : Alice.

Monsieur De..., en dehors de son rôle de châtelain, s'occupe beaucoup des arbres de la région, et il exploite ceux de son domaine. Il a trente-cinq ans, mais assez peu l'air d'un châtelain, à vrai dire. De taille moyenne, c'est un personnage triste et falot, nanti de grandes oreilles, d'un nez de tapir et d'un menton fuyant. L'habitude de porter des cols ronds et fermés haut ne l'avantage pas sur le portrait de famille, le dernier de la galerie du château. Il faut dire que ce portrait est une photo reproduite sur métal, faite le jour de ses vingt ans, et qui détone encore plus dans la lignée des portraits à l'huile de la famille.

Madame De... est épouse et mère de famille. Sa vie n'est pas des plus excitantes, si l'on met à part les classiques invitations à prendre le thé, et l'éducation des enfants.

Quant à la belle-sœur Alice, elle ne fait que de courts séjours au domaine, elle habite la ville.

Ce soir-là pourtant, elle est là. C'est à elle que l'on doit de pouvoir reconstituer l'ambiance qui précède le drame : une ambiance comme chaque soir, d'une tristesse et d'une morosité bien élevées.

C'est Monsieur De... qui parle, après un long silence.

« Je suis un peu fatigué. Si vous le permettez ma chère, je me

coucherai de bonne heure.

— A dix heures ! Vous ne sortez pas ce soir ? »

La question est mesurée, mondaine, mais contient un sous-entendu amer dont la belle-sœur connaît parfaitement la raison. En tout cas, Monsieur De... l'ignore courtoisement et se retire dans ses appartements. Le couple fait chambre à part.

Madame De... et Alice ne tardent pas à faire de même.

Bientôt le silence est presque total dans le château. C'est l'heure où les boiseries craquent.

Soudain, deux coups de feu éclatent, un peu espacés.

Complètement affolé, Monsieur De... surgit sur le palier des chambres du premier étage, où il se heurte aux enfants à peine éveillés, ainsi qu'à Alice en chemise de nuit.

« Appelez le médecin vite !

— Mais qu'est-ce qu'il y a ?

— La garce ! elle a voulu se suicider ! »

Le mot inhabituel a résonné aux oreilles de tout le monde.

Suicide ? Pour arriver à comprendre ce qui se passe, il faut quelques minutes.

Madame De... est sur son lit, la bouche ensanglantée, un trou horrible à la place de l'œil droit, mais l'œil gauche est toujours vivant, halluciné, et ses mains crispées bougent.

Alice reprend assez vite son sang-froid, éloigne les enfants, et, en attendant le médecin, écarte l'oreiller que la malheureuse serre sur son visage. Elle examine le revolver abandonné sur le traversin et s'adresse au mari :

« Vous dormiez à côté d'elle ? c'est inhabituel !

— Je dormais à côté de ma femme, oui ! Inhabituel ou pas, c'est mon droit. Je ne me suis pas douté de ce qu'elle faisait. C'est le revolver de son frère.

— Mais jamais elle n'a parlé de suicide ! Je suis persuadée qu'elle est incapable de ça ! Ses sentiments religieux sont beaucoup trop profonds pour qu'elle en arrive là !

— Alors, c'est un accident ! »

Madame De... respire encore péniblement. Par moments elle semble vouloir se lever, où tendre le bras comme pour repousser quelqu'un où s'accrocher à quelqu'un. Ses yeux s'ouvrent et se ferment, puis le coma la prend d'un seul coup, elle ne bouge plus. Une des balles est entrée par la bouche. L'autre a pénétré par l'oreille gauche, et est ressortie en emportant l'œil.

Lorsque le médecin arrive, Monsieur De... le reçoit, lui explique :

« Ma femme est neurasthénique. Son frère s'est déjà suicidé, elle avait gardé l'arme chez elle. J'ai bien peur que ce soit dans la famille. »

Les jours passent. Sur son lit de clinique, défigurée, Madame De... regarde tourner autour d'elle les infirmières, les médecins. Elle parle à peine, très mal (une des balles a presque tranché la langue) et, dès qu'on lui parle de son suicide, s'enferme dans un mutisme farouche.

Le chirurgien rassure la famille. Les blessures sont graves et douloureuses, mais elle a de bonnes chances de s'en tirer. Son moral n'est pas des plus brillants, elle s'enferme dans un état dépressif, et l'on ne peut rien tirer d'elle, pas un mot, sur les raisons et les circonstances de son acte.

Toutefois, un soir, elle réclame un prêtre pour se confesser. Seul le prêtre pourrait parler. Il ne le fait pas, bien sûr.

L'entourage essaie pourtant de comprendre ce qui a pu pousser au suicide une femme comme Madame De..., si réservée, si bien élevée, si chrétienne, si digne, si riche aussi.

Il y aurait bien la jalousie, car il y a une autre femme. Tout le monde est au courant. C'est une liaison qui coûte cher à Monsieur De..., d'autant plus cher qu'il ne s'agit pas d'une simple « gourgandine », comme on dit en 1920, mais d'une autre Madame De... désargentée. C'est plus grave. Il en est éperdument amoureux, et ne peut plus s'en passer.

Alors, suicide par jalousie ? Mais pourquoi tout d'un coup, alors qu'elle n'a eu jusqu'à présent qu'une attitude amère, certes, mais si réservée, et si loin du désespoir ?

Cette liaison dure depuis longtemps, et chez les De... on garde la face. On ne se laisse pas aller comme dans le peuple. Par exemple, Monsieur De... n'a pas l'habitude de traiter sa femme comme il l'a fait le jour de sa tentative de suicide, quand il s'est exclamé devant les enfants : « La garce ! elle a voulu se suicider ! »

Enfin, Madame De... est guérie. Les semaines ont passé sans que rien ne transpire du drame à l'extérieur. La presse locale est priée de ne pas ébruiter une tentative de suicide chez les De... Défigurée à jamais, la châtelaine retrouve ses enfants, son mari, sa belle-sœur, et l'heure du thé.

Et pourtant, il va y avoir un jugement. Très particulier, il est vrai, et très privé. Mais personne en dehors d'un petit cercle d'initiés ne le saura avant longtemps.

A la fin de l'été, au cours d'un bel après-midi, neuf invités arrivent au château. Il y a des parents de Madame De..., des parents de

Monsieur De..., trois de chaque côté, deux avoués et un notaire. Les mêmes qui conclurent quelques années auparavant le mariage du couple, dans lequel Madame De... avait apporté sa fortune personnelle.

Tout le monde se réunit dans le cabinet du mari. Madame De... est là, assise non loin de lui, son œil unique regardant droit devant elle. Les parents s'installent, et le plus âgé prend la parole.

« Mon cher, vous vous doutez sûrement du but de ce conseil de famille... car il s'agit d'un conseil de famille, je vous en avertis ! »

Le mari s'en doutait. Il hoche la tête affirmativement, mais garde le silence. L'oncle continue :

« Mon cher, avant toute chose, il faut nous dire la vérité. Je vous ferai grâce de toutes les excuses que vous pourriez évoquer. Répondez simplement à cette question : " Avez-vous essayé de tuer votre femme ? " »

Il n'y a pas de réponse. Rien qu'un grand silence tendu, qui est un acquiescement.

« Parfait. Nous devons prendre une décision à l'issue de ce conseil de famille, et je vous demanderai de vous y conformer strictement. Notre raisonnement est le suivant : Vous avez tenté de tuer votre femme pour être seul maître de sa fortune. Votre maîtresse vous coûte cher, nous avons déjà laissé faire quand vous lui avez offert un hôtel particulier. Mais vous dilapidez le capital qui, plus tard, doit revenir à vos enfants. Votre femme n'aurait rien dit, si vous n'aviez pas tenté de faire croire à un suicide. Il reste que vous avez commis sur elle un crime impardonnable. Voulez-vous nous dire quelles sont vos intentions ? »

Les intentions du mari ? Il paraît bien hésitant, et sa réponse est plutôt une question :

« Me tuer... ?

— Nous n'avons pas besoin d'un nouveau scandale, et ce n'est pas une solution. »

En définitive, quelle est la sentence prononcée par ce tribunal familial ? L'accusé n'ira pas en prison, on n'est pas là pour ça. Il devra renoncer à la libre disposition de ses biens, assurer 30 000 F de rentes à sa femme, et céder un million (tout cela de l'époque) à ses enfants. Mais le condamné discute la sentence, et ses juges acceptent de la discuter avec lui ! Finalement, on transige à 18 000 F de rente pour la femme, et 600 000 F pour les enfants. Disons 40 p. 100 de réduction pour circonstances atténuantes, et parce que c'est lui. Pour plus de sécurité, les juges demandent une lettre signée de l'époux

reconnaissant le crime, qui sera déposée chez MM. les avoués, et dans laquelle le coupable s'engage à s'expatrier rapidement et accepte le divorce.

Monsieur De... dépose donc chez l'avoué de sa femme une longue lettre datée du 6 août 1920, dont voici quelques extraits :

« J'ai commis à votre égard et sur votre personne un acte abominable en tirant sur vous par deux fois pendant votre sommeil. Je m'expatrie; j'ai demandé une mission pour la Côte-d'Ivoire. »

Suit une énumération détaillée des arrangements financiers que Monsieur De... s'engage à régulariser avant septembre, et enfin :

« Les engagements que je prends ici après mûre réflexion, sans contrainte d'aucune sorte, sont moralement cautionnés par ma famille, à qui j'ai communiqué un double de cette lettre. Je joins les réponses qu'elle m'a adressées. »

Qui croirait qu'il s'agit d'un crime ? Le ton est celui qu'on emploierait pour entériner la cession de quelques hectares de terrain. Tout semble donc aller pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Pourtant, Monsieur De... fait quelques tentatives jugées sordides pour échapper à la sentence. Il tente de mettre ses biens au nom de sa maîtresse, de compromettre sa femme dans une affaire de mœurs pour obtenir le divorce à son profit, et ne paie pas.

Le conseil de famille s'impatiente et menace. Le condamné résiste, persuadé que ses juges privés reculeront devant le scandale.

Un an s'écoule. En octobre 1921, l'avoué de Madame De... présente une demande en divorce. L'argent n'étant pas rentré, il produit la lettre de « Reconnaissance de crime et de dettes ! » Le parquet sursaute, comme bien l'on pense, et délivre un mandat d'arrêt au commissaire Villon.

Quant à Monsieur De..., il est en fuite. Il est enfin devenu un assassin comme les autres, qu'un commissaire comme les autres prend en chasse aux quatre coins de la France.

Pendant deux mois, le policier patient marche sur les pas de son gibier, écartant les fausses pistes l'une après l'autre. Faux départ pour l'Indochine, puis pour la Guinée, sauts de puce du Nord au Midi, du Sud à l'Est. Enfin, le 17 décembre 1920, le commissaire Villon ayant placé un inspecteur en embuscade à la frontière belge, Monsieur De... et sa maîtresse qui passent par là, tout à fait par hasard, sous le fallacieux prétexte d'aller acheter des meubles à Bruges, sont appréhendés.

Pendant les huit mois que durera l'instruction, la police cherche à savoir si la maîtresse a pris ou non une part effective à la tentative

d'assassinat.

Chevaleresque et amoureux, Monsieur De... prend tout à son compte, y compris devant les assises. Le verdict : cinq ans de travaux forcés, et dix ans d'interdiction de séjour.

Mais ce n'est pas la fin de ce dossier extraordinaire, qui comporte encore deux témoignages importants.

Le premier est celui d'un directeur de prison.

« Il a refusé de signer un pourvoi en cassation, et n'attendait qu'une chose, la visite de sa maîtresse. Elle vint effectivement le voir, trois jours après son incarcération. Et il se passa entre eux quelque chose que le gardien ne vit pas, ou ne voulut pas voir... Le jour même la maîtresse encaissait à la banque un chèque de 100 000 F signé par Monsieur De... On ne la revit plus. »

Le second est celui d'un journaliste américain, qui nous emmène, à la suite de Monsieur De..., jusqu'en Guyane.

Monsieur De... y est le 47315, forçat sans histoires, à qui l'on épargne la misère de la case creusée dans le sol, des barreaux en guise de toit sur la tête, la promiscuité horrible des camps de travail. Monsieur De... étant un technicien du bois, son emploi de forçat consiste à circuler sans encombre dans la fabuleuse forêt vierge, pour y recenser les bois précieux.

Un décret présidentiel, daté du 4 août 1926, fait droit à sa demande d'installation sur le territoire guyanais pour y exploiter la forêt domaniale, dans le cadre de l'administration française.

Mais, le 4 août 1926, il est trop tard d'un mois. Le 4 juillet 1926 en effet, sur la plage de Montabo, à quelques kilomètres de Cayenne, Monsieur De... se baigne au soleil, en compagnie d'un autre forçat. A cinq heures de l'après-midi, l'autre forçat revient sans lui. Monsieur De... est mort noyé. L'enquête reconnaît que l'endroit est « spécialement dangereux » — c'est tout.

Le journaliste américain, romancier à ses heures, était venu à Cayenne attiré par l'histoire peu commune de ce criminel du grand monde. Il voulait en faire un sujet de roman.

« Je m'étais installé, dit-il, à l'hôtel d'Estrée à Cayenne pour écrire mon roman. C'était en juin 1926. J'avais rencontré Monsieur De... : un petit bonhomme insignifiant, prétentieux, chauve, bien rasé, tout à fait ordinaire, et qui regardait ses compagnons de très haut. L'administration pénitentiaire l'estimait beaucoup. J'avais imaginé une fin inattendue à mon roman inspiré de sa vie. Une fin romancée. Mais j'ai dû l'abandonner le 4 juillet, lorsque Monsieur De... est mort tragiquement, car ma fin avait trop l'air d'interpréter les faits réels.

J'avais imaginé que le conseil de famille s'était réuni une dernière fois en apprenant que le criminel allait recevoir sa grâce et revenir, peut-être, officiellement retrouver sa maîtresse et narguer tout le monde. Dans mon esprit, le conseil de famille trouvait cela insupportable. C'est ainsi que Monsieur De... mourait, poussé dans la mer par un forçat tueur à gages. »

Et le journaliste de conclure :

« J'y ai renoncé. C'était trop dans la logique des choses, pour que je puisse l'écrire noir sur blanc sans avoir d'ennuis. »

LE JEUNE HOMME TRISTE A RÉUSSI

Norman Rae est journaliste. Il travaille dans un grand hebdomadaire londonien. Ce matin-là, il décroche machinalement le téléphone qui vient de tinter sur son bureau.

« Allô, j'écoute ? »

— J'ai trouvé un cadavre de femme, dit une voix. J'ai l'impression qu'il s'agit d'un meurtre. La police n'a encore rien découvert et moi je n'en ai parlé à personne... Qu'en dites-vous ? »

Norman est très attentif, quand la voix reprend :

« Vous ne me croyez pas ? Écoutez, je m'appelle Herbert Leonard Mills, j'habite à Nottingham, Manfield Street. Je peux vous dire où j'ai découvert la morte. Répondez vite, je suis dans un taxiphone, les trois minutes vont être écoulées et je n'ai plus de monnaie.

— Attendez cinq minutes, dit Norman avec précipitation. Où êtes-vous ? Donnez-moi le numéro d'appel de la cabine téléphonique. Il est écrit en rouge au-dessus de l'appareil... Vous y êtes ? »

Sans hésiter son interlocuteur lui donne le numéro : 63-31-91.

« Ne bougez pas et raccrochez, dit Norman, je vous rappelle tout de suite... Ne bougez pas surtout ! »

Norman se précipite aussitôt à l'autre bout de la salle de rédaction. En une minute le rédacteur en chef est mis au courant, ainsi que la police, qui enregistre le numéro de la cabine. Norman rappelle alors son correspondant. Il lui parle tranquillement, lui pose des questions. L'homme répond très tranquillement : Non, il ne connaît pas le coupable, en revanche il peut montrer l'endroit où... Brusquement il n'y a plus personne au bout du fil. Norman Rae entend une succession de bruits bizarres, puis la voix du sergent de police Burrows : « C'est fait, merci, on l'embarque. »

La police a donc intercepté Herbert Léonard, le témoin le plus déconcertant, le plus farfelu qui ait jamais collaboré à une affaire criminelle en Angleterre — un pays où les originaux sont pourtant légion.

C'est un jeune homme triste, pâle, aux grands yeux clairs, au front lisse, rond et brillant. Il a dix-neuf ans. Pour l'instant, debout dans la cabine téléphonique, encerclée par trois cars de police, il vient de répéter tranquillement sa petite histoire au sergent. Il tend solennellement, dans sa main ouverte, un collier de perles en plastique : « Voici la preuve. » Une preuve curieuse, certes, mais que le

sergent empoche rapidement. Pour lui, il n'y a pas de temps à perdre. Si ce garçon raconte des histoires, mieux vaut le savoir tout de suite.

Mills monte dans un car, indique le chemin. Un peu à l'extérieur de la ville, tout le monde descend, aux abords d'un verger abandonné, envahi par les broussailles, et où gît bel et bien un cadavre. L'endroit est tellement peu fréquenté, et c'est un tel fouillis de branchages qu'on aurait très bien pu ne jamais découvrir le corps. Un corps de femme, recouvert d'un manteau marron. Les policiers ne recueillent aucun indice, aucune empreinte de pas. Le corps semble avoir roulé dans le fossé. Impossible, à première vue, de savoir comment la femme est morte.

C'est ainsi que débute, le 9 août 1961, la chasse au meurtrier d'une humble mère de famille de Nottingham, qui avait disparu depuis six jours. Mills, le jeune témoin, l'unique témoin, n'apporte aucun autre renseignement à la police en dehors du collier de plastique et de la découverte du corps. Ce garçon famélique et lugubre aurait très bien pu, de l'avis du sergent, tuer la pauvre femme et jouer la comédie du témoin innocent. Il ne serait pas le premier fou à tuer pour polariser l'attention sur lui et avoir les honneurs de la presse, de la radio et de la télévision. D'ailleurs Mills paraît tout à fait ravi que l'on s'occupe de lui. En effet, lorsque le sergent lui annonce qu'il va subir quelques examens : cheveux, sang, ongles, etc., au lieu de se troubler, il acquiesce, visiblement flatté de ces diverses propositions.

Mais qui est Mills ? Un petit employé, sans travail depuis six semaines, et qui vit du peu d'argent qu'il gagne aux courses — quand il gagne. Il ne doit pas manger tous les jours à sa faim et on ne peut lui reprocher d'essayer de gagner quelques shillings, voire quelques livres, grâce à sa découverte. Que ce soit le besoin d'argent ou l'amour de la notoriété, s'il n'est pas l'assassin, l'une ou l'autre de ces raisons, les deux peut-être, l'auront poussé à téléphoner à un journal, au lieu de prévenir la police. Il a eu raison d'ailleurs. Norman Rae, le journaliste qui l'a « découvert », publie l'exclusivité des déclarations de l'unique témoin, sous la manchette: « J'ai aperçu quelque chose de blanc. » Herbert Léonard Mills fait ensuite complaisamment le récit de sa découverte et un peu celui de sa vie — et ce, pour quatre-vingts livres.

« J'ai dix-neuf ans, je vis avec mes grands-parents dans un quartier pauvre de Nottingham où il ne se passe jamais rien. Jamais encore je n'ai quitté l'Angleterre, je n'ai même jamais été plus loin que Londres.

J'aime la solitude et la poésie ; d'ailleurs, j'écris des poèmes. Je m'intéresse également au crime. Ce jour-là, il faisait beau et je voulais méditer. Alors je me suis rendu dans un lieu solitaire... C'était le premier cadavre que je voyais, j'étais bouleversé. » Comble de la gloire, sa photo est en première page des journaux avec cette légende originale: « C'est étrange, ce qui peut arriver à un homme quand il s'y attend le moins... » La presse fait vraiment feu de tout bois.

Pendant ce temps, la police entreprend des recherches intensives afin de retracer l'emploi du temps de la victime. La pauvre femme porte un nom qui paraît avoir été inventé par Agatha Christie: Mrs. Mabel Tattershaw. Insignifiante, d'un physique plutôt ingrat, très pauvre et de surcroît abandonnée par son mari, elle vivait seule avec sa dernière fille âgée de quatorze ans, et son unique plaisir était d'aller au cinéma deux fois par semaine. Justement, le 2 août, la veille de sa disparition, elle est allée au cinéma avec une amie. Celle-ci raconte qu'elle a d'ailleurs été très choquée par l'attitude de sa compagne: « Un homme était assis à côté de nous. Je ne le connaissais pas du tout. Tout ce que je sais, c'est que Mabel a chuchoté avec lui dans le noir durant toute la séance. » Le lendemain, après s'être soigneusement maquillée, Mabel Tattershaw annonce à sa fille qu'elle va une fois de plus au cinéma. La petite insiste pour l'accompagner, mais elle refuse catégoriquement. Et puis, elle disparaît.

C'est tout ce que l'on sait, à ceci près que, le soir du meurtre, Mabel a pris un maigre repas, essentiellement composé de haricots secs et de pommes de terre. Elle a été étranglée vers 9 heures. Son meurtrier l'a frappée à coups de poing et l'autopsie révèle qu'elle n'a pas été violée. Mais le mystère de sa mort reste entier. Qui avait intérêt à tuer Mabel Tattershaw, alors qu'elle n'était ni riche ni désirable ? Le jeune Mills, famélique et à court d'argent ? Il déclare avoir découvert le corps le 8 août. La police le relâche, et, le 12, le téléphone sonne de nouveau à la rédaction du journal:

« Allô, monsieur Norman Rae ? Vous m'entendez ? J'ai de nouveaux renseignements très importants pour vous. Du sensationnel. Mais cette fois, attention, quatre-vingts livres, ce n'est pas assez ! »

Herbert Leonard Mills se révèle décidément de moins en moins poète. Norman Rae connaît bien le processus psychologique qui pousse les gens à adopter cette conduite une fois que leur photo a paru en première page. Ils sont comme drogués : prêts à vendre n'importe quoi. C'est donc avec une certaine lassitude qu'il demande quand même:

« Allez-y toujours... On verra bien.

— Il s'agit d'un renseignement très important, reprend Mills, pour la suite de l'enquête : une question de date. En réalité, j'ai trouvé le corps

le 5 août et non le 8 comme je l'ai déclaré.

— Écoutez, mon vieux, vous êtes inconscient. Il s'agit d'un meurtre, pas d'un jeu. Si ce que vous dites est vrai, c'est très grave pour la police. Et pour vous aussi. C'est un faux témoignage. Vous vous en rendez compte? Même si vous cherchez simplement à me soutirer de l'argent, vous faites fausse route. De toute façon, je ne peux pas acheter une information comme celle-là ! »

A l'autre bout du fil, le ton est catégorique

« Tant pis pour vous, je suis sûr que je trouverai preneur.

— O.K., Mills, soupire Rae, mais je suis obligé d'avertir la police. »

Mills raccroche le premier. Quelques minutes plus tard, une voiture de police s'arrête devant son domicile et le sergent Burrows le prie de s'expliquer sérieusement. Mills, très calme, ne paraît pas redouter le moins du monde les repréailles que le journaliste lui a promises.

« C'est très simple, déclare-t-il, je voulais seulement donner, dans une forme nouvelle, l'information que j'avais déjà donnée à la presse. »

Le sergent l'examine longuement. Il se dit que Mills est sans doute un peu anormal, que sa soudaine et infime notoriété lui a tourné la tête et qu'il invente n'importe quoi pour « tenir encore la vedette ». Mais, tout de même, le sergent Burrows n'aime pas qu'on se moque de lui:

« Écoutez, Mills, je veux bien passer là-dessus pour cette fois, mais ne recommencez pas, hein? On a déjà assez de mal comme ça sans que les civils s'en mêlent! Si vous voulez vous distraire, trouvez autre chose ! »

Le sergent a raison et tort à la fois. Il est vrai que Mills s'ennuie. C'est un jeune homme triste. Tout est morne en lui: le regard, l'expression générale du visage, la façon dont il s'exprime, la vie qu'il mène. Mais il a également tort, parce que l'attitude bizarre de cet adolescent de dix-neuf ans va tout de même permettre de découvrir le meurtrier. En effet, Mills continue tranquillement à faire le tour des grands journaux londoniens: le Daily Graphic, le Daily Mirror, le Daily Express. A 10 heures du soir, ce même jour, il tient une véritable conférence de presse avec trois reporters. Un seul résiste à son marchandage et l'écoute patiemment une bonne partie de la soirée.

« Tout ce que j'ai dit est vrai, affirme Mills, sauf que c'est arrivé le dimanche. Je jure que c'est vrai. Et voilà encore une autre information. Vous notez ? s'enquiert-il, très imbu de sa nouvelle importance. Donc, je suis descendu dans le fossé et j'ai regardé de plus près. Il était environ 18 h 30... Je l'ai recouverte de son manteau, j'ai trouvé que c'était plus gentil pour elle. »

Le reporter examine ce jeune homme lugubre qui sourit en coin,

guettant sa réaction :

« Vous vous moquez de moi, hein? Mais je vous préviens, je vais avertir la police, vous vous débrouillerez avec elle.

— Et mon argent, alors? Vous n'allez pas publier mes révélations?

— Vos révélations? Il se trouve qu'elles contredisent le témoignage que vous avez signé chez le coroner. Ce n'est pas à moi d'en discuter avec vous. »

Comme le journaliste tourne les talons, Mills lui emboîte le pas:

« Si vous ne me croyez pas, je peux aussi bien raconter mon histoire au News Of The World ou à n'importe quel autre journal. De toute façon, autant vous le dire, tout ce que je vous ai raconté est faux! »

Bien entendu, dès le lendemain, Mills est convoqué chez le coroner. Ce dernier le réprimande sévèrement :

«Alors, tous les journalistes me téléphonent pour me faire part de nouvelles informations sensationnelles que vous voulez vendre? Monsieur Mills, un crime est une chose très grave. Nous pouvons très bien vous poursuivre pour faux témoignage. Pourquoi n'avez-vous pas contacté la police par les voies normales?

— Eh bien, je pensais que si je devais être compromis dans cette affaire, il fallait au moins que j'en tire un certain profit. Je pensais agir pour le mieux.

— Cela ne témoigne pas d'un grand respect pour la justice, jeune homme. Ne bougez plus maintenant. Si j'ai besoin d'une déclaration, je vous convoquerai. Allez, rentrez chez vous! »

Mills obéit et pendant dix jours reste sagement à sa place, réfléchissant sans doute au nouveau tour qu'il songe à donner aux événements. Le 23 août, il reprend contact avec Norman Rae pour « lui apprendre du nouveau, du vrai nouveau, du sûr ». Le journaliste hésite un peu à l'écouter, mais se laisse convaincre encore une fois: l'affaire en est au point mort et cela fera toujours un « papier ». Mills réclame de quoi écrire et déclare qu'il écrira lui-même l'article, décidé cette fois, prétend-il, à dire la vérité. Pendant qu'il s'exécute, Norman Rae marche de long en large derrière lui. Un certain temps s'écoule avant que Mills ne lui tende plusieurs feuillets laborieusement rédigés. Le journaliste commence à lire sans grand enthousiasme, mais, au fur et à mesure qu'il découvre le contenu du texte, il devient plus attentif.

« Vous êtes conscient des conséquences que ne manqueront pas d'avoir vos déclarations ? » demande-t-il à Mills.

Celui-ci acquiesce.

« Vous êtes sûr que vous ne faites pas ça pour gagner encore de l'argent ? Ce serait vraiment trop. »

Sur ce, Norman emmène Mills à la police. Le sergent Burrows lit à haute voix la déclaration du jeune homme:

« Moi, Herbert Léonard Mills, déclare que le soir du 3 août j'ai tué Mrs. Tattershaw. Maintenant, je désire décharger ma conscience et avouer mon crime. Je fais cet aveu de mon propre chef, sans pression ni obligation d'aucune sorte. Le soir du 2 août, j'étais au cinéma Le Roxy. Deux femmes sont entrées et se sont assises à côté de moi. L'une des deux a essayé d'engager la conversation. Je ne voulais pas être impoli, mais je ne tenais pas vraiment à parler avec elle. Elle a insisté, et s'est montrée légèrement entreprenante. Elle m'a demandé de la revoir. Je ne voulais pas, mais elle a beaucoup insisté. J'ai toujours pensé au crime parfait... Je suis très attiré par le crime. C'était l'occasion rêvée, j'avais toutes les chances de réussir: aucun mobile, aucun indice. Si je n'avais pas fait moi-même état de la découverte du corps, on ne m'aurait jamais arrêté. Je suis fier de mon exploit. C'était une femme très simple. J'ai tout de suite vu la possibilité de mettre ma théorie en pratique. J'ai accepté de la revoir le lendemain. Nous sommes allés dans le verger. Elle a enlevé son manteau et s'est allongée dessus. Je lui ai demandé de m'offrir son collier en souvenir, puis nous avons bavardé. Elle m'a parlé de ses déboires avec son mari, de sa fille qui avait besoin d'elle. Elle l'aimait beaucoup. Elle avait une vie très triste. Moi, j'étais heureux d'avoir trouvé la victime parfaite. Pour l'étrangler, ce fut très facile. Je suis droitier, c'est avec cette main que j'ai serré le plus fort. Ça s'est plutôt bien passé. En tout cas, très vite. Ensuite, j'ai inspecté ses poches, puis je l'ai fait glisser dans le fossé et j'ai remis son manteau sur elle. Après, je suis rentré chez mes grands-parents. »

Vérité ou pas, dans une affaire criminelle, l'aveu suffit pour être inculpé de meurtre, et Mills se retrouve en prison. Dans sa cellule, il écrit. Il accumule avec frénésie des poèmes qu'il espère publier sous le titre: « Sonnets à la jeune fille de mes rêves. » Elle existe cette jeune fille et reçoit régulièrement l'abondante production littéraire de Mills, sans que ce dernier ait jamais osé l'aborder une seule fois.

Pendant ce temps, le sergent Burrows enquête auprès du père de Mills : un mineur usé par le travail. Il parle de son fils comme d'un enfant plutôt délicat, sensible et fragile, mais normal. Il dit d'autre part que ses rapports avec son fils laissaient plutôt à désirer; Herbert ne l'a jamais appelé « papa ».

Est-il vraiment normal, celui qui s'accuse alors que personne ne le soupçonnait vraiment? Est-ce vraiment normal d'avouer de cette manière, en distillant les informations, en créant un suspense pour soi tout seul? Mills est un problème de choix pour les psychiatres. Le cas type et sublimé de l'hypertrophie du moi allant jusqu'à

l'autodestruction. Mais en quoi consiste cette anomalie mentale, qui peut se traduire par différents comportements et s'adapter à la personnalité de nombreux individus considérés par tous comme normaux? Physiquement, un hypertrophié du moi est un jeune homme triste, pâle, aux grands yeux clairs et au front lisse. Moralement, il manque d'affection, a peu de rapports avec sa famille, rêve à l'inaccessible et cherche à réussir. Il veut réussir n'importe quoi, à n'importe quel prix. En un mot, c'est un type d'homme qui ressemble beaucoup à Mills.

Pour la police, les choses sont beaucoup plus simples. Les résultats du laboratoire confirment les aveux de Mills. Le jour où il apprend que les analyses corroborent sa thèse, il accompagne ses poèmes à « la jeune fille de ses rêves » d'une lettre dans laquelle il déclare ne pas savoir encore s'il plaidera coupable ou non coupable. Il déclare pencher plutôt pour la culpabilité.

Le procès débute le 20 novembre. Tandis que l'on retrace pour le public tout le scénario du crime qu'il a commis, Mills parcourt des yeux l'assistance accourue pour voir de plus près ce « monstre de dix-neuf ans». Décontracté, il écoute l'acte d'accusation, debout, les mains dans les poches. On lui fait d'ailleurs remarquer que cette désinvolture n'est pas de mise en présence de la Cour. Il laisse alors pendre ses bras mollement hors du box des accusés et se contente de rire. Décidément, il ne fait rien pour atténuer la gravité de son cas. Son avocat en arrive presque à le supplier de l'aider dans la défense de ses intérêts.

Mais les intérêts de Mills sont ailleurs, semble-t-il. A la question: « Pourquoi l'avez-vous étranglée ? », il répond: « Ne devait-elle pas mourir un jour? Je ne vois pas la différence. Je ne l'ai pas fait souffrir. Sa mort naturelle eût pu être longue et atroce. » Le tribunal lui fait remarquer que le jury risque de le prendre pour un monstre, mais Mills semble fort peu s'inquiéter de l'opinion du jury — lequel n'a sans doute jamais vu un meurtrier jouer sa vie avec autant de sang-froid et de calme.

Il semblerait en effet que, pour Mills, l'accomplissement de ce crime n'ait été qu'un jeu ou l'application d'une théorie, et non un acte monstrueux et contre-nature. Mais, comme tous les jeux, celui-ci avait aussi ses règles, que la justice anglaise n'hésita pas à appliquer: Herbert Leonard Mills fut pendu à dix-neuf ans, sans que personne ait jamais su s'il avait eu en mourant l'impression d'avoir réussi sa vie.

QUI EMPÊCHERA RUSSEL DE TUER SES ENFANTS? (OU LETTRE D'UN CORONER)

Devenu coroner à Miami, je me suis installé dans une existence paisible. Rien d'ailleurs ne m'a été plus facile, car je suis dépourvu de toute ambition; peut-être même ai-je été heureux d'avoir acquis la certitude qu'il ne me serait pas possible d'améliorer mon ordinaire. Au contraire de moi, Russel ne s'est jamais résigné à voir la chance et la célébrité lui échapper. Je l'ai rencontré lorsque nous étions tous deux étudiants à l'université de Saint-Louis. C'était un garçon, robuste, excellent sportif, surtout très doué en natation. Il s'entraînait alors avec acharnement et avait presque réussi à devenir champion. Je dis bien presque... En fait, il dut se résoudre à devenir professeur de natation dans les piscines de la ville et les camps de vacances. La guerre même ne lui donna pas l'occasion d'être un héros: il la passa tranquillement à Miami, comme officier garde-côte secouriste.

En 1944, il est marié. Sa femme et lui me téléphonent six mois après la naissance de leur premier enfant. Ils désirent que je sois parrain de leur fils. J'accepte et, quelques jours plus tard, nous nous retrouvons à l'église pour le baptême.

Après la cérémonie, comme je m'étonne que l'enfant n'ait pas crié au moment où le pasteur lui a versé l'eau sur le front, Russel m'explique que le petit est habitué : depuis plusieurs semaines, il le tient chaque jour un moment sous la douche.

Il a d'ailleurs l'intention de lui plonger aussitôt que possible la tête dans l'eau de la baignoire. Sa théorie s'appuie sur le fait qu'un enfant peut savoir nager avant même d'avoir appris à marcher. En effet n'est-il pas poisson dans le ventre de sa mère? Je partage tout à fait ses idées à ce sujet. Je sais qu'un bébé peut acquérir, dès les premières semaines de son existence, les réflexes nécessaires à la respiration en milieu liquide, et, puisque cet élément lui est familier, il prend très vite l'habitude de s'y mouvoir. Je ne pouvais imaginer, bien sûr, les conséquences que pourrait avoir l'application d'une telle théorie.

Les Tongay forment un couple harmonieux, lui, blond et bien bâti, elle, jolie, avec un visage un peu sévère de protestante. Chaque fois que je les vois, ils me donnent des nouvelles de Russel Junior. A dix mois, l'enfant peut rester une minute sous l'eau. Son père, soucieux d'améliorer ses performances aquatiques, l'entraîne journalièrement, de telle sorte qu'à un an, il nage à 6 mètres sous l'eau, et qu'à dix-sept mois il peut déjà parcourir 450 mètres par jour.

Ce matin-là, je reçois un coup de téléphone affolé de Betty Tongay. Son mari a frappé l'enfant à la tête, le petit Russel est dans le coma. Elle m'avoue spontanément, sans que je lui pose la moindre question à ce sujet, que Russel a coutume de maltraiter l'enfant au cours de son entraînement quotidien dans la baignoire.

J'arrive trop tard; mon filleul vient de mourir d'une hémorragie cérébrale. Entre-temps Betty s'est ravisée. Elle s'est souvenue que j'étais policier et me déclare que son fils a glissé dans l'escalier ; sa tête a heurté le mur. Ce choc a sans doute provoqué une fracture du crâne. Je suis obligé de me contenter de cette nouvelle version des faits.

Deux autres enfants, Buba, né en 1946, et Cathy, de dix-huit mois sa cadette, permettront à Russel de poursuivre ses expériences. Les deux enfants vont d'ailleurs devenir célèbres dans le monde entier sous le nom des « Aquatots », les petits enfants aquatiques.

En effet, sans que je puisse l'empêcher, je vois se reproduire, avec Buba et Cathy, le même processus que pour mon filleul: Russel les entraîne à nager avant même qu'ils ne sachent marcher. Il les arrose d'eau sur le visage dès leur premier bain, puis les passe sous la douche à six mois, pour leur apprendre à respirer correctement dans l'eau. Quelques semaines plus tard, il leur plonge la tête sous l'eau de la baignoire. A dix mois, Cathy nage 6 mètres sous l'eau. A dix-sept mois, l'un et l'autre nagent un 400 mètres par jour. A deux ans, chacun nage 8 kilomètres par jour.

Lorsque je téléphone à Betty Tongay, pour avoir des nouvelles, celle-ci, qui doit regretter de m'avoir fait des confidences autrefois, est extrêmement froide et réservée. Quant à Russel, il se méfie de moi. Je ne peux exercer aucune surveillance sur les deux enfants, n'ayant aucun titre qui m'y autorise. Cependant, le souvenir de la mort de Russel Junior me poursuit et c'est avec angoisse que je vois les journaux annoncer les exhibitions que Russel Tongay organise.

A quatre ans, Buba, le garçon, nage avec son père 19 kilomètres dans le Mississippi. Sa sœur parvient, elle, à en parcourir 10, patageant comme un chien dans les eaux boueuses.

Un jour de 1949, ma femme, qui se promène en voiture avec une amie, s'arrête à un feu rouge, à côté de la voiture de Russel. La petite Cathy est avec lui, elle pleure. Russel, qui n'a pas reconnu ma femme, frappe l'enfant d'un coup de poing. Lorsque le feu devient vert, les deux voitures démarrent ensemble. Au feu rouge suivant, ma femme se trouve de nouveau arrêtée à côté de Russel. Elle voit celui-ci essuyer le visage de Cathy avec un chiffon noir de graisse. Ma femme et son amie, révoltées, alertent le premier policier qu'elles rencontrent et rentrées à la maison, elles portent plainte.

Le procès a lieu, mais, grâce à ses enfants, Russel est devenu une

vedette, et le témoignage de ma femme n'est guère pris en considération. On se rappelle que, trois ans auparavant, j'avais accusé Russel d'avoir provoqué la mort de son premier enfant, sans autre preuve, il est vrai, que le seul témoignage de Betty — laquelle s'était rétractée par la suite. Autrement dit, ma femme et moi sommes accusés de calomnie et Russel est acquitté.

Russel reprend ses exhibitions dans diverses piscines des États-Unis. Un imprésario organise ses tournées, qui s'avèrent fort rentables. Presque chaque jour, les enfants parcourent plusieurs kilomètres à la nage. Buba, cinq ans, effectue des sauts d'un plongoir haut de 9 mètres. Sa sœur, bâillonnée, traverse sous l'eau la piscine dans les deux sens.

Ce n'est pas sans un pincement au coeur que j'assiste à ces spectacles au cours desquels on fait croire que les enfants sont heureux d'accomplir ces prouesses. Je suis convaincu que c'est faux. Il est vrai que, pour des personnes non prévenues, Cathy et Buba resplendissent de santé avec leurs cheveux blonds, décolorés par l'eau de mer, et leurs petits corps bronzés par le soleil de Floride.

En fait, leur morphologie et leur musculature sont anormales. Cet entraînement à outrance leur a fait un corps d'adulte miniaturisé, des côtes saillantes et pas une once de graisse. Leur père les nourrit uniquement d'aliments en pots pour bébé :

« Je les veux maigres, explique-t-il, ainsi, ils nagent mieux. »

Je constate pourtant, plusieurs fois, que Cathy pleure en public. Je recueille des témoignages de maîtres-nageurs qui ont assisté à certaines séances d'entraînement, et qui affirment, par exemple, que Cathy n'est pas douée du tout pour le plongeur. Pourtant, son père s'obstine à la faire sauter les yeux bandés du plongoir de 3 mètres. Elle se reçoit comme elle peut, quelquefois sur la tête, sur le ventre, ou sur le dos.

Je vous assure que c'est un spectacle hallucinant que de voir cette petite fille de trois ans suppliciée devant 3 000 personnes qui applaudissent frénétiquement. Les journaux sont pleins de leurs exploits. On y voit les photos de Russel, passant tendrement la main sur leur front, les couvrant d'huile pour une nouvelle descente du Mississippi, au cours de laquelle ils vont battre leur propre record. Cette fois, Buba, nage 30 kilomètres, et sa sœur, trois ans et demi, 18. J'écris au gouverneur pour essayer d'empêcher cet exploit, car j'imagine le désespoir profond et secret des deux enfants, et je crains qu'il ne leur arrive malheur. Hélas, toutes mes tentatives restent inutiles.

Enfin, en 1951, très exactement le 14 juin, je lis, dans un journal de Floride, le texte suivant:

« Buba Tongay, âgé de cinq ans, et sa sœur Cathy, âgée de quatre ans, quittent aujourd'hui Miami pour Londres, en vue d'une tentative de traversée de la Manche à la nage. " Nous ne pensons pas vraiment que Cathy réussisse toute la traversée, mais Buba a de bonnes chances ", a déclaré le père des enfants. »

En effet, chaque année, le Daily Mail de Londres offre une récompense de 19 600 livres sterling, à qui traversera la Manche à la nage.

Qu'est-ce que vous auriez fait à ma place? D'un côté, je me dis que tout cela ne me regarde pas, je sais que j'ai l'air de m'acharner comme « un jaloux » contre Russel. Ma femme et moi, nous n'avons rien à gagner dans cette affaire, sinon sa haine, et le mépris que l'on attache d'ordinaire aux dénonciateurs. D'un autre côté, il s'agit de la santé, voire de la vie, de deux enfants que personne, absolument personne, ne défend. Alors, je décide d'agir, en Angleterre cette fois.

J'écris deux lettres: l'une au ministre de l'Intérieur du gouvernement britannique, l'autre à la presse. Bien entendu, ces lettres ne sont pas anonymes: je les signe. Plusieurs journaux ont publié des extraits de ma lettre ouverte, notamment ceux où j'explique que :

« Contrairement aux apparences, ce n'est pas par amour de l'eau que les " Aquatots " accomplissent leurs exploits, mais par suite d'une contrainte violente de la part de leur père. Il est inadmissible que des enfants de cet âge participent chaque jour à des exhibitions payantes, et que la traversée de la Manche n'ait finalement d'autre but que de faire encaisser par les parents la prime de 19 600 livres sterling. »

A la suite de cette publication, une vague d'indignation soulève la Grande-Bretagne. Un débat public a lieu à la Chambre des communes.

« Je ne peux m'empêcher de penser », déclare le ministre de l'Intérieur, James Chuster Ede, à cette occasion, « que traverser la Manche à la nage, à un si jeune âge, est une expérience grave et cruelle, même pour des enfants prodiges. »

Quand les Tongay arrivent à Londres, ils sont déclarés indésirables, et toute la famille est confinée dans l'aéroport. Pendant que les parents discutent avec les représentants du ministère de l'Intérieur, Buba et Cathy s'en donnent à coeur joie, dans les couloirs de l'immigration. Quand les officiels disent à leurs parents qu'ils doivent quitter Londres sur-le-champ, Buba agite de façon menaçante sa carabine-joujou sous le nez des officiels. Betty Tongay, prétextant la fatigue du voyage, obtient que le départ soit remis au lendemain.

Le lendemain, les officiels reviennent sur leur décision, et disent que les Tongay peuvent rester en Grande-Bretagne pendant un mois, à condition que les enfants ne nagent que pour leur entraînement et en aucun cas pour de l'argent. Quant à la traversée de la Manche, elle leur est interdite.

L'affaire des « Water Babys » est également évoquée à la Faculté. Au cours d'une conférence, les médecins estiment qu'il est criminel de laisser ces deux enfants entreprendre une pareille compétition. Un docteur rappelle, qu'au cours de l'été précédent, après cette épreuve, plusieurs nageurs adultes ont été hospitalisés.

« Sur vingt-quatre concurrents, neuf seulement ont pu terminer. Et dans quel état! Un enfant de cinq ans, même un phénomène, ne peut accomplir pareil exploit, précise la Faculté.

C'est faux, répond Russel Tongay, mes enfants nagent pour leur plaisir. Ce sont des phénomènes. Buba et Cathy ont su nager avant de pouvoir marcher. Buba a parcouru plus de 30 kilomètres en plein Missouri. Pourquoi ne pourrait-il pas traverser la Manche? »

Quelques jours plus tard Russel déclare encore:

« Buba et Cathy traverseront la Manche coûte que coûte. S'il le faut, nous irons en France et ils accompliront l'exploit dans l'autre sens! »

Le 6 août, Le Figaro écrit:

« Le séjour en France des deux enfants n'a été autorisé qu'à condition qu'ils n'effectuent aucune traversée à partir de la côte française. Tongay a tourné la difficulté en se procurant un yacht anglais. " Si les enfants ont envie de nager, dit-il, qui les empêchera de se mettre à l'eau, par exemple à 5 kilomètres de la côte pour remonter à bord à 5 kilomètres de la côte anglaise? " La famille Tongay est, depuis quinze jours, dans un hôtel du Tréport, et les enfants s'entraînent tous les jours. Tongay déclare qu'ils ont couvert aujourd'hui environ 12 kilomètres, par une mer agitée et contre de forts courants. »

Le jour même, j'arrive en France pour un voyage éclair. Je décide de bluffer. J'appelle Russel et lui déclare :

« Si vous faites traverser la Manche aux enfants, je vous ferai interdire de rentrer aux États-Unis. Cette fois, j'ai un dossier solide. »

Bien sûr c'est faux, archifaux, mais Russel me croit, car le lendemain, Le Figaro écrit :

« Les Tongay ont pris ce soir le train pour Paris, abandonnant ainsi, semble-t-il, leur projet de traversée clandestine de la Manche à la nage. Tongay n'a pas donné le motif de leur départ pour Paris, et il a refusé de préciser s'il avait renoncé définitivement à son idée. On aimerait aussi savoir si les petits nageurs prodiges sont satisfaits ou déçus de ce changement de programme. »

Quelques jours plus tard, j'apprends que Russel est de retour à Miami. Evidemment, je ne suis pas mécontent d'avoir réussi à empêcher son projet insensé, et j'espère qu'il mettra désormais un frein à l'exploitation éhontée de ses enfants. Après tout, il n'y a plus que quelques années à attendre. Hélas, Russel, bien au contraire, semble vouloir rattraper le temps perdu en Angleterre, et commence une

nouvelle série d'exhibitions, où les enfants doivent accomplir des performances insensées: Buba réussit à sauter d'un plongoir de 10 mètres, les pieds et les mains attachés, et à nager deux longueurs de piscine sous l'eau. Cathy nage 8 kilomètres tous les matins à l'entraînement et plonge de 3 mètres, les yeux bandés. Russel est fier d'eux, comme on est fier de posséder une bête de race. Il s'enorgueillit des records battus par eux et donne à ce sujet toutes les précisions que réclament les journalistes : « Buba peut tenir quatre minutes sous l'eau, déclare-t-il. Je le fais courir sur un tapis roulant incliné à 8,5 p. 100, pour prouver que sa prise d'oxygène bat tous les records. »

Au cours des années cinquante, les deux enfants jouent un petit rôle dans l'un des films d'Esther Williams, la célèbre nageuse, vedette d'Hollywood.

A peu près à cette époque, je possède un dossier suffisant pour intervenir légalement contre Tongay. J'ai réuni un grand nombre de témoignages qui affirment la sévérité, sinon la brutalité, avec laquelle Russel oblige les deux enfants à cet entraînement surhumain. Cathy, surtout aux dires de certains, déteste plonger, et n'obtempère qu'en raison des violences diverses qu'elle redoute de la part de son père. D'ailleurs, deux hôtels de Miami ont refusé à Russel l'accès de leur piscine, parce que les clients se plaignent de le voir maltraiter les deux petits.

Le 3 mai 1953, vers midi, le chef de la police de Miami me téléphone:

« C'est le moment de sortir votre dossier sur les Tongay, l'un des gosses a eu un accident. » Aussitôt, je me précipite chez Russel. Je le trouve aux prises avec une demi-douzaine de journalistes. Je parviens enfin à m'isoler avec lui et, sans attendre je lui demande : « Buba ou Cathy? » Il est pâle comme la mort et semble très abattu. Il s'agit de Cathy; elle a raté le plongeon de 10 mètres qu'il l'obligeait à faire. L'enfant a fait un plat sur le ventre et s'est plainte ensuite d'avoir mal au dos :

« Je ne me suis pas rendu compte que c'était aussi grave, déclare-t-il lamentable, je l'ai envoyée se doucher, puis je l'ai emmenée à la piscine de l'Ile au trésor où je l'entraîne cinq fois par semaine. Elle n'allait pas bien, alors, je l'ai ramenée ici. Elle s'est évanouie et n'a pas repris connaissance. Le docteur et sa mère sont auprès d'elle. »

Évidemment, j'entends différents témoins, dont le maître nageur Dick Kohler, qui a assisté à cette dernière séance d'entraînement. Il témoigne que Cathy avait des bleus sur tout le corps et ne se sentait pas bien. Russel lui a donné un petit pot pour bébé qu'elle a vomi. Puis il lui a ordonné de se mettre à l'eau. Ce qu'elle a fait en pleurant. Le maître nageur précise qu'elle pleurait même en nageant et qu'elle

n'est pas restée longtemps dans l'eau. La pauvre gosse a dû s'accrocher à l'échelle, refusant de la quitter, même quand son père a voulu l'y obliger.

Plusieurs autres témoins viennent me trouver spontanément et déclarent avoir entendu, la veille, Cathy supplier Russel de ne pas la battre.

A 18 heures, Betty Tongay quitte la chambre de sa fille. Le visage ravagé, mais plus glacée que jamais, elle déclare:

« Je veux que tout le monde sache que je partage la responsabilité de tout ce qui arrive. Moi, aussi, je souhaitais que les enfants nagent. »

Quant à Russel, il fond en larmes et s'écrie:

« Je suis un criminel. »

Point n'est besoin d'en entendre davantage pour comprendre que Cathy vient de mourir.

Aussitôt, je demande une autopsie. Le médecin légiste m'annonce que l'enfant, brutalement frappée, est morte d'une rupture des intestins, laquelle a occasionné une hémorragie interne. Sur cette base, j'accuse Russel de meurtre au second degré et je le mets en état d'arrestation.

Bien que n'ayant pas cherché à nier sa responsabilité, Russel tente de l'amoindrir en déclarant que seule la blessure que Cathy s'est faite en plongeant a entraîné la mort. Il est mis en liberté sous une caution de 5 000 dollars. Le 5 septembre de la même année, en tant que coroner de l'État de Floride, je suis amené à l'arrêter une seconde fois alors qu'il tentait de s'enfuir au Mexique.

Au mois de février 1954, les jurés n'ayant pas retenu les coups et blessures volontaires, déclarent Russel Tongay coupable de négligence au cours de l'entraînement qu'il infligeait à ses enfants. Il est donc reconnu coupable d'homicide involontaire. Le juge Ben C. Willard le condamne à dix ans de travaux forcés dans le pénitencier d'État de Floride.

POUR QUE LE POLONAIS SOIT PLUS JOLI

A la nuit tombante, le 6 décembre 1928, un jeudi, Alexandre Guibal, chef de la 9^e brigade mobile, quitte Marseille pour parcourir en auto les cent kilomètres qui le séparent de Valensole, où le Parquet de Digne lui ordonne de se rendre de toute urgence, à la suite de la découverte de cinq cadavres.

Toute sa vie Alexandre Guibal sera ému à l'évocation du spectacle effroyable qui l'attend à son arrivée. Au bout d'un chemin de terre battue, en pleine solitude, s'élève une demeure rustique composée d'un assez grand bâtiment et de dépendances vétustes : c'est la ferme des Courrellys, à 4 kilomètres de Valensole.

A peine le commissaire a-t-il franchi la porte qu'il se heurte à un corps étendu sur le plancher, recroquevillé sur lui-même, les bras repliés dans un geste de défense à hauteur du crâne à demi défoncé. C'est Amaudric, le domestique. Plus loin, couché sur le dos, le visage tuméfié et figé dans une expression d'épouvante gît la fermière, M^{me} Richaud. Tout à côté d'elle se trouve son plus jeune fils, âgé de quatre ans, dont la tête a littéralement éclaté sous les coups. L'aîné, dix ans à peine, repose sur le ventre, le crâne ouvert lui aussi. Autour des cadavres, les chaises sont brisées, les meubles renversés, les ustensiles de cuisine éparpillés. Des cailloux ensanglantés jonchent le sol. Les murs eux-mêmes sont maculés de sang déjà noirci.

Muet d'horreur, c'est à peine si le commissaire peut parler quand on le conduit derrière le bâtiment, sur le fouloir à grain où le père a été découvert. Un chien grogne près d'une bâche, sous laquelle gît une forme raidie, et s'éloigne quand on veut l'approcher. La bâche soulevée, on aperçoit M. Richaud qui tient encore sa lampe-tempête à la main. Sa tête, qui porte un énorme trou à la nuque, est couverte de sang séché.

C'est un ami du petit Richaud qui, ce jeudi, après avoir vainement appelé son camarade, et guidé par les hurlements du chien, a découvert le cadavre du père sous la bâche.

Les premiers médecins qui arrivent sur les lieux concluent, après un rapide examen, que les cinq victimes ont succombé à la suite de coups portés avec des bâtons, des pierres et des objets en fer. Le ou les assassins ont dû s'acharner avec une férocité inimaginable pour exterminer tous ces malheureux, dont la mort doit remonter à trois

jours au moins.

L'horrible besoin accomplie, on a pillé la maison, vidé les meubles de leur contenu, éventré les matelas, tout répandu par terre.

La vaisselle n'est pas lavée, une marmite est encore à demi remplie de potage : c'est juste après le repas que les victimes ont été surprises. Le nombre de couverts correspond à celui des habitants, à part un verre en plus. Il est probable que les malheureux prenaient leur repas du soir puisque le père portait une lampe-tempête, sans doute pour se rendre à la grange où son meurtrier l'a surpris. Richaud porte ses habits du dimanche et les enquêteurs pensent que le quintuple crime a pu se produire entre 19 et 20 heures, le dimanche précédent — ce qui signifie que les meurtriers ont quatre jours d'avance sur le commissaire Guibal.

A 7 heures ce même matin, il commence ses recherches en étroite collaboration avec les gendarmes de la localité. Tout le monde a vu ou cru voir un, deux ou des suspects, dont les signalements varient selon les témoins: les âges vont de trente à cinquante ans, les cheveux sont bruns ou blonds, les accents sont étrangers, français, provençaux, italiens.

Pour le commissaire, il faut envisager toutes les solutions, y compris la querelle de voisinage pour des histoires de mur, de clôture ou de champ mitoyens. Dans ce cas, les traces de pillage ne constitueraient qu'une mise en scène. D'autant plus, pense le commissaire, que des malfaiteurs venus avec l'intention de voler seraient arrivés armés et non pas munis de bâtons et de cailloux. Cette hypothèse pourrait être corroborée par le fait que les assassins ont abattu deux enfants tout jeunes, peut-être de crainte d'être reconnus et dénoncés.

Cependant, le lendemain, le médecin légiste retire des corps de M. et Mme Richaud et de leur domestique Amaudric, des balles de 7,65. Les enfants, eux, ont été assommés à coups de pierres - celles que l'on a retrouvées, ensanglantées, auprès d'eux. Cette découverte laisse supposer qu'on est venu pour voler, mais que l'on était bien décidé à ne pas reculer devant le meurtre. Et l'assassinat des enfants indique bien que les jeunes victimes connaissaient le ou les meurtriers. Il faut donc localiser les recherches parmi les gens ayant fréquenté la ferme et ses habitants.

Il n'est guère possible d'établir le montant du vol et la nature des objets qu'on a pu emporter. En revanche, Amaudric, le domestique, possédait une bicyclette qu'on ne retrouve nulle part.

L'enquête menée auprès des relations des victimes ne fournit aucun indice. En ce qui concerne les employés de la ferme durant les dernières années, quatre noms sont retenus, mais l'examen des fichiers

ne révèle d'antécédent pour aucun des quatre. Guibal, très intrigué par la personnalité éventuelle du ou des assassins, est bien loin d'imaginer la vérité...

Dès le lendemain, la chasse commence. Le commissaire retrouve à Volx un changeur terrifié qu'on l'accuse de trafic d'or et qui finit par donner le signalement de deux garçons qui ont échangé quelques pièces d'argent et une pièce d'or de dix francs, le lundi matin 3 décembre. Ils portaient des pantoufles usagées et l'un d'eux devait s'appeler Amaudric Louis, car c'était le nom marqué sur sa bicyclette... Les inspecteurs, qui ont mis le village sens dessus dessous, finissent par découvrir dans une grange ouverte à tout venant des papiers déchirés au nom de Richaud et, enfin, la bicyclette. Les deux bandits ont certainement passé la nuit du dimanche au lundi dans cette grange.

Cette fois, le signalement est suffisamment précis pour que Guibal ne retienne qu'un seul des suspects figurant sur sa liste. Mais comment se procurer une photographie qui permettrait de le retrouver plus vite?

A la gare de Volx, les enquêteurs ont retrouvé la trace des suspects. Là, ils ont pris un petit déjeuner, ici, ils ont déjeuné, là, ils ont pris le train, là, encore, ils sont descendus, ailleurs, ils sont remontés dans un autre train. Ainsi le commissaire les suit-il pas à pas pendant trois jours, apprenant en cours de route l'état civil de l'un des deux, le plus grand, l'ancien domestique des Richaud, un dénommé Jules-Baptiste Ughetto, né à Lauris, dans le Vaucluse, le 6 décembre 1910, ce qui lui fait tout juste dix-huit ans!

Au bout du troisième jour, le commissaire se retrouve vers 9 heures sur la place de Lauris. Il pleut des hallebardes, et le maire du village, catastrophé à l'idée qu'un enfant du pays pourrait être le monstre que toute la France recherche, se met en quatre pour aider la police. Hélas, la famille Ughetto a quitté le pays et les recherches à l'état civil ne donnent aucun résultat.

La trace semble perdue, et les policiers sont harassés. Comme toujours dans le Midi quand il ne le faut pas, il pleut sans interruption. Les hommes se nourrissent de sandwiches pris à la hâte, font des kilomètres dans la boue. Peine perdue. Enfin, le commissaire est reconnu par le boulanger, qui a exercé à Marseille.

« Alors, comme ça, commissaire, vous recherchez les bandits de Valensole?

— Oui. Et nous essayons même de mettre la main sur un témoin important, Ughetto. Vous le connaissez peut-être puisqu'il est d'ici...

— Jules ! Si je le connais! Même que je l'ai rencontré il y a quinze

ou vingt jours dans le train. Tenez, il allait à... j'ai oublié le nom, mais il m'a raconté qu'il travaillait dans les mines.

— A la Grand-Combe ?

— Je ne peux pas vous dire, mais c'est un pays de mines. »

Le commissaire retourne à la gendarmerie avec son pain tout frais et les gendarmes apportent du fromage, du saucisson et une bonne bouteille de vin. Pendant ce temps, Guibal appelle la Grand-Combe et explique au brigadier que les meurtriers de Valensole se trouvent peut-être là-bas et qu'ils travaillent sans doute dans les mines de la région. Ils doivent loger à l'hôtel, ou encore dans un garni, ou encore dans les baraquements de l'organisation minière.

« Bien entendu, précise Guibal, s'ils vous voient, ils vont se méfier, mais peut-être pourriez-vous trouver un prétexte pour les interroger. Tenez, par exemple, d'après ce que nous croyons, le plus jeune doit être étranger. Vous pourriez lui demander des renseignements sur sa carte de séjour, et pour l'autre, sur sa situation militaire. Enfin, prenez-les surtout séparément et essayez de leur donner le change. Un détail qui peut vous aider: ils portent des pantoufles. Arrangez-vous pour les tenir en haleine jusqu'à mon arrivée. Je serai là vers 3 heures du matin. »

Le brigadier qui est au bout du fil se rend parfaitement compte de la difficulté de sa mission, mais il promet de faire pour le mieux. Et quand le commissaire Guibal arrive devant la gendarmerie de la Grand-Combe, le brigadier lui dit simplement: « Ils sont là! » Il explique qu'il a dû se livrer à une comédie insensée pour faire croire aux deux jeunes gens qu'il voulait simplement interroger Ughetto sur sa situation militaire. Au début, ils se sont méfiés. Une fois dans son bureau, il a dû faire semblant de téléphoner à un bureau de recrutement dont le responsable était, bien sûr, absent, puis il a déclaré au plus jeune, qui est Polonais, que ses papiers n'étaient pas en règle, et il a feint d'appeler l'ambassade de Pologne, puis le consulat. Les deux garçons commençaient à s'énervier, surtout le plus jeune.

Le commissaire Guibal félicite le brigadier, mais il sait que le plus dur reste à faire: obtenir des aveux. S'il s'y prend mal, les suspects risquent de nier farouchement et de s'enfermer dans leurs dénégations pendant des journées entières, voire des mois. Dans ce cas, ce qui pour le commissaire ne fait aucun doute sera longuement discuté par les jurés, contesté par les experts, et le procès risque de se conclure par un non-lieu.

« Quel genre, les types? demande-t-il au brigadier.

— Un petit couple, répond l'autre.

— C'est-à-dire ?

— Ben... un petit couple, quoi. Un grand brutal et un petit blondinet tout joli. »

Un policier doit parfois jouer la comédie, se transformer, adopter des attitudes, s'adapter, et savoir travestir sa pensée. Il lui faut de l'aplomb, car la timidité est une sérieuse entrave. Il lui faut savoir organiser une mise en scène et faire preuve, comme un comédien, d'un certain exhibitionnisme.

Le commissaire Guibal décide de s'occuper d'abord du plus grand, l'ancien valet de ferme, et il choisit, dans sa panoplie, une mise en scène particulière.

Un criminel est, obligatoirement, un homme qui se méfie, qui a préparé sa défense, qui guette. Pour le désarçonner, la brutalité n'est peut-être pas suffisante: il faut trouver les mots auxquels il ne s'attend pas et qui le mettront en état d'infériorité, qui le culpabiliseront si tant est qu'il ait une conscience. Le commissaire se fait expliquer exactement la position d'Ughetto dans le bureau où il est installé depuis la veille au soir. Il se tient, dit le brigadier, sur une chaise placée au milieu de la pièce, mais il y a un fauteuil entre lui et la porte. Le commissaire demande que, sous prétexte de lui apporter du café, on écarte le fauteuil. Puis il apprend que l'homme porte une sorte de treillis, qu'il a retiré sa casquette et qu'il a les cheveux très longs.

Alors seulement, Guibal ouvre brusquement la porte, se dirige droit sur Ughetto, le saisit par les cheveux et hurle: « A genoux, misérable! » Il le secoue pour l'obliger à ployer les jambes:

« Demande pardon pour les gosses! Pour les gosses, vite! Ou je t'amène à Valensole! La foule t'attend pour te lyncher! Dis la vérité, c'est la seule façon de te racheter! »

Et le monstre, à genoux, larmoyant, la tête rejetée en arrière, balbutie:

« Je ne voulais pas, monsieur! Je le jure, je ne voulais pas! Je suis un malheureux !

— Parle! On va voir si tu dis la vérité comme vient de le faire ton petit ami! »

Et l'autre de répondre :

« Je vous assure que je ne voulais pas, monsieur! Je voulais simplement un peu d'argent pour des habits. Pour que le petit Polonais soit plus joli... »

Le commissaire Guibal, il faut l'avouer, en reste pantois. Ainsi, cinq personnes ont été massacrées dans d'atroces conditions pour que le petit ami de l'assassin soit « plus joli »!

Ughetto, sous le coup de l'émotion, signe ses aveux. Le petit

Polonais admet qu'il était bien à Valensole, mais assure qu'il n'a pas participé au crime.

Quelques jours plus tard, dans la maison même, a lieu la reconstitution du crime. Ughetto raconte:

« C'est le Polonais qui a tué les petits. Ils criaient et appelaient leur mère. Il les a tués à coups de bâtons de chaise! Après, il les a « finis » avec la grosse pierre qu'on fait chauffer l'hiver pour la mettre dans le lit. Moi, je ne pouvais pas! Clément, le plus grand, me disait : " Jules, pourquoi tu as fait ça à maman? " Je n'osais pas, je ne pouvais pas, moi! Puis le Polonais a pris un rasoir et il m'a expliqué que si les petits respiraient encore, ça servirait à leur couper la gargamelle ! »

Le Polonais, lui, ergote sur les détails. Il a « fini » le domestique et les petits que son camarade avait cru tuer, mais qui vivaient encore! Il l'a fait pour les empêcher de souffrir! Le rasoir, c'est exact, oui, mais il ne sait pas ce que veut dire « gargamelle » ! D'ailleurs, il n'a pas touché aux enfants!

Ughetto hurle:

« C'est toi, tu le sais bien! On l'avait décidé à l'avance, dans le cabanon où on avait dormi, la nuit avant!

— C'est toi qui m'as obligé! Et après, tu l'as fait avec moi!

— Si on était seuls, tu verrais ! »

Peu après, il pleure devant le commissaire :

« Je l'aimais beaucoup, ce petit Polonais, c'est pour lui que j'en suis arrivé là! Je voulais qu'il soit joli, qu'il ait de beaux vêtements, qu'il mange de bonnes choses, je voulais lui acheter la moto dont il rêvait! J'avais toujours peur qu'il ne m'abandonne pour un autre. Maintenant, je suis perdu, mais lui, avec son air doux, il est beaucoup plus terrible que moi, vous savez! »

La préméditation ayant été clairement établie, on remet les prisonniers aux gendarmes pour qu'ils soient conduits à la prison de Digne.

Le temps menace de nouveau et la population de Valensole est accourue. Elle se rapproche du sentier boueux que les policiers ont dû emprunter pour atteindre les voitures. Jusque-là, aucun cri n'a été poussé. Le calme règne. Mais soudain, un parapluie s'abat sur Ughetto qui s'indigne: « Ils n'ont pas le droit de me frapper! » C'est la ruée d'une foule déchaînée, poings brandis. Les policiers entraînent les prisonniers livides et criblés de coups vers la gendarmerie. On donne l'ordre à la gendarmerie à cheval de charger et de refouler les habitants de Valensole, qui agitent des fourches et des fléaux en direction des assassins terrorisés. La bousculade se fait émeute, échauffourée, et c'est miracle si les deux captifs réussissent à échapper

à la vindicte populaire.

Le procès s'ouvre le 16 septembre 1929 et l'on voit ce jour-là à la barre un fait rarissime: un père — celui d'Ughetto — réclamer la peine capitale pour son fils.

Le petit Polonais, mineur au moment du drame, récoltera vingt ans de détention et dix ans d'interdiction de séjour.

Jules Ughetto aura la tête tranchée sur la place publique de Digne, par une matinée glaciale, après avoir maudit son père et le petit Polonais qu'il voulait « si joli »...

LES TISANES DU DOCTEUR GAPET

Confier ses dents, les yeux fermés, à un homme armé d'une pince et d'une roulette électrique est un passe-temps assez peu recherché, même à l'époque des anesthésiques. Entre 1920 et 1930, c'était une épreuve redoutable. Ceux de nos lecteurs qui ont fait soigner leurs caries après la Première Guerre mondiale se souviennent peut-être d'avoir eu affaire, dans un certain cabinet de Béziers, aux instruments du Dr Gapet.

Après avoir appris ce dont le bon dentiste était capable, ils préféreront sans doute l'oublier.

Le cabinet du Dr Gapet était pourtant bien connu à Béziers; mais sa renommée n'était guère liée aux soins dentaires qu'on pouvait y recevoir. De belles dames, aux dents blanches, y passaient souvent quelques heures agréables, et l'on y arrachait plus de serments d'amour que de dents malades. Car le dentiste était un homme galant.

A vrai dire, les affaires n'étaient pas brillantes, et les factures plus nombreuses que les fiches de rendez-vous. On peut rarement tout avoir: beaucoup de femmes et beaucoup d'argent. Mais on peut essayer de se procurer l'un par l'autre. Ou l'autre par l'un. C'est ce qu'a tenté l'extravagant dentiste biterrois, avec une persévérance qu'il eût mieux employée à plomber les molaires...

Le dossier s'ouvre sur une « tante à héritage ». C'est la tante Pitoizeau, dont toute la famille Gapet, branche cadette, espère beaucoup. En fait, ils sont trois à espérer: il y a Pierre, le dentiste, qui est le fils aîné, sa sœur Marie-Louise et Julienne la cadette.

Julienne est belle et douce, elle vient tout juste d'épouser un jeune médecin militaire, et le couple coule des jours heureux. C'est la préférée de la vieille tante, qui serait bien capable de déshériter tout son monde en faveur de la petite dernière. Marie-Louise, l'aînée, ne s'en inquiète pas trop. Elle a déjà eu sa part, 100 000 F venus d'une autre tante, plus âgée, et moins solide que la tante Pitoizeau.

Mais Pierre se sent lésé. Une fille n'a pas besoin de tant d'argent, surtout si elle est célibataire! Or, Marie-Louise ne semble pas vouloir quitter les jupes de sa mère. Alors, d'accord avec son père, qui n'a jamais eu le sens des affaires mais fait confiance à son fils, il annexe le petit héritage de sa soeur et l'engloutit dans l'installation de son cabinet, promettant de le faire fructifier... Marie-Louise proteste, mais

les parents (qui semblent avoir une nette préférence pour leur fils à qui ils ont déjà confié toute leur fortune) l'engagent à plus de coopération fraternelle. Elle s'incline. En prévision de l'avenir, elle se décide toutefois à apprendre un métier. On ne sait jamais.

Ayant ainsi réglé un premier problème financier, Pierre Gapet n'a plus qu'à travailler sérieusement pour rembourser sa sœur. Mais il y a les femmes. Et les femmes sont nombreuses à accorder leurs faveurs au jeune dentiste. Pourtant, à contempler les photographies de ce Don Juan du fauteuil inclinable, on reste étonné: la trentaine, un front étroit, légèrement dégarni, des sourcils bas et tombants, des yeux sans vie, un nez large et épaté, une bouche mince, et des oreilles en chou-fleur! Les traits sont légèrement bouffis par l'alcool, l'ensemble donne une impression de mollesse, et l'on y cherche vainement un caractère de séducteur... En tout cas, les faits sont là : il séduit. Encore que la plupart de ses conquêtes se garderont bien, plus tard, de se manifester à la barre des témoins...

En attendant l'argent file. Les maîtresses coûtent cher à cet homme laid. D'autant plus qu'il promet sans hésitation le mariage à chacune. C'est peut-être cela, d'ailleurs, qui explique son succès: en 1920, hélas, pour des raisons tragiques, les maris possibles étaient bien moins nombreux qu'avant 1914. Bref, le dentiste se ruine en cadeaux de ruptures. Ou plutôt, il ruine sa sœur Marie-Louise, qui croit que son héritage fructifie.

Reste l'autre tante à héritage. Or, non seulement la vieille dame est en excellente santé, mais elle se rapproche de plus en plus de Julienne, la petite sœur, car Julienne est enceinte, et un petit neveu serait le bienvenu sur les genoux de la tante.

Hélas, un triste jour, Julienne se sent mal. Elle est trop fragile pour supporter une grossesse, et c'est la fausse couche accompagnée de complications graves. Pierre se précipite au chevet de sa petite sœur. Il est médecin, il va la sauver! Il n'est, certes, pas chirurgien, mais il affirme avoir inventé un système de curetage qu'il veut essayer... Sa sœur est au plus mal, il faut tout tenter. Mais Julienne est trop faible, et déjà le tétanos la paralyse. Elle meurt dans les bras de la vieille tante éplorée, qui reconnaît que son neveu s'est montré « d'un dévouement rare en ces moments pénibles ».

Des années plus tard, lorsqu'on connut la suite, on supposa bien entendu que Pierre Gapet avait aidé le destin et fait d'une pierre deux coups — en éliminant un obstacle entre lui et l'héritage, et en gagnant l'estime de la tante. D'autant que celle-ci, peu après, meurt d'une « mauvaise fièvre » ! Mais personne, sur le moment, ne soupçonne une telle noirceur, et même après les événements que nous allons décrire, quand on fera enfin exhumer ces premiers cadavres, le médecin qui a

pratiqué les autopsies ne montrera aux jurés qu'un petit tube contenant de l'arsenic, en déclarant:

« Voilà ce qu'on trouve d'arsenic, dans un corps, quand il n'y en a pas! » Car nous sommes tous plus au moins porteurs d'arsenic à faible dose, 1 à 3 milligrammes, parfois plus. Et c'est cette difficulté d'interpréter la dose naturelle qui a tenté plus d'un empoisonneur ou d'une empoisonneuse... qu'on a vus narguer les experts dans des procès célèbres.

En tout cas, si l'on peut dire, le terrain s'éclairait autour de Pierre Gapet. Sa sœur Julienne est morte, la tante est morte, son père est mort également, on ne sait pas de quoi. A trente-cinq ans, il ne lui reste donc plus que sa mère et sa sœur Marie-Louise. Quant aux maîtresses, elles défilent. Alors, pourquoi le dentiste choisit-il ce moment pour prendre épouse? Il faut dire que la belle Sarah est munie d'une confortable dot et d'une famille juive travailleuse et fortunée... Pierre lui fait une cour assidue, se débrouillant pour que les parents sachent qu'il est l'héritier de la riche tante Pitoizeau, et en déduisent que le cabinet est florissant. Éperdue d'amour, la jeune Sarah lui tombe dans les bras, et, en 1925, il l'épouse, en même temps que sa dot. Après une lune de miel aux frais des parents — sa femme attend déjà un enfant —, il retrouve son confortable et douillet cabinet dentaire. Et le défilé des belles patientes reprend de plus belle.

Sarah voit très peu son mari. A sa mère, qui s'en inquiète, elle répond sagement:

« Il travaille beaucoup, tu sais maman! Le pauvre rentre bien tard le soir! »

Il travaille tellement, et il rentre si tard, qu'un après-midi, Sarah toute joyeuse, décide de lui faire une surprise: elle ira le surprendre au cabinet dentaire. D'ailleurs, c'est une occasion, elle n'y est jamais allée: Pierre n'aime pas mélanger le travail et la famille.

« Chaque chose à sa place, dit-il toujours, et les vaches seront bien gardées. »

Sarah se présente donc au cabinet, et, sans se faire annoncer, ouvre la porte après avoir frappé légèrement. Son bel amour s'effondre d'un seul coup...

Qui est la « patiente » qu'elle a surprise avec son mari ? Personne ne cherchera à le savoir plus tard, et elle évitera de se manifester. Si elle est toujours vivante en 1976 et que ces lignes lui tombent sous les yeux, elle comprendra qu'après cette mauvaise surprise Sarah n'eut plus jamais aucune confiance en son mari. D'ailleurs, cela ne change rien. Rien n'arrête l'adultère permanent et organisé du séducteur à roulette. Ni les scènes de ménage, ni les remontrances de la famille ne

l'empêchent de continuer, sans le moindre scrupule, sans la moindre précaution, ni la moindre excuse, sa carrière de Don Juan.

Presque sept années vont passer, entrecoupées de deux enfants, fruits de deux réconciliations successives, car le premier n'a pas vécu. Pendant tout ce temps, il ne s'étonne même pas lorsque Sarah, écœurée, lui interdit le lit conjugal. Il va dormir dans le salon, en homme résigné aux caprices d'une femme jalouse, avec un rien de condescendance.

Vient un jour où Sarah n'en peut plus, accepte la faillite de son mariage et parle de divorcer. Gapet bondit !

« Divorcer? Pas question! Je t'aime, moi, d'ailleurs il y a les enfants... »

Alors Sarah s'adresse à sa belle-mère. De tempérament pratique et économe, elle explique non seulement que ce mariage ne la rend pas heureuse, mais qu'il lui coûte trop cher... Elle a bien tenté de se mettre au courant des affaires de son mari, qui ponctionne régulièrement le coffre-fort de la maison, mais Gapet s'est immédiatement fâché.

« L'argent, ce n'est pas l'affaire des femmes ! Occupe-toi des enfants! »

Charmant argument, qui aurait du mal à tenir de nos jours, mais qui, à l'époque, à un certain poids. D'autant plus que la belle-mère prend la défense de son fils, mais Sarah s'obstine:

« Je divorce, il sera bien obligé de me rendre des comptes! »

Rendre des comptes! Pierre Gapet n'y sera pas obligé. Le hasard, qui fait décidément bien les choses, s'en occupe: la pauvre Sarah contracte une mystérieuse et soudaine grippe infectieuse, « une sorte de grippe espagnole, comme on en a tant parlé ». Sa fièvre monte, son état général décline, bientôt elle est mourante. Dans ces cas-là Pierre Gapet est merveilleux. Il est aux petits soins pour sa femme, épongeant son front, lui tenant la tête pour lui faire boire des tisanes, préparant lui-même les potions, faisant les piqûres... Il n'en dort plus, en oublie les femmes. Même les domestiques le remarquent.

« Monsieur est bien dévoué pour sa femme! Oh, pour ça, oui ! »

Mais « Monsieur » a beau se dévouer, quelques jours après le début de sa maladie soudaine, Sarah meurt dans ses bras... « Défaillance cardiaque! » dit Gapet, en soupirant de chagrin et de lassitude. Et le médecin appelé pour une ultime visite ne peut que confirmer: le cœur de Sarah Gapet a « lâché ». Elle n'avait pas trente ans.

Pierre Gapet, mué en veuf inconsolable, se voit bientôt entouré de l'affection de sa belle-famille... et plus particulièrement de celle de Suzanne, la sœur cadette de Sarah. Suzanne avait douze ans quand Pierre est arrivé dans la famille. Avec son charme habituel, le beau-

frère s'est occupé de l'enfant (la gâtant, l'aidant à faire ses devoirs), puis de l'adolescente, qui fréquentait assidûment le ménage. Et maintenant, devenue femme, Suzanne, consolatrice attendrie, s'aperçoit que la place est à prendre... Sous le prétexte de s'occuper de l'enfant de sa sœur, elle multiplie les occasions de rencontrer Pierre, s'insinue, devient indispensable, et, finalement, occupe officiellement le lit conjugal.

Pierre l'épouse, avec la bénédiction de la famille... et une deuxième dot, toute neuve, qui vient fort à propos remplacer celle de Sarah, dont on ne parle plus depuis longtemps. Ainsi la fortune de la famille qui n'a que ces deux filles, n'a plus aucune chance d'échapper à Pierre. Mais Suzanne ne ressemble pas à sa sœur. Belle comme elle, mais plus vaniteuse et dépensière, c'est elle qui va entraîner son mari dans un tourbillon de plaisir et de luxe. Elle réclame des bijoux, des voitures, des toilettes, des villégiatures dans les stations élégantes. L'argent file, et le dentiste voit de moins en moins de dents. De plus, avertie des incartades passées de son ex-beau-frère de mari, Suzanne ne lui laisse pas une minute de repos. D'une jalousie féroce, elle le traque, et, au moindre faux pas, lui fait des scènes éclatantes, en public ou en privé. Car Gapet n'a pas renoncé à ses liaisons passagères. Il s'obstine à vouloir séparer les problèmes : d'un côté l'argent et sa femme, de l'autre les plaisirs. Et Suzanne, malgré l'enfant qui vient de naître, se résigne encore moins que sa défunte sœur. Les scènes deviennent de plus en plus violentes, de plus en plus publiques et se terminent souvent par une volée de coups, que le mari distribue avec largesse.

Alors, on reparle de divorce. Mais Gapet, décidément, est contre le divorce. Il refuse à nouveau :

« Nous ne sommes mariés que depuis deux ans, tu as un enfant en bas âge, tu dois l'élever normalement, entre son père et sa mère! Ne compte pas sur moi pour te rendre ta liberté! »

En vérité, la dot de Suzanne a fondu comme neige au soleil et le cabinet dentaire est en faillite! Gapet a déjà suffisamment de problèmes. Alors... les complications d'un divorce!

Mais Suzanne, est une petite personne têtue. Elle maintient sa décision, ajoutant:

« Mon père s'occupera de tout. Je ne veux plus te connaître! »

Cette fois, si le hasard ne se décide pas encore à intervenir, Pierre Gapet sera obligé de rendre des comptes à son beau-père, à qui rien n'échappe en matière d'argent. Et le hasard, décidément complaisant, fait quelque chose. Suzanne est prise d'une soudaine langueur, qui lui fait bientôt le teint pâle et les yeux cernés.

« C'est de l'anémie pernicieuse! » déclare son mari, à la famille qui s'inquiète. Puis l'état de Suzanne s'aggrave, elle doit s'aliter. Elle ne mange plus, se plaint de douleurs indéterminées, s'affaiblit de plus en plus. Elle réagit pourtant! Elle aime trop la fête, les bals, les robes. Elle décide d'aller prendre l'air à Biarritz, aux bains de mer, avec des amis. L'air de la mer lui fait du bien, c'est vrai : Une semaine après son départ, elle a presque retrouvé son teint de pêche, ses grands yeux noirs semblent moins cernés, elle a presque de l'appétit ! La famille se rassure, croit que l'alerte est passée. C'était une trêve. Voilà que le mal la reprend, plus violemment que la première fois. Son mari a à peine le temps de la soigner avec son dévouement habituel, qu'il se retrouve bientôt en larmes dans les bras de sa belle-mère, veuf pour la deuxième fois.

Quelques jours après l'enterrement, il peut d'ailleurs toucher sans difficulté le montant de l'assurance-vie (100 000 F) qu'il avait fait contracter par sa femme, au moment de leur mariage. Simple précaution qu'il avait prise aussi pour Sarah, sa première femme.

Être veuf deux fois en si peu de temps est bien triste ! Rien d'extraordinaire à ce que Pierre Gapet promène à travers la ville et dans sa famille un pauvre visage tiré, déprimé, soucieux. Ce n'est plus le charmeur volubile, le séducteur désinvolte. C'est un homme abattu. Au surplus ses affaires ne s'arrangent pas, loin de là! L'assurance n'a suffi qu'à couvrir les dettes les plus pressantes: celles de sa ferme dans le Tarn, notamment, une folie de luxe et de modernisme. Des bovins, un poulailler de 50 000 F avec chauffage central, une couveuse artificielle, et des domestiques. Des machines allemandes, un régisseur. Son rêve de gentleman-farmer est bien compromis!

A Béziers, pendant ce temps, la dernière en date de ses maîtresses dépense à tort et à travers: fourrures, appartement, toilettes. En temps normal, il n'aurait même pas pu venir à bout des factures énormes qu'elle lui présente inlassablement. Dans ces circonstances, il est loin du compte. Et, curieusement, cet homme, qui jusque-là passait d'une femme à l'autre avec une facilité déconcertante, s'accroche à celle-ci. Malgré l'argent qui file, il ne veut pas rompre. Sent-il que c'est la dernière?

Justement, alors qu'il se débat dans des difficultés financières presque insurmontables, qu'il temporise avec ses créanciers, sa sœur Marie-Louise vient lui réclamer son dû! Car Marie-Louise n'a pas oublié avoir hérité de 100000 F il y a quelques années, 100 000 F qu'elle a confiés à son frère Pierre pour les faire fructifier! Or, elle soupçonne Pierre de mener grand train, et de se soucier fort peu de sa dette. Elle est, en outre, scandalisée par ses mœurs. La ville entière est au courant. Tout le monde connaît le nom de sa dernière maîtresse,

aussi bien que celui des précédentes. Alors Marie-Louise en a assez de réclamer son argent, et de se le voir toujours refuser sous les prétextes les plus divers. Elle déclare qu'elle en a besoin, absolument, et immédiatement.

Au ton qu'elle a pris, Pierre Gapet comprend qu'elle ne reculera pas devant le scandale pour récupérer son dû. Entre le frère et la sœur, il n'y a plus d'affection. Depuis longtemps, Marie-Louise a compris quel personnage veule, avide, prétentieux, il est en réalité. Le père, mort, ne peut plus arranger les choses, et la mère est bien vieille.

Il ne reste plus que deux représentants de la famille Gapet : Marie-Louise et Pierre : cette histoire doit se régler entre eux.

Trois jours plus tard, terrassée par un mal mystérieux, Marie-Louise est au fond de son lit. Une fois encore, Pierre Gapet, accablé par ce nouveau coup du sort, se dévoue. Mais il est plus nerveux. Il passe des nuits entières à tourner en rond dans sa chambre, quand il n'est pas au chevet de sa sœur. Il y reste fort tard, s'occupe de tout, des potions, des tisanes. Prétendant qu'il a peur d'une infection grave, il rince lui-même les tasses, les soucoupes, les bols, jusqu'aux petites cuillères. Tout ce qui sert à soigner ou nourrir sa sœur passe par ses mains. Aucun ustensile qui ne soit lavé et soigneusement essuyé... A tel point qu'il en agace les domestiques. Ceux-ci n'ont même plus accès à la chambre de Marie-Louise.

Cependant, l'attitude bizarre de Pierre Gapet commence à inquiéter son entourage. D'autant qu'il se contente de répondre, comme une mécanique, à chaque question précise:

« De l'anémie pernicieuse... c'est de l'anémie pernicieuse ! »

On a déjà entendu ça plusieurs fois... et les symptômes sont les mêmes! Le frère de Sarah et de Suzanne s'en souvient parfaitement.

Marie-Louise va-t-elle s'en souvenir aussi? Pour l'instant, elle est bien malade. Mais un soir, dans une minute de lucidité, elle ouvre péniblement les yeux dans l'ombre de la chambre. Son frère est là, debout, lui tournant le dos. Il est penché sur la table, tournant lentement une cuillère d'argent dans une tasse. Devant lui, une glace. Marie-Louise y distingue le visage de son frère: crispé, tendu, mauvais. Lorsqu'il se retourne et rencontre le regard de sa sœur, un sourire faux lui vient comme un masque. Il n'a pas eu le temps de changer de visage.

Et, d'un seul coup, Marie-Louise est paralysée par la peur autant que par la brutalité de la révélation. Elle boit, encore une fois, l'horrible tisane, mais elle a compris! Le lendemain, elle se confie à sa mère. Un médecin est appelé. Pierre tente bien de le contredire, affirmant qu'il soignera bien tout seul sa sœur ! Mais le médecin soupçonneux ne se

laisse pas faire. Il faut faire vite. Profitant d'une heure d'absence de Gapet, il fait littéralement enlever Marie-Louise, avec l'aide de sa mère, complètement atterrée.

A partir de ce moment, le médecin interdit strictement toute visite, et s'occupe seul de sa malade, à verrou fermé. Pierre ne peut plus voir sa sœur.

Une semaine plus tard, chancelante, mais sauvée, Marie-Louise est debout. Dès qu'elle a repris ses esprits, elle court chez le procureur de la République.

« C'est pénible à dire, mais je viens accuser mon frère d'avoir tenté de m'empoisonner, moi sa sœur, et d'avoir empoisonné Sarah, sa première femme, Suzanne, sa deuxième femme, et probablement ma tante Pitoizeau. »

L'instruction sera longue. Pendant des mois, on rassemblera de multiples témoignages, d'infimes présomptions. On exhume les corps et, bien sûr, on trouve de l'arsenic.

Est-ce la dose naturelle ? On discute... Quant au médecin de Marie-Louise il est formel, les résultats de ses examens sur la rescapée sont indubitables: tentative d'empoisonnement à l'arsenic, administré par petites doses.

A la prison de Montpellier, Pierre Gapet garde un sang-froid déconcertant. En quelques mois, il a vieilli brutalement. Mais il a repris son calme. Il passe son temps à nier, au cours des confrontations, avec une insolence rare. Et il plonge dans un énorme traité de toxicologie, pour préparer sa défense.

Il niera jusqu'au bout. Jusqu'à la peine de mort, en orientant délibérément les soupçons sur sa mère, qu'il accuse « d'avoir trop aimé son fils », d'avoir voulu faire « le vide autour de lui, d'avoir empoisonné toutes les femmes et les sœurs de sa vie » !

Il échappe à l'exécution par grâce présidentielle, lui qui n'a pas fait grâce à sa propre mère, et mourra à Cayenne, désespéré de ne plus exercer la médecine, la passion de toute sa vie, « passion à qui il a tout sacrifié », dira-t-il à un journaliste. On veut bien le croire.

LA VEUVE ROUGE

C'est un palais très grand, très beau, et très célèbre. Mais un palais, somme toute, comme les autres, avec une grande porte, un grand escalier, de grands salons, et aussi des portes dérobées, des couloirs secrets, des appartements privés.

On peut y pénétrer en grande pompe, ou s'y introduire subrepticement. Dans un petit salon bleu et argent, tout au fond de ce palais, une femme attend. Elle est belle, mince, la taille bien prise, un ravissant chapeau coiffe ses cheveux auburn aux reflets dorés, une exquise voilette dissimule mal des yeux couleur d'aigue-marine, un nez impertinent, des lèvres bien ourlées.

Elle est belle, et elle attend. Impatiente, elle tire par deux fois sur une petite sonnette en forme de dragon.

On vient. Une porte s'entrouvre, des moustaches conquérantes apparaissent... Enfin !

Une tenture de velours bleu retombe sur ce tendre rendez-vous secret; lequel, dans les minutes qui suivent, n'est plus ni tendre ni secret. Car, soudain, dans la pièce voisine, un secrétaire du palais dresse l'oreille, percevant un remue-ménage, des coups de poing frappés à la porte de l'antichambre, des cris étouffés. Le secrétaire hésite. Faut-il entrer dans le petit salon bleu? Tant pis ! C'est plus prudent. Sans plus hésiter, il ouvre la porte, repousse la tenture, et reçoit dans les bras une femme échevelée qui pleure convulsivement!

Sur le canapé de velours, l'homme râle, le visage violet, presque noir, les mains crispées sur sa gorge, cherchant de l'air désespérément. Et il meurt.

Il faut faire vite. Hâtivement rajustée, la jolie femme s'esquive par le jardin, guidée par le secrétaire efficace. Un fiacre l'emporte vivement.

Nous sommes le 16 février 1899. Elle, c'est Marguerite Steinheil, qui s'enfuit affolée, du palais de l'Élysée. Celui qui vient de mourir brutalement d'apoplexie, c'est le président Félix Faure. Marguerite Steinheil termine ce jour-là sa carrière de favorite.

La mort du président Félix Faure n'a plus rien de mystérieux, aussi, c'est pour bien autre chose que Marguerite va figurer dans les dossiers extraordinaires de la police, sous le nom évocateur de « La Veuve rouge ».

En cette année 1899, Marguerite, Meg, pour les intimes (et il y en a

beaucoup), est l'épouse d'Adolphe Steinheil, peintre au style très officiel, neveu de Meissonier. On dit de lui qu'il fait du Meissonier mieux que Meissonier lui-même! Elle est jeune et belle, il a quelque vingt ans de plus et porte barbe grise. Le mariage a été arrangé par la famille, inquiète du tempérament impétueux de la jeune fille. Le couple s'est établi à Paris, dans un petit hôtel particulier, au numéro 6 de l'impasse Ronsin, à Vaugirard. L'argent n'est pas toujours au rendez-vous des ambitions de Meg. Elle végète dans une petite bourgeoisie de quartier, où elle s'ennuie.

Histoire de se changer les idées, elle tente de divorcer. Mais sa mère, M^{me} Japy, la ramène dans le droit chemin, et l'oblige à retrouver le domicile conjugal et sa petite fille d'un an, Marthe.

C'est un couple bizarre: on accuse Steinheil de n'avoir pas de goût pour les femmes; quant à Marguerite, elle prend des libertés que la bourgeoisie réprouve à cette époque.

Après sa rencontre avec le président, un beau matin, sur une allée cavalière, Steinheil ferme les yeux et ouvre son escarcelle. Car les commandes pleuvent d'un seul coup sur ce peintre pompeux. Notons au passage une œuvre immortelle, officiellement inaugurée un 1^{er} mai, qui s'intitule « La remise des décorations par le Président de la République aux survivants de la Redoute brûlée », et dont nul ne saurait dire où elle se trouve à présent...

Meg, sur le moment, est une des reines de Paris, Mais son règne « officiel » s'achève avec la mort du président, sur laquelle nous n'insisterons pas. Les chansonniers de l'époque s'en sont donné à cœur joie: nul président n'aura eu oraison plus joyeuse, grâce à eux. Ils ne connaissaient sans doute pas le slogan « Faites l'amour, pas la guerre », sans quoi ils n'eussent pas manqué d'y ajouter: « Autant mourir du premier. »

En attendant, la belle Meg, profitant de cette publicité involontaire, ouvre un « salon » où se presse tout le demi-monde.

Adolphe, pauvre peintre de mari, est toujours à ses côtés, fermant de plus en plus les yeux sur les frasques de la jeune femme. Il n'a plus la vogue, depuis que la source même des commandes officielles s'est tarie. Bientôt, la gloire éphémère de sa femme s'éteint, et le ménage retombe dans la gêne d'où l'avait sorti la liaison présidentielle.

Or Marguerite Steinheil n'aime ni la cuisine, ni la vaisselle, ni les petites robes, ni les bijoux de pacotille. Après le salon bleu et argent de la présidence, elle accepte encore moins la médiocrité. Alors, elle rencontre beaucoup de messieurs successifs, qui la couvrent de cadeaux, de dîners et de rentes passagères.

Steinheil, mari décidément bien éduqué, accepte même la location à

son nom d'un petit chalet discret aux environs de Paris, le Vert Logis, ce qui lui permet de ne pas se heurter trop souvent aux relations de sa femme.

La mère de Marguerite n'apprécie pas, mais ne peut plus rien empêcher.

Nous arrivons en 1908. Marguerite a quarante ans. De protecteurs en galants, le couple s'est organisé ainsi : Marguerite vend ses faveurs aux hommes fortunés qu'elle rencontre, Adolphe leur vend ses toiles. Le dernier protecteur en date, par exemple, un riche châtelain des Ardennes, semble particulièrement subjugué par la toujours ensorceleuse M^{me} Steinheil, puisqu'il vient d'acheter deux tableaux au mari. Il semble bien, toutefois, que la belle Marguerite n'intéresse plus les échetiers, et que sa vie privée cesse d'être publique. Mais il y a des destinées qui ne s'accommodent pas de l'anonymat.

Le 30 mai 1909, dans sa villa de l'impasse Ronsin à Vaugirard, Marguerite attend sa mère, qui vient de province à sa demande, pour la rejoindre. C'est samedi. Il y a là le bon Adolphe de mari et le valet de chambre Rémy. Une vieille servante, Mariette, a été envoyée auprès de la fille de Marguerite, qui est souffrante.

Potage et langouste au dîner. On dîne tôt, car la vieille dame est lasse. A 9 heures, on monte se coucher. Prévenante, Meg confectionne des grogs, frictionne les jambes de sa mère, lui offre sa propre chambre, où elle sera mieux, dit-elle, et se retire elle-même dans la chambre de sa fille absente. Adolphe, lui, gagne sa chambre d'éternel célibataire. Il n'assiste jamais au coucher de sa femme.

La nuit s'écoule, calme et tranquille. Apparemment tout le monde dort. A 6 h 30, comme tous les jours, Rémy, le valet, quitte sa chambre sous les combles et descend l'escalier qui mène à la cuisine. Il a l'intention de préparer le petit déjeuner. Il ne fait pas de bruit, pour ne pas réveiller Madame.

Soudain, dans le silence, il tend l'oreille. De l'une des chambres, juste en face de l'escalier, il lui semble bien percevoir un faible gémissement. — Le chien? Sûrement pas ! On l'a éloigné la veille. Il cassait tout dans la maison, d'après Madame. Hésitant, Rémy s'approche. La porte est entrebâillée. Il passe la tête, et reste stupide. Le spectacle est déconcertant. Marguerite Steinheil est sur le lit, pieds et poings liés aux barreaux, la chemise de nuit rabattue sur la tête. C'est de là-dessous que proviennent les gémissements.

Rémy appelle, bêtement. Des grognements lui répondent! Enfin il se précipite, réalisant qu'il se passe quelque chose d'anormal. Il rabat respectueusement la chemise de nuit et découvre les yeux exorbités de Marguerite. Il retire un tampon d'ouate qui lui obstrue la bouche, et les gémissements se transforment immédiatement en cris affolés.

« Ma mère... ! Mon mari... ! Courez, Rémy ! »

Le valet de chambre se précipite dans la chambre voisine. Le cadavre de la vieille dame gît en travers du lit. Un cordon de tirage lui serre le cou, et son râtelier lui a été enfoncé dans la gorge. Elle est morte.

Affolé, le valet de chambre ressort dans le couloir. Et il tombe sur son maître, Adolphe Steinheil. Celui-ci est sur le dos, les jambes repliées, les yeux pochés. Incontestablement, il a été étranglé, lui aussi.

C'est trop ! Le valet de chambre, titubant, retourne dans la chambre de sa maîtresse, et réalise qu'elle est toujours ligotée. Il la délivre, en lui balbutiant les nouvelles, puis se penche à la fenêtre, et hurle au secours.

Les premiers détails qui frappent les enquêteurs leur font immédiatement penser à une mise en scène. Pourquoi Marguerite n'a-t-elle pas été étranglée elle-même ? Et pourquoi les liens de ses poignets et de ses chevilles n'étaient-ils pas plus serrés ? — De même le tampon d'ouate est trouvé relativement sec. On peut supposer qu'il n'était pas dans la bouche de Marguerite depuis longtemps.

En tout cas, Marguerite est vivante. Et voici ce qu'elle raconte aux policiers soupçonneux :

« Après avoir bu un grog, ma mère et mon mari se sont retirés dans leurs chambres respectives. Je suis moi-même montée me coucher et me suis endormie rapidement. J'ai été brutalement tirée de mon sommeil, au moment où sonnaient les douze coups de minuit, par trois hommes barbus en longues robes noires et par une femme rousse à la bouche ignoble (voilà bien un détail de femme). La femme rousse m'a prise pour ma fille (voilà bien une coquetterie), elle m'a brutalement demandé " où mon père cachait l'argent ". J'ai été sauvée de la mort par l'un des hommes barbus, qui ressemblait à un ancien modèle de mon mari. Je pense qu'il m'a prise en pitié. On m'a arraché mes bagues, et je me suis évanouie. Je ne me rappelle rien d'autre. C'est affreux ! »

Les enquêteurs constatent qu'une bouteille d'encre a été renversée dans le bureau situé entre la chambre où dormait Meg et celle de sa mère. On peut suivre les traces de la flaque, du bureau à la chambre de la vieille dame, et elles semblent avoir été faites par une robe longue. Or, M^{me} Steinheil porte, sur la cuisse, une tache de cette encre, alors qu'elle dit ne pas s'être levée, avoir été surprise au lit, où on l'a trouvée attachée. Enfin, il n'y a aucune trace d'effraction. Mais la vieille et fidèle servante, Mariette, arrive à point pour expliquer que le valet de chambre a perdu, quelques jours plus tôt, une clé dans le jardin...

Alors, il faut bien s'en tenir à la version des faits que donne Marguerite, et la police à regret conclut à un crime crapuleux.

On enterre les victimes.

Mais le public ne l'entend pas de cette oreille. Et bien entendu les lettres anonymes s'entassent. La belle Marguerite a déjà trop fait parler d'elle. Impossible de la croire totalement innocente et victime de ce qui s'est passé. On murmure qu'elle jouit de protections puissantes, qu'on étouffe l'affaire. Des noms célèbres sont cités, comme ayant connu les faveurs de celle que l'on appelle maintenant « La Veuve rouge » : le prince de Galles, le roi Siswath du Cambodge, le ministre de la Marine, celui de l'Agriculture, un juge même... On rappelle le drame de l'Élysée, on dit qu'un voisin a aperçu, la nuit du crime, dans l'impasse, des ombres suspectes, sous l'unique réverbère. Les journaux entretiennent assidûment leurs lecteurs... et Marguerite est une fois de plus « à la une ».

D'ailleurs, l'assassinat de sa mère et de son mari lui importe peu apparemment. Ce qui compte pour elle c'est le vedettariat. La « gloire » enfin retrouvée, elle va l'entretenir à n'importe quel prix. — Tout plutôt que de retomber dans l'anonymat.

En effet, une fois l'été passé, et alors que les journaux ont cessé de parler de l'affaire, elle convoque un journaliste (le rédacteur en chef de L'Écho de Paris), prétendant qu'elle a des révélations importantes à faire sur le crime.

Le journaliste saisit l'aubaine ; c'est un moyen de raccrocher ses lecteurs, car Meg fait toujours recette! Il exige donc de publier une lettre ouverte. Marguerite y consent volontiers, et voici ce qu'elle annonce :

« Un employé du métropolitain a trouvé le 31 mai, à la station de Villiers, un carton d'invitation pour une exposition de son mari. Sur le carton figurait l'adresse d'un costumier de théâtre. Or, le 27 mai, ce costumier avait loué des lévites (les fameuses robes noires) à des acteurs d'un théâtre hébreu et trois de ces lévites avaient disparu au moment de la livraison! En outre, chez le costumier, une cliente avait remarqué une femme à la bouche " en trou d'égout ", et un grand barbu! »

Bien entendu, les journalistes excités vont vérifier tout cela. Or, on a bien volé des lévites chez un costumier, mais la femme n'est pour rien dans l'affaire, et l'homme barbu non plus. Et ce qui est pire, la police était au courant depuis plusieurs mois; elle avait abandonné cette piste, et Marguerite le savait!

Peu importe. Il en faudrait plus pour l'abattre. Elle déclare que la justice est trop lente, qu'elle veut venger elle-même sa mère et son

mari, et, voulant entretenir la presse à tout prix, se constitue partie civile, criant bien haut « qu'ainsi, elle pourra enfin consulter le dossier! ».

Bien que vieillie, Marguerite Steinheil a toujours une certaine cote. Les journalistes la suivent de près. Ils se battent, pour obtenir la dernière déclaration de « La Veuve rouge ». Et, des déclarations, elle en fait.

Un jour, elle décide de faire amende honorable. Après avoir convoqué son journaliste favori, elle avoue :

« L'histoire des robes longues était fausse! Le coupable, c'est Rémy, mon valet de chambre! J'ai constaté qu'il dissimulait des lettres que ma fille adresse à son fiancé, et qu'il en décollait les timbres ! Je l'ai surveillé. Il est suspect, j'exige qu'on l'interroge, qu'on fouille ses papiers personnels, j'ai d'ailleurs conservé le portefeuille que je lui ai confisqué ! »

Emballé, le journaliste court chez le juge d'instruction, et Meg, en grande pompe et devant témoins, sort du portefeuille une perle volée le soir du crime. On perquisitionne chez le valet de chambre. Et c'est Meg qui aperçoit la première un brillant qui scintille fort opportunément entre les lames du parquet! Un brillant volé, bien entendu.

Rémy hurle qu'il est innocent. Marguerite exulte!

Pas pour longtemps. Car un autre journaliste vient affirmer qu'il a vu le portefeuille du valet avant la scène chez le juge d'instruction, et qu'il n'y avait rien dedans. Pas plus de perle que de vérité dans tout cela.

Et un bijoutier vient spontanément déclarer que la perle en question, il l'a desservie d'une bague que lui a remise M^{me} Steinheil, le 12 juin. Alors que cette bague est supposée avoir été volée le 31 mai!

Mais Marguerite n'est pas déconcertée pour autant! Elle avoue: C'est elle qui a dissimulé le diamant dans les lames du parquet, c'est elle qui a mis la perle dans le portefeuille. Pourquoi ? « Oh, qu'on ne l'ennuie plus avec ça! » Elle va enfin dénoncer le véritable, l'unique, le seul vrai coupable. Bien qu'il l'ait menacée, elle aura le courage de tout dire ! Le coupable, c'est Alexandre, le fils de Mariette, la servante !

Et on arrête Alexandre, sur cette seule accusation. Et on le relâche, parce qu'il a un alibi incontestable.

Alors, il est temps que le vaudeville s'arrête. Il est temps de retirer l'affaire des mains du juge d'instruction Leydet qui, dit-on, connaît trop bien la belle Meg, et depuis longtemps. Le juge Leydet se sent obligé d'arrêter Marguerite pour complicité de meurtre... et il se sent obligé aussi de se dessaisir de l'affaire au profit du juge André, qui, lui,

n'est pas et ne fut jamais un familier du Vert Logis.

Si bien que Marguerite, « Meg la Rouge », protégée par les gendarmes à cheval et par la troupe, entre à Saint-Lazare, la prison des femmes, sous les vociférations des lecteurs du *Matin*, de *Paris Jour* et des autres.

A la « pistole numéro 11 », où elle paye 7,50 F par mois, plus 5 F de chauffage et 3 F pour les bougies, Meg se lève à 6 h 30 et se couche à 19 h à l'extinction des feux. Il est loin, le salon bleu et argent de l'Élysée. Le nouveau juge voit déferler sur son bureau un assortiment choisi de témoignages et d'accusations, qui bientôt transforme la mondaine brillante et adulée en une coquine sordide et veule.

On dit, et on tente de le prouver par sa correspondance, que non seulement elle trompait ouvertement son mari, mais qu'elle l'a tué pour s'en débarrasser et épouser son dernier amant.

On dit, et on ne le prouve pas, qu'elle a tué sa mère pour hériter de 90 000 francs-or.

L'accusation se consolide. Désormais on a le schéma des mobiles, et il est facile de penser que Marguerite a endormi sa famille à coups de grogs bien tassés au narcotique, puis a tué ou fait tuer, et enfin simulé son propre ligotage bâclé. Quant à l'argent volé dans la maison, a-t-il jamais existé, alors qu'ils étaient dans la gêne? Les bijoux volés ont été retrouvés. Tout cela se tient.

Pendant près d'un an, l'instruction se bat avec la défense, qui prétend que les bijoux retrouvés sont des doubles, que l'argent a bien été volé — les comptes du ménage le prouveraient —, et que si Marguerite a dissimulé perle et diamant, c'était pour forcer le valet de chambre à avouer.

Des mois de bagarre, plus de quatre mille pièces au dossier, cent cinquante témoins, entendus, réentendus, font que le 3 novembre 1909 Marguerite Steinheil fait son entrée devant le jury de la Seine.

Bien entendu, devant un public aussi intéressant, Meg a décidé de ne pas décevoir. Un petit chapeau à court voile de crêpe noir sur ses cheveux à reflets dorés, ses yeux d'aigue-marine mouillés juste ce qu'il faut, une robe de veuve sévère, mais qui prend bien la taille, Meg la belle, de toute sa féminité, lutte pied à pied avec le président. A coups d'évanouissements de charme, de crises de nerfs palpitantes, de sourires mystérieux, de sous-entendus inattaquables: elle résiste. Les assassins, elle le jure, ce sont les trois barbus en robes noires et la femme rousse à la bouche laide! Elle trouve de l'aide partout: un jeune homme romantique vient même s'accuser du meurtre à la barre, par

amour pour elle! Mariette, la vieille servante, témoin important, qui la connaît si bien, se contente de mystérieux et têtus « je n' sais pas ».

Sentant cette ensorceleuse lui échapper, l'avocat général tente une dernière accusation. Il annonce que Marguerite avait une complice, dont on n'a presque pas parlé! Cette complice, il ne veut pas la nommer, mais on la connaît... Alors, le dernier jour de l'audience, Mariette, la vieille servante, accompagnée d'un avocat, regarde le ministère public en face et dit d'une voix sèche et arrogante:

« Si vous croyez que je suis la complice, dites-le! »

Et le ministère public, qui n'a pas de preuves, baisse pavillon. Si bien que, sous les applaudissements d'un public à nouveau sous le charme, Marguerite Steinheil, après deux heures de délibérations, est déclarée non coupable.

Souvenons-nous pourtant de ce détail curieux: la police s'était étonnée d'avoir trouvé la porte du pavillon fermée, et la clé à l'intérieur : comment les hommes en noir auraient-ils pu entrer? Et c'est Mariette, la vieille servante, qui est venue dire spontanément (et fort à propos) que le valet de chambre avait perdu une clé semblable dans le jardin. Voilà qui aidait bien Marguerite à expliquer une anomalie grave pour elle!

Quoi qu'il en soit, après le procès, Marguerite Steinheil se réfugie en Angleterre où elle vit fort bien jusqu'à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Mieux encore: elle y devient païresse d'Angleterre, en épousant Lord Robert Brooke Campbell Scarlett, sixième baron Abinger, une vieille connaissance de l'impasse Ronsin !

Veuve à nouveau en 1927, en tout bien tout honneur, elle se réfugie dans son castel du Surrey, et écrit ses mémoires, aidée, cette fois encore, par un journaliste.

Elle y parle toujours d'hommes barbus, de robes noires, et de vilaine femme rousse.

Marguerite Steinheil était-elle une criminelle odieuse, une femme du monde fantasque, une mythomane agressive? Ou le tout en même temps?

L'AFFAIRE DEHAYS

Il est 9 heures du soir à La Plaine-sur-Mer. Comme d'habitude les époux Hémery se sont mis au lit, après avoir fermé portes et fenêtres. Soudain, des coups sont frappés contre les volets:

« Ouvrez, nous vous apportons un colis de la part de votre petit-fils Josué! »

Monsieur se lève. Il n'a aucune raison de se méfier: Josué leur envoie en effet de temps en temps un colis de victuailles. Cependant il n'a pas plus tôt entrouvert la porte qu'une main lui étreint la gorge, tandis qu'une grêle de coups s'abat sur sa tête. Il lutte de toutes ses forces, mais un autre individu surgit et le frappe sauvagement. Il s'écroule, mortellement blessé. M^{me} Hémery accourt au secours de son mari. Elle est assaillie à son tour et rouée de coups. Tandis que leurs victimes gisent sur le sol, les deux hommes procèdent à un pillage systématique de la maison: les tiroirs sont jetés à terre, les armoires saccagées, le matelas, le traversin et les oreillers éventrés, les cadres brisés. Leur triste besogne achevée, les bandits s'en vont, emportant 170 F, somme qui constitue les économies des deux vieillards.

Cependant, Marie Hémery a repris connaissance et a réussi à se traîner jusque chez son voisin le plus proche. Alertée en pleine nuit, la gendarmerie se met aussitôt à la recherche des agresseurs. Encore sous le coup du terrible choc qu'elle a subi, M^{me} Hémery ne peut fournir aucune indication utile. Son témoignage est confus, plein de contradictions, et l'enquête piétine.

Les gendarmes de Paimbœuf et de Pornic sont informés, que, le 30 avril précédent, trois bandits se sont évadés de la maison d'arrêt de Nantes. L'un d'entre eux a été repris dès le lendemain, mais les deux autres, Marcel Gueguen et Francis Chauvin, ont réussi à s'enfuir après avoir volé une bicyclette.

Chauvin a un plan. Il s'est souvenu que l'un de ses camarades de captivité habitait la région. Ce camarade se nomme Jean Dehays et habite à Basse-Indre.

Jean Dehays qu'on appelle familièrement « Petit Jean », garçon au visage ouvert et sympathique, voit donc arriver les deux hommes. Il n'a pas le cœur de refuser un asile à son ancien camarade de captivité, d'autant plus que celui-ci, blessé au pied, a besoin d'être soigné. Il ne dit pas à sa femme que ses amis sont des repris de justice en rupture de ban, et les accueille sous son toit. Cependant, pour plus de sécurité,

il décide de les conduire à Cheix-en-Retz où il possède une petite maison. Les conséquences ne se font guère attendre: une série de cambriolages sont aussitôt signalés dans le secteur. Les policiers n'hésitent pas à les attribuer aux deux évadés, qui seront finalement arrêtés à deux jours d'intervalle, le 18 et le 20 mai.

Interrogé sans relâche, notamment au sujet du meurtre de La Plaine-sur-Mer, Francis Chauvin déclarera quelques jours plus tard que les auteurs du crime sont Gueguen et Dehays. Ce dernier est arrêté à son tour. Il commence par réfuter avec énergie les accusations de Chauvin. Les gendarmes se relaient alors pour le faire avouer, ils l'interrogent à coups de poing, de gifles, et cela pendant trois jours, au terme desquels Dehays, à bout de forces, se déclare prêt à avouer tout ce que l'on voudra. Il se dit, sans doute, qu'il sera toujours tempe de revenir sur ses aveux. Cependant le procès-verbal est rédigé, il fait état de la déposition de Dehays et de ses aveux complets.

Tassé sur sa chaise, l'accusé est prêt à toutes les confirmations et infirmations qu'on voudra bien lui faire signer, pourvu qu'on le laisse en paix. Sa crainte des policiers confine à la terreur ; aussi entreprend-il de décrire le crime auquel il n'a pas participé, puisque c'est là la condition sine qua non pour échapper aux mauvais traitements que lui infligent les enquêteurs.

Il va donc décrire les différentes étapes du crime, de la préméditation à l'aboutissement, et il se trouve que son récit correspondra en tout point à celui de M^{me} Hémary. La reconstitution du forfait n'est pas difficile, même pour quelqu'un d'aussi peu imaginatif que Jean Dehays. Les questions des gendarmes contiennent déjà leurs réponses, et le désir qu'ils ont de « coïncider » les coupables fausse constamment la validité des interrogatoires. La plupart du temps, il suffit à l'accusé de répondre par « oui » aux questions qu'on lui pose. Au fond, les gendarmes lui racontent son crime et il ne fait qu'acquiescer. Pour finir, on lui fait dresser un plan de la maison.

« Combien y a-t-il de pièces dans la maison Hémary ?

— Je ne sais pas, déclare Dehays, affolé.

— Tu sais bien qu'il y a deux pièces, poursuivent les gendarmes. Et la cheminée ? »

Comme il ne sait pas répondre, on lui suggère qu'elle se trouve à droite de la fenêtre. Le plan fini, on lui demande s'il est exact. « En tout point », répond-il.

Il ne reste plus dès lors qu'à le faire signer. Tous les interrogatoires qu'a subis Dehays se sont passés à l'avenant. Les gendarmes ont leur coupable. Du même coup, Dehays est débarrassé d'eux et surtout de la terreur qu'ils lui inspiraient.

Trois jours plus tard a lieu la reconstitution. Dehays est conduit sur les lieux du crime en compagnie du juge d'instruction, dont il se méfie: il le prend pour un policier. Le magistrat, cependant, veut s'assurer de la validité des aveux du coupable, et décide de tenter une honnête expérience. A quelques kilomètres du village du crime, il fait engager la voiture sur une mauvaise route, puis il s'adresse à Dehays :

« Est-ce bien le chemin?

— Non, répond celui-ci, il fallait prendre à droite. »

Preuve est faite, pour l'accusation, que les aveux n'ont pas été extorqués. Dehays, soucieux surtout d'en finir avec les interrogatoires, surveille chacune de ses paroles et chacun de ses gestes. Il a remarqué qu'un policier est descendu peu avant pour demander la route à une femme et, d'après ses gestes, a compris qu'elle disait de tourner à droite. A proximité du village de La Plaine-sur-Mer, on le fait descendre de voiture. Il s'oriente sans hésiter vers la maison. Là non plus, la difficulté n'est pas bien grande: les badauds sont massés sur le parcours jusque devant la maison des Hémery. La foule hostile le bouscule, certains montrent le poing dans sa direction. Dehays se sent de plus en plus désemparé. Il craint maintenant d'être lynché par la foule ; il se dit que, finalement, les seules personnes aptes à le protéger étant les policiers, il a toutes les raisons du monde de ne pas les contredire. S'il a « reconnu » la maison, comme le notera le juge d'instruction, c'est uniquement parce que tout la désigne comme étant la « maison du crime ». Devant la maison il y a un champ en bordure duquel les gendarmes affirment qu'il s'est arrêté pour attendre, guetter et fumer une cigarette. On lui demande s'il reconnaît les lieux. Derrière lui, la foule s'agite, quelqu'un crie des menaces. Dehays, de plus en plus inquiet, mal à l'aise, répond sans hésiter aux questions qu'on lui pose. Il n'a qu'une idée en tête: quitter cet endroit au plus vite. On cherche les mégots de cigarettes qu'il avoue avoir fumées avant de perpétrer son crime, mais l'herbe est trop haute et les policiers ne trouvent rien. Quand on lui demande s'il admet avoir volé les deux montres trouvées dans la chambre du couple, il acquiesce encore. Ici, quelque chose détonne : les meurtriers des Hémery n'ont pas volé de montres, mais deux bagues. Mais ce détail ne retiendra pas l'attention des policiers. Dehays est soulagé, il se hâte presque de signer ses aveux pour être reconduit à la maison d'arrêt de Nantes.

Désormais, il est passé de l'état de prévenu à celui de coupable. On lui désigne un avocat d'office, M^e Le Mappian. Alors seulement, en présence de son avocat, Dehays crie son innocence. Il croit naïvement qu'il suffit de se rétracter pour être cru. Devant le juge d'instruction, il maintient ses dénégations. En vain. Le juge refuse de l'écouter lorsqu'il

invoque les méthodes employées par les policiers pour le faire avouer. Il tente d'expliquer sa panique lors de la reconstitution. Ses explications ne suffisent pas à ébranler la certitude désormais acquise de sa culpabilité. Les magistrats connaissent bien cette méthode des inculpés, qui consiste à prendre les mauvais traitements infligés par les policiers comme justification de leurs aveux.

Quand la machine judiciaire s'est mise en branle, il est bien difficile de l'arrêter. Mais Dehays n'est pas tout à fait seul, deux hommes vont l'aider à prouver son innocence : son avocat et le commissaire Le Behec. Le commissaire a pour cela plusieurs raisons: d'une part, M^{me} Hémery n'a pas reconnu formellement Dehays, d'autre part il a découvert que Gueguen n'est pas coupable du crime dont on l'accuse. En effet, ce soir-là, il effectuait un cambriolage à quarante kilomètres du lieu du crime. Or, dans sa confession, Dehays a prétendu avoir eu Gueguen pour complice. Il a donc menti.

« Que valent les aveux de Dehays? clame son avocat. Il faut les prendre dans leur intégralité ou pas du tout. Il a indiqué que son complice était Gueguen : c'est faux. Il faut donc annuler sa confession. »

Mais, en 1948, la machine judiciaire semble plus soucieuse de trouver des coupables que de blanchir des innocents. Il n'est donc tenu aucun compte des éléments dont l'ensemble démontre peu ou prou l'innocence de Dehays. Son avocat fera encore remarquer que les gendarmes ont omis de faire préciser à Dehays quelle a été l'arme du crime, et personne au cours de l'instruction ne s'en est préoccupé. Mais, outre ses aveux, aucun des alibis qu'il a donnés ultérieurement n'a pu être confirmé. Les déclarations de M^{me} Dehays, qui affirme que son mari est bien rentré ce soir-là après avoir bu un verre au Café de la Marine, ne sont pas prises en considération. On ne peut faire confiance à la femme de l'accusé, d'autant plus qu'elle n'a pas craint d'héberger Chauvin et Gueguen. Le ministère public requiert contre elle six mois de prison.

Quel miracle pourra enrayer les effets de la machine judiciaire qui tourne inexorablement, emballée, détraquée? Il manque pourtant au dossier une pièce de choix : si Gueguen est mis hors de cause, qui est le second agresseur des Hémery? Mais ce détail est aussi avalé sans hésitation par l'accusation.

Le juge d'instruction demande au commissaire Le Behec un rapport sur l'affaire. Il résume son enquête en trente pages, desquelles il ressort qu'il ne partage pas la certitude du juge quant à la culpabilité de Dehays. Il est le seul à freiner une instruction qui tisse, maille après maille, la trame de l'accusation. Il conclut par des considérations

d'ordre psychologique touchant à la personnalité de Dehays :

« Il est surprenant que Dehays soit l'auteur ou le complice de cet attentat.

C'est un être falot mais travailleur et honnête, que rien ne désigne comme un malfaiteur. Bien sûr, jusqu'ici tout l'accuse: ses aveux détaillés, ses précisions et ses rectifications relatives au déroulement du crime, son attitude lors de la reconstitution, et enfin l'impossibilité d'obtenir un alibi sérieux. Cependant, un problème, et non des moindres, demeure entier : qui est le deuxième homme? Tant que ce point ne sera pas éclairci, on ne pourra pas dire que toute la vérité a été faite sur ce drame. »

Le 9 décembre, Dehays comparaît devant les assises. D'aucuns pensent que s'il est innocent, il saura trouver les accents pour le prouver. Mais ses cris de désespoir sonnent faux. Il semble qu'il doive rester jusqu'au bout la victime d'une effroyable erreur. Tous ceux qui l'entendent confondent sa voix avec celle des vrais coupables. Comme l'écrivait Jean Laborde dans France-Soir :

« Pour un homme qui a passé un an et demi en prison, qui a répété plus de vingt fois les mêmes paroles, le pouvoir de dire " non " s'est émoussé. Il est, si l'on veut, devenu une machine à nier. Une sorte de résignation devant l'incompétence affaiblit la voix de celui qui a trop souvent répété les mêmes dénégations. L'accusé des assises est un homme qui a usé sa révolte et la livre éteinte, sourde, machinale, à ceux qui devront le juger. »

C'est vrai, Dehays est découragé; à la limite il ne croit plus même à son innocence, tant le juge paraît convaincu de sa culpabilité. Il est las de voir que chacune de ses paroles est mise en doute. La seule vérité à laquelle se réfèrent les jurés, le juge, l'accusation, est celle contenue dans le dossier, mais lui sait bien qu'elle ne repose que sur des mensonges et des faux témoignages que sa voix seule ne suffit pas à détruire. De plus, il n'ose pas parler des violences qu'il a subies. Il craint que cela n'indispose les jurés. Peut-être a-t-il raison? S'il parle, les gendarmes viendront à la barre, démentiront ses dires. Les jurés ne balanceront pas longtemps entre la parole des gendarmes et la sienne; il sait ce qu'ils choisiront de croire.

Mais peut-être Dehays se trompe-t-il? L'évidence de sa culpabilité ne saute pas aux yeux de tous les jurés, du moins c'est ce que semble indiquer la réclusion relativement légère à laquelle ils le condamnèrent: dix ans. Pour un crime crapuleux avec préméditation, c'est presque de la faiblesse. Pour un innocent, c'est une peine effroyable.

La vie de Petit Jean avait pourtant commencé, comme dans les romans populistes, par une histoire d'amour.

Elle est manutentionnaire dans une usine de Nantes, lui, accrocheur de wagons. Leur droiture, leur simplicité, leur goût du travail, tout les porte l'un vers l'autre. Jeanne a trois enfants et un mari alcoolique qui la bat. Jean est célibataire. Sa famille lui a laissé deux petites maisons.

Quatre ans après leur rencontre, en 1936, celle que tout le monde appelle « Maman Jeanne » quitte son mari pour aller vivre avec Petit Jean. Elle demande le divorce. La perspective d'avoir désormais la responsabilité d'une famille de quatre personnes n'effraie pas Petit Jean. Pourtant, Jeanne a trente-six ans, il n'en a que vingt-trois, mais il a tôt fait de faire oublier aux enfants leur véritable père. Lui, Jeanne et les enfants forment une famille heureuse et harmonieuse. Bien sûr, Petit Jean n'est pas un saint, il aime bien boire un peu de temps en temps, il lui arrive même de rentrer quelque peu éméché. Mais, à part cela, c'est un compagnon modèle dont Jeanne n'a vraiment pas à se plaindre. Ils vivent à Basse-Indre dans les environs de Nantes. La maison est entourée d'un grand jardin. Jean s'occupe avec amour de ses arbres fruitiers. Il a notamment une affection particulière pour un grand cerisier.

La guerre arrive, et Jean est fait prisonnier. Tout à fait par hasard, il retrouve en déportation un de ses anciens camarades de régiment: Francis Chauvin, lequel jouera, hélas, un rôle désastreux dans son existence.

Les années passent. Les enfants de Jeanne ont grandi: l'aînée a vingt-trois ans. Jean est devenu docker, et la vie continue, paisible, pour les Dehays.

Jusqu'à cette nuit du 30 avril 1948, où Francis Chauvin et son camarade Gueguen frappent à la porte de Petit Jean.

Jeanne, incarcérée à la prison des femmes, est réduite à l'impuissance. Pendant les longues journées de sa détention, elle cherche en vain le moyen de faire éclater la vérité. Bien sûr, elle ne croit pas à la culpabilité de Jean. Elle ne peut communiquer avec lui que par de rares messages, dont le contenu ne doit porter que des nouvelles de leur santé respective.

Dès sa libération (elle a purgé une peine de six mois), elle se précipite chez M^e Le Mappian, l'avocat de Jean. Elle vient clamer l'innocence de « son homme ». Elle confirme les déclarations qu'il a faites quant aux méthodes employées pour les interrogatoires. Elle a vu, dit-elle, la poitrine de Jean couverte d'hématomes et de meurtrissures, ce qui démontre le peu de valeur de ses aveux. Pour

mieux le convaincre, elle rapporte à son défenseur les paroles de Jean :

« Ils cherchaient un coupable avec tant d'acharnement que je me suis dit que tant qu'ils ne l'auraient pas trouvé ils ne me lâcheraient pas, et, pour en finir avec eux, j'ai raconté tout ce qu'ils voulaient. Ils m'ont ensuite aidé à dessiner le plan de la maison. Je n'ai eu que le mal de le signer. Je pensais que je pourrais dire la vérité quand j'en aurais fini avec eux. C'est ce que j'ai fait, mais maintenant personne ne me croit plus... »

En effet personne ne croit à l'innocence de Jean Dehays, surtout pas l'avocat général. L'essentiel de ses convictions repose sur une des phrases portées dans le procès-verbal de l'accusation: « Pour vous montrer la véracité de mes dires, je vais dessiner la maison des époux Hémery et décrire les meubles qu'elle contenait. » Le plan passe de main en main, il porte la signature irréfutable de Jean Dehays. L'avocat général a gain de cause.

Désormais, Jeanne vit seule. Ses amies et ses voisins se détournent sur son passage: elle est la femme de l'assassin.

Les années passent encore. Pour prouver la confiance et l'amour qu'elle porte à Jean, Jeanne accepte de l'épouser en prison. En effet, son divorce est intervenu fort tardivement, et ils n'ont pu jusque-là régulariser leur situation. Les enfants de Jeanne approuvent ce mariage et acceptent même d'être appelés Dehays, comme leur père adoptif — une façon comme une autre de lui prouver leur attachement et leur gratitude.

Jeanne ne renonce pas à faire éclater l'innocence de son mari. Mais les frais de procédure coûtent cher. Elle doit vendre morceau par morceau une partie du terrain qui entoure la maison familiale. C'est ainsi d'ailleurs que finiront les arbres et le cerisier que Jean aimait tant. Le nouveau propriétaire, qui ne partage pas ses goûts pour l'arboriculture fruitière, a abattu le mur qui soutenait les espaliers. Ce n'est qu'au prix d'un travail acharné que M^{me} Dehays parvient à conserver la maison.

Mais Jeanne Dehays n'est pas tout à fait seule et Jean n'est pas tout à fait oublié. Il y a son avocat et le commissaire Le Behec. C'est lui, en effet, qui a le premier dénoncé les failles du procès, et surtout la plus évidente: on n'a pas cherché à connaître l'identité du second assassin. En effet, celui que Dehays a désigné comme son complice a été mis hors de cause; ce qui laisse présager que les aveux du condamné sont faux. C'est du moins ce que pense Le Behec. Il fait tout pour que l'on accrédite sa thèse, mais il n'est pas écouté.

Cependant le destin, jusque-là cruel pour Dehays, va lui rendre, en quelque sorte, ce qu'il lui a pris. Il y a trois ans déjà que Jean est en

prison, lorsqu'un indicateur de la police rapporte les propos échangés par deux prostituées dans un bistrot de la Villette. Une des phrases prononcées lui paraît particulièrement intéressante: « ... Tu étais bien d'accord avec lui quand il a estourbi les deux vieux de La Plaine-sur-Mer... »

Les deux femmes sont rapidement identifiées, et l'une des deux reconnaît avoir participé, avec son amant, Pruvot, dit « Charlie les Bottes rouges », et un certain Dutoit, instigateur du crime et chef de la bande, à l'assassinat et au pillage de La Plaine-sur-Mer. Charlie les Bottes rouges, déjà en prison pour cambriolage, avoue sans difficulté. Il donne aux policiers une description détaillée des lieux du crime. Il va jusqu'à préciser l'emplacement de certains meubles et de certains bibelots. Il termine sa confession en ajoutant :

« Quand j'ai su que Dehays avait payé à notre place, j'ai voulu envoyer une lettre anonyme au Parquet, mais Dutoit s'y est opposé. »

René Dutoit, très élégant dans son pardessus mastic, portant haut sa tête de bellâtre à la chevelure soigneusement lustrée, est inébranlable. L'exagant d'assurances, trop aimé des dames, ne se départit jamais de l'attitude qu'il a choisie: nier les faits, quoi qu'il arrive. Il prétend avoir effectivement rencontré les époux Hémery dans ses tournées d'assureur, mais il se récrie avec indignation quand les policiers suggèrent que cela lui a peut-être donné l'idée de les dévaliser. Il clame si haut son innocence, que la justice recule devant la possibilité d'une nouvelle erreur judiciaire.

Cependant, les rebondissements de cette affaire sont tels que l'opinion publique s'émeut et Petit Jean est relâché.

Bien sûr, il est heureux de retrouver sa femme, sa maison, ses enfants et son métier de docker à Nantes, mais il n'est pas réhabilité pour autant.

C'est caché dans le fond d'une voiture qu'il assiste à la seconde reconstitution du crime de La Plaine-sur-Mer. Il ne peut, sans frissonner, se rappeler la première: la chaleur, la foule hostile, qui menaçait à chaque instant de rompre les barrages de police, cet univers cauchemardesque dans lequel il se déplaçait à tâtons. Il se revoit, traversant le village qu'il n'avait jamais vu, reconnaissant une maison qu'il ne connaissait pas, identifiant M^{me} Hémery qu'il n'avait jamais rencontrée. Aujourd'hui tout est différent, il fait froid, il bruine même. Les badauds sont rares, frileusement emmitouflés, silencieux, presque apathiques.

Charlie les Bottes rouges et sa maîtresse, encadrés par les policiers, refont les mêmes gestes qu'ils ont faits voilà déjà six ans. Des gestes faciles à inventer, mais les assassins, eux, y ajoutent certains détails connus d'eux seuls, ceux-là mêmes qui les désigneront à la justice

comme les coupables véritables.

La foule frileuse et clairesemée sera la première à reconnaître l'innocence de Petit Jean. Les voisins, les amis d'autrefois qui l'ont reconnu, tapi dans le fond de sa voiture, viennent vers lui, maladroits, un peu gênés sans doute, de l'avoir si mal jugé. Tous, ils ont un mot amical, une phrase d'encouragement. Certains vont jusqu'à s'excuser de la méprise, et tentent de se justifier:

« Il ne faut pas nous en vouloir... On aimait bien les deux vieux... On a cru que c'était toi l'assassin. »

Mais Jean Dehays est incapable d'en vouloir à quiconque, il n'en voudra pas même à René Dutoit, qui écopera de vingt ans de travaux forcés, pas plus qu'à son complice, Raymond Pruvot, qui sera puni de quinze ans de détention. M^e Floriot donnera son point de vue, lequel pourrait servir de moralité à cette histoire:

«Vous n'empêcherez jamais la justice de frapper, car elle a deux convictions : d'abord, il faut obtenir des aveux d'un prévenu; ensuite, s'il n'avoue pas, il faut le conditionner pour qu'il le fasse. Dans la lamentable erreur du procès Dehays, tout le monde a été de bonne foi, tout le monde était sincère: ceux qui croyaient à sa culpabilité, ceux qui n'y croyaient pas. »

La seule chose que Jean Dehays pardonnera difficilement, c'est qu'on ait profité de son absence pour abattre son cerisier.

Il sera réhabilité et touchera 50000 F en guise de dommages et intérêts, mais on ne pourra lui rendre son arbre.

« Comme tout ce qui vit, dira-t-il, un arbre a une identité propre, il est irremplaçable. »

LE BEAU ROMAN VRAI DE LA CHAISE ÉLECTRIQUE

Voici, extrait d'un dictionnaire, le texte consacré à l'un des trois personnages de ce dossier, très différent de ceux qui touchent à l'histoire de la criminalité:

« Thomas Alva Edison, fils d'un brocanteur d'ascendance hollandaise, reçoit de sa mère, ancienne institutrice d'origine écossaise, des leçons sommaires de littérature et de calcul dans une sombre arrière-boutique. Il ne fait que trois mois d'études à l'école publique. A l'âge de douze ans, il est engagé comme vendeur de journaux dans les trains. Il a l'idée de fonder le Weekly Herald, qu'il rédige, imprime et vend aux voyageurs pendant la marche du train. En 1862, il entre au bureau télégraphique de Port-Huron, y invente un télégraphe permettant de faire passer simultanément sur un même fil deux dépêches en sens inverse. Il devient ingénieur de plusieurs sociétés de réseaux télégraphiques. Riche, ayant déjà acquis un grand renom, il fonde la Consolidated Edison, réalise le phonographe, le microtéléphone, la lampe électrique à incandescence, des appareils télégraphiques quadruplex et sextuplex, un accumulateur alcalin au fer nickel, découvre l' " effet Edison ", qui est à l'origine de la lampe à diode, et se bat contre ses concurrents dont le plus célèbre est Westinghouse. »

De George Westinghouse, le même dictionnaire dit :

« Inventeur et industriel américain, le véritable créateur du frein à air comprimé, utilisé pour la première fois en 1872 sur un train de voyageurs et adopté depuis par les chemins de fer du monde entier. L'un des premiers, il préconise l'électricité sur les voies ferrées, tant pour la traction que pour la signalisation. Il introduit aux États-Unis le système de transport de l'électricité par courant alternatif monophasé à haute tension. Les sociétés qu'il crée, notamment la Westinghouse Electric and Co, sont parmi les plus puissantes entreprises de constructions électriques du monde. »

Le troisième personnage de cette affaire, Remmler, est fort différent des deux autres. D'immigration récente, ses manières sont plus frustes encore que celles d'Edison dans sa prime jeunesse: un paysan, petit, trapu avec un visage de curé de campagne, un langage de palefrenier et des gestes de prestidigitateur. Au début de cette affaire, dans laquelle il joue un rôle capital, on ne peut qu'imaginer le genre de vie qu'il mène: il habite Buffalo, une ville « champignon » de l'État de New York, à trente-cinq kilomètres des chutes du Niagara sur les bords du lac Érié. C'est tout ce que l'on sait avec précision à son sujet. Sans doute a-t-il suivi la foule cosmopolite des émigrés irlandais, allemands, scandinaves, puisque Buffalo, qui n'était qu'un village en 1814, comptait 7 000 habitants en 1830, 18 000 en 1840 et 100 000 environ au moment où commence cette histoire — soit cinquante ans plus tard.

Il s'est probablement installé là pour travailler dans l'une de ces

usines hideuses qui surgissent un peu partout et où l'on fabrique de l'acier, où l'on tue les porcs, où l'on traite la laine et le grain. Ce n'est pas le travail qui manque à cette époque aux États-Unis. Tout porte à croire, cependant, que Remmler n'a pas choisi la voie la plus droite. On peut l'imaginer instable, brutal avec les femmes, changeant fréquemment de travail ou vivant d'expédients. Il y a fort à parier qu'il va d'hôtels en meublés, confusément, pourrait-on dire, et sans but précis, sinon celui de survivre ou peut-être d'attendre inconsciemment l'« appel du destin », dont on sait le rôle qu'il a joué dans l'histoire de la nation américaine.

Le destin va effectivement lancer cet appel et associera le nom de ces trois hommes à l'Histoire des États-Unis.

En 1887, Westinghouse promène dans les villes américaines du courant alternatif à haute tension par le moyen de câbles légers. Edison, son concurrent, considère ce procédé comme un danger public et prône l'utilisation du courant direct à basse tension par le moyen de câbles souterrains. Tel sera le point de départ de cette surprenante affaire.

En 1888, l'année suivante, William Remmler sort brusquement de l'anonymat. Est-il trompé par sa maîtresse? Celle-ci lui impose-t-elle une paternité qu'il refuse? A-t-elle plus d'économies qu'il n'a d'amour pour elle? On l'ignore. Toujours est-il qu'il la tue. De quelle façon? On l'ignore également. On ne sait même pas si c'est à coups de maillet, de couteau, de revolver ou s'il l'a étranglée avec ses bretelles. Peu importe. Il nous suffit de savoir qu'il la tue et que son crime est commis, dit la documentation, « dans des conditions particulièrement affreuses ».

William Remmler est incarcéré. Son nom paraît dans les journaux — dans les journaux locaux, bien entendu, et sans doute en dernière page, car, à Buffalo, les crimes sordides ne manquent pas.

A peu près au même moment, chez Westinghouse, se produit un événement dramatique: une grande étincelle bleue, le claquement d'un gigantesque fouet et un ouvrier qui travaillait sur un appareil à courant alternatif meurt. George Westinghouse ne peut bâillonner la presse. Bientôt, le récit de la mort du malheureux ouvrier voisine avec l'affaire Remmler dans les colonnes des chroniqueurs.

Tout de suite Edison voit dans l'accident mortel de l'ouvrier une occasion unique de porter à son concurrent Westinghouse un coup décisif. Il imagine une invention qui va frapper les gens de stupeur et, par la même occasion, démontrer le danger du procédé Westinghouse. Il s'agit tout simplement d'un appareil qui servira à tuer les vieux

chats, les chiens malades, les chevaux promis à l'abattoir. L'engin se présente sous la forme d'un châssis articulé supportant des fils, des électrodes, et parcouru par un puissant courant alternatif. Il suffit de mettre les malheureuses bêtes au contact des électrodes pour qu'elles cessent immédiatement de vivre.

L'année suivante, dès que la machine est prête, Edison, se souvenant de sa formation d'ancien camelot, présente, avec les moyens publicitaires à grand tapage déjà en vogue aux États-Unis, sa machine à tuer à courant alternatif.

Puis il engage un jeune électricien pour promener la machine hideuse, mais spectaculaire, à travers les États-Unis. En soi, l'invention n'a rien de génial ; ce n'est qu'une attraction de foire de mauvais goût. Mais, sur le plan psychologique, il est génial d'associer, par une image qui ne peut s'effacer de l'esprit quand on l'a vue, la mort horrible de l'ouvrier à l'invention de Westinghouse.

On reste confondu lorsqu'on imagine ces scènes hallucinantes: la foule, rassemblée sur le champ de foire, qui se presse autour d'une malheureuse bête dont on a rasé le poil à l'endroit où doivent être placées les électrodes. L'attente est assez longue, la foule d'abord bruyante, puis silencieuse, jusqu'au moment où l'on entend des « ah » d'étonnement et d'horreur : un crépitement de flammes bleues environne l'animal martyrisé qui s'agite convulsivement; une affreuse odeur de roussi se répand jusque dans l'assemblée. Celui qui a vu cela reste à tout jamais un adversaire du transport du courant alternatif par fil...

Mais le « deus ex machina » de cette mauvaise farce, Edison, ne pouvait évidemment prévoir la suite de sa rocambolesque trouvaille. Dans la foule qui se presse autour de l'odieuse machine, figurent des gouverneurs, des magistrats, des législateurs. Et tous ces fonctionnaires pointilleux ont un drame dans leur vie: leur rôle consiste à concevoir les lois, à les faire appliquer ou à juger ceux qui ne les ont pas observées, et, de quelque façon qu'on saisisse le problème, on finit toujours par en arriver au châtimement suprême, qui est à cette époque hérité de la juridiction anglaise: la pendaison.

La pendaison, qui n'est certainement pas une réjouissance pour le pendu, est très désagréable pour les spectateurs: rudimentaire et brutale, elle ne correspond pas au « modernisme » des citoyens américains.

En revanche, l'image des fils électriques bien propres, des électrodes de cuivre, opposée à la potence, à la corde et à la trappe, s'impose à la jeune Amérique comme l'idéal du châtimement suprême.

Voilà comment naît l'idée de la chaise électrique en partant d'une machine de foire destinée à détruire des animaux malades, devant une

foule de promeneurs.

Edison, lui-même, n'en revient pas. Pour Westinghouse, cette utilisation très particulière du courant alternatif n'est en somme qu'une parodie de ses grandes réalisations, mais elle risque de jeter le discrédit sur son entreprise. Et c'est au grand désespoir de l'inventeur que deux fonctionnaires décident d'en appliquer le principe à l'exécution des condamnés à mort.

Le premier est le maire de New York, puisqu'il parvient très vite à faire modifier la législation et que la machine, qu'on appellera à partir de ce jour « la chaise électrique », est conçue par l'ingénieur-électricien de la prison de Sing-Sing et construite — on pourrait dire « bricolée » — par les condamnés eux-mêmes... preuve que l'humour ne perd jamais ses droits.

Le second est le maire de la ville de Buffalo. Celui-ci, soit parce qu'il est plus rationnel dans ses entreprises, soit parce qu'il n'a pas sous la main l'ingénieur qualifié, demande au jeune électricien d'Edison de concevoir une chaise électrique efficace, car il n'a jamais pu supporter la vue de la mort par pendaison. Le jeune électricien présente aussitôt à ce fonctionnaire les plans d'une chaise électrique perfectionnée. Pourquoi perfectionnée? Parce qu'il a tenu compte de l'expérience qui a eu lieu à la prison de Sing-Sing.

En effet, à Sing-Sing on vient de procéder à la première tentative d'électrocution d'un condamné à mort, un dénommé Chapelin, criminel sordide et sans excuses. La presse a annoncé, à grands battages, cette première historique et au jour « J » toutes les routes qui conduisent à Sing-Sing sont encombrées de badauds.

On se demande pourquoi, puisque tout le monde sait que l'exécution doit avoir lieu à l'intérieur de la prison même et que tous les détails de la lugubre formalité doivent en être invisibles. Certains ont expliqué qu'ils s'imaginaient que la prison de Sing-Sing pouvait brûler, tant l'expérience de l'exécution par courant alternatif leur paraissait dangereuse, et qu'ils n'étaient venus là que pour assister à un bel incendie.

En réalité ils ne voient rien. Non seulement parce qu'il n'y a rien à voir, mais parce que la première chaise électrique de l'histoire ne fonctionne pas : le condamné à mort s'en tire avec quelques brûlures au troisième degré et sa peine est immédiatement commuée en prison à perpétuité!

Loin de se décourager, le gouverneur de Buffalo décide que lorsque sa chaise électrique sera prête, le premier condamné à en bénéficier serait William Kemmler qui vient d'être condamné à mort par le jury des assises — et c'est là que l'histoire prend une nouvelle dimension.

Peut-être pour servir d'exemple, sûrement par économie, la chaise électrique de Buffalo est mise au point et construite par les condamnés aux travaux forcés dans les ateliers de la célèbre prison d'Auburn.

Après l'échec de la tentative de Sing-Sing, l'affaire fait grand bruit. George Westinghouse n'accepte pas que ses travaux soient utilisés à de pareilles fins. Pour faire interdire cette parodie de progrès, il fait appel, en secret, à W. Bonki Cochram, alors l'avocat new-yorkais le plus éminent.

Cochram adresse immédiatement un message public à la conscience américaine. Il s'oppose à un changement de supplice et se réclame d'un article de la Constitution des États-Unis qui proscriit, en Amérique, tous les châtiments cruels... car dans son esprit, comme dans celui de ses contemporains, l'électrocution est bel et bien un châtiment cruel.

C'est alors que Cochram et Westinghouse vont se trouver devant un nouvel adversaire... qui n'est autre que... le condamné lui-même, William Kemmler! En effet, la jeune presse américaine, qui a l'habitude de renverser toutes les barrières, se précipite à la prison pour interviewer Kemmler. Celui-ci est introduit dans le parloir devant les journalistes rassemblés. Il s'arrête sur le pas de la porte, les salue et s'assoit. De toute évidence, William Kemmler, est devenu un homme important. Redressant sa petite taille, il déclare:

« Messieurs, salut ! C'est bien d'être venus. Tout à l'heure, je répondrai à vos questions. Mais, avant tout, je veux vous dire que je ne comprends pas pourquoi on veut m'empêcher d'être électrocuté. J'ai commis un crime, c'est vrai, et j'ai été condamné à mort. Ce qui est important, c'est que je sois exécuté... Alors, puisqu'il y a un moyen plus moderne que la potence, j'estime que j'ai le droit de choisir, et moi, je préfère l'électrocution. »

Les journalistes, ahuris, l'assaillent de questions. Des réponses de William Kemmler, il ressort que le condamné estime qu'on peut être un criminel sans se désintéresser pourtant de l'avenir de l'humanité. On n'a pas le droit, selon lui, de l'empêcher de se racheter en se rendant utile par sa mort !

La vérité, c'est que ce sinistre personnage, qui a d'excellentes raisons de croire que la grâce lui sera refusée, saisit cette ultime occasion, soit de voir sa peine commuée si la machine ne fonctionne pas, soit de provoquer un mouvement de pitié ou de sympathie en sa faveur, soit enfin, de jouir, avant de quitter ce monde, des égards qu'on accorde à tous les volontaires d'une expérience mortelle. Et puis, lui, l'obscur, le criminel sans excuse, la brute sans grâce et sans esprit, se sent devenu un héros. Quand les journalistes lui demandent s'il n'a pas peur, il

répond :

« Si. Mais j'ai peur de la mort, pas de la façon dont on me la donnera.

— Ne craignez-vous pas de souffrir?

— Non... On m'a expliqué comment ça fonctionne. La chaise a été très perfectionnée, ça ne se passera pas comme à Sing-Sing... J'ai confiance. »

Le lendemain, les journaux expliquent donc au public américain comment William Kemmler réclame, au nom du progrès, le droit d'être un martyr de la science. La formidable campagne de Cochran, soutenue par Westinghouse, échoue.

Le 6 août 1890, Kemmler est donc conduit dans la chambre de la mort, aménagée tout exprès. Il est 6 h 30 du matin. Tout de suite, les journalistes qui ont été invités constatent qu'il est plus maître de lui que toutes les autres personnes réunies. En vertu du protocole américain, son gardien le présente à ceux qui, par profession ou par devoir, sont autorisés à assister à son supplice. Kemmler, qui est une brute sans éducation ni vocabulaire, s'incline cérémonieusement et demande la permission de prononcer une « allocution » — grâce qui lui est accordée.

Il déclare qu'il regrette ce qu'il a fait, qu'il vient de remplir tous ses devoirs religieux, et qu'il souhaite à toutes les personnes présentes d'avoir plus de chance que lui... et une fin aussi douce. Très gentiment, comme devait le faire Landru plus tard, il termine en disant:

« J'ai bien d'autres choses à confesser, mais je ne veux pas vous faire perdre un temps précieux. »

Il dégrafe lui-même sa veste et se soumet docilement aux exigences de Mr. Druston, l'aide du bourreau. Celui-ci entaille son pantalon, y introduit une électrode et exécute la difficile opération qui consiste à ajuster le fil électrique sur la colonne vertébrale du condamné.

Druston tremble. Le directeur de la prison, les autres gardiens, deux médecins et le clergyman sont extrêmement nerveux.

Kemmler les apaise en leur affirmant :

« Tout se passera au mieux. »

Il s'assoit et fait en sorte que son dos porte exactement sur l'électrode. La chaise n'a que trois pieds, le quatrième étant constitué par la jambe gauche du condamné afin d'assurer un contact permanent de celui-ci avec le sol. Kemmler prévient qu'il est prêt:

« Prenez tout votre temps, dit-il, afin que tout aille bien. »

Quelques instants plus tard, il fait signe qu'il a encore quelque chose

à dire: il souhaite que l'on resserre l'électrode qui est fixée sur sa tête. Il demande également à faire lui-même l'épreuve des courroies qui le lient à la chaise électrique et enfin, certain d'être bien maintenu, il déclare :

« Ça va... je crois que ça marche! »

Aussitôt, le directeur ouvre la porte de la pièce voisine, où l'électricien, Edwin F. Davis, la main posée sur ses manettes, attend qu'on lui donne l'ordre d'officier. Le directeur fait un signe de tête. Davis abaisse les manettes.

Les assistants voient subitement pâlir le visage de Kemmler. Son corps se gonfle contre les courroies. Une âcre odeur de chair et de cheveux brûlés remplit la pièce, tandis qu'un peu de fumée s'échappe des électrodes.

Dix-sept secondes plus tard, deux médecins de la prison, chargés de chronométrer l'exécution, font signe à Edwin F. Davis de couper le courant.

« C'est assez, Kemmler est certainement trépassé », assurent-ils.

Les témoins poussent un soupir de soulagement et se précipitent vers le corps affaissé. Le premier médecin se penche sur Kemmler et ne peut retenir un cri d'effroi:

« Il faut recommencer... il est vivant! »

C'est vrai, Kemmler respire encore lourdement.

« Remettez le courant, commande le premier médecin avec colère. Tuez-le n'importe comment, mais qu'on en finisse! »

Les deux notables de Chicago délégués par le gouverneur pour assister à l'expérience s'évanouissent. Le clergyman quitte immédiatement la chambre de la mort pour aller protester contre cette nouvelle manière d'attenter légalement à la personne humaine.

Druston, l'aide-bourreau, croyant l'exécution terminée, avait commencé à desserrer l'électrode fixée sur la tête de Kemmler. Il garde seul la maîtrise de lui-même. Très rapidement, il resserre l'électrode. Enfin, il ordonne lui-même à l'électricien Davis de remettre le courant. Et, de nouveau, le corps de Kemmler se raidit entre les courroies qui l'entravent. Une petite flamme bleue fuse de l'électrode qui touche la colonne vertébrale du supplicié, et du sang apparaît enfin sur son visage. Les vaisseaux capillaires éclatent. Un dernier signe de Druston pour que l'électricien interrompe définitivement le supplice, qui a été prolongé de soixante-six secondes sous un courant de 1700 volts, et Davis coupe le courant. Le médecin qui examine le corps chaud de Kemmler déclare: « Le supplicié est mort. »

C'est fini. Les assistants horrifiés se hâtent de quitter la salle.

« Jamais, dit l'attorney de Buffalo, je n'ai eu à remplir devoir plus pénible. »

Aujourd'hui, plus de vingt États américains ont adopté la chaise électrique parce qu'elle est plus propre et que l'arrêt du cerveau est plus facilement vérifié que dans les autres formes d'exécution.

Le problème n'est sans doute pas là, mais bien plutôt dans l'acceptation or le refus d'une mort infligée par une collectivité à un individu, que sa solitude en face d'une société frappée d'anonymat, donc d'irresponsabilité, transforme en victime pitoyable, quels que soient les forfaits qu'il a pu commettre.

SUICIDE A L'ÉPROUVETTE

Sur un lit de l'infirmerie de la prison de Fresnes, le 15 août 1921, un homme vient de mourir.

Il est en prison depuis trois ans, accusé d'escroquerie aux assurances. Et depuis trois ans, il nie sa culpabilité. Jamais il n'a cédé aux questions du juge d'instruction. Jamais il n'a reconnu quoi que ce soit, même devant son avocat.

Il vient de mourir alors que l'instruction n'est pas close, et que pèsent sur sa tête deux inculpations de meurtre avec préméditation. Le médecin qui l'examine délivre le permis d'inhumer avec la mention : « Mort d'une tuberculose au dernier degré. » C'est vrai. Henri G... est atteint de ce mal, à l'époque encore mortel, depuis qu'il est en prison préventive.

Pourtant, cette mort, non seulement n'est pas naturelle, mais elle ne ressemble à aucune autre. Et tout, dans ce dossier, est extraordinaire : l'escroquerie à l'assurance et les deux meurtres prémédités. Non seulement prémédités, mais préparés avec une recherche que les services secrets de certains pays, en 1912, sont loin d'avoir atteint — et nous allons dire — qu'ils ne renieraient pas de nos jours.

L'histoire d'Henri G... est, tout entière ou presque, inscrite dans un petit carnet noir. Un petit carnet de moleskine, soigneusement annoté et régulièrement tenu à jour. Quiconque l'aurait un jour trouvé dans la rue n'en aurait pas pour autant compris l'extraordinaire travail qu'il représente. Feuilletons-le, par exemple à la date du 6 mai 1912. Une petite écriture serrée, parfaitement lisible, à l'encre violette, révèle :

« Passer chercher tubes et éprouvettes.

7 mai 1912 : préparer bouteille.

8 mai 1912 : flacons.

5 juin : microscope : 600 F...

13 juin: gants de caoutchouc.

22 juin : livres... »

A quoi peut bien passer son temps le possesseur de ce petit carnet ?
Et qui est-il ?

Henri G... a trente-sept ans. Depuis qu'il est petit garçon, une sorte de démon l'habite, celui du vol. Il ne peut pas s'empêcher de s'approprier ce qui appartient à autrui, y compris son père, ses frères, ses cousins, ses oncles, *etc.* On l'a familièrement surnommé « La Belette ». Dès son service militaire terminé, il choisit une profession bien pratique pour y exercer ses activités. Il devient courtier d'assurances.

L'escroquerie est une telle seconde nature chez lui, qu'elle transparaît presque dans sa vie privée. Ainsi a-t-il deux maîtresses, dans deux domiciles différents, avec qui il passe deux jours en alternance : deux jours chez Jeanne, deux jours chez Joséphine. A chacune, il raconte que son travail l'oblige à cette façon de vivre.

Henri G... a vraiment une tête de belette aux yeux tombants, mais extrêmement vifs, sous un front intelligent. Et le petit carnet noir est la preuve de cette intelligence : reprenons-le à la date du 7 mai 1912.

Ce jour-là, Henri G... vient de retrouver l'une de ses vieilles connaissances, un commerçant nommé Pernotte. C'est un brave père de famille de trois enfants. Il a été ravi de rencontrer son vieux copain G..., et l'a immédiatement invité chez lui. Peu de temps après des retrouvailles, G... tape sur l'épaule de son ami :

« Dis donc, toi ! tu devrais t'assurer sur la vie... on ne sait jamais !

— C'est ton métier qui te fait dire ça ! Qu'est-ce que tu veux qu'il m'arrive ? »

On rit, mais G... la Belette finit par convaincre son ami, et M^{me} Pernotte se trouve être maintenant la bénéficiaire éventuelle d'un capital de 60 000 F de 1912.

On croit deviner, mais on se trompe : G... ne va pas assassiner ou empoisonner son ami, devenir l'amant de M^{me} Pernotte et empocher les 60 000 F. La Belette est plus intelligent que ça. Son ami ne s'en est pas aperçu, mais, dans les papiers qu'il lui a fait remplir et signer, il y avait un autre contrat, d'une autre compagnie, pour un capital de 300 000 F. Bénéficiaire, G... Alors, s'il n'assassine pas, s'il ne fait pas disparaître mystérieusement son ami, comment la Belette va-t-il toucher ces 300 000 F ? Le plus naturellement du monde, au gré des hasards de la vie, laquelle a ses hauts et ses bas...

Au mois de juillet, par exemple, G... la Belette manque de peu de toucher les 300 000 F. La famille Pernotte est en vacances à Royan, lorsqu'une mauvaise typhoïde les terrasse tous les cinq. Heureusement ils s'en remettent. G... n'est pas là, d'ailleurs. Il a dit au revoir à ses amis à Paris. Il a même apporté des fleurs à M^{me} Pernotte.

Au mois de novembre cependant, M. Pernotte ne va pas bien.

La dernière fois que son ami G... l'a rencontré, c'était au café du

coin, devant un apéritif.

Le 1^{er} décembre, le bon M. Pernotte meurt d'une rechute de la fièvre typhoïde. L'assurance paie. Car il n'y a pas d'escroquerie, pas de poison, rien de bizarre. Rien, sauf une vraie typhoïde.

G... la Belette est riche. Un incident cependant, manque de gâcher ce beau début de carrière. La Belette ne résiste pas à l'attrait des grands magasins. C'est plus fort que lui, il faut qu'il vole. Même une misère, ou n'importe quoi. C'est ainsi que, pris en flagrant délit, il fait un court séjour en prison pour le vol d'un caleçon long. Il y joue les fous, s'avoue kleptomane, mais se proclame irresponsable ; si bien que sur sa fiche de sortie, l'éminent Dr Legrain écrit : « Sentimental, rêveur, dégénéré supérieur, petit kleptomane. »

Libéré, G... la Belette cherche quelqu'un d'autre à assurer. Par l'intermédiaire de son unique amie, Laure, une ancienne maîtresse (son refuge en cas d'ennui ou de lassitude), il fait la connaissance d'un autre brave homme nommé Godet. Godet est comptable, méfiant, et sa santé n'est pas très bonne. Cela nécessite donc une longue préparation, plus deux complices. Au bout d'un an cependant, le comptable a signé ce contrat d'assurance-vie, l'officiel pour 70 000 F et l'autre pour 300 000 F.

Le petit carnet noir, à la date du 20 décembre 1913, porte une mention intéressante : « Tubes de verre. » Mais en janvier 1914, après une longue liste de calculs et de lettres bizarres, il n'y a plus rien sur le petit carnet noir. Le comptable Godet a été mobilisé. Mais s'il meurt à la guerre, G... la Belette ne touchera rien. Il connaît bien ses contrats. Quand on meurt à la guerre, ce n'est pas naturel, donc pas assuré.

C'est la malchance, car le client suivant, Duroux, qui vient de signer pour 400000 F, semble rose et frais, pas décidé du tout à tomber malade. Pourtant, G... la Belette commence à dépasser les bornes. Sur le petit carnet en mai 1917, il y a écrit :

8 : champignon.

11 : champignon.

14 : inviter Duroux à dîner.

Le 14, Duroux vient dîner. En sortant de table, G... le considère d'un air inquiet et amical.

« Vous avez l'air un peu fatigué, Duroux ?

— Moi ? pas du tout ! une légère migraine sans plus ! »

Et c'est vrai, Duroux se porte comme un charme. Il continue d'ailleurs à se porter comme un charme, bien après la mort de G... C'est à lui que nous devons de connaître cette conversation. Et il ne

doit pas la vie, contrairement à ce qu'on croit deviner cette fois, à la défaillance de champignons vénéneux qui n'auraient pas tenu leur promesse. C'est beaucoup plus sophistiqué que cela, et en tout cas ça n'a pas marché.

En attendant, la bourse de la Belette est vide. D'autant plus qu'il a fallu payer les associés. Deux costauds, l'un marchand de vins, l'autre chauffeur de taxi, qui sont chargés de passer les visites médicales à la place des clients. Il faut faire quelque chose.

En janvier 1918, le petit carnet noir reprend du service. Objectif : M^{me} veuve Monin, modiste, et voisine de Jeanne, l'une des maîtresses de G... Les deux femmes se sont liées d'amitié. Elles papotent, vont au restaurant ensemble ou au théâtre, tous les deux jours, lorsque la Belette n'est pas là. Un jour, tout le monde se rencontre. G... est charmant. On bavarde, on parle d'assurance. M^{me} Monin minaude...

« Une assurance ? mais sur la tête de qui ? Je suis seule dans la vie. » Ça, c'est embêtant. Et contourner la difficulté, en devenant soi-même la tête en question, serait trop long et trop compliqué.

Pourtant, sur le petit carnet noir, le 9 avril 1918, il est inscrit : « Monin— Le Phénix. » Comment G... a-t-il résolu la question, on va le comprendre, et tout le monde va le découvrir. En attendant, M^{me} Monin est assurée, elle peut mourir. Le 30 avril, les nouveaux amis bavardent autour d'un porto. On rit, on chahute un peu, le verre de M^{me} Monin se brise en tombant.

« Du verre blanc ! s'écrie la Belette, ça porte bonheur... »

M^{me} Monin prend congé, elle a une course à faire. Elle saute dans le métro, et, là, se sent soudain prise de frissons. Elle a les mains glacées, ses yeux se voilent, un vertige. En descendant porte d'Italie, elle s'évanouit. Les passants s'affolent, on la transporte dans une pharmacie. Mais c'est trop grave, il faut la ramener chez elle en taxi.

Le lendemain matin elle est morte. Morte de maladie, de mort naturelle, bien qu'un tout petit peu exceptionnelle. C'est l'avis du médecin qui délivre le permis d'inhumer très rapidement.

« Les cas de charbon sont rares, dit-il simplement. Heureusement d'ailleurs ! Ça ne pardonne pas. »

C'est là que tout va s'arrêter. Par un hasard stupide, ou car on ne trouve rien de suspect dans la mort de M^{me} Monin. Pas trace de poison, et pour cause. Le poison n'a toujours rien à voir dans cette histoire.

Voici comment le destin intervient. Le 10 mai 1918, dans les bureaux de la Compagnie Phenix, deux jeunes employés bavardent. Une jeune femme passe devant eux, charmante. Elle se dirige vers la caisse, tend des papiers timidement.

« Je viens toucher le montant de l'assurance de ma tante, qui est morte le mois dernier. Voici le contrat et le certificat de décès... »

Le guichetier examine le tout, et relève la tête.

« Le nom de la décédée, s'il vous plaît ?

— Mme Hélène Monin ! »

Dans le couloir, l'un des deux employés qui suivent la conversation sursaute. Mme Hélène Monin ? Morte ? mais elle est là, devant lui ! C'est lui qui a fait signer son contrat à cette charmante jeune femme ! A l'agence de Neuilly ! Il en est sûr ! Elle a signé sous le nom d'Hélène Monin. Il la reconnaît parfaitement. Si on ne l'avait pas changé de service, jamais il ne l'aurait revue. Le capital d'une assurance se touche toujours au siège de la compagnie, et il vient d'être muté la veille !

L'employé réagit vite, et téléphone discrètement. Jeanne est suivie par la police, jusque chez elle, à Passy. On découvre que cet appartement confortable de cinq pièces est également celui d'Henri G..., que c'est lui qui a négocié le contrat de Mme Monin, et que c'est même lui qui a touché la commission.

Plainte pour escroquerie, et G... la Belette se retrouve en prison. Mais il sait bien, lui, que sa situation est encore beaucoup plus grave que cela. Et il s'efforce de sauver les meubles. Par l'intermédiaire d'un détenu libéré, son compagnon de cellule pendant quelque temps, il réussit à faire sortir un message destiné à sa deuxième maîtresse, Joséphine. « Fais disparaître ce qui est dans le laboratoire immédiatement. Donne 100 F au porteur. »

Joséphine ne cherche pas à comprendre, ou peut-être a-t-elle compris depuis longtemps. Elle force la serrure du laboratoire, ce lieu secret, où la Belette travaillait toujours seul. Elle entasse au hasard dans un sac des papiers, des tubes, des flacons de verre, des bocalx soigneusement étiquetés. Elle ne peut pas tout emporter, mais le temps presse. Déjà, on a perquisitionné chez Jeanne, la première maîtresse, et chez Laure l'amie fidèle. Joséphine se doute que c'est grave, ce qui est là.

Comment le faire disparaître ? D'autant plus que c'est sûrement dangereux ! Elle court chez une amie couturière. Il y a là, elle le sait, un lavabo gigantesque, avec un large siphon. C'est une idée stupide, mais Joséphine est affolée. Pêle-mêle, elle fait disparaître, dans la cuvette, le contenu de son sac.

Mais il est trop tard. Joséphine est à peine rentrée chez elle, que le commissaire Moissan s'annonce pour une perquisition fructueuse. Car le laboratoire n'est pas vide, loin de là. Il s'y entasse encore des cahiers

couverts de notes, des éprouvettes, des cornues, des bocaux étranges, des livres compliqués, et un carnet d'adresses. Sur ce carnet, tous les faux noms de G... la Belette, et les numéros de ses comptes en banque. Le numéro d'un coffre notamment. Et dans ce coffre, on trouve une fortune en renseignements. Des polices d'assurances en blanc, des fiches d'état civil, des listes d'adresses, et le précieux petit carnet noir, qui va devenir la pièce la plus importante de l'accusation.

En effet, il suffit de faire des recoupements entre les notes, les listes d'achats de matériel, les noms cités dans le carnet et les morts qui correspondent, pour tout comprendre. A condition d'y ajouter le contenu des éprouvettes.

Ainsi, pour ce brave M. Pernotte, mort de typhoïde, sur le petit carnet noir, il est noté : 12 mai 1912. Préparer bouteille microscope 600 F, gants de caoutchouc. C'est l'éprouvette n° 1 qui contient le bacille de la typhoïde.

Et ce pauvre comptable, que la guerre a sauvé : sur le petit carnet noir, en décembre 1913, il est noté : flacons, éprouvettes, livres. C'est l'éprouvette n° 2. Le bacille de Koch, c'est-à-dire la tuberculose.

En ce qui concerne ce bon M. Duroux, le rescapé, il est noté en mai 1917, sur le petit carnet noir : champignons ?

Ce qui correspond à l'éprouvette n° 3, on ne trouve pas ce que c'est ; en tout cas, ça n'a pas marché !

Quant à M^{me} Monin en janvier 1918, le petit carnet noir indique : Laboratoire de la Verrerie. C'est l'éprouvette n° 4... le charbon.

Au laboratoire de la Verrerie, d'ailleurs, un brave et honnête préparateur sera bien étonné d'apprendre que les préparations et les bouillons de culture qu'il soignait amoureusement n'étaient pas destinés à l'un des éminents médecins de l'Institut Pasteur !

De plus, s'il fallait une preuve supplémentaire, voilà que le lavabo de la couturière s'est bouché, et que le plombier, appelé d'urgence, y trouve tout ce que la maîtresse de G... y a maladroitement jeté.

La couturière témoigne avec célérité, de peur d'être impliquée dans l'histoire, avec son amie Joséphine...

Voilà donc G... la Belette découvert, c'est le premier assassin biologique de ce siècle. Et peut-être de tous les temps. Il ne veut pas de ce titre d'ailleurs. Il nie tout. Il ne faisait que de la recherche scientifique ! Il tient ce violon d'Ingres de son père, qui était préparateur en pharmacie... Son aisance déconcerte.

« Dites tout de suite que je suis responsable de toutes les maladies de la terre ! Si mon compagnon de cellule attrape la grippe espagnole, ce sera encore de ma faute. »

Il va pourtant donner lui-même la preuve de sa culpabilité. Le 15 août 1921, alors qu'il est en prison depuis trois ans, et qu'il nie toujours obstinément en attendant son procès, il meurt à l'infirmierie de la prison de Fresnes d'une tuberculose au dernier degré.

Ironie du sort? hasard de la vie ? Non. En déshabillant son cadavre, les infirmiers découvrent quelque chose, caché dans la doublure de sa veste. C'est un minuscule petit tube de verre, où ne restent plus que quelques gouttes d'une mixture bizarre. L'analyse révèle que le petit tube contient encore des germes tuberculeux concentrés et mortels. Henri G... la Belette s'est suicidé au bacille de Koch.

PIERRE JACCOUD EST TOUJOURS DEBOUT

Cette affaire, célèbre en France, encore qu'elle se soit passée à l'étranger, doit son retentissement à la personnalité de l'accusé, M^e Pierre Jaccoud, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Genève et président du parti radical, dont le renom dépassait de loin la ville où il exerçait et les frontières du pays qui était le sien.

Le 1^{er} mai 1958, à 22 h 58 très exactement, M^{me} Victor Bouchardy téléphone à la police qu'un meurtre vient d'être commis sur la personne de M. Charles Z..., 27, chemin des Voirets, à Plan-les-Ouates, dans la banlieue de Genève. La police trouve M^{me} Marie Z... debout devant le corps de son mari, dans une villa d'apparence banale et confortable. Elle est elle-même blessée à l'épaule, et explique qu'en revenant de l'ouvrier où elle travaille elle a entendu des coups de feu dans la maison et des appels de la victime. Comme les bruits provenaient de la chambre de son fils André, elle a entrouvert la porte, aperçu un homme à l'air effaré qui brandissait un pistolet dans sa direction et, aussitôt, a tenté de s'enfuir. L'homme l'a poursuivie, a tiré deux coups sur elle et l'a atteinte à l'épaule. Il est alors rentré dans la villa, en est ressorti un instant plus tard, a traversé le jardin d'un pas « tranquille » et s'est éloigné sur un vélo qui était appuyé contre la grille, près du portail.

M. Z... ne peut donner de l'homme qu'un signalement imprécis : il semblait avoir un peu plus de trente ans, lui a paru très grand, et son vélo était « foncé ».

Les recherches organisées aussitôt dans le quartier, puis dans toute la ville et même aux frontières, ne donnent aucun résultat. Dans la villa, par contre, les enquêteurs trouvent quatre douilles de Mauser 6,35 et une cinquième dans le jardin, près du perron. Plus loin, un gendarme découvre un bouton foncé, vraisemblablement tombé d'un manteau, sans trace de boue ni de poussière.

Apparemment, il n'y a pas eu effraction, ni vol. Cependant, dans la pièce où le crime a eu lieu, des meubles renversés témoignent de la lutte qui a pu s'y dérouler.

La victime a succombé à quatre coups de feu et quatre coups de couteau, dont un a atteint le foie.

On procède à l'interrogatoire des deux fils de la victime, Henri, né en 1926, employé de bureau, et André, né en 1931, régisseur musical à Radio-Genève. Ni l'un ni l'autre ne connaissent d'ennemis à leur père, qui exerçait la paisible profession de représentant en machines

agricoles. Il a toutefois eu récemment un petit différend avec un certain Clot, qui se dit mécanicien et à qui il louait un garage dépendant de la villa. Or, il y avait trouvé des objets, des outils sans doute destinés à pratiquer l'art du cambriolage. Clot, qui a trente ans, ne payant plus son loyer, Charles Z... lui a donné congé et a tenté de récupérer sa dette par le truchement de l'Office des poursuites, et sans passer par la police.

Clot est immédiatement arrêté et interrogé sans douceur. Il avoue le vol du contenu de vingt-cinq coffres-forts qu'il fracturait avec des complices, vidait sur place, ou encore descellait pour les emmener et, après en avoir extrait ce qu'il cherchait, les jeter dans le Rhône. Arrêtés, ces hommes ne peuvent — ou ne veulent rien dire — sur la mort de Charles Z...

Le juge d'instruction ordonne une visite domiciliaire chez un des fils Z..., Henri, qui ne donne aucun résultat ; de même, la chambre du second fils, André, est passée au peigne fin en vain.

C'est alors que ce dernier, pressé de questions par les enquêteurs, fait la déclaration suivante : « J'ai appris que la secrétaire du directeur de Radio-Genève où je travaille a une liaison avec l'avocat Pierre Jaccoud. Comme j'entretiens des liens d'amitié avec cette M^{lle} B..., comme d'autres dans notre station, je sais qu'elle voulait se séparer de Pierre Jaccoud. Elle lui a laissé croire que nos relations étaient plus intimes et il est devenu jaloux de moi. Ma fiancée et moi avons à plusieurs reprises reçu des coups de téléphone anonymes. Or, hier soir, au studio, j'en ai reçu un autre. D'autre part, en août et septembre 1957, on m'a envoyé deux lettres signées Simone B... »

Il montre une des lettres, ainsi libellée :

Monsieur,

J'ai appris que vous étiez l'ami de Mademoiselle B... et je crois utile de vous renseigner sur ce qui se passe. Après avoir été la maîtresse d'un tenancier de bar et d'un employé de Radio-Genève, elle a eu maintes autres aventures. Je viens d'apprendre que, depuis quelques mois, elle entretient des relations avec un homme qui m'est très cher. Je les ai vus ensemble et ai trouvé ces trois photographies donnant un aperçu de leurs ébats. Je vous les envoie. Vous feriez bien de mieux surveiller votre maîtresse afin qu'elle ne continue pas à se livrer à ces vilénies.

Les photos montrent la demoiselle en question, nue sur un divan et, selon André Z..., seul M^e Jaccoud peut les avoir prises.

Pressé plus vivement par les enquêteurs, le jeune homme poursuit : « A l'automne 1957, Pierre Jaccoud m'a demandé un rendez-vous. Nous avons discuté un soir dans ma voiture. Jaccoud m'a demandé si je voulais épouser M^{lle} B..., j'ai répondu par la négative, sans toutefois le démentir dans la conviction qu'il avait de mon intimité avec sa

maîtresse. Jaccoud ne m'a pas menacé, mais il était glacial. Ce serait peut-être de ce côté-là qu'il faudrait chercher l'assassin et c'est peut-être moi que l'on visait en réalité. »

Inutile de dire que les enquêteurs n'en reviennent pas. Non seulement, ils connaissent très bien M^e Pierre Jaccoud, bâtonnier de l'Ordre des avocats en 1954, mais tout le monde le connaît à Genève, où il est l'une des personnalités les plus en vue ; son intelligence, son talent, sa réputation de haute moralité en font peut-être le futur ministre de la Justice. Comment admettre que cet homme à l'air sévère, aussi impressionnant dans ses attitudes qu'il est strict dans sa mise, puisse être un tant soit peu mêlé à une affaire pareille ?

Pour les uns, cette révélation va suffire pour accélérer l'enquête, car M^e Pierre Jaccoud a bien sûr des ennemis, notamment, des ennemis politiques ; pour d'autres, au contraire, les amis qu'il a dans la magistrature vont ralentir cette enquête et tout embrouiller.

Quoi qu'il en soit, le surlendemain dimanche 4 mai, M^{lle} B... est interrogée. Elle a trente-six ans, donc seize ans de moins que M^e Jaccoud, elle est assez jolie, mince, souriante. Les yeux noisette tirés vers les tempes et des cheveux châains. Elle mérite son surnom de « Poupette ».

M^{lle} B... reconnaît avoir été la maîtresse de Pierre Jaccoud pendant des années, mais déclare qu'elle a espacé ses contacts depuis un an et demi, ne voyant plus son ami que de temps en temps pour un déjeuner. Elle ajoute que l'avocat était persuadé qu'André Z... était son amant et qu'il éprouvait une violente jalousie à l'égard de celui-ci. C'est évidemment tout à fait insuffisant pour accuser de crime le bâtonnier de l'Ordre des avocats de Genève, mais l'enquête, imperturbablement, continue.

Or, du côté de Pierre Clot et de ses truands, elle tourne court. On ne peut rien prouver contre eux concernant l'assassinat de M. Z... Certes, il est établi que ce sont des gens qui ne reculent devant rien, qu'ils possèdent des armes et que si aucune des armes saisies sur eux ne correspond à celle qui a tué, il n'est pas sûr que toutes aient été retrouvées. De plus, certains membres de la bande ont fourni de faux alibis pour le soir du crime. Enfin, il n'est pas certain que Clot ait donné le nom de tous ses complices et qu'ils aient été tous arrêtés. Il n'est donc pas imaginable que ce soit l'un d'eux qui ait tué, mais l'enquête n'avance pas de ce côté, tandis que de l'autre, elle progresse à grands pas.

C'est ainsi, par exemple, que le 9 mai, M^{me} Jaccoud vient d'elle-même au bureau de la police à Genève. La pauvre femme ignore totalement que son mari est mêlé, de près ou de loin, à cette affaire d'assassinat et elle vient tout bonnement payer une amende pour un

petit accident de voiture sans gravité qu'elle a eu le jour du crime vers 19 heures.

Le directeur de la police, sous prétexte de la saluer, puisque c'est la femme du plus grand avocat de Genève, en profite pour lui poser quelques questions : « A quelle heure a eu lieu l'accident ? Pourquoi son mari n'a-t-il pas téléphoné tout de suite à la police ? Pourquoi n'a-t-il pas appelé lui-même pour essayer d'arranger les choses ? Quand donc lui en a-t-elle parlé ? *etc.* »

M^{me} Jaccoud, dans l'ignorance où elle se trouve des soupçons qui commencent à peser sur son mari, déclare au chef de la police que, le soir du 1^{er} mai, son époux n'est pas venu dîner à la maison : il avait une séance de travail à son cabinet et elle n'a pu lui annoncer l'accident qu'à son retour, vers minuit.

Informé, le juge d'instruction se décide à interroger officiellement le bâtonnier de Genève, M^e Pierre Jaccoud. Il lui doit sa nomination comme membre du parti radical et l'on peut imaginer son état d'esprit lorsque l'avocat entre dans son bureau, ce 19 mai 1958, l'air parfaitement détendu :

« Maître, connaissez-vous Charles Z... ?

— Pas personnellement, répond M^e Jaccoud.

— Son fils André ?

— Oui.

— Et M^{lle} B... ?

— Oui. Pour une raison bien simple : elle est ma maîtresse depuis des années. »

La réponse est venue sans une hésitation et le juge poursuit :

« Êtes-vous au courant de lettres anonymes que le jeune André Z... aurait reçues ?

M^e Jaccoud marque un temps, avant de répondre avec une désarmante sincérité : « Dans un moment de dépression, j'ai eu l'indignité de poster ces lettres et ces photos, mais... pour le reste, je proteste solennellement de mon innocence, et je ne comprends même pas comment on peut me soupçonner ! »

Cependant, il lui faut bien répondre aux questions du juge, lui-même de plus en plus embarrassé. Il affirme alors avoir oublié ce qu'il faisait dans la soirée du 1^{er} mai, car il travaille assez souvent très tard à son cabinet. Puis il précise que ce soir-là il s'y trouvait en effet et qu'il est rentré chez lui à pied, ou en tram, et sa femme confirme qu'il est arrivé vers 23 h 45.

Cette première audition s'arrête là et le juge l'autorise même à plaider le 19 mai, ce qu'il fait, remarquablement comme à son habitude et sans paraître le moins du monde troublé par les soupçons qui pourtant grossissent de plus en plus.

L'enquête se poursuit par l'interrogatoire de Mlle B... ce même jour. Elle paraît mal à l'aise et répète que Me Jaccoud est jaloux d'André Z... : il croit que c'est à cause de lui qu'elle l'a quitté. Elle reconnaît d'ailleurs qu'elle n'a rien fait pour le détromper au sujet de ses relations avec le jeune homme.

« En réalité, dit-elle, André Z... n'a joué aucun rôle dans ma séparation d'avec Me Jaccoud. Une dizaine de fois au moins, j'avais décidé de quitter Me Jaccoud et je le lui avais dit. Mais à chaque fois il m'avait forcée à revenir sur ma décision. »

Enfin, pressée de questions, Mlle B... révèle que sous l'empire de la passion Pierre Jaccoud a plusieurs fois menacé de se suicider au moyen d'un revolver qu'il lui avait d'ailleurs montré. Une nuit, même, il a dirigé l'arme contre elle ; c'était en septembre 1957. Voici les faits tels qu'elle les raconte :

« Après un dîner au cours duquel Pierre Jaccoud s'est montré très tendre, il m'a conduite en voiture à Plan-les-Ouates. Là, brusquement, il a changé d'attitude, et m'a dit qu'il voulait rendre visite à André Z... Arrivé devant la villa du chemin des Voirets, il a klaxonné plusieurs fois. Comme personne ne réagissait, il a poursuivi jusqu'au bord de la rivière. Là, il a sorti un pistolet, il a appuyé l'arme sur mon cou. Comme une folle, je me suis sauvée de l'auto. Pierre Jaccoud m'a poursuivie, l'arme à la main, m'a rejointe et une lutte s'est engagée. Nous avons roulé par terre, j'ai pu saisir le revolver, je l'ai jeté dans la rivière où les eaux étaient basses, puis je me suis cachée dans les taillis et finalement j'ai regagné mon domicile, seule, et à pied. »

Évidemment, de telles révélations éclairent la personnalité du bâtonnier d'un jour nouveau. On s'aperçoit que, si c'était un bourreau de travail, recherchant les responsabilités, le prestige, et facilement moralisateur, sa vie privée était des plus tumultueuses.

Trop occupé pour se consacrer à sa femme et à l'éducation de ses enfants, il est négligent sous ce rapport. Il ne se décide pas à choisir entre sa femme et Mlle B..., et cette situation a certainement des conséquences très nettes sur son caractère. On retrouve toute cette incertitude dans ses lettres à Mlle B... Il déchire sa convention de divorce avec sa femme en même temps qu'il renoue avec sa maîtresse.

De plus, il est de santé précaire. A partir de 1951, ses troubles s'aggravent, son instabilité psychique augmente, et il est sujet à des évanouissements. Bien avant ces événements, il manifeste une certaine irritabilité dans la discussion. C'est un homme constamment angoissé

qui tient parfois des propos morbides.

Le 19 mai, dès qu'il a quitté le palais où il s'est montré calme et sûr de lui, Pierre Jaccoud part pour Bordeaux, mais devient subitement tendu, angoissé, visiblement bouleversé par les soupçons qui pèsent sur lui et par la certitude que la découverte des lettres anonymes, des photographies, et l'aveu qu'il a fait d'en être l'expéditeur, vont briser sa carrière. Il va d'ailleurs surprendre tout le monde par ce mélange étonnant de sang-froid et de désarroi, qui s'explique parfaitement.

En effet, après Bordeaux, il se rend à Stockholm, pour participer à un congrès juridique, où il se montre, là aussi, extrêmement brillant. Mais il en revient, les cheveux teints. Ses tempes, de châtain, sont devenues blondes !

Le juge d'instruction en est un peu surpris et lui demande une explication. Alors M^e Jaccoud se perd dans des explications nébuleuses : il a obéi à une préoccupation d'ordre esthétique, il a appris que M^{me} Z... avait parlé des cheveux noirs de l'agresseur, il a pensé au Procès de Kafka et, dans un cauchemar, des gens désignaient ses cheveux en criant « Assassin ! » En fait, il se débat dans des mensonges un peu enfantins, désordonnés, absurdes, et cette affaire de teinture éclaire le personnage d'une certaine façon. On pourrait dire que cet homme qui adorait sa mère, vénérât son père, qui est habité d'une morale acquise et irréductible, ne parvient pas à mettre en harmonie son éthique de vie et ses pulsions intimes. Ces contradictions créent chez lui un sentiment de culpabilité permanente, une hésitation pathologique, enfin une hyperémotivité bien connue des psychologues et des psychiatres.

Sa vie intérieure est un chaos dont il n'arrive à s'extraire qu'en jouant à l'homme public, rôle dans lequel son intelligence brillante lui permet d'exceller, et de conforter l'image qu'il a de lui, ou qu'il voudrait voir de lui. Mais, dès qu'il quitte sa robe d'avocat, il n'est plus qu'un homme traqué par lui-même, éperdu devant des élans affectifs qu'un grand nombre d'êtres pourtant moins doués parviennent à surmonter et à contrôler. En un mot, la réussite sociale de M^e Jaccoud est « une fuite en avant ».

La suite le démontre : le 5 juin, Pierre Jaccoud clame son innocence au procureur général et annonce qu'il se suicidera si son nom continue à être mêlé à l'affaire. Conduit le lendemain devant le juge, il avale une dose excessive de somnifères, puis cherche à se pendre dans sa chambre d'hôpital.

Il faut dire qu'autour de lui, certains objets, inanimés jusqu'alors, paraissent prendre une vie autonome, comme s'ils voulaient compromettre le célèbre avocat : un vieux manteau en gabardine bleue, un complet gris, un poignard et un vélo. Le vélo, confiné dans

un garage jusqu'au 28 avril, a reçu sa plaque de contrôle deux jours avant le crime ; le 5 mai, un nouveau manteau de gabardine a chassé l'ancien, rangé dans un paquet de vêtements usagés apporté chez le teinturier. Chaque élément en soi est plausible : sa femme a spontanément déposé le complet chez le teinturier, il a cédé à ses instances en acceptant un manteau de gabardine neuf, l'ancien pouvant être jeté sans regret, et il a profité de son passage dans les bureaux d'immatriculation pour acquérir le droit de se servir de sa bicyclette. Mais on retrouve chez lui un poignard qui aurait pu servir à commettre le crime, on décèle des taches de sang suspectes sur le vélo, sur la gabardine, sur le complet et, enfin, le bouton trouvé dans le jardin de Charles Z... semble bien avoir appartenu au manteau bleu.

Alors le juge d'instruction, consterné, mais placé devant de telles évidences, inculpe M^e Pierre Jaccoud de meurtre sur la personne de Charles Z... et de délit manqué de meurtre sur la personne de M^{me} Marie Z..., épouse du précédent.

A Genève, tout le monde croit rêver. On imagine une affaire politique, une erreur judiciaire, des règlements de comptes. Mais les jours passent, l'accusation se précise et les gens découvrent qu'au-delà des apparences, des titres, du prestige, de l'intelligence, des responsabilités, il y a un homme fragile, animé des mêmes sentiments que les plus humbles et d'autant moins prêt à les dominer que c'est justement pour mieux les fuir qu'il s'est lancé dans la voie des honneurs et de la réussite.

Les gens découvrent cette vérité fondamentale qu'ils ont tendance à oublier : qu'un être, quel qu'il soit, est ambigu, qu'ils le sont eux-mêmes, et qu'il suffit d'un incident pour faire basculer tout un édifice patiemment mis en place au cours d'une vie. Il y a ceux qui pensent que M^e Jaccoud est d'autant plus condamnable qu'il « était ce qu'il était », et ceux qui estiment qu'il n'est rien d'autre qu'un homme, avec ses failles, ses faiblesses et ses erreurs. Il y a ceux qui disent que s'il était M. Durand, il serait déjà libre, et ceux qui pensent exactement le contraire.

Mais le connaissent-ils bien, ces gens ?

Cet homme est musicien, prix de Conservatoire ; avec son premier argent, il s'est acheté un Stradivarius. Il fait partie de la société des Belles-Lettres de Genève. Il connaît par cœur une énorme quantité de poèmes ; s'est intéressé à tous les grands auteurs ; préside aux destinées de l'orchestre symphonique de la Suisse romande ; fait partie du conseil d'administration de Radio-Genève.

Non seulement, il est un avocat éloquent, efficace et minutieux, mais c'est un causeur remarquable, qui sait manier sa voix avec un art consommé et peut ainsi maintenir sous le charme les auditoires les

plus cultivés, les plus critiques, les plus blasés.

Il est marié avec une de ces femmes dont on dit, avec juste raison : « C'est une grande dame. » Et il a trois enfants.

Des fenêtres de son étude, comme de celles de son appartement, on aperçoit le merveilleux lac Léman.

Sa puissance de travail, son intelligence, sa haute moralité lui ont valu d'être élu bâtonnier de l'Ordre des avocats en 1953, puis président du parti radical, alors au pouvoir depuis le siècle dernier, et qui, face aux conservateurs, fait encore figure de parti jeune, presque révolutionnaire.

Beaucoup pensent à lui comme au futur ministre de la Justice, et lui, lorsqu'il siège en tant que député au Parlement de Genève, rêve sans doute qu'on lui proposera un jour d'être président de la Confédération helvétique. Pourquoi pas ? Son ascension a été jusqu'alors rapide et continue. Et il n'a que cinquante-deux ans. Lorsque l'on sait que cet homme a une maîtresse, jolie, de seize ans sa cadette, qu'il a, au cours d'une liaison de huit années, initiée à la musique, aux lettres, à la peinture, pour laquelle il écrit des lettres d'un style admirable et du niveau le plus élevé, quand ce ne sont pas des vers merveilleusement passionnés et romantiques ; lorsqu'on sait que cet homme élégant qui fait tressaillir les femmes lorsqu'il retire ses lunettes d'écaille pour les regarder d'un œil sombre, intelligent et profond, a toujours sur les lèvres une phrase prête à jaillir, chargée d'humour, une idée originale, une appréciation pertinente, une citation; lorsqu'on sait enfin que cet homme, après avoir — paraît-il — rédigé des lettres anonymes sordides, est accusé d'avoir commis au mois de mai 1958 un meurtre horrible, on connaît l'essentiel de l'affaire Jaccoud.

Tout le monde sait, en Europe, que le procès Jaccoud va être un grand procès, et ce pour trois raisons : la personnalité de l'accusé ; le fait qu'il nie farouchement; ses liens avec ses juges.

Combien de fois a-t-il plaidé dans la salle même où il va être jugé ? Le juge qui l'a fait accuser est un ami d'enfance et Jaccoud le traite amicalement de « salopard ». Le procureur est un ami ; ils se tutoyaient. Aussi le procureur doit faire un effort continu pour le vouvoyer, mais sans toujours y réussir et ça donnera des phrases dans le genre : « Tais-toi donc, Jaccoud, laisse-moi finir. » Et, du côté de Jaccoud : « Mais enfin, tu connais bien ma salle à manger, tout de même ! » Quant au président, il lui arrivera d'appeler l'accusé : « Maître Jaccoud. »

On peut évidemment se demander pourquoi le procureur, qui a soixante-dix ans et dont c'est la dernière affaire, ne s'est pas désisté. Peut-être veut-il être l'incarnation même du juge dont la main droite

ignore ce que fait la main gauche, peut-être veut-il être le père terrible qui ne laisserait pas à d'autres le soin de sacrifier un fils indigne, peut-être veut-il aussi et en même temps terminer sur la plus belle affaire de sa carrière.

D'une façon générale, on s'étonne, que cette affaire soit jugée à Genève. Pourquoi pas à Berne ou n'importe où en Suisse ? Mais il paraît que c'est obligatoire pour des raisons juridiques. D'ailleurs, lorsque le procès commence, il semble que toute la ville se soit mise à détester Jaccoud. Pour ceux qui le croient coupable, nul besoin d'explication. Mais ils le détestent plus qu'un coupable ordinaire, soit parce qu'ils estiment qu'il a trahi leur caste, soit parce qu'ils pensent que les gens de sa caste finiront par le sortir de là. Quant à ceux qui le croient innocent, ils ne le croient pas « vraiment » innocent. Ils pensent qu'il n'a pas tué, mais qu'il a menti, qu'il a menti depuis toujours, qu'il a effectivement écrit les odieuses lettres anonymes à celui qu'il croyait être son jeune rival en amour, qu'il n'a pas su protéger sa famille contre les conséquences de son aberrante passion, qu'il a, à force d'orgueil, à force d'hypocrisie et de trahison, fait éclater un scandale qui rejaillit sur tous et dont il est, même s'il s'agit d'une erreur judiciaire, la cause principale. Enfin, troisième raison, Jaccoud est accusé, non pas à partir de preuves simples et formelles, mais d'un ensemble d'indices et de présomptions qui constituent, certes, un tout accablant, mais dont presque tous les éléments ont été établis par de savants experts.

Or, le récent procès de Marie Besnard a démontré que les experts, tout savants qu'ils soient, peuvent être facilement démontés par les questions perfides et les arguties des grands avocats. Il se trouve que Pierre Jaccoud a demandé le concours de ce formidable démolisseur d'experts qu'est M^e René Floriot, dont on sait qu'il pouvait faire d'un innocent un coupable et réciproquement, selon qu'il se plaçait du côté de l'accusé ou de celui de la partie civile. Il est vrai aussi que les jurés ont tendance à être impressionnés par les arguments techniques ou scientifiques des experts « qui savent », mais il est non moins certain qu'au nom de l'expertise sacro-sainte bien des erreurs ont été commises au cours de récents procès.

Le jour de la première audience, la salle est comble : une foule de spectateurs et de journalistes d'une curiosité presque indécente, comme toujours dans une affaire de cette espèce. Les quatorze jurés — neuf hommes et cinq femmes — dont l'âge varie de trente-neuf à cinquante-huit ans, sont de toutes conditions sociales, et les célibataires se mêlent aux personnes mariées, aux pères ou aux mères de famille. Le président, dont l'impartialité sera remarquée, leur a demandé d'oublier tout ce qu'ils savent de l'affaire, toutes les idées préconçues qu'ils peuvent avoir, et tous les préjugés qui peuvent être

les leurs.

Du côté opposé au jury se tient l'accusateur, un ancien ami de M^e Jaccoud. Pierre Jaccoud lui fait face, il apparaît, les traits cireux, les mains diaphanes et, comme ses jambes ne le portent plus, il faut l'asseoir dans un fauteuil à dossier incliné. Ses avocats suisses, parmi lesquels M^e Nicollet, sont vêtus d'une veste noire et d'un pantalon rayé, les avocats français, dont M^e Floriot, sont en robe. Il faut ajouter que, selon les règles de la profession, ces grands maîtres du barreau assistent bénévolement leur collègue dans le malheur.

Mis au secret, Pierre Jaccoub, dont la santé est terriblement perturbée, n'a pu préparer sa défense, mais il n'a pas été incarcéré, compte tenu des soins que son état réclame. État aggravé par les drogues stimulantes qu'il absorbe depuis des années. Le cœur usé, les nerfs tendus, brisé par une fatigue chronique, il ne peut boire que de l'eau et ne manger que des légumes verts. Son apparence est telle qu'on s'étonne que cet homme défait, victime de malaises constants, ait pu tuer un sexagénaire à coups de revolver et de poignard.

La thèse de l'accusation repose sur des faits connus et relativement précis : la liaison de Pierre Jaccoud avec M^{lle} B..., qui durait depuis huit ans et à laquelle elle a mis un terme, apparemment avec l'accord de son amant. En fait, il a très mal pris cette rupture et sa jalousie malade le plonge dans des états dépressifs profonds, l'entraîne à des actes regrettables, tels que la rédaction de lettres anonymes et l'envoi de photos légères au nouvel amant présumé de son ancienne maîtresse. Ses menaces de suicide, de vengeance, de destruction traduiraient le déséquilibre dont il est victime; enfin, le crime, dont il n'aurait pas prévu l'issue, puisque, surpris par le père d'André Z..., il tue celui-ci et blesse sa mère.

Mais cette thèse se heurte, bien évidemment, à celle de la défense qui prétend que cet enchaînement d'actions aussi aberrantes et incohérentes est incompatible avec la personnalité de l'accusé.

Il est vrai que personne n'a vu Pierre Jaccoud sur les lieux du crime et que l'on ne dispose d'aucune preuve formelle, tangible et concrète de sa présence éventuelle.

Mais les experts ont leur mot à dire et ils le disent. Ils sont deux, qui apparaissent dans un silence tendu devant les jurés et sous le regard amusé des avocats de la défense, dont M^e Floriot, qui pense sans doute que le jeu de massacre va enfin commencer.

Le premier se nomme Hegg et se dit « expert universel ». Son universalité ne l'a pas empêché de confondre, lors d'un procès récent, du sang humain et du sang d'animal, et, malgré le ridicule dont il s'est couvert, de persister à sévir, péremptoirement, du côté de l'accusation. Attaqué par des journaux français qui critiquaient ses méthodes et

parlaient de son incompétence, il leur a fait un procès et son défenseur n'était autre que M^e Jaccoud. (La justice a de ces ironies.) C'est lui qui a été chargé d'analyser les taches de sang que l'on a relevées sur les vêtements de M^e Jaccoud et, par ailleurs, d'examiner les pièces à conviction, dont le fameux bouton tout à fait semblable à ceux de la gabardine bleue envoyée à la Croix-Rouge par M^{me} Jaccoud, et à laquelle, justement, il manquait un bouton.

« Il y en a des millions identiques, souligne la défense.

— Oui, dit l'expert, mais le fil est le même.

— Et la teinture ?

— Je n'ai pas analysé la teinture, mais uniquement la nature et la texture du fil. L'identité est évidente. »

On a aussi remarqué une coupure dans la gabardine, qui pourrait laisser supposer qu'on a transporté dans sa poche un objet pointu. D'autre part, sur le tissu, qui aurait été soigneusement lavé, on a découvert une petite tache de sang sur le col et sur la doublure gauche, mêlée à des cellules viscérales exactement à l'endroit où l'objet pointu — un poignard — aurait pu se trouver. Il en est de même du costume gris de Pierre Jaccoud qui, après avoir été grossièrement nettoyé, a été donné au teinturier. Et ceci encore : ce vélo, ressorti quelques jours avant le crime, et qui portait des traces de sang du groupe O sur le guidon, le changement de vitesse et la selle. On sait aujourd'hui que les témoins qui l'ont vu s'éloigner avaient remarqué que son phare clignotait ; or, sa dynamo est, en effet, défectueuse.

Quant au poignard, d'origine marocaine et retrouvé dans l'armoire de la salle à manger des Jaccoud, sa lame a bien été lavée, mais le cordon du fourreau portait des traces de cellules hépatiques, or c'est au foie et au ventre que la victime a été frappée, le foie ayant été entamé sur près d'un centimètre.

Cette énumération paraît accablante, encore que la défense ne paraisse pas du tout inquiète et en sourit sarcastiquement. Et l'expert de conclure : « Si l'on avait trouvé du sang sur l'un de ces trois objets et non sur les autres, on pourrait douter, on pourrait les discuter un à un, mais enchaînés comme ils le sont, ils constituent un tout criminalistique incontestable. » Et les trois experts internationaux convoqués par le président confirment tout : le sang humain, les cellules hépatiques, les blessures qui apparaissent grossies trois cents fois sur un écran placé au milieu de la salle, le trajet de la lame courbe, *etc.*

M^e Floriot demande si seule une lame courbe pouvait faire une telle

blessure.

« J'ai pensé que l'arme pouvait être courbe quand ma sonde s'est arrêtée, dit un expert.

— J'ai fait la reconstitution sur un cadavre avec ce même poignard marocain. Les trajets coïncidaient, précise un autre.

— Il y a plus de chances, conclut le troisième, que la lame soit courbe que droite.

— Mais, dit M^e Floriot, avez-vous fait la même expérience avec un couteau droit ?

— Non.

— Cela aurait-il pu marcher ?

— Peut-être, admet l'expert.

— Alors des milliers de couteaux peuvent avoir été l'arme du crime !

— Les dames du jury, dit l'expert, savent qu'avec une aiguille courbe on fait un tracé courbe. »

Une des femmes du jury acquiesce d'un signe de tête.

Le lendemain, la presque quasi-totalité de la presse admet, bien que rien ne soit confirmé, que l'épreuve du sang, du poignard et des cellules hépatiques est dangereuse pour l'accusé. L'Humanité, en revanche, souligne :

« La guerre des boutons n'a rien prouvé... »

On peut aussi relever, dans le journal L'Aurore, un extrait du dialogue qui s'engage entre la Cour et les scientifiques.

« Les taches provenaient-elles de sang humain ?

— Indiscutablement. En tout cas, la vraisemblance était telle que nous avons penché pour la certitude.

— Ce n'est pas du tout la même chose, proteste M^e Floriot.

— Voyons, insiste le président, vraisemblance ou certitude ?

— Vraisemblance pour les travaux de M. Undritz, certitude pour les nôtres.

— Sur le mot " sang " ou " sang humain " ? demande le président.

— La certitude porte sur le mot " sang humain " sans restriction. »

Le président, alors, intervient d'une façon particulièrement habile :

« Supposons un homme qui porte une gabardine. Il entre dans une boucherie et achète un foie de veau. Parce qu'il pleut, il le met dans la

poche de son manteau. Est-il possible qu'il y ait confusion ?

— Mais non, voyons, on ne peut tout de même pas confondre un foie de veau et un foie humain.

— Merci, c'est tout ce que je voulais vous faire dire.

— Bref, interrompt l'un des professeurs, je maintiens formellement : sur le manteau et sur le poignard, sang humain et débris de foie humain, sans aucune erreur possible. M. Undritz ne s'était pas trompé et nous ne nous trompons pas, mes confrères et moi-même. »

Mais le procureur Cornu a un art subtil pour prévoir toutes les questions de la défense et venir au-devant d'elles.

« Vos méthodes naturellement et vos procédés de recherche sont modernes ?

— Bien entendu, nous sommes des hématologues évolués, tenus au courant de tous les procédés les plus modernes. »

M^e Floriot se lève :

« M. Undritz nous a pourtant dit, hier, que les méthodes remontaient à 1840. »

Undritz, de son banc des témoins, bondit en agitant ses lunettes :

« Je n'ai jamais dit cela ! J'ai dit que les premières études sur le sang remontaient à 1840. Ce n'est pas la même chose. »

M^e Floriot veut savoir encore si la certitude de l'analyse biologique est à 100 p. 100, c'est-à-dire sans aucune marge d'erreur. L'un des professeurs lui répond volontiers :

« Même en matière mathématique, la certitude, par prudence, ne doit être calculée qu'à 99 p. 100.

— Mais c'est très important !

— Non, puisque dans le cas présent, il y a deux expertises à 99 p. 100 de certitude ! Cela fait deux fois 99 p. 100.

— Admettons pour le sang, riposte M^e Floriot, mais pour le foie, votre certitude est-elle la même ?

— Mais oui, on ne confond pas les cellules rondes du sang avec les cellules polygonales des tissus.

— Moi, dit un autre professeur, je suis un spécialiste du foie. J'en ai examiné plus de 6 000 dans ma vie. Alors, les cellules hépatiques, je les connais bien.

— J'ai connu un homme, ajoute un troisième, qui ayant vu un canari jaune, déclarait que tout oiseau jaune était un canari. Eh bien, voyez-vous, nous n'avons pas raisonné aussi simplement quand nous avons étudié le sang et le foie qui tachaient ce manteau et ce

poignard. »

La salle éclate de rire. Il faut noter qu'elle ne manque pas une occasion de manifester son hostilité à la défense. Est-ce contre Pierre Jaccoud, ou bien contre M^e Floriot, cet avocat venu de l'étranger ?

Jusque-là, la défense a semblé se réserver, car elle aussi a sollicité l'avis de divers spécialistes, dont les plus remarquables sont le professeur François Lebreton, de Paris, et le professeur Muller, de Lille, qui viennent dire la même chose.

Mais l'un est un timide qui a une violence de timide lorsqu'il s'agit d'exprimer une conviction, et le public de Genève montre qu'il n'aime pas cet art de dire les choses en face.

L'autre met dans ses explications l'autorité que lui donnent un certain âge et un physique plein d'aisance. Il distribue avec générosité les compliments et les éloges à ceux avec lesquels il n'est pas d'accord. Il vante leur conscience, leurs scrupules, leur valeur, leur tresse les plus flatteuses couronnes. Moyennant quoi, il dit ce qu'il a à dire sans se faire interrompre, sème en douceur les germes du doute, distille ses propres critiques avec une belle clarté, un poing sur la hanche, la main dans la poche. Et, à la fin, il entend le président lui dire : « La Cour vous remercie de votre remarquable exposé. »

Encore une fois, les deux hommes ont dit la même chose, pour soutenir que les méthodes dont ont usé leurs collègues sont sujettes à caution.

Tous deux jugent que l'examen du sang demande en matière de médecine légale des précautions et des scrupules qui n'ont rien à voir avec les examens qui relèvent de la simple hématologie en laboratoire d'hôpital. Ils soutiennent également qu'il s'agit de taches déjà anciennes relevées sur des vêtements. Ils disent l'un et l'autre : « Les cellules des globules après un tel séjour, sont déformées, brisées, de telle sorte que les mensurations qu'on pourra en faire, l'examen de leur contour, sont rarement susceptibles d'apporter des éléments d'appréciation valable. »

Les restrictions des experts de la défense porteront-elles leur fruit? Impossible de le savoir en regardant les jurés qui restent impassibles.

C'est alors que vient le moment tant attendu où l'on va entendre tour à tour M^{lle} B... et M^{me} Jaccoud.

En toque et manteau d'astrakan, M^{lle} B... a trente-huit ans, une démarche sautillante et des grâces de Tanagra, et paraît ne voir personne dans cette salle bourrée de monde. Elle n'a plus rencontré Pierre Jaccoud depuis des mois.

Celle dont on a dit qu'elle était la « Reine noire qui a fait basculer la vie de Pierre Jaccoud du côté de l'ombre » — avec cette outrance

verbale chère aux journalistes pour souligner le côté démoniaque de la passion — revoit donc l'homme qu'elle a aimé pendant huit ans. Ce n'est plus qu'une loque chétive, effondrée. Elle a peine à le regarder tant elle est bouleversée par cette transformation. Les souvenirs, les regrets, l'angoisse passent dans la salle à l'instant de cette confrontation et tout le monde observe, un peu cruellement, ces deux grands blessés de l'amour qui se font face dans le prétoire.

« Mademoiselle, demande M^e Nicollet, quelle a été l'atmosphère de votre liaison ?

— Une atmosphère merveilleuse, mais entrecoupée de tourments.

— Pourquoi ces tourments ?

— Il était marié. Nous en souffrions. C'était notre problème. Nous avions beau faire : il était là, il existait. »

La voix est claire, posée, cultivée, et l'on comprend qu'elle ressent parfaitement ce qu'elle dit. Pour d'autres, l'adultère n'est pas un problème, à peine une difficulté, peut-être même un stimulant. Pour eux, c'était un véritable drame qui a empoisonné leur existence, qui a déséquilibré celle de Pierre Jaccoud incapable de choisir entre la rupture et le divorce. A la fin, c'est d'un commun accord qu'ils ont décidé d'en terminer avec cette vie anxieuse, furtive et sans avenir.

« Est-il vrai, demande le président, que Pierre Jaccoud vous a encouragée à cette rupture ?

— Oui.

— C'est exact, reconnaît le président, et ses lettres en témoignent. Mais au fond de lui-même il ne pouvait s'y résoudre. »

Et le président commence à lire quelques lettres. Certaines sont inspirées par le bon sens et par le désir réel de faciliter les choses, en somme de s'effacer, mais la sixième de ces lettres montre clairement que Pierre Jaccoud était encore tenu par sa passion.

... après tant de chagrin, écrit-il, et pour vous de déconvenue, ne croyez-vous pas qu'enfin le jour soit venu de célébrer des noces que je voudrais accompagner des concerts de voix des anges et sceller de mon infinie tendresse ? C'est en elle que je mets mon dernier espoir.

Très à vous.

Et l'on a mal pour ces deux êtres obligés de livrer en pâture à la foule l'expression la plus intime de leurs désirs et de leurs confidences. Pierre Jaccoud, d'ailleurs, n'y résiste pas. Un court sanglot le casse sur son fauteuil d'infirme, ses propres phrases viennent de lui faire comprendre ce qu'il a perdu et ce qu'il perd encore. M^{lle} B..., elle, se

raïdit. On sent qu'elle est plus forte que son amant, mais elle n'est pas au banc des accusés, et elle n'a pas passé des mois à subir la torture de l'instruction.

« Pensez-vous, demande un des avocats de la défense, que Pierre Jaccoud soit capable de tuer un homme ?

— C'est impossible », répond-elle aussitôt.

Le lendemain comparaît M^{me} Jaccoud. Tout le monde remarque que dans sa tournure, dans sa silhouette, elle ressemble à M^{lle} B... et qu'à travers cette dernière Pierre Jaccoud n'a finalement aimé qu'une seule femme aux incarnations différentes. Elle porte une toque et un manteau de castor et, de même que M^{lle} B..., est parfaitement maîtresse d'elle-même. Pierre Jaccoud est tellement ému qu'il s'évanouit un instant sous l'empire de l'émotion. Le médecin accourt et on doit suspendre l'audience.

Dans sa déposition, M^{me} Jaccoud donne immédiatement l'alibi parfait : elle a téléphoné à son mari vers 22 h 45, heure approximative des événements de Plan-les-Ouates. Elle lui a demandé par la suite s'il était coupable, il lui a juré que non, solennellement.

Elle parle de son foyer, de la désagrégation de celui-ci : elle et son mari n'étaient plus d'accord sur l'éducation à donner à leurs enfants. Ils vivaient comme des étrangers et lui se consacrait entièrement à son travail. A la fin de 1957, Pierre Jaccoud a dit qu'il ne pouvait plus supporter cette vie, ces repas silencieux, ces enfants muets et ils ont décidé d'établir un projet écrit de divorce. Mais, un mois avant le crime, son mari lui a dit de déchirer la convention de divorce, cela d'un air très ému, puis il l'a prise dans ses bras et ce jour-là elle a eu l'impression qu'elle le retrouvait enfin, que le cauchemar était fini.

Cette confession bouleverse l'auditoire et l'un des avocats demande :

« Pensez-vous que votre mari ait pu commettre ce crime ?

— C'est impossible ! » s'écrie M^{me} Jaccoud.

Les mêmes mots que M^{lle} B...

Alors commence la plaidoirie de M^e Floriot, une plaidoirie qui durera plusieurs heures et suscitera l'admiration et bien des commentaires.

« Le procureur général et la partie civile ont reconstitué le drame, dit-il, et je remarque qu'il n'y a pas seulement opposition entre eux, mais encore opposition avec eux-mêmes. Ils ont des thèses de rechange. Ils vous ont dit d'abord que Jaccoud était allé chez les Z... pour tuer André et qu'il ne l'a pas trouvé. Mais il était bien certain de ne pas le trouver puisqu'il a téléphoné à Radio-Genève et a su qu'André ne quitterait pas son travail avant 23 heures !

« Admettons que Pierre Jaccoud s'introduise chez les Z..., il tombe sur M. Charles Z... Celui-ci — c'est une supposition — l'interpelle : " Que faites-vous ici ? " La seule réponse possible de Pierre Jaccoud est celle-ci : " Excusez-moi, je me suis trompé ! " Au lieu de quoi, il tire quatre fois sur M. Charles Z..., le frappe de coups de couteau, et blesse M^{me} Z... accourue ? Je regrette : c'est de l'aberration !

« On a parlé de ces lettres anonymes. Ici, nous sommes dans l'irréalité. Que peut faire de ces lettres André Z... ? Les vendre à un adversaire politique ? Elles ne sont même pas de l'écriture de Pierre Jaccoud ! Les photos ? Une seule femme peut dire qui les a prises et Pierre Jaccoud sait fort bien qu'elle ne va pas aller raconter partout : " Oui, c'est lui qui les a prises, je me suis déshabillée, etc. " Là encore, rien ne cadre sur le plan de la simple logique, de la simple psychologie ! Et de quoi Pierre Jaccoud aurait-il peur ? Ces lettres datent de plus de huit mois ! André Z... est fiancé à une autre jeune femme ! Et Pierre Jaccoud soudain, homme public connu, respecté, un notable de cette ville, un homme dont nous connaissons la subtilité et l'intelligence, s'en va courir les chemins à vélo, muni d'un revolver et d'un poignard pour récupérer des lettres par la violence alors qu'il sait très bien pouvoir les récupérer à l'amiable ? Et qui plus est, il abat le père d'André Z... qui n'a rien à voir dans cette affaire ? Aberration !

« La gabardine, maintenant. Jaccoud l'expédie à la Croix-Rouge pour se débarrasser d'une preuve terrible ? Mais on oublie les dates ! Le crime est du 1^{er} mai. Le 2, tous les journaux parlent de la découverte du bouton de gabardine dans la maison du crime ! Et Jaccoud, qui se sait soupçonné, qui peut aller d'un coup de voiture rechercher sa vieille gabardine, ne fait rien ? Attend ? Aberration ! S'il n'est pas allé la chercher, c'est tout simplement qu'il est innocent ! Qu'il n'a pas fait le rapprochement possible !

« En ce qui concerne les cellules hépatiques, nos experts sont formels : il est impossible de les identifier sur des photos qui ont été prises par MM. Hegg et Undritz ! Quant au signalement du meurtrier donné par M^{me} Z., il ne correspond en rien à Pierre Jaccoud. L'assassin est grand, Pierre Jaccoud ne l'est pas ! L'assassin a environ trente ans, Pierre Jaccoud en a cinquante-deux ! L'assassin porte un veston, Pierre Jaccoud, une gabardine ! Un seul détail est exact : les cheveux foncés ! Il y a dans cette salle plus de trois cents personnes qui ont les cheveux foncés et combien dans Genève ? Et, quand on présente cinq hommes à M^{me} Z... pour une identification, elle désigne tout de suite l'inspecteur de police Cristine qui mesure 1,81 mètre ! En revanche, une cabaretière de Plan-les-Ouates signale qu'elle a eu un client qui lui paraissait suspect. Voici son signalement : trente à trente-cinq ans, très grand, cheveux foncés, complet veston ! Cela ne vous trouble pas ? On s'étonne que Pierre Jaccoud se soit fait teindre les cheveux ? Se soit

affolé? Mais mesdames et messieurs, un juge trouve toujours que ce n'est pas grave de comparaître devant lui ! Pas grave pour lui, bien entendu !

« On a reproché à Pierre Jaccoud d'avoir fait immatriculer son vélo peu avant le drame. Soyons sérieux. Il va tuer un homme, il se prépare à le faire ! Et il se dit : " Attention, je ne suis pas en règle, je n'ai pas de plaque d'immatriculation? " Bien plus, pourquoi un vélo? Pierre Jaccoud a une voiture et il préfère se servir d'un vélo pour aller perpétrer son crime ? Un engin qui va lentement, dans lequel on ne peut pas se dissimuler, bien au contraire ? Aberration !

« Quant au poignard courbe et à son tracé, je vous donne ici la réponse d'un professeur belge que j'ai consulté à ce sujet. Il m'écrit : " C'est aussi ridicule que la fameuse théorie du fusil coudé pour tirer dans les coins ! " »

Me Nicollet, lui, va jouer sur l'aspect psychologique du problème et répond à la question : « Le 1^{er} mai, Me Pierre Jaccoud souffrait-il d'un état obsessionnel tel qu'il pouvait tuer André Z... et par là même le père de celui-ci ? » Il rappelle pour cela que tout était fini entre André Z... et Mlle B... depuis huit mois, qu'André était fiancé à une autre femme et qu'enfin Mlle B... avait un « autre ami ».

« Un autre ami, précise Me Nicollet, qui laissait Pierre Jaccoud totalement indifférent, puisqu'il ne se souciait pas du tout de ce jeune homme. Il ne s'occupe même pas de savoir avec qui sort sa maîtresse ! »

Et Me Floriot de lui faire écho : « On n'est pas jaloux de l'avant-dernier rival, mais du dernier ! »

Enfin, Me Nicollet affirme que Pierre Jaccoud se trouve là parce qu'il est, justement, Jaccoud. « La politique s'est mêlée de l'affaire et l'on veut briser un leader ! Et l'opinion peut dire ce qu'elle veut ! Si Jaccoud s'était appelé Durand, il serait déjà libre ! »

Me Floriot conclura ses plaidoiries en lisant une lettre de M^{me} Jaccoud à son mari :

Mon chéri, il y a plus de vingt-cinq ans, nous nous promettons un amour éternel, pour le meilleur et le pire. Nous avons connu de belles années. Aujourd'hui, le pire est arrivé. Sache que jamais je ne me suis sentie aussi près de toi. Les beaux jours reviendront et nous les apprécierons d'autant plus que nous aurons souffert tous les deux. Aie confiance.

L'heure des jurés est arrivée.

Pendant le repos dominical, les langues vont bon train, et même les paris. On mise sur la condamnation, ou sur l'acquittement, on estime que si les jurés avaient délibéré après la plaidoirie de Me Floriot, Jaccoud aurait été acquitté, ou que les données scientifiques sont

passées bien au-dessus de la tête des jurés qui n'ont retenu que les faits bruts. Certains citent la suggestion faite par le procureur général prônant l'indulgence et assurant que Jaccoud sera placé dans un asile. De façon générale, l'homme de la rue croit en la culpabilité de Pierre Jaccoud. Un écrivain célèbre — Georges Simenon, un orfèvre en matière policière — est surtout frappé par le fait qu'un procès comporte autant de sécheresse devant la vie réelle et d'abstraction, ce qui le vide de toute humanité.

Quelques journalistes tentent de faire leur travail. Ils cherchent à voir M^{me} Jaccoud, la très digne M^{me} Jaccoud, qui assiste à une messe et prie avec ferveur. Ses relations disent quelle excellente femme elle est, tapant elle-même les dossiers de son mari, cousant et confectionnant ses robes, alors que sa situation lui permettait de se décharger sur d'autres de ce genre de tâches. Les enfants de Pierre Jaccoud, eux aussi, essayent de vivre normalement : la cadette, Martine, a obtenu le Prix du conservatoire de piano, mais quand elle s'est levée à l'énoncé de son nom, un silence glacial s'est abattu sur la salle qu'elle a dû traverser pour aller chercher son parchemin ; Viviane, l'aînée, a abandonné ses études et s'est mise à travailler dans un bureau ; le fils s'est retiré à Paris où il est dessinateur, et la mère de l'avocat est tombée malade. Toute la famille tente de vivre tandis que le père, totalement prostré, attend dans la cellule de l'hôpital où il est interné pendant les débats.

Chez M^{lle} B..., le climat est différent. Elle a dû se cacher pour échapper aux insultes, à la curiosité malsaine des badauds ; des gens ont tracé une croix gammée sur une de ses vitres ; elle a perdu sa situation ; des commerçants refusent de la servir ; son père est mort de chagrin pendant ces mois atroces qui ont précédé le procès.

Et Pierre Jaccoud, lui, erre en pyjama dans sa chambre close, mentalement, physiquement brisé, sa raison et sa volonté de vivre en apparence anéanties irrémédiablement.

Le jour de l'énoncé du verdict, c'est la foire d'empoigne. On se bouscule pour avoir des places, on a rajouté des sièges partout, on parque les gens comme du bétail « pour voir », pour « entendre ». On « saucissonne », on bavarde, on spéculé, on s'insulte, on prend parti, on rappelle qu'en cas d'égalité de vote parmi les jurés, c'est l'avis favorable qui prévaudra pour l'accusé.

Les jurés entrent dans la salle, le brouhaha se calme par paliers, et ils proclament que, compte tenu des charges retenues contre l'accusé, ils préconisent une peine de sept ans de réclusion !

Étendu sur une civière, dans l'ambulance qui l'emporte à travers la ville, Pierre Jaccoud gémit comme un homme à l'agonie, lance une longue plainte à travers laquelle reviennent dans une sorte de délire

les mêmes mots, la même litanie suppliante : « Ce n'est pas possible, je suis innocent, ce n'est pas possible, je suis innocent. »

Des gendarmes en uniforme vert olive accompagnent le condamné. Près de lui se tient son ami fidèle, M^e Nicollet et, sur les trottoirs, au passage de l'ambulance dont la sirène fait s'écarter les autres voitures, les gens se retournent. Ils savent que ce malade que l'on emporte, c'est M^e Pierre Jaccoud, ancien bâtonnier des avocats de Genève, ex-député au Grand conseil de la Confédération helvétique, maintenant condamné à sept ans de réclusion pour meurtre et préméditation de meurtre.

Mais que veulent dire sept ans de réclusion dans une affaire comme celle-ci ? Ou bien Pierre Jaccoud, reconnu coupable de toutes les charges dont il était accusé, méritait une peine plus forte, ou bien les jurés doutaient de la réalité de l'accusation comme ont tenté de le faire les avocats de la défense, et dans ce cas le doute les obligeait à voter l'acquittement !

Cette demi-mesure trouble tous les esprits. Elle maintient la suspicion sur Pierre Jaccoud et, dans le même temps, paraît lui accorder des circonstances atténuantes de fait, sinon de droit. Et le journal *Le Monde* lui trouve un nom :

« Condamnation au bénéfice du doute. »

Ce doute est d'ailleurs tel que des gens — d'abord hostiles à Pierre Jaccoud — commencent à se poser la question. Et si le condamné n'était pas coupable ? S'il avait été victime d'une effroyable machination, d'un terrible concours de coïncidences qui en ont fait un coupable sur mesure ?

On attend la mort de Pierre Jaccoud, comme s'il ne pouvait en être autrement, maintenant qu'il n'a plus de raisons de vivre. Il ne meurt pas ; bien plus : il lutte, de toutes ses forces peu à peu retrouvées. Dans sa cellule, il couvre des milliers de feuillets pour tenter d'expliquer ce qui lui est arrivé, pour accuser les faux amis qui l'ont perdu et toujours pour protester de son innocence. En demandant la révision de son procès.

Trois ans et demi après celui-ci, Pierre Jaccoud est libéré. Il s'est laissé pousser la barbe, est devenu une silhouette anonyme, occupe de modestes fonctions d'employé de bureau, mais il n'abandonne pas, au contraire : il s'acharne, attaque à droite et à gauche, et même à la Télévision française pour proclamer l'incompétence des experts qui ont amené sa chute.

Eux-mêmes ripostent et l'attaquent en justice : il perd. Mais, par contre, aidé d'un formidable escadron d'avocats, il gagne un procès contre Jean Duché qui a écrit un roman sur son affaire, contre M^{lle} B..., qui a publié un livre de souvenirs dont il faut admettre que le public aurait pu se passer.

Peu à peu, il marque des points. En juin 1965, le ministère public donne son accord pour une révision du procès, un arrêt de la Cour de cassation ordonne une enquête complémentaire et un juge d'instruction est commis à cette tâche. Une bataille d'experts s'engage à nouveau, de nouveaux rapports infirmant les thèses officielles, et devant ces lenteurs et ces retards, bien des gens se demandent si vraiment certains n'ont pas intérêt à ce que le procès ne soit pas révisé.

Jaccoud se bat sans interruption et cette lutte a quelque chose de pathétique parce qu'elle est celle d'un homme contre rien. Sous les feux de l'actualité, il y a dix ans, Jaccoud est aujourd'hui presque oublié. Il est obligé d'avoir recours au tribunal fédéral quand il se rend compte des lenteurs de la Cour de cassation, dont il récuse les juges.

En 1974, le 1^{er} novembre, quatorze ans après le procès donc, la Cour de cassation examine à nouveau l'affaire Jaccoud. Il a près de soixante-dix ans, sa barbe tourne au gris, des lunettes noires dissimulent son regard. Ses conseils l'entourent. La Cour de cassation conclut encore une fois au rejet du recours.

Et pourtant, des éléments nouveaux ont bien été produits, et non des moindres, des éléments qui sont développés devant un auditoire bien restreint, presque languissant.

Ces données récentes sont simples : le véritable meurtrier, qui serait aujourd'hui cafetier en Suisse, fréquentait Charles Z..., avec qui il aurait eu rendez-vous le soir du crime, et l'on saurait maintenant que la victime ne manquait pas d'ennemis car elle aurait fait du trafic d'armes en faveur des Algériens. A l'époque, la guerre en Afrique du Nord battait son plein. Quant au poignard, la largeur de la lame ne correspondrait pas à celle de la blessure, qui n'aurait pu être faite que par une arme très effilée (le couteau de Pierre Jaccoud était émoussé). Enfin, les traces laissées par la garde de l'arme sur la chair de la victime ne pouvaient être celles du poignard appartenant à Jaccoud, une arme à double tranchant, l'arme du crime n'étant aiguisée que d'un côté.

Ces éléments ont été produits il y a moins d'un an. La procédure est toujours en cours. Jaccoud lutte encore. On ne sait rien de plus.

Peut-être ne saura-t-on rien du vivant de cet homme, qui se bat toujours pour son honneur. Mais peut-être aussi qu'un jour, la vérité,

quelle qu'elle soit, apparaîtra et sera portée à la connaissance de ceux qui, encore aujourd'hui, se souviennent et se posent toujours la même question : Pierre Jaccoud était-il vraiment coupable ?

LA MACHINE A ÉTRANGLER

Cette affaire se passe au mois d'octobre 1950, à Villefranche-sur-Mer. M^{me} Kurer est une femme d'une quarantaine d'années, grande et blonde, les cheveux roulés en chignon, presque toujours vêtue d'un tailleur noir très strict, bref, le type même de la femme d'affaire accomplie, ce qui, au demeurant, ne l'empêche pas d'être une parfaite épouse et une excellente mère.

Ce samedi-là, elle a rendez-vous avec un de ses locataires : Jacques Labatut. Celui-ci lui a proposé 6 000 000 d'anciens francs pour acheter la villa qu'elle lui loue. Elle ignore tout de lui, hormis qu'il est transporteur routier.

A l'heure fixée pour le rendez-vous, elle range sa voiture devant la villa La Rêverie, située à quelques centaines de mètres seulement de la maison où elle demeure avec sa famille. M. Labatut vient à sa rencontre, la fait entrer dans le salon et l'invite à s'asseoir. Il porte assez bien ses quarante-cinq ans. Petit, habillé avec soin, une expression sérieuse sur le visage ; il inspire confiance. Il prend rapidement connaissance de la promesse de vente que M^{me} Kurer lui présente et la signe sans faire aucune remarque. M^{me} Kurer jette quelques coups d'œil furtifs sur le mobilier bon marché du salon. Son locataire surprend ce regard et s'excuse du laisser-aller de son intérieur ; sa femme, prétend-il, s'est absentée et le ménage, bien sûr, laisse à désirer. Ils échangent leur contrat et M^{me} Kurer se lève pour prendre congé. Elle est même assez pressée ; elle a projeté de faire des courses en ville et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle elle est venue jusque-là en voiture. Au dernier moment, M. Labatut lui demande de bien vouloir examiner le garage : il affirme que quelques réparations ou aménagements seraient nécessaires. L'acte de vente prévoit en effet que la réfection du garage incombe à l'ex-proprétaire. Ils sortent donc de la villa. Du jardin, la vue sur la baie de Villefranche est admirable ; il fait un temps splendide.

Ils pénètrent ensemble dans le garage, mais au moment où M^{me} Kurer passe devant la porte ouverte d'un petit apprentis, Labatut se tourne vers elle et la pousse brutalement. Elle n'esquisse pas le moindre geste de défense, elle n'a pas le temps de pousser un seul cri, tant sa surprise est grande. Perdant l'équilibre, elle tombe brutalement sur le sol. Immédiatement la porte se referme sur elle. Pleine d'effroi et de stupeur, elle s'aperçoit que non seulement la porte n'est pourvue d'aucune poignée, mais qu'elle a été recouverte avec soin d'un matelas de couvertures dans le but évident d'étouffer les bruits.

Alors, prise de panique, elle se met à crier. La porte s'entrouvre pour laisser passer un revolver. Derrière le revolver, l'étrange M. Labatut arbore un sourire engageant : « Je suis de la police, déclare-t-il, vous avez pu constater qu'il était inutile de crier; mais pour commencer, vous allez téléphoner chez vous, il ne faut pas que votre famille s'inquiète. »

Ces derniers mots, prononcés avec une surnoise sollicitude, font frissonner M^{me} Kurer de la tête aux pieds : elle se rend compte que tout a été prévu, y compris ce coup de téléphone. L'appareil est déjà là. Labatut le lui tend d'un geste impératif. Elle pense à toute vitesse : cette communication pourrait peut-être constituer une chance d'échapper aux projets inquiétants de cet homme, il suffirait pour cela de faire comprendre habilement à son mari qu'elle est séquestrée chez son locataire. Elle saisit le combiné, mais Labatut lit dans ses pensées et souriant, lève son revolver. Elle comprend qu'elle ne pourra rien dire. Mieux vaut les laisser s'inquiéter, ainsi ils préviendront la police, qui se mettra à sa recherche. Son emploi du temps est connu, leur villa est très proche, il est impossible qu'on ne la retrouve pas. Sa décision est prise, elle ne téléphonera pas.

Bon prince, Labatut lui tend alors un bloc de papier et un stylo. Le revolver toujours braqué sur elle, elle écrit sous la dictée de son geôlier la lettre suivante :

Je suis en panne aux environs de Cannes. Ne puis téléphoner (cabine téléphonique trop éloignée et suis trop fatiguée pour aller jusque-là). Espère rentrer dimanche dans la soirée.

Soignez bien Toutou.

Germaine

M^{me} Kurer garde toute sa lucidité. Elle fait remarquer à Labatut que, sa voiture étant devant la porte, il ne sera guère difficile de détecter l'imposture de la lettre. A cette remarque, Labatut répond que la voiture est partie depuis une demi-heure, pilotée par une amie à lui, qui lui ressemble comme une sœur. M^{me} Kurer reste sans voix. Visiblement le coup a été soigneusement monté. Elle l'interroge en vain sur la raison qui le pousse à mettre sur pied une telle machination. Sans répondre, Labatut est reparti en refermant la porte. Elle essaie de réfléchir ; si Labatut a prévu un sosie pour emmener la voiture, c'est qu'il a préparé son rapt minutieusement et de longue date. Il est donc illusoire de croire qu'on la retrouvera facilement ; il a dû envisager aussi le moyen de tromper la police.

M^{me} Kurer a perdu la notion du temps ; à la fatigue qu'elle ressent, elle suppose qu'il doit faire nuit depuis longtemps. Malgré ses efforts,

elle ne parvient pas à s'endormir. Il faut dire que l'endroit n'est guère propice au sommeil, mais bien plutôt propre à susciter les plus folles inquiétudes. Elle essaie d'imaginer les raisons qui ont pu pousser Labatut à enquêter sur elle, à apprendre jusqu'au nom de son chien, enfin à commettre cet acte effarant. Elle envisage toutes les possibilités. Elle n'est pas assez fortunée pour qu'une rançon puisse être le mobile de l'enlèvement, elle doit écarter également l'éventualité d'un motif sexuel. A la rigueur, elle pourrait imaginer qu'un homme décide d'abuser d'elle, mais dans ce cas ce serait déjà fait, et puis, cela n'explique en rien ce luxe de préparation, ces préparatifs minutieux.

Elle a dû finir par s'endormir, car elle est brusquement réveillée par un grincement. Labatut se tient dans l'encadrement de la porte, mais ce qu'elle regarde, avec des yeux exorbités d'inquiétude, ce n'est pas le bol de café au lait que tient sa main droite, mais l'étrange instrument qu'elle voit dans sa main gauche. Il s'agit d'une boîte métallique, plate et circulaire, d'environ vingt centimètres de diamètre, prolongée par un câble et terminée par une boucle. Labatut exhibe avec fierté cet étrange objet, fruit de son invention. Avec force détails, il lui en explique l'utilité et le fonctionnement. « Un petit appareil qui vaut tous les liens et les bâillons du monde. Il tue quand on tente le moindre mouvement et quand on crie. »

D'ailleurs, il se propose de lui faire apprécier le fonctionnement de cette merveille. Il lui passe la boucle autour du cou et plaque la boîte métallique sur son ventre, la fixant solidement avec une bande Velpeau enroulée autour de la taille.

A partir de cet instant l'appareil est armé ; elle ne devra plus faire un geste si elle veut rester en vie.

Labatut s'en va et M^{me} Kurer entend dans le salon de la villa, au-dessus d'elle, des cris et des rires étouffés. Son tortionnaire lui a d'ailleurs expliqué que, le dimanche, il recevait souvent des amis à déjeuner.

Labatut n'a pas surestimé les mérites de sa machine infernale. L'engin est, du point de vue strictement mécanique, une véritable merveille. Il se compose d'un chargeur rond de mitrailleuse américaine avec un ressort sur lequel est fixé un câble d'acier se terminant par un nœud coulant. Le ressort est maintenu en place par une goupille, que la moindre pression peut faire sauter, la boucle du câble a le diamètre du cou. Quand le ressort se détend, la boucle se resserre jusqu'à n'avoir plus que le diamètre d'un doigt. Un mouvement d'horlogerie vient parfaire le système. Grâce à ce mouvement, le ressort peut se détendre de quelques millimètres tous les quarts d'heure et parvenir en fin de course au bout de quelques heures. L'appareil permet donc un étranglement brusque avec la goupille, ou progressif avec le

mouvement d'horlogerie.

Quoique rompue de fatigue, M^{me} Kurer n'ose pas s'endormir de peur que l'engin ne se déclenche pendant son sommeil. Les heures s'écoulaient avec une lenteur affreuse, d'autant que le réduit où elle est enfermée est totalement obscur. Immobile comme une statue, elle craint, à chaque instant, que la machine à étrangler, dont elle sent le nœud coulant autour de son cou, ne la tue brusquement. Bien sûr, essayant de vaincre la terreur panique que lui inspire cette horrible machine, elle a cherché le moyen de s'en débarrasser ; mais, elle a dû se rendre à l'évidence ; la moindre tentative pour échapper au nœud coulant serait fatale. Elle ne peut même pas glisser ses mains entre le câble métallique et son cou : la boucle trop serrée et le ressort puissant l'étrangleraient de toute façon et, de surcroît, lui briseraient les doigts.

Elle est plongée dans une sorte de prostration lorsque Labatut revient, muni d'une bouteille et de deux verres, afin, dit-il, de lui offrir l'apéritif !

Bien que son bourreau ait accepté de la libérer de son carcan pendant la nuit, celle qui s'écoule est encore plus terrible que la précédente, car elle sait qu'au matin elle connaîtra de nouveau le supplice de la « machine à étrangler ».

Le lendemain, un lundi, Labatut lui fait retirer sa robe et fixe la machine à son cou. Il prétend qu'il la délivrera bientôt mais, auparavant, elle devra s'habiller en homme. Il apporte deux costumes à cet effet, un gris et un bleu afin qu'elle puisse choisir. Il va sans dire qu'elle se soucie fort peu de la couleur, elle s'exécute cependant et s'affuble de l'un des complets. Il l'emmène ensuite dans sa voiture, l'oblige à s'allonger sur la banquette arrière, après lui avoir noué un foulard autour du cou pour cacher le câble. Puis, il remonte le mécanisme d'horlogerie et déclare : « Dans deux heures environ, vous serez étranglée, mais rassurez-vous, je vous délivrerai avant. »

Il conduit doucement pour ne pas déclencher le mécanisme par un cahot ou un coup de frein brutal. Grâce à toutes ces précautions, ils atteignent Nice sans être remarqués. Une fois en ville, Labatut vient s'asseoir à côté d'elle à l'arrière de la voiture. Il neutralise la machine pour quelques minutes en la menaçant de son revolver et lui enjoint de remettre ses propres vêtements. La machine réarmée et replacée autour de son cou, il lui fait signer une reconnaissance de dettes de 1 200 000 anciens francs. Quelques instants plus tard, il s'arrête une seconde fois, place Magenta. M^{me} Kurer, qui pourtant n'en est pas à une surprise près, reconnaît sa propre voiture garée le long d'un trottoir. Il l'y fait monter. Puis, ils repartent en direction de Cannes.

A Golfe-Juan, ils s'arrêtent dans un hôtel. Labatut commande deux petits déjeuners et prend une chambre. Pendant ce temps, le

mouvement d'horlogerie continue sa course inexorable. De minute en minute, le câble se resserre un peu plus. M^{me} Kurer respire à peine. Dans la chambre, Labatut remet à zéro le mécanisme d'horlogerie. Sa victime est à bout de forces ; comme il lui en intime l'ordre, elle téléphone à sa famille pour la rassurer et pendant qu'elle parle à son mari, le câble continue à se rétrécir autour de son cou.

Tout se passe conformément au plan imaginé par son ravisseur. Si celui-ci l'a traînée jusque-là, c'est uniquement pour confirmer la thèse de la panne, et l'authenticité de la lettre expédiée l'avant-veille. De Golfe-Juan, ils repartent pour Nice et Labatut la conduit à la banque. Elle suit scrupuleusement les indications de Labatut qui lui a demandé de solder son compte : 50 000 anciens francs qu'elle lui remet en totalité.

Toute la matinée, il essaiera de toucher la reconnaissance de dettes qu'elle lui a signé, en vain : il ne peut joindre ni le directeur de la banque, ni le notaire de M^{me} Kurer.

Finalement, ils se retrouvent assis dans un petit restaurant de ce charmant village de La Turbie où Labatut commande généreusement un déjeuner pour deux. Sa prisonnière touche les plats du bout d'une fourchette hésitante et tremble à chaque bouchée que l'appareil diabolique ne l'étrangle brusquement. A côté d'eux, des touristes discutent gaiement, ignorants du drame qui se joue à côté d'eux.

A l'issue du déjeuner, Labatut, très ennuyé de n'avoir pu récupérer le montant de la reconnaissance de dettes, trouve un compromis. M^{me} Kurer devra signer l'acte de vente de sa voiture en échange. Il ajoute avec cynisme que, somme toute, elle fait une bonne affaire. Il s'inquiète soudain du fait que l'acte de vente est manuscrit. Il appelle la serveuse et lui demande de taper le document à la machine en deux exemplaires. Le propriétaire du restaurant, malheureusement, ne possède pas de machine à écrire. Labatut a alors une idée d'une audace quasi diabolique. Il se souvient, dit-il, que non loin de là, se trouve une gendarmerie ; il compte sur la complaisance des gendarmes pour établir ce document en bonne et due forme. Ce qui est fait, par le truchement de la serveuse qui lui rapporte peu après les contrats établis selon toutes les règles. Là-dessus, Labatut fait remonter sa victime dans sa propre voiture et la conduit dans un parking désert. Il la libère de son carcan, la remercie avec courtoisie pour l'acquisition du véhicule et lui déclare qu'elle est libre désormais. Il ajoute cependant qu'il n'hésitera pas à la tuer si elle raconte son aventure. Il s'éloigne enfin, laissant M^{me} Kurer abasourdie et brisée, doutant presque de ce qui vient de lui arriver. Pour s'assurer de la réalité des faits, elle porte les doigts à son cou et sent la marque de la

boucle d'acier.

Elle n'a donc pas rêvé, mais comment fera-t-elle croire cette extravagante histoire ?

En effet l'aventure est si étrange que sa bonne foi est mise en doute. Ce n'est qu'avec la plus grande réserve qu'un brigadier de gendarmerie accepte de se rendre à la villa La Rêverie.

Une femme jolie, frêle, vient lui ouvrir. C'est M^{me} Labatut, revenue d'un week-end de quarante-huit heures qu'elle a passé à Nice. Malgré l'absence de son mari, elle accepte que le brigadier visite sommairement la maison. Il trouve l'appentis avec sa porte matelassée, dont le soupirail a été obstrué d'un drap noir. M^{me} Labatut apprend au gendarme qu'elle attend son mari incessamment.

Celui-ci arrive en effet. Il s'esclaffe bruyamment en entendant le récit du brigadier, mais il ne peut empêcher celui-ci d'aller jeter un coup d'œil dans sa voiture. Il explique qu'il s'agit justement de l'ancienne voiture de son ex-proprétaire, qui vient de la lui vendre. Il produit d'ailleurs l'acte de vente du véhicule. Cependant, il lui est beaucoup plus difficile d'expliquer l'existence et l'utilisation de la « machine à étrangler », que le brigadier a découverte dans la malle arrière.

On ne saura jamais comment une idée aussi saugrenue a pu venir à l'esprit d'un citoyen, jusque-là paisible, car Labatut, l'inventeur de la « machine à étrangler », s'est pendu dans sa cellule.

La strangulation était décidément une obsession chez cet homme !

L'HYPNOTISEUR

Cet extraordinaire dossier, chose curieuse, pratiquement inconnu en France, commence, s'explique et s'ordonne d'après deux photos : celles de deux hommes d'environ trente-cinq ans, l'un comme l'autre blonds, et donc de type scandinave, leur ressemblance s'arrêtant là, car, justement, le contraste entre les deux personnages, qui est frappant, les différencie profondément.

Le visage du premier, Schouw Nielsen, est long et sec, mais les narines sont plus dilatées, plus charnues que le reste du masque ; la mâchoire est bien dessinée, la bouche mince et grande, et, au-dessus des yeux enfoncés sous des arcades sourcilières basses, le front haut s'évase légèrement ; deux rides verticales, que les spécialistes appellent les rides de la concentration, partent de la racine du nez, accentuant encore l'acuité d'un regard perçant. Dans l'ensemble, ce visage, d'apparence extrêmement tonique, donne une réelle impression de fermeté.

Le second se nomme Palle Hardrup ; son visage est d'un ovale lourd, large et charnu ; les lèvres sont épaisses ; les sourcils arqués, l'œil à fleur de tête lui donnent un regard rétréci, d'une couleur indéfinie, qui prête à la physionomie du sujet une expression vaguement endormie. Les oreilles sont petites, les narines aplaties latéralement et son visage donne l'impression d'une puissance massive, mais aussi presque totalement passive.

Les caractères totalement opposés de ces deux visages sont frappants, mais en les regardant l'un et l'autre on comprend qu'ils ne sont pas seulement opposés : ils peuvent devenir complémentaires. Encore fallait-il pour cela qu'ils se rencontrent. Les uns considèrent que Nielsen devait fatalement croiser son Hardrup, et Hardrup son Nielsen. Pour les autres, c'est le hasard, Dieu ou le destin, comme on voudra, qui les a fait se rencontrer.

Toujours est-il que cette rencontre permet d'ouvrir l'un des plus extraordinaires dossiers de police qui soient. Il ne s'est refermé qu'en 1967. Mais il s'ouvre le 21 mars 1951, au matin, dans une rue tranquille d'un quartier de Copenhague.

Au mois de mars — c'est encore le plein hiver ici — personne ne remarque le jeune homme falot, vêtu d'un passe-montagne, qui marche d'un pas régulier et calme dans la foule ; personne non plus ne lui prête attention lorsqu'il pénètre dans la succursale d'une banque, la

Landmanbanken.

Tranquillement il traverse le hall pour s'arrêter devant le guichet de la caisse, et là, avec une calme assurance, il sort une arme de poing.

« L'argent... vite ! »

Le caissier lève la tête, mais son étonnement et sa peur se transforment en sourire : Un gangster, ce garçon à l'allure débonnaire, qui braque son revolver sur lui !

Le caissier pense qu'il suffit de temporiser... et il refuse, peut-être un peu paternellement, comme pour calmer l'ardeur d'un jeune homme impulsif.

Sans se départir de son calme, le garçon débonnaire presse une première fois la détente de son revolver... se retourne vers le directeur de la banque qui s'avance vers lui. Deux coups de feu éclatent à nouveau entre les murs de marbre et le sol dallé de la banque. Le caissier, après avoir glissé sur son comptoir, disparaît derrière celui-ci avec un bruit sourd. Il n'y a qu'un peu de sang sur les billets qu'il comptait la seconde d'avant. Le corps du directeur de la banque gît maintenant sur le sol, tandis que retentit la sirène d'alarme.

Alors — c'est du moins ce que rapporteront les témoins — quelque chose paraît se casser dans l'esprit de l'agresseur, qui s'enfuit sans même prendre l'argent, le visage blême et en titubant.

Il est arrêté le jour même. Il s'appelle Palle Hardrup. Pour la police, l'affaire paraît réglée.

Elle vient tout juste de commencer. Lorsque des dizaines d'experts, plusieurs services de police, des avocats, un gouvernement, une haute cour de justice, une Cour suprême et, finalement, les ministres du Conseil de l'Europe ont, les uns après les autres, à étudier un dossier judiciaire, on aboutit à une littérature d'un volume monstrueux et d'une digestion difficile. C'est le cas pour ce dossier qui ne comporte, à ses débuts, que quelques feuillets, un rapport de police, les dépositions des témoins, un constat banal de faits évidents.

Or, quelques heures après l'arrestation d'Hardrup, un ami et la femme de celui-ci, qui a vingt-huit ans, demandent à être reçus par la police : d'après eux le vrai criminel n'est pas Hardrup. L'homme qui a tué le caissier et le directeur de la banque s'appelle Schouw Nielsen. Schouw Nielsen, qui se trouvait à plusieurs kilomètres de Hardrup au moment du hold-up, mais qui, d'après eux, est tout de même l'instigateur du crime.

Et la femme et l'ami d'Hardrup racontent une histoire qu'Hardrup va tout d'abord nier obstinément, mais qui, par la suite, va bouleverser le Danemark.

Nielsen, élevé dans une ville du Jutland par un père tonnelier et

ivrogne, commet, très jeune, peut-être pour cette raison, de petits délits qui lui valent la maison de redressement et, parce qu'il croit être de la race des seigneurs, ou tout simplement, pour sortir de la maison de redressement, il s'engage en 1940 dans une formation S. S. qui va bientôt combattre sur le front de l'Est.

Hardrup — et là commence ce curieux itinéraire — suit le même chemin, mais ce garçon sensible, à tendance mystique, espère simplement, affirme sa femme, trouver chez les S.S. un peu de fraternité. (Sic)

Vient la débâcle allemande de 1945 : ils sont arrêtés et condamnés : Hardrup, à quatorze ans d'emprisonnement pour collaboration avec la police allemande, Nielsen, à douze ans d'emprisonnement pour service dans l'armée allemande, dénonciations et chantage.

C'est en prison, en 1947, qu'ils se rencontrent pour la première fois. Très vite les deux hommes deviennent camarades et s'isolent totalement des autres détenus, s'enferment dans un monde morbide pour pratiquer le yoga et d'autres disciplines.

Tout de suite, Nielsen s'affirme comme la tête de ce couple, le deus ex machina, le maître, et, grâce à un magnétisme incontestable, fait d'Hardrup son esclave, mieux, sa chose. Et cela est sans doute si vrai qu'après le hold-up, d'anciens codétenus viennent spontanément informer la police que Nielsen en est certainement l'instigateur. Si l'on ajoute foi à ces témoignages, la différence de caractère entre les deux hommes, prétexte facile pour excuser l'un et condamner l'autre, est pourtant totalement vraie.

Toujours d'après ces témoins, lorsqu'ils sont libérés en 1949, la fascination qu'exerce Nielsen sur le malheureux Hardrup ne fait que s'accentuer. Nielsen est devenu Dieu le Père, « l'esprit ». Hardrup ne vit que par lui, devient une machine à obéir, un vulgaire outil entre ses mains et, en son absence, une loque sans ressort, incapable d'agir de lui-même, comme s'il était véritablement sous l'emprise d'une hypnose.

Dès leur libération, les deux hommes pensent se procurer de l'argent pour créer un nouveau parti d'inspiration nazie. Dans ce dessein, ils préparent des attaques de banques et Nielsen transforme Hardrup en machine à voler et à tuer.

C'est Nielsen, paraît-il, qui ordonne et même téléguidé le mariage d'Hardrup, dont la femme elle-même devient un rouage de sa monstrueuse entreprise ; il la bat, lors de séances de magie noire, profite de ses faveurs sous l'œil d'Hardrup — qu'on ne peut même pas qualifier de mari complaisant, puisqu'il n'est plus qu'une machine aveugle.

C'est, dit-on, en août 1950, que Nielsen lance pour la première fois sa docile mécanique. Ce jour-là, en effet, Hardrup attaque une première banque. Il n'y a pas de victimes, mais il vole 25 000 couronnes, qu'il remet en effet à Nielsen, dès le hold-up accompli.

Et c'est l'attaque du 21 mars 1951, qui fait deux victimes.

Évidemment les policiers restent d'abord très sceptiques. Ce n'est pas la première fois qu'on prétend expliquer un crime par l'hypnotisme, mais jusqu'à présent de tels faits n'ont jamais été vérifiés et aucune accusation de cet ordre n'a jamais mené un prévenu devant un tribunal. Ils sont d'autant plus sceptiques qu'Hardrup s'obstine toujours à nier toute participation de Nielsen à cette affaire, et que Nielsen, qui était à plusieurs kilomètres de la banque, prétend ne pas avoir été au courant du hold-up. Quelques jours après son arrestation, Hardrup a bien déclaré au psychiatre de la police qu'un « esprit gardien » lui avait ordonné de commettre le vol pour des raisons politiques. Cet esprit avait orienté sa vie et déterminé ses actions depuis qu'il s'était révélé au cours de son séjour à la prison, mais, selon Hardrup, l'« esprit gardien » n'est pas Nielsen.

Un premier rapport des psychiatres conclut qu'Hardrup doit être considéré comme un aliéné dangereux, qu'il convient de l'interner dans un centre de prévention pour psychopathes et que Nielsen a, sans doute, exercé une influence décisive et fatidique sur lui. Arrêté une première fois, Nielsen est relâché, le tribunal municipal de Copenhague ne pouvant se satisfaire de ce motif. Mais, par la suite, l'enquête établit que, lors du premier hold-up d'Hardrup, Nielsen a reçu immédiatement l'argent dérobé par celui-ci. Nielsen, laissé en liberté, est inculpé de complicité et de tentative de vol à main armée.

En janvier 1952, un psychiatre rédige un nouveau rapport aux termes duquel Hardrup, ayant enfin dénoncé le rôle joué par Nielsen comme instigateur des crimes, est déclaré « guéri » de ses anciennes aberrations et ne doit plus être considéré comme aliéné. Nielsen, arrêté de nouveau, est placé en observation dans un centre de psychiatrie criminelle de décembre 1952 à février 1953, cependant qu'Hardrup, transféré à l'hôpital municipal de Copenhague pendant quinze mois, est examiné par le chef du service de psychiatrie. En juin 1953, ce médecin fait un rapport où il déclare notamment qu'Hardrup a été soumis à une influence hypnotique intense de la part de Nielsen et qu'en commettant les crimes il a agi involontairement.

En juillet 1954, s'ouvre, à Copenhague, le procès sans précédent de Nielsen et d'Hardrup : il va durer un mois.

Mais auparavant, la rédaction de l'acte d'accusation pose un cas d'espèce extrêmement sérieux, car, si Nielsen et Hardrup ne peuvent être jugés l'un sans l'autre, le juge affirme : « Ce qui est exceptionnel

dans ce procès, ce n'est pas seulement le motif, mais l'opposition trop grande des intérêts des inculpés. »

Nielsen est donc accusé d'avoir instigué et organisé le vol à main armée, commis par Hardrup en août 1950, et de s'être fait remettre le produit du vol ; d'avoir instigué et organisé la tentative de vol à main armée commise par Hardrup en mars 1951 et l'homicide qui s'ensuivit.

Cependant, l'avocat de Nielsen demande à la Cour d'inviter le procureur à préciser si son client était appelé à se défendre de l'accusation particulière « d'hypnotisme ». La Haute Cour, décidant qu'il ne pouvait être enjoint au procureur de préciser l'accusation, rejette la demande. Ce dernier ne veut pas, en effet, faire figurer le mot « hypnose » dans l'acte d'accusation : dans le cas où celle-ci ne serait pas retenue, pendant le procès, Hardrup serait défavorisé car il peut avoir été influencé par d'autres moyens que l'hypnose. Le procureur préfère donc employer l'expression instigué, pour curieuse qu'elle soit.

Comme il fallait s'y attendre, les débats sont dominés par la déposition des psychiatres et notamment du Dr D..., spécialiste de l'hypnose. Celui-ci tourne sa chaise face aux jurés, et leur fait un cours magistral de sept heures, dans lequel il exprime son intime conviction de l'innocence d'Hardrup, donc de la culpabilité de Nielsen. Évidemment, il ne présente pas de preuves et n'expose qu'une théorie médicale qui, dans l'état actuel de la science, n'a aucune valeur juridique. Souvent l'avocat de Nielsen et même le juge interviennent pour demander au Dr D... de ne pas sortir de son rôle de témoin de la défense. Mais, justement, comment un expert de la défense peut-il être impartial ? Défendre Hardrup, c'est forcément accuser Nielsen, et les jurés sont certainement très fortement ébranlés.

La défense cite alors un autre psychiatre qui, lui, est bien entendu fortement opposé à son collègue. Il place sur des chaises des piles de livres et de notes diverses, puis commence, devant le micro de la salle, une déposition avec de grands effets oratoires beaucoup moins convaincante.

Après un mois de débats, avant que les jurés ne se retirent pour délibérer, le président du tribunal leur demande de ne pas attacher une importance excessive à la déposition du premier psychiatre, allant jusqu'à regretter que celui-ci ait appelé Nielsen : « l'hypnotiseur », puisqu'il ne pouvait apporter aucune preuve que Nielsen eût vraiment hypnotisé Hardrup. Il fait donc de louables efforts pour tenter de rééquilibrer les arguments de chacun dans l'esprit du jury.

Mais, le 17 juillet 1954, Nielsen est déclaré coupable d'avoir organisé et, par divers moyens d'influence, y compris hypnotiques, instigué les deux vols à main armée et l'homicide commis par

Hardrup. Sur la base de ce verdict, la Cour condamne Nielsen à une peine d'emprisonnement à vie. Dans le même verdict, le jury déclare Hardrup coupable de vols à main armée et d'homicide. La Cour ordonne son internement dans un centre de détention pour psychopathes. Tout paraît, une fois de plus, réglé.

Il n'en est rien. Une partie de l'opinion danoise estime, en effet, que la peine infligée à Hardrup est trop rude : s'il a été hypnotisé, il aurait dû être purement et simplement acquitté.

Dans un crime, on accuse l'homme, pas son revolver. Argument trouvant sa source logique dans le bon sens populaire, mais que contredit la définition suivante :

« L'hypnose est un sommeil incomplet, provoqué par la suggestion hypnotique. Le sommeil hypnotique n'est pas un sommeil total ; la conscience est engourdie, mais non absente. Le sujet conserve la possibilité de concentrer son attention, ses perceptions sensorielles existent. Au cours de l'hypnose, le sujet se montre obéissant envers l'hypnotiseur, mais dans une certaine limite seulement.

« Les ordres donnés pour être exécutés après le sommeil hypnotique seront souvent exécutés, mais on n'a jamais constaté qu'un patient accomplisse dans ces conditions un acte qui serait en contradiction profonde avec ses sentiments de moralité. En effet, le sommeil léthargique n'est nullement inconscient, et, par conséquent, le sujet ne répondra pas aveuglément à tous les ordres de l'hypnotiseur.

« Dans des circonstances sérieuses, les hypnotisés, à l'état de veille, redeviennent maîtres de leurs actions. On raconte qu'un hypnotiseur qui présentait une patiente hypnotisée permit à ses étudiants en médecine de faire des suggestions. L'un d'eux suggéra qu'elle quitte ses vêtements. A ces mots, l'hypnotisée s'éveilla brusquement et sortit très en colère.

« Il est donc assez invraisemblable que l'on puisse persuader une personne hypnotisée de commettre un crime, sauf si la personne a, en elle, une tendance au crime. »

Voilà pourquoi, même s'il a été hypnotisé, Hardrup ne peut pas être considéré comme irresponsable.

Cependant, une autre partie de l'opinion estime que, si certains indices indiquent une certaine participation de Nielsen au vol, rien ne prouve sa participation au crime; l'affaire a été terriblement embrouillée par les discussions des psychiatres et, en tout état de cause, la condamnation à perpétuité est hors de proportion avec l'accusation limitée qui pouvait être formulée.

Mais, malgré les appels, la Cour suprême confirme le jugement de la Haute Cour. L'avocat de Nielsen, le 2 décembre 1953, saisit la Cour spéciale d'une requête tendant à faire ordonner la réouverture du procès. Il invoque l'existence d'éléments de preuves nouveaux, notamment deux lettres d'Hardrup déclarant avoir faussement accusé Nielsen, celui-ci n'ayant eu aucune part directe à l'organisation ou à la préparation des deux vols à main armée et à l'homicide.

Le 29 juin 1957, la Cour spéciale prend connaissance d'un nouveau rapport du conseil médico-légal et déclare qu'il n'existe en effet que

fort peu de preuves directes des expériences hypnotiques pratiquées par Nielsen sur Hardrup. Par contre, la Cour spéciale considère que les autres moyens de preuves indiquant que Nielsen aurait instigué Hardrup à commettre les crimes et les aurait organisés ont été appréciés par le jury dans des conditions normales. La réouverture du procès ne peut donc être ordonnée.

Pendant ce temps-là, Hardrup est enfermé dans un asile psychiatrique. Quant à Nielsen, tandis que sa femme demande le divorce, il déborde d'activité. Entre autres, il parvient à faire sortir en fraude de sa prison le manuscrit d'un livre qui sera publié et dont le titre peut être traduit par : Coquin, toujours coquin. Dans ce livre, où il raconte sa vie et avoue qu'il n'a jamais été un petit saint, il se défend d'avoir hypnotisé Hardrup. Aussitôt, son avocat introduit une requête auprès de la Cour européenne des Droits de l'homme à Strasbourg. En effet, le 4 novembre 1950, les pays membres du Conseil de l'Europe ont signé à Rome une convention pour la sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

La requête de Nielsen, par le truchement de son avocat, est fondée sur deux faits : d'abord, l'acte d'accusation n'ayant pas comporté le mot « hypnose », l'avocat ne sachant donc pas que son patient serait accusé d'avoir pratiqué l'hypnotisme sur Hardrup, n'avait pu organiser une défense normale ; ensuite les débats avaient donné une place exagérée aux psychiatres et certains de ceux-ci, sortant de leur rôle, avaient ancré dans l'esprit du jury que Nielsen était coupable d'avoir hypnotisé Hardrup.

En 1959, une sous-commission de sept membres est alors constituée qui doit établir les « faits de la cause » et s'efforcer de parvenir au règlement amiable de l'affaire. Un tel règlement n'intervenant pas, la commission plénière, à l'unanimité, adopte en 1961 le point de vue qu'il n'y a pas eu violation de la convention dans le procès de Nielsen.

C'est finalement le comité du Conseil des ministres de l'Europe qui va examiner définitivement l'affaire du 23 au 31 octobre 1961. Sur la base des documents remis tant par l'avocat de Nielsen que par le gouvernement danois, le comité des ministres parvient à une conclusion identique, selon laquelle il n'y a pas eu de violation de convention.

Nielsen reste en prison, Hardrup est libéré de l'asile.

Mais il ne lui suffit pas de redevenir un homme libre, il lui faut convaincre l'opinion publique qu'il n'est plus un instrument et que s'il rencontre un nouveau Nielsen, le drame, dont il fut le protagoniste pour certains, la victime pour d'autres, ne risque pas de se répéter.

Finalement, Nielsen est gracié en 1967, après avoir donc passé plus de quinze ans en prison. Chose étrange, il va revoir Hardrup ! Et tous

deux, ils vont essayer d'écrire un nouveau livre !

D'après son avocat et sa nouvelle épouse (car il s'est remarié), Nielsen peut être brutal dans la parole et dans l'écrit, pas dans ses actes ; en revanche, c'est un homme énergique, serviable, actif et l'un des rares prisonniers qui aient pu sortir intact physiquement et psychiquement de la prison. Il tient d'ailleurs une série de conférences en faveur d'une refonte du système pénitentiaire danois.

Mais d'autres témoignages le présentent comme un homme amer et déçu et l'on peut être tenté de leur donner raison lorsque l'on connaît la suite de cette histoire. Le 26 mai 1974, on le trouve inanimé chez lui, dans les environs de Copenhague. Il s'est empoisonné. Malgré son transport à l'hôpital, on ne peut le sauver. Il a cinquante-neuf ans.

Une circonstance, apparemment infime, a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase de son amertume : à cinquante-neuf ans, il cherchait à pouvoir exercer un métier décent. Or, on venait de lui refuser, pour la deuxième fois, le permis de conduire des taxis...

ET SON VESTON CROISÉ SERA BOUTONNÉ

L'inspecteur Howard E. Finney, directeur du laboratoire criminel de New York, licencié en psychiatrie légale, est accablé. Depuis seize ans un inconnu sème des bombes dans la ville de New York.

En désespoir de cause, Finney a décidé de demander une consultation au Dr James Arnold Brussel, un psychanalyste qui s'intéresse aux délinquants et à la criminalité.

Le médecin reçoit donc un après-midi l'inspecteur Finney et deux de ses détectives, qui lui apportent le dossier complet de l'affaire. La réunion durera quatre heures et fera date dans l'histoire de la criminalité : il en sortira une méthode d'investigation psychanalytique appliquée à la délinquance, qui fera l'objet d'études exhaustives, d'innombrables articles dans la presse, et de commentaires variés. Brussel, lui-même, y consacrera le plus important chapitre de son livre intitulé *Psychanalyse du crime*.

Mais, si Finney a une formation psychiatrique, il n'en est pas de même pour ses hommes. Tandis que Brussel parle et commente certains éléments du dossier, ils ne cessent d'échanger des sourires ironiques, de soupirer avec agacement. Bref, ils doutent de l'efficacité de cette méthode de recherche — la psychanalyse, dont on sait qu'elle commence là où la psychiatrie s'arrête — basée sur une chose aussi incertaine que l'exploration de l'âme cachée et de ses déviations. Comme la plupart des gens, ils éprouvent une répulsion pour l'idée même de psychanalyse, répulsion qui vient tout simplement du fait qu'ils ignorent, au fond, de quoi il s'agit, ou, comme le dirait sans doute un analyste, qu'ils craignent pour eux-mêmes ces possibilités d'investigation.

Brussel se rend compte qu'en acceptant cette consultation il engage non seulement sa propre réputation, mais encore celle de sa profession, si souvent critiquée, et il pense aussi que les éléments dont il dispose sont extrêmement insuffisants pour permettre une conclusion aisée et rapide. Les seuls indices en sa possession sont les lettres que le « fou ? » (un mot que Brussel réprouve) a écrites et les photos des bombes et de leurs débris.

Le premier engin a été déposé le 16 novembre 1940 et n'a pas explosé. Ce sont des ouvriers travaillant au bâtiment de la Société Edison de Manhattan qui l'ont découverte sur le rebord d'une fenêtre, dans une boîte à outils. Constituée d'un tuyau de cuivre, bourré de poudre à fusil, elle ne présente aucune empreinte digitale. Entourant

l'engin, un billet : « Escrocs d'Edison, ceci est pour vous. »

Ce billet tracasse la police, car si la bombe avait explosé jamais personne n'aurait pu le lire, et, a fortiori, les « escrocs d'Edison ». Dans ce cas, ou bien l'homme a perdu tout contact avec la réalité, ou bien il a simplement voulu effrayer les gens de la Société Edison. La Consolidated Edison fournit le courant électrique de New York, emploie plusieurs milliers de personnes et sert des millions de clients. Il est évident qu'en fouillant dans ses fiches la police découvrira des milliers de cas de mécontentement émanant ou de salariés ou d'utilisateurs. Mais l'homme à la bombe ne se manifestant plus, l'enquête s'arrête là et n'atteint même pas les journaux.

Quelques semaines plus tard, une deuxième bombe est trouvée au siège social de la Consolidated Edison : il s'agit cette fois d'une chaussette de laine bourrée de poudre, engin relativement inoffensif fleurant plus la plaisanterie que la vengeance.

Les États-Unis entrent en guerre en 1941, et le silence retombe sur cette affaire, un silence de plusieurs années.

Quelques jours avant Noël 1950, le Herald Tribune reçoit une curieuse lettre postée du comté de Westchester. Elle est rédigée à la main, en lettres capitales, et sur feuille de papier machine ordinaire.

Je suis malade, dit le correspondant anonyme, et, à cause de cela, il en cuira à la Société Edison. Oui, ils regretteront leurs infâmes forfaits. A titre d'avertissement, je placerai d'autres bombes sous les sièges de théâtre, dans un proche avenir.

Signé : F. P.

F. P. va tenir parole. Au cours des années qui suivent, la police se familiarise avec sa calligraphie propre, méticuleuse, avec ses terminaisons de phrases en tirets, son expression souvent reprise d'« infâmes forfaits », et, bien entendu, ses initiales mystérieuses : F. P. Elle obtient cependant qu'on taise toutes les nouvelles concernant les activités du personnage : l'excès de publicité suscite souvent des vocations d'imitateurs, des mauvais plaisants, ou des fous, ce qui risque de brouiller les pistes.

Seulement, l'artificier anonyme devient de plus en plus adroit, et si, sur les huit premières « unités », comme il les appelle, deux seulement ont fonctionné, les quatre suivantes de 1951 et 1952, malheureusement, explosent parfaitement. En 1955, son rythme s'accélère et, sur cinquante-deux bombes, vingt-deux seulement ne fonctionnent pas. A ce stade, la presse fait largement état de ses exploits et, en 1956, le public commence à s'inquiéter sérieusement des activités de celui qu'on appelle désormais, le « fou à la bombe ».

Bien entendu, une relation s'établit dans l'esprit des gens entre la Société Edison et le terroriste, mais ni la police, ni les services de l'entreprise ne savent où fouiller dans les énormes archives du personnel qui couvrent plus d'un demi-siècle.

Quant à F. P., il adresse des lettres de plus en plus exaltées à la presse, et, un jour, une de ses bombes artisanales tue quelqu'un. L'opinion publique et la municipalité sont alors unanimes : elles réclament la mise hors d'état de nuire du fou : puisqu'il existe, il faut le démasquer.

C'est ce mouvement de réaction collective qui amène l'inspecteur Finney, diplômé de psychiatrie, à recourir à l'avis du Dr Brussel, le psychanalyste, et quand on sait la sourde rivalité qui existe entre ces deux disciplines, on ne peut qu'admirer l'humilité de l'inspecteur.

En possession du dossier, Brussel commence donc à l'étudier, et, en examinant les photographies des bombes non explosées, il formule son premier postulat devant les policiers : il est difficile de savoir si F. P. a acquis sa technique dans son métier, ou s'il la pratique comme un dada de banlieusard désœuvré ; mais un fait semble à peu près certain : c'est un homme, et non une femme. Tous les fabricants et poseurs de bombes ont été des hommes. Et il ajoute :

« Sans doute estime-t-il que la Société Edison lui a causé un grand préjudice en faisant de lui un malade chronique. Petit à petit il a cru que le monde entier lui avait fait du tort. C'est là que son comportement devient anormal. Dès qu'une pareille certitude s'empare d'un être humain, on peut en conclure qu'il souffre de paranoïa, c'est-à-dire d'un dérangement mental au développement insidieux, caractérisé par des hallucinations persistantes et inaltérables, des illusions, le tout systématisé et logiquement construit. La paranoïa se développe lentement et régulièrement et, vers trente-cinq ans, se déchaîne dans toute sa force. Votre homme dépose des bombes depuis plus de seize ans. Deuxième probabilité, il a plus de quarante ans. Pour vous éclairer, disons que le paranoïaque s'aime exagérément et qu'en agissant il croit défendre son « moi ». Au lieu d'admettre qu'il peut avoir des faiblesses, qu'il est lui-même une source d'échecs, il décrète que tous ses ennuis proviennent des autres, souvent de quelques puissantes organisations et, dans le cas qui nous occupe, de la Société Edison. Son hallucination, qui va croissante, s'élargit jusqu'aux habitants de New York, jusqu'à la société entière. Peut-être que le point de départ est exact et que la Consolidated Edison est fautive à son égard, mais ce qui est faux, c'est qu'elle le persécute. Le paranoïaque élabore à partir de bases fausses, mais à partir de ces bases fausses son raisonnement est d'une logique infaillible, parce qu'il est généralement intelligent. D'ailleurs, l'écriture fait penser à celle

d'un homme qui aurait reçu une bonne éducation de cycle secondaire. Ceci constitue notre quatrième probabilité. »

Brussel parle devant les policiers comme s'ils n'étaient pas là, et ceux-ci, peu à peu, se sentent comme fascinés par cette clairvoyance qui n'a rien de magique mais procède tout simplement d'un bon sens aigu.

« Comment découvrir un paranoïaque, reprend le médecin, voilà qui est plus délicat... C'est un homme qui ne s'identifie pas de prime abord. Il surveille sa conduite, se croit sans défaut et recule devant tout acte qu'il juge peu convenable et pourrait prêter à critique. Il apparaît donc très peu dans les fichiers de police et très rarement dans les cliniques ou les asiles, car, certain de ne pas souffrir de dérangement mental, il se sait intellectuellement supérieur. On peut toutefois se référer à la thèse du psychiatre allemand Kerschner, qui établit que 85 p. 100 des paranoïaques sont de type athlétique. Nous pouvons donc en tirer, messieurs, notre cinquième probabilité : l'homme est harmonieusement bâti, ni gras, ni maigre... »

Brussel examine ensuite les lettres écrites à la main et en capitales : l'ensemble donne une impression de précision, de netteté, de propreté.

« Sixième probabilité, reprend-il, c'était certainement un employé exemplaire, ponctuel, et son travail devait être de très bonne qualité. Il devait être bien habillé, fraîchement rasé et menait sans doute une existence modèle jusqu'au jour où il a été victime de ce qu'il appelle " les infâmes forfaits "... (Brussel sourit à ses interlocuteurs.) ... une expression assez peu américaine, comme tout ce qu'il écrit... " Infâmes forfaits " fleurit l'Angleterre victorienne et ses romans extravagants, et il parle de la " Société Edison " alors que les Américains se contentent de dire " Con Ed ", abréviation de Consolidated Edison. Donc, septième probabilité, il vit au sein d'une communauté étrangère.

— Oui, dit un des policiers, mais nous aurions pu trouver tout ça nous-mêmes...

— Et, de plus, reprend l'autre inspecteur, vous nous dites qu'il est d'apparence normale, d'âge moyen, parfaitement correct dans son attitude. Ce ne sont pas ces détails qui peuvent attirer notre attention.

— C'est exact, admet Brussel. Je vais aller plus loin en examinant son écriture et sans doute vous irriter profondément, mais les psychanalystes ont l'habitude d'exaspérer les gens... »

Il étudie longuement les lettres et les photos, sourit, reprend :

« J'ai peut-être trouvé quelque chose, et là commence véritablement mon intervention professionnelle. Des milliers de gens ont eu des différends avec la Société Edison. Or, aucune n'y voit de raisons de parsemer New York de bombes, sauf lui. D'accord? Pourquoi?

— Ce n'est peut-être pas la vraie raison, hasarde un des policiers.

— Évidemment, ce n'est pas la vraie raison, ce n'est pas, plus exactement, la seule raison. Il y en a une autre, que notre homme ne connaît pas parce qu'elle relève de cette discipline dont vous vous méfiez si fortement : la psychanalyse. Le sujet serait là devant moi et consentirait à parler que j'en arriverais sans doute à la même conclusion. En son absence, je dois m'en tenir aux éléments dont je dispose et les interpréter dans le sens qui me paraît le plus évident et qui ne le sera peut-être pas pour vous. Le graphisme de ses lettres est toujours impeccable et les caractères qu'il trace sont toujours formés en majuscules sévères. Mais il y a une lettre, une seule, qui est parfois bizarrement déformée : le W, formé comme un double U aux côtés courbés, évoquant, vu de face, des seins féminins ou des testicules. L'élément sexuel est si fort chez cet homme qu'il intimide sa conscience sourcilleuse et sa méticulosité quand il trace un W... Bien! Maintenant, regardez ces photos de fauteuils de théâtre éventrés. A plusieurs reprises, lui, dont les habitudes sont si soigneuses et si calculées, a lacéré des fauteuils de théâtre pour y enfouir sa bombe. Tout comme le W, cela devrait représenter une sorte de fissure dans sa personnalité qui se révèle lorsqu'il est sous le coup d'une émotion puissante : un sentiment qui a un rapport avec le sexe.

« Vous savez qu'à la période où le tout jeune garçon est attiré par sa mère au point de haïr son père, sentiments antagonistes et interdits qu'il enfouit au fond de lui-même, il arrive que ce processus normal achoppe sur des écueils. C'est ce qui a dû se produire chez le terroriste. Quelque chose a provoqué une fixation de son amour incestueux pour sa mère et l'a poussé à se défier de l'autorité masculine qu'il méprise. De là, plusieurs probabilités s'imposent : sa mère est peut-être morte ou loin de lui, et il vit seul avec une parente plus âgée qui lui rappelle sa mère. En éventrant les fauteuils, il donne libre cours, soit au désir qu'il a de sa mère, soit à celui de châtrer son père et cela expliquerait tout. On a vu, en effet, que chez un individu normal, avoir un différend avec la Société Edison ne conduit pas à placer des bombes dans New York. Mais, chez cet homme qui, depuis son enfance, est resté frustré de sa mère par la faute de son père, qui vit sans s'en rendre compte, inconscient, dans ce continuel état de frustration, d'une part, et de révolte contre l'autorité, d'autre part, cet échec qui, lui, est bien conscient, permet enfin à la révolte inconsciente de se dénouer. C'est typiquement l'image d'un homme qui, depuis seize ans, s'accroche à l'idée qu'on essaye de le priver de quelque chose qui lui revenait de plein droit. Il croit qu'il s'agit des indemnités que lui doit la Société Edison ; en réalité, il s'agit de l'amour de sa mère. Et voici notre neuvième probabilité. Peu intéressé par les femmes, puisque sa mère a été l'objet de son amour, c'est un

solitaire, il n'a pas d'amis, il est célibataire. Je parierais même qu'il n'a jamais embrassé une fille.

— Un homosexuel ? demande un des détectives.

— Non ! Il n'a PAS D'AMIS et il ne fera jamais quelque chose qui ne lui paraîtrait pas convenable tant qu'il pourra l'éviter. Amical : non ! Poli : oui ! Agréablement courtois envers tout le monde, en raison du désir typique du paranoïaque d'être impeccable. J'ai déjà dit qu'il était bien bâti, bien proportionné, et maintenant j'irai plus loin et je dirai qu'il est probablement très coquet, propre, bien rasé — et c'est la dixième probabilité.

— Comment le savez-vous ?

— Je ne le sais pas, j'essaie d'imaginer le personnage. Je fais des déductions. Un paranoïaque ne veut jamais se faire remarquer ni dans son habillement, ni dans ses manières. »

Finney émet l'hypothèse qui sera la onzième probabilité : le terroriste vit dans une maison plutôt que dans un appartement, car, pour fabriquer des bombes, il faut un atelier bien équipé, un endroit retiré où il ne gênerait pas ses voisins.

« Douzième probabilité, poursuit le Dr Brussel, son problème étant d'ordre sexuel, il n'a pas dépassé la soixantaine, car sa pulsion sexuelle se serait un peu refroidie. Enfin, je vous ai dit qu'il a dû vivre dans une communauté étrangère et j'ajouterai : slave. »

Les policiers écarquillent les yeux :

« Les frontières ne limitent pas le choix des armes, mais étrangler est plus commun dans les pays méditerranéens qu'en Scandinavie. Historiquement, les bombes ont été en faveur, en Europe centrale, de même que les poignards. Bien sûr, ils sont d'usage dans des actions violentes partout à travers le monde, mais, si un homme emploie les deux, les bombes et les lames, cela suggère qu'il pourrait être un Slave. Ce serait notre treizième probabilité.

« Et s'il s'agit d'un Slave, il y a des raisons de penser qu'il est catholique, ce qui nous amène à la quatorzième probabilité : il fréquente régulièrement une église catholique, puisqu'il est régulier dans ses habitudes.

« Ses lettres sont postées à New York, ou dans le Westchester. Il est probable qu'il les poste entre sa maison et New York. A Bridgeport dans le Connecticut se trouvent les plus fortes concentrations de Slaves de la région. Quinzième probabilité, il doit habiter dans le secteur. »

Toutefois, le Dr Brussel va commettre une erreur avec sa seizième probabilité : la détermination de la maladie chronique dont souffre le « fou à la bombe ». Il a le choix entre : cancer, maladie de cœur et

tuberculose. Déduisant qu'il serait déjà mort du cancer et que la tuberculose serait déjà guérie, oubliant que le paranoïaque ne recherche pas l'avis d'un médecin et ne le respecte pas, il opte pour la maladie de cœur. (Or, le « fou à la bombe » est atteint de tuberculose.)

Pour le Dr Brussel, la consultation est terminée.

« Que suggérez-vous ? demande l'inspecteur Finney.

— Rendre publiques ces seize probabilités. Leur donner toute la publicité possible. Je crois que maintenant notre homme VEUT être découvert. Il est de plus en plus frustré par l'anonymat. Pour amener cette frustration à ébullition, il faut le mettre au défi en lui prouvant que nous sommes plus subtils que lui. Si je me suis trompé, il me le fera savoir et, par là même, nous donnera des renseignements. Si sa description est exacte, un voisin pourra le reconnaître.

— Une chance sur un million », grogne un détective.

Finney ouvre la porte. Le Dr Brussel l'interrompt :

« Inspecteur!

— Docteur?

— Une chose encore, (il ferme les yeux) je vois le terroriste... Il est tiré à quatre épingles, mais il hésite à adopter les modes nouvelles. Quand vous l'attraperez, il portera un costume avec un veston croisé entièrement boutonné ! »

Les seize probabilités du Dr Brussel paraissent dans le New York Times la veille de Noël 1956, et dans toute la presse américaine.

Un vent de folie passe alors dans la population : le standard téléphonique de la police est submergé d'appels, de lettres de mauvais plaisants, de fausses bombes, de fausses pistes. Tout cela demande à être vérifié, en même temps que tous les anciens dossiers du personnel Edison, et pour ce faire il faut remonter à 1935 !

Une nuit, à 1 heure du matin, le téléphone sonne chez le Dr Brussel :

« Je suis bien chez le Dr Brussel, le psychiatre ?

— Oui. Qui est à l'appareil ?

— Ici F. P. Restez en dehors de tout ceci, ou bien il vous en cuira. »

Puis, à l'autre bout du fil, on raccroche.

Mais F. P. répond au défi le jour de Noël, et, quatre jours plus tard, il place des bombes dans une bibliothèque et au cinéma Paramount. Et, surtout, il commence à répondre : en écrivant des lettres. Car, le 26 décembre, le journal américain met directement le terroriste au défi de répondre à la publication de sa description, en se rendant à la police. La réponse est postée dans le comté de Westchester, le jour suivant, à 1 h 30 de l'après-midi.

J'ai lu votre papier du 26 décembre. Me rendre serait stupide. N'insultez pas mon intelligence. Traînez la Société Edison devant la justice.

Signé F. P.

Le 10 janvier 1957, le journal américain demande au terroriste de fournir plus de détails sur ses griefs. Deux jours plus tard, la réponse vient.

Je n'ai pas reçu un sou pour une vie de misère et de souffrance. Rien que des insultes. J'ai eu un exemple de ce que vous appelez « notre système américain de justice ». J'ai décidé de faire connaître ses infâmes forfaits. Vous me demandez de me rendre. Mais pourquoi payer encore une fois ? Qui est coupable, vous ou moi ?

Signé F. P.

Puis on n'entend plus parler du « fou à la bombe », jusqu'au week-end. Le vendredi, une femme qui compulse des dossiers litigieux des années 20 à 30 tombe sur un dossier marqué : George Metesky. Comme tous les autres, il contient des formulaires exposant en détail une obscure discussion entre la Compagnie et l'employé, qui avait été blessé et estimait que la Compagnie lui devait plus d'argent que celle-ci n'était disposée à lui en donner. Ce dossier pareil à des milliers d'autres contient une lettre de réclamation furieuse où figure l'expression : « infâmes forfaits ». Alors l'employée pose le dossier sur un bureau, s'assoit et l'étudie avec grand soin.

Metesky George a été employé de 1929 à 1931 à l'entretien d'un générateur dans une usine absorbée plus tard par la Société Edison. Le 5 septembre 1931, un retour de flamme d'une chaudière l'a renversé sur le sol. La compagnie lui a payé une indemnité de maladie, mais, rien de tangible n'ayant été décelé, il est rayé du registre de paie quelques mois plus tard. Le 4 janvier 1934, lorsque sa demande d'indemnisation pour invalidité permanente est rejetée, il prétend avoir contracté la tuberculose.

Les rapports de la Société Edison qui mentionnent Metesky le présentent comme un employé exemplaire, rapide, observant les instructions, méticuleux dans son travail, paisible et de bonne conduite.

D'autres éléments significatifs sont relevés : l'âge de Metesky : vingt-huit ans, au moment de l'accident de la chaudière ; donc quarante-quatre ans aujourd'hui. Il a un nom polonais. Il est de religion catholique romaine et son adresse est dans le Connecticut. Une vérification discrète dans le quartier permet d'établir qu'il n'est pas marié. Il vit dans une maison avec ses deux sœurs plus âgées, Anna et Mae, toutes deux célibataires, qui l'entretiennent et lui ont offert une voiture. Son père et sa mère sont morts. En raison d'une maladie

chronique, il ne travaille pas. Il n'a pas de casier judiciaire. Il mesure environ 1,75 mètre, pour 74 kilos. Les voisins définissent la famille comme inoffensive, mais distante, peu liante. Metesky se montre toujours poli.

« Ça colle drôlement bien avec la description du Dr Brussel, se disent les policiers. Allons voir de plus près. »

Le lundi 22 janvier 1957, quatre détectives débarquent chez Metesky. Une grande villa rébarbative de trois étages, désolée, grisâtre, avec des vérandas affaissées et des colonnes en bois, précédée d'un jardin propre et triste. Les hommes frappent à la porte. Une lampe s'allume, quelqu'un s'approche à pas de loup sur le vieux plancher grinçant. George Metesky apparaît, vêtu d'un pyjama délavé. Derrière ses lunettes cerclées d'or, ses yeux bleus se fixent calmement sur les policiers.

« Bonsoir. » Il sourit et les prie d'entrer.

« Pouvez-vous nous fournir un spécimen de votre écriture ?

— Je sais pourquoi vous êtes ici. Vous pensez que je suis le " fou à la bombe " ?

— Est-ce que nous avons tort ? »

Metesky se contente de sourire. Il ergote sans conviction pendant une heure et, finalement, conduit les policiers dans le petit atelier qu'il s'est installé dans le garage derrière la maison. Tout y est parfaitement rangé. C'est là qu'il fabrique ses bombes.

« Alors, c'est vous ?

— Oui.

— Que veulent dire les initiales " F. P. " ?

— Fair Play. »

Les deux sœurs rôdent, pleurent, se tordent les mains et répètent :

« Il est incapable de faire du mal à quelqu'un. »

Enfin les policiers demandent à Metesky d'aller s'habiller. C'est quand il va reparaître, avec sa chevelure peignée, et gominée, ses souliers fraîchement cirés, que le triomphe du Dr Brussel et de sa méthode sont assurés.

Le « fou à la bombe » porte un costume bleu à fines rayures. C'est un complet croisé, à trois boutons, et les trois boutons sont boutonnés.

LES NOCES ÉGYPTIENNES

Nous sommes en 1923, au cœur des années folles.

A Londres il existe à cette époque un endroit « fou, fou, fou », où se rencontrent les heureux, les riches, les désœuvrés, les duchesses, et les fils de rois : le Savoy Hotel. Dans l'un des grands salons, à l'heure du déjeuner, les petites tables regorgent du scintillement de l'argenterie, des lumières de cristal, et des bijoux des femmes. On parle, on rit, on discute de choses sans importance, avec le plus grand sérieux. Les voix sont feutrées, élégantes, la musique douce. Le chef d'orchestre en queue de pie fait le tour des tables, son violon vissé sous le menton, courbant le dos vers les décolletés, un sourire de commande aux lèvres.

Il s'approche d'une table occupée par une jeune femme seule. Les plats sont intacts, un seul verre est rempli de champagne. La femme est très belle, d'une beauté impressionnante même, dans une merveilleuse robe de lamé, une fourrure négligemment jetée sur les épaules, des yeux très grands, très bleus, des bijoux de reine, mais un regard absent.

Le chef d'orchestre a l'habitude. Ce n'est sûrement pas grave, rien n'est grave dans tout ce luxe habituellement. Si la jeune femme est seule c'est que l'homme n'est pas venu au rendez-vous. Une petite déception sentimentale sans doute.

Il se penche au-dessus des cheveux blonds mi-courts et bouclés selon la mode de l'époque :

« Si vous le permettez, madame, mon orchestre est à votre disposition, avez-vous un air favori ? »

La jeune femme lève la tête en sursautant. On dirait qu'elle sort brutalement d'un rêve. Puis elle semble réaliser ce qui se passe, où elle est et ce qu'on lui demande. Elle lève ses yeux bleus vers le chef d'orchestre et le regarde. L'homme, toujours courbé, infiniment aimable, attend. Il attend qu'on lui réponde : « Jouez-moi une valse de Vienne » ou n'importe quoi d'autre.

Mais le silence s'étire, et, lorsque la jeune femme le rompt d'une voix claire, haute et sans expression, c'est pour lui dire en le toisant comme si sa demande était incongrue : « Je vous remercie beaucoup, mais mon mari a décidé de me tuer dans les vingt-quatre heures, et je n'ai pas le cœur à écouter de la musique. »

Quand on est chef d'orchestre au Savoy depuis aussi longtemps que Ronald Milton, on en a entendu beaucoup. Dieu sait le nombre

d'excentriques qui hantent les salons de l'hôtel, mais ça ! le chef d'orchestre ne l'a encore jamais entendu. Il en reste muet.

Les occupants des tables voisines ont eux aussi entendu, et le léger murmure des conversations s'est suspendu, le temps de réaliser qui parlait, qui disait cette chose surprenante. Une bonne douzaine de regards convergent sur l'élégante silhouette de la jeune femme, qui n'ajoute rien. Ronald Milton hésite un instant. Il ne sait pas exactement pourquoi, mais il a senti autre chose que le ton de la boutade ou de la provocation verbale d'une femme un peu ivre qui dit n'importe quoi à n'importe qui. Il dira plus tard : « J'ai failli lui demander ce qu'elle voulait dire, la faire parler, j'avais l'impression qu'elle en avait bien besoin malgré son air hautain, mais j'étais à mon travail, l'orchestre attendait, tout le monde nous regardait, et elle ne faisait déjà plus attention à moi. Alors je me suis incliné et je lui ai dit : " Je souhaite que vous soyez ici demain à la même heure, madame. " Puis je me suis dirigé vers une autre table. »

Quelques minutes plus tard Ronald Milton remarque que la jeune femme est rejointe par un homme. Le mari sans aucun doute, son attitude est révélatrice. Il remarque aussi qu'une certaine tension règne entre eux. D'ailleurs, le maître d'hôtel et les serveurs perçoivent nettement les éclats d'une discussion. L'homme veut danser, la femme ne veut pas. Il insiste assez brutalement, avec un manque de courtoisie qui contraste avec son smoking impeccable et sa silhouette de dandy.

La jeune femme est très en colère. Manifestement il se passe à cette table quelque chose de beaucoup plus sérieux qu'une simple querelle d'amoureux. Un moment même, on perçoit distinctement la voix de la femme, qui domine presque les violons :

« Si vous insistez, je vous casse la bouteille sur la tête. »

Le mari comme la femme ne semblent pas gênés qu'on les écoute. Les comptes qu'ils règlent en public sont suffisamment graves pour qu'ils oublient l'un et l'autre qu'ils font partie d'une certaine société où, d'habitude, la discrétion est de règle, même dans les pires moments de l'existence.

Le vrai drame éclatera vingt-quatre heures plus tard, au cours de la nuit. A ce stade, aucun des témoins du Savoy ne s'en doute, mais il est devenu inéluctable, et, pour le comprendre, il faut savoir qui sont ces deux êtres qui s'entre-déchirent.

Elle, tout d'abord. C'est une Française, Marguerite, jeune Parisienne de vingt ans, intelligente et belle, nous le savons. Elle est issue d'une famille bourgeoise qui, à l'époque déjà, à l'avant-garde de la libération des mœurs, accorde à sa fille une liberté exceptionnelle. C'est en profitant de cette liberté justement que Marguerite a rencontré « l'homme de sa vie », au cours d'une réception au printemps 1922 dans

les jardins de l'ambassade égyptienne à Paris.

Lui a vingt-deux ans, il est égyptien et très riche. Fils d'un ingénieur célèbre dans son pays, fondateur d'une association philanthropique et qui a reçu des autorités égyptiennes le titre de Bey. Lorsque l'ingénieur est mort, son fils Fahmy a hérité du titre et d'une fortune considérable, ajoutée à un physique de séducteur.

Fahmy vit comme un prince, il est attaché d'ambassade à Paris. Élevé dans un collège anglais, rompu à la civilisation européenne, rien chez lui ne laisse deviner une différence possible de culture et de mentalité. C'est un seigneur égyptien, doublé d'un gentleman. Oxford fabrique tous les jeunes gens qui lui sont confiés sur un modèle standard, les munit de la même cravate, de la même distinction à toute épreuve et du même vernis anglais. On peut dire que Fahmy est un honorable produit d'Oxford, avec le charme oriental en plus.

Sa photographie dans les journaux de l'époque le fait ressembler vaguement à Omar Shariff, mais dans le style Valentino, avec un rien de raideur britannique: un visage volontaire et doux à la fois, un regard de feu ou de velours, au choix, une allure élégante, une beauté hautaine.

Au cours de cette réception brillante à Paris, lorsqu'il aperçoit Marguerite, le coup de foudre s'impose avec une telle violence que ni l'un ni l'autre ne prennent le temps de réfléchir à leur différence d'origine. De toute façon, quiconque eût essayé de les inciter à la prudence aurait vu ses arguments balayés par d'autres tout aussi évidents. Ils sont beaux tous les deux, intelligents et libres tous les deux, amoureux, riches, rien d'autre n'existe, ni Paris ni Le Caire.

Marguerite et Fahmy passent ensemble un été merveilleux de Deauville à Biarritz, de casinos en bals. L'automne les ramène à Paris, éblouis et plus amoureux que jamais. Si bien que lorsque le jeune homme repart pour l'Égypte, Marguerite ne supporte même plus l'idée d'une séparation. Elle le rejoint au Caire, où elle l'épouse en septembre 1922.

Dix mois plus tard, ce sera le drame. Nous sommes en juillet 1923. En dix mois de vie commune, le monde va basculer pour l'un comme pour l'autre, car la Française et l'Égyptien vont apprendre à se connaître et à se haïr aussi violemment qu'ils s'aiment.

On peut penser que cet affrontement se serait produit, de toute façon, entre ces deux personnalités si différentes, en dehors même de tout contexte de race et de civilisation. Fahmy est trop entier, trop fier, trop volontaire et trop dominateur. Marguerite est une femme trop entière, trop fière, trop volontaire et trop dominatrice. Entre deux êtres qui se ressemblent à ce point et qui s'aiment à ce point, les étincelles sont inévitables, surtout après le coup de foudre traditionnel

qui aveugle complètement, les premiers temps du moins.

Mais la différence fondamentale qui existait à l'époque, et qui existe encore, entre deux conceptions de la femme (l'orientale et l'européenne) ne pouvait qu'envenimer les choses.

Le choc en retour a lieu le jour même des Noces égyptiennes.

Ce qui se passe ce jour-là au Caire, le matin du fastueux mariage de Marguerite et de Fahmy bey d'Égypte, nous le savons par des correspondances que la police retrouva à l'époque, et par des témoignages. Un témoin notamment, Saïd Enani, secrétaire particulier de Fahmy, confident, ami, âme damnée même, dont le rôle principal semble avoir été de maintenir à tout prix son jeune maître dans le respect des traditions arabes, avec, peut-être, un peu trop de fanatisme et d'efficacité.

D'abord, Marguerite débarque dans une ville qui ne ressemble à rien de ce qu'elle imaginait. Elle voyait l'Égypte à travers les pyramides et le jardin de l'ambassade égyptienne à Paris, elle se retrouve au milieu des Arabes. Ni Deauville ni Biarritz ne l'ont préparée à poursuivre son idylle dans cette vaste médina grouillante et sale qu'est Le Caire en 1923. Le premier choc est dur. De plus, elle débarque le jour même de son mariage, attirée dans un guet-apens qu'elle ignore et dont elle serait incapable de comprendre la raison à ce moment-là.

Elle a reçu un télégramme de son amant qui a motivé son départ précipité de Paris. Ce télégramme, c'est le secrétaire qui l'a envoyé au nom de son maître, et il dit ceci.

« JE SUIS GRAVEMENT MALADE, ET CRAINS QUE MES JOURS NE SOIENT EN DANGER. JE VEUX T'ÉPOUSER MAINTENANT. VIENS, LE TEMPS PRESSE, AUCUN HOMME AU MONDE NE POURRAIT T'AIMER COMME JE T'AI ME. »

Or, ce n'est pas vrai, Fahmy n'est pas malade. Mais son roué secrétaire lui a conseillé cette astuce pour attirer la jeune femme au Caire et presser le mariage. Au cours d'un interrogatoire, beaucoup plus tard, un juge d'instruction demandera à Saïd Enani :

« Mais pourquoi avez-vous employé ce subterfuge, puisqu'ils s'aimaient tous les deux? Elle serait venue de toute façon?

— Le plus important était de lui faire abandonner sa religion catholique, de la convaincre de devenir musulmane, et d'accepter le contrat de mariage selon nos règles.

— Quelles règles?

— Chaque homme a le droit de répudier sa femme si elle a cessé de lui plaire, il fallait que Marguerite renonce à un droit quelconque de divorce. Une femme ne doit rien posséder, rien décider, rien exiger, le mari est le maître. »

Marguerite ne sait rien de tout cela. Elle n'imagine même pas que son amant soit capable de se laisser convaincre d'une chose pareille. Elle se rend compte bien sûr que Fahmy n'est pas du tout malade, mais il avoue: « Je t'aime trop, je ne voulais plus attendre, pardonne-moi, épouse-moi aujourd'hui, la fête est préparée, mon palais n'attend plus que toi. »

Pourtant, malgré cet enthousiasme flatteur, cette folie de précipitation qu'elle veut bien mettre sur le compte de l'amour, Marguerite a peur dès le premier jour. En quelques heures elle se sent peu à peu complètement dépersonnalisée: on l'habille, on s'empresse autour d'elle, elle n'a plus rien à commander ni à décider. La robe est là, étrange et séduisante, brodée d'or. C'est une véritable robe des mille et une nuits pour une Parisienne. Les parfums sont lourds et imposés par une domestique empressée, les bijoux aussi. Une nuée de femmes l'entoure, dont elle devine mal les fonctions: servantes? cousines? sœurs? esclaves? maîtresses? La même admiration les confond toutes devant son mari, qui, tout à coup, est un inconnu.

Fahmy, comme la plupart des Égyptiens riches de son époque, est un véritable potentat. Remis dans son milieu véritable, il se conduit en potentat. Vêtu de la djellabah traditionnelle, chaussé de babouches de cuir brodées d'or, il parle un langage heurté et Marguerite a l'impression d'être une étrangère à son propre mariage.

Lorsqu'elle signe enfin, devant des hommes empressés, le contrat de mariage qui fait d'elle une chose répudiable et sans biens personnels, elle sait déjà que rien ne sera plus comme avant. Que c'est elle qui va devoir s'adapter, céder, comprendre. Tout le monde attend — et son mari le premier — qu'elle devienne quelqu'un d'autre, une femme musulmane. Mais il est trop tard, le tourbillon a fait son œuvre, le piège s'est refermé en un seul jour. Le matin même Marguerite descendait la passerelle d'un bateau, encore toute fraîche de Paris et de la France. Le soir, elle est devenue « lalla Fahmy », littéralement M^{me} Fahmy, mais en réalité « femme Fahmy ».

Elle déchante très vite. La vie qu'elle va connaître désormais dans cette ville deviendra rapidement insupportable pour son éducation, son sens de l'indépendance et sa culture.

Actuellement encore, les mariages de ce genre se terminent mal huit fois sur dix. D'autant plus que le vernis occidental du mari craque lorsqu'il revient dans son pays natal.

Imaginons donc la brillante Marguerite engloutie en un jour par Le Caire de 1923. Dehors, la saleté, les mendiants, la prière six fois par jour. Dedans, une maison arabe, un mobilier arabe, des gens qui parlent arabe, de la nourriture arabe, un mari redevenu arabe. Et des heures interminables, avec pour seule distraction le thé à la menthe et les gâteaux au miel.

Le secrétaire, l'efficace Saïd Enani, harcelé de questions par le juge d'instruction britannique, niera plus tard que Marguerite, qui est enceinte depuis le premier soir, ait reçu de mauvais traitements, des menaces, ou que son mari l'ait réduite à l'esclavage. Mais au cours du procès, un certain nombre de documents faisant partie de la correspondance privée de Fahmy circulèrent entre les mains du jury. L'une de ces lettres adressées par Fahmy à sa sœur disait ceci :

En ce moment, je suis en train de faire son éducation. Hier, par exemple, je ne me suis présenté ni au déjeuner ni au dîner. Je l'ai également laissée seule pendant le concert de musique orientale. J'espère ainsi qu'elle apprendra à respecter mes désirs. Avec les épouses, il s'agit de se montrer énergique et de ne rien leur concéder.

Ce dressage dont parle souvent Fahmy tourne à la catastrophe. Marguerite ne cède pas, et, au contraire, se révolte. Sa résistance atteint son paroxysme lorsque Fahmy commet l'erreur de l'emmener en voyage à Londres. C'est le premier voyage depuis les Noces égyptiennes. La jeune femme retrouve brutalement la civilisation qui est la sienne. Elle se reconnaît à nouveau en tant que Marguerite, une femme avec des droits et des exigences. Elle récupère son identité, sa force de caractère, et, en une seule journée à l'hôtel, les choses se précipitent, comme si la jeune femme sentait qu'elle joue sa dernière chance. Si elle dit froidement, le soir, au chef d'orchestre du Savoy :

« Mon mari a décidé de me tuer dans les vingt-quatre heures », c'est qu'elle est sûre qu'il le fera.

La veille, au cours d'une nouvelle querelle, plus violente que les autres, Fahmy s'est écrié : « Si tu ne cèdes pas, je jure sur le Coran que je te tuerai et que tu mourras de ma main. »

Ce n'est pas une phrase en l'air. Cette femme, cette Européenne qui lui résiste, remet tout en question chez Fahmy. Sa conception du mâle ne lui permet pas de comprendre quoi que ce soit d'autre.

Marguerite le sait. Elle sait aussi qu'il y a dans un tiroir de la chambre de son mari un pistolet lourd, parfaitement entretenu et chargé en permanence.

Après l'incident dans les salons de l'hôtel, le couple regagne ses appartements. Les portes claquent, des éclats de voix jaillissent jusque dans les couloirs. Les domestiques n'osent pas intervenir : au Savoy, les

clients sont rois.

La querelle semble, un instant, se calmer puis reprend. Soudain, par l'une des fenêtres ouvertes de l'appartement, on entend un coup de feu, puis un autre, tirés tous deux à l'intérieur, semble-t-il.

L'histoire orientale s'est terminée sur un tapis oriental. Un corps sans vie y est allongé, celui de Fahmy. C'est Marguerite qui a tiré.

Meurtre par accident, d'ailleurs, beaucoup plus que prémédité. Marguerite, menacée d'être battue pour la énième fois, a saisi le revolver et a tiré par la fenêtre pour faire peur à son mari. Elle espérait le faire reculer. Là aussi, elle se trompait.

Un homme comme Fahmy ne recule jamais devant une femme, même armée. Au contraire, c'est pour lui une provocation supplémentaire. Il a marché sur elle, menaçant, et, dans un réflexe tout à fait instinctif, elle a tiré la deuxième balle sur lui.

Bien entendu, au cours du procès, ce crime va prendre une couleur de racisme et d'incompréhension entre les avocats anglais pour Marguerite, égyptiens pour la partie civile au nom de la famille du Bey.

A titre d'exemple, voici la fin de la plaidoirie de Sir Edward Marshall qui défendit Marguerite:

« La grande erreur de cette femme est la pire que puisse commettre une femme européenne; épouser un Oriental. Il est de notoriété publique que les Orientaux traitent leurs femmes d'une façon qui n'a aucun rapport avec ce qu'une femme occidentale attend de son mari. »

Il y avait aussi une lettre importante écrite par Marguerite en janvier 1923, plusieurs mois avant le drame, à l'homme d'affaires de sa famille en France.

Moi, Marguerite L..., j'accuse formellement, au cas où je viendrais à décéder, Ali Bey Fahmy d'être responsable de ma mort. Il a juré sur le Coran de se venger sur moi si je ne céda pas complètement à tous ses désirs. Je dois périr de sa main dans trois mois, dans huit jours, demain peut-être. Il a prêté ce serment sans aucun motif déterminé, ni par jalousie, ni après une scène, ni à la suite d'un mauvais comportement de ma part. Je désire et je réclame justice pour moi et l'enfant qui est né.

C'est l'acquittement, approuvé à l'unanimité par la presse londonienne, mais qui provoque de violentes réactions de l'ordre des avocats égyptiens. Le barreau du Caire adresse au premier procureur de la couronne un télégramme de protestation libellé ainsi: « Nous accusons Sir Edward Marshall, défenseur de M^{me} Fahmy, d'avoir insulté par ces généralisations tous les hommes d'Égypte et du Proche-Orient. » Pas moins!

Il reste que l'enfant de ces noces égyptiennes, né en 1923, doit avoir cinquante-trois ans aujourd'hui en 1976.

Est-il en Égypte ou en France? Et Marguerite, maintenant septuagénaire, où est-elle, si elle vit encore?

Le dossier ne dit pas si la bataille qu'elle avait remportée pour elle-même a joué aussi pour l'enfant. Homme ou femme, on suppose que, de toute façon, il est égyptien, car, au moment du procès, c'était encore un nouveau-né, à la garde vigilante de Saïd Enani, l'homme de confiance.

PARCE QUE...

Il est 18 heures, le 25 février 1880. Portant une boîte en carton, Frédéric entre au commissariat. Il ferme la porte d'une main décidée et dit au planton de service :

« Je veux voir le commissaire. »

Le planton se souviendra d'avoir examiné le gamin: bien vêtu, presque élégant, la chemise bien repassée, l'air « comme il faut ».

« Qu'est-ce que tu lui veux, au commissaire?

— Si ça ne vous ennuie pas, je préfère le lui dire moi-même. »

Interloqué par le ton orgueilleux et décidé du petit visiteur, l'agent se lève et frappe à la porte du commissaire Stein. Frédéric entre, et déclare avec une tranquillité telle que le policier en est sidéré:

« Je viens de tuer, il y a quelques minutes. Voilà mon couteau. Arrêtez-moi. Vous trouverez le corps dans ma chambre. Je suis prêt à répondre à toutes vos questions. »

Et il pose sa boîte en carton sur le bureau du commissaire. Celui-ci considère son visiteur des pieds à la tête.

« Quel âge as-tu?

— Quinze ans, monsieur le commissaire. Mais j'ai tué quelqu'un... vous pouvez vérifier.

— Calme-toi. On va vérifier. »

L'enfant s'assied, et, selon le témoignage des agents, « regarde autour de lui d'un air satisfait ». Le commissaire donne des ordres, lui demande son adresse, appelle des gardiens, fait partir une équipe d'inspecteurs au domicile de Frédéric.

Le gamin a toujours l'air aussi parfaitement paisible, et c'est sans la moindre émotion apparente qu'il assiste, une heure plus tard, au rapport des policiers stupéfaits.

« Tu as fait ça? Tout seul?

— Oui. C'est moi! tout seul.

— Pourquoi ? »

Frédéric a tellement l'allure d'un gamin, et ce qu'il vient de commettre est si affreux, que le commissaire, les bras ballants, ne trouve sur l'instant que cette question horrifiée.

Frédéric a une réponse péremptoire.

« Parce que... »

On demande à ce gamin de quinze ans pourquoi il a tué un petit garçon de six ans, et il répond « parce que... »

Et alors commence un long et difficile dialogue de sourds, entre le commissaire et Frédéric. Entre le monsieur qui demande pourquoi, et le gamin qui répond « parce que ».

C'est ce dialogue, retrouvé dans les archives de la Cour d'assises de Paris, qui constitue l'essentiel du dossier avec les constatations des enquêteurs.

On sait du commissaire Stein qu'à l'époque il a cinquante ans, que c'est un homme dont ses subordonnés disent « qu'il est très bon, mais qu'il ne faut pas l'impatiser ». Ce seul détail, dû à la plume d'un chroniqueur, fait imaginer le face à face entre le « monsieur pourquoi » (probablement un bon quinquagénaire ventru à favoris, père de famille) et « l'enfant parce que », maigre aux yeux noirs.

Imaginons, en suivant les notes du greffier, le brave homme « qu'il ne faut pas impatiser ». Il a devant lui la boîte en carton apportée par le gamin, contenant des chiffons et un couteau au milieu. L'adolescent est en face de lui, ni affolé, ni accablé, ni même intimidé. Un chroniqueur le décrit comme « un grand adolescent, plus grand que son âge réel, bien que paraissant encore puéril, mince et même frêle, avec une certaine élégance dans la maigreur. Une légère ombre de moustache souligne ses lèvres minces. Le visage n'est pas beau, mais aigu avec des petits yeux noirs, très enfoncés dans les orbites, un nez long et des oreilles en feuille de choux ». On l'imagine buté, à la limite du mépris insolent.

« Où l'as-tu eu ce couteau ?

— Je l'ai acheté, il y a quelques jours, dans une droguerie.

— Ça t'a pris comme ça, d'un seul coup ? Tu t'es dit : " Je vais acheter un couteau pour tuer quelqu'un" ? »

Il ne répond pas tout de suite à la question, un autre silence est noté. Il doit y réfléchir, car il demande tout d'un coup :

« C'est important, que j'aie acheté ce couteau hier ou l'année dernière ?

— C'est important, oui. Je voudrais savoir si tu l'as acheté avec l'intention de t'en servir.

— Évidemment.

— De t'en servir pour tuer ?

— Oui... Dites, c'est ce qu'on appelle préméditer son crime ?...

— Tu as appris ça où ? »

Frédéric a un geste évasif...

« Je l'ai lu. Je lis beaucoup. J'aime beaucoup ça... Vous lisez, vous ? »

On lit dans les pensées du commissaire, devant ce gamin qui discute avec lui comme dans un salon, comme si tout cela était normal: « Se moque-t-il de lui, est-il fou, se rend-il seulement compte de ce qu'il a fait ? » Probablement doit-il même à cet instant frapper sur la table, car le greffier note cet éclat:

« Non, mais dis donc! Tu me prends pour un imbécile? Debout! Gardien, les menottes à cet énergomène, je veux un interrogatoire d'identité, comme tout le monde! Est-ce qu'on a prévenu les parents? »

On tolère à l'époque, dans les notes d'un greffier, des appréciations descriptives qui seraient scandaleuses de nos jours. En 1880, le greffier note consciencieusement que Frédéric répond « debout et l'œil ironique » :

« Des parents, je n'en ai pas. J'ai une mère. Elle travaille en usine. Vous aurez de la chance si vous la trouvez à la maison. Le soir elle fait des ménages, ou elle garde des gosses...

— Tu as l'air de trouver ça minable! Je suppose qu'elle fait ça pour te nourrir?

— C'est normal, c'est ma mère!

— Et ton père?

— Je n'en ai pas. Je vous l'ai dit: j'ai pas de parents. Ma mère a rencontré un homme. Elle ne l'a jamais revu, et moi je ne sais pas qui c'est. D'ailleurs, ça vaut mieux. C'était sûrement pas un type intéressant!

— Parce que toi, tu te trouves intéressant?

— C'est pas la même chose! »

Il est probable qu'à ce moment le commissaire comprend ce qui apparaît clairement, même cent ans plus tard, en lisant ce dialogue. Dès que l'on parle de quelqu'un d'autre que de lui, Frédéric se renferme. Il veut parler de lui, se raconter en exclusivité. N'importe quel criminel, coupable d'un meurtre aussi atroce, essaierait de dévier la conversation, de trouver des responsables, de se faire oublier. Mais ce gamin n'est tourné que vers lui-même.

De sa mère, il vient de dire qu'elle travaille en usine et fait des ménages en plus pour l'élever. Or pour lui, ça n'a pas d'importance, elle n'existe pas pour autant. Le commissaire voudrait bien la voir justement, cette femme. Pour l'instant, il a envoyé deux agents à sa recherche. Il doit songer à la malheureuse: avoir un fils de quinze ans, s'escrimer à l'élever, et apprendre tout d'un coup qu'il a tué un gosse de six ans.

En l'attendant, il reprend l'interrogatoire.

« Tu connaissais ce gosse? Comment il s'appelle déjà?

— Jacques. Jacques Shoenn. Non, je ne l'avais jamais vu.

— Comment l'as-tu rencontré?

— Je cherchais quelqu'un à tuer.

— Pourquoi... mais pourquoi cherchais-tu quelqu'un à tuer? Bon sang, qui t'avait fait du mal? Tu voulais te venger de quelque chose sûrement... Mais c'est pas vrai! Tu voudrais me faire croire que tu es descendu dans la rue comme ça, pour tuer quelqu'un, n'importe qui? Tu es fou? Dis, tu es fou? Complètement fou? »

Cet éclat du commissaire Stein, scrupuleusement noté par le greffier, ne serait peut-être pas la réaction d'un policier moderne du même niveau, qui serait plus calme et plus concentré, pour éviter que l'enfant ne se « bloque » et s'enferme dans le mutisme. Mais ce n'est pas du tout ce qui se passe. Frédéric a une réponse déconcertante.

« Si j'étais fou, je ne serais pas là! »

A partir de cet instant, le policier doit tout de même deviner que le gamin, parce qu'il est venu de lui-même avouer, s'estime en position de supériorité, qu'il ne se sent manifestement pas le coupable qu'on interroge, mais celui qui est venu dire « arrêtez-moi! » et qui mène le jeu. L'attitude du commissaire semble d'ailleurs le décevoir beaucoup.

« Je ne suis pas venu vous dire que j'étais fou, mais que j'ai tué. Est-ce que vous m'arrêtez ? »

C'est ici que l'on voit le commissaire comprendre et toucher juste, car sa question est suivie d'un silence.

« Dis-moi, Frédéric, as-tu voulu tuer... pour te rendre intéressant? »

Quand la réponse arrive enfin, elle est hésitante.

« Non... non... je ne voulais pas me rendre intéressant... »

— Explique-moi. Comment t'est venue cette idée? Tu as décidé ça quand? »

Cette fois, le commissaire a posé exactement la question qu'il fallait, dans les termes qu'il fallait. Car Frédéric, tout d'un coup, se met à parler longuement, comme s'il n'attendait que cela depuis le début. Les termes sont légèrement emphatiques, évidemment puisés ça et là dans les livres et les journaux.

« Je ne sais pas quand ça m'a pris. J'étais poussé par une force irrésistible.

Je suis descendu dans la rue. Je marchais sans savoir où aller. Je cherchais quelqu'un à tuer. J'ai rencontré des enfants, ils m'attiraient, plus que les autres, je ne sais pas pourquoi. J'en ai vu un d'abord. Je l'ai appelé, je lui ai demandé de monter dans ma chambre pour y chercher quelque chose, et le rapporter avec moi. Il a dit oui. Je l'ai

pris par la main. On a marché sur le trottoir tous les deux jusque chez moi. Il avait l'air d'avoir peur, alors je lui ai proposé ma montre en acier, et la monnaie que j'avais dans ma poche. Il disait toujours oui, mais je sentais qu'il avait peur. Quand on est arrivé devant la porte de ma chambre, il a lâché brusquement ma main et il s'est sauvé.

— Tu ne l'as pas rattrapé?

— Non. Je suis rentré chez moi, je me suis couché, et j'ai lu. J'ai lu et j'ai fumé jusqu'à 5 heures du soir.

— Qu'est-ce que tu lisais?

— Cet après-midi? J'ai lu plusieurs livres. Mais je les avais déjà lus, je les connais par cœur... J'ai lu La dame de Montsoreau, Le Chevalier de Maison-Rouge et puis les Caractères de La Bruyère...

— Les Caractères ? Tu apprends ça à l'école?

— Je ne vais plus à l'école. Je travaille. Enfin je travaillais, on m'a renvoyé.

— Pourquoi?

— Oh, pour rien. J'ai volé un peu d'argent dans la caisse... 100 F.

— Pour quoi faire ces 100 F ?

— J'avais besoin d'acheter d'autres livres. Et puis je voulais aller au théâtre.

— Ta mère ne te donnait pas d'argent pour ça? Elle te prenait ta paye?

— Non. Mais ça coûte cher les livres... et puis je voulais acheter le couteau, celui-là. Je voulais un couteau avec un manche en écaille; c'est plus joli.

— C'est plus joli? Pour tuer, c'est plus joli?

— J'ai pas dit ça comme ça! C'était pas important vraiment. Je voulais un couteau, c'est tout. »

On devine qu'à cet instant du dialogue le commissaire considère le couteau dans la boîte en carton devant lui. Un couteau de poche, au manche d'écaille, à la lame courte, encore couverte de sang.

« Tu reconnais ce couteau? C'est avec lui que tu as tué le petit Jacques?

— Oui, monsieur le commissaire. Je peux vous montrer l'endroit où je l'ai acheté, on me reconnaîtra sûrement. J'ai dit que c'était pour mon anniversaire, et que mon père voulait me l'offrir.

— Tu m'as dit que tu n'avais pas de père.

— Oh, j'ai dit ça à la vendeuse, pour faire bien. Pour qu'elle s'occupe de moi. Il y avait du monde dans le magasin, je ne voulais pas

attendre.

— Qu'est-ce que tu as fait après, quand tu as eu fini de lire?

— J'ai réfléchi. L'idée me travaillait toujours. Je ne pouvais pas y résister. Je suis descendu, et je me suis promené. J'ai appelé un autre enfant, puis un autre, à la sortie de l'école. Ils n'ont pas voulu venir parce que leurs mères les attendaient.

— Et après?

— J'en ai vu arriver un autre. Il avait l'air tout seul. Je l'ai pris par la main, et je lui ai dit qu'on allait chez moi. Il m'a suivi. Il n'avait pas peur. On a monté l'escalier, je l'ai aidé à porter son cartable. Je l'ai fait asseoir dans ma chambre, sur une chaise. Puis je l'ai fait tomber par terre, et je lui ai attaché les mains derrière le dos avec un mouchoir.

— Il n'a pas crié? Il n'a pas eu peur?

— Non... Je lui ai mis une serviette sur la bouche, mais elle n'a pas tenu, alors j'ai pris mon foulard et je le lui ai noué derrière la tête. Après je l'ai étendu sur mon lit, j'ai déboutonné sa chemise, je lui ai mis la main sur les yeux, et j'ai enfoncé mon couteau. Deux fois. Au ventre. Il s'est débattu. J'ai donné un autre coup. A la gorge.

— Est-ce que tu as envie de pleurer en ce moment?

— Non, monsieur le commissaire. Je ne pleure jamais.

— Tu n'as pas le moindre remords? Tu peux me regarder en face, tranquillement? Tu n'as pas honte? Tu n'as pas peur?

— Je sais me rendre maître de mes sentiments. On ne peut pas voir sur ma figure ce que j'éprouve.

— Bon sang, tu es tout de même orgueilleux, non?

— Je ne crois pas. Je suis comme ça, c'est tout. »

Un autre silence est à ce moment noté par le greffier, décidément aussi scrupuleux qu'un magnétophone le serait de nos jours.

« Monsieur le commissaire? Je peux fumer? »

Il n'y a pas de réponse. On imagine pourquoi. On imagine à ce moment le commissaire Stein partagé entre l'envie de gifler ce gamin à tour de bras et celle de claquer la porte de son bureau pour ne plus voir ce petit monstre.

C'est sûrement écœuré et outré qu'il appelle les agents pour qu'ils emmènent le gamin, car il est seulement noté à cet endroit (et on voit qu'il est tard): « Remis Frédéric L... au dépôt, le 25 février à 22 heures. Demandé rapport d'autopsie de Jacques Shoenn, six ans, décédé, domicilié à Paris, etc. »

Le lendemain, 26 février au matin, le commissaire Stein procède à l'interrogatoire de la mère. Son résumé nous fait parcourir les

lamentables banalités de « l'absence de milieu familial », ainsi que répètent les avocats désignés d'office.

Prénom: Julia. Age : trente-trois ans, profession: manutentionnaire. Mère célibataire, un enfant, Frédéric. Orpheline de père, décédé à l'asile psychiatrique de Paris, il y a dix ans, mère partie sans laisser d'adresse. Cette fille seule a eu un enfant à l'âge de dix-huit ans, dont elle déclare elle-même que « c'était une erreur, monsieur le commissaire ». Mais M. le commissaire doit savoir aussi que cet enfant n'a jamais causé de tracas à sa mère. Il travaille très bien en classe et ses maîtres ont toujours dit qu'il était intelligent, et qu'il irait loin. Bien sûr ce n'est pas un enfant facile, il n'est pas tendre. Il parle si peu qu'il est difficile de savoir ce qu'il pense. Et puis, elle n'a pas le temps de s'occuper de lui tous les jours. Il est assez grand. Quand on travaille toute la journée, qu'on se mine la santé pour élever correctement un garçon, il devrait vous en être reconnaissant. Sa mère est si nerveuse. Depuis son malheur, elle ne dort plus la nuit. Son malheur ? « Oh, c'est un peu tout. » L'enfant qu'on ne voulait pas: « Monsieur le commissaire, j'étais une fille sérieuse. » Le grand-père qui n'avait plus sa tête, la grand-mère partie depuis longtemps.

« Il lui aurait fallu un père à ce garçon, c'est sûr. »

Non, il n'a pas dit qu'il avait acheté un couteau. Non, il n'avait pas de mauvaises manières. Non, il ne tournait pas autour des filles. Non, il n'avait pas de mauvaises relations...

Notons seulement les deux dernières questions du commissaire:

« Votre fils a-t-il déjà dit ou laissé comprendre qu'il tuerait quelqu'un? A-T-IL menacé qui que ce soit? A-t-il tenté de se suicider?

— Jamais de la vie, monsieur le commissaire. Mon fils est intelligent... il n'est pas fou.

— A votre avis, pourquoi a-t-il tué cet enfant?

— Ce n'est pas lui, ce n'est pas possible! Il dit ça pour se vanter, je suis sûre qu'il est incapable de faire une chose pareille! »

Suit dans le dossier la confrontation entre la mère et l'enfant. Il n'est rien noté de particulier, si ce n'est que Frédéric y assiste, totalement silencieux. Ce n'est pas une confrontation mais un long monologue de la mère, face à un mutisme inaltérable du fils. On parlerait de nos jours d'« incommunicabilité » entre parent et enfant...

Plus tard chez le juge d'instruction, Frédéric renouvellera ses aveux de la même façon, dans les mêmes termes. S'il n'a rien à dire à sa mère, il a tout à dire aux autres.

En prison d'ailleurs, il réclame les journaux et se plaint qu'on n'y parle pas de lui. Il se plaint aussi qu'on n'ait pas publié son portrait. A plusieurs reprises, il déclare:

« Je suis un grand criminel, je suis quelqu'un, j'aimerais que l'on me pose des questions sur moi, j'ai beaucoup de choses à dire. »

Il est mortifié, manifestement, de voir escamotée la gloire qu'il escomptait. Il ne savait pas qu'à quinze ans on est un criminel anonyme dont la police tait le nom et dont les journaux ignorent le visage, même en 1880.

Au médecin aliéniste venu l'examiner (on ne parle guère de psychiatre à l'époque), il tient des discours calmes sur le ton de la dissertation.

« J'ai toujours eu des idées de suicide. Je suis attiré par la mort. A mon âge, c'est exceptionnel. Par contre, je vois souvent des choses rouges. Je vois les maisons rouges, les arbres rouges, tout en rouge. C'est très beau, mais ça ne dure pas. »

Le compte rendu de son procès n'apprendra rien de plus aux jurés sinon que cet étrange adolescent avait pensé à sa défense. Il ne savait peut-être pas que la presse ne cite pas les délinquants mineurs, mais il savait que ceux-ci n'étaient pas condamnés à mort.

Il savait même que l'on ne pouvait pas lui infliger les travaux forcés à perpétuité. Il croyait qu'on le prendrait pour un fou, et il le dit clairement:

« Je pensais qu'on m'enverrait à l'asile pour un moment! »

Mais Frédéric n'est pas fou, du moins les jurés le pensent-ils avec tout le monde. Chacun est frappé par l'intelligence, la facilité d'élocution de ce garçon et ses connaissances qui dépassent largement celles des garçons de son âge. Quant à son attitude, son arrogance hautaine, elle n'a rien à voir avec son milieu social. Cet apprenti de quinze ans « se donne des allures de Lord Byron », dit un chroniqueur.

Malgré le recul du temps, qui rend l'analyse précaire, il apparaît évident que Frédéric est le type de l'adolescent qui se fabrique tout seul un personnage: une sorte de héros de roman, dans lequel il devait inextricablement mêler La Bruyère et Le Chevalier de Maison-Rouge, qu'il lisait des journées entières au Jardin des Plantes, seul assis sur un banc.

Nous livrons ici, sous toute réserve, l'hypothèse émise après lecture de ce dossier par un spécialiste de la délinquance juvénile à qui nous l'avons soumis.

« Frédéric voulait se prouver qu'il était plus fort que les autres. Parce que les autres (sa mère par exemple) ne l'aimaient pas assez, ou pas du tout. Les autres lui faisaient donc du mal. S'ils lui faisaient du mal, ils étaient plus forts que lui. Et pour être plus fort qu'eux, il ne restait qu'à les tuer. Les tuer, cela voulait dire tuer n'importe qui sans autre raison valable: quelqu'un d'inconnu qui représentait tous les autres. De plus, il faut savoir que l'adolescent meurtrier est un être qui n'arrive pas à sortir de l'enfance. Or, l'enfant ne comprend pas la mort. Mieux, il la nie complètement et peut tuer simplement pour se prouver qu'il existe. Il y a également lieu de noter que sa mère déclare ne pas l'avoir désiré, et qu'il est

évident qu'elle a dû le faire savoir à Frédéric, tout en « se crevant pour l'éduquer ». D'où, probablement, ce besoin forcené qu'avait Frédéric de se rendre intéressant à tout prix, pour qu'on s'occupe de lui, qu'on parle de lui dans les journaux, qu'il soit quelqu'un. Bref, pour exister d'une manière exceptionnelle puisqu'il n'arrivait pas à exister autrement. »

Si Frédéric était examiné de nos jours par un tel spécialiste, il ne serait peut-être pas considéré comme un criminel responsable. Il y aurait polémique entre la gauche et la droite, interviews de psychologues à la radio, éditoriaux.

Frédéric a quinze ans en 1880. Il est purement et simplement condamné à vingt ans de travaux forcés, et dix ans de « surveillance de police ».

A cette époque, les remises de peine pour bonne conduite n'existent pas. Frédéric sort du bagne à trente-cinq ans, en 1900.

Le vingtième siècle s'ouvre à Freud et à la psychanalyse. En 1976, la notion de folie se discute toujours...

L'ACCIDENT OU « LA SOUILLURE »

« Plutôt la mort que la souillure. » Cette devise a figuré longtemps, en lettres d'argent, en travers d'une couronne de lis blanc, sur la tombe de la jeune victime. Elle y est peut-être encore. Quand on aura pris connaissance de ce dossier, on méditera sans doute sur l'attribution de ce brevet de « vierge et martyr », qui ne date pas de dix siècles, mais seulement de quinze ans en 1976.

Nous sommes en 1960. On ne parle ni de liberté sexuelle, ni de liberté de la femme, ni de pilule. Les jeunes filles de vingt ans viennent d'être élevées par des mères qui ont eu vingt ans en 1940, et leur ont transmis, à peu de chose près, l'éducation de leurs propres mères, qui ont eu vingt ans en 1920. Car la liberté et l'information des jeunes filles n'a pas fait, de 1920 à 1960, le bond qu'elle a fait depuis en quinze ans. Jeanne, si elle avait vingt ans aujourd'hui, pourrait-elle être victime d'une affaire aussi stupide que celle-ci?

Jeanne a donc vingt ans en 1960. Elle est sage et travailleuse, étudie les lettres.

Paul est gai et ambitieux, étudiant en médecine, il a vingt-quatre ans.

Tous deux vivent dans une ville universitaire que nous ne situerons pas, l'oubli s'y étant installé depuis. Et le lecteur pensera peut-être avec nous qu'il n'est pas nécessaire de réveiller plus précisément les mémoires.

Jeanne habite chez ses parents commerçants. Elle est l'avant-dernière d'une tribu de sept enfants, éduquée de façon bourgeoise et catholique. Avec ce que cela comporte, à l'époque, de conventionnel et d'étroit. Pour donner le climat familial, disons que l'une des filles a épousé un officier, et que l'autre est entrée au couvent. Jeanne doit passer, ces jours-ci, son deuxième certificat de licence. Elle se destine au professorat d'anglais. C'est une étudiante sérieuse, douée, raisonnable, qui préfère les bibliothèques aux surprises-parties. Les jeunes gens de son âge l'effraient un peu. Élevée dans cette famille de moralité rigoureuse, elle craint le flirt et la dissipation.

Elle est plutôt petite, environ 1 m 60, brune, et la photographie qui orne son dossier universitaire — un portrait d'identité conventionnel au possible — est le reflet de sa personnalité: une mèche bien lissée sur un front intelligent, un nez droit, des yeux et une bouche sages,

trop sages, presque tristes.

Paul habite, seul, une mansarde, sous les toits d'un immeuble bourgeois. Il bénéficie d'une bourse pour ses études de médecine. Sa famille, après avoir connu une certaine aisance, vit maintenant dans une misère honorable. Lui aussi travaille dur, et s'apprête à franchir avec succès le cap de sa quatrième année de médecine.

Il est grand, séduisant, ni plus ni moins coureur que les autres. Il a vingt-quatre ans, et le milieu des étudiants en médecine le porte, au contraire de Jeanne, à vivre une sexualité sans complexe, quoique sans excès. Il reçoit de temps en temps, dans sa mansarde, une femme mariée.

Les deux personnages principaux, Jeanne et Paul, étant en place, vivons avec eux une semaine qui va se terminer par un drame.

Mardi 30 mai, Jeanne sort avec sa mère pour faire des courses. Elle accompagne souvent sa mère, qui se charge et décide de tout dans la maison. Les journalistes, à l'époque, ont recherché ce genre de détail, qui nous restitue le climat de l'éducation de Jeanne. Par exemple, c'est sa mère qui décide du choix des vêtements de Jeanne. C'est un choix raisonnable et sans fantaisie: chemisier blanc, petit col rond, jupe et blazer bleu marine, souliers plats. Jeanne a l'air d'une petite pensionnaire du Couvent des Oiseaux., mais cela ne la tracasse pas.

A la même heure, Paul ouvre la porte de sa chambre à sa maîtresse. Mais, ce jour-là, il a envie d'être seul, et il le lui dit gentiment. La jeune femme repart. A 17 heures, il dégringole les cinq étages de son immeuble, enfourche sa Vespa, et prend la direction de la bibliothèque. Jeanne y est déjà installée. Après avoir quitté sa mère, ses livres sous le bras, elle a fait le chemin à pied, pensivement. L'examen est proche. Une heure ou deux de travail tranquille sont nécessaires.

Jeanne et Paul sont à la même table. Dans le silence de la grande pièce aux murs tapissés de volumes, on n'entend que le bruit des pages, et quelques murmures étouffés. Dans cet endroit, réservé à la lecture et à l'étude, personne ne parle haut. Mais Paul a envie de parler, et Jeanne veut bien lui répondre. Ils sortent ensemble, pour faire quelques pas dans la rue.

Les deux jeunes gens se connaissent depuis Pâques. Ils se connaissent sans plus. A quel stade en sont leurs relations? Aucun de leurs camarades communs ne s'est posé la question. On dit de Jeanne qu'elle n'est pas prête de tomber dans les bras d'un garçon. Un de ses camarades ajoute même, en plaisantant, à l'adresse d'un autre.

« Si tu veux la " tomber ", il faudra te lever de bonne heure. »

Si bien que personne ne fait plus attention à elle. Insensiblement,

mais définitivement, Jeanne est entrée dans le lot des filles que les garçons ignorent.

Après une promenade d'une heure, pendant laquelle Paul doit parler beaucoup et Jeanne écouter beaucoup, les deux jeunes gens se séparent. Jeanne retourne à la bibliothèque, Paul rentre chez lui.

A 20 heures, la grande salle est vide, un par un les étudiants se sont dispersés. Tous les livres sont rangés sur les rayons et toutes les tables sont vides, excepté la table où Jeanne a travaillé. Un livre et un cahier y sont abandonnés.

Le lendemain, les parents de Jeanne sont inquiets. Pour la première fois de sa vie, sans prévenir, ni téléphoner, leur fille n'est pas rentrée. Elle a beau avoir vingt ans, c'est incompréhensible.

Paul, lui, s'est enfermé dans sa chambre, il n'en est pas sorti de toute la journée. A 6 heures du soir, il reçoit sa maîtresse sur le pas de sa porte. Il a l'air fatigué et déprimé. Il ne veut pas qu'elle entre. Elle est plus âgée que lui, beaucoup plus, et pense immédiatement à l'inévitable rupture. D'ailleurs, Paul lui dit d'un ton las :

« Écoute, il vaut mieux s'arrêter là. J'ai brûlé tes photos et tes lettres. Tu es mariée, tu as des enfants... Ne t'occupe plus de moi.

— Mais pourquoi? D'un seul coup, comme ça, sans raison?

— J'en ai marre de tout. Par moments, j'ai envie de me suicider.

— Tu ne vas pas recommencer à dire des bêtises! Écoute-moi, Paul... Tu es simplement fatigué et déprimé. Tu as trop travaillé, et c'est l'examen de fin d'année qui te tourmente, calme-toi... »

Mais Paul a déjà refermé la porte d'un air agacé. La jeune femme tente de se rassurer en descendant les étages. Ce n'est pas la première fois, depuis deux ans, que son jeune amant parle de suicide. Il vaut mieux laisser passer la période d'examen, qui le tourmente toujours!

Une nouvelle journée s'achève. Jeanne n'a pas donné de ses nouvelles. Paul est toujours seul, enfermé dans sa chambre.

Jeudi 1^{er} juin. Jusque-là, les événements n'apparaissent qu'inhabituels, et un peu inquiétants. Tout à coup, c'est l'horreur. Dans un champ fraîchement labouré, à quinze kilomètres de la ville, deux cultivateurs remarquent un endroit où la terre a été remuée bizarrement. Sous une mince couverture de terreau, ils mettent au jour le corps d'une jeune fille d'une vingtaine d'années, entouré d'une cordelette. C'est Jeanne. Elle est morte sans traces apparentes de violence, à part quelques écorchures bénignes. L'autopsie démontre que la jeune fille n'a pas été violée — elle est d'ailleurs vierge — et que sa mort est due à un coup porté à la gorge, accidentellement ou volontairement. Ce que le médecin légiste appelle: une « mort réflexe ».

Le même jour, de bon matin, Paul quitte sa chambre, et prend le train pour Paris. Il déjeune dans un bistrot du boulevard Saint-Michel, et devant une tasse de café, se met à écrire deux lettres. Une pour sa mère, dans laquelle il glisse un mandat de 75 000 francs anciens, tout ce qu'il possède. Il ne donne pas d'explications à cet envoi. La seconde lettre est destinée à sa maîtresse. Elle est courte: « J'ai décidé de me suicider. »

Les deux lettres postées, il reprend le train dans l'autre sens et arrive en gare à 22 h 30. Probablement en même temps que ses lettres. Mais il ne rentre pas chez lui. Il dîne au buffet de la gare, demande de quoi écrire et rédige deux nouvelles lettres, toujours à sa mère et à sa maîtresse. Cette fois, il ajoute une précision:

« Je me jetterai du haut du gratte-ciel de l'université. »

Pendant ce temps, la police a déjà appris qu'il est le dernier à avoir vu la jeune fille.

Paul étant introuvable, le commissaire n'a donc pas pu l'interroger, mais il a trouvé mieux: de la terre du champ où l'on a découvert Jeanne dans la poubelle de l'immeuble où habite Paul. C'est suffisant pour le faire rechercher.

Vendredi 2 juin. Les lettres sont arrivées chez la mère de Paul, et chez sa maîtresse. L'une comme l'autre préviennent immédiatement la police.

Mais où est Paul? Il n'est pas rentré chez lui. En hurlant, les voitures de police foncent jusqu'à la cité universitaire. L'immense terrain vague qui entoure l'immeuble le plus haut est inspecté rapidement: rien. Il reste une chose à faire, fouiller l'immeuble de fond en comble. Peut-être s'y est-il caché. Les policiers attaquent les escaliers de cet immeuble gigantesque, ultra-moderne, dont la dernière terrasse est au dixième étage, explorent les ascenseurs, les couloirs, les amphithéâtres...

Les étudiants, par petits groupes compacts et silencieux, observent le balcon de la dernière terrasse, au dixième étage. Ils ont compris, par bribes, ce que la police recherche avec un tel déploiement de force. Paul serait l'assassin de Jeanne, la jeune fille dont parlent tous les journaux, et il est quelque part là-haut. Peut-être va-t-il sauter d'une minute à l'autre.

Enfin, à bout de souffle, l'un des policiers arrive sur la terrasse ouest. Un corps y est étendu, un bras agrippé au parapet, comme dans un effort ultime pour le franchir. Paul est inconscient. Il n'est pas mort, mais presque. A côté de lui, un tube de gardénal vide, et un verre de plastique. Depuis combien de temps est-il là ? Dix ou douze

heures. Il était temps.

Pour les policiers, Paul, en tentant de se suicider, a signé le crime. Mais les preuves contre lui ne sont pas suffisantes. Et surtout, pourquoi aurait-il tué Jeanne, cette jeune fille sage? De plus, où et comment l'aurait-il tuée?

Si Paul est l'assassin de Jeanne, on ne comprend pas les mobiles. Et seul le garçon pourrait s'expliquer, s'il n'était entre la vie et la mort. A l'hôpital, pas question d'interrogatoire. De toute façon, même s'il le voulait, Paul ne pourrait pas parler: on a dû pratiquer une trachéotomie, et le coma persiste. Pendant qu'il lutte inconsciemment pour vivre, entre les perfusions et le poumon d'acier, Paul devient pour les uns une victime, pour les autres, de plus en plus, un assassin. Il porte sur la joue droite deux légères griffures, et ses chaussures, seules pièces à conviction que la police a réussi à faire examiner, correspondent exactement aux empreintes relevées dans les champs.

Plus d'une semaine s'écoule ainsi.

Les familles des deux jeunes gens subissent l'assaut des journalistes, jour après jour. L'affaire devient le centre des conversations des étudiants. On enterre Jeanne sous les flashes des photographes, des romans de suppositions s'installent dans les colonnes des journaux sous des titres ronflants:

« Paul X... a-t-il un secret? »; « A l'heure où nous mettons sous presse, Paul X... lutte entre la vie et la mort; » « Paul X... parlera-t-il? »

On fait de lui le portrait de l'étudiant classique, pauvre, travailleur, sérieux, vivant de sa bourse, et de travaux divers...

Et tout cela est vrai.

Ce qui est vrai aussi, c'est que, depuis quelques jours, Paul a repris connaissance. Son état le protège de l'interrogatoire, mais il entend et comprend tout ce qui se passe autour de lui.

Il est difficile de penser qu'il a tenté un faux suicide, car la dose de gardénal qu'il a absorbée était calculée de façon à agir à coup sûr. S'il est vivant, c'est un miracle. Il lui reste à recommencer, ou à prendre son courage à deux mains et affronter la justice. C'est ce qu'il choisit. Il dit la vérité, se retrouve en prison, puis aux assises. Il est condamné à quinze ans de réclusion.

Comment ce jeune homme est-il devenu un assassin? Stupidement.

Jeanne était si sage, si inexpérimentée, si naïve, et si fraîche aussi que lorsque Paul lui a fait des avances et lui a dit qu'il l'aimait, ou croyait l'aimer, bref, qu'elle lui plaisait, elle a eu un peu peur, juste un

peu. C'était la première fois.

A Jeanne, maman disait seulement: « Il faut se méfier des garçons. » Et Jeanne se méfiait, mais sans savoir pourquoi. Maman et papa disaient que les jeunes qui fréquentent les surprises-parties, dansent le rock'n roll et s'embrassent dans les voitures, étaient dévergondés. Jeanne le pensait aussi.

Dans ces conditions, comment savoir ce qui vous attend, lorsqu'un garçon de vingt-quatre ans vous demande gentiment: « Si tu venais chez moi écouter un disque et boire une tasse de thé... Allons, ne fais pas la bête, à ton âge c'est ridicule... Je ne vais pas te manger tout de même... »

Jeanne a hésité, et enfin accepté, avec tous les scrupules qu'on imagine. Elle est allée rejoindre Paul dans sa petite chambre, au cinquième étage. Elle s'est assise en biais, sur le lit qui tenait trop de place. Les genoux serrés, vaguement inquiète, mais heureuse... La description vient de Paul, et on le croit. Jeanne avait peur par ignorance, mais elle avait décidé, ou à moitié décidé, de se laisser aller à ce qu'elle craignait tout en voulant le connaître. Peu à peu, elle s'est détendue. Le disque, le thé, un petit gâteau... Tout cela n'était pas bien méchant. Alors Paul s'est enhardi. Lorsqu'il entame, devant le jury des assises, la suite de ce récit, le président l'interrompt pour demander:

« Voulez-vous le huis clos? »

Et Paul répond oui. « Pour la mémoire de Jeanne », ajoute-t-il. Certains journalistes pensent alors qu'il veut accabler la jeune fille, parler de provocation de sa part, ou d'autre chose qui atténuerait son crime. Mais ce n'est pas le cas. Il pense seulement que les journaux en ont déjà trop dit, que la ville entière attend ce récit, que la famille de Jeanne en a déjà trop subi. A quoi bon jeter en pâture la défense maladroite de la jeune fille dans cette chambre sordide, sur ce lit d'étudiant... ses moments d'abandon, puis la peur brutale, instinctive, quand elle comprend qu'elle ne peut plus lutter, que le garçon est plus fort qu'elle, que son désir doit aboutir, qu'il est trop tard.

D'ailleurs, la suite est facile à reconstituer, l'essentiel des aveux de Paul étant malgré tout connu. Il ne nie pas que Jeanne ait voulu se défendre. Il dit simplement qu'un peu malgré elle elle le laisse pousser son avantage, lui demandant de la laisser, tout en montrant qu'elle a surtout peur de ce qu'elle ressent en elle-même. Il se montre alors impatient et décidé, c'est là sa faute. Au dernier moment, elle a un sursaut. Elle est vierge, à vingt ans. Elle se défend avec la rage du désespoir. Elle ouvre la bouche pour crier, et le coup maladroit part bêtement. Le garçon a seulement voulu étouffer ce cri. Il n'a même pas voulu frapper, c'est un coup malencontreux qui a provoqué une « mort

par réaction ». L'autopsie ne peut d'ailleurs affirmer qu'il s'agisse d'un coup volontaire, et ne révèle qu'un seul coup. Il a suffi. Paul se redresse, terrorisé, anéanti: « Mais qu'est-ce qui s'est passé? Mais pourquoi? »

C'est alors que, dans l'affolement, il fait n'importe quoi. Il entortille le corps de Jeanne dans un imperméable, ficelle le tout, la descend dans ses bras. l'installe en équilibre sur son scooter entre ses pieds... C'est la nuit.

Et il fait quinze kilomètres au hasard, comme un fou. Il creuse la terre, pas assez, juste de quoi la recouvrir, pour ne plus la voir, parce qu'il n'a pas d'outil, et qu'il a peur d'être surpris. Et puis, c'est la peur de se confier, l'idée du suicide, puis la peur du suicide, la peur de sauter, le gardénal, tout le reste. Un autre garçon, à sa place, aurait appelé au secours, prévenu la police, les parents, expliqué immédiatement l'accident.

Avec un bon avocat, l'affaire pouvait être correctionnalisée au lieu de passer aux assises. Ce n'était plus un crime, mais le délit de « coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner ». Car pour le reste, on ne pouvait pas vraiment établir la tentative de viol, la jeune fille ayant accepté malgré tout de monter dans la chambre, et au surplus étant restée vierge. On ne peut parler de sadique.

C'est là, nous semble-t-il, que l'on touche le navrant de l'histoire. Une étudiante qui avait vingt ans en 1960 pouvait, après bien des craintes et des hésitations, se retrouver dans la chambre d'un étudiant sans rien connaître de la sexualité, du fait d'une éducation prude.

On n'imagine guère en 1976 une étudiante de cet âge, ne sachant pas ce que veut dire: « Viens chez moi écouter un disque. » Jeanne a été victime, non pas d'un assassinat, mais d'un accident stupide, qui aurait peu de chance de se produire de nos jours. Car une jeune fille de nos jours « veut ou ne veut pas », et c'est clair pour le garçon.

Comme il y aurait peu de chance que, de nos jours, on cherche à béatifier la malheureuse, ainsi qu'en témoigne une photographie du dossier. Elle a été prise par un journaliste, le jour de l'enterrement de Jeanne. Au premier plan, une couronne de lis blancs, ornée d'une bande de satin, et d'une devise: « Plutôt la mort que la souillure. » L'emphase de la formule, qui veut conférer à Jeanne un martyre posthume et l'envoyer rejoindre sainte Blandine, témoigne à elle seule de ce qu'avait pu être l'éducation de la jeune fille. Paix sur elle et sur cette famille prude.

Quant à Paul, de nouveau libre, il doit méditer souvent sur sa stupidité. Si Jeanne est, selon le vœu de sa famille, en paix au paradis, Paul est en tout cas en enfer, car il a, d'un geste, brisé sa propre vie.

PAULINE DUBUISSON OU L'ORGUEILLEUSE

Si l'affaire Pauline Dubuisson est relativement banale dans ses origines, elle l'est moins dans ses développements, et le souvenir durable qu'elle a laissé dans la mémoire d'un grand nombre de personnes témoigne d'un intérêt qui dépasse de loin la simple curiosité. Peut-être est-ce dû au fait qu'au cours de cette affaire criminelle de nombreux Français se sont interrogés sur le rôle de la justice et sur l'influence qu'elle pouvait avoir quand elle concerne une vie, quand elle en gauchit le cheminement, et quand enfin elle en brise le cours.

Pauline Dubuisson est née le 11 mars 1927 à Malo-les-Bains. Elle est issue d'un milieu protestant; son père, colonel de réserve, sorti de l'École centrale, officier de la Légion d'honneur dirige une entreprise de travaux publics. De la mère on sait peu de chose, sinon qu'elle est effacée et pieuse.

Dès l'enfance, le père inculque à ses enfants le culte de la volonté, du devoir et du sacrifice: un fils aviateur se tue en 1939 au cours d'un vol d'entraînement; le second coule à bord d'un sous-marin qu'il commande.

En 1941, chose curieuse, M. Dubuisson entretient avec les Allemands des relations amicales, mais il doit retirer Pauline du collège car le conseil de discipline menace de la mettre à la porte: elle vient d'avoir treize ans quand deux agents de police la surprennent dans un parc entre les bras d'un jeune marin allemand et, comme le matelot s'éloigne, elle avoue aux policiers français qu'elle en est à son quatrième rendez-vous de la journée. Le père prend en main l'éducation de sa fille. Mais il semble bien que ses prétentions se limitent à exiger d'elle des études satisfaisantes, sans se soucier de sa vie privée. A cet égard, Pauline ne le déçoit pas: en 1944 — elle a dix-sept ans — comme elle veut faire sa médecine, elle entre en tant qu'aide-infirmière à l'hôpital allemand de Dunkerque et devient la maîtresse du médecin-chef, le lieutenant-colonel Dominck, qui a trente-huit ans de plus qu'elle. Mais, alors que la guerre est perdue pour les Allemands enfermés à leur tour dans la poche de Dunkerque, elle ne cesse pas pour autant de voir Dominck ou d'autres officiers qui portent tous l'uniforme de la Wehrmacht ou de la Kriegsmarine. Et, à la Libération, bien sûr, on lui tond le crâne.

Pour échapper à une vindicte populaire qui, à cette époque, ne demande qu'à se déchaîner, elle va poursuivre ses études à Lyon, où elle mène la vie très libre que l'on pouvait attendre d'elle, compte tenu

du départ qu'elle avait pris.

Évidemment, l'entreprise familiale est moins florissante et ses parents lui demandent de dépenser moins d'argent. Comme elle n'a pas cessé de correspondre avec ses anciens amants allemands, elle demande au lieutenant-colonel Dominck de l'aider financièrement, et aucun de ceux qu'elle sollicite en même temps que lui n'hésite à le faire. Elle écrit un jour à une amie: « Si, à vingt-six ans, je n'ai pas réussi, je me suicide. »

C'est maintenant une assez grande fille, belle, au teint pâle et à l'abondante chevelure foncée au-dessus d'un front haut et bombé et de sourcils noirs soigneusement épilés. L'expression du visage est hautaine, autoritaire et énergique, et cela correspond bien au comportement décrit plus haut.

En 1946, les esprits se sont un peu calmés et elle revient à Lille où elle s'inscrit à la Faculté de médecine. C'est là, dans l'amphithéâtre, à quelques places de la sienne, qu'elle remarque pour la première fois Félix Bailly, fils d'un médecin de Saint-Omer, un grand et beau garçon dont on dit qu'il respire la joie et la santé. Il a un an de plus qu'elle et, dès qu'elle comprend qu'elle l'intéresse, elle l'encourage à se rapprocher. En fait, Pauline possède une connaissance des hommes et une expérience de la vie qui dépasse de loin celle de Félix Bailly: il n'a jamais quitté le milieu familial, est surveillé par une mère inquiète et protégé par un père qui jouit d'une grande estime dans la ville. En février 1947, Pauline devient sa maîtresse. Il l'aime sincèrement et lui propose le mariage. Elle refuse et on l'entend dire de lui: « ...décoratif, ça d'accord, mais ce qu'il est collant! »

Leurs amis ou relations jugent qu'elle le traite un peu comme un pantin, car elle le trompe. Ses autres « amants » lui sont d'ailleurs « utiles » : il en est ainsi du Dr S..., chargé de cours à la Faculté, au moment où elle a quelques difficultés à passer ses examens.

Un soir a lieu le bal de la Croix-Rouge, où Pauline Dubuisson et Félix Bailly sont venus ensemble. Pauline a beaucoup dansé, mais pas avec lui. Elle passe de l'un à l'autre devant son amant fou de jalousie, une jalousie qu'elle ne peut ignorer puisqu'il la manifeste. Tout à coup, elle disparaît. Elle a quitté le bal sans lui dire un mot. Quelques minutes auparavant, elle dansait avec le Dr S... Félix la soupçonne aussitôt d'être partie avec lui, et, dans son désarroi, il s'adresse à une camarade : « Fais-moi plaisir, téléphone à S... Demande à parler à Pauline. »

Félix la suit jusqu'au téléphone et entend la réponse du professeur : Celui-ci s'étonne de cet appel ; il est seul et ne sait pas où se trouve la jeune fille ; qu'on le laisse tranquille. Félix n'accorde pas le moindre crédit à cette réponse. Il appelle un taxi et se rend chez S... Lorsque ce

dernier apparaît à la porte de son appartement, Félix lui dit :

« Je suis sûr que Pauline se trouve ici. »

Le médecin manifeste son indignation :

« Comment pouvez-vous penser cela? Laissez-moi dormir.

— Elle est chez vous, je le sais.

— Elle n'est pas chez moi. »

Félix se laisse tomber sur une chaise et éclate en sanglots :

« Elle est votre maîtresse, je le sais! »

Ce n'est qu'avec peine que le professeur parvient à calmer Félix et à le faire partir. Mais le professeur est mal à l'aise lorsqu'il entre dans sa chambre : car Pauline a entendu toute la conversation. Lorsque le professeur revient près d'elle, elle lui dit en substance : « Ce qu'il peut être idiot! » Elle singe Félix et se moque de lui.

Son amant lui fait remarquer :

« Tu n'as pas le droit de ridiculiser ce garçon. Il t'aime.

— C'est bien ce que je lui reproche.

— Laisse-le donc en paix.

— Je lui fais sans cesse la leçon. Il ne m'écoute pas et me court après. »

Évidemment, il sera donné de cette scène des versions différentes, dont certaines tendent à présenter Pauline Dubuisson comme un monstre d'égoïsme et de cynisme, une femme pour qui une seule chose compte : faire plier les gens devant elle.

A ce stade de cette histoire d'amour, on peut se demander qui, des deux amants, va tuer l'autre et la logique commande de penser que ce ne peut être que Félix, puisque entre ces deux êtres il ne peut y avoir qu'une sorte de crime : le crime passionnel.

A force de tirer sur la corde, elle finit par se rompre. Comme Pauline vient à nouveau de refuser les propositions de mariage de Félix, il décide de partir pour Paris terminer ses études et lui signifie que tout est fini entre eux : leur liaison a duré deux années. Les avis divergent ici sur les raisons qui ont poussé Pauline à refuser le mariage : pour les uns, elle a compris avant lui qu'ils n'étaient pas faits pour vivre ensemble; pour d'autres, elle ne tenait pas à passer son existence avec un petit médecin de province. Toujours est-il que Pauline écoute les adieux de son amant avec une parfaite indifférence.

Au mois d'octobre, Félix, passant par Lille, rencontre Pauline et elle le supplie de la reprendre. Mais il a assez souffert de ses infidélités et de ses lubies, et n'a aucune envie de retomber sous son emprise. Il refuse. Sur le pas de la porte, devant sa logeuse, elle insiste, et lorsqu'il

lui confirme que tout est fini :

« Alors je me tuerai », dit-elle.

Félix hausse les épaules.

« Vous verrez ce qui arrivera ! » crie Pauline en s'enfuyant.

Félix la poursuit et revient quelques minutes après, un flacon à la main. « Cyanure, dit-il. Je le lui ai enlevé. »

Ce cyanure, Pauline l'avait gardé sur elle durant toutes les vacances. Pensait-elle sérieusement s'en servir? Rien ne le prouve; d'ailleurs elle avouera qu'il était éventé.

Elle tourne la page, sans un regret, étonnée seulement que ce faible, cet amoureux subjugué, à sa dévotion, sa chose, ait réussi à se libérer. Et pendant dix-huit mois, il ne se passe rien.

Pauline Dubuisson reprend ses études, mène une vie extrêmement libre, voyage, et, de son côté, Félix se fiance avec une étudiante. Ni l'un ni l'autre n'essaie de se revoir.

A l'été 1950, Pauline se rend en Autriche et y fait la connaissance d'un jeune ingénieur, qui s'éprend d'elle. Elle devient sa maîtresse après quinze jours d'attente et ne le quitte que pour rejoindre — dit-elle — un membre de sa famille à Ulm. En réalité, elle va voir le lieutenant-colonel Dominck à qui elle demande une aide financière.

De là-bas, elle écrit au jeune ingénieur des lettres pleines de tendresse et celui-ci finit par la demander en mariage.

Elle confesse alors son égoïsme, admet qu'avant de le connaître, il lui était indifférent de faire souffrir les hommes. « C'est la première fois, écrit-elle, que le bonheur d'un autre passe avant ma propre satisfaction. »

Mais, dans le même temps, il lui arrive de fréquenter d'autres « garçons » — si l'on peut dire, l'un d'eux ayant soixante-huit ans. Il est très difficile de déceler la part de vénalité ou d'intérêt chez Pauline, dont on sait seulement, avec certitude, que les hommes lui plaisent peut-être d'abord parce qu'elle leur plaît.

Lorsqu'elle revoit le jeune homme, elle l'interroge sur sa situation financière présente et future, et il confie à un de ses amis que la vocation de Pauline pour le mariage lui paraît sujette à caution.

De son côté, apprenant la vie qu'elle mène, Félix dit à leurs relations communes : « Ne la laissez pas tomber. Voyez-la un peu pour qu'elle n'aille pas à la débîne. Le fond n'est pas mauvais, c'est seulement dommage qu'elle se conduise comme une putain. »

Le propos sera rapporté de façon atténuée par une des amies de Pauline, qui ajoutera : « Pour moi, il t'aime encore... »

Or Pauline vient d'essayer un échec professionnel: à l'hôpital de Dunkerque, on lui refuse un stage sous prétexte que l'on n'a pas oublié sa conduite pendant l'occupation. On peut s'étonner de cette vindicte s'adressant à une jeune fille qui n'avait pas dix-sept ans à l'époque et que sa vie de famille avait sans doute terriblement marquée.

Elle voit l'avenir en noir. Félix va être heureux, il a de la fortune, des espérances. Une autre femme réussit là où elle a échoué.

Mais Félix l'aime toujours, elle le croit. Elle le croit si bien qu'elle décide de le reprendre et, après cinq mois de réflexion et d'attente, en mars 1951, elle vient s'installer chez un de ses oncles qui est pasteur à Paris. Coïncidence, hasard ou volonté de sa part, elle rencontre Félix le lendemain de son arrivée, dans une station de métro. Il est surpris. Elle est déçue. Ses yeux n'expriment aucune joie de la revoir et elle sent qu'elle a peut-être fait fausse route en imaginant que les sentiments de Félix étaient restés les mêmes à son égard.

Cependant, elle parvient à le convaincre de passer la soirée avec elle et ils se rendent tous les deux dans la chambre de Félix, rue de la Croix-Nivert où, selon les uns, il se contentera de renouveler son refus de « reprendre », selon les autres, fera l'amour avec elle avant de la renvoyer le lendemain pour se venger du passé.

Quelle que soit la version choisie, Pauline ressent une violente déception, faite d'amour-propre blessé, peut-être même de désespoir. Elle rentre à Lille, s'enferme dans sa chambre, raconte à une voisine que Félix ne veut plus la revoir et, comme l'autre lui conseille paisiblement d'oublier, elle s'écrie : « Je ne peux pas! Je n'éprouve pas assez d'amour pour ne pas lui permettre d'être heureux avec une autre, mais en même temps, je ne suis pas assez large d'esprit pour renoncer à lui ! »

Le jour de son vingt-quatrième anniversaire, elle se procure un pistolet et, comme l'armurier exige un permis de port d'arme, elle en obtient un de la police en raison de l'insécurité qui règne dans les rues de Lille, la nuit. Son langage devient de plus en plus exalté quand elle parle de Félix et elle se confie à plusieurs reprises à sa legeuse qui s'inquiète. Brusquement, un matin, elle part pour Paris après avoir laissé en évidence sur sa table un testament, léguant ses biens à une filleule et à des amis, et précisant que le produit de la vente de ses livres sera versé à un de ses camarades. La logeuse, qui sait que Pauline est partie avec un pistolet, prévient le père de Félix à Saint-Omer qui télégraphie au jeune homme.

Quand Félix sort de chez lui pour appeler son père, il rencontre Pauline dans l'escalier. Elle insiste pour le voir seul, mais il prétend avoir laissé sa chambre à un ami. Elle attend son retour une partie de la nuit sous le porche de l'immeuble et comprend qu'il a préféré aller

coucher ailleurs. Le lendemain, elle revient à la charge, insiste encore pour le voir seul, pour ne pas se « ridiculiser devant tout le monde, au cas où elle verserait une petite larme... ».

Il hésite, car il est inquiet pour lui et sa fiancée, et croit plus raisonnable d'accepter un rendez-vous, place Cambronne, mais Pauline n'y vient pas ; ce qu'elle veut, c'est un tête-à-tête. Et dans sa chambre à lui !

Elle passe cette dernière journée chez le pasteur de sa famille avec les enfants de celui-ci, jouant aux dames, et bavardant, avant de se retirer dans sa chambre pour lire un roman policier.

Dès le matin du 17 mars, elle va guetter Félix. Elle le voit sortir avec un de ses camarades. Elle s'est postée dans un café en face de l'immeuble qu'il habite. Il rentre seul. Elle pourrait alors traverser la rue et aller à lui. Mais elle n'en fait rien et le laisse monter. Elle a auparavant sorti son revolver de son sac et l'a mis dans la poche de son manteau.

Elle se dirige vers la maison, monte l'escalier, frappe à la porte de Félix. C'est lui qui ouvre et elle sait qu'il est seul. Elle pose, en entrant, son sac sur un bahut.

Félix Bailly, qui croit que le revolver est dans ce sac, invite Pauline à s'asseoir dans le fauteuil face à lui, et devant le meuble, pour garder le chemin vers l'arme qu'il croit cachée là.

La conversation est courte. Tout à coup, elle braque le revolver sur le garçon.

Elle tire trois fois. La première balle atteint Félix en plein front, la seconde traverse le poumon, la troisième l'occiput ; le coup de grâce.

Lorsque, vers 10 h 30, le camarade de Félix arrive sur le palier, il sent une très forte odeur de gaz. Les pompiers, alertés, défoncent la porte et aperçoivent les corps inanimés des deux jeunes gens. Félix est mort, Pauline sans connaissance et, si on l'avait trouvée une demi-heure plus tard, sans doute serait-elle morte, elle aussi.

Quand M. Dubuisson apprend la nouvelle, le lendemain, par les journaux, il se suicide, lui aussi, au gaz, mais ne se rate pas.

Entre-temps Pauline a été transportée à la salle Cusco et, lorsque la police se présente pour l'interroger, elle lit un roman intitulé *Le Séducteur*. Tout de suite, elle s'inquiète : « Félix est-il mort ? » On n'ose pas lui dire la vérité et elle demande : « A-t-il l'intention de se porter partie civile ? Qu'est-ce que ça pourrait me coûter ? Pourrai-je poursuivre mes études de médecine ? » En apprenant la mort de son père, elle surprend tout le monde par le souci qu'elle montre d'organiser sa vie et, comme on fait allusion à son propre suicide, elle remarque : « Il y a cette lâcheté qui vous pousse à apprécier la vie

quand on a failli mourir... »

De sa prison, elle écrit à sa mère des lettres pleines de tendresse et lui donne des conseils pour sa santé, qui est fragile, mais elle ne parle jamais de sa victime, Félix. Désir d'occulter la réalité? Indifférence? Ou, peut-être, dignité? Pauline Dubuisson est sans doute un sujet trop complexe, trop riche, trop marginal pour qu'on puisse se permettre de porter un jugement abrupt sur elle.

L'instruction commence, avec ses lenteurs, ses ratiocinations, ses interprétations, ses a-priori, et le temps s'écoule, pesamment, jusqu'au procès.

Le 28 octobre 1953, alors que la Petite Roquette est encore plongée dans la nuit, sœur Saint-Gérard, qui fait sa ronde dans les couloirs du second étage de la célèbre cage aux femmes, ouvre le judas d'une cellule et jette un coup d'œil sur une détenue. Il s'agit de Pauline Dubuisson, la jeune meurtrière de l'étudiant en médecine Félix Bailly, qui doit comparaître aux assises l'après-midi même, premier jour de son procès.

Sœur Saint-Gérard s'aperçoit que Pauline Dubuisson a un teint étrangement cireux. Elle l'appelle. La prisonnière ne répond pas. La religieuse entre dans la cellule. Pauline est étendue, vêtue de sa chemise de nuit, le bras gauche pendant hors de sa couchette, au-dessus d'une cuvette pleine de sang. La sœur soulève le bras de la jeune fille et voit qu'elle s'est ouvert une veine du poignet. Sur un tabouret, il y a une lettre, tachée de sang, adressée au président des assises. Une autre lettre porte le nom de M^e Paul Baudet, le défenseur de Pauline Dubuisson.

Depuis qu'elle est incarcérée, Pauline est bibliothécaire. A ce titre, on lui a accordé, ainsi qu'à l'une de ses compagnes de geôle, également affectée à la bibliothèque, la faveur d'une cellule individuelle.

Or, sœur Saint-Gérard, qui donne aussitôt l'alerte, n'est pas étonnée de ce drame. Elle a eu le pressentiment que Pauline pourrait bien attenter à ses jours et avait demandé si, par prudence, on ne devrait pas transférer la prisonnière dans une cellule, en compagnie d'autres détenues.

Mais Pauline avait paru calme et, comme toujours, tellement froide et volontaire qu'on ne jugea pas utile d'effectuer ce transfert. Il est clair qu'on a eu tort. Il semble difficile de pouvoir la sauver. La jeune fille est inanimée. Elle a utilisé ses connaissances médicales pour se confectionner un garrot autour de l'avant-bras gauche et l'on suppose qu'elle a réussi à dégager la veine radiale avec une épingle et l'a

entaillée avec un stylet de relieur trouvé à la bibliothèque.

A l'infirmerie de la prison, Pauline Dubuisson doit subir d'abord une injection de plasma, puis une injection de sérum, tandis qu'on demande d'urgence des donneurs de sang. Des codétenues s'offrent à donner le leur.

A 8 heures du matin, Pauline Dubuisson est encore dans un état semi-comateux. Appelé à son chevet, le Dr Paul constate que sa tension est tombée au-dessous de 6. Avec la transfusion, la tension remontera, mais il est impossible de l'emmener aux assises.

C'est donc une très brève audience qui a lieu cet après-midi-là, mais tout le monde s'agite avec la même conviction que si l'accusée était présente dans le box vide. Il se trouve que le président Janin et l'avocat général Lindon, qui ont à diriger les débats, ont eu quelques mois auparavant des trésors d'indulgence pour M^{me} Chevalier, accusée d'avoir tué son mari à coups de revolver. M^{me} Chevalier, dont le crime fut jugé passionnel, a été purement et simplement acquittée.

Comme le défenseur de Pauline Dubuisson, M^e Paul Baudet, plaide également le crime passionnel, on s'attend donc à un verdict indulgent. Mais c'est la deuxième fois que Pauline tente de se suicider et, comme elle n'est pas morte, on peut penser qu'il s'agit d'une nouvelle et deuxième mise en scène.

Le magistrat a entre les mains la lettre tachée de sang qu'a écrite Pauline Dubuisson dans l'obscurité de sa cellule. En voici le texte :

Monsieur le président, je suis obligée de vous écrire dans le noir car je ne veux pas allumer ma veilleuse. Je ne sais si vous pourrez me lire. Peut-être ne le voudrez-vous même pas. Il n'y avait rien à faire pour éviter cela et tout ce qui était possible a été tenté. Je ne veux pas mourir sans remercier tous ceux qui ont été si bons pour moi malgré mes défauts, c'est-à-dire la plupart de mes camarades et ceux, qui, à leur façon, m'ont témoigné amitié et affection. Je ne fais que du mal à ceux-là mêmes que j'aime le plus au monde. J'ai perdu plus d'un litre de sang, mais je suis encore bien. Que M. et Mme Bailly me pardonnent s'ils le peuvent. Qu'ils aient pitié de maman. Pardon pour tout le mal que j'ai fait.

Vous pouvez dire aussi que je regrette infiniment d'avoir tué Félix et aussi que je ne veux pas me soumettre à une justice manquant à ce point de dignité. Je ne refuse pas d'être jugée, mais je refuse de me donner en spectacle à cette foule qui me rappelle très exactement les foules de la Révolution. Il m'aurait fallu le huis clos. Je suis ravie de jouer ce tour à ceux qui s'occupent de mettre le décor en place.

Le magistrat, lorsqu'il achève cette lecture, conclut qu'il retrouve là tout le caractère de Pauline Dubuisson : orgueilleuse, exclusive, comédienne. Et il ne cache pas son scepticisme quant à la sincérité de la nouvelle tentative de suicide de la meurtrière.

Alors, on voit se lever à son banc, devant ce box vide où l'on s'efforce d'imaginer le visage exsangue de l'absente, l'avocat de la défense, M^e Paul Baudet. Il est très pâle.

« Comment pouvez-vous parler de simulation ! s'écrie-t-il. Il est

invraisemblable de dire qu'une femme qui a perdu un litre de sang a voulu simuler un suicide ! En réalité, elle a été indignée des préparatifs de ce procès. De ce déballage qu'on a fait de tout ce qu'il pouvait y avoir de déplaisant dans son dossier. Je dois le dire : du fond de cette mort qu'elle a voulue, il y a pour nous une manière de soufflet ! »

Il est clair, en somme, que défense et accusation vont présenter de Pauline deux portraits inconciliables. Les débats sont renvoyés à trente jours.

Quand le procès s'ouvre, à peine l'accusée a-t-elle fait son entrée qu'elle est mitraillée pendant de longues minutes par les flashes d'une cinquantaine de photographes survoltés; la jeune femme devient pâle et se met à trembler ; la scène se prolonge de façon si odieuse qu'une voix crie dans le public : « Assez ! Finissez donc ! »

J'ai évoqué plus haut l'indulgence des magistrats dans l'affaire Chevalier, mais bien des choses diffèrent entre les deux accusées : et, tout d'abord. leur condition sociale, car, si M^{me} Chevalier est issue de la bourgeoisie, et d'une bourgeoisie en place puisque son mari était un « officiel », Pauline n'est rien de plus qu'une déclassée et, qui plus est, une jeune femme de mœurs très libres. Elle a fait, si l'on ose dire, ses premières armes pendant l'Occupation encore présente dans toutes les mémoires ; en outre, si M^{me} Chevalier était apparue comme une victime, accablée par un destin qui lui avait fait épouser un homme dont la conduite était odieuse, il n'en est pas de même pour Pauline, et une journaliste réputée pour ses opinions excessives écrit tout de suite d'elle :

« Orgueilleuse, obstinée, sensuelle, égoïste, méchante et comédienne, tout cela se lit au premier regard sur ce petit visage pâle. émacié, aux sourcils très soigneusement épilés et noircis. Son entrée est scénique. Elle a conscience, pour y avoir longtemps pensé sous cet angle, de jouer une scène de son tragique scénario. Jolie? Non. Mais photogénique. Le sens du geste, de l'attitude et du ton. Le front pensif. Le regard brillant, tour à tour dur et halluciné... rien n'est laissé au hasard, même pas la chevelure d'un brun roux qu'elle secoue comme une crinière, gracieusement, sur ses épaules... Tout est calculé, mis au point. Elle ne se lève pas, elle s'élève lentement avec une rigidité appliquée... »

Voilà ce qu'on dit d'elle. Mais quand Pauline parle, c'est pour présenter devant le tribunal une version complètement modifiée de l'affaire. Pendant toute la période d'instruction — deux années ! — elle a prétendu que la mort de son ami était purement accidentelle, qu'elle avait tenté de se suicider et qu'en voulant la désarmer Félix avait fait partir une première balle, qu'elle avait alors décidé de mettre fin à leurs jours en l'achevant et en ouvrant le gaz pour elle, et maintenant elle déclare : « J'ai prémédité mon acte. Je suis une criminelle car je voulais vraiment tuer Félix Bailly... »

En agissant ainsi, elle se conforme aux instructions de son avocat qui, plaidant alors le crime passionnel, espère obtenir une peine légère, peut-être même un acquittement.

Tout de suite, défense et accusation s'affrontent sur ce point : cette dernière invoquant l' « orgueil » de l'accusée qui lui a fait tuer son amant parce qu'il ne voulait plus d'elle, et bien entendu rappelant la toute récente jeunesse de Pauline, ses amants allemands, les sympathies de son père, l'argent qu'elle a reçu des hommes qu'elle a aimés. Et, surtout, son humiliation lors de la Libération. Compte tenu de son jeune âge, la défense estime qu'elle peut être considérée comme un traumatisme justifiant au moins les circonstances atténuantes. Pauline ne nie rien, reconnaît tout : et, si l'on peut considérer ses comportements comme autant de provocations, de maladresses et d'erreurs de jugement, on ne peut certainement pas les juger méprisables.

L'accusation, quant à elle, marque des points en rappelant sordidement la vénalité de Pauline, les noms de ses amants, parmi lesquels figurent un homme d'affaires lyonnais et deux professeurs de Lille, et, quand on lui demande pourquoi elle a accepté d'avoir des rapports avec un homme nettement plus âgé qu'elle, elle répond : « Il devait me trouver un appartement à Paris où il avait des relations. Tous mes efforts tendaient vers un seul but : m'inscrire à la Faculté de Paris et revoir Félix. » Elle s'exprime avec le même sang-froid au sujet de ses rapports avec les professeurs lillois : comme le président lui rappelle qu'elle ne voulait pas épouser le Dr G. : parce qu'il était trop vieux et n'avait pas de voiture, elle réplique : « Il me faisait chanter. Si je ne lui céda pas, il entendait bien compromettre mes études !

— Et le professeur S... ? N'avez-vous pas été sa maîtresse pour qu'il vous aide à passer vos examens ?

— Parfaitement », dit Pauline.

Le psychiatre commis à son examen mental dit d'elle qu'elle est impulsive, irascible et que ses facultés sentimentales sont atténuées, voire inexistantes. Cependant, tenant compte de son éducation rigide et de ses antécédents familiaux, il conclut à une atténuation des responsabilités.

Mais l'accusation marque à nouveau des points en rappelant le long délai qui s'est écoulé entre la rupture avec Félix et son assassinat. Plus de dix-huit mois qui plaident en faveur d'une préméditation plus proche de la vengeance que de la pulsion passionnelle.

Et l'avocat de la partie civile, Me Floriot, de dire :

« D'ailleurs même à cette époque, vous ne sombreriez pas dans le

chagrin.

— J'ai toujours été habituée à cacher mes peines, répond Pauline.

— Quand on vous parlait de Félix, vous disiez : " Je l'ai perdu et j'ai fait une bêtise. " Donc, vous considériez que tout était fini entre vous ?

— Si j'avais été raisonnable, j'aurais dû en être persuadée, mais je gardais toujours l'espoir de le revoir. Je me disais qu'un jour ou l'autre, j'irais à Paris.

— Lille et Paris sont à deux heures de train. Peu de distance vous séparait...

— Je ne connaissais pas l'adresse de Félix.

— Lorsque vous avez décidé de le tuer, vous l'avez très facilement obtenue. »

Et M^e Floriot l'attaque sur ces dix-huit mois de silence au cours desquels elle a eu une aventure avec un jeune ingénieur.

« Vous avez joué les ingénues ! Il croyait même que vous étiez vierge. Et plus tard, à ses lettres, vous répondiez par des missives enflammées !

— Je n'avais pas perdu l'espoir de me marier. Je me disais que les chagrins ne sont pas éternels... »

L'avocat de la défense ne cesse de la malmenier : il rappelle que Félix, à un moment donné, a demandé de ses nouvelles à des amis et que Pauline, aussitôt, s'est imaginée que Félix pensait toujours à elle, que ses fiançailles n'étaient que de convention bourgeoise, et qu'après cinq mois elle s'est soudain décidée à aller à Paris pour se rendre tout de suite compte qu'il ne s'intéressait plus à elle. Sur les circonstances de cette entrevue, dans la chambre de la rue de la Croix-Nivert, Pauline certifie qu'elle a passé la nuit avec Félix et qu'au matin seulement, il l'a renvoyée.

L'accusation taxe cette affirmation de mensonge : Félix était incapable d'une telle muflerie. Pauline s'entête et M^e Floriot de répondre :

« Je suis persuadé qu'il vous a renvoyée le soir même. On ne juge pas les autres selon soi-même. Félix Bailly était incapable d'une telle vilenie !

— Mais si ! proteste l'accusée. Quand il m'a renvoyée au matin, j'étais anéantie, la vie n'avait plus de sens pour moi ! »

Et le drame se noue. se précise, jusqu'au moment où Pauline entre dans la chambre du jeune homme, un pistolet dans son manteau.

« Je lui ai déclaré que je ne pouvais vivre sans lui...

— Et vous avez tiré ?

— Il a fait un mouvement vers moi. Je ne sais pas ce qui s'est passé !
— Vous avez tiré ! Toutes les balles étaient mortelles ! Vous ne l'avez même pas laissé parler !
— Il paraissait lointain !
— Vous avez ouvert le feu ! Il est tombé et vous l'avez achevé d'une balle derrière l'oreille ! Un geste de tueur ! Quant à votre suicide, n'en parlons pas ! (Et M^e Floriot de conclure :) Décidément, vous ne réussissez que vos assassinats ! »

M^e Baudet, le défenseur, fait une plaidoirie éblouissante, s'efforçant non seulement de dégager un autre personnage que celui dépeint par l'accusation, un être tourmenté qui souffre et qui se cherche. Interprétant subtilement tous les actes de Pauline et ceux de Félix d'une manière parfaitement convaincante, il conclut enfin sur sa certitude, étayée par le témoignage des pompiers qui ont ranimé Pauline, qu'elle a bel et bien cherché à se suicider.

Et la cour se retire pour délibérer.

Après trente minutes, les jurés déclarent Pauline coupable de meurtre avec préméditation et l'accusée est condamnée aux travaux forcés à perpétuité.

La stupéfaction est intense dans la salle d'audience, et une exclamation épouvantée monte de l'assistance. Seule Pauline garde un parfait sang-froid. Elle se tourne vers son défenseur, lui sourit, et cette réaction est très défavorablement jugée.

Cependant, Le Figaro, journal pourtant réputé peu favorable à la marginalité, écrit le lendemain :

« Cette peine est une des plus sévères qui aient été prononcées à Paris dans des affaires analogues depuis quarante ans. »

Tous les éléments se sont ligüés contre Pauline Dubuisson, tous les éléments ont joué contre elle, outre ceux inhérents aux conditions du meurtre lui-même. Car, pour beaucoup d'individus, il est impossible d'admettre les attitudes contradictoires et les comportements aberrants d'un caractère, les pulsions subtiles qui tiennent à la nature même de tout individu.

L'accusation — quelle qu'ait pu être la vérité que nous ne connaissons jamais — avait la partie facile en face de Pauline Dubuisson : elle était marginale dans sa vie, dans ses réactions, dans sa conception même de l'affectivité, et c'est au vieux fond petit-bourgeois de la race que M^e Floriot s'est adressé, celui qui fait dire à un poète et un chanteur que « les braves gens n'aiment pas que l'on suive une autre route qu'eux ».

Et le temps passe. En Alsace, Pauline Dubuisson est un numéro matricule à la Centrale de Haguenau.

En 1959, six années plus tard, elle est libérée pour « bonne conduite ». Les hommes qui l'ont jugée ont-ils eu le sentiment que le châtiment infligé était exagéré par rapport aux charges qui pesaient sur elle ? Ont-ils admis les incertitudes du dossier ? La difficulté de juger un être indiscutablement complexe ? Pauline Dubuisson sort de prison. C'est le temps où Henri-Georges Clouzot tourne *La Vérité*, un récit qui rappelle parfois le cas de Pauline. A la faveur de la confusion qui s'établit entre elle et l'héroïne du film, elle redevient une vedette de l'actualité et un hebdomadaire charge un journaliste d'écrire un article à son sujet.

Elle accepte de le recevoir dans une rue obscure du 5^e arrondissement, au siège d'une association protestante. Le journaliste était resté sur l'image d'une fille solide, presque farouche, pleine de charme ; il a devant lui une femme encore jeune — elle n'a que trente-trois ans — mais au visage décharné, comme « creusé à la flamme », à la peau striée de ridules, au corps amaigri. Seuls les opulents cheveux brun roux rappellent l'autre Pauline aux yeux mobiles et vifs.

« Je suis secrétaire de l'Association, explique-t-elle avec nervosité, j'ai repris mes études. Dans quatre ou cinq ans, si on me le permet, je serai médecin, j'obtiendrai peut-être ma réhabilitation, mais...

— Mais... ?

— Le danger, c'est vous, les journalistes. J'ai changé de prénom. Je suis Andrée Dubuisson maintenant et je vois que ce n'est pas assez. Il a suffi de ce film pour qu'on me retrouve. Comprenez-moi, sur le plan personnel, bien des choses m'indiffèrent, mais je ne tiens pas à ce qu'on m'identifie. »

Elle n'invoque même pas les vexations dont sa mère, installée près d'elle à Paris, pourrait souffrir ; elle expose simplement le problème avec une pudeur, une retenue que l'on pourrait prendre pour de la sécheresse, et le journaliste ému, séduit par cette dignité qui paraît venir de très loin, renonce à écrire son article.

Pauline retombe, miséricordieusement, dans l'oubli.

En 1962, le Dr Joseph, médecin-chef de l'hôpital d'Essaouira — l'ancienne Mogador qui somnole derrière ses remparts ocrés où Orson Welles a tourné *Othello*, lit la lettre d'une certaine Andrée Dubuisson, étudiante en sixième année de médecine qui sollicite un poste d'interne dans ses services.

« Venez », répond le Dr Joseph.

Lorsque Pauline voit s'ouvrir devant elle l'énorme porte de bois de l'hôpital, peut-être a-t-elle le sentiment d'être enfin libre, d'avoir conjuré le passé et ses séquelles, de recommencer une vie nouvelle. Le Dr Joseph connaît la vérité : il sait que son étrange interne a été condamnée pour avoir tué son amant, mais il estime que cela ne le regarde pas et il ne révèle à personne ce qu'il a appris.

A l'hôpital, elle passe pour une originale ; elle a ses manies qui peuvent s'expliquer par le fait qu'elle a trente-six ans et qu'elle n'est pas mariée. On lui trouve un caractère très formé, très accusé. Jamais elle ne parle de sa famille, sauf de sa mère, qui viendra passer un mois auprès d'elle. Le logement qu'on lui a affecté lui plaît. Ce sont deux chambres, avec cuisine et salle de bains, qu'elle a repeintes en blanc, au premier étage d'une petite maison.

Compte tenu de la faiblesse des effectifs parmi le personnel hospitalier, c'est un vrai travail de médecin qu'elle accomplit, un travail harassant de nuit et de jour, auquel s'ajoute la préparation de ses derniers examens.

Mais si, pour la besogne quotidienne, elle s'habille discrètement et commodément, en ville on lui trouve beaucoup d'élégance, beaucoup de chic. Au soleil, en outre, le roux de sa chevelure s'accuse et les Marocains l'appellent « le toubib aux cheveux rouges ».

Elle n'a cependant pas d'amis. Des relations tout au plus, parmi lesquels le Dr V... et sa femme — qui trouve son comportement bizarre. Par exemple, cette passion qu'elle manifeste pour les animaux : un chacal qu'elle élève sur sa terrasse, des mangoustes, une tortue, tout ce que les gens du bled lui apportent.

Quand elle parle, elle a des trous, des absences inexplicables ; quand elle reçoit, elle sert des entrées extraordinaires, mais a oublié le rôti.

Un soir, elle se met en robe du soir, enfle des gants qui montent jusqu'à mi-bras.

« Où allez-vous ? lui demande-t-on.

— Voir L... », répond-elle.

Jean L... est un ingénieur pétrolier dont le forage se trouve en plein bled à plus de soixante kilomètres de là et qu'elle a rencontré quelques mois avant. Il vient la chercher à l'hôpital, ils se rencontrent à l'apéritif. Il a vingt-huit ans, est né à Meknès et a un diplôme d'ingénieur pétrolier, mais, comme son chantier est assez éloigné de Mogador, il la voit irrégulièrement.

La femme du Dr V... estime que cette liaison est cependant sérieuse et qu'elle épanouit Pauline. On la sent heureuse. Jean L... l'est aussi. Toute la ville — une très petite ville où l'on parle beaucoup — s'attend à un mariage prochain. Cependant le Dr Joseph croit que certaines personnes ont découvert le secret de la jeune femme : un article a paru dans un hebdomadaire, accompagné d'une photo, et le rapprochement a sans doute été fait. Le médecin remarque d'ailleurs que son interne paraît souvent inquiète et tendue.

Le travail de Jean L... l'obligeant à de fréquents déplacements, Pauline va de temps à autre le rejoindre et, un jour qu'il est à Rabat, fait avec lui un bref séjour d'amoureux dans la capitale. C'est à son retour que le Dr Joseph devient soucieux : Pauline a un comportement anormal, prononce des phrases incohérentes, abandonne son service, s'enferme dans sa chambre.

Ses relations la surveillent discrètement. On sent que quelque chose se détraque lentement en elle.

Le 15 septembre, le pharmacien de l'hôpital, inquiet de n'entendre aucun bruit dans son appartement, entre chez elle et la découvre étendue sur son lit. Elle vient d'avaler des barbituriques et se prépare à se faire une piqûre. Il lui arrache la seringue des mains et désormais tous ceux qui apprécient Pauline ne cessent de veiller sur elle, d'observer son comportement, de l'interroger sur les raisons de sa prostration. Connaissent-ils son secret ? Ils savent en tout cas que sa raison, sa vie aussi sont en danger : elle paraît avoir perdu le goût de l'existence.

Le 22 septembre, le médecin qui assure l'intérim en l'absence du Dr Joseph, apprend que Pauline s'est enfermée de nouveau dans sa chambre, qu'aux questions qu'on lui posait elle a répondu par des paroles incohérentes et qu'elle paraissait terriblement abattue. Il vient frapper à sa porte et elle lui ouvre, le visage apparemment serein.

A l'inquiétude qu'il manifeste, elle répond avec beaucoup de tranquillité : non, elle va très bien, elle n'a besoin de rien, il n'y a aucune raison de s'en faire à son sujet, elle sait qu'elle peut compter sur tout le monde.

En sortant de chez elle, le médecin prie M^{me} V... d'aller voir Pauline et d'essayer de la faire parler. Pauline reçoit son amie avec beaucoup d'amabilité, mais esquivé les questions.

« Me suicider ? Mais pas du tout !

— Pourtant, la semaine dernière...

— Un peu de gardénal. Ce n'était pas un suicide.

— Mais cette seringue... »

Pauline élude. M^{me} V... lui demande si elle a des soucis d'argent et

cela fait rire Pauline.

« Voyons, reprend M^{me} V..., quand on veut se suicider, c'est qu'on souffre d'un déséquilibre. Il faut absolument vous soigner, mon petit !

— Erreur, répond Pauline (la Pauline d'autrefois, pourrait-on dire), erreur, il y a des gens qui se suicident en sachant très bien ce qu'ils font : Drieu La Rochelle, par exemple... »

A ce moment-là, M^{me} V... a l'intime conviction que Pauline a pris une ultime, une extrême décision, mais sa lucidité, sa maîtrise d'elle-même sont telles qu'il est légalement, médicalement, impossible d'intervenir. Elle va revoir le médecin, ils parlent ensemble, décident de demander conseil au Dr Joseph qui est en vacances à Lyon, lui téléphonent pour le tenir au courant des derniers événements concernant Pauline. Ils ne savent que faire, évoquent les raisons du comportement de la jeune femme — une déception sentimentale lors de son voyage à Rabat avec Jean L... ? Sans doute, pense le Dr Joseph, qui demande :

« Que fait-elle en ce moment ?

— Elle écoute de la musique dans sa chambre. »

A Lyon, le Dr Joseph réfléchit : sans doute Pauline est-elle vraiment à bout et a-t-elle décidé de se suicider quoi qu'on fasse pour l'en empêcher. Il essaie de suivre les raisonnements que peut se tenir son interne quant à la conclusion de son aventure sentimentale avec Jean L... « S'il veut m'épouser, j'aurai enfin une vie normale, s'il ne veut pas, c'est que je ne peux pas, que je ne pourrai jamais avoir cette vie normale à laquelle j'aspire. »

Il craint que Jean L... ne serve que comme dernier alibi à un nouveau suicide. Pauline l'aime-t-elle vraiment ? Il ne le croit pas. Trois fois, elle a tenté de se détruire. Si elle recommence, elle ne se ratera pas.

« Que peut-on faire ? interroge M^{me} V...

— La surveiller, que faire d'autre ? »

C'est un peu plus tard que le drame éclate : on entend le même disque tourner depuis deux heures dans la chambre de Pauline. Tous ceux qui veillent sur elle décident d'enfoncer la porte qui est verrouillée.

Dans l'obscurité, Pauline, en pyjama, est étendue sur son lit, les membres déjà raidis par la mort. Près d'elle, le disque tourne inlassablement. Sur une table sont éparpillés des lettres, des morceaux de papier sur lesquels Pauline a calculé les doses de poison.

A l'aube, le lendemain, un homme affolé entre dans la cour de l'hôpital : c'est Jean L... Il a reçu une lettre de Pauline dans laquelle

elle lui annonce son suicide.

Il a sauté dans le train de Marrakech, et pris l'autocar, espérant arriver à temps. Il est écrasé par la douleur, il pleure, tente d'expliquer : « Nous devions nous marier. On en avait beaucoup parlé, tout était arrangé, et puis elle m'a raconté son passé. Pauline Dubuisson. Épouser Pauline Dubuisson ? C'est vrai, j'ai hésité. »

On enterre Pauline le lendemain. Il y a deux cents personnes au cimetière. Aux Européens, on a dit qu'elle avait eu un chagrin d'amour. Ce sont des choses que tout le monde comprend. Aux Marocains, on ne dit rien : pour eux, les histoires qui touchent aux femmes ne s'évalent pas sur la voie publique.

Aujourd'hui, personne ne parle plus de cette « Andrée » Dubuisson et le gardien ne sait même plus où se trouve sa tombe.

C'est un tertre qu'escalade le chiendent du désert, un tertre anonyme sur lequel il n'y a ni plaque ni croix, comme pour prouver que même le Ciel ne pouvait rien pour celle qui gît là. L'orgueil de Pauline repose dans la paix sèche du Sud et sa tombe effondrée est coiffée d'une carafe marquée d'un slogan publicitaire : « L'Anis X, le seul, le vrai... » Des passants peuvent, s'ils en éprouvent l'envie, y placer des fleurs desséchées ou des brins d'herbe folle.

L'AGRESSION DU SENTIER NOIR

Le 8 avril 1967, alors qu'il traverse le Sentier noir, ce tunnel de Munich qui passe sous la voie de chemin de fer, un adjudant aperçoit un jeune homme en train de tituber. L'adjudant pense qu'il est un peu « gris » et n'y prête pas grande attention, mais, alors qu'il l'a déjà dépassé depuis quelques minutes, il lui semble qu'un long gémissement emplît la voûte du tunnel. Il revient sur ses pas, découvre le jeune homme à demi effondré, constate que sa chemise et son pantalon sont couverts de sang. Il arrête la voiture d'un peintre en bâtiment, qui accepte de les conduire à la clinique Diaconat, célèbre à Munich.

Quelques instants plus tard, le jeune blessé est allongé sur une civière. L'interne de service l'examine. Le garçon a reçu plusieurs coups de couteau : le poumon gauche est perforé. La police, aussitôt prévenue, dépêche l'inspecteur Diether à la clinique. Interrogé, l'interne déclare que la blessure du jeune homme est mortelle et qu'il faut l'opérer au plus vite. Cependant, il autorise le policier à lui poser quelques questions pendant que l'on prépare la salle d'opération.

« Comment vous appelez-vous ? demande l'inspecteur.

— Detlef Kramer, répond le garçon d'une voix faible.

— Quel âge avez-vous ?

— Seize ans.

— Que vous est-il arrivé ?

— Un ami m'a blessé.

— Quel ami ? insiste l'inspecteur.

— Freddy.

— Freddy comment ?

— Je ne sais pas, c'est un surnom.

— Pourquoi, vous a-t-il blessé ? Comment cela s'est-il passé ?

— Il m'a donné rendez-vous... Il voulait que je lui prête 200 D.M. à 15 p. 100. Je voulais aussi lui parler d'une affaire d'armes et de voiture. »

Le policier tend l'oreille ; le jeune homme est de plus en plus pâle et il se demande s'il pourra poursuivre l'interrogatoire. Detlef ferme les yeux ; visiblement, il ne veut plus parler.

« Faites un effort », murmure Diether, penché sur lui.

Le jeune homme fait signe qu'il va parler.

« Il a essayé de m'étrangler avec un foulard. Il m'a donné un coup de couteau... »

Quand le chirurgien intervient et lui retire le blessé pour le conduire au bloc opératoire, l'inspecteur n'est guère avancé. Il n'a pu obtenir aucun signalement précis de l'agresseur, qui serait brun, grand, âgé d'environ dix-huit ans. Avant de perdre connaissance le jeune homme a encore murmuré : « Mes copains me vengeront. »

Les amis de Detlef ne connaissant pas l'assassin, comment feront-ils pour le reconnaître ? se demande Diether, logique. Il trouve sans difficulté l'adresse de Detlef Kramer. Sa mère le reçoit. C'est une femme blonde, un peu forte, sympathique. Elle vit seule avec son fils ; elle a divorcé depuis un certain temps déjà. Bien que bouleversée par la nouvelle que l'inspecteur lui annonce, elle répond du mieux qu'elle peut aux questions qu'il lui pose. Elle ne connaît que deux des amis de son fils, Peter et Torstein, mais elle n'a jamais entendu parler de Freddy. Elle n'est pas au courant non plus d'éventuelles affaires de voitures ou d'armes. Elle lui apprend qu'en dehors du lycée Detlef travaille quelques heures comme commissionnaire dans une pharmacie. Ce matin-là, il est parti pour le lycée comme d'habitude, est rentré déjeuner et a dit à sa mère qu'il irait retrouver son camarade Torstein à 16 heures. Dans la soirée, il serait allé chez son père pour regarder un film à la télévision. De l'aveu de sa mère, le jeune homme a eu une vie de famille perturbée et a beaucoup souffert de la séparation de ses parents. Elle a dû, en effet, quitter son mari, qui buvait. Elle ignore quel type de rapports lient le père et le fils, mais a constaté que Detlef revenait souvent de chez son père en larmes. Outre qu'il n'est guère brillant dans ses études, qu'il a d'autre part la passion du « modélisme », et, aux dires de sa mère, qu'il n'a pas de « petite amie », l'inspecteur n'en apprend pas davantage. Sa seule conviction est que Detlef n'est pas ce qu'il convient d'appeler un « enfant heureux ».

De retour dans son bureau, l'inspecteur téléphone à la clinique pour savoir comment s'est déroulée l'opération. Le chirurgien pense que le jeune homme s'en « sortira ». Par contre, le médecin est formel, il n'est pas possible de l'interroger pour le moment.

Faute de mieux, l'inspecteur se rend sur les lieux du crime, mais il ne découvre que quelques traces de sang. Comme son enquête n'avance guère, il décide malgré l'heure tardive d'aller réveiller les deux amis de Detlef. L'un et l'autre paraissent consternés par la nouvelle du crime perpétré sur la personne de leur camarade. Mais l'un comme l'autre affirment n'avoir jamais entendu parler de Freddy.

En revanche, tous deux s'accordent à reconnaître que Detlef avait

une imagination débordante et qu'il aimait se vanter, auprès d'eux, d'un prétendu trafic de drogue et d'armes avec un groupe de « truands » italiens. Hier encore, Detlef leur avait déclaré que des « copains », avec qui il avait, par le passé, traité des affaires, étaient venus le relancer à la pharmacie, dans une somptueuse voiture. Les jeunes gens affirment que c'est tout ce qu'ils savent et il ne reste plus à l'inspecteur qu'à rentrer chez lui.

Le lendemain matin, lorsqu'il arrive à son bureau, on montre à l'inspecteur le vélo de Detlef, trouvé à proximité du Sentier noir. Il le fait porter au laboratoire pour qu'on y recherche d'éventuelles empreintes digitales, puis il appelle à nouveau la clinique. Detlef n'a pas encore repris connaissance.

Au lycée, le professeur de Detlef confirme ce qu'en a dit sa mère. Ce n'était pas un enfant heureux. Dans le temps, il a désiré devenir technicien dans la branche astronautique. Le professeur avait réussi à éveiller ses capacités en mathématique et en physique mais, hélas, pour une courte durée. Il commit un petit vol et on dut le menacer de l'exclure du lycée. Detlef retomba dans sa médiocrité.

Pas plus que ses amis, son professeur n'a entendu parler de Freddy, à telle enseigne que l'inspecteur commence à douter de l'existence de ce personnage. Il en arrive même à se demander si Detlef n'a pas inventé toute cette histoire, ce qui reviendrait à dire qu'il se serait suicidé, bien qu'il paraisse invraisemblable qu'il ait pu s'enfoncer à plusieurs reprises et aussi profondément une lame de couteau.

Interrogée à nouveau, M^{me} Kramer lui apprend cependant que sa propre mère et deux de ses oncles se sont suicidés. L'inspecteur revient sur le chapitre de la vie amoureuse du garçon. La mère avoue finalement que la jeune fille à laquelle s'intéressait son fils, ne semblait pas partager ses sentiments. Questionnée à son tour, la jeune fille confirme les propos de M^{me} Kramer. Mais l'inspecteur découvre un détail intéressant : la veille, c'était l'anniversaire de la jeune fille, qui vient d'avoir dix-sept ans.

Lorsqu'il retourne à la clinique, l'inspecteur est autorisé à entrer dans la chambre de Detlef. Sous l'œil attentif et anxieux du docteur, il essaie d'interroger le garçon.

Celui-ci, qui est encore très faible et parle difficilement, a un comportement étrange. Qu'il parle peu est tout à fait normal, mais, justement, il devrait ne dire que des choses importantes. Au contraire, il ne donne sur les circonstances et la personnalité de son agresseur que des renseignements insignifiants, insuffisants, voire contradictoires. Tant et si bien, que l'inspecteur a brusquement l'impression que Detlef a peur, qu'il se sent menacé. Espérant peut-être que, s'il arrive à le rassurer, le blessé se montrera plus loquace, il fait

poster un policier devant la porte de sa chambre, mais le jeune homme ne se montre pas plus bavard lorsqu'il revient. C'est finalement le docteur qui appelle le lendemain la Kriminalpolizei. En posant au garçon de-ci de-là une question, à chacune de ses visites, le docteur a réussi à lui arracher un nom : son agresseur serait un certain Klaus Bess âgé de quinze ans.

A-t-on une fiche sur ce dénommé Klaus ? Oui, car il a déjà eu affaire à la justice. Voici ce que dit la fiche : « Klaus, élève intelligent, paresseux et dissipé. Les parents, peu intéressants, rentrent souvent ivres et ne se sont pas occupés de l'éducation de leurs trois enfants qui sont la terreur de tout le voisinage. » A l'âge de dix ans, Klaus a fait l'objet d'une enquête pour avoir blessé deux camarades, avec un pistolet à air comprimé. Son père est concierge, sa mère tient un café. On estime qu'on aurait dû l'enlever à sa famille, où il ne voit que de mauvais exemples. Le garçon considère le monde entier comme son ennemi personnel.

L'inspecteur envoie une voiture chercher le dénommé Klaus, mais il n'est pas chez lui. Par contre, l'information ayant filtré, la radio parle de ce Klaus dans son bulletin d'information et celui-ci se présente de lui-même à la police quelques heures plus tard. Il aurait fait la connaissance de Detlef dans une taverne au cours de l'hiver 1965-1966. Ce dernier lui aurait révélé qu'il faisait du trafic de drogue. En ce qui concerne la soirée du 8 avril, Klaus a un alibi : il prétend l'avoir passée chez son ami Norbert, âgé de seize ans. Les deux garçons sont même restés assez longtemps dans le café que tiennent les parents de Klaus.

Norbert est un adolescent médiocre et peu doué ; ses parents, trop indulgents avec lui, lui laissent la bride sur le cou. Depuis l'âge de dix ans, il chaparde dans les magasins. Convoqué, il confirme les dires de Klaus, mais il ajoute un détail capital : Detlef lui aurait fait rencontrer Freddy dans un bar. Selon lui, Freddy serait grand, brun, âgé de dix-huit ans. Cependant, le signalement de cet individu ayant paru dans la presse, il n'est guère possible à l'inspecteur de prendre ce témoignage en considération.

Lorsque l'inspecteur retourne à la clinique, il est bien décidé à faire parler le jeune homme. Detlef est obligé, en effet, de donner de plus amples explications. Il confirme que c'est bien Klaus qui lui a donné le coup de couteau mais Norbert était avec lui et celui-ci a tenté de l'étrangler avec le foulard. Ils lui ont prit 200 D.M. et sa chevalière en argent. Ensuite, ils ont dû arranger entre eux cet alibi.

L'inspecteur retourne au Sentier noir et, à quatre cents mètres de l'endroit qu'il supposait être celui où eut lieu l'agression, il trouve une chevalière en argent et un couteau de boucher de trente centimètres

de long enfoncé dans la boue.

Il va falloir des heures et des heures de ténacité et de patience à l'inspecteur pour obtenir de Klaus et de Norbert, au milieu d'un tas de mensonges et de faux témoignages, ce récit hallucinant :

Les trois garçons se sont connus dans un bar où ils déjeunaient. Tous les trois s'intéressaient particulièrement aux armes et Detlef aimait raconter des histoires et des aventures extraordinaires. Quelque temps après, il leur dit, à plusieurs reprises, qu'il pensait au suicide et qu'il avait terriblement peur d'un groupe d'Italiens qui le faisaient chanter, parce qu'il les avait « roulés ». Ne sachant plus comment s'en tirer, il proposa donc aux deux garçons de simuler un meurtre que l'on pourrait par la suite attribuer aux Italiens, et surtout à Freddy, et leur offrit 200 D.M. pour accomplir ce travail. Klaus et Norbert acceptèrent le marché. Ils auraient cependant préféré faire croire à un suicide. Ils fabriquèrent d'ailleurs, à cet effet, une fausse lettre d'adieu de Detlef, mais ils ne parvinrent pas à imiter sa signature et renoncèrent à ce projet. Klaus apporta le couteau de boucher qu'il avait pris chez lui et enveloppé dans du papier après en avoir essuyé les empreintes.

Detlef distribua les rôles de façon à faire croire à une scène d'agression. Il indiqua exactement l'endroit de la poitrine où Klaus devait enfoncer le couteau. Parvenu au lieu prévu, Detlef fuma la moitié d'une cigarette, jeta le mégot et tendit son foulard à Norbert qui tenta aussitôt de l'étrangler. Quand Detlef se mit à tituber, Klaus enfonça le couteau, mais il visa mal. Detlef s'effondra tout doucement. Lorsqu'il fut étendu sur le dos, Norbert s'agenouilla et enfonça davantage le couteau, qui grinça en pénétrant entre les côtes.

Les deux comparses se demandèrent alors si Detlef était vraiment mort. Klaus tâta son poulx et souleva le blouson pour regarder la plaie, tandis que Norbert s'asseyait à côté du blessé et fumait une cigarette. Detlef reprit connaissance. Il devait souffrir énormément, car il arracha le couteau de sa poitrine et le lança au loin. Il y eut un bref dialogue entre les trois garçons. Detlef les remercia d'avoir fait ce qui avait été convenu. Il sentait qu'il allait mourir, ne voyait plus rien et voulait rester seul.

Klaus et Norbert prirent l'argent et s'en allèrent. En chemin, Norbert dit à Klaus :

« Qu'est-ce que nous avons fait !

— Nous avons commis un meurtre », dit Klaus.

Ensuite, Klaus se rendit au café de ses parents, Norbert but un verre de bière et Klaus dîna. Vers 21 heures, ils allèrent s'amuser à la foire et mirent leur alibi au point, convaincus que Detlef était mort.

L'inspecteur, bien entendu, après avoir entendu cette étrange et

improbable récit, cherche à en avoir confirmation de la victime elle-même, qui est en train de se rétablir lentement de son voyage au pays des ombres. Au bout de quelques jours, Detlef peut enfin parler et confirme point par point tout ce qu'ont raconté ses curieux camarades : Il était malheureux chez lui, déprimé par ses échecs scolaires ; il pensait fréquemment au suicide, mais hésitait, de crainte de rendre sa mère doublement malheureuse, puisqu'elle aurait pleuré sa mort et, en même temps, s'en serait fait le reproche. Alors, il imagina ce suicide en forme d'agression. Ainsi sa mère l'aurait cru assassiné par les Italiens. Le désir de vivre ne revint à Detlef que lorsqu'il reprit connaissance après un coma d'une heure, dans le Sentier noir, le long duquel il dut ramper pour aller chercher du secours.

Le 10 novembre 1967, le jugement du tribunal pour enfants condamna Klaus et Norbert à trois ans d'incarcération pour « essai commun de meurtre sur commande ». Detlef Kramer séjourna pendant plusieurs mois dans une clinique neurologique où les médecins ne voulurent donner aucune information, même aux criminologues et autres psychiatres intéressés par ce sujet.

LE FAISEUR D'ANGES

En 1956, il avait trente ans. Il était maigre, il avait des cheveux courts, touffus, plantés loin sur un front crispé, un nez long et charpenté comme taillé dans le bois, de larges oreilles pointues, deux rides amères encadrant une bouche charnue : une drôle de tête sculptée, un regard inquiet et aigu derrière des lunettes, une sorte de charme inquiétant. On le disait ambitieux, volontaire, intelligent, passionné, mais aussi angoissé et orgueilleux.

En 1976, la justice des hommes lui a permis d'avoir cinquante ans. C'est incroyable, mais il vit. Aucun homme ne veut lui parler, même parmi les pires voyous. Il n'aura jusqu'à sa mort, ni défenseur, ni ami, ni poignée de main. Mais il vit.

En 1956, elle avait dix-neuf ans. Elle s'appelait Régine. Elle était ronde, gaie, insouciante, avec de bonnes joues enfantines et roses, un joli sourire à fossettes. Elle travaillait à la verrerie de la ville voisine.

En 1976, elle n'est plus qu'un souvenir. Un très pénible souvenir, même vingt ans après, pour ce petit village qui voudrait bien oublier que cela s'est passé chez lui. Un tout petit village, où la vie, en 1956, est une routine heureuse. Les rues sont bombées de pavés inégaux, le climat est rude, le boucher connaît le garagiste, la mercière connaît le boulanger, et le curé connaît tout le monde. Il ne s'y passe jamais rien d'exceptionnel. Il y a des siècles que ce village de France dort et s'éveille dans l'incognito. 1956 va être son année épouvantable.

Nous sommes en avril, à la fin d'un long et dur hiver lorrain.

Régine aime bien son village. Elle aime bien la vie, le soleil, son père, sa mère, elle aime tout. Mais, depuis quelques jours, elle a peur de ce qu'elle croit deviner en elle. Elle compte et recompte sur ses doigts, scrute le calendrier, se fait peur et se rassure toute seule... « Et si c'était ça ? » Vient le jour où le doute n'est plus possible. C'est ça. La taille de la jeune fille s'est arrondie, elle est enceinte.

Que faire ? En 1956, dans un petit village lorrain, la seule ressource est la camarade d'atelier, et les questions embarrassées, l'affolement.

« Qu'est-ce que je peux faire ? Donne-moi un conseil ! J'ai peur ! Je ne pourrai jamais en parler à mes parents !

— Qui est le père ?

— Je ne peux pas le dire. »

Ce n'est pas une de ces réponses hésitantes qui précèdent l'aveu. C'est dramatiquement vrai, Régine ne peut pas dire qui est le père de

l'enfant qu'elle porte. Alors l'amie conseille la seule chose logique :

« Va le voir... C'est à lui de prendre ses responsabilités, c'est son enfant. Il faut qu'il en parle à tes parents. Tu es mineure, tu ne peux pas te marier sans leur consentement. »

Se marier ! Même à son amie, Régine ne peut oser dire pourquoi c'est impensable. Jamais elle n'osera dire que c'est Guy. Et il n'osera jamais le dire lui-même. Pourtant, elle va le trouver. Et il s'affole.

On connaît parfaitement, et par lui-même, le dialogue entre eux à ce moment.

« Tu dois avorter !

— C'est toi qui me demandes ça?

— Tu dois avorter ou partir loin, et confier ton enfant à l'Assistance publique. Personne ne doit savoir, jamais. tu m'entends ? Personne ! Jamais !

— Personne ne saura qui tu es, même pas mes parents. Mais je ne partirai pas. Cet enfant est à moi. Je veux le mettre au monde ici, et je ne veux pas l'abandonner. Tu ne peux pas exiger une chose pareille.

— Un jour ou l'autre on saura, un jour ou l'autre quelqu'un dira qu'il me ressemble, ou bien tu céderas... Pars ! Ne reste pas au village.

— Non. »

Régine vient de se condamner. Elle ne sait pas qu'elle a vraiment tenté le diable, et que maintenant elle le provoque. Car elle tient sa parole. Elle annonce courageusement à ses parents qu'elle est enceinte. Et elle répète obstinément : « Ne me demandez pas qui est le père, je vous en supplie, je ne peux pas le dire, je l'ai promis devant Dieu. »

Les pauvres gens insistent juste ce qu'il faut, pour être sûrs qu'ils ne peuvent rien faire pour leur fille, que le garçon ne peut pas l'épouser. Puis ils se résignent.

Les mois passent, Régine est de plus en plus grosse. Chaque jour, pratiquement, elle croise son amant dans le village, à l'église, sur la place du marché. L'accouchement est pour le 5 ou 6 décembre.

2 décembre 1956. C'est dimanche. Guy, l'amant, annonce qu'il part pour quelques jours. Il l'annonce volontairement, pour que le village le sache bien. Il partira lundi se reposer chez son frère. Il est reçu chez les parents de Régine, qui ignorent toujours sa paternité, il leur annonce aussi qu'il s'en va.

Le lendemain lundi, l'amant traverse le village dans sa 4 CV pour qu'on sache bien qu'il est vraiment parti. En réalité, il a pris rendez-vous secrètement avec Régine, pour une ultime explication. Car Guy s'appelle Guy Desnoyer. Nous sommes en Meurthe-et-Moselle, dans le

village d'Uruffe, et il en est le curé. En soutane. Et l'horrible chose qu'il va accomplir va faire de lui, pour la France et bien au-delà dans le monde, et pour bien des années, le curé le plus atrocement célèbre du siècle.

Notons que Guy Desnoyer n'est pas le seul prêtre dans l'histoire de l'Église à avoir tué. Bien avant lui, en 1836, Jean-Baptiste Dellaconge, vicaire à Lyon, étrangla et dépeça la jeune femme avec qui il avait vécu pendant quinze ans. Quand on l'arrêta, il mettait en gage les bijoux de sa maîtresse et, en même temps, faisait dire des messes pour le repos de son âme. Il ne fut pas condamné à mort, il finit ses jours au bagne de Brest. L'abbé Bruneau lui, en 1894, fut guillotiné. Il avait tué une dame patronnesse pour la voler. Exécuté aussi, l'abbé Verger qui poignarda Mgr Sibour, archevêque de Paris, en pleine église Saint-Étienne-du-Mont.

Guy Desnoyer, lui, n'a pas été condamné à mort. Son crime est pourtant plus horrible encore.

Que sait-on de ce curé de trente ans, qui, ce lundi matin, marche vers son ultime rendez-vous avec sa maîtresse à quelques jours d'accoucher ?

A treize ans, il est déjà destiné à la prêtrise. Ses parents le souhaitent. Ce sont des cultivateurs lorrains, durs et fiers, intransigeants, qui estiment de leur devoir d'offrir à Dieu un de leurs fils. Ils ont trois enfants, deux garçons et une fille que l'on destine au couvent. Mais c'est Guy qui sera sacrifié.

Devenu prêtre, l'abbé Desnoyer conservera toujours pour sa sœur une affection particulière. Elle n'a pas supporté le cloître, et n'a pu entrer en religion. Elle a fait pire, elle a eu deux enfants et ne s'est pas mariée. Son frère s'occupe d'elle, mais il ne la sauve pas. A l'heure où il marche vers son rendez-vous avec Régine, un revolver dans sa soutane, sa sœur est enfermée dans un asile psychiatrique, déclarée incurable. Elle a basculé définitivement, entre la sainteté qu'on lui proposait, et son désir d'être une femme comme les autres.

Guy, son frère, a-t-il les mêmes problèmes ? C'est possible, on va le voir. Lorsqu'il arrive à Uruffe, pour remplacer un vieux prêtre que l'évêché a mis à la retraite, il est accueilli avec sympathie, mais suspicion. Les Lorrains sont des gens réservés, qui se méfient des nouvelles têtes.

Le jeune abbé révolutionne le train-train paroissial. Il organise des sorties, des expéditions pour les jeunes. On le voit dans le Midi à la tête d'une bande de gamins et gamines du village, en maillot de bain, jouant au football, côtoyant sans gêne les fillettes qui n'en sont plus, écoutant leurs confessions naïves. Jusque-là, personne n'y voit grand

mal. On pense que le curé est moderne.

Mais, pour certaines jeunes filles de la paroisse, il a de moins en moins l'air d'un curé. Pour l'une d'entre elles, surtout, bien avant Régine. Elle est enceinte, on ne sait pas de qui dans le village. C'est l'abbé Desnoyer qui la confesse, l'emmène chez des amis à lui et qui la persuade d'abandonner son enfant à l'Assistance publique. Elle obéit. On jase cependant dans le village. Des lettres anonymes arrivent à l'évêché de Nancy. Mgr Lallier fait une démarche à la petite cure de Meurthe-et-Moselle.

Que se passe-t-il alors ? L'évêque entend-il en confession le curé d'Uruffe ? On ne le pense pas, car l'évêché semble admettre qu'il s'agit d'une petite cabale, d'un enchaînement de calomnies villageoises, où il y a peu de vrai et beaucoup d'exagération.

L'abbé Desnoyer a eu chaud. Si chaud que le dimanche suivant il consacre son sermon à la calomnie. Du haut de la chaire, il est ému, violent jusqu'aux larmes, et les paroissiens ne savent plus où ils en sont.

En réalité, personne ne doute maintenant qu'il ait été le père de ce premier enfant, et qu'il ait eu d'autres liaisons. On ne les connaîtra évidemment jamais. D'abord, parce que les jeunes filles, surtout après l'horrible crime, n'ont peut-être pas toutes parlé et ne parleront jamais plus vingt ans après. Et de toute façon, le procès aura lieu à huis clos.

Cette fois-ci, avec Régine, l'abbé Desnoyer est pris au piège. Elle a tout refusé, l'avortement, l'abandon. Elle n'a accepté qu'une chose, se taire. Mais l'enfant va naître.

Il a acheté un revolver. Il dira plus tard qu'il a pensé au suicide, mais qu'il a rejeté cette solution, car, et c'est lui qui parle : « Dieu ne pardonne pas le suicide, le suicide est le pire des crimes... »

Qu'a-t-il décidé de faire, dans son cerveau malade ? On hésite encore à trouver les mots pour le décrire.

Ce lundi 3 décembre, la nuit est tombée. Le chemin du rendez-vous est désert. Régine s'est esquivée de chez elle en prétextant une course à faire. Elle est là, à l'heure dite.

Celui qui est encore le prêtre d'Uruffe descend de sa voiture. Tout d'abord, il est silencieux, puis il lui dit :

« Régine, je vais te donner l'absolution.

— Je n'en ai pas besoin. »

Elle le répétera deux fois, étonnée bien sûr.

« Mais, je n'en ai pas besoin.

— Si. »

Là, ils font tous deux quelques pas, s'éloignant de la route. Il murmure une prière. Elle est déconcertée, elle a peut-être peur. Elle dit très vite :

« Laisse-moi. Je vais rentrer à pied. »

Elle s'éloigne rapidement, mais elle ne va pas loin. Il la suit, et à un mètre d'elle, il tend le bras et vise à la nuque. Régine est foudroyée. La mère est morte, mais l'enfant vit encore. Le curé d'Uruffe sort de sa poche un petit canif de réclame publicitaire. C'est avec cet instrument qu'il pratique une césarienne, et met l'enfant au monde. L'enfant crie. Le prêtre le baptise. De la pointe du couteau il trace sur la tête du nouveau-né un signe de croix et de sang.

C'est seulement après ce baptême diabolique, qu'il tue, et se laisse aller à la folie de la destruction. Le petit visage ne doit pas exister, on ne doit pas reconnaître les traits qui sont les siens. On ne les reconnaîtra pas. C'était une petite fille.

Le curé d'Uruffe va chez son frère. Il est 7 h 30. Son alibi est solide, personne ne l'a vu.

La disparition de Régine prend des allures inquiétantes aux alentours de 10 heures du soir. Une amie de Régine appelle le curé d'Uruffe chez son frère, pour l'avertir et lui demander de venir en aide à la famille. Il revient au village, passe en voiture à l'endroit de son crime, constate qu'on n'a rien découvert encore. Il participe aux recherches avec les autres.

Quand on découvre le massacre, il est là et il dit : « C'est le père de l'enfant qui a fait le coup. C'est signé. » Il fait une prière, il bénit les corps, il veut se charger de prévenir la famille, c'est le médecin qui l'en empêche.

Le lendemain matin, les gendarmes sont au presbytère. Tout le monde sait déjà qui est le meurtrier. On ne le dit pas parce qu'on n'ose pas y croire, mais on sait. Pressé de questions, le curé d'Uruffe essaiera de prétendre qu'il connaît l'assassin mais ne peut pas le dénoncer, car il est tenu par le secret de la confession.

C'est l'amie de Régine qui parlera. Elle savait depuis le début qui était le père de l'enfant. La confrontation sera dure. Le revolver est identifié, le curé d'Uruffe se défend comme il peut, lamentablement. Il est traqué.

A 3 heures du matin, il avoue. Ce ne sont pas des aveux, car il ne veut pas être un criminel comme un autre. Il veut demeurer prêtre; alors, c'est une confession. C'est donc à lui que nous devons la description si précise de l'assassinat dans les moindres détails.

La foule crie à mort sur son passage, pendant la reconstitution. Lui

s'agenouille, lève les yeux au ciel, et refait un par un, pour les gendarmes, tous les gestes de son double crime, y compris l'absolution et le baptême.

Le 6 décembre, le village enterre Régine et sa fille. Dans le cimetière, une petite plaque de marbre :

ICI REPOSE RÉGINE, TUÉE PAR LE CURÉ DE LA PAROISSE, G. D. (les initiales de Guy Desnoyer) LE 3 DÉCEMBRE 1956, A L'ÂGE DE 19 ANS.

Après quatorze mois de prison, en février 1958, le curé d'Uruffe est devant les assises de Meurthe-et-Moselle. Les autorités religieuses, à la veille des débats, ont demandé aux fidèles « de prier pour les fautes d'un pasteur égaré que l'on remet à la justice des hommes, de prier dans le procès le plus douloureux qu'on puisse imaginer dans la conscience chrétienne ». Procès public, d'ailleurs, car on ne réservera le huis clos qu'à l'audition de certains témoignages gênants, ceux des jeunes filles ou femmes avec qui Desnoyer avoue avoir eu des aventures.

Trois psychiatres vont affirmer la responsabilité pleine et entière de cet homme.

C'est le bâtonnier Gasse qui le défend, devant un jury dont l'aumônier de la prison de Nancy déclare : « C'est un bon jury. »

Les débats seront brefs. L'accusé, qui serre dans ses doigts un minuscule crucifix, se lève, lorsque le juge lui demande, selon la formule consacrée :

« Qu'avez-vous à ajouter pour votre défense ? »

Et il dit : « Je reste prêtre, je réparerai en prêtre, et m'abandonne à Dieu totalement, car j'ai confiance en sa miséricorde, et je m'abandonne à vous, car je sais que devant moi, vous tenez la place de Dieu. »

Ce « bon jury d'assises », déclare le curé d'Uruffe coupable, avec les circonstances atténuantes. A vrai dire, beaucoup se demandent encore lesquelles.

On dut d'ailleurs le faire sortir du tribunal par une porte de derrière, pour éviter la foule et ses réactions. Il fallut aussi le changer de prison pour sa sécurité. Les journalistes savent, par les codétenus libérés depuis, qu'aucun voyou, même le pire, n'adresse la parole au « curé d'Uruffe », et que pendant longtemps, sa vie a été menacée en prison.

Même vingt ans plus tard, des témoignages font savoir que personne ne parle à cet homme, et que les truands, y compris la jeune génération, considèrent qu'il devrait être mort.

Rappelons seulement ceci : le lendemain du verdict qui sauvait la tête du curé d'Uruffe, l'avocat général, au cours d'un autre procès pour meurtre, déclara au jury d'assises : « Je ne demanderai pas la peine capitale contre cet homme qui est là... Là, à la même place que celui qui, hier, devant cette Cour a sauvé sa tête. »

HISTOIRE DE FAMILLE

Cela se passait par une journée d'octobre, nuageuse et lourde. Aux alentours du « château » tout respirait le calme et la tranquillité. Seule, au-dessus de la porte, une glycine frissonnait.

C'est alors qu'un hurlement, un cri déchirant traversa le silence. On l'entendit jusqu'au bout de Z...

M. X... avait jeté cette supplication désespérée :

« Solange, reste ! Je t'en prie, Solange ! »

Le cri avait longtemps résonné dans la petite ville, s'était engouffré dans les ruelles, accroché aux vieilles bâtisses, à ce point qu'on ne l'oublierait plus. Il devait s'inscrire dans l'histoire de ces murs.

Au milieu des imprécations lancées par M. X..., un jeune homme sortit en titubant et franchit la grille de fer, qui se referma en grinçant derrière lui. On ne devait jamais le revoir, pas plus d'ailleurs que, la fille aînée de M. X..., dont le prétendant venait d'être chassé au moment où elle s'apprêtait à le suivre. La lourde porte du château avait séparé Solange de son amoureux.

L'histoire en serait sans doute restée là, si le maire de Z..., nouvellement élu, ne recevait, au bout de plusieurs mois, sa centième lettre anonyme. Il la lit et la relit sans surprise, car il en connaît le contenu par cœur. Toutes les lettres accusent François X... de séquestrer depuis quatre ans sa fille aînée Solange, âgée de trente-trois ans. Le correspondant anonyme ne précise pas dans quelles conditions la jeune femme est retenue prisonnière, mais il laisse entendre qu'elle a subi toutes sortes de sévices. Il ajoute même qu'il ne peut affirmer si elle est toujours en vie.

Le maire de Z... décide d'en avoir le cœur net, et, le 1^{er} juin, vers 10 heures, il se présente au domicile de la famille X...

Cette maison qu'on appelle le château n'est en réalité qu'une grande bâtisse grise et noble dont les volets sont toujours clos. Les murs massifs, dissimulés sous une voilette de glycine défleurie, semblent receler un mystère. La haute grille du jardin est gardée par un chien roux et hargneux aux aboiements éraillés.

Après avoir longtemps sonné, le maire s'apprête à faire demi-tour lorsque la porte s'entrouvre sur François X..., vêtu comme toujours de sa culotte de cheval renforcée de cuir et d'une vieille veste de chasse.

Le maire est très vite obligé de l'informer de l'objet de sa visite. S'il

ne parle pas des lettres anonymes, il demande tout de même sans ambages où « on a des chances » de trouver Solange. Ses questions sont très mal accueillies. La porte se referme brutalement sur un « j' n'en sais rien, est-ce que ça vous regarde ! ».

Le maire s'en retourne, guère plus avancé, et les lettres anonymes continuent de pleuvoir. Il en a bientôt un tiroir plein et commence à penser qu'elles ne sont pas tout à fait dénuées de fondement. Il décide donc de faire une enquête.

Les registres de la mairie lui apprennent que les X... se sont mariés en 1923. Quatorze mois plus tard, leur fille Solange venait au monde. Jeanne, la seconde fille, naît en 1926, et Roger, le fils, en 1928. M^{me} X... meurt en 1934. Il n'en apprend pas plus. Cependant une bourgeoise de la ville, dont l'oisiveté se nourrit de cancans divers, accepte de lui fournir de plus amples renseignements. Son mari, notaire à Z..., s'occupait jusqu'à la guerre des affaires de la famille X..., qui possédait à cette époque plusieurs terres, bien qu'elle ait tiré l'essentiel de ses revenus du travail du père, qui était agent d'assurances. Elle avait bien connu M^{me} X... Elle s'était même liée d'amitié avec elle. Elle la considérait d'ailleurs comme le véritable chef de la famille. Celle-ci élevait ses trois enfants avec conscience et fermeté, leur inculquant une éducation très bourgeoise, si bourgeoise même qu'elle en est presque d'un autre âge.

M. le maire découvre peu à peu les dessous de l'existence des X... Pour en apprendre davantage, il se rend à l'épicerie la plus riche et la mieux achalandée de la ville où la famille X... s'approvisionne. La boutique est tenue par le propriétaire, un vieil homme sourd et asthmatique. Il se souvient fort bien qu'avant la guerre, la famille semblait plutôt aisée. Chaque semaine, M^{me} X... faisait d'importantes commandes. A sa mort, cependant, leur situation a paru se dégrader : la guerre avait, semble-t-il, réduit leur fortune à peu de chose. Le mari vient alors faire les achats ; il arrive vêtu de son inévitable tenue de gentilhomme campagnard. Il adopte toujours une attitude pleine de réserve, voire de froideur, qui en impose autant à l'épicier qu'à ses clients. Puis c'est Jeanne qui vient au ravitaillement, une ou deux fois par semaine. Quand elle vient, précise l'épicier, « elle se renseigne toujours sur les prix avant d'acheter, et choisit ce qu'il y a de moins cher ». Il avoue avoir plus d'une fois essayé de lui tirer divers renseignements sous prétexte de demander des nouvelles du reste de la famille, mais sans résultat. Elle reste muette. Lorsqu'elle quitte l'épicerie, avec le même cabas depuis des années, sans jeter le moindre regard ni à droite ni à gauche, c'est pour rentrer directement au château et n'en plus ressortir.

D'après l'un des voisins du château, le drame vient de ce que M^{me}

X... est morte alors que son mari venait justement de se retirer des affaires et qu'avec la guerre les économies du ménage étaient devenues dérisoires. La question est alors de savoir qui, de Solange ou du père, a hérité de l'autorité maternelle. Une lutte sourde sans doute et dont l'issue reste mystérieuse.

Les métayers que visite M. le maire déclarent n'échanger avec François X... que des propos anodins. Autrefois, ses visites étaient plus agréables, maintenant, à sa froideur naturelle, s'ajoutent aussi les chicaneries ou les reproches bourrus d'un homme trop gêné financièrement pour être tolérant. D'ailleurs, même sous prétexte de lui apporter de l'argent, les fermiers n'entrent pas chez lui et quand il reçoit par obligation un fournisseur, c'est toujours dans le jardin ou sur le seuil de la porte.

Le maire suppose à tort qu'en interrogeant ses camarades il percera à jour la personnalité du jeune Roger X... Il va donc rencontrer trois ou quatre jeunes gens, tous anciens élèves de l'école Saint-Charles, cours privé où Roger a fait ses études. Mais le dernier membre de la famille ne contribue pas à dissiper le mystère X...

A l'école, Roger fut un élève normal, moyen, ni plus ni moins dissipé que les autres, mais, alors que les autres apprirent tous un métier, poursuivirent leurs études ou gagnèrent leur vie, Roger tient la place de batteur dans le petit orchestre de Z... et ne sait rien faire d'autre. D'après ses camarades, il élude chaque question concernant sa famille et n'invite jamais aucun d'eux à pénétrer chez lui. D'ailleurs, depuis qu'il existe un mystère X..., les rares jeunes gens de Z..., qui le fréquentent encore, sont ceux qui jouent avec lui dans le petit orchestre du café Bouillon. Le soir les jeunes bourgeois de Z... essaient d'y recréer, dans un décor plutôt fait pour les bals paysans, l'atmosphère de Saint-Germain-des-Prés. M. le maire va donc y boire une mauvaise bière.

Il y découvre Roger X..., échevelé, maigre avec un visage mou qui s'agite derrière sa caisse et ses cymbales. Il ne semble pas avoir de petite amie dans l'assistance, et le maire, qui espérait tenir le bon bout de son enquête, s'en retourne déçu.

C'est alors qu'il joue sa dernière carte : le curé. Celui-ci se souvient de la jolie Solange, comme d'une jeune fille sérieuse, très croyante et pratiquante. Il sait tout. Derrière son confessionnal il a tout appris, mais il ne peut évidemment trahir le secret de la confession. Il conseille simplement à M. le maire d'envoyer un gendarme à Rennes pour y interroger un jeune journaliste. Cette fois, le maire croit avoir suivi la bonne piste. A Rennes, la police, bien que jugeant le dossier inconsistant, accepte d'envoyer un inspecteur interroger le jeune homme. C'est un garçon de vingt-neuf ans, plutôt petit, très beau avec

des yeux de velours et de longs cils, au demeurant un jeune homme fort séduisant. Lorsque l'inspecteur lui explique les raisons de sa démarche, le jeune journaliste lève les bras au ciel. Il ne veut plus, dit-il, entendre parler de cette histoire. C'est vrai, il a connu Solange X... et elle lui plaisait, même tant qu'ils étaient tombés éperdument amoureux l'un de l'autre. Du moins, jusqu'au jour où X... les surprit roucoulant sous les arbustes du jardin. Il leur fit alors une scène terrible. Il vociférait et disait des choses effroyables et, tandis que Solange s'apprêtait à le suivre, il avait lancé ce cri qui vola dans les rues de Z... au point d'y rester imprimé, d'y prendre racine comme les lierres et les légendes : « Solange, je t'en prie, reste... Solange... » Et Solange avait obéi. Le jeune homme était reparti seul et n'avait jamais pu la revoir.

« Croyez-vous que Solange puisse être séquestrée par son père ? demande le maire à brûle-pourpoint.

— Chez des fous, tout est possible, répond le journaliste, car, pendant des mois, j'ai rôdé en vain aux alentours de la maison sans jamais l'apercevoir. »

Le maire est de plus en plus convaincu qu'il se passe des choses anormales au château. Comme le parquet se refuse, avec juste raison, à intervenir, on lui conseille de créer un motif légal, par exemple en convoquant la jeune fille.

Quelques jours plus tard, il attend Solange à la mairie. Il la guette avec une certaine impatience. On lui a dit grand bien de sa beauté. Mais peut-être est-elle embellie par le souvenir de tous. Tout là-bas, à l'ombre des tilleuls, paraît une silhouette féminine. Cette fois, il va savoir, et cette idée le remplit d'une vive excitation, mais cette femme qui marche à petits pas pressés est bien jeune. Elle n'est pas brune : ce n'est pas Solange X... Sa déception est si vive qu'il bout intérieurement et reçoit très fraîchement la jeune fille qui se trouve maintenant devant lui. Elle décline son identité ; c'est Jeanne, la sœur cadette de Solange. Son père l'a envoyée à la place de sa sœur, car, prétend-elle, ils ne savent pas où elle est. L'idée que le vieux brigand l'ait trompé le met dans une grande colère. Il harcèle de questions la malheureuse Jeanne, qui se tient en face de lui recroquevillée sur sa chaise. Il ne peut rien en tirer ; elle baisse la tête et ne répond rien. Son mutisme, seul, suffit à le convaincre qu'il y a un mystère Z... Cette fois, il parvient à persuader la police d'ouvrir un dossier.

Le samedi 20 juin, le maire de Z... se rend donc en compagnie d'un médecin et du brigadier de gendarmerie au château. Il est décidé à faire jusqu'au bout son devoir, qui est de s'assurer du sort d'une de ses administrées. Après quelques minutes d'attente, le brigadier tire une seconde fois la sonnette de la grille et crie : « Au nom de la loi, ouvrez.

» Le chien roux hurle et se jette contre la grille. Les voisins guettent derrière les persiennes. Les ombres commencent à flotter dans la rue, à se rassembler par petits paquets, au coin des maisons. Derrière une voiture arrêtée, deux hommes dissimulés parlent à voix basse. Alors, on entend la porte de la maison s'ouvrir et le père X... traverse lentement le jardin. On perçoit la voix du vieil homme qui tente d'apaiser son chien, puis il tire à lui la porte de fer. Les trois hommes pénètrent dans le jardin.

« Monsieur X..., dit le maire d'un ton sans réplique, je veux savoir où est votre fille aînée Solange. La rumeur publique vous accuse de la séquestrer depuis quatre ans. Mon devoir de maire et d'officier de police m'oblige à inspecter votre maison. J'ai convoqué votre fille aînée, vous m'avez envoyé sa sœur cadette. Vous vous êtes moqué de moi. Où est votre fille Solange ?

— Monsieur le maire, dit François X..., Solange nous a quittés il y a quatre ans. Elle est probablement à Paris, mais je n'ai pas son adresse

— Je suis sûr que vous mentez, réplique le maire, et puisque vous vous obstinez, nous allons vérifier par nous-mêmes. »

Et, d'un pas décidé, il marche vers la maison. On entend craquer le gravier sur le bas-côté de la route. Des ombres furtives se pressent maintenant le long des grilles. Entre les barreaux, sous le feuillage du lierre, on voit briller de nombreuses paires d'yeux. C'est le regard de la ville, celui de ses deux mille habitants frémissant de plaisir et d'impatience. Peut-être va-t-on trouver Solange couchée sur un grabat ? Ou dans une cave ? Peut-être est-elle morte, voire même réduite à l'état de squelette ? A moins qu'elle n'ait été découpée en morceaux ? Il fait chaud. Dans l'air pesant, le silence paraît plus épais, plus lourd.

Frissonnant au cœur de ces murs glacés qui contrastent avec la chaleur du dehors, le maire et le gendarme ouvrent les volets ; la maison, en effet, est plongée dans l'obscurité. Ils fouillent les placards, déplacent les meubles. François X... les regarde faire. Il est silencieux et contracté. Jeanne, elle aussi, les suit des yeux. Ils explorent tout le rez-de-chaussée, en vain. Les Allemands avaient réquisitionné cette grande bâtisse durant la guerre, y causant de nombreux dégâts. Malgré cela, tout est d'une incroyable propreté, les parquets percés brillent de cire, les vieux rideaux ont été soigneusement lavés.

N'ayant rien trouvé au rez-de-chaussée, ils explorent maintenant le premier étage. Jeanne les accompagne. D'une voix mécanique, elle énumère : « Ici, la chambre de mon père, un salon abandonné, ainsi que cette pièce, ma chambre, celle de mon frère. » Elle ouvre indéfiniment des portes qui donnent toutes sur un grand couloir sombre. Le maire s'éponge le front. D'une fenêtre, il aperçoit la rue et les curieux rassemblés devant la maison. En plein soleil une femme se

protège en tenant au-dessus de sa tête un journal ouvert.

Et la « visite » continue. Ils inspectent toutes les pièces avec soin. La chambre de X... est passée au peigne fin. Ils n'y trouvent qu'un coffre-fort, deux lits et une table. Les autres pièces sont meublées à l'avenant. Ils s'attardent quelques instants dans un petit salon. Seul un pinceau de lumière entre deux volets mal joints dessine quelques reflets sur le parquet ciré. Le maire remarque une petite table à ouvrage devant la fenêtre.

Il n'y a personne non plus dans la chambre inoccupée dont la porte grince légèrement dans le silence lorsqu'ils l'ouvrent. Instinctivement, ils parlent bas et marchent sur la pointe des pieds. « Voici ma chambre », dit Jeanne, et elle s'efface pour les laisser passer. Comme les autres pièces de la maison, la chambre est plongée dans l'obscurité, ils ne voient rien, tout d'abord, mais, en se détournant, le maire croit distinguer, grâce à la faible lueur qui vient des volets clos, une ombre blottie, immobile, sur une chaise. Quand le maire ouvre les volets il est frappé de stupeur. Ce n'est pas un squelette, ce n'est pas une infirme, ce n'est pas un cadavre qu'il a devant les yeux, mais, agenouillée sur une chaise basse face à un grand crucifix, une jeune femme brune d'une extraordinaire beauté, apparemment pleine de santé et coquettement vêtue.

« Êtes-vous Solange X... ? » demande le maire.

La jeune femme répond « oui » d'une voix étrange, tellement basse que les deux hommes doivent se pencher pour l'entendre.

« Veuillez me pardonner, dit-elle, je n'ai pas parlé à voix haute depuis quatre ans.

— Solange X..., reprend le maire, nous vous recherchons, parce que la rumeur publique accuse votre père de vous avoir séquestrée.

— Mon père ne m'a jamais séquestrée, je me suis volontairement retirée du monde. »

Cette réponse surprenante stupéfie le gendarme et le maire qui restent sans voix. Incontestablement, la jeune femme ne semble pas avoir subi le moindre sévice. Elle est vraiment très belle, très fraîche, avec des formes pleines. Seuls ses yeux qui clignent dans la lumière trop crue semblent emplis de crainte.

« Alors, pourquoi votre père a-t-il menti en prétendant que vous étiez à Paris ?

— Parce qu'il ne sait pas que je suis ici depuis quatre ans.

— Voyons, reprend le maire complètement désarmé, vous ne prétendez pas que votre père ignore votre présence dans sa demeure ?

— Si... répond Solange.

— Mais comment vous nourrissiez-vous ?

— Ma sœur me nourrissait en cachette.

— Où couchiez-vous ? » demande le maire, de plus en plus accablé par tant d'invraisemblance.

La jeune femme montre le lit : « Là, avec ma sœur. »

Le maire se dirige vers la pièce voisine séparée de la première par une cloison de brique.

Jeanne lui explique que c'est la chambre de son frère, lequel n'a jamais su, entendu, deviné, la présence de sa sœur à travers la cloison.

« Mais est-ce qu'il lui arrive de sortir de votre chambre ? » demande le maire.

Oui, lorsqu'il n'y a personne, elle s'en va au bout du couloir, dans l'ancien salon désaffecté où elle a installé une petite table à ouvrage pour transformer les vêtements de sa mère, en sorte qu'ils ne l'enlaidissent pas trop. Étrange coquetterie, puisque personne en dehors de Jeanne ne pouvait la voir.

« En quatre ans, pas une seule fois, elle n'est descendue au rez-de-chaussée... » affirme Jeanne, pendant que le médecin examine la recluse.

Au rez-de-chaussée, le vieux père X... qui n'a pas bougé d'un pouce arbore un masque tragique.

« Votre fille Solange était là-haut, dans la chambre de votre fille cadette... Elle y habite depuis quatre ans... Pourquoi nous avez-vous menti ?

— Je la croyais à Paris...

— Alors, vous ne l'avez jamais rencontrée dans votre maison ?

— Jamais... D'ailleurs, pour moi, elle était partie... et je n'avais pas à m'en occuper... Enfin, je suis chez moi et j'ai ici le droit de faire ce que je veux... »

Le maire sent bien qu'il ne lui reste plus qu'à se retirer...

Pourtant, il insiste auprès de Solange.

« Mais enfin, mademoiselle, pourquoi avez-vous fait cela ?

— Je n'avais plus les moyens de tenir le rang que m'imposaient les traditions de ma famille... Enfin, si je n'ai pas envie de sortir, je pense que cela ne regarde personne...

— C'est évident, dit le maire avant de s'en aller... Mais maintenant, qu'allez-vous faire ?

— Je m'en irai à Marseille...

— Pourquoi ? »

Sans doute parce qu'elle n'aurait pas toléré les ricanements de la foule et des gendarmes goguenards. Elle avait supporté la solitude et l'ennui, le vide et le silence, mais elle n'accepterait pas les sourires et les quolibets, les commères et les badauds.

« Voyez ce que vous avez fait de votre fille », dit le docteur en passant devant le père X...

Sa fille... Elle avait tenu dans un lange, elle avait été à l'école, elle avait joué, ri, il avait dressé pour elle des arbres de Noël. Et voilà ce qu'il avait fait de sa fille... voilà ce qu'il avait fait de ses enfants.

« Je sais, dit-il... Je ne mérite qu'un trou dans la terre... »

Il faudrait donc refermer là ce dossier. Mais non. Il y a quand même une pièce dans ce dossier : un mort. Le lendemain matin, les gendarmes reviennent précipitamment. François X... vient de se tirer une balle de fusil dans la tête. Précautionneusement, comme s'il s'agissait de son seul héritage, il a ôté sa vieille culotte de peau et son chapeau célèbre, pour mourir en caleçon et gilet de laine. Derrière lui, il ne laisse aucun papier expliquant son geste de désespoir.

On interroge ses enfants, ceux-ci confirment que dans cette famille bizarre on ne se parlait jamais et que chacun ignorait donc les pensées et actes des autres.

Le mystère, s'il y en eut un, ne sera jamais éclairci.

SIMONE ET LE DOCTEUR OU MEURTRE PAR PROCURATION

C'est à la fin du printemps de 1957, dans un restaurant de la banlieue parisienne. Un restaurant discret, confortable. A une table, deux êtres parlent. C'est un étrange dialogue. Personne ne peut les entendre. Beaucoup plus tard, la police tentera de reconstituer la conversation. Du moins a-t-elle pu en retrouver l'essentiel.

« Pour tuer, il faut du courage !

— Je saurai avoir le courage nécessaire.

— Toi ? Tu n'oserais même pas acheter le couteau ! »

La suite se passe dans une maison de la banlieue parisienne au nom charmant : La Maison des Pages. Sur la porte de la maison, une plaque : Dr E..., généraliste.

Le médecin a quarante-neuf ans. L'âge difficile pour un homme, dit-on. Pour celui-ci, se marier est une obligation de la carrière. Il fait partie de ces hommes qui divisent volontiers leur existence en deux parties distinctes : d'un côté la vie professionnelle et maritale, de l'autre, les mystères de la vie privée.

Ainsi le Dr E... a-t-il mené la première moitié de son existence de façon linéaire : études de médecine, la guerre, la Croix de guerre, un cabinet dans Paris, une épouse... L'épouse ne lui donnant pas d'enfants, il divorce, et se remarie. Ce second mariage est une erreur. Il s'en rend compte au bout d'un an seulement, et redivorce. En 1946, il épouse sa troisième femme. Celle-ci est parfaite. Il n'en changera plus. Marie-Claire est cultivée, intelligente, de bonne famille. Elle lui donne une petite fille et partage avec lui un héritage important.

Les amours de rencontre, un penchant pour l'alcool, une certaine paresse, tout ce qui constitue l'envers de la vie du médecin n'apparaît pas jusque-là. Mais, lentement, alors que la cinquantaine approche, il va tout mélanger.

Il boit de plus en plus, travaille de moins en moins, et la clientèle se fait rare. Une crise cardiaque puis une autre l'obligent à céder son cabinet parisien, trop fatigant.

Quelques ennuis avec l'Ordre des médecins le font pratiquement renoncer à exercer pour « raison de santé ». Et le désœuvrement vient s'ajouter au bilan d'une vie qui ne le satisfait pas.

Une femme survient. Simone est une femme étrange. Pas jolie du tout, célibataire à quarante-sept ans, elle semble avoir mené

jusqu'alors une vie libre mais sans intérêt. Elle est grande, blonde, le visage ingrat et vieilli prématurément. Mais il se cache, à l'intérieur de cette femme, un tempérament et un caractère d'une violence exceptionnelle, qui lui permettent de prendre assez vite un ascendant considérable sur cet amant mûr et veule.

Simone accepte les gens comme ils sont et se conforme à leur image. Le docteur boit, elle boit avec lui. Le docteur méprise l'humanité, elle la méprise aussi. De cette façon se consolide leur liaison, qui peut paraître étrange aux bourgeois du voisinage.

Outre le fait de l'alcoolisme, si l'on ne comprend pas que le docteur préfère Simone à sa femme légitime parce qu'elle en est tout le contraire, on ne comprend pas ce dossier.

Marie-Claire, l'épouse, est jeune, belle et intelligente. Simone, la maîtresse, est vieille et laide. Mais elle est instinctive et sensuelle. Marie-Claire est une femme sage, élégante et réservée, qui ne connaît de l'amour que ce qu'il a de sage, d'élégant, et de réservé. Simone est très exactement le négatif de cette épouse tranquille.

Peut-être le docteur a-t-il besoin de ce contraste avant tout. Peut-être a-t-il besoin en même temps du positif et du négatif, car il attire sa maîtresse dans sa propre maison. Il la loge à l'étage en dessous.

Au premier étage, il vit, mange, dort avec sa femme. Au rez-de-chaussée, il retrouve Simone.

A-t-il contraint les deux femmes à devenir des amies ? Marie-Claire n'a-t-elle rien compris ? C'est possible. Cette femme vieille et laide peut très bien ne pas l'inquiéter. Peut-être pense-t-elle aussi, en femme intelligente, que ce n'est qu'une passade. Ou alors elle accepte ce jeu dangereux. On ne le saura jamais.

Dans La Maison des Pages, il y a donc le médecin, sa femme, sa fille, et sa maîtresse. Dans un petit pavillon mitoyen vit la mère du médecin, âgée et seule. Depuis des mois, elle n'a de contacts, rares et furtifs, qu'avec sa petite-fille.

En effet, la grand-mère gêne tout le monde. Témoin silencieux, mais réprobateur, elle gêne son fils, sa belle-fille et Simone, bien entendu. Petit à petit, l'intimité du foyer lui a été fermée. De toute façon, ce qui s'y passe la déroute tellement, qu'elle se contente d'observer les allées et venues de sa fenêtre. De temps en temps, sa petite-fille vient la voir et lui demande des nouvelles de sa santé. Simone la salue. Son fils lui sourit. C'est tout.

Le 31 mai à 8 heures du soir, tout le monde est là. Au premier étage, le docteur et sa femme sont à table. Leurs rapports sont apparemment sans heurts. Ils parlent de choses et d'autres. La petite fille raconte sa journée à l'école. On entend les bruits familiers,

reposants, des assiettes, des chaises que l'on traîne sur le parquet, de la radio qui marche.

Cette description n'est pas littéraire. Empruntée à la plaidoirie de la défense, elle est exacte et sert à comprendre la situation de Simone, qui racontera tout cela. Car Simone, au rez-de-chaussée, perçoit ces bruits étouffés. Elle est seule dans cette espèce de studio hâtivement aménagé pour elle. Une seule pièce. Un réchaud dans un coin, un lit dans l'autre, une table au milieu, surchargée des objets les plus divers. Telle qu'elle se décrit plus tard, revivant les détails, elle est assise. Devant elle, une assiette à moitié pleine du contenu d'une boîte de conserve. Un cendrier débordant de mégots, et un téléphone.

Au-dessus d'elle, de légers piétinements qu'elle reconnaît. Le docteur et sa femme ont fini de dîner. Il va se lever et gagner son fauteuil, pour lire le journal. Pendant ce temps, elle parle avec « sa » fille. Elle lui dit d'aller se coucher. Mais la petite fille traîne. Comme tous les soirs, elle tente de retarder le moment d'aller au lit. Elle la prend par la main. Simone entend leurs pas qui se dirigent, au-dessus de sa tête, vers la chambre de l'enfant.

Pour quelques minutes, il est seul avec son journal.

Puis le pas de Marie-Claire à nouveau. Elle débarrasse la table, sans doute. Les pas vont de la salle à manger à la cuisine. Plusieurs fois le même chemin. Ils sont à peine perceptibles. Elle a dû mettre ses chaussons. Simone entend sa voix maintenant, sans discerner les mots. Il lui répond. Que peuvent-ils bien se dire ? Un rire maintenant ! Qui a ri ? Lui ou Elle ? Elle, sûrement ! Elle aime rire, il a dû lui dire quelque chose de gai. Quoi donc ?

Tous ces détails accumulés, Simone, plus tard, ne les invente sûrement pas, même si elle les dramatise pour les besoins de sa cause. Elle, ou son défenseur, qui en aura bien besoin.

Maintenant, le bruit des pas a cessé. Où est-elle ? Dans la chambre peut-être ? Elle va se déshabiller, mettre sa robe de chambre bleue fermée jusqu'au cou, défaire son chignon et se brosser les cheveux : cent coups de brosse, tous les soirs, pour les faire briller. Marie-Claire croit toujours aux recettes de beauté des magazines. Pas un soir sans coups de brosse, sans crème sur le visage, sans citron sur les mains pour les rendre blanches. C'est seulement après ce petit rituel, qu'elle va venir s'asseoir sur le canapé de velours et poser un livre sur ses genoux sages, pour passer la soirée avec son mari.

Que fait-il, lui ? A quoi pense-t-il ? Va-t-il décider de rester là ? Dans la pénombre douillette, dans le silence feutré, près de cette femme irréprochable, jeune et belle ? Peut-être. Peut-être vont-ils parler, tous les deux : de leur petite fille, du tapis qu'il faudrait faire nettoyer, ou du livre qu'elle est en train de lire. Peut-être vont-ils se

lever, après ces quelques minutes rituelles, pour gagner leur chambre.

Alors Simone entendra (elle précise) tomber l'une après l'autre, sur le parquet ciré, les chaussures du mari, puis les bruits d'eau dans la salle de bains. Il se couchera ensuite à côté d'elle. Et Simone n'entendra plus rien. Simone imaginera le reste. Ainsi essaiera-t-elle plus tard d'expliquer l'état d'incertitude et de jalousie dans lequel elle se trouve. Car il est possible aussi que le docteur referme son journal et annonce d'un air détaché : « J'ai besoin d'aller prendre l'air. Va te coucher, ne m'attends pas. » Et s'il dit cela, dans quelques minutes, un quart d'heure tout au plus, le téléphone va sonner sur la table devant Simone. Il va sonner deux coups, puis se taire. Simone ne décrochera pas. Elle aura compris que ce soir, il est à elle ; qu'il descendra jusqu'au jardin fumer une cigarette, en attendant que, là-haut, la lumière s'éteigne à la chambre du premier étage. Il entrera ensuite, sans frapper, et ce sera encore une nuit de gagnée pour elle. Du moins, une partie de nuit. Car on veut bien admettre avec Simone que le docteur ne passe jamais la nuit entière avec elle.

Et cette jalousie infernale pour des petits riens, des choses stupides, des silences pour tout ce qui lui échappe, à elle, Simone, la maîtresse du rez-de-chaussée, que l'on reçoit courtoisement dans la journée au premier étage, mais qui, la nuit venue, regagne sa place comme le chien sa niche.

Pour une femme de quarante-sept ans comme Simone, instinctive, sensuelle et possessive, on admet que cette situation devienne insoutenable. Ce qu'on n'admet plus, c'est la suite. Notamment, cette conversation qu'elle prétend avoir eue dans ce restaurant avec son amant :

« Pour tuer, il faut du courage.

— J'aurai le courage nécessaire.

— Toi, tu n'oserais même pas acheter le couteau ! »

Et, ce vendredi 31 mai, à 11 heures du soir, au commissariat de sa banlieue, le Dr E... se présente pour faire une déclaration. Le commissaire le reçoit en personne, car le docteur n'est pas un inconnu pour lui.

« Que se passe-t-il ? Un accident ?

— Non. En rentrant chez moi, ce soir, j'ai trouvé ma femme, livide, étendue sur son lit. Il y avait du sang sur les draps, j'ai pris son pouls, elle était morte ! On a dû l'assassiner. »

Tandis que le commissaire appelle une voiture, bouscule ses hommes et prend la direction de La Maison des Pages, le docteur précise quelques détails.

« Les clés étaient sur la porte. Mais tout semblait normal. La lumière était allumée dans la cuisine, j'y suis resté un bon moment pour manger quelque chose. J'étais fatigué, j'avais un peu bu dans la journée. J'étais persuadé que ma femme dormait. Je l'avais vue, prendre un comprimé pour calmer ses névralgies dentaires. Je suis ressorti remettre ma voiture au garage, et j'ai fait un tour pour prendre l'air. Je ne l'ai découverte qu'en allant me coucher. C'est un sadique, ou un rôdeur ! »

Lorsque la police arrive sur place, la maison semble calme, et tout le monde endormi. Calmes, le petit pavillon de la grand-mère, et le studio du rez-de-chaussée. La petite fille dort dans sa chambre, non loin de celle de ses parents, où sa mère est morte.

Marie-Claire a reçu plusieurs coups de couteau à la gorge. Il y a du sang partout, mais pas de traces de lutte, aucun désordre.

Le commissaire trouve immédiatement cela étrange, comme le calme du docteur. Pourquoi n'a-t-il pas appelé Police secours ? Pourquoi n'a-t-il même pas tenté d'examiner sa femme, au lieu de lui tâter simplement le pouls ? Il n'a rien touché, a simplement remis ses chaussures, n'a réveillé personne, est parti à pied jusqu'au commissariat. Alors que le téléphone était sur son bureau, à portée de sa main.

Quant à l'hypothèse du rôdeur, laissant les clés sur la porte avant de s'enfuir...

A cause de tout cela, le commissaire décide de garder le docteur au commissariat le restant de la nuit, en attendant l'arrivée de la police judiciaire.

Et c'est pendant la nuit qu'il révèle avoir passé la journée entière avec Simone et l'avoir quittée à 22 h 30. Interrogée, Simone, très pâle, l'air d'un spectre, affirme de son côté : « Il m'a quittée à 21 h 30. »

Rien dans la maison ne donne une idée de ce qui a pu se passer. Pas de traces dans le jardin, pas d'empreintes sur les portes, les fenêtres ou les murs. L'assassin a emporté l'arme du crime. Personne n'a entendu quoi que ce soit, et il est probable que Marie-Claire a été tuée pendant son sommeil. Peut-être ne s'est-elle rendu compte de rien...

Au Quai des Orfèvres, son mari fume cigarette sur cigarette. L'inspecteur qui l'interroge est obligé de lui arracher les mots. A plusieurs reprises, il se contente d'affirmer :

« Vous serez obligé de me faire des excuses. Cet interrogatoire est beaucoup trop long ! Je n'ai rien à dire de plus que ce que j'ai déjà déclaré. »

Mais le commissaire ne se décide pas à le laisser partir. Quelque chose le gêne chez cet homme. Et finalement, en allumant une énième

cigarette, le docteur ajoute soudain :

« Vous me ferez des excuses, quand vous aurez découvert les coupables ! »

Les coupables ? Le commissaire sursaute.

« Pourquoi dites-vous " les " coupables ?

— Parce qu'ils sont deux... c'est tout ce que je peux vous dire.

— Ah non ! Vous en avez dit trop, ou pas assez ! Qui, deux ? Pourquoi deux ? »

Mais le docteur se tait de nouveau, méprisant. Au bout d'un moment quand même, harcelé de questions, et alors que personne ne s'y attend, il s'adresse à l'inspecteur d'un ton résigné : « Entendu, je parlerai. Mais uniquement au commissaire Poupaert. Je l'ai connu dans la résistance, je ne parlerai qu'à lui, et à lui seul ! »

Au téléphone, le commissaire Poupaert, n'est pas étonné. Il dit :

« Ça ne m'étonne pas. Je le connais, il est capable de tout ! J'arrive. »

Mais en attendant qu'il arrive, dans un bureau voisin, un autre inspecteur reprend l'interrogatoire de Simone.

« Le docteur a dit " les " assassins. " Ils " sont deux. Que savez-vous ? »

Enfin, les choses se précipitent. Le commissaire Poupaert arrive. On lui ménage un entretien seul à seul avec son ancien camarade de résistance. Il ressort un quart d'heure après.

« Alors ? Quels noms a-t-il dit ?

— Un seul. Simone D... ! »

Et, dans le bureau voisin, presque en même temps, alors qu'elle ne sait pas ce que vient de révéler son amant, Simone avoue.

« C'est moi qui l'ai tuée. Toute seule ! Je vous jure que c'est moi. Je n'en pouvais plus, j'étais jalouse, à en devenir folle ! Je les entendais marcher, au-dessus de moi, je les sentais vivre, au-dessus de moi, tous les deux, ensemble, c'était insupportable. Je voulais la tuer ! Je le lui ai dit, il s'est moqué de moi ! Il m'a dit : " Tu n'auras jamais le courage ", " même pas celui d'acheter un couteau ". »

Et Simone raconte la suite. Ce qu'elle raconte change tout, d'ailleurs. Elle a acheté le couteau. Elle l'avait avec elle le vendredi soir, elle l'a montré à son amant.

« Et qu'a-t-il dit ?

— Il a dit : " C'est bien. Garde ton courage. Je te préviendrai cette nuit : deux coups de téléphone, comme d'habitude. Tu n'auras qu'à

monter, elle dormira profondément. Tu verras, ce sera facile. " »

Cette nuit-là, Simone a attendu, les yeux fixés sur le téléphone. Elle s'est déshabillée entièrement, précise-t-elle, s'est enveloppée d'un manteau rouge, a enfilé des gants noirs, et elle a attendu. Comme convenu, le téléphone a sonné deux fois. Elle s'est levée, nue sous ce manteau rouge, perchée sur des talons aiguille, le couteau dans sa main gantée de noir. On ne peut s'empêcher de penser que Simone était trop allée au cinéma et qu'elle s'est autosuggestionnée par ces détails de costume, voulant donner à son crime quelque vague signification rituelle. Elle est montée au premier étage, son amant lui a ouvert la porte, l'a guidée jusqu'au lit où dormait Marie-Claire, et il a dit : « Vas-y! Tue-la ! »

Alors, elle a frappé, n'importe comment, dans tous les sens. Et le plus horrible est qu'elle avoue que Marie-Claire s'est réveillée, qu'elle a essayé de crier. Mais le docteur a mis son doigt à l'emplacement de la carotide, et il a dit très vite : « Ici ! Frappe ici ! » Simone a obéi, « dans un réflexe », dit-elle, et la jeune femme est morte à la même seconde, sans crier. Il était 21 h 30.

Ce qui s'est passé ensuite ne regarde que Simone et son amant. Elle était nue sous son manteau, intentionnellement. Toute évocation supplémentaire est inutile. Nous ne l'évoquons que pour faire saisir l'horrible perversité qui s'était instaurée entre eux. Toujours est-il que c'est seulement une heure et demie plus tard, à 23 heures, que le Dr E... se rend calmement chez le commissaire. Au cours de la reconstitution, Simone répétera inlassablement les mêmes aveux, referra les mêmes gestes, mais...

Son amant, lui, après avoir admis, au cours du premier interrogatoire, la version des faits donnée par Simone, changera complètement d'attitude. D'après lui, il dormait lorsqu'elle est arrivée, « drogué par elle certainement ». Et, pendant le simulacre de la reconstitution, il s'étend sur le lit conjugal, à côté d'un mannequin de cire emprunté au stock d'un grand magasin. Lorsque Simone se penche sur le mannequin en levant le bras, il la laisse faire semblant de frapper à plusieurs reprises, puis fait mine de s'éveiller difficilement d'abord, et, quand il se redresse, Simone a déjà tué. Il est trop tard.

Le procès des deux amants, un an plus tard, ne nous apprend rien de plus, car Simone y est seule au banc des accusés. Son amant a très mal supporté la prison. Brutalement privé d'alcool, il s'est amaigri et affaibli jusqu'à devenir une loque. Il est devenu enfin ce qu'il était sûrement depuis des années, un fou alcoolique. Le cœur, le foie, les reins, les poumons, tout était malade chez lui, et lorsqu'on l'a transporté d'urgence à l'hôpital de Fresnes, une simple piqûre, destinée à calmer ses douleurs, a suffi pour que le cœur lâche d'un coup.

Après quoi, rien ne vient plus contredire la version de Simone. Elle continuera d'affirmer que son amant l'avait rendue folle et l'avait poussée au meurtre avec une habileté diabolique. C'est lui qui a tout préparé, elle n'a fait qu'obéir, aveuglée par sa passion pour lui. Elle a acheté le couteau, oui. Elle a tué, oui. Mais ce n'est qu'un meurtre par procuration, plaide son défenseur. Les assises de la Seine la condamnent à la prison à vie.

En 1976, au moment où paraissent ces dossiers, il y a vingt ans de cela. Et l'on peut supposer que Simone est libre à nouveau. Peine commuée, bonne conduite, remise de peine, liberté conditionnelle... Elle est peut-être dehors. Elle a soixante-sept ans.

DIEU SOIT LOUÉ, MA FEMME EST MORTE!

Cette histoire, distante dans le temps (elle date de plus d'un quart de siècle), l'est aussi dans l'espace puisqu'elle se déroule aux États-Unis.

Tout commence par une froide soirée d'hiver, le 4 décembre 1949. Dans une chambre d'hôpital, une malade, Mrs. Borotto, âgée de cinquante-neuf ans, n'est plus qu'un squelette de quarante kilos, au visage jauni et tordu par la souffrance. Son infirmière particulière qui ne quitte jamais son chevet, interpelle le médecin de l'hôpital, qui soigne quotidiennement Mrs. Borotto, le Dr Sander :

« Docteur, docteur Sander, elle ne cesse de râler en pétrissant ses draps. Faut-il préparer la morphine ? »

Le docteur Sander tâte le pouls, hoche négativement la tête :

« Non, ce n'est pas la peine... »

Pourtant, il prend une seringue. Il approche l'aiguille du bras de la malade, la fait pénétrer dans la veine du bras gauche. L'infirmière, qui s'appelle Miss Elizabeth Roze, note alors un détail qui la choque : le Dr Sander n'a pas pris le soin de désinfecter l'aiguille comme cela se fait toujours...

Moins d'une heure plus tard, un marchand d'huile en gros de la cité, Archibald Borotto, reçoit un coup de téléphone de l'hôpital.

« Monsieur Borotto, soyez courageux. Nous avons une triste nouvelle à vous annoncer : votre femme est morte. »

Un silence pesant à l'autre bout de la ligne. Enfin, celui à qui l'on vient d'annoncer qu'il est devenu veuf, laisse échapper cette parole :

« Dieu soit loué ! »

On reparlera longtemps et beaucoup de cette phrase.

Mrs. Borotto est enterrée depuis trois semaines quand une employée de l'administration de l'hôpital, chargée de classer les fiches à la fin de l'année, est frappée par la coïncidence : l'heure de la piquûre et celle de la mort. En outre, la nature du liquide contenu dans l'ampoule n'est pas indiquée. L'employée, consciencieuse et bornée, a un doute. Elle en parle au directeur de l'hôpital. Le directeur de l'hôpital, consciencieux sûrement, et borné, peut-être, est troublé à son tour. Il signale le fait aux autorités. Les autorités accomplissent à leur tour leur devoir : elles ordonnent une enquête et, consécutivement, une autopsie.

Le corps de Mrs. Borotto est exhumé.

La vérité éclate : elle est morte, non pas de sa maladie mais d'une embolie. Mais une embolie provoquée par quoi ? Il appartient au shérif O'Brien de le découvrir.

« Docteur Sander, tous vos confrères sont d'accord sur un point. Mrs. Borotto était atteinte d'un cancer du côlon, un mal implacable, incurable. Tous ceux qui ont examiné la malade sont unanimes sur un autre point : elle n'avait plus que deux ou trois jours, peut-être même deux ou trois heures à vivre. Or, elle n'est pas morte du cancer, contrairement à ce que vous avez consigné en délivrant le certificat de décès... Elle est morte d'une embolie. L'autopsie l'a prouvé. »

Le Dr Sander ne répond rien et le shérif impitoyable — mais c'est son rôle — poursuit :

« Nous avons de bonnes raisons de penser que c'est la piqûre que vous lui avez faite qui a provoqué cette mort. Alors, docteur Sander, voulez-vous répondre à cette question : que contenait la seringue que vous avez utilisée pour faire une piqûre à Mrs. Borotto ? »

Le Dr Sander :

« Rien. »

Le shérif O'Brien :

« Comment cela rien ? »

Le docteur :

« Rien. »

Le shérif :

« Vous ne me ferez pas croire que votre seringue ne contenait aucun produit.

— Aucun. Ou plus exactement, elle ne contenait rien que de l'air. »

Alors, calmement, le docteur explique ce que tous les médecins, toutes les infirmières savent bien : il suffit d'insuffler une quantité suffisante d'air, quelques dizaines de centimètres cubes, dans une veine, pour que cette colonne d'air, entrée dans le système circulatoire, provoque au bout de quelques minutes l'arrêt du cœur par embolie. Puis le Dr Sander ajoute :

« Ce n'est pas une, mais quatre injections que j'ai pratiquées en appuyant à plusieurs reprises sur le piston de la seringue, jusqu'à un total de 40 centimètres cubes... En dix minutes, tout était terminé. »

Le shérif O'Brien, effaré par cet aveu supplémentaire, se croit obligé de le mettre en garde :

« Docteur, quelles que soient les raisons que vous allez invoquer, vous êtes désormais accusé d'avoir commis un crime et passible de la

peine de mort... En êtes-vous conscient ?

— Oui », répond le docteur Sander.

Le shérif, en réalité, a tendu une perche au Dr Sander, mais celui-ci se conduit comme s'il voulait s'accuser lui-même, à tel point que le shérif lui demande :

« Il y a une chose que je ne comprends pas : vous avez scrupuleusement noté sur la fiche médicale de la malade que vous avez fait cette piqûre et l'heure à laquelle vous l'avez faite. Pourquoi ?

— C'est le règlement », répond posément le Dr Sander.

Or, si le Dr Sander avait négligé d'indiquer sur la fiche qu'il avait fait une piqûre à Mrs. Borotto, à une heure qui coïncide avec celle de sa mort, personne ne se serait jamais aperçu de rien. Son système de défense (ou plutôt, son premier système de défense, car il en changera plus tard) va tenir en un seul mot : euthanasie, un mot qui vient du grec. « Eu » qui veut dire « beau », « bien », et « thanatos » qui signifie « mort ». L'euthanasie, c'est la « belle mort », la « mort douce ». Le Dr Sander va d'abord soutenir qu'il a voulu mettre un terme aux souffrances de Mrs. Borotto et que c'est pour cette raison qu'il a agi comme il l'a fait.

Seulement, nombre de gens, au début de cette affaire, pensent que l'euthanasie a « bon dos ». Personne n'ignore que certains médecins, dans certains cas, la pratiquent, ils agissent discrètement, après un jugement en leur âme et conscience, et font en sorte qu'on n'en sache jamais rien. Pratiquer l'euthanasie et le proclamer ainsi est particulièrement suspect et le shérif renouvelle sa question sous une autre forme :

« Pourquoi informer réglementairement l'administration que vous n'avez pas appliqué le règlement ? »

Le Dr Sander lève la tête :

« Je n'ai rien à cacher. Je savais que j'agissais contrairement à la loi, mais j'avais moralement le droit de le faire. »

Le médecin a-t-il uniquement obéi à des motifs humanitaires ? Aucune question d'intérêt financier, aucun problème d'héritage n'est-il intervenu dans sa décision ? N'a-t-il pas partie liée avec le mari de Mrs. Borotto, qui a dit « Dieu soit loué ! » en apprenant la mort de son épouse ?

Ces questions viennent tout naturellement à l'esprit du shérif. Dans une petite ville de 85 000 habitants, l'enquête n'est pas difficile à faire : les détails de la vie privée, le comportement quotidien de chacun, tout est observé, répertorié, commenté, en bien ou mal, surtout quand il s'agit des notables. Le Dr Sander comme Mrs. Borotto font partie des notables.

Mr. Borotto, le négociant d'huile en gros, aimait particulièrement sa femme. Il ne s'était décidé à la confier à l'hôpital, que lorsqu'il avait compris que tous les médecins auxquels il avait fait appel jusqu'alors étaient demeurés impuissants, lorsqu'il avait vu que les souffrances de la malade étaient devenues de plus en plus atroces. Son épouse était déjà mourante quand il s'était résigné à la confier au service du Dr Sander, les drogues habituelles, morphine, héroïne, ne parvenant déjà plus à atténuer ses souffrances. Il reconnaît avoir dit alors au praticien : « Elle a trop mal. Je vous supplie, docteur, faites quelque chose. » Supplications inspirées par le chagrin, mais qui peuvent être interprétées différemment.

Et le Dr Sander ? Sur son compte aussi, les policiers ne recueillent que des renseignements favorables. C'est un homme de quarante et un ans, solide, sain, père de trois enfants, doté d'un foyer équilibré, marié à une femme qui l'adore et qui dira : « S'il n'a pas caché qu'il a fait la piqure, c'est parce qu'il est complètement honnête. »

« Complètement honnête », c'est peu dire : depuis dix ans qu'il exerce à Manchester, il s'est taillé une réputation de philanthrope. Aux États-Unis, la Sécurité sociale n'existe pas : chacun est libre de contracter une assurance qui jouera en cas de maladie et remboursera les frais. Mais celui qui ne le fait pas doit régler le médecin entièrement de sa poche.

Alors, quand les malades ne sont pas assez riches pour payer le prix d'une consultation, le Dr Sander ne leur demande pas d'honoraires. Il va même plus loin : lorsqu'il a affaire à des patients vraiment très pauvres, il va acheter et régler lui-même à la pharmacie les médicaments qu'il leur prescrit.

Le bon Dr Sander est en outre un esprit sans cesse en éveil. Un an avant le drame qui nous préoccupe aujourd'hui, il s'est rendu en Grande-Bretagne à titre professionnel, afin d'étudier justement les façons dont les Anglais s'y sont pris pour socialiser les soins médicaux.

Quoi qu'il en soit, le shérif O'Brien se voit contraint de clore son premier interrogatoire en rappelant au Dr Sander qu'il encourt les peines les plus graves : la peine capitale, même s'il s'agit d'un crime d'euthanasie.

Cependant (c'est la loi américaine), cet homme qui risque la peine capitale est libéré jusqu'au jour de son procès après versement d'une caution de 25 000 dollars. Dès le lendemain de sa sortie de prison, il procède à un accouchement et reprend son activité harassante et généreuse.

L'opinion publique s'est émue, les passions s'échauffent. Les uns prennent parti « pour », les autres « contre » le Dr Sander. Les uns l'approuvent d'avoir commis un « meurtre charitable ». Les autres le

blâment d'avoir contrevenu au commandement de Dieu : « Tu ne tueras pas. » Les pétitions en sa faveur et les pétitions réclamant son châtiment emplissent les feuilles locales.

Dans ce partage de l'opinion, un clivage très net apparaît. Sur les 85 000 habitants de la ville, les deux tiers sont catholiques (pour la plupart, d'ascendance française), l'autre tiers est composé de protestants.

Les catholiques sont les plus nombreux à condamner le médecin. C'est chez les protestants qu'il rencontre le plus d'approbations, et ses partisans ne se contentent pas de lui prodiguer des marques d'estime : ils organisent pour lui des prières dans leur paroisse ; ils affirment qu'il est un bienfaiteur de l'humanité ; un pasteur se déclare même, en chaire, en faveur de l'euthanasie : « Ayons le courage d'agir comme il convient à l'humanité », dit-il.

Le débat dépasse très vite le cadre de la ville et s'étend aux États-Unis tout entiers. L'affaire est suivie avec un intérêt presque égal à celui qui a entouré l'affaire Lindberg.

Le corps médical suit la polémique avec passion. Il ne prend pas position officiellement, mais, en son sein, les avis sont partagés... Bien des confrères du Dr Sander se demandent si celui-ci n'a pas cherché une publicité tapageuse en provoquant volontairement ce débat public autour de l'euthanasie. Pour d'autres c'est une preuve supplémentaire du courage du Dr Sander, une raison de plus pour l'absoudre, pour en faire un martyr, un héros. Et ils comptent sur lui et sur son procès pour faire progresser l'idée que l'euthanasie doit être admise — et par les mœurs et par la loi.

Pourtant, le Dr Sander est déjà pratiquement condamné et il ne peut en être autrement. En effet, s'il est acquitté, cela revient à dire que l'euthanasie n'est plus un crime. Or, même les partisans de l'euthanasie savent bien que celle-ci ne peut être acceptée que dans des conditions très particulières, dans le cadre de lois et de règlements très stricts, sinon n'importe qui peut tuer n'importe qui, n'importe où, n'importe quand et n'importe comment. Ces règlements et ces lois n'existent pas encore. Même si on en acceptait le principe, il faudrait des années pour les mettre au point. Donc, même les partisans de l'euthanasie sont bien obligés de reconnaître que le Dr Sander fait courir, par son exemple, un danger de désordre grave à la société. Voilà pourquoi, quelle que soit l'opinion intime des juges, ceux-ci sont obligés de condamner un docteur qui déclare : « J'ai tué volontairement ma malade. »

Quand, le 20 février, le Dr Sander arrive au tribunal, une foule énorme stationne au-dehors. Malgré le froid — le thermomètre marque en effet 19° au-dessous de zéro — elle a piétiné pendant des

heures pour l'acclamer. Tous ceux qui sont là sont des partisans de l'euthanasie.

Ils vont être déçus. Car l'audience va être marquée par un fantastique coup de théâtre.

Pour comprendre cet extraordinaire procès, il ne faut pas oublier que son issue dépend des douze jurés, donc du caractère, des tempéraments, des convictions religieuses et morales de ces douze jurés. Il va falloir les choisir sur une liste qui comprend cent quarante-six noms. Quelques-unes de ces cent quarante-six personnes s'arrangent pour se dérober : elles déclarent qu'elles ont une opinion préconçue — ce qui les fait automatiquement mettre à l'écart. D'autres candidats jurés sont récusés par la défense ou l'accusation : leurs convictions religieuses, les avis qu'ils ont affichés font douter de leur impartialité.

En fin de compte, ce sont douze hommes — pas une seule femme au milieu d'eux — qui sont retenus. Neuf sont catholiques, trois protestants. Le point a son importance : la plupart des catholiques, comme je l'ai dit tout à l'heure, sont contre le geste du Dr Sander et veulent sa condamnation.

C'est lorsque le débat réel s'ouvre que se produit le coup de théâtre. L'avocat du Dr Sander, M^e Wyman, fait connaître son système de défense. Il n'est plus question d'euthanasie. Aujourd'hui, le Dr Sander et son avocat affirment que Mrs. Borotto était déjà morte quand le docteur a injecté de l'air dans ses veines. « Le docteur ne peut donc être condamné pour meurtre puisqu'il n'a piqué qu'un cadavre. »

C'est la stupeur chez les uns, la consternation chez les autres. Il est évident que cette déclaration ne tient pas debout. Pourquoi le Dr Sander aurait-il piqué un cadavre ? Et pourquoi avoir inventé une telle fable ?

D'après la procédure américaine, l'accusé n'est interrogé qu'en dernier lieu et, pendant l'audition des témoins, le Dr Sander ne prend pas la parole.

Ce sont d'abord ses collègues de l'hôpital qui viennent prêter serment.

Le Dr X... dit : « Je venais d'examiner Mrs. Borotto quand j'ai rencontré le Dr Sander avant qu'il n'entre lui-même dans la chambre. Je lui ai fait part de mes constatations. Le pouls ne battait plus. L'œil était éteint. Il n'y avait pas le moindre signe de réaction de la pupille. Je lui ai dit : « Elle est morte. » La défense marque un point.

Le Dr Herpern dépose ensuite : « Mrs. Borotto était mourante. Mais elle n'était pas morte. » Cette fois, c'est l'accusation qui marque un point.

Vient le tour du Dr Milles qui a assisté à l'autopsie. Le Dr Milles est formel :

« Le décès est dû à l'embolie consécutive à l'insufflation d'air dans les veines et non à la maladie. » L'accusation marque un nouveau point.

Mais il reste à M^e Wyman, l'avocat, un atout majeur. L'infirmière privée de Mrs. Borotto, Elizabeth Roze, a déclaré à l'instruction que, peu avant la piqûre, la malade avait poussé un long gémissement rauque et qu'elle pensait que cela avait été son dernier soupir. Malheureusement pour l'avocat, Elizabeth Roze se rétracte : « Non, je ne pense pas que cela a été son dernier soupir. »

Tout semble s'acharner alors pour mettre en pièces le système de défense de M^e Wyman et pour alourdir le climat.

Mr. Borotto déclare qu'il tient le Dr Sander pour un homme « admirable ». Mais il nie formellement lui avoir demandé d'abréger les jours de son épouse. S'il l'a supplié de faire quelque chose pour qu'elle ne souffre plus, cela ne voulait pas dire qu'il suggérait un moyen quelconque d'y parvenir.

Pour tout compliquer, la famille de la morte est divisée. Une sœur de Mrs. Borotto déclare qu'elle approuve le Dr Sander d'avoir fait l'injection d'air mortelle. D'autres proches, au contraire, qualifient sa conduite de « monstrueuse ».

Quand vient son tour de prendre la parole, l'accusé déclare : « Mrs. Borotto était déjà morte. J'étais fatigué. J'ai agi à la suite d'une impulsion subite, irraisonnée, quand j'ai fait cette piqûre. Je ne sais pas pourquoi : j'étais dans un état obsessionnel. Mais je savais que je ne pouvais pas lui faire de mal, puisque la vie l'avait quittée... » Explication peu convaincante, il faut le reconnaître.

Après plusieurs semaines de procès, le procureur général déclare : « Je ne requiers pas la peine de mort, mais la charité n'excuse pas le meurtre. Un meurtre reste un meurtre. Je demande au jury de déclarer le Dr Sander coupable d'assassinat. »

Enfin le jury se retire pour délibérer.

Et c'est là que l'on va savoir si le Dr Sander et son avocat ont eu raison de changer de système de défense. Car c'est pour cet instant-là, qui va durer en tout soixante-dix minutes, que l'avocat du Dr Sander a imaginé cette version invraisemblable de la piqûre faite à un cadavre. Au moment où les jurés se retirent, ils sont certains, au fond d'eux-mêmes que le docteur a tué pour des raisons humanitaires. Ils sont certains, comme le procureur, qu'il a commis un meurtre par charité. Mais ce meurtre par charité, si on leur demandait de le juger, ils

seraient obligés de le punir, même si en leur for intérieur, ils approuvent le docteur de l'avoir commis. Pour toutes les raisons déjà données, et parce que la loi est la loi, si le docteur avait dit « Oui j'ai tué volontairement ma malade », ils étaient obligés de le condamner. Mais, grâce à ce nouveau système de défense, le jugement qui leur est demandé n'est plus le même. Pratiquement on leur demande : « Croyez-vous que le Dr Sander a tué une femme vivante ou piqué un cadavre ? »

Donc, si les jurés sont, en leur for intérieur, enclins à excuser le Dr Sander, ils n'ont qu'à faire semblant de croire ses explications, même peu convaincantes, déclarer qu'il a piqué un cadavre et il sera acquitté.

Le Dr Sander n'a pas d'autre issue. Il joue avec sa tête. Il joue aussi sa carrière : même s'il n'est frappé que d'une peine légère, il sera définitivement empêché d'exercer son métier.

Au bout de soixante-dix minutes, les douze jurés rentrent dans la salle. Mrs. Sander est auprès de son mari. Sa main se crispe sur son bras. Elle le regarde avec tendresse en même temps que ses yeux se portent vers ces douze hommes qui viennent de décider du sort de son époux. Quel sort ? La prison à vie ? L'acquittement ? La mort, qu'ils sont libres de décider, après tout ? Elle croit lire un signe amical dans le visage de l'un de ces douze hommes. Est-ce un signe qui invite à l'espoir, à la confiance ? Ne se trompe-t-elle pas ?

Un bref silence. Le président du jury, debout, émet le verdict. Deux mots : « Non coupable. » Alors, dans la salle, après le long suspense, c'est la joie — des cris de joie.

Et bientôt, dans la ville, dans les rues, la nouvelle, aussitôt annoncée par les radios déclenche un concert d'avertisseurs enthousiastes qui mettent en branle les cloches des églises. Le Dr Sander sort du tribunal, libre, acclamé. A son bras, son épouse pleure d'émotion. Mais, finalement, les cris de joie qui saluent son acquittement s'adressent d'abord à l'homme, à son cas particulier... Pas à une cause. Pas à un principe. Et cet acquittement-là ne signifie pas que l'euthanasie est admise dans les mœurs et encore moins qu'elle est un acte légitime. La volte-face du médecin, à son procès, apporte à beaucoup de gens un lâche soulagement.

Mais un cas extraordinaire comme celui de Dr Sander peut un jour redevenir d'actualité, et être invoqué comme argument « pour » aussi bien que comme argument « contre ». Au beau milieu de l'affaire Sander, le 6 février 1950, un bijoutier de Richmond, sans doute inspiré par son exemple, décide de mettre fin aux jours de sa femme,

paralysée depuis deux ans.

« Tu souffres trop », dit-il, et il tire deux balles de revolver sur elle, puis se suicide. Mais sa femme, qui n'est pas morte, dira : « Je l'avais supplié de ne pas me tuer. »

Entre ces deux extrêmes existe-t-il un juste milieu... ?

LE SCÉNARIO D'UN KIDNAPPING

Ce soir-là, devant un petit hôtel de Versailles, M^{me} D..., qui est d'origine anglaise, hésite avant de traverser. Elle a environ trente-sept ans. Très élégante, assez grande, elle porte une malette de maroquin luxueuse, comme on peut en trouver chez Vuitton ou du côté d'Oxford Street.

Finalement, elle prend sa décision, entre dans ce petit hôtel d'allure minable et, une fois dans la chambre anonyme, un peu crasseuse, allume une cigarette avant de téléphoner.

« Georges ? demande-t-elle sans accent aucun, en dépit de sa nationalité britannique. Si vous m'avez reconnue, ne dites pas mon nom.

— Entendu, dit Georges.

— J'ai un service à vous demander. Un service dangereux, je précise.

— Oui ? Lequel ?

— Un kidnapping. »

M^{me} D..., jolie blonde au regard vert, a épousé en premières noces un Français, dont elle a divorcé après avoir eu deux enfants, Françoise et Géraldine. Lors du jugement fait à l'amiable, elle a obtenu la garde de ses deux filles, et cela sans aucune difficulté. Toutefois, Lady X..., mère de M^{me} D..., après avoir désapprouvé ce mariage avec un étranger, était maintenant hostile à ce divorce qui ne lui paraissait pas convenient.

M^{me} D... se voit obligée de travailler et entre comme réceptionniste dans un institut de beauté, ce qui ne lui laisse que peu de temps pour s'occuper de ses enfants ; aussi les confie-t-elle à sa mère, qui vit près d'Epsom. C'est pour elle un véritable déchirement : elle leur rend visite presque chaque week-end en dépit des dépenses qu'elle engage pour faire ces rapides aller et retour, leur envoie l'argent nécessaire à leur entretien et attend avec impatience le moment où elle pourra les faire revenir chez elle, en France. Françoise vient d'avoir treize ans, Géraldine dix.

Cette situation se prolonge trois ans. Lady X... s'occupe fort bien de ses petites-filles, qui sont pensionnaires dans un établissement de premier ordre, et, chaque fois que sa fille envisage de reprendre les enfants, trouve une raison pour différer ce moment. L'appartement de Paris n'est-il pas un peu petit ? Son travail lui laissera-t-il le temps de s'occuper des enfants ? Ne faudrait-il pas mieux attendre que

Françoise ait atteint tel ou tel cycle d'études ? Quand enfin M^{me} D... peut s'installer dans un bel appartement de l'avenue Foch et que rien ne s'oppose plus à ce qu'elle assure elle-même l'éducation de ses enfants, sa mère, sans lui opposer un refus formel, la laisse dans une vague incertitude et parvient à faire reporter encore leur retour.

Après les grandes vacances, Françoise et Géraldine doivent rejoindre leur mère à Paris (elles ont alors seize et treize ans), mais, l'avant-veille de leur arrivée, M^{me} D... reçoit une lettre du ministère de la Justice anglaise libellée en ces termes : « A la demande de votre mère, Lady X..., vos enfants ont été placées sous la tutelle de la Cour. Nous vous signifions que, dorénavant et en attendant que leur sort soit décidé par jugement, vos filles ne pourront en aucun cas quitter le territoire britannique. Vous êtes d'autre part priée de ne pas troubler leur esprit par des lettres ou des paroles susceptibles d'altérer la tranquillité dont elles jouissent. » La lecture de cette lettre ahurissante plonge M^{me} D... dans une alternative de fureur impuissante, de dépression et de désespoir profond.

Un avocat international consulté laisse peu d'espoir à M^{me} D... « Il s'agit d'une loi particulière à la législation britannique. Dernièrement, j'ai eu à m'occuper d'un cas similaire mais qui jouait en faveur de la mère, l'actrice Dawn Adams. Lorsque celle-ci divorça d'avec le prince Vittorio Massimo, le jugement de séparation l'autorisait à ne garder leur fils que pendant un mois par an. Profitant de vacances en Italie, l'actrice enleva, en septembre 1962, l'enfant Stephano, âgé de sept ans, et l'emmena en Angleterre. Là, pour que Stéphan, de nationalité anglaise, ne puisse être repris par son père, Dawn Adams le confia à la tutelle de la Haute Cour de Justice britannique. Ainsi, le petit garçon ne pouvait plus quitter le territoire anglais. Bien sûr, il y aura un jugement, mais, dans le cas où vous obtiendriez gain de cause, la procédure risquerait de durer trois ou quatre ans. Dans le cas où vous perdriez votre procès, il vous faudrait attendre la majorité des deux enfants. »

C'est après avoir réfléchi longuement à cette situation créée par sa mère que M^{me} D... en arrive à la conclusion qu'il ne lui reste qu'une seule possibilité : enlever ses propres enfants. Elle se doute aussi que l'intransigeante vieille lady qui ne voulait pas de son mariage, ne voulait pas du divorce, désapprouve tout ce que fait sa fille, critique la vie qu'elle mène, a dû prendre ses précautions et peut-être la faire surveiller. Aussi quitte-t-elle son appartement de l'avenue Foch et va-t-elle dans cet hôtel minable de Versailles pour convoquer son ami Georges, un petit homme flegmatique, portant de grosses lunettes d'écaille et qui est journaliste de métier. Il est aussi calme qu'elle est nerveuse et ne s'étonne pas qu'elle veuille enlever ses enfants. M^{me} D... est une amie. Une amie a le droit de faire ce qu'elle veut et son travail

à lui, Georges, n'est pas de la dissuader d'agir, mais d'étudier les moyens les plus efficaces pour mener à son terme l'opération qu'elle envisage. Or, les enfants ne possèdent sans doute ni passeports, ni papiers d'identité, elles sont pensionnaires dans deux institutions situées l'une à Epsom, l'autre à Brighton, et peut-être M^{me} D... est-elle déjà inscrite sur une liste noire aux douanes britanniques. « J'ai une idée, finit par dire Georges, mais pour la mettre sur pied, je dois d'abord entrer en contact avec un ami anglais. »

Lors de la réunion suivante, M^{me} D... fait la connaissance de Geoffrey, un ancien de la R.A.F. pourvu de magnifiques moustaches rousses et qui, à cette époque, est pilote dans une compagnie privée.

Il est arrivé avec des cartes d'état-major et sa connaissance des lieux l'incite à penser qu'il faudrait choisir un terrain situé près d'un des deux collèges, où l'on conduirait les deux jeunes filles après les avoir enlevées. De là, on décollerait tout simplement pour la France. « Comme ça, dit-il, le problème des douanes serait éludé ! »

D'après lui, le terrain le plus favorable serait celui de Bournemouth, mais, pour éviter d'attirer l'attention, si on doit faire une répétition de l'opération, il faudrait qu'elle ait lieu la veille même du jour J.

Huit jours plus tard, M^{me} D... et Georges sont à Londres et vont reconnaître les lieux.

Ils se rendent de nuit à Bournemouth d'abord, puis à Epsom et à Brighton, pour en arriver à différentes conclusions. Il va falloir entrer en contact avec les enfants sans attirer l'attention des surveillants, arriver au second pensionnat avant que le premier n'ait donné l'alarme ; il faudra faire monter les enfants dans l'avion de Geoffrey en évitant le contrôle toujours possible de la police ; enfin, il va falloir tenir compte du temps, souvent brumeux en Angleterre.

De retour à Londres, ils mettent au point les derniers détails de l'opération, mais M^{me} D... est trop nerveuse pour dormir et c'est après une nuit blanche qu'ils prennent la route d'Epsom, le collège où se trouve Françoise, l'aînée.

A 14 heures, leur voiture s'arrête devant la grille du pensionnat. Le concierge apparaît sur le pas de sa porte et M^{me} D... demande à voir la directrice. Le concierge n'ouvre pas la grille, mais une petite porte par laquelle entre M^{me} D..., puis il l'accompagne, à travers un parc parfaitement entretenu, vers l'immense bâtiment en brique de style victorien qui abrite le collège. Un léger vent secoue les arbres et fait bruisser les feuilles d'automne : tant qu'il soufflera, le brouillard ne s'abattrà pas.

La directrice reconnaît M^{me} D..., qui venait chaque week-end voir Françoise, mais elle est, bien entendu, au courant de la décision de la

Cour et l'accueille avec un ennui visible et une certaine froideur. M^{me} D... lui dit qu'elle est de passage dans la région, pour une heure seulement, et qu'elle voudrait embrasser sa fille. Prise de court, la directrice n'a aucun motif de lui refuser cette visite. Elle accepte, à condition d'assister à l'entretien.

Elle envoie donc chercher Françoise. M^{me} D... attend devant le bureau, le cœur battant. Lorsque Françoise s'approche d'elle, sa mère se rend bien compte que la directrice a dû recevoir des instructions très sévères, car elle se tient tout près et ne peut perdre un seul mot de ce qu'elles se disent. Mais M^{me} D... avait prévu une telle situation et, après avoir embrassé sa fille, commence avec elle une banale conversation en français, où il est question de pluie, de beau temps, d'amis, de relations, de projets évasifs, en somme, au milieu de quoi, brusquement, elle lance : « Débrouille-toi pour te tirer et être à six plombs près de la lourde d'entrée ! » Puis elle enchaîne aussitôt sur d'autres banalités.

Françoise n'a absolument pas manifesté de surprise, preuve certaine qu'elle a parfaitement compris, mais la directrice s'est, semble-t-il, rapprochée. Il ne reste à M^{me} D... qu'à espérer qu'elle ne connaît pas l'argot et sa terminologie un peu spéciale ! Elle finit par dire au revoir à sa fille comme si elle ne devait pas revenir avant longtemps et, quelques instants plus tard, Georges et M^{me} D... se dirigent en voiture vers le pensionnat de Géraldine, où doit avoir lieu le premier enlèvement.

Il est un peu plus de 16 heures, lorsqu'ils s'arrêtent devant l'église où les enfants — comme cela était prévu — sont en train de chanter des cantiques, et ils constatent avec un peu d'inquiétude que le vent est tombé et que le brouillard — le célèbre fog — n'a plus qu'à s'abattre mollement sur l'Angleterre.

La réunion dans l'église se prolonge. Peut-être a-t-elle commencé en retard. Georges regarde fréquemment sa montre et M^{me} D... et lui échangent des regards inquiets. Il leur reste de moins en moins de temps pour être à l'heure du rendez-vous de Françoise. Enfin les cantiques cessent et les enfants sortent.

Dès qu'elle aperçoit sa mère, Géraldine, dans son petit uniforme vert de collégienne, fond en larmes. « Calme-toi, lui dit sa mère, reste avec tes camarades. Tu vas faire comme si tu retournais au collège, mais reste dans les dernières devant la porte. » A la surveillante qui s'approche, M^{me} D... explique qu'elle est de passage et demande si elle peut embrasser sa fille. La surveillante accepte ; la mère et la fille échangent alors quelques mots en marchant, et s'embrassent. Puis M^{me} D..., comme à regret, monte dans la voiture. Par la vitre ouverte, elle

lance des baisers à Géraldine en larmes, qui lui répond en faisant « au revoir » de la main.

La voiture démarre tandis que les enfants marchent de l'église au collège. La surveillante cesse alors de suivre Géraldine des yeux. A ce moment, la voiture, qui a fait simplement le tour d'un pâté de maisons, réapparaît, tandis que les enfants, en désordre, rentrent dans le collège, ou montent dans des voitures qui viennent les chercher, car il y a des demi-pensionnaires. Profitant de cette relative cohue, M^{me} D... fait signe à sa fille, elle ouvre la porte, l'enfant monte, la voiture repart.

Apparemment, personne n'a rien remarqué. Dans ce cas on ne s'apercevra de la disparition de Géraldine que dans trois quarts d'heure, environ.

La voiture roule maintenant vers Epsom, mais le brouillard qui est tombé avec la nuit ralentit considérablement son avance et Georges est obligé de prendre quelques risques. A 17 h 30, ils sont encore à quarante kilomètres du collège; à 18 heures, il leur reste plus de six kilomètres à faire, qu'ils parcourent en dix minutes dans la « purée de pois » ; mais, lorsqu'ils atteignent la grille de la grande entrée, Françoise n'est pas là et M^{me} D... se demande ce qui a pu se passer. Peut-être l'alerte a-t-elle déjà été donnée par le collège de Géraldine.

Soudain, Françoise apparaît : elle attendait plus loin, près d'une porte de service et elle se jette dans la voiture qui démarre en trombe avec le concierge à ses trousses qui hurle : « I saw you ! I saw you ! » (je vous ai vus). Sans doute a-t-il réussi à relever le numéro et le signalement de la voiture louée.

Mais, deux kilomètres plus loin, dans la campagne, des amis anglais attendent les fuyards avec une autre voiture. M^{me} D... et ses filles se rendent alors chez des relations londoniennes pour y passer la nuit.

Et c'est le stratagème qu'ils ont imaginé. Georges téléphone aussitôt à des amis parisiens, qui vont eux-mêmes appeler vers minuit la grand-mère des deux jeunes filles et, sous prétexte de la rassurer, lui annoncer que les deux enfants ont fait bon voyage et viennent tout juste d'arriver en France. Si Lady X... (dont on peut imaginer les réactions) désire leur parler, elle pourra le faire le lendemain vers 11 heures, chez leur mère, avenue Foch.

Mais Georges et M^{me} D... ont été beaucoup plus loin encore dans leur stratagème.

En effet, pendant la nuit, c'est un jeu d'enfant pour la police de retrouver le propriétaire de la voiture, dont le concierge du collège a noté le numéro. Aussi, à la première heure de la matinée, les inspecteurs se présentent-ils à la société de location. Mais M^{me} D... a

donné comme adresse à Londres celle de ses amis anglais qui ont, la veille au soir, pratiqué l'échange de voiture. De sorte que la police retrouve celle-ci devant leur maison et fait irruption chez eux. Ils reconnaissent les faits sans difficulté, mais, pendant qu'ils s'expliquent, le téléphone sonne.

La femme décroche, tandis qu'un policier prend l'écouteur.

« Bonjour, ma chérie, dit une voix de femme, je voulais te rassurer... Tout va bien, les enfants sont arrivés cette nuit. »

Et l'on raccroche.

A condition que la police anglaise tombe dans le piège, ce qui n'est pas du tout certain. M^{me} D... et Georges espèrent de cette façon mettre fin aux recherches.

Mais pendant ce temps, M^{me} D..., à l'autre bout de Londres, guette le ciel et, vers 9 heures du matin, voit enfin le soleil commencer à percer le brouillard. Quelques minutes plus tard, escortées par le fidèle Georges, M^{me} D... et ses deux filles roulent vers le terrain de Bournemouth. Quand ils atteignent l'aérodrome, le fog est en train de se dissiper.

Georges se gare sur le parking et tous se mettent à attendre. On explique aux enfants ce que l'on va faire, en essayant de plaisanter sur le pittoresque de la situation. M^{me} D... fume cigarette sur cigarette, Géraldine croque des sucettes qu'elle a emportées pour tout viatique, Françoise, plus âgée, est consciente qu'il se passe des choses graves.

Vers 11 heures, un point apparaît dans le ciel maintenant dégagé et l'avion-taxi de Geoffrey, après une approche impeccable, se pose bien en vue de la voiture, exactement à l'endroit préalablement repéré. C'est un joli petit appareil, rouge et blanc, à quatre places, d'où Geoffrey descend allègrement, ses papiers de bord à la main. M^{me} D... et ses deux filles vont à sa rencontre en bavardant d'un air serein comme le scénario le prévoit. Françoise et Géraldine jouent les chœurs antiques et s'extasient sur l'avion qui est d'ailleurs ravissant. Geoffrey, ses moustaches rousses en bataille, les salue chaleureusement, les installe dans l'appareil et va faire contrôler ses papiers dans les locaux de la douane et de la police.

Quelques minutes plus tard, il en ressort, mais suivi de loin par deux policiers qui se dirigent droit sur l'avion. Le cœur de M^{me} D... se décroche, et elle supplie ses filles d'avoir l'air naturel, de parler, de plaisanter comme si de rien n'était. Geoffrey glisse ses moustaches rousses dans l'habitacle et souffle rapidement: « Cachez-vous ! Ils n'ont vu que les enfants... » M^{me} D... se recule. Geoffrey enlève une sucette des mains de Géraldine et la sermonne avec une autorité toute paternelle : « Je ne veux pas que tu manges autant de sucreries ! Tu

vas t'abîmer les dents ! »

Pendant ce temps, les deux policiers s'intéressent à l'appareil, de fabrication américaine, en admirent la ligne, posent des questions sur le tableau de bord. L'un d'eux toutefois interroge Geoffrey sur les enfants :

« Mon aînée, Heather... ma cadette Elizabeth.

— Alors, Elizabeth, demande le policier, ça doit être formidable d'avoir un papa aviateur ? »

Géraldine approuve chaleureusement.

« Et il vous emmène souvent ?

— Oui, dit Géraldine.

— Eh bien, bon voyage ! » dit le policier en rendant son passeport à Geoffrey.

L'autre policier, lui, s'est aperçu de la présence de M^{me} D..., qui, a tout hasard, lui adresse un sourire mondain. L'homme s'éloigne tandis que son collègue aide les deux enfants à remonter dans l'avion. Là encore, il aperçoit M^{me} D..., mais il est sans doute convaincu que son adjoint a vérifié les papiers de cette dernière, qu'il suppose être la femme du pilote.

Geoffrey, lui, referme le cockpit, jurant comme un damné entre ses dents, « Bloody... bloody... bloody... » et en vérifiant rageusement ses commandes.

Et, pour qui connaît l'Angleterre, le mot bloody est beaucoup plus grave, beaucoup plus grossier que les cinq lettres du vocabulaire courant en usage en France. Les deux policiers, à quelque distance, regardent le décollage pendant que Geoffrey s'adresse aux jeunes filles, assez tendues :

« Souriez, petits monstres ! Souriez ! Vous allez passer le week-end en compagnie de vos parents chéris en Écosse !

— Ils ont cru qu'elles étaient vos filles ? demande M^{me} D...

— Oui, s'exclame Geoffrey en riant, et ça, ce n'était pas prévu au scénario. Mes filles sont inscrites sur mon passeport et j'ai tout de suite joué cette carte ! Seulement, ils auraient trouvé que Géraldine était un peu infantile de mâcher des sucettes à seize ans passés ! C'est pour ça que j'ai fait cette réflexion aigre sur ses dents ! Maintenant tu peux en manger ! Tu les as bien gagnées !

— Je vais faire un vœu, s'écrie Géraldine, c'est la première fois que je monte en avion ! »

Le reste du voyage se passa sans incidents et, dans l'appartement de l'avenue Foch retrouvé, M^{me} D... apprend qu'en réalité la police britannique n'a pas cessé d'effectuer des contrôles constants aux

frontières, vérifiant l'identité de tous les adultes qui quittaient le territoire en compagnie de jeunes filles.

L'affaire ne donna lieu à aucune suite légale. Sans doute Lady X... se refusa-t-elle à faire traîner sa fille devant les tribunaux. Peut-être aussi un juge britannique prit-il fait et cause pour M^{me} D... ou admirat-il le stratagème qu'elle avait employé pour retrouver ses enfants. Toujours est-il que le dossier fut refermé et que M^{me} D... peut vivre en paix avec ses filles et évoquer, comme un souvenir plaisant, cette journée brumeuse où elles virent apparaître à leurs pieds, la terre de France.

N'AVOUEZ JAMAIS

Le 23 novembre 1933, un des serveurs d'un grand hôtel de Cannes frappe à la porte de la chambre d'une cliente anglaise pour lui apporter son « breakfast ». Ne recevant aucune réponse, il retourne à l'office et se représente environ trois quarts d'heure plus tard. Remarquant alors que la clé est restée dans la serrure, et comme la cliente ne répond toujours pas à ses appels, il s'inquiète et va prévenir un de ses directeurs.

On parvient à pénétrer dans la chambre, en passant par l'appartement voisin et le balcon commun. Par chance, les volets ne sont pas crochetés de l'intérieur. Le serveur et le domestique qui ont réussi à pénétrer dans la chambre, constatent alors que la cliente anglaise, une femme qui portait allègrement ses cinquante-huit ans, est inerte sur son lit, le visage caché sous un oreiller taché de sang. Ils donnent aussitôt l'alerte.

C'est le commissaire Alexandre G... qui est chargé de l'enquête. Les premiers examens établissent que la victime est morte entre minuit et 4 heures du matin, à la suite d'une asphyxie sans doute précédée d'un état comateux. La tempe droite porte un enfoncement de l'os pariétal et l'instrument qui a frappé était contondant. On décèle des traces de strangulation, mais il n'y a pas eu lutte entre la victime et son assassin. On ne relève non plus aucune trace de sang sur les murs de la chambre. La pièce est relativement en ordre, les vêtements et les sous-vêtements sont soigneusement posés sur un fauteuil.

L'argent et les bijoux de l'Anglaise se trouvaient dans le coffre-fort de l'hôtel, et il est possible d'établir que l'assassin n'a pu emporter que quatre ou cinq billets de cent francs et quelques bijoux sans grande valeur. En outre, aucun meuble ne paraît avoir été fouillé. On peut supposer que le criminel, venu pour voler, a été dérangé, qu'il s'est empressé d'étouffer les cris de sa victime, et s'est enfui sans pousser plus loin ses recherches. Près du lavabo on trouve un linge ensanglanté avec lequel le meurtrier a essuyé ses mains. Comme la clé était restée dans la serrure, le coupable n'a pu s'introduire que par une des portes-fenêtres ouvrant sur le balcon circulaire, qu'il soit venu de l'intérieur ou de l'extérieur de l'hôtel, par escalade ou par la chambre contiguë, inoccupée cette nuit-là.

On ne peut rien retenir de suspect sur les voyageurs présents dans l'hôtel la nuit du crime.

Sur le personnel, toutefois, les enquêteurs font une découverte : les

deux associés qui dirigent l'hôtel ont dû, pour expliquer plusieurs détails, avouer leur affection très marquée pour un jeune homme de nationalité vaguement américaine qui joue les interprètes. En fait, il possède une autorité sur le personnel, qu'il paraît contrôler, et bien qu'il participe à certaines tâches, les propriétaires n'admettent pas qu'il soit considéré comme un salarié ; ils le définissent comme un futur associé et le mettent au courant du fonctionnement de l'hôtel.

Ce protégé, d'allure passablement efféminée, aux cheveux noirs et calamistrés, était aussi le confident de la victime. Elle prenait grand plaisir à s'entretenir en anglais avec lui, et le jeune homme, qui a une vingtaine d'années, la comblait de prévenances, lui montait des infusions et lui faisait la lecture. Or c'est lui justement qui est passé par le balcon pour ouvrir au serveur et l'on peut s'étonner à juste titre qu'il soit allé d'abord ouvrir à ce dernier sans s'occuper de la cliente. Aux questions qu'on lui pose, il répond qu'il a eu un « pressentiment » et que, la vue du sang l'impressionnant, il a préféré ouvrir en premier lieu au domestique.

Un nouvel examen du cadavre révèle alors certains détails qui viennent étayer la thèse d'un crime d'origine sexuelle. L'enquête devrait normalement porter sur le jeune homme et ses deux associés. Déjà, toute la presse et le public ont contre ces trois hommes des idées préconçues, basées sur leurs mœurs dites spéciales, et s'étonnent de ce que la police ne prenne pas de mesures contre le jeune étranger.

Cependant, le commissaire G... dispose de certains éléments qui paraissent s'opposer à une inculpation. Il abandonne la thèse du crime au profit de celle du vol et ce bien que les valeurs de la victime aient été déposées dans le coffre de l'hôtel. Une coïncidence vient aider le commissaire dans cette nouvelle orientation : le soir du crime, quatre inspecteurs de police ont passé la nuit à une trentaine de mètres des fenêtres de l'Anglaise, et tout le monde dans l'hôtel connaissait ce fait, les policiers ayant demandé l'autorisation de garer leur voiture dans la cour. Il est donc difficile d'imaginer que, dans ces conditions, des gens de l'hôtel aient eu l'idée de pénétrer un crime.

D'un autre côté, les renseignements pris sur la victime n'apportent aucune lumière nouvelle : cliente depuis des années à la même saison, d'humeur changeante, elle ne fréquentait personne et prenait régulièrement ses repas à l'hôtel ; tous les soirs, vers 22 heures, elle regagnait sa chambre après avoir fumé quelques cigarettes dans le salon. Parfois excentrique dans ses tenues, elle paraissait avoir une conception très personnelle de la pudeur et les domestiques assurent qu'elle les recevait parfois dans une tenue plus que légère, n'hésitant d'ailleurs pas à se dévêtir devant les fenêtres grandes ouvertes et cela, semble-t-il, par esprit sportif plus que par vice.

Quand, le soir du crime, elle a regagné sa chambre à l'heure habituelle, on y avait déposé selon ses instructions un pot de yaourt, une bouteille d'eau minérale et un médicament préparé par le protégé des propriétaires qui assure ne pas lui avoir rendu visite cette nuit-là. De son côté, la femme de chambre est allée « faire la couverture » vers 20 heures comme à l'ordinaire.

La police s'acharne à contrôler les alibis du jeune homme et de ses protecteurs et ne peut relever à leur encontre aucune présomption grave.

C'est alors que le plongeur de l'hôtel découvre, le surlendemain du meurtre, sur le côté ouest du bâtiment, une échelle dressée contre un mur et placée sur un escabeau. De là, on peut atteindre le toit d'une des ailes, parvenir au balcon circulaire et donc à la chambre de la cliente. Les empreintes relevées sont inutilisables parce que « glissées ». Les partisans de la thèse de l'assassin venu de l'intérieur sont convaincus qu'il s'agit d'une mise en scène « à retardement ».

Le lendemain, un douanier vient rapporter le porte-cartes de la victime qui contient quelques shillings et des adresses en Angleterre. Il dit avoir découvert l'objet le jour même de l'assassinat, à 6 heures du matin, quai Saint-Pierre, à près d'un kilomètre de l'hôtel. Et s'il a attendu plus de quatre jours pour apporter sa trouvaille, c'est parce que l'intérêt qu'elle présente ne lui est apparu qu'après coup. La thèse du vol, peu à peu, se confirme, semble-t-il. D'autant — c'est une possibilité à ne pas écarter — que si des inspecteurs de police étaient venus faire le guet dans la cour de l'hôtel, c'était pour tenter de surprendre un individu qui, la nuit précédant le meurtre, s'était introduit dans une villa inhabitée, par escalade. Il avait scié les persiennes, et s'était tout simplement couché dans un des lits de cette maison après y avoir placé des draps propres... Tous ces faits avaient été constatés par le représentant de l'agence de location venu pour vérifier l'état des lieux. Or, des fenêtres de cette chambre où a couché l'inconnu, on peut voir distinctement ce qui se passe dans celle de l'Anglaise.

En outre, on a retrouvé, dans la chambre de cette villa, deux flacons en cristal paraissant provenir d'une luxueuse trousse de voyage ou d'une voiture de magnat. Mais il est impossible d'identifier la victime de ce vol.

Cependant, la nuit du meurtre, un chauffeur a surpris un individu qui cherchait à s'introduire dans une villa au moyen d'une échelle. L'homme, surpris, s'est enfui à toutes jambes, mais le chauffeur s'est lancé à sa poursuite, l'a rattrapé et conduit vers 3 heures du matin au commissariat. Après de nombreuses réticences, l'homme a déclaré s'appeler Rebillard, être originaire de la Côte-d'Or, sans domicile fixe,

et être arrivé de Nice dans la nuit. Il n'avait pas de papiers d'identité.

Les policiers en surveillance devant la villa clandestinement occupée ont quitté les lieux vers 1 heure du matin. Rebillard ayant été surpris à 2 heures et quelques, à près d'un kilomètre de là, le battement de temps paraît tout de même trop restreint pour envisager qu'il ait pu participer au crime. De plus, il paraît peu probable qu'un malfaiteur qui vient de commettre un crime songe aussitôt à commettre un cambriolage !

Le commissaire G... décide de s'entretenir avec Rebillard, dont il a appris qu'il était évadé du bagne, et cambrioleur — si l'on peut dire — de métier.

« Alors, comme ça, tu as fait la belle ? demande-t-il.

— Mince ! Vous savez ? Je pensais ne pas être repéré. Bon, c'est vrai ! Je me croyais affranchi et c'est pour ça que j'ai pas caché mon nom à vos collègues l'autre nuit. C'est un coup dur parce que, pour retourner là-bas, y a rien de fait ! Je me laisserais plutôt crever en prison, mais en France ! »

La conversation s'oriente sur le bagne, sur les circonstances de l'évasion, sur les « combines » et, d'un seul coup, le commissaire lance :

« Tout de même, tu n'as pas été verni avec l'Anglaise. Qu'est-il arrivé au juste ? Elle s'est réveillée ? Tu ne pensais pas la tuer ?

— Eh, doucement, pas de baratin ! On m'a déjà tenu la jambe un bon moment l'autre jour à propos de votre rombière ! Alors, si vous ne me croyez pas, laissez-moi vous dire que vous vous trompez ! D'abord, sur l'histoire de l'Angliche, affranchissez-moi ! A la police, on vous donne aucun détail, on vous bouscule, ils sont là cinquante à vous parler, on n'y comprend plus rien... ! »

Patiemment, mais en omettant quelques éléments volontairement, le commissaire expose l'affaire à Rebillard. L'autre se défend avec gouaille, parfois avec emportement :

« Tout de même, dites ! J'aurais eu de l'estomac, après avoir descendu votre cliente, d'aller m'exhiber en haut d'une échelle, les fouilles pleines de bijoux et de fric !

— D'accord, mais raconte-moi alors où tu as couché la nuit précédente ?

— Je peux vous le dire, mais pas d'histoires avec les personnes que je vais nommer : elles connaissent pas mon pedigree. J'ai pioncé chez un Belge marié qui me prête sa carrée. Le soir où on m'a fait marron, j'avais mis le réveil à minuit et je suis parti un peu après...

— Je vais faire contrôler, dit le commissaire.

— Bousculez pas le Belge. Il est même pas dessalé. Si vous l'effrayez, il est capable de vous dégoiser tout ce que vous voudrez lui faire dire.
»

Le commissaire apprend du Belge que jamais Rebillard n'a couché chez lui. Il procède alors à un interrogatoire plus serré de l'évadé.

« Vu, dit Rebillard, j'ai pigé : le Belge a pas marché et j'ai menti. Alors vous mettez l'Anglaise sur mon compte... exact?

— Où as-tu couché la veille de ton arrestation ?

— Avec une femme du grand monde qui est mordue pour moi. Officiel! »

La conviction du commissaire est faite : si Rebillard ne veut pas dire où il a couché le soir du meurtre, c'est qu'il était bien l'occupant clandestin de la fameuse villa abandonnée et qu'il a compris qu'admettre ce fait était déjà une façon d'entrer dans la voie des aveux. Cependant, comme les preuves tangibles font défaut, le commissaire passe des heures à l'interroger, à essayer de lui faire avouer qu'il a couché dans la fameuse villa. Rebillard se défend pied à pied.

« Casseur, d'accord ! Assassin, non ! Tenez, si j'étais allé chez votre rombière... et j'aurais pu, c'est vrai, si elle m'avait surpris, je me serais fait la malle et comment ! Mais tuer, et tuer aussi sauvagement que je crois comprendre, pardon, c'est pas mon rayon... Même que quand ce chauffeur m'a fait aux pattes, j'ai perdu deux biffetons de cent balles, tellement j'ai eu peur ! Et je me suis même pas défendu ! Et je serais un sanguinaire ? Moi, le sang, ça me fait tourner de l'œil ! »

Le commissaire a tout de suite noté le détail, glissé comme par erreur, des « billets perdus ». En avouant spontanément le fait — sans doute les a-t-il jetés avant d'être pris — Rebillard espère faire penser à celui qui l'interroge qu'il ne serait pas assez stupide pour parler de cet argent s'il l'avait réellement volé à l'Anglaise.

« Et d'où venaient-ils, ces billets ?

— Un automobiliste en panne, je l'ai aidé à pousser sa tire. Il m'a donné un pourboire, quoi... Incontrôlable, je sais. Seulement, pardon, vous me voyez aller faire un deuxième travail après avoir suriné votre gonzesse ? C'est pas en taule qu'il faudrait m'expédier, c'est à l'asile ! »

L'interrogatoire se poursuit encore pendant des heures au bout desquelles, Rebillard, fatigué, mais moins tout de même que le commissaire G..., finit par faire cette réponse inattendue à une question embarrassante :

« Bon, commissaire, vous vous donnez du mal, vous avez le sens du

baratin et vous n'avez pas la main lourde, comme les autres flics... Dans le fond, vous m'êtes plutôt sympathique et je vais vous dire : je me fous de tout. J'en ai tellement vu ! Là-bas, au bain, j'ai eu le scorbut, le choléra, les requins ont failli se payer ma viande... je crois que je suis tubard et bon pour la redingote en sapin avant peu. Alors, plutôt que de retourner à Cayenne et si ça peut arranger votre avancement, on maquille ma déclaration : j'ai buté l'Anglaise et sur mon honneur, parole, je signe, je confirme devant tout le monde et ça jusqu'à l'échafaud compris. Sous la pogne de papa Deibler ! Ça vous va comme ça ? »

Le commissaire ne sait pas s'il doit rire ou se fâcher.

« Tu essaies de me mettre en boîte ? »

— J'avoue, j'avoue tout, mais que ça serve votre avancement ! Seulement, minute... et s'ils trouvent le vrai coupable, j'aurai l'air de quoi ? Et vous ? Surtout s'ils m'ont déjà raccourci ? »

Le commissaire doit admettre que cet individu fataliste, retors, fantaisiste, incapable d'amendement et partisan résolu du principe de ne jamais avouer, par son passage aux « faux aveux », bloque toute possibilité d'interrogatoire.

Comme le parquet a l'intention de l'inculper, il s'efforce de rechercher des preuves consistantes à son sujet, lorsqu'une lettre anonyme et écrite au crayon parvient de Bordeaux au procureur de la République. Signée d'un laconique « Bonjour », elle dit à peu près ceci :

Pendant le repas du soir à l'hôtel, l'assassin, qui s'est aidé d'une échelle et d'un escabeau pour atteindre le balcon, a pénétré dans la chambre dont les volets n'étaient que poussés. Il a fouillé plusieurs sacs pris dans l'armoire. En entendant du bruit, il a posé le sac qu'il tenait à la main sur l'édredon et s'est glissé sous le lit. La femme de chambre vient faire la couverture et placer une bouillotte entre les draps. Elle déplace sur un fauteuil le sac posé sur l'édredon, puis s'en va. L'assassin sort de sa cachette et, ne trouvant pas de bijoux, décide d'attendre le retour de la cliente. Il se cache de nouveau sous le lit et dès que l'Anglaise s'est endormie, il s'empare des bijoux, d'un porte-cartes et se prépare à partir, mais il heurte une chaise et l'Anglaise se réveille. Comme elle va crier, il se précipite sur elle et lui martèle le crâne à coups de crosse de revolver. Le cran d'arrêt n'étant pas en place, un coup part et une balle que vous retrouverez va se loger dans le matelas.

Le commissaire interroge de nouveau la femme de chambre. Celle-ci confirme le déplacement du sac, la bouillotte, tous les éléments repris dans la lettre. En revanche, il peut paraître étrange que personne n'ait entendu le coup de feu et notamment les quatre policiers en surveillance à moins de trente mètres de là.

Aussi, se livre-t-il à une expérience. Vers 22 heures, le soir, il tire un coup de 6,35 dans le matelas encore ensanglanté, puis deux autres, pour le personnel de l'hôtel. Tout le monde entend les détonations. En

cardant la laine du matelas, on retrouve bien entendu les trois balles tirées par le policier... mais aussi un projectile de 7,65.

La lettre pouvant émaner d'une personne qui a reçu des confidences très précises de l'assassin, des enquêtes fouillées, mais vaines, ont lieu à Bordeaux, puis, en désespoir de cause, le commissaire revient à Rebillard — Rebillard qui a très bien pu, pour égarer les soupçons, faire sortir une lettre de la prison et la faire adresser à la police. Mais là encore, à nouveau, toutes les tentatives, tous les pièges échouent. En dépit des éléments dont on dispose contre lui, le repris de justice s'obstine : il n'a pas tué ; si on le veut, il s'accusera, mais ce sera par dégoût de la vie.

Rebillard est donc lavé des soupçons qui pèsent sur lui, et simplement condamné pour tentative de cambriolage et, bien entendu, pour son évasion ; mais, compte tenu de son état de santé, il est maintenu en France.

Trois ans plus tard, un détenu de la centrale de Fontevault dénonce au garde des Sceaux un certain Rebillard qui lui a confié avoir échappé à la justice alors qu'il a tué une Anglaise à Cannes.

Le commissaire retrouve son gibier de potence qui est devenu tuberculeux comme il l'avait dit lui-même. Toujours ironique, il répond avec humour :

« Heureux de vous revoir, monsieur le commissaire, mais ne me parlez surtout pas de la rombière de Cannes. Le mouchard qui a écrit est un piqué, tout le monde ici le sait et je lui aurais pas fait de confidences, croyez-moi ! Confrontez-nous. Il s'obstinera, moi aussi, et on en sera au même point... Je vais crever, je le sais, alors qu'est-ce que ça pourrait me faire de vous dire que je suis bien l'assassin ? »

Tout se passera comme l'a prévu Rebillard : la confrontation avec celui qui l'a dénoncé n'aboutira à rien et il mourra quelques mois plus tard, sans avoir jamais avoué.

Le sourire aux lèvres peut-être, pour avoir si parfaitement déjoué les pièges de la police.

SIGMUND ENGEL

L'affaire en question commence d'une façon relativement banale, le jour où une certaine Mrs. Reséda Korrigan, jolie rousse de trente-neuf ans, vient porter plainte au commissariat central de Chicago. Son mari est mort deux ans auparavant en lui laissant 8 700 dollars, une maison et une petite rente, et, comme toutes les Américaines dans sa situation, elle fait partie de diverses associations pour femmes seules.

Justement, un mois avant sa visite au commissaire, elle participe à une soirée à l'hôtel Hilton — soirée qui réunit quelque cinq cents veuves, divorcées ou célibataires. Or, au moment où elle sort de l'ascenseur, son étoile de vison se coince dans la porte coulissante. Un monsieur d'une soixantaine d'années se précipite, l'aide à se dégager. Il est vêtu de flanelle grise, paraît avoir le sens de l'humour, se montre charmant.

La soirée s'achève. Dans le hall de l'hôtel, c'est la bousculade, il pleut et ces dames ne veulent pas se mouiller, toutes réclament des taxis. C'est alors que survient — ou plutôt que réapparaît — le galant sexagénaire. Très naturellement il propose à Mrs. Korrigan de la raccompagner. Mrs. Korrigan accepte sans hésitation. L'homme arrête sa Buick (de l'année) devant le perron et aide la jeune femme à monter tout en tenant un volumineux coussin au-dessus de sa tête pour protéger sa coiffure. La pluie est diluvienne, l'homme porte un feutre blanc, l'intérieur de la voiture est luxueux et Mrs. Korrigan ravie.

Pendant tout le trajet, l'homme se montre pétillant d'esprit, et l'humeur de Mrs. Korrigan, qui est au beau fixe (elle a sablé le champagne, ce soir-là), s'accommode fort bien de cette situation romanesque — d'autant plus que les cheveux gris de son compagnon et sa politesse exquise le rendent infiniment rassurant. Lorsqu'il la dépose devant sa porte, il lui demande la permission de lui téléphoner pour prendre de ses nouvelles et lui glisse discrètement une carte de visite gravée : Sigmund Engel, producteur à Hollywood.

Ils se revoient deux fois à huit jours d'intervalle, la première pour déjeuner, la seconde pour dîner, et chaque fois dans les meilleurs restaurants de la ville. Sigmund Engel compose les menus avec un art consommé et il règle discrètement l'addition avec des billets de 100 dollars.

Comme il lui fait une cour charmante, Mrs. Korrigan accepte de le voir plus souvent : tous les deux jours, puis tous les jours. Elle reçoit des fleurs toutes les six heures, il lui baise le bout des doigts, même le

bout des pieds, ainsi que l'avouera Mrs. Korrigan — qui ajoute, comme pour corriger ce que cette révélation peut avoir d'insolite : « J'ai de petits pieds, je chausse du 36... » Bien entendu, on parle mariage, l'homme s'engage à « épouser », se fait confier les 8 700 dollars et disparaît.

Curieusement, un journal local rapporte ce minuscule fait divers, qui ne passe pas inaperçu. Une certaine Mrs. Engel se présente au commissariat de Detroit, heureuse, dit-elle, de savoir que son fripon de mari est toujours en vie. En effet, il l'a épousée six ans plus tôt, et l'a abandonnée en plein voyage de noces, très précisément en Floride, non sans emporter ses économies et ses bijoux ! La police demande à Mrs. Engel si elle connaît des parents ou des amis de son mari. Elle n'en connaît pas. A-t-elle conservé des photos de lui ? Aucune. Ils se photographiaient, bien sûr, mais, bizarrement, toutes les photos qu'elle prenait de lui étaient voilées.

Le journal local donne un peu plus d'ampleur à l'information et, un jour, le téléphone sonne chez le chef de la police de Chicago.

« Je suis Mrs. Engel, dit une voix énergique.

— D'où appelez-vous ?

— De Cincinnati. »

La nouvelle Mrs. Engel prétend être la bonne, car elle a épousé Sigmund vingt-cinq ans auparavant et se targue d'avoir passé plusieurs mois avec lui — ce qui est tout de même plus probant qu'un voyage d'une semaine, fût-ce pour célébrer des noces. Convoquée, elle se présente avec une photo d'elle et de son mari prise dans une boîte de nuit. On la voit, grassouillette, mais séduisante, arborant une coiffure hyperbolique et une double rangée de perles, mise en valeur par un décolleté « avantageux », selon l'expression traditionnelle. Près d'elle, un homme souriant, distingué, vêtu d'un smoking en peau de léopard, fume une cigarette d'un air nonchalant. C'est Sigmund Engel, plus jeune de quelques lustres.

Le commissaire demande à Mrs. Engel Number One pourquoi, à son avis, Engel l'a épousée. « Mais je ne sais pas, s'écrie-t-elle. Peut-être parce que j'ai 20 millions de dollars... ? » Cette réserve fait sourire le commissaire.

Ce premier mariage ayant été célébré dans un autre État, on fait intervenir le F.B.I. et la photo de l'heureux couple est reproduite dans plusieurs journaux américains ; selon Mrs. Korrigan, elle est peu ressemblante, les années ayant altéré les traits du Don Juan sexagénaire.

Mais Mrs. Korrigan se trompe, car, en l'espace de quelques semaines, quarante-neuf femmes se manifestent dans quarante-neuf

commissariats, et toutes affirment qu'elles ont épousé Sigmund Engel ou quelqu'un qui lui ressemble énormément ! La plupart sont des veuves ou des divorcées de toutes conditions, de tous âges, possédant quelques biens, et toutes ont été épousées en bonne et due forme par l'infatigable séducteur.

Bientôt, on établit que Sigmund Engel ne possède pas moins de trente identités différentes, qu'il agit selon une méthode soigneusement mise au point et de plus en plus efficace : en effet, lorsqu'il avait quarante ans, il lui fallait six mois ou plus pour parvenir à ses fins ; depuis qu'il approche de la soixantaine, un mois suffit ordinairement à lui assurer le cœur et les économies des belles qu'il aborde !

Mais, aux quarante-neuf épouses « légitimes », s'ajoutent les autres — celles qui ont été séduites puis abandonnées comme Mrs. Korrigan. Quoique la police estime que leur nombre doit être élevé, une vingtaine seulement se manifestent. Les autres se taisent, de crainte d'être ridiculisées.

Un bilan provisoire établit que Sigmund Engel a escroqué un peu plus de 2 500 000 dollars, soit un milliard d'anciens francs. Et ce qui n'était qu'un fait divers très localisé concerne bientôt tous les États américains, qui comptent tous au moins une Mrs. Engel. Un monstrueux dispositif policier est mis en place pour couper court aux activités du fringant sexagénaire, mais son arrestation se révèle difficile. La seule photo que l'on possède de lui le montre âgé de quarante ans et vêtu de son exquis smoking en peau de léopard. Il a dû blanchir, changer considérablement. Qui le reconnaîtrait de prime abord ?

La police note, cependant, qu'il « recrute » de plus en plus ses victimes parmi les innombrables clubs de femmes des États-Unis. Une armée de « policewomen » se glisse dans cette autre armée, celle des femmes seules, forte d'environ vingt millions de veuves. Vaste champ d'action pour un homme aussi entreprenant que Sigmund Engel !

Généralement, ces veuves ne sont pas pauvres. Elles ont su, au moment propice, faire adhérer leurs maris à des mutuelles de toutes sortes, et les forcer à souscrire des polices d'assurances sur la vie. Le jour du décès, elles sont assaillies de propositions alléchantes qui vont des pompes funèbres aux publicités pour clubs de femmes, en passant, bien sûr, par les agences de voyages, puisque, aussi bien, « la vie continue ».

Les « policewomen », créatures d'âge moyen, du genre robuste, se fondent assez harmonieusement dans cette foule de veuves ou de femmes seules, toutes roucoulandes, toutes enveloppées de tissu imprimé dans les roses acides ou les bleus azur, et qui, le soir, se

déversent par douzaines dans les réceptions organisées pour elles, avec leurs robes standards, leurs lunettes ornées de strass, leurs chapeaux à fleurs, et, surtout, leurs visons, preuve tangible du travail fourni par un mari laborieux — encore que défunt.

Pendant des semaines donc, des « policewomen » camouflées en veuves font des croisières, sablent le champagne, parcourent les États-Unis en troupes glapissantes, se déversent des Pullman climatisés en papotant, de Seattle à La Nouvelle-Orléans, de Vermont à San Francisco.

Un jour, la « policewoman » Alice MacCarthy, qui habite Santa Monica, élégante petite ville près de Los Angeles, se trouve mêlée à un groupe de voyageuses venues de Cincinnati. Un homme d'un certain âge s'offre courtoisement à photographier le troupeau. Les dames, qui s'amuse follement, demandent à l'obligeant gentleman de se laisser « prendre » à son tour au milieu d'elles. Quelques jours plus tard, les « amies » éphémères d'Alice MacCarthy lui adressent une épreuve de la photo : le séduisant vieillard a, comme par inadvertance, placé son chapeau de paille devant son visage.

Ce geste est un trait de lumière pour Alice MacCarthy : cet homme si élégant, si charmant, si souriant, est Sigmund Engel !

Or, il s'avère qu'une des voyageuses, Mrs. Geneviève Parre, a noué des relations avec l'inconnu au chapeau de paille. Ils avaient des amis communs, il a promis de passer la voir à Cincinnati et il lui a adressé par deux fois des brassées de fleurs splendides. Pour cette femme corpulente et au visage encore amène, c'est une chose qui ne s'oublie pas.

On tend une souricière au domicile de Geneviève Parre et Alice MacCarthy s'y installe elle-même pour procéder à l'arrestation. Plusieurs jours passent sans que rien ne se produise, puis, un matin, vers midi, Sigmund Engel appelle pour expliquer à Mrs. Parre qu'il passera dans le courant de la semaine. Geneviève Parre lui dit qu'elle héberge une amie pour quelques jours et cette nouvelle paraît enchanter Sigmund Engel. Alice MacCarthy, pour l'appâter, mais surtout pour permettre à la police de localiser l'appel, s'empare du téléphone et engage avec l'homme une conversation sur le mode badin et enjoué ; il raconte que tous ses bagages ont été mouillés par la pluie, qu'il est en train d'acheter des valises dans une maroquinerie et qu'il a dû se rendre directement à Chicago « pour affaires », qu'il est navré et qu'il aurait tellement aimé... Un brouhaha interrompt la conversation, puis une voix de femme se fait entendre :

« Ici Marion Hagen, nous venons d'arrêter Sigmund Engel !

— Tout s'est bien passé ?

— Très bien ! s'écrie la voix devenue soudain rieuse, on ne peut mieux ! Et puis, il est drôle ! Mais drôle ! »

Conduit au poste central de la ville de Chicago, Sigmund Engel est confronté avec Mrs. Korrigan, la jolie rousse à qui il a escroqué 8 700 dollars. Elle en récupère 400. « C'est toujours ça », dit-elle, les larmes aux yeux. Mais, après un entretien de trois heures avec son indélicat séducteur, elle s'écrie : « Je crois toujours en lui ! »

Une conférence de presse a lieu, à l'issue de laquelle et parce qu'un journaliste doute même de l'identité de l'homme, Sigmund déclare : « Pour le moment je suis bien Sigmund Engel. »

Mais qui est-il ? Car le F.B.I. ne sait à peu près rien sur lui, sinon qu'il aurait soixante-treize ans, alors qu'il en avoue complaisamment quatre-vingts. Et comme on lui demande si le nombre des femmes qu'il a épousées est plus important que celui des femmes qu'il a simplement séduites, il répond :

« Je ne me suis marié que lorsque je ne pouvais faire autrement. Cela dit, je préfère celles que je n'ai pas épousées, elles m'ont causé beaucoup moins d'ennuis.

— Le secret de votre réussite dans votre carrière de Don Juan ? interrogent les journalistes.

— Un businessman ne livre pas le secret de son succès, un chercheur d'or ne révèle pas l'emplacement de la mine qui a fait sa fortune, un bon cuisinier ne donne jamais la recette de la spécialité qui fait sa réputation. »

La vanité aidant, il devient plus bavard. Sa pensée prend la forme d'aphorismes :

« Mon philtre d'amour ? Admiration, flatterie, histoires incroyables. J'augmente les doses progressivement. Il faut toujours exagérer.

« Il faut apprendre à connaître ce qu'aime la femme que vous courtisez et, surtout, lui faire croire que vous partagez ses idées.

« Soyez propre et soigné. Les femmes sont sensibles à l'élégance.

« N'abordez jamais un sujet d'ordre sexuel. Il faut être délicat et se comporter en gentleman.

« Les femmes aiment qu'un homme soit un gentleman ou en ait l'air. Je remplis les deux conditions.

« Un gentleman est un homme qui sait distinguer entre le bien et le mal, sauf quand il s'agit d'argent.

« Lorsque vous êtes avec une femme, payez toujours avec un billet de 100 dollars.

« Embrassez-leur les mains, le cou, les oreilles. Envoyez des roses,

toutes adorent les roses, et laissez les orchidées aux provinciaux !

« Parlez de voyages, de poésie, de philosophie, de musique. Lisez les grands classiques. Mon répertoire : Platon, Carlyle, Freud, Lord Byron, Schopenhauer...

« Ayez toujours beaucoup d'argent. Dites que vous êtes banquier ou producteur de cinéma. »

Au procès qui oppose Reséda Korrigan à son séducteur, il y a foule et tout le monde s'interroge sur le secret de Sigmund Engel. Il n'est ni grand, ni beau, ni en aucune façon remarquable. Il avoue quatre-vingts ans (il est vrai qu'il en paraît soixante), il est à moitié chauve, il porte un râtelier, mais son élégance est indiscutable. Pour sa déeense, il explique qu'il est séducteur comme d'autres sont médecins ou musiciens, qu'il est « féminimane » comme d'autres sont cleptomanes et que ses « détournements » sont l'expression de quelque chose qui ressemble à une maladie.

Il classe les femmes en cinquante-sept catégories ou variétés et, bien qu'il soit éclectique dans ses goûts, dit que les rousses sont les plus faciles à conquérir. Les blondes sont trop flegmatiques et les brunes « font des histoires ».

Évidemment, l'accusation insiste sur les sommes d'argent et les bijoux escroqués en avançant le chiffre d'un milliard de francs légers de 1950 ; Engel affirme avec condescendance qu'il en a dépensé au moins le double. « Mais j'ai donné autant que j'ai reçu ! s'écrie-t-il. Ce que je recevais d'Elizabeth ou de Marion, je le dépensais avec Christina ou Leila. D'ailleurs c'est très simple : n'ayant aucune fortune, je n'ai jamais été célibataire plus de quinze jours par an ! Et dites-vous que les femmes sont tout aussi rapaces que moi : ce que j'ai obtenu d'elles, elles espéraient bien l'obtenir de moi, si je n'avais pas toujours été plus rapide ! »

D'autres procès suivent. Sigmund Engel doit répondre de l'accusation de bigamie qu'il faudrait appeler ici « polygamie ». Dans sa prison, il lit beaucoup, peint, joue aux échecs par correspondance, obtient même l'autorisation de jouer du piano et de chanter. Il a une très jolie voix et fait les beaux jours des gardiens subjugués : il affirme que sa vie lui a permis de cultiver ses talents et de passer une existence heureuse et une vieillesse distrayante, que ce soit en prison ou ailleurs. Lors de ses comparutions, il déclenche l'hilarité par ses formules à l'emporte-pièce :

« Plus une femme est âgée, dit-il, plus il y a de chances qu'elle ait de l'argent. D'autre part, les plus beaux airs ne sont-ils pas ceux que l'on joue sur les vieux violons ? »

Ses procès révèlent en tout cas un problème social important : la

solitude des femmes. Elle est telle, que la plupart des anciennes conquêtes de Sigmund paraissent encore avoir un faible pour celui qui les a si bien trompées. Dans une atmosphère de comédie musicale, Engel vient baiser les mains des plaignantes, qui se laissent faire en rougissant.

Qu'est devenu Sigmund Engel ? On ne le sait pas. Il a sans doute fini par mourir en prison. Au fond, cette perspective avait de quoi séduire un homme tel que lui : réussir, après avoir été entretenu par ses victimes, à l'être par cette autre femme, la Société, peut passer pour un coup de maître...

LA VENGEANCE A BICYCLETTE

Giuseppe, un vieux paysan toscan qui ressemblait à Jean Gabin, avait deux fils : l'aîné, Silvano, était un garçon sec et robuste que la vie terne des collines avait fini par lasser. En 1952, après avoir embrassé son père et sa mère, il s'embarqua pour l'Australie.

« Si j'ai de la chance, dit-il, je vous ferai venir. Sinon, je vous enverrai ce que je pourrai de temps en temps. Je veux faire ma situation tout seul et je dois aussi penser à Pietro, mon plus jeune frère. »

Quatre ans plus tard, Silvano donne de bonnes nouvelles de lui. Il est devenu conducteur de camions et gagne bien sa vie ; il a rencontré une jeune fille — Luisa de Jono — et va peut-être l'épouser. Peu après, une autre lettre arrive au village, officielle celle-là : Silvano a disparu et nul ne sait ce qu'il est devenu. Sa fiancée ne peut donner aucun renseignement et, en Toscane, le vieux Giuseppe et le jeune Pietro se demandent ce que cachent les laconiques communiqués de l'ambassade et de la police internationale. Pietro décide de découvrir la vérité, trouve à s'embaucher en Australie et pénètre dans la communauté fermée des Italiens de la petite ville australienne où Silvano s'était fixé. Il prend contact, prudemment, avec les parents de Luisa de Jono, avec les camarades de Silvano. Quelques semaines plus tard, on trouve son cadavre dans le port de MacDonald.

Le vieux père s'acharne à son tour pour obtenir des renseignements. L'ambassade d'Italie en Australie harcèle la police australienne, qui retrouve, bien entendu, la plupart des gens connus par Silvano à MacDonald, mais se heurte à la traditionnelle conspiration du silence. De Silvano, on n'a rien retrouvé, sinon sa voiture, près d'une plage. La clé de contact y était encore et dans la boîte à gants il y avait un paquet de cigarettes entamé, les papiers de la voiture et quelques objets sans intérêt. Sur le siège arrière était posé son imperméable. Il est impossible d'imaginer qu'il soit allé se baigner et se soit noyé — la mer était trop froide — et il paraît absurde qu'il se soit promené sans imperméable, car il pleuvait fortement ce jour-là. Par contre, il se pourrait qu'il n'ait pas été seul : on a, en effet, retrouvé des cendres d'une autre marque de cigarettes que celle fumée par Silvano et, tout près du véhicule, un mégot portant des traces de rouge à lèvres.

Peut-être aurait-on pu en apprendre plus, si la pluie et les badauds n'avaient brouillé les empreintes de pas autour du véhicule avant l'arrivée de la police.

En ce qui concerne Pietro, sa mort paraît plus claire, bien qu'elle soit tout aussi mystérieuse. Son corps a été découvert par hasard par une dragueuse suceuse qui aspirait la vase du port. Il était ficelé étroitement et lesté de deux lourdes pierres. L'autopsie a révélé qu'il avait été tué de plusieurs coups de couteau avant d'être immergé, coups probablement portés par deux hommes au moins et au moyen de lames minces et longues comme celles des couteaux à cran d'arrêt en usage dans les régions siciliennes. Il y a beaucoup d'Italiens à MacDonald et dans les régions environnantes. Certains sont interrogés. Peur? Solidarité? Ignorance? Personne ne parle, et, bien que la police australienne dispose d'un puissant moyen de contrainte (le non-renouvellement des permis de travail), l'enquête piétine.

On propose au vieux Giuseppe de rapatrier le corps de Pietro. Il refuse : le rapatriement se ferait à ses frais et le père a besoin d'argent ; c'est qu'en effet, tout en pleurant ses fils disparus, il étudie tous les soirs les maigres résultats de l'enquête, prépare minutieusement ce dont il a besoin pour entreprendre, ni plus ni moins, un voyage en Australie !

Cet homme de soixante-six ans, grand, massif et noueux, avec son physique à la Gabin, n'est jamais sorti de sa misérable ferme ou de la province environnante ; à la limite, il ne sait pas clairement où se trouve cette Australie qui lui a pris deux fils. Il rogne sur tout — même sur ses cigares toscans, ce luxe des pauvres paysans — pour faire des économies et partir venger ses fils. Il veut voir ce que sont ces gens qui entouraient ses tirs. Au besoin il se privera de nourriture pour rassembler la somme nécessaire à son voyage au bout du monde. Et sa femme écoute craintivement son vieux mari, le regarde accumuler ce dont il a besoin pour perpétrer sa vengeance : une vieille bicyclette, une paire de bottes volées à l'armée allemande et un mystérieux petit paquet dans du papier d'emballage.

Trois ans après la disparition de Silvano, au printemps de 1958, à la nuit tombante, un vieillard à bicyclette roule en direction de MacDonald et fait se retourner les rares passants qui le croisent dans ce pays où la bicyclette n'est pas un moyen habituel de transport. Cet homme, bien entendu, c'est Giuseppe. En travers de son porte-bagages est fixée une grosse valise. Il est coiffé d'un béret délavé, vêtu d'un blouson usé, d'un pantalon rayé comme on en porte aux mariages et de ses bottes allemandes.

Il descend de vélo devant une première maison, y entre, en ressort quelques minutes plus tard pour reprendre son chemin et, partout où il s'arrête, pose la même question : « Où est Luisa de Jono ? » Car, pour lui, la fiancée de son fils est la clé de toute l'affaire et l'on sait que la police australienne n'a pas cessé d'exercer une surveillance

discrète sur elle et ses proches, partageant sans doute les mêmes convictions que le vieux Giuseppe.

Mais celui-ci a évité de prévenir la police de son arrivée afin de ne pas attirer l'attention sur lui ; tout au plus a-t-il demandé un visa d'un mois aux autorités australiennes sous prétexte de « tourisme ».

A MacDonald, cependant, tout le monde a compris les raisons de sa venue. Les gens se détournent, refusent de lui répondre, tergiversent pour lui donner le moindre renseignement. Un jeune homme s'éloigne discrètement vers la maison du vieux et farouche de Jono, frère aîné de Luisa, sans doute pour le prévenir de l'arrivée de Giuseppe.

Ce n'est qu'à la nuit tombée que ce dernier, épuisé, finit par frapper à la porte d'une maison isolée, où, présume-t-il, habite Luisa, qui a déménagé.

Celle-ci met un certain temps avant d'ouvrir, demande qui est là et entend cette voix dans la nuit : « Le père de Silvano... »

Elle finit par le faire entrer.

Entre-temps, à la sortie de la ville, de Jono aîné, propriétaire d'un grand bazar, après avoir fait sortir son commis, décroche le téléphone pour appeler son plus jeune frère qui habite à une quarantaine de kilomètres de là. De Jono aîné est le chef de famille. Arrivé en Australie bien avant la Seconde Guerre mondiale, il a fait venir ses deux frères et sa sœur Luisa, mais celle-ci ne s'est pas assimilée. Elle reste une paysanne italienne, digne et renfermée, isolée par la langue anglaise qu'elle ne parvient pas à prononcer correctement et qui lui interdit même de tenir la caisse du bazar. Elle a trente-quatre ans et, sans être vraiment jolie, possède une certaine fraîcheur.

Troublée par la présence du vieux Giuseppe, elle l'a fait asseoir et lui a offert du café.

De Jono aîné, lui, attend ses frères, en bourrant sa pipe de ses gros doigts, levant le nez chaque fois qu'il entend passer une voiture.

Dans la maison où vit Luisa, se trouve aussi un enfant de quatre ou cinq ans, si l'on en juge par les jouets qui traînent çà et là. Le vieux regarde autour de lui, jauge, apprécie d'un œil critique à qui rien n'échappe :

« Avez-vous aimé mon fils ? » demande-t-il. Et, comme la jeune femme hésite à répondre : « Je suis sûr que vous l'avez aimé. »

Luisa, pâle et terrorisée, hoche affirmativement la tête.

« Vous l'aimez encore ? »

Luisa, encore une fois, incline la tête.

« C'est votre enfant ? » demande Giuseppe en montrant les jouets, les vêtements qui sèchent.

« Oui.

— Fille ou garçon ?

— Garçon. »

Tout cela, Giuseppe le sait par les rapports de police. L'enfant serait même le fils d'un maçon italien, installé à Sydney et qui habitait MacDonald en 1952.

« Je peux voir l'enfant ? »

Luisa paraît encore hésiter, mais Giuseppe s'est mis en marche vers la chambre et l'on n'arrête pas un homme qui a parcouru la moitié du monde pour venir jusqu'ici. Il se penche sur le lit de l'enfant, le regarde.

« C'est le fils de Silvano, n'est-ce pas ? »

Elle reste muette.

« Répondez.

— Oui ! finit-elle par répondre, oui !

— Pourquoi Silvano ne vous a-t-il pas épousée ?

— Il est parti.

— Une autre femme ?

— Oui. »

Pendant ce temps, une voiture approche sur la petite route qui vient de MacDonald.

Le vieux Giuseppe comprend tout. Luisa lui demande si on l'a vu rentrer chez elle.

« Je le crois, dit-il.

— Alors, il faut partir ! Je vous en prie ! Partez ! Vous ne pouvez plus rien changer ! Allez-vous-en ! »

Au même moment, trois hommes, les frères de Jono, marchent vers la maison de Luisa où le vieux Giuseppe pense à ce qui s'est passé, à Silvano qui a fait un enfant à Luisa, puis s'est mal conduit avec elle en l'abandonnant. Ce sont les frères de Luisa qui ont vengé l'honneur de leur sœur, en payant un maçon italien pour qu'il déclare que l'enfant était de lui, ce qui, vis-à-vis de la police, supprime tout motif de meurtre et, quand Pietro est arrivé à son tour en Australie et a découvert la vérité, il a fallu l'abattre lui aussi. Giuseppe sait que les frères de Jono doivent approcher et se préparer à le tuer comme ils l'ont fait de ses enfants.

Luisa elle-même le pressent et le supplie de s'en aller, mais le vieux, qui tourne le dos à la porte, refuse et les trois frères de Jono surgissent soudain dans la pièce.

Luisa s'interpose, tente de protester, mais ses frères l'écartent et un

dialogue mélodramatique s'engage auquel assiste le vieux Giuseppe, hautain et méprisant.

« Vous êtes tous des chiens ! hurle un des frères.

— Vous êtes des loups ! répond avec emphase Luisa.

— L'honneur des de Jono réclame encore du sang ! s'écrie l'autre.

— C'est notre devoir de te venger ! »

Et ainsi de suite, comme il sied à tout bon Italien, naturellement porté sur l'outrance verbale et les manifestations les plus excessives de sentiments. Luisa veut protéger le grand-père naturel de son fils, les de Jono veulent sauver les apparences en supprimant le trop subtil vieillard qui a déjoué leurs manoeuvres avec tant de clairvoyance. Enfin, ils s'emparent de lui et le jettent dans la cave de la maison dont ils entreprennent aussitôt d'obstruer le soupirail avec de la terre et des fagots — afin d'étouffer ses cris quand le moment sera venu de l'assassiner. En fait, ils veulent éviter que l'enfant ne se réveille et assiste à un meurtre. S'il y avait le moindre interrogatoire, le moindre contrôle, le témoignage de l'enfant pourrait peut-être les compromettre.

Tout étant enfin dans l'ordre, les trois de Jono vont ouvrir la porte de la cave et commencent à descendre. Ils franchissent la voûte basse, voient soudain le vieux qui brandit un objet ovale dans la main et froisse un papier d'emballage de l'autre. Épouvantés, les de Jono n'ont pas le temps de s'écarter : la grenade explose avec une terrible violence, déchiquetant l'aîné, blessant sérieusement les deux autres frères.

Giuseppe, vainqueur, monte retrouver Luisa.

Il n'y eut pas à proprement parler de procès : le vieux Giuseppe mourut d'un cancer alors qu'il effectuait sa prison préventive. Avant de mourir il disculpa Luisa de toute participation aux meurtres de ses enfants, Silvano et Pietro. Certes, elle n'avait pas dénoncé ses frères, mais il ne faut pas oublier, d'une part la tradition familiale, et d'autre part la terrible pression que son aîné exerçait sur elle et ses autres frères.

Ceux-ci avouèrent bien sûr leur participation aux crimes, mais en tentant d'en rejeter la faute sur leur redoutable aîné. C'est lui qui exécuta Silvano sur la plage où Luisa l'avait amené, puis lança son cadavre dans la mer.

Leurs avocats n'eurent aucune peine à obtenir les circonstances atténuantes en usant de cette argumentation classique en la matière : la loi du clan, l'impossibilité pour certains êtres de se référer aux règles qui gouvernent la société contemporaine et qui régissent les rapports des individus entre eux.

Peut-être éprouvera-t-on une amère satisfaction en apprenant que Luisa de Jono choisit d'élever le fils de Silvano auprès de la mère de celui-ci, en Toscane.

ARTAVOS ET SES FRÈRES OU LÉGENDE ORIENTALE

Lorsque, le 18 juillet 1950, les neuf jurés des assises du Tarn regardent entrer l'accusé, un homme jeune encore, très brun, très correctement vêtu, sympathique en dépit de la gravité de son expression, ils savent qu'ils vont avoir à juger un cas véritablement unique, comme jamais aucun jury français n'a eu à en juger sans doute. Depuis des jours et des jours, le parquet, les juges, le procureur et l'avocat examinent le dossier, l'étudient et semblent dépassés par son contenu.

Tout le monde dans le prétoire préférerait certainement qu'on n'ait jamais découvert de cadavre dans cette affaire, que la police n'ait jamais arrêté le coupable (mais peut-on reprocher sa diligence à la police ?) et surtout que le coupable n'ait pas avoué. Or, non seulement, il a avoué, mais à la consternation générale, à peine est-il entré dans le box que, dans un silence de mort, il proclame : « Je suis plus fier d'être un meurtrier qu'un millionnaire. » Et le juge, au lieu de le rabrouer sévèrement, ne peut que le regarder pensivement, presque avec gêne. L'homme qui se tient devant lui n'apparaissait jusqu'alors qu'à travers les lignes d'un dossier, en filigrane. Maintenant il va falloir le juger. Et comment juger ce qui ne peut pas l'être ? Ce qui échappe aux normes ?

Le premier acte de cette affaire se joue bien loin du Tarn, très exactement en République socialiste d'Arménie, au début des années 1940. Artavos Aghadjanian, qui a été mobilisé dans l'Armée Rouge vers l'âge de trente ans, est rapidement devenu sous-lieutenant grâce à ses capacités, à son courage, à son patriotisme, peut-être aussi grâce à sa haine des Allemands, qui ont tué et dispersé toute sa famille, à l'exception de trois frères cadets.

Le 11 mai 1942, il est fait prisonnier en même temps qu'un de ses frères, et les deux hommes se retrouvent internés dans un camp de Pologne. Les nazis qui les gardent considèrent tous ces captifs comme des Untermenschen (des sous-hommes), à peine différents des animaux et, en un sens, il est regrettable qu'ils ne les traitent pas comme des animaux, l'âme allemande ayant toujours eu un faible pour les bêtes.

Quelque temps après arrivent au camp deux autres Arméniens, Virabian et Bagdassarian, deux brutes sans foi ni loi, qui acceptent aussitôt de jouer le rôle de kapo, revêtent l'uniforme allemand, et se

comportent vis-à-vis de leurs compatriotes comme de véritables tortionnaires.

A cette époque, l'armée allemande essaie de recruter des volontaires parmi les prisonniers pour constituer ce que l'on appellera plus tard l'armée Vlassov et la lancer contre les troupes soviétiques. Bien entendu, Virabian et Bagdassarian deviennent d'actifs agents recruteurs et ne reculent devant aucun moyen pour parvenir à leurs fins. Un jour, par exemple, lors d'une distribution de vivres — et les rations devaient déjà être très insuffisantes puisque des millions de prisonniers russes moururent d'inanition au cours de la guerre —, ils déclarent que les rations de ceux qui refusent de s'engager seront réduites de moitié. Une émeute se déclenche parmi les prisonniers. Virabian et Bagdassarian tirent au pistolet mitrailleur Schmeisser sur les captifs désarmés, qui fuient devant eux. Les balles frappent au hasard, tuent, blessent, mutilent. Lorsque les rafales cessent, Artavos, qui cherche son frère, va se pencher sur les corps étendus et sanglants. Il y en a une trentaine. Son frère est parmi eux. Il est mort.

Dans les mois qui suivent, c'est la haine qui soutiendra Artavos, chaque jour se soldant par son compte de victimes assassinées, torturées, épuisées. Une année passe.

En 1943, les Allemands décident de rassembler les prisonniers selon leurs origines ou, pour employer leur terminologie, leur « race ». Et, un jour, dans l'une des misérables colonnes qui pénètrent dans le camp, Artavos reconnaît, décharnés, hâves, mais toujours fiers, ses deux autres frères, âgés de vingt-sept et vingt-trois ans. Les trois hommes s'embrassent avec effusion. Très vite, ils décident de s'évader dans l'espoir de rallier le maquis qui harcèle les troupes allemandes dans des régions limitrophes du camp. L'évasion a été prévue pour un jour précis, mais Artavos et ses frères ne savent pas qu'ils ont été dénoncés.

Ce matin-là, Virabian et Bagdassarian entrent calmement dans le baraquement et somment le plus jeune des trois frères de les suivre. Artavos tente de s'interposer. Il est sauvagement repoussé et les deux kapos se contentent de lui dire : « Regarde par la fenêtre ! »

Là, au milieu du terrain vague que l'on pourrait appeler « cour », se dresse un jeune chêne et, tandis que Bagdassarian, mitraillette au poing, empêche les prisonniers de sortir de la baraque, Virabian conduit le jeune homme vers l'arbre et l'attache solidement avec une longue cordelette, en prenant son temps. C'est l'été, il fait chaud, une de ces chaleurs continentales épaisses et lourdes, et le jeune homme, qui sait qu'aucune résistance n'est possible, reste impassible, méprisant. Peu à peu la corde lui interdit tout mouvement.

Virabian maintenant recule de quelques pas et Artavos entend distinctement son frère dire d'une voix blanche, un peu tremblante : « Tue-moi si tu veux, tue-moi, mais ne me défigure pas ! » En effet, une tradition arménienne millénaire veut que les morts présentent à Dieu un visage intact. Et, bien sûr, tous les témoins et tous les acteurs de cette scène connaissent et respectent cette tradition. Virabian sort son revolver, l'arme, vise posément le jeune homme ligoté et tire trois fois. Artavos crie de rage impuissante, de la fenêtre où il assiste à la scène.

Bagdassarian, à son tour, avance vers le cadavre du jeune homme, relève la tête inerte et, systématiquement, lui écrase le visage à coups de crosse, fracassant les os des pommettes, des arcades sourcilières, le cartilage du nez, les mâchoires.

Détaché, le jeune mort est traîné jusqu'à un terrain vague où son corps va rester quinze jours, exposé au soleil de l'été, peu à peu recouvert de mouches qui forment un essaim bourdonnant sur ses chairs tuméfiées où grouillent les vers.

Cela se passe en 1943 dans un camp de Pologne. Le dénouement de cette affaire aura lieu sept ans plus tard, à quatre mille kilomètres de distance, dans le paisible prétoire d'Albi, non loin de la belle cathédrale de briques rouges, dressée comme une nef au-dessus des toits tranquilles.

La haine d'Artavos et de son frère survivant est devenue une froide détermination : celle de venger ceux qui sont morts. Ce désir n'est pas le fait d'une éducation, d'une race, ni même d'une tradition. Il est probable que n'importe quel homme, de n'importe quel pays, aurait, dans de semblables circonstances, ressenti le même besoin de vengeance et de justice. Ce qui est plus singulier, c'est la façon dont Artavos va procéder.

Jamais l'expression populaire : « Il y a loin de la coupe aux lèvres », n'a mieux pris qu'ici toute sa valeur. Artavos est prisonnier, affaibli, nerveusement épuisé, désespéré. Quels que soient les échecs de l'Allemagne, elle est encore puissante et, dans ce camp de Pologne, la mort règne en maîtresse. Artavos et son frère ne sont plus que des machines à se venger. Ils sont tous deux animés d'une haine féroce, mais qui, pour pouvoir se déchaîner au moment voulu, doit savoir se contenir. Ils décident de ne plus quitter les deux assassins, les épient, les suivent, s'attachent à eux comme leurs propres ombres. Pour que

Virabian et Bagdassarian ne se méfient pas, Artavos et son frère feignent de se rallier à la cause germanique et, petit à petit, de devenir, sinon leurs amis, tout au moins des compagnons indifférents, unis par la seule misère quotidienne.

En mars 1943, Virabian et Bagdassarian s'engagent dans la Légion caucasienne, le premier comme capitaine, le second comme lieutenant. C'est une curieuse formation, qui groupe des Arméniens, des Cosaques, puis des Mongols, des Khirgiz, des Kalmouks et toutes les ethnies possibles de la Sibérie. Pour ne pas être séparés des deux assassins, Artavos et son frère suivent aussitôt leur exemple. Ils ne font plus la guerre, ils font « leur » guerre.

Bientôt, la Légion caucasienne est affectée à un théâtre d'opérations bien spécifique : le Sud-Est de la France. Transportée en wagons de marchandises et à petite vitesse de Pologne en France, elle traverse l'Europe que bouleversent les bombardements de la Royal Air Force, de l'U.S. Air Force, de toutes les aviations alliées. Villes détruites, ponts écroulés, voies de chemins de fer détournées ralentissent sa progression vers l'adversaire qu'elle va avoir à combattre : le maquis français. Ces hommes ne parlent ni l'allemand, ni le français, certains ignorent même totalement le russe. Un grand nombre ne comprennent pas ce qui se passe autour d'eux, la signification de cette guerre leur échappe, et c'est sous l'uniforme nazi qu'ils vont se retrouver dans les paysages aimables du Gard, de l'Ardèche, du Tarn et du Lot, à combattre des hommes qu'ils ne connaissent pas, dont ils ne comprennent pas la langue, ni les motivations. Ils ne savent même pas probablement ce qu'est la France, ni où elle se situe par rapport à leur lointain pays. Leurs colonnes déferlent sur les paisibles villages de France, razzient, tuent, fusillent, détruisent, violent, pillent, quand on leur en laisse la possibilité. Tantôt, c'est l'organisation à l'allemande qui prédomine : on exécute militairement, officiellement, pourrait-on dire. Tantôt, l'état-major nazi lâche la bride : on massacre.

Artavos et son frère sont là, attachés aux pas de leur capitaine Virabian et de leur lieutenant Bagdassarian, indifférents à ce qui se passe autour d'eux, attentifs seulement au moment opportun qui se présentera bien un jour et où ils pourront enfin perpétrer leur vengeance dans les règles et selon les rites d'une tradition ancestrale.

Cependant, au milieu de la horde sauvage qui les entoure, ils détonnent par leur comportement. La preuve sera faite qu'ils refusent de participer à certaines scènes de sauvagerie restées célèbres dans les sinistres annales de l'occupation allemande et dont le capitaine Virabian sera à la fois l'auteur et l'instigateur. C'est ainsi que dans la petite ville de Mende il fait massacrer soixante-quinze personnes ramassées au hasard dans les environs. Artavos voit Virabian lui-

même tuer quatre hommes à coups de couteau.

Bientôt, toutefois, la débâcle allemande, espérée et attendue tout au long de ces sombres années, devient probable. Artavos et son frère réussissent à convaincre Bagdassarian et Virabian de changer une nouvelle fois de camp et de rejoindre le maquis français. Ils se retrouvent tous les quatre dans le maquis « Stalingrad », mais Artavos, qui ne parle pas français, renonce à dénoncer ses deux compagnons. L'explication serait laborieuse, peut-être mal interprétée. Sans doute même douterait-on de sa parole et, si les deux hommes n'étaient pas immédiatement exécutés, ils se méfieraient de lui, bien plus, pourraient tenter de le tuer. Artavos et son frère se taisent donc, obéissent aux ordres qui leur sont donnés et ce, jusqu'à la débâcle allemande qui commence en juillet 1944 et atteint son apogée en août. La fin de la guerre arrive et, en 1945, les quatre hommes, toujours inséparables, quittent leur maquis dispersé pour s'engager dans une entreprise forestière de la Gaipie dans le Tarn-et-Garonne.

C'est alors que le frère d'Artavos, qui a contracté la tuberculose en Pologne, meurt à l'hôpital d'Albi.

Et quelques mois passent encore. Les derniers.

Le 23 octobre 1945, Artavos propose à Virabian de l'accompagner dans le bourg de Cagnac où ils doivent rencontrer une femme qui a eu « des bontés » pour lui. Ils marchent paisiblement à travers champ et Artavos, qui a laissé son compagnon le précéder de quelques pas, sort un revolver de sa poche, rejoint Virabian, vise la nuque et tire. Virabian, foudroyé, s'écroule. Artavos l'achève d'une deuxième balle, logée dans le crâne à bout portant. Il se penche sur le cadavre, constate le décès, embrasse l'arme encore fumante, comme une relique. Il prend alors son couteau et tranche l'oreille droite, (l'oreille qui a espionné) pour ensuite lui faire subir une étrange opération. Il la sale comme il le ferait d'une conserve de cochon afin de pouvoir la conserver dans sa poche, la contempler régulièrement et lui cracher dessus chaque soir pendant quinze jours, le temps pendant lequel le visage défiguré de son frère mort en Pologne a été exposé aux mouches.

Quelques semaines plus tard arrive le tour de Bagdassarian. Alors qu'ils travaillent tous les deux aux champs, Artavos se jette sur lui et déchiquète littéralement sa gorge et sa poitrine à grands coups de couteau, puis il se penche sur le corps pantelant et boit quelques gouttes du sang qui s'écoule des blessures, comme si l'absorption de ce breuvage pouvait étancher sa soif de vengeance.

Ce n'est que trois ans plus tard, à Grenoble, qu'Artavos est convoqué par la police. Avant même qu'on lui pose la moindre question, il fait le récit intégral de sa vie — il parle français maintenant — et avoue ses

meurtres devant les policiers complètement stupéfaits. Une enquête est ouverte, qui semble confirmer toutes les révélations d'Artavos. Et le dossier de cette incroyable affaire est acheminé vers le Tarn, soumis aux jurés d'Albi.

Lorsque le juge demande à Artavos ce qu'il a à dire pour sa défense, Artavos répond calmement : « Si je suis condamné à un mois de prison avec sursis et que les jurés disent que j'ai tué pour voler, je me tranche les veines. Si, au contraire, je dois être guillotiné, mais que l'on reconnaisse que j'ai abattu deux hommes pour venger la mort de mes frères, alors j'irai à l'échafaud l'âme légère. »

Le réquisitoire du procureur Rigaud est modéré. Il reconnaît lui-même qu'il ne peut apporter aucune preuve à l'encontre de la thèse soutenue par Artavos qui, en l'occurrence, doit être acceptée comme véridique. Il n'en demeure pas moins que son acte reste répréhensible au regard de la loi française, celle-ci ne reconnaissant pas le droit de se faire justice soi-même, pour des raisons évidentes. « On va, dit-il aux jurés, vous demander l'acquiescement au bénéfice des lois et coutumes sous lesquelles l'accusé est né. Vous devez juger en votre âme et conscience si ces éléments suffisent à justifier son acte. »

Me Rastoul, avocat de la défense, demande aux jurés de bien comprendre la mentalité de l'accusé en se dépouillant de leur enveloppe d'hommes civilisés pour mieux apprécier ses réactions, et il précise ce point capital : « Les déclarations de l'accusé n'ont jamais pu être démenties et, aux termes de l'acte d'accusation, ces déclarations doivent être tenues pour certaines. Les corps des victimes n'ont pu être retrouvés, si bien que, sans ses aveux absolument spontanés, le commissaire chargé de l'enquête n'aurait pas pu poursuivre l'accusé. Il doit lui être tenu compte d'une franchise qui l'amène devant vous à risquer volontairement sa tête. Artavos peut être considéré comme un véritable justicier au sens profond de ce terme. Sa cruauté n'est apparue qu'en cette circonstance. Son unicité est la preuve supplémentaire du seul instinct de vengeance qui l'a poussé à perpétrer ces meurtres. Cet instinct, certes, peut paraître répréhensible à nos yeux. Il ne l'est pas pour cet homme rude, ni pour ces Arméniens qui vivent dans notre région et qui, après avoir aidé et soutenu moralement Artavos au cours de sa détention, approuvent tous avec force un acte dont n'est pas exclu le sens de l'honneur familial et fraternel, barbare peut-être, mais non sans grandeur. »

L'embarras des juges est évident. Les questions qu'ils peuvent se poser sont complexes. Un homme est devant eux, dont le sort, dont la vie sont entre leurs mains. Il vient d'une contrée lointaine dont ils ne connaissent rien, ni les lois, ni les coutumes. Là-bas, Artavos serait peut-être traité en héros, félicité de son acte, admiré. L'homme,

impassible, attend le verdict de ces habitants qui, peut-être au fond d'eux-mêmes, ancestralement eux aussi, conservent le souvenir de la répression du pouvoir central à la grande époque de la révolte albigeoise.

Après une courte délibération, l'acquittement est décidé. Une véritable ovation, venue du public, salue la lecture du verdict. Artavos quitte le prétoire sous les acclamations, serein, en paix avec la justice des hommes et avec sa conscience, ayant enfin retrouvé le bonheur après ces années de ténèbres.

AU BOUT DU SOUFFLE

Cette histoire ne ressemble à aucune de celles qui figurent dans ce recueil de « dossiers extraordinaires ». Elle devait y figurer parce qu'elle pose un problème insoluble, et pourtant, elle est d'une simplicité exemplaire, comme l'était Richard Corbett son héros. C'est pour cette simplicité que nous l'avons choisie.

On connaît bien l'enfance de Richard parce qu'on a beaucoup parlé de lui et que lui-même s'est confié. Un événement lui apprend, très jeune, ce qu'est la mort. A sept ans, Richard est un petit garçon bien élevé, extrêmement bien élevé. Son père est un monsieur distingué, important, et anglais. Il est diplomate. Sa mère est une jolie dame, douce, blonde et française. Richard parle français avec un accent qui fait rire ses petits camarades et que son précepteur tente de faire disparaître, mais au profit d'un accent du Midi qui embrouille tout : le précepteur est natif de Montpellier. Richard a aussi une grand-mère anglaise, galloise avant tout. Une vieille dame environnée de dentelles, qui vit loin de Richard, au pays des vacances, un pays plein de chevaux et de moutons, le pays de Galles. Richard adore sa grand-mère. Elle l'autorise de temps en temps à servir le porto au salon, quand il est en vacances au manoir. Et c'est un plaisir éblouissant que d'attraper à deux mains la carafe de cristal, de verser le vin doucement, sans faire tomber de gouttes, et d'apporter le verre jusqu'au fauteuil de grand-mère.

Aujourd'hui est un jour bizarre. Maman a renvoyé le précepteur français. Richard l'a vu traverser le parc, depuis la fenêtre de sa chambre. Il n'y aura pas de cours. Père est malade. La nurse a demandé de ne pas faire de bruit, et de ne pas jouer avec Scotty, le chien, qui boude dehors sur le gravier.

La journée de Richard va être longue et triste. Sa mère ne viendra pas le voir. Depuis que son mari est malade, elle passe toutes ses journées près de lui. Le soir venu, le monde entier semble à l'envers : Sir Corbett est mort.

Richard a vu pleurer sa mère, il a pleuré aussi, parce qu'elle pleurait, mais il n'a pas bien compris ce que voulait dire « être mort ». Il a demandé à sa nurse, qui a eu l'air scandalisée.

« Richard, il ne faut pas demander ces choses-là ! »

Et puis devant les yeux inquiets du garçon, elle a enfin répondu quelque chose :

« On est mort, quand on ne respire plus. »

Richard s'en est souvenu longtemps. Ça l'avait frappé, et, le soir, tout seul dans son lit, il s'était bouché le nez pour voir... mais ça n'avait pas marché.

Richard a tellement été impressionné qu'il l'a écrit à sa grand-mère : Une petite lettre chiffonnée, d'une écriture hésitante que, plus de vingt ans après, il retrouvera dans les papiers de la vieille dame.

Après la mort de Sir Corbett, en octobre 1906, Richard vit chez sa grand-mère paternelle ; deux ans au pays de Galles. Sa mère a trop de chagrin pour s'occuper de lui. Les mois ont passé, gris et froids. Dans le vieux manoir anglais, Richard regrette le précepteur français avec son drôle d'accent, le soleil de la France, et sa mère. Quand on lui demande s'il est Anglais ou Français, il répond : « Comme maman. »

En 1910, enfin, il passe des bras de sa grand-mère à ceux de sa mère retrouvée, dans une petite maison au soleil, à Hyères.

En 1928, il y est toujours. Il a vingt-huit ans et peu de souvenirs. L'école sans histoire, la guerre au Maroc, contre les rebelles, l'affection des deux femmes qui occupent sa vie, sa grand-mère et sa mère. L'univers s'arrête là.

Richard est un bon garçon. C'est un modèle de fils et de petit-fils. Il ne dilapide pas l'argent familial, il a opté pour la nationalité française, mais reste gallois de cœur pour sa grand-mère. Il ne joue pas, ne sort pas, ne fait pas la cour aux midinettes et n'entretient aucune passion cachée. Si les certificats de bonne conduite existaient pour les grandes personnes, l'abbé Boyer, qui fréquente la maison, lui en décernerait un sûrement. Il ne s'agit même pas d'une façade derrière laquelle se cacherait une âme de voyou ou de criminel. Non, Richard Corbett est beau, jeune, il adore sa mère et sa grand-mère, il a un tempérament doux et conciliant.

Un événement va faire de lui quelqu'un d'autre, diront des journalistes. A bien considérer son histoire, on peut penser qu'au contraire il est resté le petit garçon de sept ans, qui sait que la mort c'est « quand on ne respire plus ».

Lorsque Richard, le 4 novembre 1929, raconte ce qu'il a fait dans les détails devant les jurés des assises du Var, deux d'entre eux s'évanouissent. Un chroniqueur de l'époque écrit : « Il régnait dans les débats une atmosphère d'émotion si intense que les assistants la supportèrent péniblement. »

Suivons le récit de Richard dans l'ordre chronologique.

En novembre 1928, il est près de sa grand-mère, au pays de Galles,

pour un séjour de quelques mois. Sa mère lui écrit régulièrement et longuement. Mais la dernière lettre qu'il vient de recevoir est courte, l'écriture est hachée, inquiétante :

Mon cher fils,

Je ne te l'ai pas dit pour ne pas t'inquiéter, mais, depuis juillet, je suis malade. Le Dr Valmyre est venu ces jours-ci et m'a parlé d'une opération urgente. Je n'ai pas bien compris ce qu'il m'a expliqué, mais j'ai peur et tu n'es pas là. Je deviens folle. Réponds-moi télégraphiquement.

Richard Corbett ne prend pas le temps de répondre. Il fait ses bagages le jour même, et, à son arrivée à Hyères, se présente chez le Dr Valmyre, avant même d'avoir rejoint sa mère. Le médecin hésite à peine devant l'inquiétude du jeune homme : « Je l'ai examinée il y a quelques jours, et, pour ne pas l'affoler, je lui ai parlé d'une petite opération, mais c'est plus grave. Elle a un cancer. »

Richard n'est pas un homme à se laisser abattre. En dépit d'un caractère doux et faible en apparence, c'est un courageux, un opiniâtre même. Il prend immédiatement des décisions, fait appel au chirurgien le plus connu de la région, et s'installe au chevet de sa mère.

Le chirurgien déclare la maladie inopérable, et parle de radium. Nous sommes en 1928. Richard tente l'expérience, dans une clinique privée. Après plusieurs séances, sa mère semble aller mieux, et Richard, qui ne la quitte pas, vit d'espoir pendant quelques semaines.

Pas longtemps, car la rechute est grave. Le radiologue estime qu'il n'y a plus rien à faire. A son avis, la science a donné tout ce qu'elle pouvait.

Désespéré à nouveau, Richard frappe à toutes les portes des sommités médicales de l'époque, aussi bien en France qu'en Angleterre. Là aussi, on lui parle de radiations et de limites de la science. Sa mère est intransportable. Il cherche seul des spécialistes et des charlatans, de Glasgow à Paris. On essaye une « ceinture électromagnétique », sans résultat, bien entendu. De plus en plus, les réponses sont les mêmes autour de Richard : « Il faut abandonner », « il n'y a plus rien à faire », « la science est impuissante », « il n'y en a que pour quelques mois ».

L'évolution de la maladie est rapide. M^{me} Corbett est entrée dans une phase de douleurs insupportables. Nuit et jour, heure par heure, Richard se bat contre la douleur, il supplie le médecin de faire quelque chose. Sa mère n'est plus qu'une douleur vivante, et le médecin répond : « Il n'y a plus que la morphine. »

Court répit. Chaque piqûre fait son effet, mais l'espace entre chaque piqûre se réduit bientôt de jour en jour, puis d'heure en heure. Richard

est terrorisé par les crises. Depuis six mois, il n'a pas quitté sa mère des yeux. Il est obsédé par sa respiration quand elle dort, enfin calmée pour quelque temps. Il se prend à souhaiter que cette respiration s'arrête pendant son sommeil. Il la guette curieusement, cette respiration, désespéré et soulagé en même temps de la voir reprendre éternellement son rythme saccadé. « Comme si la vie se moquait de la douleur endormie prête à hurler de nouveau. » Ces détails, ces expressions viennent de son récit, qui bouleverse les jurés.

Le 7 mai 1929, Richard est épuisé. Plus rien ne calme sa mère, qui gémit sans interruption dans une sorte de coma douloureux.

Elle ne le reconnaît même plus. Quand elle ouvre les yeux, c'est pour « supplier » sans le voir. Quand elle parle, c'est pour « supplier » sans l'entendre. A l'approche de la nuit, Richard n'en peut plus. Il sait que les nuits sont encore plus pénibles pour sa mère que les journées. Il sort et marche dans la ville pendant près de deux heures. Une idée fixe en tête : « Il faut que ça s'arrête, il faut que ça s'arrête... »

Personne ne peut l'aider. Le médecin ne délivre la morphine qu'à petites doses inutiles. Le prêtre parle de la volonté de Dieu. A grandes enjambées Richard arpente les trottoirs de la ville endormie, il est minuit passé. S'il rentre maintenant, ce sera pour entendre les plaintes et les supplications. « Il faut que ça s'arrête... »

A 1 heure du matin Richard est calme. Sa décision est prise. Une double décision. Il rentre à la maison. Il prépare pour sa mère un concentré de narcotique. Du dialcidal à très forte dose. Il faut d'abord qu'elle dorme. Puis il prépare un autre verre pour lui, du même narcotique. Il cale la malade sur ses oreillers, et la fait boire lentement. Il boit lui-même. Puis il s'assied près de sa mère et attend, droit sur sa chaise. A 2 heures du matin, la respiration de sa mère est profonde et presque calme, ses traits légèrement détendus. Elle dort. Richard se lève, il gagne sa chambre, et prend son revolver qu'il arme. De retour au chevet de sa mère, il appuie doucement le canon sur la tempe, et tire à bout portant.

Cela, c'était la première partie de sa décision. Richard est encore lucide. Mais le choc de l'acte accompli et les narcotiques l'abrutissent complètement. Il raconte : « J'ai failli tomber, je me suis agrippé au cadre de la porte. J'avais l'impression que des fourmis glacées montaient le long de mes vertèbres jusqu'à mes cheveux. J'étais dans le couloir houleux, les murs bougeaient, les lumières étaient floues. Je n'arrivais pas à fixer les choses... J'ai dû tomber par terre, et y rester longtemps. A l'aube, je suis retourné dans la chambre. Je l'ai regardée, j'ai ramassé le revolver, et j'ai tiré sur moi. »

Le coup était bien dirigé, en pleine poitrine. Richard est tombé sur le lit de sa mère. C'est un rescapé que l'on juge devant les assises du

Var. La balle a frôlé la pointe du cœur, perforé le poumon, et s'est logée sous l'omoplate gauche.

Pendant sa convalescence à l'hôpital d'Hyères, Richard Corbett a écrit une longue lettre au journal *Le Matin*, qui la publie le 29 mai 1929, sous le titre : « Pourquoi j'ai tué ma mère. » C'est un plaidoyer en faveur « des martyrs auxquels la loi devrait accorder le droit à la mort libératrice ». Richard Corbett y demande aux médecins la création d'une sorte de conseil supérieur destiné à prendre ce genre de décision. Il estime en effet que seule la médecine est capable de trancher, et qu'il est inhumain de laisser décider un individu isolé.

L'affaire Richard Corbett s'est déroulée en 1929, il y a donc près d'un demi-siècle. Elle est toujours d'actualité, puisqu'en 1976 la plupart des magazines publient la photo d'une jeune Américaine de vingt et un ans, Karen Ann Quilan, qui est dans le coma depuis six mois. Ses parents demandent à la justice du New Jersey de leur accorder un droit, celui de laisser mourir leur fille. Or le juge Robert Muiz vient à nouveau de refuser une décision judiciaire, en répondant : « C'est à la science de trancher. »

Souvenez-vous pourtant du fameux procès de Liège, en novembre 1962. Une jeune femme, avec l'aide de sa mère, de sa sœur, de son mari et de son médecin, empoisonne elle-même sa petite fille, un bébé de quelques semaines, à l'aide d'un biberon empoisonné. Pourquoi? La thalidomide. Inutile de rappeler les visions d'épouvante liées à ce nom. La Cour de Liège acquitte la famille et le médecin.

En 1973, une femme médecin hollandaise tue sa mère d'une dose massive de morphine.

Dans ces cas-là, la justice admet ce qu'elle appelle le « meurtre par compassion » et lorsqu'il y a condamnation, elle n'est, la plupart du temps, que de principe. Mais la loi, dans aucun pays du monde, n'en est pas modifiée pour autant sur le fond. Seule la forme s'adapte tant bien que mal à ce que pense au fond de lui l'homme de la rue.

On parle d'exception, bien sûr, de morts vivants revenus à la vie, après des mois ou des années de désespoir. Exemple, ce grand physicien soviétique, sorti miraculeusement d'une mort clinique après plusieurs mois, et qui vécut quatre ans, en pleine possession de ses facultés intellectuelles, alors que tout laissait supposer des lésions graves. Mais qui dira l'extraordinaire effort de science et d'argent déployé par les Soviétiques pour « récupérer » ce cerveau important ?

En 1975, on s'est encore posé la question, en assistant, pendant un mois, à ce déploiement gigantesque de la science pour un chef d'État européen : à quoi cela sert-il ?

Il ne serait pas honnête de clore le dossier de l'euthanasie sans citer

les exemples contraires.

Telle cette mère française qui lutte seule auprès de son fils depuis 1959. Et cette mère américaine, depuis trente-quatre ans au chevet de sa fille.

C'est aussi que la mort n'est plus ce qu'elle était : ce qu'on expliquait au petit Richard Corbett qui demandait au début du siècle :

« C'est quoi, quand on est mort ?

— C'est quand on ne respire plus »...

La mort aussi est devenue compliquée. Il y a ceux qui ne respirent plus et qu'un poumon d'acier sépare de la mort. Ceux dont le cœur ne bat plus et qu'un stimulateur cardiaque entretient. Ceux dont le cerveau est mort, mais qui respirent encore spontanément...

Et il y a les médecins, de grands médecins qui disent : L'euthanasie, ce meurtre miséricordieux, il faut le pratiquer, mais ne pas le permettre, ne pas en parler...

Le cas de Richard Corbett ne demanda, en 1929, qu'une heure de délibération aux douze jurés des assises du Var. Nous l'avons choisi pour figurer dans cette série de dossiers extraordinaires parce que justement, dans sa simplicité, il tranche totalement sur les autres. Car Richard Corbett, qui a tué sa mère, n'était rien d'autre qu'un jeune homme doux, aimant et non violent. Les douze jurés du Var l'ont acquitté à l'unanimité.

Chacun de nous ou presque en aurait fait autant, à la place des jurés. Mais à la place de Richard ?

L'HÉCATOMBE

Le petit hameau est silencieux. Il est 1 heure du matin. Sur le chemin de terre qui longe les quelques maisons endormies, une bicyclette cahote et grince. Un homme pédale avec effort. Accrochée au guidon de sa bicyclette, une lanterne clignote faiblement. Seul un minuscule point lumineux et le léger grincement des pédales indiquent que quelque chose se déplace sur le sentier.

La nuit est très noire, mais cela ne gêne pas le cycliste, car il possède un don assez exceptionnel. Il voit la nuit presque aussi bien qu'en plein jour.

L'homme a cinquante kilomètres à faire avant le jour et il faut absolument qu'il soit dans son lit avant l'aube. Il a de bonnes raisons pour ça, d'horribles raisons. En une demi-heure, cet homme vient d'accomplir un carnage tel que nous aurons peine à le décrire.

Le lendemain matin, à 7 heures, dans le petit hameau de Serres, Lot-et-Garonne, tous les volets de la ferme des D... sont encore fermés. Depuis l'aube, une jument hennit dans son box et l'on entend ses ruades sur la porte de bois de la grange. Pierre Émar, un cultivateur voisin, contemple curieusement la porte de la ferme close. A la fenêtre de la maison voisine, de l'autre côté de la route, le charpentier interpelle Pierre Émar :

« Moi, à ta place, j'irais voir ! La jument a sûrement pas mangé depuis hier.

— Sûrement, oui... Je comprends pas qu'ils soient partis comme ça sans prévenir... Ils ont dû avoir une mauvaise nouvelle. Les poules non plus ne sont pas sorties depuis hier ! »

Les deux hommes sont perplexes. Nous sommes mardi et depuis dimanche ils n'ont pas revu la famille D... Dimanche était jour de carnaval. Les habitants du hameau se sont tous retrouvés au bourg voisin pour assister à la fête et au bal dans la salle de la mairie. Comme les autres, la famille D... a participé à la fête. Il y avait là le vieil oncle Julien, la mère, la femme et les deux enfants de Pierre D... Il ne manquait que la vieille grand-mère, qui n'avait plus l'âge. Pierre était lui-même parti depuis le dimanche matin, pour s'occuper d'une voiture en réparation dans un autre village. Après la fête, tout le monde est rentré en file indienne jusqu'au hameau. On s'est couché tard, et rien de spécial ne s'est produit. C'est pourquoi les deux hommes ne comprennent pas le silence inhabituel de la maison. D'ordinaire, la première levée à la ferme, c'est la grand-mère de

soixante-quatorze ans, qui dort peu et donne à manger aux poules tous les matins. Ensuite, c'est le vieil oncle, qui vient s'asseoir sur le banc de pierre pour fumer sa première pipe. La mère, elle, s'occupe de la cuisine, et la belle-fille, la femme de Pierre D..., a toujours fort à faire avec les langes de son dernier-né. Quant à l'aînée des enfants, la petite Marie, qui a huit ans, on ne l'a pas vue non plus. Même le chien n'est plus dans sa niche.

Pierre Émar, le cultivateur, prend finalement une décision et, s'adressant au charpentier, lui dit : « Si à midi, on n'a pas de nouvelles, j'irai jeter un coup d'œil. »

À midi, rien de nouveau. Quant à Pierre D..., il a bien prévenu qu'il ne serait pas de retour avant plusieurs jours. Alors les deux hommes se décident à traverser le jardin et à frapper à la porte principale de la ferme. N'obtenant pas de réponse, ils font le tour par le potager, espérant trouver la porte de l'arrière-cuisine ouverte comme elle l'est d'habitude.

La porte est ouverte. Une sorte de peur empêche Pierre Émar d'entrer tout de suite. Il se retourne vers son compagnon, le charpentier, et lui dit à voix basse : « Ça sent la mort, Charles, j'ose pas entrer. »

Un peu plus courageux, Charles passe la porte et s'aperçoit que la lanterne du vestibule est allumée. Les portes qui donnent sur ce vestibule semblent fermées. Aucun bruit. Au point que Charles, à son tour, recule en disant :

« Il faudrait peut-être appeler les gendarmes.

— J'y vais », dit Pierre Émar, un peu précipitamment.

Et, tandis qu'il s'éloigne d'un pas rapide, Charles, le charpentier, à la fois dévoré de peur et de curiosité, avance dans le couloir. Il ouvre la première porte à sa droite, regarde et reste figé sur place. Après un long moment, il referme la porte en hésitant, ouvre la seconde porte à sa droite, puis la troisième, puis toutes les portes.

En quelques minutes, il a fait le tour de la maison. Blanc comme un linge, il ressort pour aller s'asseoir sur le banc de pierre, là où s'asseyait toujours le vieil oncle Julien. Quand les gendarmes arrivent, c'est tout juste si le charpentier arrive à prononcer un mot.

« Tous morts... Tous, même le bébé... »

Les gendarmes envahissent la maison, on prévient le maire, et l'on se met à compter les morts : l'oncle Julien, un vieillard, la grand-mère, la mère, la femme, la petite fille et enfin le bébé de quatre mois, tous ont été assassinés, les uns à coups de hache, les autres à coups de couteau et même à coups de fusil, semble-t-il. C'est une tuerie effroyable : il n'est pas mort plus de monde dans ce hameau pendant

la dernière guerre. Une fois remis du choc, le maire envoie le garde-champêtre prévenir le mari, Pierre D...

Deux heures plus tard, l'unique survivant de la famille pénètre chez lui. Les quelque douze habitants du hameau lui font une sorte de haie silencieuse. Comment ce garçon de trente ans va-t-il supporter le choc effroyable qui l'attend ?

On le conduit de pièce en pièce, on lui montre un par un les membres de sa famille et Pierre D... ne bronche pas, pas un muscle de son visage ne bouge et son regard ne traduit ni peine ni dégoût. A peine s'est-il arrêté un peu plus longuement dans la chambre de sa femme. Les gendarmes et le maire qui l'accompagnent en sont presque gênés. Le spectacle est si insupportable qu'aucun d'entre eux n'a réussi à s'attarder plus de quelques secondes.

« Tu te sens bien, Pierre ? »

C'est le maire qui vient de parler.

« Ça va...

— Tu devrais pleurer un bon coup... Ça te soulagerait. » Effectivement, tout le monde s'attend à quelque chose. Mais Pierre D... referme la dernière porte, enfonce ses poings dans ses poches et, ne s'adressant à personne en particulier, marmonne entre ses dents : « Je ne pleure jamais... Tout le monde le sait. »

Tout le restant de la journée, Pierre conservera un mutisme obstiné. Le lendemain même, le gendarme qui prend sa déclaration doit lui arracher mot après mot les raisons de son absence de la ferme.

On pense qu'il s'agit du crime d'un fou ou d'un rôdeur, qui, ayant remarqué l'absence du maître à la ferme, a pu facilement venir à bout de ses occupants : deux vieillards, une femme, une fillette et un bébé n'offrent guère de résistance à un homme déchaîné comme celui-là devait l'être. Mais, tout de même, on demande à Pierre D... son emploi du temps. Il est parti de la ferme le dimanche matin pour se rendre à Moirax, chez un de ses vagues cousins boulanger. Il allait s'occuper d'acheter des pièces de rechange pour une voiture qu'il se proposait de remettre en état. Le cousin confirme que Pierre n'a pas quitté Moirax jusqu'à ce que le garde-champêtre, envoyé par le maire, vienne le prévenir. Au total, il est donc resté absent deux jours et tous les habitants du hameau le savaient.

Le maire du village, qui le connaît depuis son enfance, décide d'avoir avec lui, bon gré, mal gré, une conversation. Il a remarqué un détail : sur la main droite de Pierre, à l'intérieur de la paume, une coupure peu profonde, mais récente. Pierre ne la dissimule pas. Au contraire, il a même demandé si quelqu'un avait un pansement. Et le maire ne saurait dire exactement pourquoi, mais la réaction de cet

homme, qui demande à soigner un petit bobo alors que sa famille entière vient d'être massacrée, lui paraît bizarre.

Et puis, le maire sait que Pierre fait partie de « ces types qui sont pas bien dans leur peau, on ne sait pas pourquoi ». Personne dans le hameau ne sait pourquoi Pierre ne se dit jamais heureux. A trente-deux ans, il avait pourtant tout pour cela, jusqu'au jour du drame. Il est marié depuis deux ans à une jeune femme qu'il aime et qui vient de lui donner un beau bébé. Veuf une première fois, il a déjà une petite fille de huit ans, qui aide sa nouvelle mère aux soins du ménage. Côté affectif, on ne voit pas pourquoi Pierre D... se sentirait frustré. Fils unique d'un couple de fermiers aisés, il est devenu le maître à la mort de son père. Sa mère a voulu qu'il reçoive une éducation un peu plus poussée que celle d'un paysan classique. Pierre a obtenu un brevet de mécanicien-ajusteur qui ne lui sert pas, car les revenus de la ferme suffisent largement. Côté financier, il est à l'aise. Il a « vu du pays » à l'occasion de son service militaire en Syrie. Les hommes des environs ont écouté les récits de son voyage. Damas, les mystères de l'Orient pour les paysans du Lot-et-Garonne, en 1930, lui ont fait dans ce hameau une petite auréole.

Pourquoi Pierre D... est-il donc « mal dans sa peau » ?

C'est une chose indéfinissable qu'il ne s'explique pas lui-même : il a envie d'être quelqu'un d'autre. Il a toujours envie de posséder autre chose que ce qu'il a. Et quand il l'a, la plupart du temps, ça ne l'intéresse plus. C'est ainsi qu'après son veuvage, il a eu envie d'épouser sa deuxième femme. Et, une fois marié, il a cessé d'un seul coup la cour effrénée qui avait précédé le mariage. C'est ainsi qu'au retour de son service militaire, il a déclaré à sa mère qu'il n'avait pas l'intention de s'occuper des menus travaux de la ferme et qu'il fallait mettre les champs en fermage. Ce qui fut fait immédiatement. A partir de ce moment-là, Pierre s'est mis à tourner en rond, désœuvré, morose et se plaignant d'être inutile. Sa dernière envie a consisté en l'achat d'une voiture d'occasion. Elle est tombée en panne assez vite, et Pierre l'a abandonnée sur place, à Moirax, sans s'en préoccuper davantage. L'envie passée, il a repris son vélo.

Depuis quelque temps, il remet plus que jamais en question la vie qu'il s'est faite. Il ne pardonne pas à sa famille d'assurer quotidiennement, par le travail de chacun de ses membres, son confort matériel. Les rares fois où il lui arrive de parler de lui devant les autres, il se dit malheureux. Il dit qu'il manque de liberté, qu'il a envie « d'une autre vie », « d'aventure et de renouveau ».

Un jour, il a l'occasion d'en parler, beaucoup s'en aperçoivent, avec une jeune femme, jolie et mariée au propriétaire du café du bourg

voisin. Cette liaison, loin de calmer ses velléités d'indépendance, semble exacerber son ennui. Il se met à parler sans retenue devant le mari qui ne se doute de rien, et lui confie ses rêves d'évasion. Il passe au café le plus clair de ses soirées, sans boire, à regarder la jeune femme servir les autres. Un soir qu'il se trouve seul avec elle, il lui fait une proposition :

« Si j'étais libre, est-ce que tu partirais avec moi ? Nous irions prendre un commerce dans une ville d'eau ou une station balnéaire. On sortirait d'ici. On verrait d'autres gens. Est-ce que tu partirais avec moi, si j'étais libre ? »

La jeune femme répond évasivement. Pierre n'est pas son seul amant. Qu'il soit libre ou pas ne l'intéresse guère. Elle a même confié cette proposition à l'une de ses amies en plaisantant : « J'espère qu'il ne va pas divorcer pour moi. Il ne manquerait plus que ça ! »

Le maire sait à peu près tout cela, lorsqu'il décide d'avoir une conversation avec Pierre.

« Tu t'es fait mal à la main ? avec quoi ?

— J'ai cassé une bouteille chez mon cousin, elle m'a glissé des mains et je me suis coupé. »

En réalité, si le maire a posé la question, c'est pour observer la réaction de Pierre. Car il s'est déjà renseigné auprès du cousin, qui lui a dit la même chose, ou à peu près : à savoir, qu'il a entendu un bruit de bouteille cassée dans sa cave le mardi matin, et qu'il a vu remonter Pierre entourant sa main d'un chiffon.

Mais Pierre ne réagit pas à la question. Il a marmonné la réponse entre ses dents, comme d'habitude, sans l'ombre d'une hésitation.

« Pourquoi est-ce que tu es parti dimanche, au lieu d'aller à la fête avec tout le monde ? Je croyais que tu t'ennuyais au village ?

— Je suis parti réparer ma voiture.

— Ça t'a pris tout d'un coup ?

— Ça m'a pris tout d'un coup.

— Est-ce que tu soupçonnes quelqu'un d'avoir exécuté ce carnage ?
»

Pierre ne répond rien.

« Est-ce que quelqu'un t'en voulait, à toi ou à ta famille ?

— Personne. »

Autour de la mairie, les habitants se sont peu à peu amassés, silencieux et attentifs. Pierre a levé la tête et les voit qui attendent, à travers la fenêtre fermée. Il s'adresse au maire :

« Qu'est-ce qu'ils attendent ?

— Que tu avoues. »

Le maire a dit ça un peu comme on se jette à l'eau. En réalité, il n'espère pas que Pierre avoue quoi que ce soit. Il ne soupçonne rien de précis, il n'est pas policier de métier. Il a dit ça presque inconsciemment, comme une évidence, comme si c'était la seule réponse que Pierre attendait. Celui-ci reste calme, il semble réfléchir quelques instants, ôte le béret qu'il avait gardé sur sa tête, le pose sur la table devant lui, et c'est en le regardant fixement, ce béret, qu'il dit :

« Je les ai tous tués. Lundi soir. »

Devant cet aveu brutal, le maire ne sait d'abord plus quoi dire ni quoi faire, et regarde ce garçon qu'il a vu courir tout petit dans les rues du village, qu'il a marié, qu'il croyait connaître. Puis, il se lève, ouvre la fenêtre et appelle les gendarmes.

C'est à eux que Pierre fait son incroyable confession. Il la fait sans aucune émotion, sans hésiter, sans tenter une seule fois d'en atténuer l'horreur ou de se disculper. On dirait qu'il raconte ce que quelqu'un d'autre a fait.

Il est parti de chez lui à vélo le dimanche matin pour se rendre chez son cousin à Moirax. Là il s'est arrêté à l'auberge, mais ne s'y est pas attardé. Il a simplement demandé à sa maîtresse de lui prêter une lanterne, expliquant qu'il avait peur de ne pas arriver avant la nuit chez son cousin. Il a passé la journée du lundi chez ce cousin boulanger, sans rien faire de spécial. Le boulanger s'est couché tôt. Pierre est resté seul.

A 9 heures du soir, il a pris son vélo et la lanterne, et a fait les cinquante kilomètres qui le séparaient de sa ferme. Il est arrivé vers minuit et demi, il a posé sa lanterne à l'entrée du jardin et a frappé à sa porte. Sa femme est venue lui ouvrir. Il est entré avec elle dans leur chambre, elle s'est recouchée, ils ont bavardé pendant un quart d'heure. Puis, sous un prétexte quelconque, il est sorti, est allé jusqu'au tas de bois. Il a pris une hache. Il est revenu dans la chambre en la cachant derrière son dos. Pendant quelques instants, il a repris la conversation interrompue. Puis, profitant de ce que sa femme tournait la tête, il a frappé. Elle n'a pas eu le temps de crier, mais elle s'est mise à gémir. Alors, il lui a enfoncé une serviette dans la bouche.

Ensuite, il est allé à la chambre où dormait la grand-mère, il l'a appelée sur le pas de la porte en lui demandant un médicament, pour la faire lever. Pendant que la vieille femme lui tournait le dos en fouillant dans la commode, il l'a poignardée à hauteur des reins, avec un couteau qu'il venait de prendre au passage dans la cuisine.

Le bruit qu'a fait le corps de la vieille femme en tombant a attiré l'attention de l'oncle Julien. Pierre, qui l'a entendu descendre l'escalier,

le rejoint dans le couloir. Cette fois, il poignarde de face. Le vieillard ne meurt pas sur le coup, mais Pierre ne s'en préoccupe pas pour l'instant. Il décroche du mur son fusil de chasse, le charge, et entre dans la chambre de sa mère, où dort également sa petite fille de huit ans. Il tire deux fois, visant la tête, puis il retourne dans le couloir, prend son fusil par le canon, et, d'un coup de crosse, achève son oncle blessé.

Il ne reste plus dans la maison qu'un seul être vivant, son fils, le bébé de quatre mois qui dort dans son berceau. Celui-ci se trouve dans la chambre conjugale, près du lit où Pierre vient d'assassiner sa femme. La hache est encore à terre. Pierre hésite une minute. L'enfant ne s'est pas réveillé. Puis il prend la hache, et, quelques secondes après, c'est fini.

Il est 1 heure du matin. L'hécatombe a duré une demi-heure. En refermant la porte sur lui, Pierre constate que le chien a brisé la corde qui le retenait à sa niche et s'est enfui. Alors il reprend son vélo et refait les cinquante kilomètres dans l'autre sens, pour arriver avant l'aube chez son cousin boulanger.

Le calme et la lucidité, dont cet épouvantable criminel fait preuve au cours de ses aveux, il les conserve le jour du procès devant le jury de la Cour d'assises du Lot-et-Garonne. Son seul système de défense, que son avocat à bien du mal à adopter, consiste à prétendre qu'il a agi sous le coup d'une dépression, et que cette demi-heure s'est déroulée comme un film auquel il est étranger. Et il ajoute : « Je voulais être libre, c'est vrai, mais ce n'était pas une raison suffisante pour faire ce que j'ai fait. Je n'avais pas de raison de tuer toute ma famille, en tout cas je n'en vois pas. J'aimais beaucoup ma femme et mes enfants, j'avais beaucoup de respect pour ma mère, ma grand-mère et mon oncle. Je n'ai jamais été fou, ni avant ni après, mais j'ai été quelqu'un d'autre pendant une demi-heure... »

Les médecins psychiatres qui déclarent l'accusé pleinement responsable de ses actes ne sont pas des moindres. Il y a là le médecin-chef de l'asile psychiatrique de Bordeaux, un neurologue réputé, et le directeur des asiles du département. Ils restent fermes sur leur position : la série de crimes commis par Pierre D... n'est pas explicable par la folie. Les médecins n'ont constaté sur lui qu'une seule particularité physique, cet homme a des yeux de chat. Il voit presque aussi bien la nuit qu'en plein jour. C'est un détail que l'on peut constater chez certains somnambules. Mais Pierre D... n'est même pas somnambule.

Il sera condamné à mort et exécuté. Son cas fait peur. En effet, rien ne peut expliquer cette demi-heure d'enfer, qui s'achève par un ultime coup de hache sur un bébé endormi...

LA MÈRE ABUSIVE

Un 14 novembre, une jeune femme de vingt-neuf ans, Olga Kupeziks, se présente au greffe du tribunal de Ventura pour intenter une procédure de divorce. D'origine canadienne, elle vit depuis quelques années en Californie où elle exerce le métier d'infirmière.

Quelle n'est pas sa surprise quand l'employé d'état civil lui rappelle qu'elle est déjà divorcée et lui tend l'original du jugement. Elle le lit : aucun doute n'est possible, il s'agit bien d'elle, Olga, et de son mari, Frank Duncan.

Elle téléphone aussitôt à ce dernier, qui est justement avocat et plaide ce jour-là au Palais de Justice. Il paraît tout aussi surpris qu'elle et lui assure qu'il n'est évidemment pour rien dans cette curieuse histoire. Cependant, les faits sont là, et Frank Duncan, s'il ne s'entend plus avec sa femme, n'a aucune raison de douter de ses dires, surtout quand ils sont corroborés par un employé des services officiels.

« Et si, dit soudain Olga, c'était un coup de ta mère ? »

Frank reste un instant muet, puis hasarde consterné :

« Tu as peut-être raison...

— Eh bien, répond Olga avec une allégresse qui n'est pas feinte, puisque j'étais venue pour divorcer et que c'est chose faite, je ne vois pas pourquoi je ferais des histoires ! »

Et elle raccroche, convaincue maintenant que la responsabilité de ce faux divorce incombe à Mrs. Duncan mère.

Cependant, l'officier d'état civil, que cette affaire préoccupe pour des raisons évidentes, juge bon d'avertir la police. Quelques jours plus tard, un inspecteur se présente à l'hôpital de Ventura pour demander quelques explications à Olga. On lui dit que la jeune femme ne s'est pas rendue à son travail, ce matin-là. Il va sonner chez elle : elle ne répond pas. On force la porte : toutes les affaires de la jeune femme sont là et les amis ou voisins interrogés se souviennent qu'ils ne l'ont pas vue depuis la veille.

On appelle son père au Canada : il déclare que sa fille devait venir le rejoindre, mais pas avant plusieurs semaines. Tous les collègues d'Olga à l'hôpital sont unanimes : la jeune infirmière n'est pas femme à faire une fugue ou à s'absenter de son travail sans raison. Elle est sérieuse, ponctuelle, dévouée, et, comme ils savent qu'elle vient de traverser une période difficile sur le plan affectif, ils suggèrent que la police interroge son mari, l'avocat Frank Duncan.

Le lieutenant Barrett ne manifeste pas un enthousiasme débordant quand on lui confie l'enquête ; cependant, une affaire qui commence par un divorce truqué et se poursuit par une disparition mérite quelque attention et il se rend au domicile de l'ex-mari d'Olga afin d'obtenir certaines précisions sur son mariage.

Le jeune avocat — il n'a pas plus de trente ans — est un homme d'apparence fragile et timide, qui joue avec ses grosses lunettes d'écaille et paraît extrêmement troublé par les questions que lui pose Barrett. Il bégaye un peu, s'embrouille dans ses explications et finit par raconter la curieuse genèse de ses relations avec Olga.

L'infirmière donnait des soins à la mère de Frank, qui souffrait de rhumatismes. Quand ils se rencontrèrent, ce fut ce qu'il est convenu d'appeler le « coup de foudre ». Il savait toutefois que cette attirance naturelle et réciproque risquait fort d'être contrariée par l'affection exclusive que lui portait sa mère. Mrs. Duncan entendait tout bonnement lui interdire le mariage afin de le garder toujours auprès d'elle. Cet aveu provoqua une réaction ironique de la part d'Olga : « C'est une chance pour elle, remarqua-t-elle, que vous n'exigiez pas la même réciprocité ! » Et de fait, Mrs. Duncan mère, qui en était à son cinquième divorce, venait de convoler pour la sixième fois avec un camarade de son propre fils, son cadet de vingt-quatre ans.

Porté par les puissantes ailes de l'amour, Frank décida de passer outre à la désapprobation probable de sa mère et se maria secrètement avec Olga en juin 1958, en lui promettant qu'il avouerait tout sous peu à Mrs. Duncan. Quarante-huit heures après, cette dernière apprenait la nouvelle et exigeait une séparation immédiate. Pendant les premiers jours, Frank résista aux objurgations de sa mère, mais celle-ci téléphonait sans cesse à sa belle-fille, la couvrant d'injures grossières et proférant les plus terribles menaces contre « la sorcière », qui, par ses intrigues, lui avait volé son enfant pour s'emparer de sa fortune.

Quinze jours passèrent ainsi, au bout desquels, excédée, Olga préféra « jeter l'éponge ». Sans mépris, mais avec un accablant compréhensible, elle suggéra à Frank de retourner chez sa mère et il obéit aussitôt.

Ce récit ne manque évidemment pas de surprendre un peu l'inspecteur Barrett qui demande à Frank s'il est possible de rencontrer Mrs. Duncan mère. L'avocat, un peu gêné, répond qu'elle vit avec lui.

Mrs. Elizabeth Duncan étant momentanément absente, Barrett, qui commence à se piquer au jeu, interroge les amis ou relations des Duncan. Tous admettent l'incroyable ascendant que la mère exerce sur

le fils et ce, jusque dans sa profession. Elle assiste par exemple à toutes ses plaidoiries et rentre avec lui au Palais de Justice en le tenant par la main. Elle applaudit bruyamment quand il gagne un procès, mais, s'il le perd, elle invective le procureur ! Ayant appris les insultes qu'elle lançait à Olga, ses amis ont suggéré à la jeune femme de porter plainte. Elle n'a pas osé. Mrs. Duncan est une notabilité à Ventura et rien ne dit que Frank n'aurait pas aussitôt pris le parti de sa mère. Celle-ci d'ailleurs, après le retour de son fils, insiste pour qu'il divorce le plus vite possible, mais, comme le dit le jeune avocat : « C'est moi qui ai quitté ma femme, maman, je ne suis pas habilité à intenter une action en justice... »

Quand Barrett rencontre enfin Elizabeth Duncan, il se trouve en face de l'Américaine type : cinquante-quatre ans, une élégance conventionnelle, des lunettes en forme d'ailes de papillon à incrustations de strass, des cheveux gris argentés soigneusement coiffés, et l'air bien nourri.

Elle parle de sa belle-fille au passé, mais avec une telle haine et une telle passion qu'elle ne discerne pas les pièges que lui tend l'inspecteur. Après une heure de discussion, elle finit par avouer qu'en effet c'est elle qui s'est présentée au tribunal, munie des papiers dérobés à Olga, et après avoir payé un comparse pour jouer le rôle de son fils. Cependant, elle prétend ne rien savoir en ce qui concerne la disparition de sa belle-fille.

Dès le lendemain, elle est incarcérée sous la triple inculpation d'usage de faux, de faux témoignages et d'outrages à magistrat.

Barrett poursuit son enquête et tente de rassembler tous les éléments possibles pour savoir ce qui a pu arriver à Olga Kupeziks ex-Duncan. Il dresse la liste des événements survenus entre le 17 et le 18 novembre, date de la disparition de la jeune femme, mais sans trouver le moindre indice qui puisse orienter ses recherches. Il envisage un accident, un crime de sadique, un suicide même, compte tenu de l'épreuve morale subie par Olga au cours des derniers mois.

Une seule chose retient son attention. Le père d'Olga lui a envoyé de Vancouver copie des lettres qu'il a reçues de sa fille. Un mois après le mariage, Olga lui écrivait :

Tout ne va pas très bien entre Frank et moi, je devrais dire entre la mère de Frank et moi. Elle a vécu avec lui si longtemps qu'elle a un « étrange » lien avec lui. C'est une femme très possessive, au point qu'elle ne lui permet même pas de rester avec moi toute la nuit.

Et, quelques semaines plus tard :

Mon cher papa,

Je te remercie de tes conseils de patience, mais la situation est plus grave que tu ne le penses. Quand la mère de Frank a appris notre mariage, elle a agi comme une folle. Elle est venue à la maison et nous a menacés de nous tuer. Elle a déchiré l'acte de naissance de Frank et toutes ses photos prises quand il était bébé. Elle a interdit à Frank de vivre ici. Voici maintenant cinq mois que Frank passe ses soirées avec moi et la nuit chez sa mère. Mrs. Duncan me tourmente au téléphone à l'hôpital. Parfois, elle se jette sur la porte de mon appartement en hurlant des injures. Deux fois, j'ai essayé de m'échapper en changeant d'appartement; chaque fois ma belle-mère m'a retrouvée. Lorsqu'elle sait que Frank doit venir me voir, elle l'accompagne à tous ses rendez-vous et nous nous retrouvons tous les trois.

Enfin le 14 novembre, elle écrit :

Lorsque j'ai su que j'étais enceinte, j'ai nourri un moment l'espoir que cette nouvelle responsabilité détacherait Frank de sa mère, mais, à la réflexion, je pense que c'est sans espoir. Je ne veux pas gâcher les années qui me restent à vivre dans des efforts douloureux et inutiles. Aussi ai-je pris la décision de retourner au Canada pour y mettre au monde notre enfant, auquel je préfère éviter tout contact avec une aussi effroyable grand-mère. J'ai d'ailleurs écrit à Frank dans ce sens. Je lui ai également fait part de mon intention de divorcer. Je vais donc, mon cher papa, prendre mes dispositions pour passer Noël avec toi.

Quelque chose dans cette lettre trouble l'inspecteur. Olga dit avoir écrit à son mari qu'elle était enceinte. Or, celui-ci n'en a pas soufflé mot. Barrett décide de le convoquer. A sa grande surprise, Frank prétend avoir ignoré jusqu'à ce jour la grossesse de sa femme, ainsi que son intention de retourner vivre au Canada. Il affirme même n'avoir jamais reçu la lettre d'Olga. A partir de ce jour, l'inspecteur Barrett commence à regarder Frank comme un suspect possible. Évidemment, on ne l'imagine pas tuant une femme, mais la peur de sa mère peut l'avoir poussé à commettre cet acte apparemment impossible.

Pendant ce temps, la police continue à dresser l'inventaire des faits bizarres qui se sont produits dans cette fameuse journée du 17 novembre. Ils en sont à se pencher sur des détails insignifiants. C'est ainsi qu'on rapporte à l'inspecteur Barrett qu'une société de location aurait, ce jour-là, loué une voiture à deux individus connus de la police : Augustin Baldonado, condamné pour trafic de drogues, coups et blessures, et Luis Moya, vingt-deux ans, déjà arrêté pour vagabondage. Très vite, l'inspecteur Barrett en arrive à la conclusion que lorsque deux individus de cette espèce louent une voiture ce ne peut être que pour entreprendre une opération illicite, et il donne l'ordre de les interpeller.

Le 22 décembre, on l'informe que Baldonado vient d'être arrêté et demande à lui parler « personnellement ». « Pas la peine de vous fatiguer à chercher la petite Olga, dit Baldonado. Luis Moya et moi l'avons kidnappée et enterrée dans le désert. Je peux vous montrer où.

»

Une heure plus tard, Barrett, les autorités locales et le peu estimable Baldonado se retrouvent à une trentaine de kilomètres de Ventura, près d'un ravin isolé et suivent les arches de l'aqueduc qui amène l'eau douce de la Sierra vers la petite ville. En marchant, menottes aux poings, Baldonado explique qu'ils sont venus, Moya et lui, chercher Olga chez elle en lui racontant que son mari l'attendait de toute urgence. Ils l'ont bâillonnée, ligotée et jetée sur la banquette arrière de la voiture.

Sur ses indications, on découvre enfin l'endroit où a été enfoui le corps de la malheureuse. Le médecin examine le cadavre et conclut qu'avant de mourir étranglée la jeune femme a subi une longue et terrible agonie.

— Oui, commente Baldonado, en arrivant ici, je lui ai flanqué un coup de clé anglaise sur la nuque, puis nous avons commencé à creuser un trou. Seulement, elle n'était qu'évanouie et s'est mise à hurler. On a recommencé à la frapper, mais sans arriver à la faire taire. Alors, on a fini par l'étrangler. »

L'inspecteur Barrett lui demande pourquoi il est passé si vite aux aveux : « Parce que la vieille pour qui nous avons exécuté le contrat nous avait promis 6 000 dollars. Elle nous en a donné 250 à la commande, puis plus rien. Moi, ça m'est égal de passer à la chambre à gaz, mais j'aimerais bien qu'elle y aille aussi, cette ordure... »

Elizabeth Duncan niera tout d'abord être coupable. Puis, on découvrira qu'elle avait intercepté la lettre d'Olga destinée à son fils et dans laquelle elle lui faisait part de son intention d'aller accoucher au Canada auprès de son père. Cette nouvelle avait alarmé Mrs. Duncan : apprenant qu'Olga attendait un bébé, Frank n'allait-il pas revenir vers sa femme ? Et même s'il le savait plus tard, après la naissance, ne serait-il pas tenté de la rejoindre ? Elle finit par avouer son crime, sans paraître manifester le moindre regret.

Son procès s'ouvre dans une atmosphère passionnelle. Frank Duncan défend sa mère jusqu'au bout, affirme publiquement que, s'il avait à choisir, une « maman », ce serait elle, encore une fois, qu'il préférerait, même après ce qu'elle a fait. La foule réagit violemment contre de tels propos, inspirés, pense-t-on, par une sorte de folie. C'est d'ailleurs la thèse que soutiendra la défense : Elizabeth Duncan est aliénée et un peu de sa démente est échue à son fils. On ne peut expliquer l'acte monstrueux, le comportement aberrant de cette femme que par un profond déséquilibre mental.

La possibilité de la voir déclarer irresponsable est telle que certains édiles menacent de démissionner. L'inspecteur Barrett lui-même envisage de rendre son étoile.

Deux ans plus tard, le jury, composé de huit femmes et de cinq

hommes, réfute la thèse de la défense et condamne Elizabeth Duncan à la peine de mort. Elle passera à la chambre à gaz, quelques mois plus tard.

C'est arrivé en 1959, à Ventura, Californie, petite ville tranquille de 20 000 âmes où il ne se passe jamais rien.

LE PETIT CHAT EST MORT

Nous ne prononcerons aucun nom dans tout ce qui va suivre. Les coupables sont à nouveau en liberté, quelque part en France ou ailleurs.

Le personnage principal de cette affaire est une femme. Nous ignorons l'endroit où elle vit maintenant. Il était possible d'essayer d'en savoir davantage, mais nous avons reculé devant la tentation.

Cette histoire, en 1976, a vingt-deux ans.

Le 5 décembre 1954, une femme vient enfin de se résigner à faire des aveux incroyables à la gendarmerie locale. Elle s'appelle Denise. Elle est née en Bretagne en 1926. Son père était facteur. Un jour qu'il avait bu plus que de coutume, il s'est noyé dans une mare, accidentellement. Sa veuve, trop pauvre pour élever quatre enfants, est obligée de les faire travailler très tôt. C'est ainsi qu'à treize ans Denise est placée comme domestique. A seize ans, elle est toujours domestique, et court les bals pour se distraire. Sa mère la trouve dure et coléreuse. Les garçons la recherchent. Elle est déjà belle.

A dix-neuf ans, elle est employée d'administration. C'est une employée médiocre, aux appointements médiocres : 20 000 anciens francs par mois. Elle rencontre un étudiant qui devient son amant. Elle va voir sa mère tous les dimanches.

Puis elle rencontre un médecin, et d'autres étudiants. C'est en 1951. Denise est enceinte. Il ne semble pas que cela lui pose un problème insurmontable. A ceci près que le médecin, qui n'est pas sûr de sa paternité, refuse de reconnaître l'enfant.

Denise accouche seule, à vingt-six ans, le 26 avril 1952, d'une petite fille. C'est ensuite le circuit habituel : nourrice, puis grand-mère, *etc.* L'enfant fait le tour de la famille, mais sa mère va la voir chaque dimanche, s'en occupe beaucoup et la gâte dans la mesure de ses moyens.

Denise est belle. Elle a un visage de madone. Une madone qui serait dure, cruelle et autoritaire. Car, si les traits sont beaux, les lignes pures sous les cheveux en bandeaux, l'expression générale est la dureté. Denise n'est pas très cultivée, mais elle est intelligente. Et l'on sent chez elle un désir permanent d'accéder à quelque chose de supérieur. L'un de ses amants l'a décrite ainsi :

« A l'époque où je l'ai connue, elle était d'une intelligence à mon avis exceptionnelle malgré son peu d'instruction, mais d'une instabilité sentimentale surprenante. Elle changeait souvent d'amis de rencontre.

C'était la fille sympathique qui n'accordait pas d'importance à l'acte sensuel, ou, du moins, semblait ne pas en accorder. En définitive, elle était, je crois, incapable d'un attachement quelconque. »

Or Denise va donner un démenti à ce témoignage. Elle va s'attacher.

Il s'appelle Jacques. Il est plus jeune qu'elle de quatre ans. Né à Paris en 1930, il est le fils naturel et très tardif d'un commandant d'infanterie qui l'a eu à soixante-dix ans, alors que sa mère en avait trente. Très vite, sa mère reste donc seule à l'élever. Elle l'adore, et « se saigne aux quatre veines » pour son éducation. En 1944, le jeune garçon est au lycée Louis-le-Grand, où la vie devient pour lui impossible. L'un de ses demi-frères a été condamné à mort, puis gracié, et son nom de famille circule méchamment sur les livres de ses petits camarades. Il quitte le lycée, rate plus ou moins ses examens, et finit par rentrer à Saint-Cyr, en 1952, avec un rang honorable. Il a vingt-deux ans.

Il a des aventures féminines : à dix-sept ans, une première liaison, un enfant qu'il reconnaît, puis d'autres liaisons, un autre enfant qu'il refuse de reconnaître. Disons aussi qu'il est beau. Mais d'une beauté fade, aux yeux froids et aux lèvres minces. Il a l'air conformiste et bien élevé. Mais ceux qui le connaissent le décrivent tout autrement : « C'est un intellectuel prétentieux, qui n'a pas les pieds sur terre. Il se complaît dans des discours fumeux, qu'il veut philosophiques. Il se prend volontiers pour une sorte de diable pervers, qui connaît seul la signification du monde. Il disserte sur le droit des forts, le bonheur par la souffrance et la nécessité d'échapper à la masse, d'être exceptionnel.

»

La rencontre de Jacques et de Denise va donner un résultat effrayant. L'homme a trouvé le terrain idéal pour ses idées. Il dit : « Il faut être sublime. Il faut être original, orgueilleux, sans pareil, exceptionnel. Il faut chercher l'extraordinaire. » La jeune femme l'écoute fascinée par les mots.

Un journaliste dira plus tard : « Cet homme a une indigestion de philosophie. » Ce cerveau malade de théories morbides, il va l'imposer à Denise, jusqu'à un point difficile à croire. L'expression « cerveau malade », en matière de crime, est certes un lieu commun sans grande signification, mais que dire d'autre en l'occurrence ? S'il est exact que Jacques demande à Denise, un jour de septembre 1954, « d'immoler son propre sang », « de tuer sa fille », s'il est exact qu'il ajoute : « C'est parce qu'on a le droit de commettre un acte qu'il faut le commettre. C'est parce que cet acte est monstrueux qu'il a de la valeur », comment ne pas parler de cerveau malade ?

Denise va tuer sa fille. Les faits qui suivent le long cheminement de la pensée dans le cerveau de cette femme, se sont déroulés entre le 22

septembre et le 5 décembre 1954: trois tentatives et la quatrième, l'acte monstrueux.

Le 22 septembre 1954, Denise est chez sa mère. Le matin, elle reçoit de Jacques une lettre de rupture. Depuis longtemps leurs amours sont orageuses. Il a dit : « Quand on aime, il faut le prouver. » Denise est sur le balcon, sa fille joue à ses pieds. La description de cette scène, précisons-le, nous vient de ses propres aveux. Elle prend l'enfant, qui a deux ans, à bout de bras et la soulève lentement au-dessus du vide. Un long moment s'écoule. Denise hésite. A-t-elle peur qu'on la voie ? A-t-elle peur de ce qu'elle va faire ? Au bout d'une minute, elle repose l'enfant sur le sol. Il ne s'est rien passé. Le lendemain, toujours selon Denise, Jacques lui dit : « Vous n'avez rien fait, vous êtes incapable de courage, alors c'est simple, je vais coucher avec quelqu'un d'autre. » Et il part sur ces mots.

Le 27 septembre, les deux amants se promènent le long du canal. Puis Denise y retourne seule avec sa petite fille. Elle arrive à une passerelle et s'y engage, le bébé dans ses bras. Elle s'arrête, l'assied sur la rambarde et, d'un seul coup, précipite l'enfant dans l'eau noire et glacée.

A peine ce geste fait, elle se met à hurler : « Au secours ! » Grâce au courant, l'enfant est déportée vers un endroit peu profond, près de la porte de l'écluse. Un homme est alerté par les cris de Denise, se précipite et réussit à sortir la petite fille de l'eau. Il la rend à sa mère, qui pleure, en la serrant convulsivement dans ses bras. L'homme dira plus tard : « C'est une chance inouïe d'avoir pu rattraper le bébé. On aurait dit qu'elle savait nager. Elle flottait à la surface en remuant les bras et les jambes. »

Dans la maison de l'éclusière, on console la mère, on réchauffe l'enfant. C'est la deuxième tentative. Personne ne se rend compte. Personne, sauf peut-être l'enfant, qui, à partir de ce jour, semble prendre conscience que sa mère n'est plus une protection et réclame sans arrêt les bras de sa grand-mère.

Deux semaines s'écoulent. Aux yeux de ses proches, Denise paraît de plus en plus angoissée. Tout le monde pense que la rupture entre les deux amants est inévitable et que la tension nerveuse de la jeune femme en est la conséquence. Mais Denise, pendant ce temps-là, écrit à Jacques :

L'amour va-t-il être plus fort que la peur, et le diable plus habile que Dieu ? Et elle ajoute : A relire cette lettre, je trouve qu'elle est empreinte de l'amour que je ressens, mais aussi de peur. Effectivement, j'ai peur.

Le 16 octobre, Denise va rejoindre sa fille chez sa nourrice. Il est tard. Les deux femmes préparent le dîner. Denise ouvre des huîtres, la petite fille joue dans la cour avec d'autres enfants. Denise profite alors d'une absence de la nourrice, saisit l'enfant à bras-le-corps et traverse le jardin en courant. Elle atteint la rivière proche, court sur le pont, jette sa fille dans l'eau d'un seul élan, et revient, toujours en courant, reprendre sa place à la cuisine.

Au bout de quelques minutes, la nourrice inquiète de ne plus voir la petite fille, donne l'alerte, et l'on cherche partout, dans la nuit, pendant près d'une heure. Enfin, le bébé étant habillé de blanc, on l'aperçoit. Elle est assise dans l'eau de la rivière, bleue de froid, miraculeusement déposée par le courant à proximité de la berge, et indemne !

Si Denise paraît ce jour-là à bout de nerfs, rien de plus normal pour les témoins de cette troisième tentative. Pour eux, c'est une mère épuisée par l'émotion qui pleure au bord de la rivière. Mais Denise n'a qu'une idée en tête, retrouver son amant. Elle part du village à pied, fait dix-huit kilomètres pour attraper un train et regagner Paris où il se trouve.

Dans la nuit du 16 au 17 octobre, elle erre dans Paris avec sa valise. Un automobiliste la remarque et s'arrête, car elle lui paraît complètement désespérée. Elle n'a pas d'argent sur elle, et ne sait pas où aller dormir. L'homme la prend en pitié, la fait dîner et lui offre une chambre où dormir. Cet homme sera l'un des témoins du procès. Il dira : « Cette femme était désespérée, j'ai essayé de la faire parler. Au bout de quelque temps elle a dit : " J'ai un amant, et il exige que j'accomplisse quelque chose d'atroce. " » A force d'insistance, l'homme finit par recueillir l'horrible confidence. « Il veut que je tue ma fille. » Impressionné, il tentera de raisonner Denise, et, avant de la laisser partir, la menacera même clairement :

« Si dans les jours qui viennent j'apprends quelque chose de semblable, mon devoir sera d'avertir la police de votre confidence. »

Denise ne répond rien, mais en partant elle précise :

« Je dois le faire. C'est la condition de notre union future. »

Le 8 novembre enfin, Denise va chez sa sœur et elle emmène sa fille avec elle. C'est la quatrième tentative. La dernière.

Dans l'après-midi, la mère et la fille sont seules. Dans la cuisine, Denise lave du linge. L'enfant joue, assise par terre. Près d'elle, une bassine, remplie d'eau savonneuse. Denise décide, pour être sûre de réussir cette fois, de noyer l'enfant dans la bassine, en lui maintenant la tête sous l'eau, comme on noie un petit chat. Cela prend du temps.

Il faut le faire. C'est long, ignoble et difficile. Mais la bassine est grande, remplie d'eau. Et finalement la mère lâche l'enfant, qu'elle a pliée en deux. La tête reste sous l'eau. Le petit chat est mort.

Jusqu'au 5 décembre 1954, ce sera un accident. Mais c'est le troisième accident consigné par les gendarmes, où l'on parle de noyade à propos du même enfant.

Ils sont soupçonneux. Pourtant Denise a alerté elle-même les pompiers, une heure après la mort de l'enfant. Et sa déclaration est vraisemblable : « Je me suis absentée, l'enfant était assise sur son pot dans la cour. Elle a dû vouloir jouer avec l'eau, et elle est tombée la tête la première dans la lessiveuse. Quand j'ai vu qu'elle était morte, je me suis évanouie. »

Sur le moment tout le monde la croit, bien sûr. Comment imaginer autre chose devant cette mère qui pleure ? Pourtant, la nourrice sait bien que l'enfant avait peur de l'eau depuis quelque temps, et répétait toujours : « Pas l'eau, pas l'eau pour Cathy. »

Le rapport de gendarmerie est transmis au parquet, une rapide enquête fait parler les gens comme s'ils savaient depuis toujours. Denise se décide à avouer, le 5 décembre 1954. Et elle accuse Jacques, son amant, d'être l'instigateur du crime.

Mais comment le prouver, pour les enquêteurs ? Tout ce que rapporte Denise, ce sont ses conversations avec Jacques. Et il nie. Il y a des lettres de Denise mais il les a brûlées. Sauf une qu'il a oubliée sans doute, mais les termes sont assez vagues, bien qu'inquiétants : c'est celle où Denise parle du diable. Il y a ce télégramme aussi, aux termes sibyllins, que Denise lui adressa : « Cathy décédée. A bientôt peut-être... » Il y a aussi le fait que Denise le rejoignait après chaque tentative de noyade.

Les confrontations sont dramatiques. Jacques déclare : « Cette fille est folle ! Je lui aurais peut-être demandé de marcher à quatre pattes, mais pas de tuer sa fille ! » Mais les présomptions sont suffisantes. Il est arrêté quelques mois plus tard, et, devant les assises, ces présomptions vont peu à peu devenir des certitudes. Car la sincérité de Denise dans ses accusations est de celles qu'on n'invente pas. Et les relations de Jacques témoignent de son étrange personnalité. Une femme, notamment, qui vécut avec lui une liaison difficile, et garde un enfant de lui.

Cette femme est bien différente de Denise. Avec elle, Jacques avait trouvé à qui parler. Cultivée, volontaire, elle avait pris la décision de rompre.

« Il parlait pour le plaisir de parler, dit-elle. Pendant des heures, il

enfourchait tous les dadas que la philosophie à la mode mettait à sa portée, puis les abandonnait avec la même facilité. Je ne pense pas qu'il ait dit : " Tuez votre enfant pour me prouver votre amour ", c'est beaucoup trop concret, bien trop simple, bien trop clair. Mais si cette idée l'a effleuré, il a dû raisonner pendant des jours, obscurément, sur la beauté des grands sacrifices. Moi, je l'ai laissé à ses problèmes de collégien... »

Ainsi parlent, ou presque, toutes les femmes que ce Don Juan approximatif a séduites. Pour elles, il a le goût de l'abstraction, il est prétentieux, obscur, et croit toujours pouvoir subjuguier les femmes à grands coups de philosophie de bazar.

Avec Denise, il a réussi. Denise a cru. Elle a cru qu'il fallait « rechercher l'extraordinaire », accomplir l'acte le plus défendu, le plus difficile, pour « prouver » on ne sait quoi. Jacques le savait-il lui-même ?

Pour l'avocat général, il n'y a aucun doute. Jacques est un pervers et un lâche qui a rendu folle une femme à l'esprit faible, qui l'aimait et l'admirait inconditionnellement. Son réquisitoire est dur. Il requiert la peine de mort pour Denise et les travaux forcés à perpétuité pour son amant. Denise ne réagit pratiquement pas, mais Jacques, exaspéré par les accusations du procureur, lui jette, hargneux : « Il vaut mieux être un lâche ou un assassin ? » Ce qui est en sorte un demi-aveu.

Ce fut, on s'en souvient peut-être, le grand procès des années 50, avec les grands ténors du barreau : M^e Floriot, et M^e Maurice Garçon. Jean Cocteau dira même : « C'est le procès du siècle. »

Un public tendu, un jury qui ne comportait que des hommes. Au moment où la mère accusée, toute de noir vêtue, s'est assise dans son box, étrangement pâle et belle, un orage effrayant a éclaté dans le ciel d'été. Une panne totale d'électricité a plongé le tribunal dans le noir. Et pour ce procès du siècle, il n'y avait qu'une pièce à conviction : une lessiveuse, devant laquelle vinrent déposer notamment les experts en psychiatrie.

On disserta longuement sur le caractère et la personnalité de ces deux amants que la presse, bien entendu, appela « les amants maudits ».

L'observateur moyen peut sans doute résumer Jacques à peu près ainsi : « Un jeune homme infantile et pervers, sans autre envergure que la domination qu'il pensait exercer sur les femmes, et qu'il voulait érotique et transcendante. » L'expert dit, dans les limites de la psychiatrie légale : « Jacques est un sadique modéré ordinaire. »

De Denise, on peut dire : « Une femme qui a voulu penser au-dessus de ses moyens, un caractère faible et influençable jusqu'à la folie

morbide. » L'expert dit : « Ni obsédée, ni hallucinée, pas plus que la plupart des femmes. »

Est-ce le talent des ténors du barreau ? Le jury ne suivit pas le procureur général.

Jacques eut vingt ans de travaux forcés. Qu'en a-t-il fait, nous l'ignorons. Comme nous ignorons l'endroit où il se trouve actuellement.

Denise a été condamnée à la réclusion à perpétuité : le 20 août 1968, elle a retrouvé sa liberté, après quatorze ans de prison.

Elle a pourtant accompli l'acte le plus impardonnable, de la façon la plus inhumaine qui soit. Elle a noyé sa fille, comme un petit chat. Laissons-la où elle se trouve.

L'HOMME QUI VIVAIT AU-DESSUS DE SES MOYENS

Le jour de Noël 1954, le commissaire Poussin, sa femme et ses enfants se préparent à fêter comme il convient cet événement annuel. Les jouets sont bien arrivés, chacun a été gâté par le Père Noël et M^{me} Poussin est ravie de son étoile de fourrure. On attend l'heure du déjeuner, auquel sont conviés les quatre grands-parents. Il y aura une quiche lorraine, des gâteaux, des vins capiteux. L'atmosphère est à la joie, une joie simple, évidente, naturelle.

Les enfants jouent avec une locomotive, des poupées, des cubes, quand le téléphone sonne. Poussin décroche et reconnaît la voix de son médecin. Après un bref échange de banalités, le docteur en arrive à la raison de son appel :

« Vous savez peut-être, explique-t-il avec un peu d'embarras, que ma femme m'a quitté voilà une quinzaine de jours pour aller vivre à Paris avec Pierre G..., l'agent immobilier?

— Vous me l'apprenez, dit Poussin, navré.

— Ils sont revenus passer les fêtes à Trouville et j'ai voulu parler à ma femme, que j'ai appelée ce matin chez son amant. Elle était malade, et les symptômes étaient tels que je l'ai fait hospitaliser de toute urgence. Je soupçonne un empoisonnement. G... affirme qu'elle s'est suicidée au véronal, mais l'affaire ne me paraît pas claire du tout. Pourriez-vous faire un saut chez G... Il habite tout à côté de votre domicile. Et je ne voudrais pas qu'il fasse disparaître des inimes peut-être précieux pour une enquête ultérieure : Je crains que ma femme ne soit perdue, monsieur le commissaire... »

Poussin est un homme calme, pondéré et sans ambition. Il se contente de ce qu'il a ; d'un poste à Trouville, d'un appartement modeste qui ne donne même pas sur la mer, de la voiture que lui prête parfois son beau-père, de vacances en Dordogne et d'une femme que certains jugent insignifiante. Mais c'est un homme de parole et, quoiqu'il lui en coûte d'abandonner sa famille ce matin-là, il se rend, comme il l'a promis au médecin, au domicile de Pierre G..., l'agent immobilier. Celui-ci habite justement une villa que Poussin connaît bien pour l'avoir souvent admirée : de style anglo-normand à colombages, elle est précédée d'un jardin aux arbustes soigneusement taillés, et Poussin, en sonnant à la porte, pense peut-être qu'elle lui conviendrait parfaitement.

Pierre G... lui ouvre. C'est un homme d'une quarantaine d'années qui

ressemble à Poussin : même taille, mêmes cheveux gris, même regard bleu derrière des lunettes, même visage robuste et, sans doute, même dilatation d'estomac, due à un penchant pour la bière.

Pierre G... ne s'attend pas à voir un commissaire de police devant sa porte : il est surpris. Poussin ne s'attend pas à voir un homme qui lui ressemble autant : il est étonné.

L'agent immobilier a mauvaise mine et paraît tendu, mais il accède à la requête du commissaire, et le fait pénétrer dans la villa, qui donne une impression d'abandon et de provisoire.

« Je ne viens pas à titre officiel, dit Poussin, mais par amitié pour le Dr Dalancourt que je connais depuis longtemps. Il m'affirme que sa femme va très mal et qu'elle a tenté de se suicider.

— C'est exact, répond Pierre G...

— Vous ne l'avez pas accompagnée à l'hôpital ?

— Si, mais quand j'ai voulu rester auprès d'elle, Dalancourt a donné des ordres pour qu'on me referme la porte au nez. J'ai protesté, je suis resté presque une heure à attendre, mais des amis du docteur m'ont pratiquement expulsé et ramené ici de force. Depuis, j'essaie d'avoir des nouvelles par téléphone. »

Aux questions que lui pose Poussin, il répond que M^{me} Dalancourt s'est suicidée dans la chambre au-dessus et que lui-même a passé pratiquement toute la nuit dans la pièce du bas — celle-là même où ils se trouvent — à faire le ménage et à nettoyer.

« Je comprends mal, hasarde Poussin. Vous enlevez la femme de Dalancourt voilà quinze jours, vous revenez passer les fêtes de Noël ici et la seule chose que vous trouviez à faire, c'est, elle de se suicider, et vous de faire le ménage ?

— Nous nous sommes disputés. Elle m'a reproché de ne pas m'occuper assez d'elle. Alors, pendant qu'elle dormait, j'ai voulu lui faire plaisir en rendant cette villa habitable. Depuis deux ans que j'y vis, on n'a pas donné un seul coup de balai !

— Vous saviez qu'elle avait des barbituriques à sa disposition ?

— Oui ! Mais je pensais qu'elle en avait pris pour dormir un peu après notre dispute ! » Et il se met à pleurer, la tête dans ses mains.

L'homme paraît sincèrement désespéré et Poussin pense que la vie est curieuse qui accable ainsi un être nanti de tous les biens de ce monde : une villa agréable, une maîtresse ravissante, de l'argent et le goût de le dépenser.

Entre deux sanglots, Pierre G... explique qu'il n'a compris que vers 9 heures du matin l'état de M^{me} Dalancourt et qu'il a pris sur lui d'appeler aussitôt son mari, sachant que le médecin viendrait

immédiatement.

Celui-ci téléphone d'ailleurs, et le commissaire Poussin, qui prend la communication, entend au bout du fil une voix grave : « Ma femme vient de mourir. »

Poussin lui demande de passer le plus vite possible si ce n'est pas trop pénible pour lui et lui pose une question :

« Est-ce vous, docteur, qui avez appelé votre femme, ou bien est-ce M. G... qui vous a prié de venir l'examiner?

— Je suis formel, répond le médecin. C'est moi qui ai appelé ma femme. Il était environ 9 heures. »

Après avoir raccroché, Poussin informe l'amant de la mort de sa maîtresse et l'invite à répondre à d'autres questions plus précises : Pierre G... affirme avoir « fait le ménage » jusqu'à 5 heures du matin et s'être inquiété de l'état de sa compagne vers 9 heures ; qu'a-t-il fait entre 5 et 9 heures ?

« Je me suis allongé près d'elle.

— Et vous ne vous êtes aperçu de rien ?

— Si, mais je ne pensais pas que c'était si grave. Quand je me suis rendu compte qu'elle était inerte, je l'ai secouée pour lui faire reprendre connaissance et j'ai trouvé que sa respiration paraissait difficile. Alors, j'ai été pris de panique et j'ai appelé Dalancourt.

— Quelles que soient les circonstances, précise Poussin, vous risquez, au mieux, d'être inculpé de non-assistance à personne en danger. »

Puis, escorté de l'agent immobilier effondré, il monte dans la chambre du dessus. Les draps ont été enlevés, le côté droit du lit porte des traces de vomissements, un verre maculé de traces blanchâtres est posé sur une table de nuit. Poussin examine le tout, puis demande à Pierre G... de lui donner quelques précisions sur ses relations avec M^{me} Dalancourt.

L'homme explique qu'il a connu la femme du médecin il y a plus de quinze ans. Elle était très belle, âgée de vingt-trois ans et elle est devenue sa maîtresse. Il aurait voulu en faire sa femme parce qu'elle flattait en lui son côté ambitieux, mais elle refusait, ne voulant pas briser son foyer et perturber ses deux enfants. Le Dr Dalancourt avait appris leur liaison, qui s'interrompait parfois pour reprendre quelque temps après, et les deux hommes avaient même eu un jour une conversation au cours de laquelle le médecin avait confié à Pierre G... : « C'est une femme-enfant, mon vieux. Il faut la porter à bout de bras et elle n'est pas faite pour vous. Vous devriez toute votre vie la protéger dans du coton, comme un objet fragile... »

M^{me} Dalancourt, elle-même, restait sceptique sur leurs possibilités d'entente : habituée à une vie sereine et sécurisante auprès d'un mari pondéré, elle était un peu affolée de voir l'existence que menait Pierre G... : emprunts, achats, dépenses excessives, risques constants. Il vivait à cent à l'heure et, au fur et à mesure qu'il bâtissait, ce qu'il avait construit s'effondrait derrière lui. Il reconnaissait qu'elle avait raison d'une certaine manière, mais cette femme très belle et gâtée par un mari généreux correspondait pour lui à une ascension sociale.

Ils avaient attendu quinze ans, puis, les enfants ayant grandi, son mari s'étant incliné devant la passion de sa femme, ils avaient décidé de se réunir enfin. Et ce qu'elle avait craint s'était réalisé. Le premier jour avait été placé sous le signe du bonheur total, mais, dès le lendemain, Pierre l'avait amenée à Berlin pour un voyage d'affaires qu'il ne pouvait décommander. Il l'avait quittée à 8 heures du matin dans sa chambre d'hôtel, et n'était rentré qu'à 11 heures du soir, épuisé de fatigue. Les jours suivants s'étaient tous passés de façon identique : Pierre G... donnait l'impression de courir après son ombre, après une « affaire » de plus, une commission supplémentaire, tout le contraire, en somme, de ce qu'elle avait connu avec le Dr Dalancourt, qui savait lui consacrer du temps, l'entourer de son affection et de sa compréhension constante.

Arrivés à Trouville dans cette villa qu'il avait achetée deux ans auparavant mais qu'il n'avait jamais trouvé le temps de rendre habitable, ils s'étaient aussitôt disputés violemment : M^{me} Dalancourt lui avait dit que ce n'était pas possible de vivre ainsi et, pendant qu'elle prenait des somnifères pour dormir, il avait essayé maladroitement de mettre un peu d'ordre, de créer une manière de foyer pour une fête qu'elle allait passer sans ses enfants. Ce qu'il ignorait, c'est qu'au lieu de prendre quelques cachets, elle avait absorbé deux tubes de véronal.

Quand le Dr Dalancourt arrive, les yeux rougis et les traits tirés, il lance à Pierre G... : « Imbécile ! Je vous avais prévenu pourtant ! » Et au commissaire Poussin : « Il n'a rien fait pour la sauver ! Je vais porter plainte !

— C'est peut-être un suicide, vous savez, hasarde Poussin, que la situation des deux hommes peine énormément.

— Peut-être, mais je l'attaquerai !

— Pourquoi l'avez-vous appelée, docteur ?

— Pour que les enfants lui parlent ! Pour qu'ils entendent au moins sa voix, le jour de Noël ! C'est lui qui a répondu. Il m'a dit qu'il allait la chercher, puis il est revenu, en jouant la comédie de l'inquiétude... Elle est malade, je ne sais pas ce qu'elle a... Venez vite ! »

Poussin se rend compte que l'un des deux hommes lui a menti et il se demande lequel.

« Voulez-vous, demande-t-il à Pierre G..., mimer la scène au cours de laquelle vous avez, selon vos dires, appelé le Dr Dalancourt ? »

Pierre G... se dirige vers l'appareil.

« Composez le numéro », suggère Poussin, toujours aussi calme.

Pierre G... obéit et compose le 356.

« Le restaurant La Marée », répond une voix.

Poussin regarde Pierre G... avec tristesse. Tous les numéros de la ville ont été changés au cours des dernières semaines et Pierre G... l'ignorait. Il a appelé l'ancien numéro du Dr Dalancourt.

En somme, la suite de l'enquête le prouvera, l'agent immobilier a bel et bien laissé mourir sa maîtresse parce qu'il ne pouvait supporter l'idée de la perdre définitivement et de la restituer à son mari.

Quand le commissaire Poussin réintègre son appartement, il a presque les larmes aux yeux. Sa femme lui demande ce qui s'est passé, pourquoi il est resté si longtemps absent.

« Je viens de rencontrer un homme qui me ressemblait comme deux gouttes d'eau, explique le commissaire en regardant l'étole de fourrure posée sur un fauteuil. La seule différence, c'est que lui vivait au-dessus de ses moyens... »

L'AFFAIRE CHRISTIE-EVANS

Le nouveau locataire du rez-de-chaussée du 10 Rillington Place, Mr. Brown, a entrepris de nettoyer la cuisine. En effet, cet appartement, situé dans une sombre impasse du quartier Ouest de Londres, a bien besoin d'être rénové. Un seau de lessive dans une main, une serpillière dans l'autre, il commence à enlever le papier peint qui part en lambeaux. Après être venu à bout de plusieurs couches superposées de tapisserie à fleurs, il tombe sur une planche branlante, qu'il arrache sans hésiter.

Il s'attendait à tout... sauf à trouver un cadavre enroulé dans une couverture. De saisissement, il lâche son seau et sa serpillière et se précipite au poste le plus proche.

Quelques instants plus tard, l'inspecteur Griffin de Scotland Yard arrive sur les lieux. Sans doute moins impressionné, en tout cas plus curieux que Mr. Brown, il cherche plus avant dans le placard, et découvre, également roulés dans une couverture, deux autres cadavres !

Pendant qu'ils y sont, les policiers arrachent le lino posé sur le sol, car le parquet leur a paru bizarrement nivelé. Sous les lames disjointes, gît un quatrième cadavre...

Ils ne savent pas encore qu'ils viennent d'aborder une des plus extraordinaires affaires criminelles qu'ait connues Scotland Yard, celle-là même qui déterminera les Anglais à abolir la peine de mort.

C'est le 25 mars 1953 qu'a eu lieu la macabre découverte : quatre cadavres de femmes, vêtues uniquement de leurs sous-vêtements. Toutes les quatre ont été étranglées, celles du placard avec une cordelette et celle que l'on a trouvée sous le plancher avec un bas. La mort des premières remonte à trois semaines, celle de la quatrième à plusieurs mois. Étant donné l'état de décomposition avancée des cadavres, l'identification ne pourra se faire qu'en comparant leurs empreintes digitales avec toutes celles des femmes disparues au cours de l'année.

Évidemment, on recherche l'ancien locataire, un certain Christie. Il a quitté son appartement une semaine plus tôt avec une valise et son chien, en déclarant qu'il allait rejoindre sa femme installée depuis Noël à Birmingham, chez sa sœur. Il avait l'intention de chercher du travail dans cette ville.

Christie n'est pas totalement inconnu de la police, car il a fait l'objet de plusieurs condamnations : vols, faux et même coups et blessures (il

a frappé une femme avec un bâton de cricket), ce qui ne l'a pas empêché d'entrer dans la police pendant la guerre. Dernièrement, il était employé dans une maison de transports routiers, mais il s'occupait également de photographie ; on le voyait dans les banquets et les réunions de famille avec son appareil.

Et ce n'est pas tout. Le 10 Rillington Place est un endroit déjà célèbre. Dans le quartier, on l'appelle la « maison du crime ». En effet, quatre ans plus tôt, on y a arrêté Timothy Evans, soupçonné d'avoir assassiné sa femme et son bébé de quatorze mois. Et le principal témoin à charge dans cette affaire n'était autre que John Christie. Sur la foi de ses déclarations, Timothy Evans a bel et bien été pendu en janvier 1950.

Pour commencer, l'inspecteur Griffin prend deux mesures : il lance un avis de recherche pour retrouver Christie, et il continue à explorer la maison, au cas où celle-ci recèlerait encore d'autres cadavres. En conséquence, Scotland Yard diffuse le signalement de Christie : très grand (presque deux mètres), mince, élégant, cheveux noirs avec calvitie naissante, lunettes d'écaille, complet bleu marine en tweed, imperméable, feutre marron foncé, chaussures jaunes. Le 27 mars 1953, bien que la presse ait diffusé la photographie de ce quinquagénaire poli, tiré à quatre épingles, on n'a toujours pas retrouvé Christie. Ses voisins, qui le considéraient comme un homme tranquille, reconnaissent cependant qu'il était souvent sans travail, mais ne paraissait jamais à court d'argent. On découvre rapidement la source principale de ses revenus : Christie et sa femme auraient pratiqué des avortements clandestins. Dans ce cas, les cadavres du 10 Rillington Place, pourraient être ceux de ses clientes qui n'auraient pas survécu à l'opération.

Or, on découvre que le cadavre trouvé sous le plancher est celui de sa femme : Ethel Christie. La raison de ce meurtre est, à ce stade de l'enquête, inexplicable.

Le 28 mars, on réussit à identifier les autres cadavres. Il s'agirait des corps de trois femmes venues poser pour des photos de « nus » — ou, du moins, qui auraient donné cette explication.

Cependant, les policiers continuent de sonder les murs. Ils explorent ensuite le jardin, armés de pelles et de pioches, et ne tardent pas à exhumer un squelette et un crâne calcinés, enfermés dans une boîte à ordures enterrée sous le gazon. Squelette et crâne appartiennent à une femme d'environ trente ans, dont la mort remonte à près de quatre ans. A trois mètres de profondeur, on butte sur de nouveaux ossements, dont un fémur et un tibia, entourés de lambeaux de vêtements féminins. Il semblerait donc qu'il y ait eu deux séries de meurtres, les derniers de plus en plus rapprochés. Ce dernier point

suggère que le meurtrier est un malade, un sadique, et que son désir de tuer devient de plus en plus fréquent et incontrôlable. Scotland Yard donne alors l'ordre d'évacuer tous les locataires de l'immeuble, et de le démanteler planche par planche, brique par brique.

Christie reste introuvable et l'horreur engendrée par la découverte des six cadavres provoque une véritable psychose dans l'opinion publique. Sortant de sa réserve habituelle, Scotland Yard demande à la presse de publier des avis de recherches concernant Christie, qui, très probablement, va perpétrer d'autres crimes.

Au 10 Rillington Place, les fouilles continuent.

Le 1^{er} avril 1953, à 6 heures du matin, un journalier qui connaît Christie de vue se précipite au commissariat de police de Notting Hill, et déclare l'avoir vu, assis à l'arrière d'une camionnette. Mais, lorsque la police intercepte la camionnette, Christie a pris la clé des champs.

Deux heures plus tard, un homme hagard et barbu est accoudé au parapet du quai de la Tamise, près du pont du Putney. En cette matinée de printemps, il regarde avec mélancolie les dockers décharger une péniche. Le constable Thomas Ledger, quarante-trois ans, 2 m 06, accomplit sa ronde habituelle. Il aperçoit l'homme, à tout hasard sort la photo de Christie et croit le reconnaître. Il est 9 h 10. Ledger s'approche de l'homme.

« Êtes-vous John Christie ? »

L'homme tourne vers lui un regard las et presque hébété.

« Êtes-vous John Christie ? »

L'homme bredouille des mots sans suite, incompréhensibles.

La loi anglaise interdisant qu'on arrête un homme si on n'est pas muni d'un mandat nominal, le constable demande :

« Acceptez-vous de m'accompagner au commissariat ? »

— Oui. »

Les deux autres policemen ont rejoint Thomas Ledger dans une voiture de service. L'un d'eux demande à Christie d'enlever son chapeau. Tous trois constatent la calvitie partielle que précise le signalement.

Arrivé au commissariat de Putney, John Christie demande un verre d'eau. Il est manifestement épuisé, traqué ; sans doute n'a-t-il rien mangé depuis plusieurs jours. Pleins de sollicitude, les policiers font infuser le thé, et bientôt une bonne odeur de bacon se répand dans le commissariat... Tant et si bien que, quelques instants plus tard, réconforté, John Christie retrouve ses forces et jette autour de lui un oeil martial.

Lorsque l'inspecteur-chef Griffin vient le chercher, trois cents

personnes, dont une majorité de femmes, se pressent déjà devant le commissariat.

Quelques heures plus tard, John Christie est inculpé du meurtre de sa femme, car, en Angleterre, on ne peut être accusé que d'un meurtre à la fois. Quand le pays apprend, le 1^{er} avril 1953, que Christie vient d'être arrêté, il pousse un soupir de soulagement. L'inspecteur Griffin se sent, lui aussi, plus léger : il n'est pas mécontent d'être relevé de la terrible responsabilité qui pesait sur lui. Cependant derrière ce soupir de soulagement collectif, pointe une angoissante question, que l'on taira les premiers jours, mais que l'on ne pourra éluder très longtemps.

Le 2 avril 1953, première audience devant le tribunal de première instance du district Ouest de Londres. Elle dure à peine cinq minutes. John Christie, qui semble plongé dans une hébétude totale, est conduit à l'infirmerie de la prison de Brighton. Il ne nie ni n'avoue rien, il ne prononce même pas un mot. Pendant ce temps, les spécialistes ont reconstitué des squelettes, avec du fil de fer, en partant des ossements trouvés dans le jardin. Ils les ont recouverts de plâtre et enduits d'une couche de plastique qui simule la peau, de façon à donner à l'ensemble une apparence humaine. Les mensurations des squelettes sont communiquées à la police pour identification. A ce point de l'enquête, comme Christie s'obstine à nier toute participation aux meurtres de ces six femmes, trois questions se posent :

1 « A-t-il tué par sadisme ou pour dissimuler la preuve de tentatives d'avortements manqués ? »

2 « Ethel Christie, sa femme, qui pratiquait avec lui ses opérations clandestines, était-elle sa complice lors des deux premiers assassinats, et, dans ce cas, pourquoi l'a-t-il tuée ? »

3 « Timothy Evans, pendu pour avoir tué sa femme et son bébé, a-t-il été victime d'une erreur judiciaire ? »

Le 4 avril 1953, la question est posée ouvertement. Depuis plusieurs jours, on évitait d'y faire allusion, mais la corrélation entre l'affaire Christie et l'affaire Evans est tellement évidente qu'on ne peut plus recourir à un faux-fuyant.

Voici les faits de l'affaire Evans : le 1^{er} décembre 1949, Evans se rend au poste de police : « J'ai tué ma femme, déclare-t-il, elle était querelleuse et ne m'accordait aucun répit. Je l'ai jetée dans la fosse septique de ma maison. Vous la trouverez au 10 Rillington Place, dans le jardin. » Or, c'est non seulement le corps de Mrs. Evans, mais aussi celui de sa fille, empaquetés dans des papiers, que l'on découvre dans le jardin. Cinq fois de suite, Evans confirmera qu'il est le meurtrier de son épouse. Mais, lorsqu'il comparaît devant la Cour criminelle de l'Old Bailey, cet homme qui ne sait ni lire ni écrire et qui paraît d'une intelligence limitée raconte une histoire bien différente :

« Béryl, ma femme, dit-il, attendait un bébé. Je ne voulais pas de cet enfant qui alourdisait nos charges. J'en ai parlé à mon voisin, John Christie. " Je peux mettre fin à sa grossesse sans aucun danger pour elle ", m'a dit Christie. Le 8 décembre, en rentrant de mon travail, j'ai trouvé mon voisin dans l'escalier. " Votre femme est morte pendant l'opération ", me dit-il. »

Histoire étrange, s'il en fut. La suite parut tout aussi ténébreuse à l'époque : Evans aide Christie à transporter le cadavre dans l'appartement au-dessus du sien, qui est inoccupé. Selon ses dires, il n'aurait plus revu le corps de sa femme, une fois le transport effectué. Son voisin, reconnaissant de ce qu'il ne lui a pas tenu rigueur de l'accident survenu à sa femme, lui aurait proposé de confier son enfant à des amis sûrs. Il n'aurait appris la mort du bébé qu'au moment où la police a retrouvé son cadavre avec celui de sa mère. Evans dira encore qu'il n'a avoué ce crime que pour venir en aide à Christie.

A l'époque, le récit fait par Evans paraît invraisemblable. On ne parvient pas à croire qu'il ne se soit inquiété, ni de savoir ce qu'est devenu le corps de sa femme, ni de l'endroit où l'on a placé son enfant.

Interrogé par l'avocat de la défense, Christie, témoin essentiel du procès Evans, réfute toutes les accusations portées contre lui par l'accusé, et les témoignages médicaux lui donnent raison. On ne constate, en effet, aucune tentative d'avortement sur le cadavre de Mrs. Evans, qui est morte étranglée avec une cordelette.

Aujourd'hui, en se rappelant les faits, la police, les magistrats qui ont condamné Evans, s'aperçoivent que ce qui paraissait invraisemblable au moment du procès, est devenu tout à fait plausible : Christie a très bien pu tuer la femme d'Evans et faire passer son crime pour un avortement raté.

Deux points dans l'affaire Christie revêtent, maintenant, une importance capitale. Premièrement, Christie doit-il être considéré comme fou, ou comme responsable de ses actes (auquel cas, il doit être pendu) ? Deuxièmement — et cette question fait frémir l'Angleterre —, en exécutant Evans, a-t-on pendu un innocent ?

Christie doit donc répondre du meurtre de sa femme, qui est justement le plus difficile à expliquer par une folie sadique. On peut toujours trouver de bonnes raisons de supprimer sa femme. Par conséquent, l'avocat de la défense va tenter de prouver que Christie a tué beaucoup de femmes avant et après Ethel Christie et plaider la folie meurtrière, c'est-à-dire l'irresponsabilité mentale. Aussi, après avoir nié pendant plusieurs semaines, Christie avoue maintenant le plus de meurtres possible. Son défenseur fait valoir en outre qu'il a été gazé pendant la guerre de 1914 : il est resté aveugle pendant six mois et sa santé est demeurée précaire.

Lorsque Christie marche lentement vers la barre des témoins, il lance un regard furtif sur les jurés et sort son mouchoir, pour essuyer ses larmes disent les uns, pour se moucher disent les autres. Il ne fait aucun doute qu'il est ému lorsqu'il commence le récit de sa terrifiante histoire, et son avocat fait ressortir avec une habileté extraordinaire l'état mental de son client.

« Christie, combien de femme avez-vous tuées ?

— Je ne sais pas, je ne me rappelle plus.

— Comment ? Vous ne vous en souvenez plus ! s'exclame l'avocat.

— Parfois, je sens quelque chose dont je ne peux plus me défaire... »

Puis, d'une voix basse et timide, clignant des yeux derrière ses lunettes, Christie, l'homme tranquille, le petit employé d'une entreprise de transports, révèle qu'il a tué pour la première fois il y a dix ans.

La première des sept victimes est la petite Autrichienne Margaret Friesel, dont on a retrouvé le squelette dans le jardin macabre. « J'ai rencontré Margaret Friesel, dit Christie, lorsque j'étais dans la police en 1943. Elle est venue me rendre visite deux fois.

— Que lui avez-vous fait au cours de sa seconde visite ?

— Je l'ai étranglée, avec un bas, je crois. »

La deuxième victime est Miss Muriel Eraidy de Putney, qu'il rencontre en 1944. Il l'asphyxie avant de l'étrangler. Lorsque l'avocat lui demande s'il se souvient d'avoir tué d'autres femmes, il dit qu'il ne peut s'en souvenir.

Et la justice anglaise se remet mal de son troisième crime : Christie avoue avoir étranglé Mrs. Evans. En revanche, il se défend d'avoir tué le bébé. « Le 7 novembre, dit-il, je sens une odeur de gaz dans la maison. Je monte chez Mrs. Evans et la découvre allongée par terre. Le robinet du gaz est ouvert. J'ouvre la fenêtre, je l'aide à se relever et lui donne un verre d'eau. Mrs. Evans me supplie de ne rien dire à personne. Je fais du thé et nous en buvons tous les deux. Le lendemain, Mrs. Evans vient me trouver. Elle me dit qu'elle est lasse de vivre, qu'elle n'a pas le courage de se tuer. Elle me demande de la tuer. C'est pour cette raison que je l'ai étranglée avec un bas. »

En ce qui concerne le meurtre de sa femme, il prétend l'avoir trouvée un soir dans un état alarmant : « Elle avait des convulsions, je ne pouvais la voir souffrir ainsi. J'ai pris un bas et lui ai serré le cou pour abrégé ses souffrances. »

Enfin, il avoue le motif réel de ses crimes : il avait des relations sexuelles avec ses victimes, avant et après la strangulation.

Il y a dans tous les procès, même les plus macabres, des moments

comiques. Par exemple, quand Christie explique qu'en faisant du jardinage il déterrait souvent par mégarde un crâne ou un tibia. Ou encore quand il prétend avoir placé le corps de sa femme sous le plancher pour ne pas en être vraiment séparé. Il ressort évidemment de tout cela que Christie n'est pas en pleine possession de ses facultés mentales. Mais la loi anglaise n'admet l'irresponsabilité que si l'accusé n'est pas conscient d'enfreindre la loi au moment où il accomplit son crime. Comme les psychiatres ne sont pas d'accord, le ministère public fait valoir que, puisque l'assassin cachait les cadavres, une fois ses crimes accomplis, c'est qu'il avait conscience de violer la loi. Donc, il est coupable. En vertu de cette logique, il obtient pour Christie la condamnation à mort.

En ce qui concerne les autres meurtres, les divers dossiers seront clos sous la mention : « Meurtrier présumé : John Christie. » On a tout lieu de croire qu'il sera pendu. Cependant, le doute qui pèse maintenant sur la culpabilité d'Evans remue l'opinion publique, qui se prononce contre la peine de mort. Au cours du procès de Christie, l'avocat général, soucieux de dissiper le malaise qui s'installe dès que le nom d'Evans est prononcé, tente de démontrer que la justice anglaise n'est coupable d'aucune erreur judiciaire. En effet, si Christie avoue le meurtre de Mrs. Evans, il se déclare innocent de celui de sa fille. Il ressort de tout cela qu'Evans n'a pas été condamné à tort : il a bel et bien tué son enfant. Cette démonstration soulage tout le monde, mais elle n'empêche pas les travaillistes de déposer un projet de loi contre la peine de mort. Christie doit être pendu le 15 juillet à 8 heures. Le député de sa circonscription demande que la sentence soit remise. D'autres députés essaient d'obtenir le sursis, ainsi que les socialistes et jusqu'à la mère d'Evans, qui espère qu'un témoignage de Christie réhabilitera son fils.

Rien n'y fait, John Christie est pendu le 15 juillet, comme prévu. Mais cette exécution est mal acceptée par un grand nombre de citoyens anglais.

Il faudra attendre deux ans pour que le ministre de l'Intérieur, Mr. Chuter Ede, celui-là même qui a fait exécuter Evans, monte à la tribune de la Chambre pour reconnaître l'innocence de celui qu'il a fait pendre. Il ajoute même que dans l'affaire Evans, comme dans l'affaire Christie, la peine de mort a été négative. La première fois, elle a puni un innocent, la deuxième fois, elle a empêché de le disculper, en supprimant le seul témoin qui était apte à le faire. En conséquence de ce plaidoyer, la peine de mort est abolie.

Le 11 juin 1961, parut un livre qui permit la réhabilitation complète d'Evans. Cependant, l'affaire ne sera close judiciairement qu'en 1966, date à laquelle il est reconnu qu'Evans n'a pas tué sa fille. Mais les

choses n'en restèrent pas là, bien que la reine Elizabeth ait officiellement cautionné la réhabilitation : la contre-enquête laissa entendre qu'Evans avait probablement étranglé sa femme...

UN IMPERMÉABLE ANGLAIS

Il y a un comportement anglais. Il y a un comportement du joueur d'échecs. Lorsque l'un s'ajoute à l'autre chez un criminel, celui-ci peut réussir un crime parfait. Ce sont, peut-être, ses qualités de méthode et son flegme qui ont permis à l'honorable William Wallace, de Liverpool, grande vedette de l'histoire du crime, d'accomplir, dans les années 30, l'exploit qui lui vaut de figurer en bonne place, et avec dignité, dans ces dossiers.

Au mois de janvier 1931, William Wallace a cinquante-deux ans. Sa photographie, dans les journaux de Liverpool, est l'image de la respectabilité. Front haut, cheveux courts et lissés, nez droit, pommettes hautes, œil vif, moustaches et petites lunettes cerclées d'or, faux col impeccable, teint frais. William Wallace sourit très légèrement, l'ensemble donne une impression de netteté et d'intelligence. William Wallace est un joueur d'échecs assidu. Il est membre du club d'échecs central de Liverpool, où tout le monde le connaît et l'apprécie. Il s'y rend régulièrement deux fois par semaine, vers 7 heures du soir, pour passer la soirée entre hommes, en bon Anglais.

Ces soirs-là, il abandonne au logis sa femme Julia, qu'il a épousée dix-huit ans plus tôt. C'est une épouse irréprochable. Leurs voisins estiment qu'il n'y a rien à dire sur ce couple anonyme. Ils habitent depuis toujours le même pavillon avec un petit jardin et un arbre au milieu. Ils ont des revenus moyens, jouissent de la considération du quartier, qu'ils ne dérangent pas. Mrs. Wallace ne travaille pas. Elle coud, brode des rideaux, confectionne des « muffins » et des « scones » pour le thé de 5 heures et réussit convenablement le pudding et la dinde de Noël. Notons cependant qu'ils n'ont pas d'enfants, pas de chat, pas de chien, rien qui exige tant soit peu d'affection. Rien qui puisse causer des histoires.

D'ailleurs, William Wallace est un homme tout ce qu'il y a de rangé. Il est agent de la grande compagnie d'assurances « Prudencial ». Tous les matins, il se rend à son bureau à 9 heures, vêtu d'un imperméable, quel que soit le temps (on ne sait jamais). Il en sort à 16 heures, attend sagement son autobus en lisant son journal et regagne son domicile. Régulièrement, il inspecte son petit jardin jusqu'à l'heure où la voix de Mrs. Wallace l'appelle par la fenêtre de la cuisine. « William, prenez-vous du thé ? » C'est tout ce que les voisins rapportent de leur conversation.

Elle lui demande toujours s'il prendra du thé, bien qu'il en prenne

tous les jours. Cela peut-il provoquer la haine chez un Anglais ? En tout cas, si cela agace seulement William, il n'en laisse rien paraître, bien entendu.

Quant à Mrs. Julia Wallace, c'est une femme que sa photographie montre avec des lèvres un peu minces et un sourire un peu guindé, une Anglaise d'avant-guerre, une dame très convenable.

C'est un crime que d'avoir tué une dame si convenable. Surtout si le mari est l'assassin.

Le dossier s'ouvre vingt-quatre heures avant le drame. Le lundi 19 janvier 1931, un peu après 7 heures du soir, le téléphone sonne au club d'échecs central de Liverpool. Le président du club, qui sirote un whisky avant d'entamer sa première partie d'échecs, décroche, écoute, et demande à la cantonade :

« Wallace est-il arrivé, gentlemen ? »

La cantonade répond :

« Pas encore, mais il ne va pas tarder. »

Le président répète au téléphone, mais son interlocuteur enchaîne :

« Ça ne fait rien, voulez-vous prendre un message pour lui, dites-lui de venir me voir demain soir à 19 h 30, pour parler affaire, mon nom est Qualtrough. Qu'il vienne me voir chez moi, 25 Menlove Gardens East. »

Le président prend note du message et raccroche.

Un peu plus tard, William Wallace arrive à son club, secoue son imperméable, accroche soigneusement son parapluie dans le hall et serre quelques mains. Le président lui transmet le message. Wallace s'étonne :

« Quel nom dites-vous ?

— Qualtrough. R. M. Qualtrough. Il a bien précisé son adresse, 25 Menlove Gardens East. C'est bien ce qu'il a dit.

— Je ne connais personne de ce nom-là, c'est curieux ! Et je ne connais pas l'adresse non plus. Quelqu'un sait-il où cela se trouve ? »

Non, personne ne sait. Wallace conclut philosophiquement :

« Tant pis. Je me renseignerai sur place. »

Et il entame tranquillement sa partie d'échecs.

Donc, William Wallace a rendez-vous le lendemain soir à 19 h 30, chez un homme qu'il semble ne pas connaître, à une adresse qu'il ne connaît pas non plus. Mais il dit qu'il s'y rendra. Le 20 janvier, il rentre chez lui vers 6 heures du soir. A 6 h 30 environ, un garçon laitier frappe à la porte. Julia Wallace vient lui ouvrir, prend la bouteille de lait, paye et referme la porte. A 7 heures, exactement une

demi-heure plus tard, son mari roule dans le tramway en direction de Menlove Avenue, où il arrive quelques minutes plus tard, pour se mettre en quête de l'adresse où il doit se rendre. Il cherche longtemps. On lui indique des Menlove Sud, des Menlove Nord, des Menlove Ouest. Mais nul ne sait où se trouve le Menlove Est, et encore moins le 25 Menlove Gardens Est. Et encore moins Mr. Qualtrough, qui prétend y habiter.

En fait, on ne trouvera jamais ni l'un, ni l'autre. William Wallace cherche pourtant pendant une heure. Finalement il abandonne et, à 9 h 45, on le retrouve devant chez lui.

Notons que la maison des Wallace est située dans une impasse, et que la façade donne sur l'arrière de la maison voisine. Mr. et Mrs. Johnston, les voisins, sortent par hasard par leur porte de derrière à 9 h 45. Dans l'impasse, ils aperçoivent William Wallace, planté devant sa porte d'entrée, les bras ballants.

Mr. Johnston salue son voisin.

« Bonsoir, Wallace, vilain temps, n'est-ce pas ?

— Bonsoir, Johnston, vilain temps. C'est curieux, je n'arrive pas à rentrer chez moi, tout est fermé. »

Puis, après un petit silence, il demande :

« Vous n'avez rien entendu d'inhabituel ?

— Rien du tout, monsieur Wallace, vous devriez essayer encore. »

William se dirige alors vers la porte de derrière, en contournant la maison. Ses voisins le suivent, par courtoisie, et aussi par curiosité. C'est anormal que Mr. Wallace ne puisse pas rentrer chez lui. Mais la porte de derrière s'ouvre sans difficulté apparente.

« Tiens, elle s'ouvre, maintenant », dit Wallace en pénétrant dans la maison.

Il n'a pas l'air plus inquiet que de raison. Les voisins attendent, à tout hasard. Une ou deux minutes se passent. Une lumière s'allume, puis Wallace ressort. Son visage est dans l'ombre. Impossible de savoir s'il est ému ou non, car c'est de son ton habituel qu'il s'adresse à ses voisins.

« Venez voir... elle a été tuée... »

Complètement horrifié, le couple Johnston lui emboîte le pas jusqu'au salon, et reste pétrifié : leur voisine, Julia Wallace, ne demandera jamais plus à son mari s'il veut du thé. Elle est étendue sur le plancher du salon. Le crâne n'est pas descriptible, c'est une véritable

boucherie. Julia est habillée, les portes et les fenêtres sont normalement fermées, aucune trace d'effraction, rien n'a été volé. Un rapide examen de la maison le confirme.

Très rapidement, la police est là, les inspecteurs envahissent les pièces, cherchant à déterminer les premiers indices.

Mr. Wallace attend. Il est calme, d'une indifférence totale au milieu du remue-ménage. Même pour un Anglais dont la femme vient d'être assassinée, c'est beaucoup. Le « self-control » a des limites. A tel point que les voisins, les policiers, tout le monde le remarque. Personne ne s'attendait à le voir s'évanouir, ou sauter par la fenêtre, ou crier, ou pleurer. Mais enfin, une certaine émotion, même discrète, eût été appréciée. Certains diront plus tard, à la décharge de Mr. Wallace, qu'un bon joueur d'échecs échappe à l'émotivité. Dans ce cas, William Wallace est un champion.

Les policiers ayant écarté l'hypothèse du vol et celle du crime de sadique, ayant vainement cherché d'autres empreintes que celles du couple dans la maison, se tournent avec intérêt vers ce veuf inébranlable.

Il est évident que l'assassin de Julia a déployé une rage, une haine hors du commun. Quelqu'un détestait suffisamment cette femme pour lui écraser la tête avec cette férocité. Mais qui pouvait haïr à ce point Julia Wallace, épouse insignifiante d'un mari sans éclat, et qui n'a jamais élevé la voix depuis dix-huit ans ?

La première réponse qui vient à l'esprit est, bien entendu, le mari. La police anglaise, comme les autres, a souvent découvert ce genre de haine mortelle entre époux, lente, sournoise, qui se fortifie avec les années, s'installe définitivement, et peut aller jusqu'au crime. Mais William Wallace, à l'heure du meurtre de sa femme, n'était pas là. Il cherchait un certain Qualtrough, au 25 Menlove Gardens East, qui lui avait donné rendez-vous la veille par téléphone ! Alors, il y a une autre hypothèse. L'assassin a voulu éloigner le mari, en lui donnant ce rendez-vous imaginaire à une adresse qui n'existe pas, de façon à le faire chercher longtemps, pour avoir le champ libre... Ou alors, c'est Wallace lui-même qui a téléphoné à son club pour se constituer un alibi.

Le policier qui mène l'enquête penche beaucoup pour cette hypothèse. D'autant plus qu'on trouve près du corps de Julia un imperméable littéralement trempé de sang et c'est l'imperméable de William Wallace, qui le reconnaît sans difficulté. Il est vrai qu'il lui serait difficile de dire le contraire, une bonne dizaine de personnes l'ayant vu sur son dos quotidiennement, ou presque, depuis trois ans.

Aussi, le 2 février 1931, une douzaine de jours après la mort de Julia, William Wallace est-il inculpé et arrêté. Toujours d'un calme

imperturbable, il se contente de déclarer qu'il ne répondra pas d'une accusation dont il est entièrement innocent.

Le procès s'ouvre quelques mois plus tard, au fameux tribunal de St George Hall, à Liverpool. La Cour d'assises du Lancashire est présidée par l'honorable juge Wright, Justice de son prénom, et deux ténors du barreau anglais s'opposent dans l'accusation et la défense.

Le procès reste délicat, car l'instruction n'a apporté aucune véritable preuve de la culpabilité de Wallace. L'accusation n'a qu'un faisceau de présomptions sérieuses, concordantes. Elle les résume en cinq points.

Un : Le fameux coup de téléphone au club d'échecs vers 19 heures, la veille du meurtre. L'enquête a établi que l'appel provenait d'une cabine publique.

Il est habituellement impossible dans ce cas de localiser la cabine, à moins d'un hasard exceptionnel. Or, le hasard a justement voulu que cette cabine ait un dérangement momentané, signalé à une opératrice du central un peu avant 19 heures. L'opératrice est intervenue et a gardé la cabine sous contrôle pendant plusieurs minutes. Cela permet aux policiers de découvrir qu'elle se trouve à trois cent cinquante mètres environ du domicile des Wallace, et que c'est la plus proche cabine de chez eux.

Deux : Les enquêteurs ont soigneusement reconstitué le trajet de Wallace, depuis son domicile jusqu'à la fameuse adresse de Menlove Gardens. Ils ont découvert que cette adresse n'existait pas, pas plus que l'anonyme Mr. Qualtrough.

Or, tel le petit Poucet, Wallace semble avoir semé son itinéraire de petits cailloux blancs, bien visibles. Il a, paraît-il, insisté longuement auprès des personnes à qui il demandait sa direction, comme pour se faire remarquer. Notamment auprès d'un policeman dans Menlove Avenue, qui se souvient parfaitement de lui...

Trois : Le curieux comportement de Wallace prétendant qu'il ne peut entrer chez lui, alors que, deux minutes plus tard, devant ses voisins, il ouvre sans difficulté la porte de derrière...

Quatre : Son trop grand flegme au moment de la découverte du corps de sa femme.

Cinq : Son imperméable sanglant, trouvé près du corps de sa femme. Pourtant, au moment des premières constatations, les policiers qui ont examiné William Wallace n'ont pas relevé sur lui la moindre trace de sang. Il était net, impeccable de la pointe de son faux col au bout de ses mocassins vernis. Si c'est lui l'assassin, comment a-t-il fait pour ne pas se tacher, même un tout petit peu, alors que l'imperméable était littéralement imbibé de sang?

C'est une bonne question que la défense exploite au maximum. Mais

l'accusation, dirigée par l'imaginatif lord Hemmeurde, conseiller royal, a une idée brillante sur la question. L'éminent procureur l'expose ainsi au jury :

« Messieurs, c'est extrêmement simple, la reconstitution est facile. William Wallace est monté dans sa chambre après 18 h 30, heure où le garçon laitier a vu pour la dernière fois sa femme vivante. Là, il s'est entièrement déshabillé. Complètement nu, il a revêtu son imperméable, il est descendu au salon, il a tué sa femme, a retiré l'imperméable souillé. Puis il est remonté dans sa chambre, toujours tout nu, s'est lavé, s'est rhabillé. Après quoi, il est sorti, impeccable, pour prendre son tramway et faire semblant d'aller à son rendez-vous... »

Après cette démonstration audacieuse, il reste à entendre le témoin principal de la défense, le président du club d'échecs de Liverpool. Il a pris la communication destinée à Wallace, et entendu la voix de l'insaisissable Mr. Qualtrough.

Parfaitement sûr de lui, le président fait sa déposition.

« Cette voix n'était pas celle de William, j'en suis sûr... Je le connais depuis des années. Je le connais si bien que j'aurais reconnu sa voix même s'il l'avait déguisée, ce qui n'est pas le cas. »

Aussi formellement exprimé, un tel témoignage détruit complètement le puzzle patiemment assemblé par l'enquête. Si Wallace n'est pas l'auteur du coup de téléphone, tout le reste s'écroule et pour l'avocat de Wallace la partie semble gagnée.

Un : Si son client a cherché obstinément cette adresse c'est qu'il est obstiné et consciencieux, comme tout bon agent d'assurances.

Deux : Si son client n'a pas manifesté d'émotion, c'est qu'il est d'un naturel discret et réservé comme tout bon Anglais. Peut-être plus que la moyenne, c'est tout.

Trois : La thèse de l'assassin nu sous son imperméable fait partie des rêveries romanesques de son éminent collègue !

Quatre : Puisque Mrs. Wallace était vivante à 6 h 30 et Mr. Wallace dans son tramway à 7 heures, cela lui donne, compte tenu du trajet à pied, un maximum de 20 minutes pour tuer sa femme. Et la tuer « à ce point-là » en vingt minutes, déshabillage et rhabillage compris, est du domaine de l'utopie !

Cinq : On n'a jamais retrouvé l'arme du crime !

Match nul entre l'accusation et la défense. Cinq partout. Bien entendu, ce que nous résumons ici, en quelques lignes, dure en réalité quatre jours pleins, durant lesquels chaque détail est examiné à la loupe. Mais le soir du quatrième jour, la balance penche nettement, dans l'esprit du public et des journalistes, en faveur de l'acquittement

pur et simple.

L'honorable Justice Wright, président de la Cour d'assises, penche lui aussi de ce côté, lors de son exposé final aux membres du jury. En Angleterre, la coutume veut que le jury d'assises se conforme à l'opinion du président. D'autant plus que la loi anglaise oblige le jury à se prononcer pour ou contre la peine de mort sans le moindre doute. Pour l'accusé c'est un tragique « pile ou face » : pendu ou acquitté, il n'y a pas de moyen terme.

Le jury se retire pendant une heure pour délibérer. William Wallace est toujours calme. On attend l'acquittement.

Et c'est l'exception. Les membres du jury, fait rarissime dans les annales anglaises, ne suivent pas les conclusions du juge. William Wallace est condamné à être pendu.

On peut penser qu'il a perdu la partie. Mais il n'est pas « échec et mat ». Le jury qui l'a condamné est un jury provincial, issu de Liverpool. Il y a gros à parier que c'est plus que la conviction, l'esprit provincial de Liverpool qui a voulu pendre William Wallace : un homme qui a peut-être tué son épouse, une femme si convenable ! Wallace en appelle aux trois juges du Banc du roi, qui constituent la Cour d'appel des affaires criminelles britanniques.

Et c'est encore l'exception, mais dans l'autre sens. La Cour d'appel annule la condamnation de Wallace.

Remous dans la presse, émotion chez les criminologistes. Cela ne s'est jamais produit en Angleterre depuis la création de cette Cour d'appel, vingt-cinq ans auparavant.

Wallace a gagné. Il ne sera pas pendu, il retrouve sa liberté. Cela ne signifie pas pour autant que la Haute Cour l'estime innocent. Elle n'a pas pu l'estimer coupable avec la certitude nécessaire, c'est tout. William Wallace retrouve Liverpool et sa compagnie d'assurances qui doit le réemployer jusqu'à l'âge de la retraite. Il retrouve son melon et son parapluie. Il s'achète un autre imperméable. Il reste imperméable lui-même à l'atmosphère de gêne et de suspicion dans laquelle le maintiennent ses collègues de bureau jusqu'à l'âge de la retraite.

La mort de sa femme ne lui a rien rapporté. Elle n'avait pas de fortune, pas d'assurance-vie, pas de bijoux. Il meurt deux ans après avoir pris sa retraite à la campagne, silencieux, plus Anglais moyen que jamais. S'il haïssait sa femme au point de la tuer, il a gagné la partie en bon joueur qui a disposé lui-même les pions.

MEURTRE A L'ANGLAISE

En matière de crime, les Anglais ont la solide réputation d'être inventifs et minutieux ; capables de couper non seulement les cadavres en morceaux, mais aussi les cheveux en quatre. Feu Agatha Christie n'y est sans doute pas pour rien. Mais du moins Hercule Poirot savait-il démêler les écheveaux les plus emmêlés, et remonter toujours jusqu'aux assassins. Tandis que dans cette affaire de Brighton...

Un cadavre non identifié, un assassin qu'on n'a jamais retrouvé : c'est le plus coûteux dossier d'enquête que Scotland Yard ait jamais eu sur les bras. Il n'a jamais été refermé, d'autant plus qu'il s'est compliqué d'une autre affaire, d'un autre cadavre, et que, pendant plusieurs mois, la police anglaise a mélangé ses déductions, perdu sa belle logique et son latin.

Le 11 juin 1934, à Brighton, c'est le jour du grand Derby d'Epsom. « Windson Lad », à M. le Maharadja de Razpeepka, est favori. Une foule, hérissée de chapeaux plus excentriques les uns que les autres, suit passionnément la course, et la ville entière en discute.

Un homme, un des rares que le Derby n'intéresse pas, marche sous le soleil. Il fait chaud. C'est un été exceptionnel et précoce. L'homme transpire, car il pousse devant lui une brouette sur laquelle est chargée une énorme malle, neuve, entourée de cordes. L'homme et la brouette ne sont pas du tout insolites dans le paysage, car ils se dirigent vers la gare. Un peu essoufflé, probablement, l'homme arrive au guichet de la consigne, remet la malle, prend son reçu et s'en va. William Widdicombe, receveur à la consigne, ne l'a même pas dévisagé. En pleine saison, à Brighton, les voyageurs défilent sans arrêt, anonymes, et l'homme n'avait rien de remarquable.

Le lendemain, à Londres, où un soleil inhabituel s'est installé, un homme, le même peut-être, arrive à la gare de King's Cross. Il porte une valise assez lourde qu'il remet à l'employé de la consigne contre un reçu. Ce petit fait passe inaperçu et, là non plus, l'employé ne trouve rien de remarquable à son client.

Onze jours passent. Une chaleur torride se maintient sur toute l'Angleterre. A Brighton, William Widdicombe, l'employé de la consigne, s'éponge le front. La température est à peine supportable dans son local et il y règne depuis la veille une odeur qui, ce matin, est intenable. « Ça y est ! se dit William Widdicombe. Je parie qu'on m'a fait le coup du cadavre dans une malle. » Soupçonneux, il se dirige vers le rayon des bagages en souffrance depuis plusieurs jours et

détermine l'origine de l'odeur avec une quasi-certitude. C'est sûrement cette malle neuve entourée de ficelles. Résigné, William Widdicombe s'en va chercher le chef de gare et l'on se met en devoir d'ouvrir la malle. On fait une sale grimace et on appelle le capitaine Hutchinson, chef de la police de Brighton, en lui précisant le contenu du colis en termes mesurés mais précis.

L'employé de la consigne ne s'était pas trompé. Le médecin légiste, le Dr Pulling, remet bientôt ses constatations. « Un tronc humain, décapité, appartenant sans doute possible au sexe féminin, dont les membres et la tête ont été découpés à l'aide d'un couteau de boucher ou d'une scie chirurgicale. L'opération a été remarquablement exécutée. La mort doit remonter à trois semaines au moins. » Le papier d'emballage qui enveloppait le corps ne porte qu'un seul indice repérable : un mot griffonné au crayon bleu et en partie illisible, dont on ne peut déchiffrer que les quatre dernières lettres « FORD ». Ford est une terminaison courante dans la langue anglaise et l'indice est léger. Et le Dr Pulling ajoute : « Le tronc ne porte aucune blessure. La femme était enceinte de cinq mois environ, certainement blonde. Je ne peux rien dire de plus pour l'instant. Amenez-moi le reste si vous voulez en savoir davantage. »

Vingt-quatre heures après, même scénario, même odeur, cette fois dans la sinistre gare de King's Cross. La valise, déposée dix jours plus tôt, révèle un contenu tout aussi macabre, bien que plus succinct : deux jambes soigneusement coupées en deux à la hauteur des genoux, deux jambes de femme apparemment. Selon toute probabilité, elles devraient appartenir au tronc découvert à Brighton, ce que confirme le médecin légiste.

Il manque toujours la tête et les bras, mais enfin, c'est un progrès. D'autant plus que le médecin légiste peut affirmer deux ou trois choses : la femme devait avoir environ vingt-cinq ans ; elle semblait, avant sa mort bien sûr, en bonne santé, bien nourrie et très soignée, appartenant probablement à une classe sociale aisée. Le découpage est certainement l'œuvre d'un professionnel, chirurgien ou pharmacien, en tout cas d'un individu connaissant bien l'anatomie du corps humain. Pas de sang du tout, à part quelques taches brunes. En somme, du travail bien fait. Même la malle neuve a été achetée à la dimension de son contenu. Elle ne porte aucune empreinte repérable et son modèle est d'une telle banalité que n'importe quel magasin d'Angleterre a pu en vendre de semblables à un nombre incalculable d'Anglais. Mais il y a un départ, un embryon de piste : les jambes ont été soigneusement enveloppées, chacune dans un numéro du Daily Mail. La gauche dans le numéro du 31 mai, la droite dans celui du 2 juin.

Scotland Yard s'empare du dossier de la femme-tronc et de son

indice et commence l'enquête avec le soin et la patience que l'on connaît.

On commence par les employés du Daily Mail, qui apportent des indications précises et réconfortantes à la police. Les deux numéros du journal proviennent d'une édition spéciale, réservée à Londres et à un rayon de soixante-dix kilomètres autour de la capitale. Et, dans ce rayon de soixante-dix kilomètres, Brighton. Pour Mr. Smith, cela revient à chercher une aiguille dans une botte de foin, pour Scotland Yard, c'est déjà un bon début.

La machine se met en route et l'on examine toutes les possibilités.

Tout d'abord, on pense que la femme-tronc pourrait être une certaine Agnès Tugferson, dont la disparition mystérieuse a été signalée par les polices américaine et autrichienne. Hélas, la disparue porte une cicatrice sur l'abdomen, que celui de la femme-tronc ne porte pas.

Puis une autre découverte du chef de gare de Brighton, décidément gâté par les assassins, intéresse vivement Scotland Yard. Un enfant a été trouvé mort dans une vieille valise, déposée elle aussi à la consigne à peu près à la même époque. Un lien est possible entre les deux macabres découvertes. Mais l'enfant est identifié : rien à voir avec la femme-tronc.

C'est alors le défilé de toutes les disparitions signalées dans la région. Les policiers se perdent dans l'examen de tous les cas où la femme est blonde et enceinte.

Un moment, on pense être sur la piste dans la petite ville de Houe, où une jeune fille a disparu, enceinte et apeurée, aux dires de sa logeuse. On perquisitionne dans toutes les maisons de la ville, entre le 20 et le 21 juin. La presse, excitée, attend la découverte de la tête de la femme-tronc et son identification... Rien.

Alors, Scotland Yard, dépassée par les fausses pistes, les lettres anonymes et les dénonciations diverses suscitées par l'attrait d'une prime offerte par un grand journal de Londres, demande de l'aide. C'est rare, mais cela arrive. Et, le 21 juin 1934, la B.B.C. lance un appel à toute l'Angleterre : « Il est impossible qu'un tel crime ait pu être commis sans laisser la moindre trace et que le coupable ne soit pas châtié. Scotland Yard demande à chaque sujet de la couronne de communiquer toute information, les causes de la mort de la victime n'ayant pu être déterminées. Nous supposons que l'inconnue a poussé des cris au moment d'être assassinée et que ces cris ont pu être entendus. La tête et les bras n'ont pas été retrouvés. S'ils ont été brûlés par l'assassin, une odeur suspecte a dû se répandre. Nous comptons sur le civisme de la population. »

Un tel appel ne peut qu'amener une multitude d'informations. Scotland Yard doit se battre à nouveau dans le tri, le classement et l'examen de plus de sept mille informations ! Sans résultat.

C'est alors qu'une autre piste va mettre à nouveau en haleine la population anglaise et compliquer encore l'histoire de la femme-tronc.

Rappelons que la date de la découverte de la malle de Brighton est le 11 juin 1934. Cette date est importante également dans la vie d'un homme dont nous n'avons pas parlé jusqu'à présent. Faisons donc les présentations : Tony Mancini, vingt-quatre ans, maigre, la bouche amère, l'œil noir et méchant, barman de son état. Malgré son nom à consonance italienne, Tony est anglais, cockney même, avec un fort accent plutôt vulgaire. Il vit de son métier de barman assez irrégulièrement et, pour compléter ses sources de revenus, dispose d'une petite amie du nom de Violette. Le couple, venu de Londres, s'est installé à Brighton en septembre 1933 dans un appartement en sous-sol, suffisamment discret pour servir de rendez-vous à la clientèle épisodique de Violette. Épisodique, car Violette a largement dépassé la quarantaine. Elle est encore assez jolie, mais, dans l'élégante ville balnéaire, la clientèle est assez difficile. Il y a quelques jours, une violente dispute s'est élevée entre les deux amants dans le bar où travaille Tony. Une histoire de jalousie, semble-t-il, car Tony est un peu coureur. D'ailleurs, Tony a déménagé et Violette semble l'avoir quitté.

Revenons au 12 juin, lendemain de la découverte de la malle de Brighton. Ce matin-là, Tony Mancini prend son petit déjeuner. Il est seul et morose dans son nouvel appartement. D'un geste machinal, il déplie son journal et le parcourt en avalant sa tasse de thé.

L'Anglais a beau être flegmatique de nature, Tony Mancini, tout d'un coup, s'étrangle et bondit de sa chaise, les yeux hors de la tête, en s'écriant : « C'est pas vrai ! Mais c'est pas possible... Je rêve ou quoi ? » Étalaé sous ses yeux, sur deux colonnes, dans le Daily Express, le gros titre est à l'origine de sa stupéfaction :

« Le corps d'une femme trouvé dans une malle à Brighton... »

D'un bond, Tony Mancini gagne la porte et dégringole l'escalier du sous-sol comme un fou. Il ouvre la porte de la cave, se précipite vers une malle rangée dans le fond, défait les ficelles qui l'entourent et soulève le couvercle. « Ouf !... Tout est là ! » .

Effectivement, tout est là. La tête, les bras, les jambes, le corps de Violette sont bien sagement repliés au fond de la malle. Le tout au complet !

Violette a été tuée la veille, en principe par Tony. Mais nous allons voir que ce n'est pas si simple... Ce qui est certain, c'est que c'est Tony qui l'a mise dans cette malle, au fond de cette cave. Et, tout à l'heure, en lisant l'article dans le journal, il a bien cru avoir perdu complètement la tête. Car, la veille au soir, il a mis Violette dans la malle, l'a chargée sur une brouette, et, après avoir payé son terme à la logeuse, est venu s'installer dans cette maison un peu isolée où personne ne le connaît. Il a fait tout le chemin en poussant la brouette devant lui, croisant au moins cinquante personnes... Ah c'est malin ! Que va-t-il faire maintenant ?

Pour tout dire, Tony avait décidé de transporter la malle aujourd'hui jusqu'à la gare de Brighton, et de la laisser à la consigne ! Et voilà qu'un autre l'a devancé ! C'est vraiment pas de veine !

On observera peut-être ici que, si les assassins anglais sont méticuleux dans l'exécution de leur forfait, lorsqu'il s'agit de se débarrasser du corps, ils tombent dans le lieu commun.

En tout cas, voilà notre Tony bien embarrassé. Que faire maintenant ? Impossible de se présenter à la consigne de Brighton avec sa malle et son cadavre, alors qu'on vient d'en découvrir un ! La gare doit fourmiller de « bobbies » soupçonneux et on ne doit pas pouvoir passer le moindre bagage sans qu'ils y mettent leur nez ! Coincé ! Il est coincé ici, dans cette maison lugubre, avec cette malle dans la cave !

Il y restera coincé deux mois exactement. Lui en haut, elle à la cave, dans sa malle. Deux mois, car, plus les jours passent, moins Mancini ose bouger.

Cependant, toujours préoccupé de sa malle à elle, Scotland Yard continue d'éplucher une à une les disparitions de femmes qui lui sont signalées. Et, un beau matin, le 15 juillet, l'un des inspecteurs, opiniâtre, tombe sur une fiche : Violette Kaye. Dernier domicile connu : Brighton. Fréquente le Bar de l'Alouette. Déclarée disparue par le propriétaire du bar, fin mai 1934. L'inspecteur part en chasse et, de tuyau en tuyau, arrive au petit cottage où demeure Mancini.

Lorsque Tony, ouvrant la porte, découvre l'imperméable de l'inspecteur et la carte tendue au creux de sa main, il manque s'évanouir. Pourvu que les précautions qu'il a prises suffisent à écarter ce fouineur ! Mais, peu à peu, il se rassure. Le policier ne semble pas le soupçonner en particulier : « Enquête de routine, monsieur, dites simplement depuis quand Violette Kaye a disparu, à votre connaissance. »

Tony a repris son calme, il répond le plus succinctement possible en ayant l'air de ne pas se préoccuper outre mesure du sort de cette Violette Kaye dont on lui parle ! « Je l'ai peu connue, vous savez... Elle fréquentait le bar où elle venait chercher ses clients. Elle a habité

quelque temps chez moi, mais un beau jour elle est partie. Elle m'a dit qu'elle avait trouvé du travail à Paris... D'ailleurs, vous pouvez demander à sa sœur. » Là, Tony est tranquille. Il a pris la précaution d'envoyer un télégramme à la sœur, signé de Violette, et disant exactement la même chose.

L'inspecteur prend des notes, remercie et, sur le pas de la porte, en s'en allant, renseigne Tony : « C'est à propos de la fameuse malle de Brighton. Vous savez ? On vérifie toutes les disparitions... Si vous vous souveniez d'un détail quelconque, présentez-vous à Scotland Yard. De toute façon, vous serez convoqué pour l'enregistrement de votre témoignage. Au revoir, monsieur Mancini et à bientôt ! »

Tony a juste le temps de refermer la porte, il est blanc de peur. « Cette fois-ci, ils ne vont pas me lâcher, ils vont perquisitionner, je suis foutu... Encore heureux s'ils ne me mettent pas l'autre crime sur le dos ! Je file ! »

En toute hâte, Tony fait ses paquets, abandonne la maison, la malle et le reste, et prend le large, en se faisant le plus petit possible.

Excellent raisonnement de sa part, car, on s'en souvient, un grand quotidien a offert une prime de 500 livres sterling à quiconque donnerait une information intéressante. Et les candidats informateurs ne manquent pas ! Une bonne partie des habitants de Brighton passent leur temps à soupçonner leurs voisins des pires forfaits, la plupart du temps sans raison valable. C'est ainsi que, sans raison valable, le jour même, Mrs. Howes avait décidé d'y aller, elle aussi, de sa petite information. Pourquoi pas ? Mrs. Howes habite Kemp Street, non loin de la maison de Tony Mancini. Elle ne le connaît pas, ne lui a jamais parlé. Elle ne sait pas qui il est, mais sa tête ne lui revient pas. De plus, il faut dire, chaque fois qu'elle passe devant le numéro 52, il lui semble bien qu'une odeur bizarre s'en dégage. Alors, elle décroche le téléphone, appelle le journal et tente sa chance. Le journal prévient Scotland Yard, Scotland Yard ne perd pas de temps et, le lendemain de la visite de l'inspecteur au domicile de Mancini, une nuée de policiers fouillent la maison de fond en comble. Son locataire n'y est plus, mais l'odeur, elle, est bien là. Elle mène à la malle dans la cave. Un jeune policier, tremblant d'excitation et de dégoût, soulève le couvercle. Une tête apparaît, seule, d'un amas de chiffons répugnants. Le jeune policier ne voit que cette tête blonde, et il s'écrie très fort en reculant aussi vite qu'il le peut, car le spectacle n'est pas réjouissant : « La voilà... Je l'ai trouvée ! La tête de la femme-tronc... elle est là ! »

Tête des policiers quand ils découvrent que cette tête-là n'est pas seule comme ils s'y attendaient. La malle n° 2 n'a rien à voir avec la malle n° 1. Le contenu de la n° 2 est entier et appartient en propre à une seule femme. Ce n'est pas encore cette fois-ci que la femme-tronc

de la n° 1 trouvera un visage.

Scotland Yard se retrouve avec deux cadavres, deux malles et toujours pas d'assassin, car Tony Mancini a disparu.

Mais au moins, cette fois, on peut rechercher quelqu'un. Vingt-quatre heures après, l'Angleterre toute entière traque Tony Mancini en fuite. Ce n'est pas très long. A quelques kilomètres de Londres, sur une route de campagne, une voiture de police croise un vagabond, sale, hirsute, maigre et complètement affolé. C'est presque avec soulagement que le vagabond tend ses papiers. Et, avant même que les policiers lui adressent la parole, il déclare : « Je suis le gars que vous cherchez... »

On pense être arrivé à l'épilogue de cette histoire, et que Tony Mancini est coupable, sinon des deux, du moins d'un meurtre. Mais voilà qu'entre en scène l'un des plus brillants avocats que la Grande-Bretagne ait connus : Norman Brikett !

Norman Brikett, intelligent, célèbre, anglais jusqu'au bout de sa canne de golf, décide de s'occuper du minable Tony Mancini. Il abandonne momentanément sa clientèle huppée pour prendre en main la défense d'un homme pauvre et que toute l'Angleterre considère comme pendu d'avance, « plus coupable que l'enfer », disent les Britanniques.

Les causes perdues font souvent la célébrité des grands avocats. En tout cas, elles l'entretiennent. Les présomptions sont si fortes que la conviction est générale : on a trouvé un marteau dans la maison de Mancini. Violette Kaye est morte, le crâne fracturé avec ce qui ressemble à un marteau, selon les blessures. Tony Mancini est un petit souteneur qui appartient au milieu, a fréquenté le monde de la drogue et des prostituées. Sans nul doute, Violette travaillait pour lui. Sans nul doute, ils se sont bagarrés violemment la veille de sa disparition dans le Bar de l'Alouette.

Mais, en Angleterre, il faut que l'accusation fasse la preuve de la culpabilité d'un accusé « au-delà de l'ombre d'un doute ». Au premier jour de l'audience, le 10 décembre 1934, devant les jurés de la Cour d'assises du comté du Sussex, l'honorable juge Branson pose la question rituelle :

« Vous êtes accusé du meurtre de Violette Saunders, dite Violette Kaye. Plaidez-vous coupable ou non coupable ? »

Tony Mancini, pâle et complètement terrorisé, secoue la tête et murmure :

« Non... non...

— Parlez plus fort ! Coupable ou non coupable ? »

La gorge serrée, à la limite de l'évanouissement, dirait-on, Tony répète d'une voix étranglée mais audible :

« Non coupable. »

Ce qui fait que tout le travail revient à l'accusation, qui va se battre pendant cinq jours pleins avec l'extraordinaire Norman Brikett.

Le premier travail de l'avocat sera d'éliminer des débats toute référence à l'énigme de la malle n° 1, annulant d'un seul coup une bonne partie de l'enquête que Scotland Yard a menée dans ce sens. Ensuite, il expose avec un brio remarquable la théorie de son client, en lui faisant raconter lui-même, devant le jury médusé, les deux mois horribles qu'il a passés en compagnie de cette malle. Cette théorie est la suivante, résumée en quelques mots.

Tony, en rentrant chez lui après la dispute au bar et la fuite de sa compagne, l'a trouvée par terre, morte. Il a pris peur. Titulaire d'un casier judiciaire chargé, il a préféré cacher le corps de peur qu'on l'accuse. Quant au télégramme, il était tout prêt dans le sac de Violette. Tony n'a eu qu'à le recopier et à l'expédier. Voilà...

Toute l'Angleterre attend le verdict. Le dernier jour des assises, les bookmakers de Brighton prennent les paris, offrant l'acquittement de Tony à cinq contre un.

« Sans l'ombre d'un doute », précise la loi anglaise. Il y eut l'ombre d'un doute, à propos des rapports qu'aurait entretenus Violette avec des trafiquants de drogues. Il était fort possible que Tony l'ait trouvée vraiment morte et se soit affolé à cause de son casier. Au bout de deux heures de délibération, les douze membres du jury conservent unanimement le doute et déclarent Tony Mancini non coupable.

Ainsi s'achève l'extravagante histoire des deux malles de Brighton. On n'a jamais retrouvé l'assassin de la malle n° 1, non plus que celui de la malle n° 2. Le crime parfait, en double exemplaire, en un seul été, à Brighton.

BERNADETTE ET LE DIABLE

« Aucun détail n'est trop petit pour Dieu, qui compte les cheveux sur la tête de chaque homme... »

Cette phrase pourrait être un verset de l'Ancien Testament, ou du Coran ou encore un proverbe chinois. En tout cas, elle est de style ancien et l'on comprend qu'elle ait pu impressionner des esprits simples.

Aux assises de Zurich en janvier 1969, Dieu était cité comme témoin de la défense. Il ne s'est pas présenté. Il faut dire qu'un prêtre était accusé de meurtre, qu'une religieuse était complice, et qu'on avait tué le diable...

Dieu ne répondant en outre à aucune convocation, il eût été surprenant qu'il vînt secourir un escroc-exorciste-assassin, qui se prétend envoyé par lui. Or, en 1956, non seulement Joseph Stocker se prétend envoyé par Dieu, mais il prédit la fin du monde pour 1957. Les voies de Dieu étant impénétrables, il est aujourd'hui en prison.

En 1956, Joseph Stocker a soixante ans. Il porte un prénom biblique et il est temps qu'il s'en serve. Il y a quelques années, il était prêtre à Fribourg-en-Brisgau. Le Vatican avait l'œil sur lui, car ce prêtre avait une vie privée incompatible avec son sacerdoce. Cette vie privée s'appelait Maria Magdalena Kohler. Un prénom tout aussi biblique, et qui va bien servir aussi. Pour l'heure, Joseph et Marie-Madeleine ont fait des enfants. Le Vatican n'a pas apprécié. Joseph n'est donc plus prêtre. Qu'à cela ne tienne. Défroqué de l'Église catholique, il va créer sa propre Église en 1956. Celle de la fin du monde.

Joseph est maigre, chétif, il l'a toujours été. Son visage brûle, comme on dit, « d'un feu intérieur ». Regard glacial, bouche pincée, il a le faciès du prédicateur angoissé, un style qui marche très bien dans la région. Il pratique avec sainteté la pénitence et l'autoflagellation.

Marie-Madeleine, sa compagne, est aussi pieuse que laide. Son père l'a empêchée de prendre le voile à seize ans, préférant que sa fille se dévoue pour son bien-être. Contrariée dans sa vocation religieuse, Marie-Madeleine se transcende. La sainteté ayant bon dos, elle aussi se flagelle avec méthode.

La rencontre de ces deux fanatiques de l'expiation va donner

naissance à un mariage mystique et secret. D'après eux, Dieu seul est au courant, ils s'aiment à travers Dieu, Dieu s'occupe de tout, jusqu'au moindre détail. Par exemple, Dieu dit à Joseph et Marie-Madeleine : « Vous irez à Rome à vélo ! » Joseph et sa compagne pédalent donc mystiquement jusqu'à Rome, où ils sont bénis par le pape, au passage, et dans la foule.

Ils se rendent ensuite en pèlerinage à Jérusalem, et c'est là, au couvent Saint-Charles-Borromée, que nos deux pèlerins vont tomber sur l'affaire du siècle.

Sœur Stella, religieuse allemande exilée à Jérusalem, a vu la Vierge. Plusieurs fois. Et, depuis ces apparitions incontrôlables, sœur Stella écrit des pages et des pages de prédications diverses, de menaces, et d'encouragements à la pénitence en prévision du déluge prochain.

Joseph Stocker trouve très intéressant ce que raconte sœur Stella. Il y voit sinon la vérité de Dieu, du moins des perspectives humaines. Que fait-on en cas de déluge ? On embarque sur l'arche de Noé. Et si on faisait payer les passages ?

Entreprise utopique aux yeux du commun des mortels. Justement, Joseph Stocker est hors du commun, et voici ce qu'il entreprend avec l'aide de Marie-Madeleine : Il persuade sœur Stella de quitter son couvent et de venir avec eux en Europe, car il faut absolument porter la prophétie aux foules inconscientes.

Sœur Stella, convaincue de la mission que la Vierge lui a confiée sur terre, arrive à Singen, en Suisse allemande, en compagnie de Joseph et de Marie-Madeleine. Le terrain est bon, et tous trois parlent la langue. Il faut bien porter le Verbe où il est compris. Ils s'installent dans la ferme de Marie-Madeleine, transformée en couvent, et créent « la communauté familiale internationale pour l'encouragement de la paix ».

Nous sommes en 1956. Vingt ans plus tard, les sectes se sont multipliées. Heureusement, elles n'aboutissent pas souvent aux mêmes crimes. Car Joseph et Marie-Madeleine ne vont pas se contenter de gruger des adeptes.

Joseph est un prédicateur-né. Il a ce flot de paroles ininterrompues et monotones, insistant et dangereux, qui répète toujours la même chose : « Dieu nous voit, Dieu nous attend, *etc.* » Tout le génie, justement, consistant à improviser interminablement l'*et caetera*. Il a le secret de la litanie. Il présente aux villageois ébahis sœur Stella, Marie-Madeleine et sa propre personne comme la Sainte Famille. On le croit.

Il réclame la confession des fidèles de la paix. Les fidèles se confessent. Il demande que les fidèles nourrissent la sainte Famille, ils

la nourrissent. Bientôt, il compte des dizaines de fidèles. Ce n'est pas assez. Il faut mener le troupeau jusque-là où l'on veut.

Voici donc que sœur Stella, qui reçoit désormais directement des ordres de Jésus-Christ, a reçu la mauvaise nouvelle : « La fin du monde est pour le 25 août 1957. Ce sera un déluge, et celui-là, définitif. » Les fidèles en sont aussitôt persuadés.

C'est ici qu'intervient la grande idée de Joseph Stocker : il faut reconstruire l'arche de Noé. Il faut mettre en chantier la nouvelle arche. Elle sera gigantesque, mais les places seront quand même restreintes. Il faut faire vite et réserver à l'avance. Joseph s'adresse ainsi à ses fidèles. « La maison de Marie-Madeleine sera notre arche de Noé ! Cet ordre, je le tiens de sœur Stella ! Notre arche sera le refuge du pape et de tous ceux qui croiront à la vérité de notre mission ! Comme il n'y a pas un instant à perdre, et qu'il faut agrandir notre arche de Noé, les travaux seront très coûteux, et il faut de l'argent, beaucoup d'argent ! et tout de suite. »

Cela marche encore de nos jours, pourquoi cela n'aurait-il pas marché en 1956 ? C'est ainsi qu'une femme de dentiste en Allemagne remet au père spirituel un demi-million d'anciens francs pour son sauvetage. En pleine dépression nerveuse, elle croit dur comme fer au départ imminent de l'arche de Noé.

C'est ainsi qu'un médecin, croyant jusqu'à la stupidité, fait don d'une statuette de la Vierge de Fatima d'une très grande valeur négociable. Un paysan déboise entièrement sa forêt, pour une valeur de 50000 Marks (6 millions d'anciens francs), somme destinée au père Stocker et à son arche ! Et les millions s'ajoutent aux millions. Dans la maison de Marie-Madeleine, les provisions et les dons s'entassent pour le grand voyage des rescapés du déluge.

Et la fin du monde arrive. A la date annoncée, on scrute le ciel. La matinée s'avance. Ce sera peut-être pour midi, ou après le déjeuner. C'est quand même curieux, le ciel reste clair, désespérément bleu. La terre ne tremble pas, les oiseaux ne s'arrêtent pas de chanter. Le fond de l'air n'est même pas froid. C'est bizarre, pensent les fidèles. Mais le père Joseph ne se démonte pas et prêche de plus belle. « Si la fin du monde ne survient pas en 1957, ce sera pour 1958 à la même date ! Ne relâchons pas notre effort ! » Certains fidèles, malgré tout, répandent le doute dans la communauté. Le père Joseph se fâche, d'une colère sainte, et jette sur les incroyants un redoutable anathème : « Qui se refuse à donner de l'argent pour l'arche de Noé ne survivra pas à la catastrophe universelle ! » Ce n'est pas le moment que l'affaire s'écroule, car le père Joseph prépare avec sa compagne un voyage de propagande aux États-Unis. Le marché, là-bas, est réputé important pour ce genre d'entreprise. On doit pouvoir lutter contre la prédiction

locale en important sœur Stella. Le tout est de disparaître de Suisse allemande avec les honneurs de la foi.

Mais si la fin du monde n'arrive pas, celle de la crédulité approche. Ils seront deux. Deux seulement sur des centaines, à déposer plainte pour escroquerie. Et certaines instances ecclésiastiques vont quand même s'émouvoir à leur tour, d'une façon assez peu orthodoxe.

Jusque-là, on avait laissé agir le « père Stocker » avec une indulgence distraite. Mais voilà que le révérend père supérieur du couvent Saint-Charles Borromée, où se trouvait sœur Stella à Jérusalem, s'adresse par oracle... à la célèbre stigmatisée Thérèse Neumann, pour savoir si l'entreprise de Stocker est sérieuse ! Or, dans son extase, la stigmatisée répond : « Cette affaire est diabolique. »

De son côté, un homme, le dentiste époux de la généreuse donnatrice déprimée, prend le taureau par les cornes : il enlève tout simplement sœur Stella ! Ainsi, plus de sœur Stella, plus de Jésus-Christ, plus de quête. Sœur Stella est remise entre les murs d'un couvent d'où elle ne sortira plus. Et ce n'est pas tout. Galvanisé par ce succès de commando, le dentiste décide de récupérer l'argent de tout le monde. Mais le père Stocker, sentant le vent tourner, a déjà sauté dans sa luxueuse voiture et disparu avec Marie-Madeleine.

Hélas, Interpol ne les retrouve pas, et la justice mettra la main sur eux trop tard.

Car nous entrons dans le domaine de l'épouvante.

Après la fuite de Joseph et de Marie-Madeleine, un seul homme se retrouve devant le tribunal, en octobre 1958. Il s'appelle Joseph Hasler, c'est le président élu par Stoker à la tête de la « communauté familiale internationale pour l'encouragement de la paix ».

Joseph Hasler, marié, représentant en machines à laver, est père de deux filles et de deux garçons. L'aînée s'appelle Bernadette. Elle a dix-sept ans. Soupçonné d'escroquerie, Hasler est finalement acquitté, considéré lui-même comme une victime du père Joseph, et les neuf mois de prison qu'il a faits à titre préventif suffisent au jury, qui le renvoie dans son foyer.

Les deux coupables étant introuvables, l'affaire de l'arche de Noé devrait retomber dans l'oubli. Mais voici venir Bernadette, la fille aînée de Hasler. A dix-sept ans, c'est une jeune fille innocente, qui tient son journal naïvement. Elle écrit : « Je voudrais apprendre le violon, et avoir une amie de mon âge. Je voudrais quelqu'un à qui parler, un chat, ou un perroquet. J'aimerais sortir avec un garçon... » Elle travaille bien à l'école. Tous les soirs elle rentre sagement chez ses parents.

Et, un soir, en rentrant, elle trouve chez ses parents deux réfugiés de la foi : Joseph Stocker et sa compagne Marie-Madeleine. Le père de Bernadette, décidément incurable après ses neuf mois de prison, est resté convaincu, et inconditionnel des contempleteurs de l'arche de Noé ! Il les cache chez lui, au sein de sa famille.

Il ne sait pas ce qu'il fait. En l'espace de quelques semaines, la famille Hasler est sous la coupe de ces deux malfaisants. Les deux fils versent à Marie-Madeleine la totalité de leurs salaires. La bonne est punie par principe, tous les jours, et battue. Elle restera des journées entières le visage maculé de boue en signe de pénitence, car elle a des rapports jugés diaboliques avec son fiancé !

Marie-Madeleine, devenue « mère Magdalena », devient de plus en plus exigeante. Les parents n'ont plus le droit d'avoir des rapports physiques. Magdalena entend chacun en confession tous les jours. Elle exige des confessions intimes et détaillées, qu'elle note scrupuleusement. Elle prétend « qu'il faue connaître le péché pour le combattre ».

Et, un jour, elle décide que le péché est en Bernadette. Elle l'a surprise en train de laver « des parties de son corps où habite le diable ». Dès ce moment, Bernadette devient l'impure. Magdalena s'acharne sur elle et convainc ses parents de lui confier ce qu'elle nomme « l'éducation » de l'adolescente.

On a pu reconstituer le quotidien de cette « éducation ».

Un tel sadomasochisme à couverture mystique ne doit pas étonner. Il existe encore.

« Avoue que tu as le diable en toi ! »

Et Bernadette avoue.

« J'ai le diable en moi...

— Avoue que tu lui parles, et qu'il te répond !

— Il me parle !

— Parle-lui devant moi ! »

Et Bernadette parle avec le diable, et le diable répond à travers elle. Le diable dit : « Bernadette est une chienne, elle a envie de se donner à tous les hommes qu'elle voit, Bernadette fait l'amour avec le diable toutes les nuits, Bernadette se roule avec délices dans la fange ! » Complètement hystérique, la sainte mère Magdalena décide alors de séquestrer la jeune fille pour lui extirper des confessions plus détaillées. Les parents acceptent. La communauté se réfugie dans un chalet de Rinquill, qu'un adepte, bon gros épicier stupide, vient d'acheter pour la secte. S'y rassemblent donc les époux Hasler et leurs enfants, l'épicier et quatre membres d'une famille voisine, les

Barmettler, trois frères et une sœur. Et l'atmosphère devient démente.

Bernadette, qui n'est pas suffisamment obéissante, est enfermée dans une pièce. Le saint père Joseph Stocker, halluciné, distribue ses bénédictions quotidiennes aux membres de la communauté, et l'on décide de procéder à l'exorcisme de Bernadette.

Il va durer quatre semaines. Quatre semaines de flagellation savamment dosée, de tortures invraisemblables, de conditionnement psychologique aberrant. Entre chaque séance d'exorcisme, la jeune fille écrit, sous la dictée du diable bien sûr, une confession de plus de trois cents pages, dont le saint père et la sainte mère se délectent en commun. Chaque désir malsain que le diable suggère y est consigné avec un luxe de détails que ne renierait pas le pire scénario pornographique. Cette blonde petite jeune fille naïve est devenue, selon le couple de fous, la plus horrible pécheresse que le diable ait enfantée.

Et les parents y croient ! Le père et la mère de Bernadette sont persuadés que leur fille est la maîtresse du diable. Joseph Stocker et sa compagne décident alors de pratiquer une ultime séance de désenvoûtement.

En mai 1966, dans le chalet de Rinquill, à une vingtaine de kilomètres de Zurich, commence alors la grande nuit de la purification. Les parents ne sont pas là.

Les adeptes pénètrent dans la chambre de Bernadette. En tête, l'épicier Bettio, derrière lui les quatre Barmettler. Le père Joseph donne sa bénédiction, et l'on oblige la pauvre fille à s'accroupir nue sur le lit.

L'épicier commence. Armé d'un tuyau de caoutchouc, il se met à frapper méthodiquement, en psalmodiant des injures. Les coups s'abattent sur le dos, le ventre, les seins, avec une régularité affreuse. Magdalena soutient le tortionnaire de ses imprécations : « Frappez, frappez ! Elle guérira ! »

Joseph Stocker prend le relais avec une cravache. Il retourne Bernadette qui hurle de douleur, l'oblige à s'allonger sur le dos et se met à frapper à son tour en hurlant : « Demande grâce ! »

On devine la suite logique, le refoulement sexuel étant évidemment la cause de tout. Une véritable hystérie s'empare de cette assemblée de sadiques, de meurtriers. Rien ne sera épargné à Bernadette, par aucun d'entre eux.

Enfin Joseph Stocker met fin à la cérémonie, car la jeune fille ne crie même plus. « Il faut la laisser dormir, dit-il, le froid la réveillera. »

Le lendemain dimanche, Joseph Stocker informe les parents de Bernadette d'une très mauvaise nouvelle : « En voulant la réveiller, je

l'ai trouvée morte dans son lit. » Et il ajoute, toujours prudent : « Il ne faut pas la laisser là. Il faut la transporter chez les Barmettler et prévenir un médecin, mais ne pas parler de nous. »

Alors, et c'est encore pire que tout, les parents viennent chercher le corps de la jeune fille, ils l'installent entre eux, dans leur voiture, assise, et l'emmènent jusqu'au domicile des Barmettler, à quatre-vingt-dix kilomètres de là, avec l'accord de ceux-ci, bien sûr. Ils couchent le cadavre sur le lit et téléphonent à un médecin. « Notre fille était en vacances chez des amis, depuis Pâques, et, ce matin, nous l'avons trouvée morte. »

Cette tentative de camouflage imbécile ne tient évidemment pas devant le médecin, pour qui il n'est pas question de délivrer un permis d'inhumer, mais au contraire de prévenir la police.

Le rapport de l'autopsie de l'institut médico-légal de Bâle évoque le « crime rituel, commis avec acharnement ». On relève sur le corps de la jeune fille une multitude d'hématomes qui ont provoqué la mort par arrêt cardiaque. L'agonie fut courte, précise le médecin légiste, mais les souffrances ont manifestement été longues.

C'est effrayant. Mais, ce qui est plus effrayant encore, c'est le procès. Onze personnes sont arrêtées : Joseph Stocker, Marie-Madeleine, les trois frères et la sœur Barmettler, les frères de Bernadette et ses parents. Le juge Gut, au tribunal de Zurich, a bien du mal à démêler la part de la folie dans les agissements des « contemplateurs de l'arche de Noé ». Il est gratifié d'un festival d'imprécations. « Il faut chercher le diable là où il se trouve ! » clame Stocker. Et la sainte concubine d'ajouter : « Chaque pensée est impure, chaque pensée est aussi grave qu'un acte. L'innocence vient de Satan ! »

Dix ans de réclusion pour l'un et l'autre. Dix ans seulement. Trois ans pour l'épicier sadique, trois ans pour les autres...

Une clémence dont bénéficient les parents. Ils sont acquittés : Ils n'étaient pas là le jour du crime. Ils ne pensaient pas « que le diable irait si loin ». Bernadette était si désobéissante, qu'ils ont cru « bien faire » ! .

Une petite inculpation, quand même, sanctionna le fait qu'ils ont transporté le cadavre de leur fille et tenté d'éviter la justice. Mais la prévention a suffi. Le 4 février 1967, papa et maman Hasler sont libres.

En 1976, tout ce monde est en liberté. Joseph Stocker et Marie-Madeleine devraient justement sortir de prison ces temps-ci. C'est peut-être déjà fait. Si sœur Stella est encore au couvent, on doit l'y tenir discrètement. L'épicier au tuyau de caoutchouc, les frères et sœurs, tous les comparses font à nouveau partie du quotidien, ainsi

que tous les anciens de l'arche de Noé. On parle de plus en plus de sectes, même si le style a changé. Le diable court toujours et Bernadette, que l'on sache, n'a pas été béatifiée...

MEURTRE APRÈS RÉPÉTITION

Le samedi 22 avril 1961, un employé de chemin de fer téléphone à la police pour dire qu'un cadavre de femme mutilée gît sur la voie Hanovre-Hamelin, non loin du croisement de lignes. C'est un conducteur de locomotive de passage qui le lui a annoncé. Sur les lieux, la police constate qu'à l'endroit indiqué, un pont routier enjambe la double voie, bordé de parapets de fer situés à environ sept mètres du sol. C'est là, à la verticale du pont, qu'est étendu un cadavre de femme, placé entre les deux rails sur les traverses, de telle manière qu'il ne soit pas mutilé davantage par les trains qui pourraient passer.

La femme, dont une des jambes a été arrachée à hauteur du genou et ne tient plus que par une languette de peau, porte une veste, une blouse, un porte-jarretelles, un soutien-gorge et des bas en perlon. Il y a des taches de terre et de boue sur la manche et l'épaule gauches, d'autres sur les bas ; la fermeture Éclair de la jupe a été abîmée, elle est zébrée de traces huileuses. Plus loin, dans un sentier qui suit le ballast, on trouve deux chaussures et un sac à bandoulière qui contient un billet de 20 D.M, de la monnaie, des mouchoirs en papier, une capuche imperméable, deux foulards, une crème de toilette et une carte d'identité au nom d'Hedwig Schönfeld, âgée de vingt-six ans, habitant Hanovre. Sur la barre supérieure du parapet côté nord, on découvre des fibres de tissu et sur l'asphalte, à l'entrée du pont, des traces de traînage sont visibles.

Le policier chargé de l'enquête est classiquement vêtu de l'imperméable cher à tous les « flics » du monde qui veulent imiter Humphrey Bogart; mais il ressemble à Pierre Vaneck et son regard bleu, tristement lucide, regarde s'éloigner le cadavre ballottant sur la civière que portent deux infirmiers. C'est un jour de printemps humide et gris et tous les accessoires d'une tragédie néoréaliste sont rassemblés là : des rails luisants qui se perdent à l'infini, le tablier métallique du pont, les poteaux télégraphiques, la nature enfin, quelques touffes d'herbe comme une maladie du sol, un décor lugubre.

Le policier se pose les questions habituelles : s'agit-il d'un assassinat, d'un accident ou d'un suicide ? Il sait très bien qu'une réponse nette est toujours impossible et il sait aussi que, de toute manière, il y aura l'autopsie et l'enquête interminable, fastidieuse, et qu'il vaut mieux commencer tout de suite.

Il se rend à l'adresse de la victime, Hedwig Schonfeld, qui veut dire en allemand « joli champ ».

Sur la boîte aux lettres de Hedwig, il y a deux noms et quand l'inspecteur sonne, escorté d'un collègue, une femme d'environ soixante-cinq ans, un peu voûtée, vient lui ouvrir. Elle a un visage très âgé, mais un regard noir, très jeune.

« Hedwig Schönfeld ? Elle n'est pas là. C'est à quel sujet ?

— Nous sommes de la police, dit l'inspecteur.

— Ah ! C'est ça ? »

Elle introduit les deux hommes dans le salon et ils l'entendent pleurer derrière eux, tandis qu'un vieux monsieur entre à son tour.

« Mon mari, dit la femme. Ces messieurs viennent pour Hedwig ! »

Le vieillard lève les yeux et les bras au ciel, mais sans un mot. Sa femme a déjà commencé à parler avec une telle abondance, un tel luxe de détails, une telle faconde que, de toute manière, endiguer ce flot serait aussi stupide que de vouloir contenir les chutes du Niagara avec une pelle d'enfant.

« Elle habite chez nous depuis quatre ans et nos relations sont excellentes, excellentes ! Familiales même, je dirais ! D'ailleurs, elle nous appelle père et mère, n'est-ce pas, Gustav ?

— Oui, dit Gustav.

— Nous avons tout de suite compris qu'il s'agissait d'une pauvre fille, vivant seule, sans attaches, sans rien ! Hein, Gustav ?

— Oui, dit Gustav.

— Nous avons voulu qu'elle ait l'impression d'être chez elle ici. Et elle a été tellement gentille avec nous ! Si pleine de prévenances, d'attentions ! Jamais, jamais elle n'a eu la moindre exigence ! Jamais ! Hein, Gustav ?

— Oui, dit Gustav.

— Il faut dire, messieurs, il faut dire que (elle sort un mouchoir trempé, s'essuie le nez, se mouche, l'enfourne dans sa poche, en sort un autre, se tamponne les lèvres) sa mère est depuis deux ans chez les fous ! Dans un asile ! Et elle n'a — Hedwig, je veux dire — plus aucun contact avec son père, ni avec le deuxième mari de sa mère ! Avec personne ! Hein, Gustav ?

— Oui, dit Gustav.

— Elle travaille dans une usine de métallurgie, et mon mari, qui a rencontré son contremaître, a appris par lui combien on l'estimait, quelle excellente réputation elle avait dans l'usine ! On l'a même envoyée dans une station thermale pour faire une cure ! C'est d'ailleurs là qu'elle a rencontré cette amie qui a commencé à sortir avec elle ! Qui leur a fait connaître des jeunes gens ! Les jeunes avec les jeunes, n'est-ce pas, c'est ce que je dis toujours, hein, Gustav ?

— Oui, dit Gustav.

— Remarquez, elle n'a jamais reçu d'hommes chez nous! ceci dit, elle me disait tout ! Tout ! tout ! Tenez, d'ailleurs quand elle s'est plainte de ces douleurs là et là (la vieille dame désigne ses reins et son ventre) j'avais déjà la puce à l'oreille ! Je me disais, je me disais, enfin, hier, elle est restée couchée; je la vois encore, sa pauvre frimousse qui dépassait du drap, et des larmes, des larmes ! Et elle m'a dit qu'elle était enceinte! Bien sûr, je lui ai demandé de qui ? D'un garçon de vingt-quatre ans ! Fiancé à une autre jeune fille. Et, en plus, qui voulait partir pour l'Allemagne de l'Est ! C'est bien la jeunesse d'aujourd'hui ! Hein, Gustav ?

— Oui, dit Gustav.

— Bon ! Enfin, elle le lui a dit à lui aussi qu'elle était enceinte ! Et qu'elle voulait garder l'enfant ! Et maintenant-elle en est à son quatrième mois ! »

La vieille dame se mouche violemment et, devant elle, l'inspecteur de police, un peu éperdu, tente de rassembler ses esprits après le flot de paroles entrecoupées de sanglots qui vient de les submerger, lui, son collègue et Gustav. L'inspecteur n'a pas eu le temps de placer un mot, et va peut-être le faire, quand la machine se remet en marche :

« Ce matin-là, reprend la vieille dame, elle m'a raconté aussi qu'elle était allée se promener avec le jeune homme en question ! Ils étaient partis en voiture et ils sont allés près d'un pont de chemin de fer ! Voilà bien les jeunes! Un pont de chemin de fer ! Je vous demande un peu! Près de Borum ! Et là, dans la voiture, vous savez ce qu'il a fait ce garçon ? Il s'est mis à lui pincer le nez !

— A lui quoi ? hasarde le policier.

— A lui pincer le nez Pour l'empêcher de respirer et voir combien de temps elle tiendrait ! Et après, il l'amène sur le pont et là : Là, il se baisse brusquement et il la bascule pardessus le parapet !

— Pardessus le quoi ? » Le policier n'y comprend rien ! La vieille dame lui raconte un meurtre dont elle ignore encore la réalité.

« Le parapet ! Alors vous pensez si mon Hedwig se cramponne des deux mains ! Et l'autre qui voulait l'empêcher ! Qui lui donnait des coups sur les doigts. Et elle est tombée, la pauvre ! Mais elle a réussi à se rattraper et, même là, il essayait de lui faire lâcher prise! Une poutrelle à laquelle elle s'était rattrapée! Et après, vous savez ce qu'il a fait ? » Le policier va dire : « Il l'a tuée », mais la vieille dame, partie de nouveau, lui répond : « Il l'a ramenée ici! Tranquillement! En voiture! Hein, Gustav?

— Oui, dit Gustav.

— Et, c'est elle qui vous a raconté tout ça ? demande le policier

ahuri.

— Bien sûr, hier matin ! En me disant qu'elle était enceinte ! Et après, elle est partie travailler et elle nous a dit : " Au revoir, mes chéris", et depuis elle n'est pas rentrée, et, quand vous êtes arrivés, mon mari se préparait à venir vous voir. Nous nous demandions où elle était passée ! Hein, Gustav ?

— Oui », dit Gustav.

L'inspecteur n'en revient pas : non seulement la vieille dame ne sait pas qu'Hedwig est morte, mais elle raconte par le menu un meurtre — ou la répétition d'un meurtre — dont personne ne sait si c'en est un ! Elle désigne un assassin qui aurait pris la précaution de le camoufler en suicide, et qui l'aurait, en somme, mis au point au même endroit, dans les mêmes circonstances et, de plus, sur la même personne !

Alors, il raconte aux vieillards ce qui s'est réellement passé et, en fouillant dans la pauvre chambre d'Hedwig, trouve sans aucun mal le numéro de téléphone de son amie. La jeune fille lui donne immédiatement le nom du garçon, l'adresse de sa fiancée, chez qui il vit, et, très exactement, deux heures après avoir trouvé le corps d'Hedwig, l'inspecteur et son collègue se rendent auprès d'Erich Siewert, qui bêche tranquillement le potager de sa promise.

Jamais un policier n'avait fait d'enquête plus facile et plus stupéfiante, en si peu de temps. En une seule journée, sans formuler la moindre déduction, sans courir, sans interrogatoire, bref, pratiquement malgré lui, l'inspecteur a déjà recueilli tous les détails de la répétition d'un meurtre. Il n'ose pas y croire et s'apprête à entendre d'Erich Siewert le démenti de tout cela, ou une défense, même maladroite.

D'habitude c'est la police qui fait le travail. Mais le suspect n'a aucun alibi, il reconnaît avoir passé la soirée avec Hedwig et raconte d'emblée comment les choses se sont passées : d'abord, Hedwig était furieuse de son comportement de la veille (ce que l'inspecteur croit sans peine, en pensant toutefois que la crédulité, la naïveté et, peut-être même, la bêtise d'Hedwig devaient être toutes les trois démesurées) ; alors, il a essayé de l'amadouer en lui racontant qu'il avait perdu la tête, qu'il avait pris peur et qu'il voulait se faire pardonner sa conduite. Ils étaient partis dans la Volkswagen rouge du jeune homme en direction du pont de chemin de fer et, comme il était un peu plus de minuit et qu'Hedwig n'était pas tellement rassurée, il avait tout fait pour lui donner confiance. Il avait même fait l'amour avec elle, une dernière fois, sur la banquette arrière du véhicule. L'inspecteur veut bien admettre que ce n'est pas impossible quand on est très jeune et très souple. Ensuite, ils s'étaient de nouveau disputés (comme la veille) à propos de la grossesse de la jeune fille, et là, dans

le feu de la discussion, il l'avait étranglée sans aucune difficulté car elle s'était à peine défendue. Dès qu'elle lui avait paru inconsciente, il avait conduit le véhicule jusqu'au pont, l'avait arrêté, s'était assuré qu'il n'y avait personne alentour, puis avait sorti le corps et l'avait fait basculer sur la voie.

En voyant le sac de la victime resté dans la Volkswagen, il y avait prélevé 30 D.M. qu'elle lui devait, puis avait pris les chaussures d'Hedwig et le sac, et avait jeté le tout au hasard, sans même regarder où la malheureuse avait pu choir. Ensuite, il était tranquillement rentré chez lui.

A la fin de l'année 1961, Erich Siewert fut condamné aux travaux forcés à perpétuité par les assises de Hanovre. Les attendus du jugement ne précisait pas ce que les jurés avaient apprécié le plus : de l'ignominie tranquille de ce mauvais séducteur ou de sa monstrueuse stupidité.

STEWART SENIOR ET STEWART JUNIOR

Le dossier extraordinaire que voici est l'histoire d'un homme qui s'est trouvé dans cette situation: dénoncer ou ne pas dénoncer son fils. Qu'auriez-vous fait à sa place ?

Tard, un soir de mars 1942, pendant la guerre, une jeune femme est la victime, dans son appartement de Melbourne, d'une attaque odieuse. Son invité occasionnel, devenu son agresseur, complètement nu, se met en devoir de l'étrangler. Ses cris sont entendus par une voisine qui se trouve dans l'appartement voisin. La jeune femme doit la vie sauve à cette intervention car l'agresseur desserre son étreinte, rassemble ses vêtements et prend la fuite. La voisine s'activant à ranimer la victime à demi inconsciente, personne n'essaie de le poursuivre. Quelques instants plus tard, les deux femmes s'aperçoivent que l'homme a oublié un maillot de l'armée américaine. La victime, afin d'éviter toute publicité autour de l'affaire, renonce à porter plainte. Elle va d'ailleurs habiter peu après à Sydney, à mille kilomètres de là.

Nous ne parlerons plus de cette femme qui ne joue aucun rôle dans le déroulement de ce dossier extraordinaire. Il eût pourtant suffi d'un geste de sa part pour qu'elle y jouât le rôle capital... il eût suffi qu'elle portât plainte pour que le dossier soit refermé avant d'avoir été ouvert, pour que le criminel soit toujours en vie sans avoir tué personne.

Ce n'est pas ce problème de conscience-là qui nous intéresse, mais celui d'un homme dont il est impossible de donner le nom réel. Il a cinquante et un ans. C'est un petit industriel américain du Michigan. Pour être plus précis, il fabrique des accessoires d'automobiles. Imaginez l'acteur américain James Stewart. Très grand, maigre, les cheveux gris, c'est un sportif. On le dit dur en affaire, ce qui est peut-être vrai, mais ne l'empêche pas d'être considéré aussi comme un homme plutôt bon. Puisqu'il ressemble à James Stewart nous lui laisserons ce pseudonyme.

Notre James Stewart a trois fils d'un premier mariage, qui lui donnent bien du souci. D'ailleurs, il regrette certainement ce premier mariage contracté contre l'avis de sa famille, alors qu'il n'avait que vingt-deux ans, avec une jeune émigrée polonaise dont la beauté l'avait subjugué. En effet, le père de cette jeune beauté, un alcoolique invétéré, avait souvent fait preuve de violences graves. Ensuite la femme de notre James Stewart, malgré sa beauté et ses trois

enfance, rapidement déséquilibrée, vit aujourd'hui dans un hôpital psychiatrique. Le père de notre James Stewart avait dû céder prématurément pour cause d'alcoolisme les rênes de l'usine familiale ; comment s'étonner que les trois garçons, malgré la santé physique et morale de leur père, aient hérité des tares familiales. L'un est dans une maison de santé. Un autre a dû séjourner dans un pénitencier américain pour la plus grande honte de la famille. Quant au troisième, que nous appellerons Conrad, c'est un paresseux, aujourd'hui engagé dans une unité américaine basée en Australie, qui prépare la reconquête du Pacifique.

Pour le voir et sans doute aussi pour traiter quelques marchés d'accessoires automobiles, notre James Stewart débarque à Melbourne au début de mai 1942. Il rencontre son fils une première fois dans un petit restaurant de Melbourne et le trouve plutôt en bonne forme. Bien que Conrad ait l'air tourmenté, ce dîner entre le père et le fils serait plutôt à marquer d'une pierre blanche. Conrad est le fils préféré ; lui et son père se ressemblent comme deux gouttes d'eau, mis à part les cheveux gris de Stewart senior et la tignasse de cheveux bruns de Stewart junior.

Conrad a été un bon élève à l'école. Il a suivi un cours commercial et a obtenu son diplôme à l'âge de dix-huit ans. Il est entré dans un magasin de luxe et, à l'époque de son départ pour l'armée, il travaillait dans la succursale new-yorkaise la plus distinguée de la firme. Il y faisait des progrès normaux, bien qu'il soit soupçonné de ne rendre qu'une partie de la monnaie aux clients, ce qui bien entendu avait déclenché chez son père, outre une violente colère, un véritable désespoir. Mais tout cela est oublié puisque Conrad va faire la guerre, se battre contre les Japs, sauver l'Amérique, le monde libre, et, par la même occasion, l'usine paternelle. D'ailleurs il n'a que vingt-quatre ans, et tout porte à croire que les épreuves qui l'attendent feront de lui un autre homme.

« Et les femmes? » lui demande James Stewart senior.

Stewart junior répond d'un geste évasif et, bien que l'attitude de son garçon l'étonne un peu, le père n'insiste pas. Conrad n'a pas de mœurs spéciales, mais on ne lui connaît aucune liaison féminine.

Lorsque James Stewart accompagne son fils au Royal Park où est basée son unité, il le regarde disparaître dans la nuit, légèrement titubant. Le père hoche la tête à la fois ennuyé et attendri de voir que son grand dada de fils a bu un peu trop. Mais après tout c'est un soldat, bientôt il va se battre et il a bien le droit de boire un peu. Ce qui compte, c'est qu'il s'en sorte vivant. D'ailleurs, le père pense que

lui-même a peut-être bu plus que de raison.

Deux jours plus tard, le 3 mai, à l'aube, un chauffeur routier voit un soldat qui se tient à l'entrée d'une maison, non loin d'un hôtel sur une grande avenue de la banlieue de Melbourne. Le soldat, voyant le routier s'approcher, prend la fuite. Quelque chose dans son attitude incite le routier à jeter un coup d'œil par la porte. Il a un sursaut en apercevant le corps inanimé d'une femme nue. Le routier court vers une cabine téléphonique et compose le numéro de la police de Victoria.

Il s'écoule quelques longues minutes avant qu'une voiture radio arrive sur les lieux. La femme, qui a été frappée sur la tête, porte des bleus autour du cou. Les policiers l'emmènent en toute hâte à l'hôpital où ils ont confirmation de son décès. Tous les efforts pour retrouver le soldat américain aperçu par le routier Gibson étant demeurés vains, les policiers recherchent ce qu'a fait la femme la veille de sa mort.

Elle est identifiée : il s'agit d'une certaine M^{me} Mc Leod, âgée de quarante ans et demeurant à Melbourne. On apprend qu'elle a passé la soirée avec des amis habitant tout près de l'hôtel, et qu'elle les a quittés à deux heures du matin pour prendre un tramway de nuit. On pense donc qu'ayant manqué son tram, elle attendait le suivant qui devait passer une heure plus tard, lorsqu'elle a été accostée par le soldat américain.

L'autopsie révèle que le crâne de M^{me} Mc Leod a été fracturé et que le soldat l'a étranglée de ses mains.

C'est par hasard que Stewart senior apprend dans les journaux quelques détails de ce fait divers. Ce qui le frappe en bon Américain un peu puritain, c'est que ce fait divers risque de répandre en Australie une bien mauvaise image de l'armée américaine. Et puis aussi... deux petits détails... mais des détails sans importance... le criminel était ivre et... grand et mince... très grand et très mince... « Comme mon fils », pense Stewart senior. « Et dire que ce malheureux a un père et une mère... »

Le signalement donné par le routier, du militaire entrevu, est trop vague pour être d'un secours réel aux policiers. Mais, avec l'aide des enquêteurs de l'armée américaine, ils entreprennent un travail fastidieux consistant à rechercher les soldats qui ont obtenu des permissions la nuit du meurtre.

Melbourne, en mai 1942, est bourrée de soldats américains cantonnés sur le terrain de cricket et au Royal Park. On a institué un couvre-feu, de crainte qu'une telle concentration de troupes ne fasse augmenter le nombre des délits. Il faut dire, qu'à peine installés, les soldats américains prouvent qu'ils ont de l'argent à dépenser et veulent s'amuser à tout prix avant de se battre.

Les effectifs de la police se trouvent dégarnis du fait du passage de nombreux hommes dans les rangs de l'armée et elle a fort à faire pour maintenir l'ordre dans une ville où les mœurs accusent un certain relâchement. Les enquêteurs apprennent que des centaines de soldats se sont absentés du camp américain à différentes heures de la nuit et sans permission, et l'enquête se trouve pratiquement stoppée. Ils cherchent alors à découvrir des taches de sang sur les vêtements militaires sans résultat, la plupart des hommes ayant la possibilité de faire nettoyer leur linge tous les jours. De camp en camp et jusque sur les terrains de manœuvres ils vont interroger des centaines d'individus. Les efforts demeurent vains.

Quant à Stewart senior, n'ayant pu rencontrer à nouveau son fils comme il l'espérait, il est parvenu à entrer en contact avec l'un des officiers de son camp mais ce qu'il apprend au sujet de son fils le tourmente beaucoup. A l'armée, dès le début, on a remarqué qu'il manque des qualités nécessaires pour faire un bon soldat. Il s'est mis à boire.

Cette propension n'a fait que s'aggraver depuis qu'il est à Melbourne. Il aime fréquenter les hôtels, où, après avoir bu, il fait des exhibitions de force. Il a aussi acquis une certaine facilité à engager la conversation avec des femmes inconnues: facilité qui l'a rendu populaire parmi ses camarades.

Stewart senior obtient enfin de rencontrer à nouveau son fils. Ils passent de longues heures ensemble, d'abord à l'hôtel, ensuite au restaurant et dans un parc où ils restent longtemps assis sur un banc. Conrad Stewart est très calme mais peu communicatif. Toutes les avances du père, toutes les tentatives de celui-ci pour obtenir quelques confidences restent sans suite. Cela donne des dialogues décourageants du genre :

« Ils m'ont dit que tu buvais.

— C'est faux.

— S'ils le disent, c'est que c'est vrai.

— De toute façon, si je bois, je ne suis pas le seul et je ne bois pas plus que les autres.

— Et pourquoi est-ce que tu bois ?

— Qu'est-ce que tu veux que je fasse d'autre ? »

Quelques instants plus tard :

« C'est vrai que tu t'ennuies de ta famille ?

— Non, pas tellement.

— C'est pas très gentil.

— Ecoute, papa, ma famille c'est qui ?... A part toi ! Mes frères ?

L'un est fou et l'autre ne vaut guère mieux. »

Dernier sujet de conversation : les femmes. Sur ce sujet, Conrad est très prolixe. De toute évidence, son attitude envers elles n'est pas normale. Elles semblent tenir une grande place dans sa vie affective puisqu'il en parle volontiers mais avec un certain mépris sinon une sorte de rage contenue.

« Pourquoi en parles-tu comme ça ? demande Stewart senior.

— Parce que dans l'ensemble elles ne valent pas grand-chose », répond Stewart junior.

Le malheureux père hésite à lui citer l'exemple de sa mère puisque celle-ci est dans un asile psychiatrique. Il murmure pourtant :

« Avant d'être malade, ta mère était une femme très bien.

— Elle était surtout jolie. Et la beauté ce n'est pas tout... d'ailleurs, moi, ce que je préfère chez les femmes, c'est leur voix... Mais rassure-toi, papa, je suis tout à fait normal avec les femmes. »

A l'en croire, il ne compterait plus désormais les bonnes aventures. Ce revirement subit étonne un peu Stewart senior mais, comme tous les pères, inquiets surtout de la virilité de leur fils, il se sent bêtement rassuré lorsqu'ils se séparent.

Le 9 mai au matin, six jours après le premier meurtre, un garde découvre le corps recroquevillé et partiellement dénudé d'une femme sur les marches menant à un appartement dans une petite rue de Melbourne.

Les policiers apprennent bientôt que la victime, âgée de trente-deux ans et d'une très grande beauté, a quitté un hôtel, la veille, vers minuit, en compagnie d'un soldat américain. On identifie la femme, il s'agit de M^{me} Pauline Buchan Thompson, que son agresseur a étranglée. Il s'agit certainement du même criminel mais, cette fois encore, le signalement pourrait s'appliquer à des centaines d'Américains en permission, la nuit du meurtre : très grand et très mince.

En lisant la presse, Stewart senior ne peut s'empêcher de songer à son fils. Un détail va brusquement éveiller ses soupçons avec une affolante brutalité.

Pendant ce temps la police a repris l'enquête et les autorités américaines se plongent dans leurs archives. Les deux jours suivants l'enquête semble piétiner et la presse critique très sévèrement les lenteurs de la police. La surexcitation du public atteint son comble lorsqu'on apprend que, pendant les nuits du 12 au 14 mai, un soldat américain a, par trois fois, essayé d'attaquer des jeunes femmes rentrant chez elles dans cette banlieue de Melbourne. A chaque fois,

les jeunes femmes ont été sauvées par l'apparition fortuite de parents ou d'amis. Le camp américain de Royal Park se trouvant dans cette banlieue, les policiers concluent que l'homme recherché s'y trouve.

Ce dernier détail attire l'attention de Stewart senior puisque Royal Park est le camp où se trouve son fils. Mais ce qui va le faire pâlir est autrement plus précis : l'une des jeunes femmes agressées a déclaré que le soldat américain l'avait abordée en prétendant qu'il avait cru reconnaître sa voix dans la nuit. Il s'était excusé de son erreur avec beaucoup de gentillesse expliquant qu'il était très attiré par les voix. Il lui avait même demandé de chanter avant de vouloir l'étrangler.

« De toute façon, ce que je préfère chez les femmes, c'est leur voix... » a dit Stewart junior à son père.

Pendant tout un après-midi cette réflexion et d'autres détails hantent l'esprit du malheureux père : le comportement étrange de son fils lors de leur rencontre. Cette nouvelle habitude de boire. Le signalement : « Très grand et très mince. » Le camp du Royal Park. Cet étrange mépris pour les femmes. Cette facilité à engager les conversations avec des femmes inconnues de lui dont on lui a parlé dans l'armée...

Stewart senior essaie de se convaincre qu'il s'agit d'une suite de coïncidences, mais il essaie tout de même de prendre à nouveau contact avec son fils. Celui-ci étant absent, il réussit à rencontrer un camarade, un certain Anthony Gallo que le malheureux père interroge assez maladroitement : que pense-t-il de son fils ? n'a-t-il rien remarqué d'étrange dans son comportement ?

« Rien d'étrange... répond, soudain très grave, le dénommé Anthony Gallo. Sinon qu'il ne devrait pas étrangler des femmes. »

Le père reste sans voix.

« ... Du moins, c'est lui qui le dit », ajoute encore le dénommé Anthony Gallo.

Et de raconter les confidences, assez précises d'ailleurs, que Stewart junior lui aurait faites concernant les meurtres de M^{me} Mc Leod et M^{me} Buchan Thompson.

« Evidemment, je ne l'ai pas dénoncé..., ajoute Anthony Gallo. Mais j'hésite. »

Atterré, Stewart senior, des heures durant, guette le retour de son fils et l'arrête avant qu'il ne pénètre dans le camp :

« Conrad, c'est toi qui as tué ces femmes ? »

Stewart junior regarde son père avec étonnement :

« Pourquoi me demandes-tu ça ? »

— Mais alors, Conrad, tu es devenu fou !

— J'aurais de qui tenir, répond le fils. Mais qu'est-ce qui te fait penser que je serais devenu fou ?

— Mais tous ces détails... et ces confidences que tu as faites à ton ami Anthony Gallo. »

Conrad ne se laisse pas démonter ; il n'a cherché qu'à scandaliser Gallo. En réalité, il ne sait de ces meurtres que ce qu'il a lu dans la presse.

« Mais si tu me crois un assassin, papa, vas-y, dénonce-moi. »

Suppliant, il le suit jusqu'à l'entrée du camp où son fils disparaît sans même se retourner.

« Dis-moi la vérité, Conrad... dis-moi la vérité... la vérité, Conrad. »

Bien sûr, un père ne dénonce pas son fils, s'il s'agit d'un vol ou d'une escroquerie... mais s'il s'agit d'un crime ou de plusieurs crimes ? Si son fils est vraiment coupable, il est de toute façon perdu, sa vie s'est arrêtée avec son premier meurtre. L'enfer a dû commencer pour lui, et peut-être en commettra-t-il d'autres.

Pour le père, l'arrestation de son fils ne peut avoir que trois conséquences. Il est innocenté. Il est condamné à mort, ce qui mettra fin à une vie qui ne sera qu'un enfer. Il est placé dans un asile, où on le guérira peut-être.

De toute manière, il ne tuera plus. Finalement, il apparaît à Stewart senior que ce qu'il peut faire de mieux, pour son fils, c'est encore de le dénoncer, même s'il doit perdre à tout jamais le peu d'affection que Conrad lui porte. Il décide donc d'aller trouver l'état-major du camp de Royal Park le lendemain matin à la première heure.

Pendant cette démarche, on découvre une troisième victime : Miss Gladys Hosking, âgée de trente-neuf ans et employée au laboratoire de chimie de l'université de Melbourne. Miss Hosking a quitté l'université la veille au soir à 18 h 30 et traversé le parc pour regagner à pied son domicile, situé à proximité du camp de Royal Park. Le matin, on a retrouvé son corps dans le jardin, au bord d'une tranchée. Ses vêtements, arrachés par son agresseur, sont dispersés dans la boue, près de la tranchée. A proximité, on remarque également ses gants, son parapluie, son chapeau, mais son sac à main a disparu.

Les autorités du camp ne sont pas très étonnées de la déclaration

que vient de leur faire à l'aube Stewart senior. Il est mis tout aussitôt en présence de son fils. Nous n'avons aucun commentaire sur la scène qui se déroule entre eux. Stewart junior reste très calme, goguenard et légèrement méprisant.

A partir de ce moment les policiers suivent deux pistes parallèles. Ayant obtenu des autorités que le camp soit fermé à toute circulation, ils interrogent Conrad Stewart et les soldats qui ont monté la garde du camp la veille au soir.

Conrad nie toute participation au crime. Mais l'un des factionnaires déclare qu'il a interpellé vers 21 heures un soldat américain dont les vêtements étaient couverts de boue... Or l'agresseur de Miss Hosking devait avoir de la boue sur ses vêtements. De plus, cette entrée du camp se trouve tout près de l'endroit où l'on a trouvé le cadavre.

Le factionnaire déclare que l'homme, qu'il ne connaît pas, lui a dit qu'il faisait partie de la zone 1 du camp et qu'il venait de quitter sa petite amie après d'abondantes libations.

L'autopsie n'a mis en évidence aucun indice permettant d'affirmer que Miss Hosking avait bu.

Des perquisitions approfondies ont lieu dans la zone 1 du camp. Au bout d'une heure de recherches, on trouve dans un baraquement un uniforme taché de boue... il n'appartient pas à Conrad... Mais à Edward Joseph Leonski, simple soldat, âgé de vingt-quatre ans !

Avant de questionner ce second suspect, les policiers font faire une analyse sommaire de la boue prélevée sur les lieux du crime et de celle trouvée sur son uniforme. Tous les échantillons sont identiques, quant à la composition et à la couleur.

Leonski essaie de trouver une explication à l'état de ses vêtements en disant qu'il était tombé près des W.-C. On demande aux femmes qui ont été attaquées et aux témoins de le reconnaître parmi d'autres hommes. Il est d'abord identifié par la sentinelle. Puis les trois jeunes femmes qu'il a essayé d'attaquer les soirs précédents le reconnaissent à leur tour.

Leonski s'incline alors devant l'inévitable et fait une déclaration écrite de ses crimes.

Evidemment, alors même que Leonski rédige cette déclaration, Stewart junior est libéré.

« J'ai fait ce que je croyais devoir faire, a dit le père... Et il m'a fallu du courage, tu sais... pardonne-moi. »

La petite histoire prétend que senior et junior ne se sont jamais

revus. Nous laissons aux lecteurs le soin de décider ce qu'ils auraient fait à leur place.

Quant au véritable coupable, il sera condamné à la pendaison et exécuté le 9 novembre au matin, conformément à la loi australienne.

UN HOMME TROP COMME UN AUTRE

L'extraordinaire dossier que la police et la justice anglaises constituent, entre 1877 et 1909, sur l'extraordinaire lord Willoughby, doit inciter chacun à la méditation. On reste confondu qu'une telle affaire ait pu se produire, même à l'époque, et durer douze ans !

Lord Willoughby est un homme « portant beau », d'un âge indéfinissable, disons entre quarante-cinq et cinquante ans. Il s'habille avec recherche, il semble posséder une immense fortune, et, ce qui ne gêne rien, il est célibataire.

Son histoire commence un matin de janvier 1877, sur le trottoir d'un quartier chic de Londres. St. John's Wood. Lord Willoughby, bottines vernies, foulard de soie et redingote du plus beau drap, se promène. Une femme passe. Lord Willoughby la regarde passer avec intérêt. On pourrait se demander pourquoi, d'ailleurs. Cette femme n'est ni très belle, ni très jeune. Il s'agit sûrement d'une petite-bourgeoise, fortune moyenne, bijoux d'un goût discutable. Pourtant, lord Willoughby ajuste son monocle, lisse sa moustache et se met à la suivre. La femme s'arrête à une station de tramway, et, s'apercevant qu'un homme l'observe, affiche l'air qu'il convient... c'est-à-dire l'air de ne pas s'en apercevoir, tout en cherchant le bon éclairage, rajustant les dentelles de son corsage, et fouillant avec préoccupation dans son sac.

Lord Willoughby, qui connaît bien cet air-là, n'a plus qu'à s'approcher, et à entamer la conversation de son ton le plus distingué :

« Pardonnez-moi l'inconvenance de me présenter moi-même. Je suis lord Willoughby. Peut-être pourrions-nous attendre ce tramway ensemble? Si toutefois vous me permettez... »

Une fois la conversation engagée, lord Willoughby ayant appris de sa compagne qu'elle est veuve, qu'elle vit seule et que le temps est bien long pour une femme encore jeune, qui ne demande qu'à s'occuper au lieu de vivre de ses rentes, lord Willoughby a une inspiration subite.

« Oh, je n'ose vous proposer cela. Peut-être allez-vous penser que ce n'est pas digne de vous, mais...

— Dites toujours, milord, je vous en prie...

— Eh bien, voyez-vous, je suis célibataire. J'habite une grande maison à St. John's Wood, j'ai plusieurs domestiques, bien sûr, mais justement un homme ne s'entend guère à faire marcher tout ça. Je

cherche depuis longtemps une gouvernante, une maîtresse de maison en quelque sorte... Je ne vous connais que depuis quelques minutes, mais c'est curieux, vous êtes exactement la femme qu'il faudrait pour cela ! Je suis sûr que vous sauriez mettre au pas ces valets qui me volent et n'en font qu'à leur tête. Mes affaires me prennent trop de temps, et je voyage souvent...

— Quelles sortes d'affaires, milord, si ce n'est pas indiscret?

— Pas du tout, pas du tout, je possède des mines, et une banque. D'autres petites choses aussi... Je ne voudrais pas vous importuner, mais que pensez-vous de ma proposition?

— Oh, mais elle me ravit, milord ! Ma fortune me permet de vivre confortablement mais elle est modeste. Et surtout je m'ennuie tant depuis la mort de mon pauvre mari ! Tenir une maison, surtout comme la vôtre, ce serait merveilleux ! »

Merveilleux... que lord Willoughby soit célibataire à cinquante ans, et si riche. Une gouvernante respectable et respectée peut toujours espérer faire son nid...

D'un air soucieux, lord Willoughby examine la robe de sa compagne.

« Si vous me permettez... J'aimerais que ma maîtresse de maison soit habillée, un peu plus... enfin selon mon rang. Mais ne craignez rien ! Je m'occuperai de tout. Si, si, j'y tiens. Et puis, si vous m'y autorisez, j'aimerais vous offrir le thé au Grand Hôtel. J'y ai mes habitudes et nous pourrions conclure notre accord, si vous êtes décidée. J'aime les choses rapides, voyez-vous ! »

Quelques minutes plus tard, lord Willoughby et sa compagne prennent le thé au Grand Hôtel. Impressionnée par le luxe qui l'entoure, la nouvelle gouvernante se voit remettre un chèque confortable destiné à l'achat de nouvelles robes dignes de sa fonction, un autre tout aussi confortable en avance sur ses gages et les frais de son installation. Lord Willoughby, qui décidément pense à tout, jette un œil distrait sur les bijoux de sa compagne.

« Vous me permettez de les remplacer par quelque chose de plus élégant. J'y tiens. »

La jeune femme proteste :

« Ma bague est en diamant ! Mes boucles d'oreilles aussi.

— Évidemment, mais la monture est un peu vulgaire, pardonnez-moi. Laissez-les-moi, mon bijoutier fera des merveilles en vingt-quatre heures. D'ailleurs j'ai remarqué chez lui un collier qui compléterait fort joliment le reste. Je tiens à ce que vous soyez ravissante pour recevoir mes invités... »

On devine le reste. Le lendemain, la dame ne retrouvera personne à

l'adresse indiquée, lord Willoughby n'existe pas, les bijoux ont disparu, et les chèques sont sans provision.

On n'a pas idée — pensera-t-on — d'être aussi naïve... et aussi calculatrice à la fois. Et pourtant il y en eut beaucoup d'autres. Au théâtre, au concert, aux courses, au restaurant, au bal, n'importe où, lord Willoughby, en quelques mois, sans changer un seul mot, une seule attitude, sans modifier le moins du monde sa tactique, fera dix-sept victimes connues. Il y en eut sûrement beaucoup d'autres, qui n'osèrent pas porter plainte. La dix-septième, une certaine Louisa Leonhardt, provoqua son arrestation en appelant un policeman sous le fallacieux prétexte que lord Willoughby lui aurait manqué de respect.

Ce n'était pas le cas, mais notre homme est arrêté quand même, le 20 avril 1877, et la police réussit à lui faire avouer dix-sept escroqueries, avec preuves à l'appui : télégrammes, lettres à en-tête du Grand Hôtel qui servait à ses rendez-vous, carnet de chèques (sans provision), bijoux.

Lord Willoughby s'appelle en réalité John Smith. Il est sujet britannique, a été élevé en Autriche. Il est condamné à cinq ans de prison.

Le procureur anglais qui soutient l'accusation, éminent juriste londonien, s'appelle Forrest Fulton. Retenons bien ceci: le dénommé John Smith comparaît en 1877 devant un tribunal dont le représentant de l'accusation s'appelle Forrest Fulton. En quelque sorte, ils font connaissance — ce qui, on le verra, est très important.

John Smith purge la plus grande partie de sa peine jusqu'en 1881, puis on le libère. Il déclare qu'il retourne en Autriche, où il a passé son enfance, et disparaît.

En 1885, donc quatre ans plus tard, un homme arrive à Londres. Il semble posséder une fortune confortable, il vit à l'hôtel, il est célibataire, d'un âge incertain, disons la cinquantaine. D'origine norvégienne, il a un accent relativement prononcé. Il n'écrit pas un mot d'anglais et dispose d'un secrétaire personnel pour faire son courrier. Tout son courrier, même celui qu'il adresse aux belles dames des environs. Car c'est un séducteur habile, il porte beau pour son âge, son élégance est raffinée, son monocle distingué. Son charme auprès des dames (de qualité ou non) lui permet souvent de leur emprunter d'importantes sommes d'argent, car ses affaires, au demeurant indéfinissables, sont souvent déficitaires. Il lui arrive aussi de fréquenter des prostituées, ce qui attire l'œil de la police londonienne. Il s'appelle Adolphe Beck. Ne vous rappelle-t-il pas John Smith ? Pourquoi pas... Quelques années passent. Nous voici arrivés en novembre 1894. Un homme élégant, qui se présente sous le nom de lord Wilton Willoughby, aborde dans la rue une dame entre deux âges,

petite-bourgeoise, nantie de bijoux, lui offre le thé au Grand Hôtel, prétend qu'il cherche une maîtresse de maison, lui offre de lui renouveler sa garde-robe, lui remet un chèque confortable, se fait confier ses bijoux pour transformation, et disparaît. Même scénario, même dialogue, même réalisateur et auteur que dix-sept ans plus tôt !

Une fois, deux fois, un nombre incalculable de fois, ce scénario sert à prendre au piège des femmes qui pourtant ne sont pas naïves. Cultivées, intelligentes, relativement fortunées, veuves ou non, belles ou non, elles marchent ! Les plaintes recommencent d'affluer à la police londonienne.

Le 26 novembre 1895, Mrs. Ottilie Meissonier est abordée par lord Willoughby dans Victoria Street. Elle est allemande et professeur de musique. Nullement méfiante, elle accepte de revoir lord Willoughby et l'invite à prendre le thé chez elle, le lendemain. Fidèle à ses habitudes, lord Willoughby, après avoir bu sa tasse de thé et débité son boniment, rédige le fameux chèque à remplacer la garde-robe de Mrs. Ottilie Meissonier... Peu après son départ, Mrs. Ottilie s'aperçoit qu'une ravissante montre ancienne, en or, a disparu. Furieuse de s'être laissé prendre, les jours suivants, sur le chemin de sa promenade habituelle, elle scrute attentivement les visages masculins, espérant reconnaître son séducteur. Un mois passe. Et, un matin, au cours de sa promenade, Mrs. Ottilie fait un bond d'excitation. C'est lui, là, sur le trottoir d'en face, l'escroc qui a bu son thé et emporté sa montre ! Mrs. Ottilie se précipite sur l'homme, s'accroche littéralement à ses basques et ameute les passants.

« Police! Qu'on appelle la police ! Cet homme est un voleur, un voleur ! » L'homme paraît surpris, et tente vainement de se débarrasser de cette furie. La foule s'avance, curieuse, et bientôt la fuite n'est plus possible. L'homme a beau protester de son innocence, un policeman, alerté par le remue-ménage, entraîne tout le monde au poste.

Mrs. Ottilie renouvelle son accusation, donne des détails, et le policier fait immédiatement le rapprochement entre cet homme et les nombreuses plaintes pour escroqueries qu'une bonne dizaine de femmes ont déposées dans le courant de l'année.

« Comment vous appelez-vous ?

— Adolphe Beck !

— Vous vous faites passer pour lord Willoughby !

— Mais je vous assure que non ! Je ne connais pas cet homme !

— Évidemment, il n'existe pas. Vous êtes John Smith ! Avouez-le, vous êtes autrichien naturalisé anglais, vos papiers sont faux !

— Mais pas du tout ! Je n'y comprends rien ! Mon nom est Beck, je

suis norvégien ! Et je ne connais pas cette femme!»

Dialogue de sourds.

Le soir même, la police organise une confrontation. Adolphe Beck, entouré de sept hommes qui lui ressemblent vaguement, vêtus comme lui, se retrouve en pleine lumière, soumis au regard de onze femmes. Les onze femmes qui ont été escroquées par lord Willoughby dans le courant de l'année. Sans aucune hésitation, dix d'entre elles désignent Adolphe Beck! Cet homme leur a fait du charme, cet homme les a séduites, elles sont sûres, absolument sûres ! Comment mettre en doute la certitude de dix femmes ? Comment croire le dénommé Adolphe Beck, incapable de fournir un alibi valable, et qui, circonstance aggravante, possède chez lui des reçus délivrés par un mont de piété, en échange de bijoux... Il a beau protester de son innocence, prétendre que ces bijoux lui ont été offerts par des dames qu'il a bien connues, il est inculpé.

Scotland Yard, qui veut des certitudes, dépêche deux de ses inspecteurs en retraite, qui se sont occupés de l'affaire John Smith-lord Willoughby, quelques années auparavant. Le constable Spunel identifie Beck comme étant John Smith et l'inspecteur Stone se range à cette opinion. De même, un employé du Grand Hôtel, qui prétend avoir observé le fameux lord Willoughby à maintes reprises, déclare qu'il s'agit bien d'Adolphe Beck.

Exemple supplémentaire de la fragilité des témoignages, car Adolphe Beck n'a rien à voir avec John Smith et encore moins avec lord Willoughby... Il ne connaît aucune des femmes qui le reconnaissent, il n'a rien fait de tout ce qu'on lui reproche. Son seul défaut, c'est d'avoir emprunté un peu d'argent à droite et à gauche, de plaire énormément aux femmes, à toutes les femmes, mondaines, bourgeoises ou prostituées, et d'en profiter un peu. Mais un tout petit peu seulement. Adolphe Beck n'est pas un escroc et il s'appelle bien Adolphe Beck. Il se tue à le dire, mais personne ne le croit. On l'appelle John Smith, c'est un récidiviste, un exploiteur de faibles femmes. Tout le monde en est désormais convaincu. La police, les femmes, la presse et l'opinion publique, tout le monde !

Mais il lui reste encore une chance de faire la preuve de son identité : les experts graphologues vont étudier les écritures comparées de John Smith et d'Adolphe Beck. Ces experts ont à leur disposition des billets doux expédiés, par les deux hommes, à leurs conquêtes féminines. Beaucoup de ces billets sont à en-tête du Grand Hôtel, lieu de rencontre prédestiné pour les aventures en tout genre.

L'avocat de Beck, seul à être convaincu de l'innocence de son client, compte beaucoup sur les rapports des experts, et aussi sur une coïncidence: le magistrat chargé de l'accusation du procès Beck

s'appelle Forrest Fulton. Le même Fulton, qui, en 1877, fit condamner John Smith. Il connaît John Smith, il l'a eu devant lui pendant l'instruction, et à l'audience. Impossible que le magistrat reconnaisse l'accusé, impossible puisqu'il le connaît !

Le jour du procès, Adolphe Beck est inquiet, mais la chose lui paraît tellement impensable, il a une telle confiance en la justice, qu'il espère... Le défilé des témoins commence. Miss Fanny Nutt :

« C'est lui! C'était au restaurant, je l'ai revu le lendemain ! »

Miss Marion Taylor :

« C'est lui ! C'était au concert. Nous avons parlé de Goethe ! »

Miss Evelyne Milles :

« C'est lui ! Au bal des dames de charité. Nous avons passé la soirée ensemble ! »

Miss Alice Sinclair, Miss Ethel Tomsend, Miss Juliette Kluth, Miss Kate Brakefield :

« C'est lui, c'est lui, c'est lui ! »

Et de donner des détails, des précisions, des anecdotes, dont la véracité ne fait pas le moindre doute dans l'esprit du jury. Adolphe Beck se sent devenir fou.

Les experts graphologues prennent la relève, et déclarent :

« Bien qu'il ait tenté de dissimuler son écriture, l'accusé est incontestablement l'auteur de tous les échantillons soumis à notre examen! C'est incontestable ! »

Adolphe Beck s'effondre. Alors l'avocat sort de sa manchette l'ultime ressource de la défense. Il s'adresse à l'accusation, en la personne de Forrest Fulton, et lance, sûr de son effet :

« Nous nous rangeons au témoignage de l'honorable Sir Fulton. Il connaît John Smith, pour l'avoir fait condamner, il y a neuf ans. Sir Forrest, reconnaissez-vous cet homme?»

Et Sir Forrest répond :

« Je pourrais difficilement me tromper, étant donné les charges que j'occupe. Cet homme est John Smith, j'en suis convaincu ! »

Incroyable mais vrai. Peut-être faut-il admettre, à la décharge des témoins, quels qu'ils soient, que la photographie d'identité n'était pas tellement répandue à l'époque, non plus que l'étude des empreintes digitales... mais tout de même ! Adolphe Beck et John Smith n'avaient en commun qu'une origine étrangère, un accent germanique, une réussite auprès des femmes, et une certaine ressemblance physique. Cette ressemblance physique pourrait tromper un témoin, ou deux.

Mais dix femmes, deux policiers, et un juge, c'est déconcertant.

Adolphe Beck, malgré son avocat déchaîné, qui hurle à l'erreur judiciaire, est condamné à sept ans de prison. Il y rentre sous le nom de John Smith, nanti de son casier judiciaire, de son ancien numéro de détenu, et subit les brimades et les vexations réservées aux récidivistes !

Pendant ce temps... le véritable John Smith, qui est revenu à Londres pour y exercer sa coupable industrie, apprend par les journaux la condamnation de son double, et, pas fou, disparaît aux États-Unis. Sous le nom du Dr Marsh, il y continue sa petite vie d'escroc jusqu'en 1904.

L'escroc ayant disparu, les escroqueries cessent. Preuve supplémentaire, s'il en était besoin, de la culpabilité du malheureux Beck. Si bien que son avocat échoue dans sa dernière tentative pour l'innocenter. Le pauvre avocat a pourtant eu une idée de génie. Il a découvert dans le procès de John Smith un certificat précisant que ce dernier est de confession juive. Il est donc circoncis. Or, son client, Adolphe Beck, ne l'est pas ! Cette évidence ne réussit qu'à faire attribuer à Beck un numéro de détenu particulier, dans l'éventualité où il y aurait vraiment deux escrocs employant les mêmes méthodes, un circoncis et un autre. On ne pose pas la question à ces dames ! ce serait radical, mais inconvenant, et de toute façon, elles soutiendraient, la tête sur le billot, que Beck est bien leur homme !

Alors, résigné, Adolphe Beck fait son temps de prison. Il en sort le 8 juillet 1901, bénéficiant d'une mise en liberté provisoire, et dépense des centaines de livres pour prouver son innocence, sans avancer d'un pouce.

Et ce n'est pas fini ! En août 1903, alors qu'Adolphe Beck est encore en liberté provisoire, ça recommence ! Des femmes se font séduire, confient leurs bijoux et reçoivent des chèques sans provision. Elles ne revoient plus leur séducteur, l'irrésistible et insaisissable lord Willoughby. Les plaintes affluent de nouveau.

John Smith est de retour, il aime bien les Londoniennes. Mais le bras séculaire et obstiné de la justice retombe à nouveau et encore une fois sur Adolphe Beck ! Et, de nouveau, les témoins le reconnaissent, les femmes sont sûres, sûres. Cette fois-ci, on en conviendra, il y a de quoi craquer nerveusement ! Et Adolphe, le malheureux, l'innocent Adolphe, en écoutant le verdict, craque. Il ne hurle pas, ne proteste pas. Il ne dit plus rien. Il s'assoit, complètement désespéré, face au juge qui n'a pas le courage de le rappeler à l'ordre, et il pleure. Mettons-nous à sa place. Il vient de faire cinq ans à la place d'un autre, en tant que récidiviste. Cette fois-ci il l'est doublement, on va bien lui

en donner pour dix ans ! C'est infernal.

C'est alors, enfin, en voyant l'homme pleurer, que le juge a un doute, un tout petit doute. On a vu tellement de bandits jouer le désespoir. Mais, quand même, il remet le verdict à quinze jours et demande un complément d'information sur le premier dossier...

La chance a tourné, complètement cette fois-ci. Alors que Beck est toujours en état d'arrestation, à une semaine du verdict définitif, lord Willoughby, persuadé que son double est condamné, commet l'imprudence de séduire deux sœurs en même temps. L'une d'elles, jalouse, le suit jusqu'au mont de piété, appelle un policeman : John Smith est pris la main dans le sac !

C'est un beau scandale. Le Daily Mail, prenant enfin la défense de Beck, entame une campagne de révélations et d'accusations sur les irrégularités commises par les magistrats. Et elles sont nombreuses. Le refus, notamment, de tenir comme une preuve la non-circconcision.

Le gouvernement nomme une commission spéciale d'enquête. Cette commission reçoit les regrets de l'expert graphologue, qui reconnaît s'être trompé et retire ses conclusions sur la pointe des pieds. Elle blâme l'un de ses plus éminents magistrats, Sir Forrest Fulton. Elle attribue généreusement 5 000 livres de dédommagement à Adolphe Beck, réclame et obtient la constitution d'une Cour d'appel qui, jusque-là, n'existait pas pour les affaires correctionnelles.

Le scandale est clos. Adolphe Beck est réhabilité. Mais il meurt, cinq ans plus tard, solitaire et abandonné, d'une mauvaise pneumonie, qui n'est pas sans rapport avec l'humidité des prisons londoniennes.

De toutes les femmes qui l'ont formellement « identifié », trois seulement ont daigné reconnaître leur erreur. Trois sur une bonne vingtaine. Une telle affaire serait, certes, invraisemblable de nos jours. Elle fait néanmoins réfléchir sur la particulière fragilité du témoignage humain.

A PROPOS D'UN FAIT DIVERS

Une vieille dame est morte au 47 de la rue Custine à Paris, au fond de son petit logement du cinquième étage. C'était une vieille dame seule, qui n'avait plus d'âge, à force d'être vieille. Cela n'a pas d'importance. Personne ne s'en inquiète, car personne n'a remarqué, dans le petit square, que le banc était vide depuis plusieurs jours. Et ce banc était l'unique lien de la vieille dame avec le monde extérieur. Son monde à elle, c'était ce petit logement de la rue Custine: la vieille armoire de merisier, fracturée, la petite commode renversée, où elle rangeait ses maigres économies, et ce lit où elle n'a même pas réussi à mourir tranquille.

Un minuscule fait divers en somme, en quelques lignes dans les journaux de janvier 1931. Qui peut alors se douter que l'assassinat de cette vieille dame, en janvier 1931, va rejoindre en mai 1932 l'un des assassinats les plus célèbres de l'histoire ?

Dans le monde du crime, comme ailleurs, il y a des coïncidences extraordinaires. Voyons celle-ci. Dans le logement de la vieille dame, au 47 de la rue Custine, sur une lampe à pétrole au pied de cuivre, l'identité judiciaire a relevé l'empreinte d'un pouce. C'est une affaire de quelques heures, de retrouver dans le fichier de la police le propriétaire de cette empreinte : un certain Alexandre Boyer. Et ce n'est pas compliqué, non plus, de retrouver Alexandre Boyer, pour la simple raison qu'il est déjà en prison. Il y est depuis peu de jours, pour avoir été pris en flagrant délit d'agression sur une femme seule. Le commissaire Massu le fait sortir de la prison de la Santé, et l'interroge dans son bureau, le lendemain même de la découverte du crime.

Alexandre a quarante-six ans. C'est un récidiviste de l'attaque des femmes seules et âgées. Pourtant, il a fait la guerre de 14-18, avec un beau courage, et il a même été décoré. Ses enfants sont morts pendant cette guerre. Cela ne l'empêche pas d'attaquer maintenant de plus faibles que lui pour quelques billets de 100 F.

Bien entendu, il ment. La vieille dame de la rue Custine... ça ne lui rappelle rien ! Le commissaire, qui n'a pas envie de perdre son temps, l'attrape par le col de sa veste.

« Ecoute-moi bien, Boyer ! Tout ce que tu pourras inventer, je m'en fous ! J'ai tes empreintes, bien nettes, sur la lampe de cuivre et je n'ai besoin de rien d'autre pour t'envoyer à la guillotine ! Alors, si tu n'es pas trop bête, signe tes aveux. Le jury t'en tiendra peut-être compte. Maintenant ! si tu ne veux pas, ça m'est égal ! Le juge d'instruction

aura ton dossier demain. De toute façon, pour moi, c'est clos. Alors ? C'est oui, ou c'est non ?

— D'accord, je suis allé rue Custine. J'y ai même pris 300 F. Mais c'est pas moi qui l'ai tuée !

— Ben, voyons ! Pourquoi pas ? Et c'est qui à ton avis ?

— Si je le dis, vous m'en tiendrez compte ? Hein ?

— Dis toujours...

— C'est mon frère ! Eugène ! C'est lui ! Moi, j'ai rien fait ! »

Eugène, le frère, est beaucoup plus jeune, il a vingt-huit ans. Il n'est pas difficile à trouver non plus, car il habite provisoirement sous le même toit que son grand frère, celui de la prison de la Santé. Il est là aussi pour une bricole volée. Décidément, le commissaire Massu, qui n'aime pas perdre son temps, a de la chance aujourd'hui. On sort Eugène de son cachot, et il prend la place de son frère, sur la chaise, en face du commissaire.

« Alors, Boyer, l'affaire de la rue Custine... ça ne te dit rien ?

— Non...

— C'est bizarre, parce qu'à ton frère, ça lui dit beaucoup... ça lui dit tellement que...

— C'est lui ! C'est pas moi, c'est lui !

— Moi, je veux bien, mais lui, il dit que c'est toi !

— C'est pas vrai ! »

Ça se complique. Le commissaire, écoeuré, confronte les deux voyous. Un an d'instruction ne suffira pas à démêler la vérité dans les accusations mutuelles des deux frères, qui se retrouvent tous deux accusés de meurtre avec préméditation devant les assises de la Seine.

Le 30 janvier 1932, les jurés se retirent. Il est 8 heures du soir.

Les deux frères, complets-veston noirs et nœuds papillon, ont tenu, jusqu'au bout de l'audience, leur numéro de duettistes. « C'est pas moi, c'est lui. » Alexandre a tenu la lampe ! Eugène a frappé ! Non ! C'est Alexandre qui a frappé ! Eugène s'est sauvé !

De toute façon, l'indulgence n'a pas cours, ce jour-là, aux assises de la Seine : et tout le monde est mis d'accord. « Alexandre Boyer, le jury vous a déclaré coupable de meurtre avec préméditation, et condamné à mort. Eugène Boyer, le jury vous a déclaré coupable de meurtre avec préméditation, et condamné à mort. » Aucun des jurés n'accepte de signer le recours en grâce.

Les deux frères sont descendus à la Conciergerie, qui sert à l'époque de dépôt. Enchaînés, revêtus immédiatement de l'uniforme des condamnés, ils sont transférés le lendemain à la Santé : Alexandre,

cellule 7, Eugène, cellule 3, de la septième division. On les a séparés le plus possible pour éviter les incidents, car les deux frères se haïssent.

Entre la cellule 3 et la cellule 7, il y a la cellule 5. Elle est vide. Elle reste vide jusqu'au 7 mai 1932. Ce matin-là, il se passera beaucoup de choses à la septième division de la prison de la Santé.

Mais avant d'y arriver, examinons la situation des deux frères. Tous deux condamnés à mort, auront-ils la cassation ? Rien n'est moins sûr. La grâce présidentielle est peu probable. Le meurtre pour lequel ils sont là est un des plus impardonnables.

Et pourtant, l'un des deux frères est gracié: Alexandre Boyer, le plus vieux, qui a dénoncé son frère. Celui aussi dont la culpabilité est la plus évidente. Mais il a fait la guerre de 14, on tient compte de ses blessures et médailles. Un léger doute pouvait être admis, les deux hommes s'étant mutuellement accusés avec acharnement.

Un seul mourra cependant, celui qui n'a pas la croix de guerre. Pour Eugène, le condamné de la cellule numéro 7, plus aucune chance. Les jours défilent dans la peur. Quatre-vingt-dix jours se sont écoulés depuis le procès, au rythme du guichet qui s'ouvre et se ferme à heures fixes. Eugène attend la guillotine. Son frère, lui, confectionne des filets de tennis à la prison de Fontevrault, en attendant le bagne. Eugène sent que l'échéance approche : quelques jours encore, trois, quatre, une semaine peut-être, mais guère plus.

Le 6 mai 1932, Me Paul Henriquet, avocat d'Eugène Boyer, reçoit une lettre du parquet général:

Une voiture de la police judiciaire viendra vous prendre à votre domicile, à 3 h 30, demain matin, pour vous conduire à la Santé. Ci-joint un laissez-passer spécial.

L'exécution est fixée à 4 h 30.

Eugène n'est pas prévenu. Ce soir, son quart de vin sera rempli de bromure. Il dormira jusqu'au petit matin. Boulevard Arago, la machine est en place. M. Deibler y fera son métier, et tout sera dit.

Mais, pendant ce temps, quelque part dans Paris, un homme se prépare, c'est le futur occupant de la cellule 5. Il se prépare à tuer, lui aussi. Et il ne sait pas qu'il dormira cette nuit même, la nuit du 7 mai 1932, dans la cellule 5, à côté d'un homme... qu'il va sauver de la guillotine. La mort a de ces hasards.

Cet homme vient de loin. Il est né, il y a trente-sept ans, dans le Caucase. Le 6 mai dans la nuit, il s'est réfugié dans une chambre d'un « hôtel de passe » du boulevard Saint-Michel, à Paris. Puis il a renvoyé la fille qui l'accompagnait. C'était une simple précaution, pour ne pas remplir de fiche, car il sait que la police le recherche. Maintenant, il

est seul dans cette chambre triste, tapissée de gris, et tourne en rond comme un fauve en cage. Puis, il s'assied, devant la table bancale, sort un petit cahier d'écolier, et se met à écrire, d'une écriture appliquée. Il écrit toute la nuit, et c'est sa vie qu'il raconte.

Mémoires du docteur Paul Gorguloff, président du parti fasciste républicain russe, qui a tué le Président de la République française.

Cet homme est Gorguloff. Un fou exalté. Un « combattant du peuple russe, écrasé par le communisme », dit-il. Et ce qu'il veut, c'est vivre en France. Mais on lui a refusé la nationalité française. On l'a expulsé de France. Alors, ce qu'il veut, c'est tuer la France. Et, pour tuer la France, l'idée la plus simple, qui a germé dans son esprit de fou, c'est de tuer le Président de la République, puisque la France, c'est lui.

Le président Paul Doumer, cet après-midi du 6 mai, doit se rendre à l'Exposition des œuvres des anciens combattants aux journées du Livre, qui se tiennent à l'hôtel de la Fondation Rothschild. Gorguloff le sait.

A 14 heures, il arrive rue Berryer, avec, dans sa poche, le cahier d'écolier, et deux revolvers. Il passe le contrôle en se présentant sous le nom de Paul Barde, écrivain russe, et fait le tour de l'exposition.

A 14 h 30, il attend devant le stand de Claude Farrère. La voiture du Président est annoncée. Le service d'ordre est important, les renseignements généraux sont là, comme d'habitude, les gardes du corps aussi. Mais le Président est détendu pour cette visite amicale. Il écarte le service d'ordre, fait le tour des stands, et s'arrête devant l'étalage de Claude Farrère. On lui tend l'exemplaire d'un livre, il remercie. Les photographes s'activent, et, au milieu des éclairs de magnésium, une détonation claque !

La première balle n'atteint personne. Gorguloff ajuste son tir. La deuxième balle atteint le Président derrière l'oreille gauche, la troisième sous l'aisselle. Paul Guichard, le directeur de la police, se précipite d'un bond sur le meurtrier, lui tord le poignet et réussit à faire dévier la quatrième balle, qui atteint Claude Farrère au bras.

La confusion est totale. Le Président s'est effondré. Pêle-mêle, les commissaires, les ministres, tout le monde se jette sur Gorguloff... On le piétine, on le martèle de coups de poing. Lorsque le service d'ordre aura réussi à le dégager, il sera méconnaissable. Plus de veston, ni de chemise, ni de cravate, le visage gonflé par les coups, l'œil à moitié fermé. On le traîne jusqu'au commissariat le plus proche.

Le Président, mortellement blessé, agonise à l'hôpital Beaujon. Paris est affolé.

Dans la cellule 7 de la prison de la Santé, pour Eugène Boyer, c'est un jour comme les autres. Il ne sait même pas que le quart de vin mélangé de bromure est pour ce soir, qu'on monte pour lui la guillotine. Il attend.

Pendant ce temps, un homme réfléchit : c'est M^e Henriquet. Comme tout le monde, il a appris l'attentat. Il sait que le président Doumer va mourir. Lors de sa dernière tentative pour obtenir la grâce présidentielle pour son client Eugène Boyer, le Président avait dit : « Je vais examiner cela, encore une fois... Mais n'ayez pas trop d'espoir. » C'était vrai, puisque aujourd'hui même on a signifié à M^e Henriquet l'heure de l'exécution : demain à 4 heures et demie du matin.

Mais il a peut-être une chance ! En effet, jusqu'à la dernière minute avant l'exécution, il est toujours possible qu'un Président accorde sa grâce ! Jusqu'à la dernière minute ! Or, le Président est mourant. Il n'a pas repris connaissance. Qui peut dire ce qu'il aurait décidé à la dernière minute, si l'attentat n'avait pas eu lieu ? M^e Henriquet consulte ses collègues au Conseil de la magistrature. Il est 17 heures. Le Président vit encore. M^e Henriquet se démène. Son client doit bénéficier des mêmes garanties que tous les autres condamnés à mort. Qui peut prendre la décision de surseoir à l'exécution ? Peut-on considérer que l'état du Président, ne lui permettant pas d'intervenir s'il le souhaitait, il convient de ne pas exécuter Eugène Boyer ?

Non ! Le procureur général, qui reçoit M^e Henriquet à 6 heures du soir, considère que non : « Tant que le Président est en vie, il est en exercice, et il conserve entièrement son droit de grâce. » Et il ajoute : « Vous avez fait votre devoir jusqu'au bout. Ne regrettez rien. La cause d'Eugène Boyer était mauvaise, de toute façon, nous le savons tous... Il est normal qu'il meure. »

Les heures passent.

De la mort d'un Président qui a donné toute sa vie à la France et quatre de ses fils, dépend la vie d'un assassin. A 1 heure du matin, le Président reprend connaissance. Il demande où il est, d'une voix faible. On lui répond : « Vous avez été blessé dans un accident d'auto... »

Le Président referme les yeux. On espère encore qu'il survivra.

Dans la cellule 7, Eugène Boyer dort. La drogue l'a abruti.

Dans son cabinet, l'avocat suspendu au téléphone, veille. Trois heures séparent encore son client de la guillotine, dont les bois sont déjà dressés. Les laissez-passer violets ont été remis aux représentants de la presse et aux quelques personnes qui assisteront tout à l'heure à l'exécution.

A 3 heures du matin, le président Doumer entre dans un coma

profond. Pour les chirurgiens qui veillent auprès de lui, la mort est inéluctable.

Au quai des Orfèvres, dans un bureau de la P. J., Gorguloff chante en russe : « Russie, Sainte Russie... » De temps en temps, le colosse hurle : « A bas les Bolcheviques ! » Puis il retombe à genoux, en prière, débitant une sorte de litanie incompréhensible.

Près de la cellule 7, où dort Eugène Boyer, un gardien veille devant le guichet. Dans une heure il réveillera le condamné !

Dans le hall de tous les journaux parisiens, sur le trottoir, des milliers de personnes attendent les nouvelles sur l'état de santé du Président. Quand on annonce qu'il est entré dans le coma, la foule hurle à mort.

A 3 h 25, exactement, deux messages arrivent. L'un chez M^e Henriquet, l'autre à la prison de la Santé :

« En raison des événements exceptionnels, le gouvernement surseoit à l'exécution d'Eugène Boyer. »

M^e Henriquet repose son téléphone. Le gardien de la cellule 7 regagne sa chaise. Eugène Boyer dort toujours... A 4 h 40 du matin, le président Doumer est mort.

Eugène Boyer n'apprendra que le lendemain matin sa chance extraordinaire. A trente-cinq minutes près, la guillotine tombait !

Le 10 mai, un nouveau recours en grâce est déposé sur le bureau du président Lebrun. Le 13 est un vendredi, il touche du bois, et la grâce officielle lui parvient. Pour l'assassin de la rue Custine, c'est presque la gloire à la prison de la Santé. Jamais personne n'est passé aussi près du couteau.

On retrouve Eugène Boyer à la Guyane, à Saint-Laurent-du-Maroni : Une première tentative d'évasion en 1940, une seconde en 1942, une troisième en 1948, et, entre-temps, une bagarre sanglante avec le célèbre Seznec, qui lui vaut 5 ans de réclusion disciplinaire.

En 1953, le bagne est officiellement supprimé. Avec des centaines d'autres, Eugène Boyer est rapatrié. Une série de remises de peine le font libérer le 1^{er} mars 1957. Il a cinquante-quatre ans. Le temps de vivre encore longtemps, et de raconter aux journaux l'histoire du matricule 51353.

Le matricule 51354, Alexandre Boyer, son frère, est mort en avril 1943, au bagne de l'île royale, d'une méningite.

Gorguloff, on le sait, a été guillotiné.

Qui se souvient de M^{me} Diemer ? C'était une vieille dame qui avait 300 F d'économie. Elle est morte un jour de janvier 1931, au

cinquième étage du 47 de la rue Custine à Paris.

Un crime crapuleux parmi tant d'autres ! Un simple fait divers.

LE COLLECTIONNEUR

Le 31 janvier 1961, un appel téléphonique angoissé arrive à la gendarmerie de Bourganeuf. M^{me} la quincaillière signale que son mari est parti vers 18 h 30 avec sa camionnette pour effectuer une livraison, accompagné d'un client inconnu, et qu'à minuit il n'a pas regagné son domicile.

Cette disparition fait l'objet d'une recherche de routine par la patrouille de nuit. C'est au petit matin que l'on découvre la camionnette du quincaillier. Tous feux éteints, garée au bord de la route. Elle est vide. A l'intérieur, des feuilles de chêne, de la terre et du sang. Aucune trace aux alentours. Conducteur disparu.

L'emploi du temps du propriétaire est facilement reconstitué. Il a quitté son magasin à 18 h 30, avec une livraison commandée par un client de passage. Or, quelqu'un a déchargé la camionnette avec rapidité, car les sangles qui maintenaient le matériel ont été sectionnées, alors qu'il était si simple de les dénouer. Quant aux traces de sang au fond du véhicule, elles semblent laisser supposer que le conducteur a été tué. Tué pour quelle raison ? Pour lui voler un réfrigérateur, une cuisinière et quelques bricoles ? Sûrement pas. Pour lui voler de l'argent ? Il n'en avait pas sur lui. Pour se venger ? Qui voudrait se venger d'un quincaillier, père de famille tranquille et honnête ?

Une fois découvert, le mobile, qui n'est même pas un mobile d'ailleurs, surprendra beaucoup les enquêteurs par son étrangeté. Et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est qu'il surprendra l'assassin lui-même.

C'est un assassin surpris par son propre crime que découvrira la police. Une espèce assez rare, un homme qui a tué exactement comme il aurait signé un chèque ou payé une facture : sans y attacher une importance particulière. Un homme qui ne s'est même pas rendu compte de ce qu'il avait fait, quand un policier lui a demandé pourquoi. « Pourquoi ? » Voilà bien une question de policier. L'assassin a répondu :

« Je ne sais pas. Mais pour une fois que je tue... je n'ai pas de chance ! »

L'invraisemblable explication de ce crime tient en quelques lignes, soigneusement écrites sur la première page d'un cahier d'écolier. En haut, à gauche, il y a le nom : Jacques Bertin, souligné comme sur une copie d'examen. Et un peu en dessous :

Donc, c'est Jacques Bertin (un nom d'emprunt) qui arrive vers 10 heures en voiture à Royère. Il range celle-ci sur le champ de foire. La place est déserte. Le temps est gris. Un vieux monsieur passe, en s'appuyant sur sa canne. Jacques Bertin l'aborde. « Pardon, monsieur, je cherche un coiffeur. » Le vieux monsieur tend le bras vers la droite de la place et indique la boutique. Jacques Bertin le remercie. En allant vers la direction indiquée il croise une jeune fille, encore une gamine. Seize ans environ, une frange échevelée qui tombe sur deux yeux gais, un visage rond... Il ne la voit pas. Elle non plus, mais sans qu'elle s'en rende compte, une image s'inscrit quelque part dans sa tête. Son regard va de l'homme en canadienne marron à la voiture garée sur la place.

L'œil de la jeune fille enregistre sans le savoir la silhouette, la voiture, la plaque de la voiture.

C'est une des milles choses que l'œil enregistre quotidiennement et que le cerveau classe quelque part, on ne sait où, parmi les renseignements dont on n'aura sûrement jamais besoin.

Jacques Bertin entre chez le coiffeur. « Mauvais temps, n'est-ce pas, monsieur ?... C'est pour une coupe? »

Jacques Bertin marmonne un oui et laisse le coiffeur parler tout seul de la pluie qui menace et du froid qui persiste. Le coiffeur coupe et taille.

L'œil du coiffeur enregistre, sans le remarquer vraiment, que son client porte à la tempe gauche une tache grosse comme une pièce de cinq centimes. Encore un de ces renseignements qui ne servent à rien sur le moment.

Jacques Bertin prend un taxi qui le conduit à l'entrée de Bourgneuf. Dans la rue principale, à pied, il longe les boutiques.

Cet homme qui marche à pas lents sur un trottoir de Bourgneuf n'est pas encore un assassin, mais il a décidé de le devenir. Et ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est qu'il n'a pas de raison de tuer — enfin, pas vraiment. Il n'en veut à personne en particulier. Il n'est ni jaloux ni en colère, ce n'est pas non plus un spécialiste du hold-up, ou de l'attaque à main armée. C'est un homme de vingt-neuf ans, marié, et père de famille. Physiquement il ressemble à tout le monde. Un paysan, mais un paysan raté. Son père, qui voulait lui faire faire des études, l'a mis au collège à l'âge de douze ans. Le petit « marchait bien », mais il était d'un tempérament si nerveux qu'à peine passé le cap de la sixième un médecin conseilla au père de retirer l'enfant de l'école. De même qu'un autre médecin l'estima plus tard incapable d'accomplir son service

militaire.

Jacques Bertin reste donc paysan sur la terre de ses parents, mais se met à dévorer tous les livres qu'il peut. Parallèlement il entame une collection. Mais une collection inhabituelle. En effet, un collectionneur, d'habitude, est un monsieur qui accumule des objets de toutes sortes, mais sans se soucier de leur valeur utilitaire. On dit en psychiatrie qu'un collectionneur (excessif) fait du collectionnisme... Et il y a encore un degré dans l'excès du collectionnisme, plus exactement une déviation de l'instinct de propriété.

Jacques Bertin est dans ce cas. Sa collection inhabituelle doit représenter l'exemple type d'une déviation de l'instinct de propriété.

Par exemple, il a douze ans et il veut aller à la pêche. Il lui faut donc une canne à pêche. Il pourrait demander à son père de la lui acheter ou y consacrer ses économies. Pour Jacques Bertin, petit garçon, ce n'est pas la bonne formule.

Il a besoin d'une canne à pêche, il la vole. Il a besoin d'un rond de serviette, il le vole. Tout ce dont il a besoin, il le vole. Et il entasse tout cela soigneusement, dans tous les recoins de la maison. Voilà pour le côté kleptomane. Cela va bientôt du samovar à la tronçonneuse électrique, en passant par le vélo de course, la trousse chirurgicale et le bocal de haricots.

A vingt-neuf ans, il a monté entièrement son ménage de cette façon. Personne n'est au courant, ni sa femme, ni ses parents qui vivent ensemble à la ferme. On ne soupçonnerait même pas ce garçon d'avoir volé un œuf. Il dissimule son petit manège avec une habileté diabolique. Il a même inventé un répertoire codé de tous ses larcins et imaginé une grille, connue de lui seul, pour identifier son butin. Voilà pour le côté collectionneur. Le tout est consigné avec un soin méticuleux sur le cahier d'écolier, d'une petite écriture fine et élégante qui tranche soigneusement avec la main de son auteur.

Jacques Bertin a de grosses mains pataudes, et l'on imagine mal le lien existant entre cette écriture d'intellectuel, et ces doigts de paysan.

Mais, tout cela, personne ne le sait dans son entourage, et, pour l'instant, le collectionneur marche sur un trottoir de Bourganeuf. Il longe les boutiques à la recherche d'un magasin susceptible de lui fournir ce dont il a besoin en ce moment. C'est-à-dire un réfrigérateur de cent quatre-vingts litres, une cuisinière blanche, un moulin à farine, un coupe-racines, une balance, un étau, une chignole et du grillage pour parquer les moutons.

Il a sa petite liste dans sa poche. Sur son passage, il aperçoit une petite droguerie dont la devanture avenante est peinte en vert. A travers la vitrine, il aperçoit un réfrigérateur... Il entre. La petite

cloche de la porte d'entrée grelotte. Si la boutique n'avait pas été peinte en vert, attirant l'œil, il serait peut-être entré ailleurs. Si le quincaillier n'avait pas été aimable, il serait peut-être ressorti.

Mais le quincaillier est aimable. Et puis, il est jeune, il a besoin de vendre. Il n'a pas fini de payer les traites de sa boutique, le stock lui coûte cher. Quant au client, il a l'air sérieux et près de ses sous. L'air d'un cultivateur endimanché venu à la ville pour faire ses achats. Il sort une petite liste, examine le matériel, discute le prix, mesure le grillage. C'est un client. Un bon client même, qui passe une commande de 3 000 F de marchandises.

Il demande si on peut livrer chez lui. On peut. Il dit qu'il va déjeuner, et qu'il reviendra dans l'après-midi pour aider à charger le matériel, c'est bien. Il dit qu'il paiera en arrivant chez lui, et qu'il accompagnera le quincaillier dans sa fourgonnette, c'est plus simple ! Il dit qu'il s'appelle Jacques Bertin, qu'il est rapatrié de Tunisie depuis peu et s'est installé dans la région...

La femme du quincaillier n'en sait pas plus. Son mari lui a simplement dit qu'il allait livrer à quelques kilomètres de Bourganeuf, et qu'il rentrerait avant minuit. Le commissaire qui l'interroge recueille une description de Jacques Bertin qui ne l'éclaire pas beaucoup : bien habillé; il portait une serviette et des gants ; visage pâle, presque jaune, pantalon bleu, canadienne marron, cravate rayée... C'est à peu près tout.

Ce signalement, un journaliste le répète par téléphone à son journal parisien, dans la même journée. Il n'est pas le seul. Depuis que la police a retrouvé la camionnette, ils sont quelques-uns à avoir établi leur quartier général dans le petit hôtel-restaurant sur la place. Et là, derrière le bar, frottant les verres avec une belle énergie, une gamine de seize ans, un visage rond, des yeux gais, une frange échevelée. Elle écoute le journaliste dicter la description du témoin numéro un, Jacques Bertin, le dernier client du quincaillier. Et tout à coup, l'image s'impose. Cet homme qui traversait la place, cette voiture garée toute seule en face de l'église... C'est ça! Et il y avait un nom sur la plaque de la voiture, comme sur beaucoup de voitures de la campagne. C'était une plaque bleue... mais le nom? Ce n'était pas Jacques Bertin, mais Jean Bornet, de Saint-Yriex ! Quelque temps plus tard la gamine répète le signalement au commissaire. On retrouve le coiffeur, qui parle de ce client inconnu et de la petite tache sur la tempe. On identifie la voiture, et les gendarmes foncent vers un petit hameau, jusqu'à une ferme isolée, silencieuse.

Il fait nuit. Dans les taillis, derrière les arbres, une dizaine d'hommes en faction, armés, surveillent les fenêtres closes. Si Jean Bornet a fait le coup, il est peut-être aux abois, et armé.

Au bout d'une demi-heure de guet, l'un des gendarmes frappe à la porte de la ferme en criant bien fort. « C'est pour une convocation !... » La porte s'ouvre, un homme vêtu de bleu apparaît sur le pas de la porte. Dix paires de bras l'agrippent. On lui enlève son chapeau. A la lueur d'une torche, apparaît un visage pâle presque jaune, avec, sur la tempe droite, une petite tache, grosse comme une pièce de cinq centimes.

L'homme est resté figé de stupeur. Il ne fait aucun geste pour se défendre ou pour s'enfuir, il regarde les gendarmes, tour à tour. Puis une lueur de compréhension passe dans son regard, et, tout à coup, il s'assied, là, sur le perron de la ferme, se prend la tête dans les bras, et se met à pleurer. A pleurnicher plutôt. En reniflant comme un gamin. Décontenancé, l'un des gendarmes lui pose un bras sur l'épaule.

« C'est toi qui as tué le quincaillier ? »

— Oui... oui, c'est moi. Je vous dirai tout. Tout ce que vous voulez, mais je ne veux pas les menottes ! s'il vous plaît, pas les menottes !

— Qu'est-ce que tu as fait du corps ? »

Toujours pleurnichant, Jean Bornet, alias Jacques Bertin, tend le bras vers la forêt.

« Là-bas ! »

— Pourquoi ?

Et c'est là qu'il va faire cette réponse étonnante :

« Je ne sais pas... Mais, pour la première fois que je tue, je n'ai pas de chance ! »

De mémoire de gendarme, il est rare d'obtenir de tels aveux. Ce qui est plus rare encore, c'est qu'un assassin écrive noir sur blanc, sur un cahier d'écolier, l'emploi du temps de sa journée.

Jean Bornet l'a fait. Sur le répertoire où il consignait chacun de ses vols sous un nom de code particulier, il y avait une page d'une précision cruelle et folle à la fois. Une page qui voulait dire que cet homme, ce pleurnichard, avait tué comme on va faire une course dans un magasin.

31 janvier 1961, arriver à Royère en voiture vers 10 heures...

Aller chez le coiffeur.

Prendre un taxi pour Bourganeuf.

Passer commande. Aller manger.

Prendre livraison l'après-midi.

Entre Royère et le barrage : Abattre.

Déposer le corps. Décharger la marchandise.

Retour à Royère. Reprendre voiture.

Enterrer.

Il a fait tout cela en suivant scrupuleusement sa petite liste. A 18 h 30, il a aidé le quincaillier à charger sa commande dans la fourgonnette. Ils sont partis tous les deux. Sous son bras, dans la sacoche, Jean Bornet avait dissimulé un revolver. Sur la route, il a fait semblant d'être malade. Compatissant, son compagnon a stoppé la voiture. Les deux hommes sont descendus.

Un coup de crosse, quatre balles tirées à bout portant, puis d'autres coups de crosse, un carnage. Bornet charge ensuite le corps dans la fourgonnette et reprend la route.

A quinze cents mètres de chez lui, il le dépose dans un fourré, repart, et va décharger le matériel dans sa grange avec l'aide de sa femme. Elle ne demande aucune explication. Dans la même nuit, Bornet fait disparaître le corps du malheureux quincaillier dans un marécage et retourne chez lui.

Chez lui, c'est le nid de la pie voleuse. Quatre ans de vols en tout genre. Partout, dans tous les recoins, des bouteilles, des chaises longues, des montres, des échelles, des outils. Les fourgonnettes de la gendarmerie y suffisent à peine.

C'est pour ça qu'il a tué, pour ajouter à sa collection un réfrigérateur et une cuisinière. Uniquement pour ça. Il voulait, dit-il, « s'élever ». Il voulait entasser des choses, devenir le propriétaire de tout ce qu'il voyait. Peut-être même pas pour utiliser les choses, mais pour les avoir, pour les collectionner.

Fou, cet homme ? A vrai dire non. Les experts ne lui accorderont que les circonstances atténuantes, sans plus. D'ailleurs, jusqu'au 31 janvier 1961, il n'avait jamais fait de mal à une mouche.

Dans 99 p. 100 des cas, le collectionneur est un doux maniaque qui ne gêne personne. Ce n'est pas parce qu'un monsieur collectionne les boîtes d'allumettes qu'il est fou.

Bornet s'était mis dans la tête d'avoir un réfrigérateur et une cuisinière dans sa collection. Ce sont des objets qu'on ne met pas facilement dans sa poche. Il a tué parce que, sans cela, l'affaire serait devenue compliquée. Le quincaillier aurait discuté, réclamé au moins un acompte, *etc.* Devant les jurés, il ne s'en défend pas: « Je voulais ces appareils, c'était plus fort que moi... »

Résumé de l'expertise psychiatrique: « Intelligence au-dessus de la moyenne. Sentiment de frustration, haine de la société, repli sur soi-même. Le tout détermine une forme de collectionnisme assimilable à celle de l'avare qui contemple son trésor. »

Mais, beaucoup plus que les psychiatres, c'est la mère de Bornet qui impressionnera les jurés d'assises. Une vieille femme en noir, qui ne

cesse pas, tout au long des débats, de défendre son fils, de prouver qu'elle l'aimait, de chercher des explications à son crime en s'aidant de tous ses souvenirs d'enfance : « Il est tombé quand il était petit... » « Il a eu peur pendant la guerre, une nuit terrible où de faux maquisards nous ont menacés. » « Il a toujours été nerveux, il croyait qu'il avait des ennemis partout. » C'est elle qui demande pardon pour son fils à la barre. Et c'est pour elle que les jurés ne vont pas jusqu'à la peine de mort.

LA CHASSE AU FOU

Le feu vient de prendre à la botte de paille. La petite flamme se glisse sous les tiges sèches et craquantes. Elle danse, court, s'envole, et se répand avec une joyeuse vivacité. Dans l'ombre de la grange, deux yeux la contemplant avec satisfaction.

C'est extraordinaire, le feu ! Un seul petit geste, une toute petite allumette, et quelque chose de gigantesque se met en marche, quelque chose de bien plus grand que soi, qui va se charger de rétablir la justice, qui va tout nettoyer, tout purifier.

Déjà les plus grandes flammes ont atteint les poutres du toit. Une chaleur intense envahit la grange, une fumée âcre se répand qui pique les yeux, et fait tousser. L'incendiaire recule, le dos à la porte de bois. Il l'ouvre, et le vent de la lande fait monter le feu en spirales le long des murs. Un observateur verrait à cet instant une silhouette se détacher en ombre chinoise, dans la cour de la ferme, immobile et contemplative, puis disparaître.

En l'espace de dix minutes, la ferme des Gahinet n'est plus qu'un immense brasier d'où s'échappent les poules affolées. Le chien, maigre et jaune, tire sur sa corde en hurlant à la mort, les cochons grognent et piétinent de terreur, le cheval, affolé, heurte de ses sabots la porte de l'écurie.

Dans le champ, un homme lève la tête. Lui aussi a senti le feu. Il dévale en courant les sillons, saute pardessus la haie, aperçoit dans le crépuscule le halo de l'incendie, et se met à hurler au feu sans cesser de courir sur le chemin de terre qui mène à la ferme.

Un peu partout, d'autres hommes l'entendent et courent eux aussi sur le chemin de terre. Lorsque, essoufflés, ils parviennent à proximité de la ferme, le feu est partout. L'un d'eux se précipite sur la porte d'entrée grande ouverte, en hurlant : « Les enfants! »

Mais la violence de l'incendie le fait reculer. Dans le petit groupe, les commentaires fusent. « Les Gahinet sont pas là... Je les ai vus partir à la ville, avec les gosses ! » « Ils ont laissé les deux petits... » Chacun sait que les pompiers arriveront trop tard. On organise une chaîne, et le seau du puits vole de mains en mains, minuscule et dérisoire.

Un homme s'acharne toujours à pénétrer dans la ferme. Il a abandonné la porte d'entrée et tente maintenant d'escalader la façade pour atteindre la fenêtre du premier étage. Il sait que les deux petits derniers de la famille des Gahinet sont restés dans la maison. Christian, qui a deux ans, et son petit frère âgé de quelques mois. En

équilibre sur la fenêtre envahie d'une épaisse fumée noire, l'homme appelle : « Christian ! Christian ! »

Le craquement des poutres qui s'effondrent à l'intérieur de la maison couvre sa voix, et une gerbe de flammes plus violente que les autres l'oblige à sauter d'un bond acrobatique sur le tas de fumier sous la fenêtre. Le cercle des sauveteurs a reculé. Obstiné, l'homme se redresse et fait le tour du bâtiment en courant, cherchant une issue, en vain.

La voiture des pompiers, dont on perçoit les phares sur le chemin, détourne un instant les hommes de leur tâche et tous se précipitent à sa rencontre.

Heureusement, car une formidable explosion, aussi violente qu'inattendue, fait voler les murs de la ferme. Des débris de pierres et de bois s'éparpillent alentour, retombant au hasard sur les hommes, couchés par le souffle de l'explosion. L'énorme appel d'air a dispersé l'incendie, et les pompiers n'ont plus qu'à se précipiter sur les blessés. La ferme des Gahinet est un tas de ruines fumantes.

La chasse au fou va commencer.

Le 6 octobre 1949, le capitaine de gendarmerie d'Étel, petite commune du Morbihan, remet son rapport sur l'incendie et l'explosion de la ferme des Gahinet. Ce rapport comprend l'audition des propriétaires de la ferme, celle des témoins de l'incendie, les conclusions du médecin légiste, et l'opinion du capitaine de gendarmerie.

Les Gahinet, cultivateurs au hameau de Loperhet, ont quitté leur ferme vers 4 heures de l'après-midi pour se rendre à Auray, vendre un chargement de carottes. Ils ont emmené avec eux l'aîné de la famille, Serge, un petit garçon de trois ans, qui avait besoin d'une paire de chaussures. Les deux autres, Christian, deux ans, et Hervé, neuf mois, sont restés seuls à la ferme. Christian a été enfermé au premier étage, près d'un énorme tas de blé au milieu duquel il a l'habitude de jouer des heures entières. Le dernier-né était couché dans son berceau, au rez-de-chaussée, nanti d'un biberon.

La plus proche maison occupée par une locataire des Gahinet, et son petit garçon de treize ans, est située à deux cents mètres de là.

A 7 heures du soir, la ferme était tranquille. Les parents n'étaient pas rentrés, mais un cultivateur a entendu un enfant pleurer à plusieurs reprises. Une heure plus tard, la bâtiment flambait.

Un Allemand, Alfred Fritz, prisonnier, libre depuis la fin de la

guerre dans une ferme des environs, a été le premier à se rendre sur les lieux. Il savait que les propriétaires étaient partis à la ville avec leur fils aîné. Il savait aussi, par habitude, que les parents avaient coutume de laisser Christian au premier étage, sur le tas de blé, et le bébé dans son berceau. Il a tenté à plusieurs reprises de pénétrer dans la maison en flammes pour sauver les enfants, sans y parvenir.

L'explosion qui a mis fin à l'incendie a été provoquée par une charge de Bohr. Ce puissant explosif que les Allemands ont abandonné un peu partout en 1945, dans les casemates de la côte bretonne, a été récupéré illégalement par beaucoup de paysans qui s'en servent pour faire sauter les souches d'arbres. Le fermier Gahinet, comme tant d'autres, avait entreposé ce butin au premier étage de sa ferme, à proximité de l'endroit où jouait son fils Christian.

Le corps du petit Christian a pu être retiré des décombres, atrocement brûlé. Celui du bébé n'a pas été retrouvé. En outre, le rapport du médecin légiste qui a pratiqué l'autopsie laisse entendre que Christian, âgé de deux ans, a été victime d'un sadique, et qu'il est certainement mort avant l'incendie.

Enfin, le rapport conclut : « Il convient d'envisager le crime d'un fou, qui aurait violenté le petit Christian, enlevé le bébé, et mis le feu à la ferme avant de s'enfuir. Toutes les brigades devront rechercher, notamment, un dénommé Pierre Bernard, évadé le 4 septembre 1949 de l'asile de Lesvellec, auteur supposé de cinq incendies dans la région, et dont voici le signalement : " Taille, 1,65 mètre, cheveux châtons, sourcils réunis, front petit, menton en galoche, nez retroussé et légèrement épaté, regard sournois, visage ovale, teint clair. Né le 1^{er} octobre 1920, à Belle-Isle. L'homme est dangereux, pyromane, et a déjà tué. " Il a été vu la veille et l'après-midi de l'incendie par plusieurs témoins. Un membre de sa famille a déclaré avoir été victime d'un vol dans la nuit du 4 au 5 octobre, et affirme que Pierre Bernard en est l'auteur. Il aurait brisé une vitre de la maison de sa tante, et dérobé deux kilos de sucre et un paquet d'allumettes. »

La chasse au fou commence.

Dans les communes des environs, chaque maire recrute des volontaires armés de fusils, de fourches et de bâtons, pour entamer une gigantesque battue sur la lande. On pense que le fou évadé s'est réfugié dans l'une des casemates de béton qui cernent les plages de la côte. Une véritable folie de la chasse au fou s'est emparée des habitants.

De son côté la police tente de coordonner les battues. Le chien Ach So de la brigade de Rennes et son maître, l'inspecteur Tranieux, mènent la chasse pendant cinq jours.

La piste est fraîche, l'homme se cache dans les buissons, dort sur la

plage, se nourrit de pommes volées et de poulets étranglés dont on retrouve les restes au hasard des fermes. Certains affirment l'avoir vu se faufilant dans les granges à la tombée de la nuit. Les vieux ont peur, on enferme les enfants, on lâche les chiens. La panique s'installe. Et au plus fort de cette panique, alors que Pierre Bernard court toujours, un autre malade s'échappe du même asile, mettant la terreur à son comble.

La chasse au fou prend soudain une allure de légende et de chasse au monstre. Mais c'est seulement un homme qu'on arrête. Un homme maigre, hirsute et barbu, pris sur le fait, alors qu'il venait de casser la vitrine d'un boulanger, et s'enfuyait avec un paquet de biscottes. Ligoté, menottes aux mains, affamé depuis des semaines, terrorisé, hagard, Pierre Bernard, le gibier de la chasse au fou, va retourner en cage.

Mais, avant cela, même s'il est fou, il faut qu'il avoue son crime. Conduit sur les ruines de la ferme, il regarde devant lui, sans comprendre ce qu'on lui veut.

« Tu es venu ici?... Tu as mis le feu ?

— Non ! »

De toutes les manières, sur tous les tons, on lui repose la même question. Il secoue la tête, il s'énervé, il pleure, se tait, se calme, puis s'énervé encore, mais refuse d'avouer. Par moments, avec une lucidité brutale, il raconte sa fuite, montre sur la carte les endroits où il est allé : là, il a volé une paire de bottes, ici un pain, là il a dormi sous un arbre, ici il a tordu le cou à une poule, mais pas une seule fois son doigt gauche et tremblant ne montrera sur la carte la ferme des Gahinet. Debout, menottes aux poignets, environné du murmure apeuré des curieux, il répond chaque fois qu'on lui montre la ferme : « J'ai pas mis le feu. Je suis pas venu ici. J'ai pas mis le feu. C'est pas moi. »

Il est très difficile de croire à ses dénégations. Il est très difficile aussi de l'inculper d'incendie volontaire, de meurtre et de kidnapping, s'il n'avoue pas.

Mais il reste le rapport du médecin légiste à propos du petit Christian, les témoignages, et surtout le passé de Pierre Bernard, qui fait de lui un fou criminel évident.

Pierre Bernard est entré dans le monde de la folie à l'âge de quinze ans. Jusque-là, sa famille a jugé inquiétante sa manie de jouer avec des allumettes et de voler des couteaux. Inquiétantes aussi les crises de nerfs qui le prennent parfois sous les prétextes les plus futiles. Le reste du temps, c'est un enfant timide, renfermé, qui peut rester des jours

entiers sans parler. Il devient l'innocent du village, l'inutile, la bouche à nourrir dont on se passerait bien.

On va essayer de s'en passer. Nanti d'un balluchon, on l'expédie à Aubervilliers, chez son frère aîné, qui travaille en usine. Mais le gamin est incapable de s'adapter au rythme des machines et le bruit le rend nerveux. Mieux vaut le laisser à la maison, où il peut rendre de menus services. Par exemple il peut garder sa petite nièce, un bébé de quelques mois... Un après-midi, on l'a laissé seul avec le bébé. Et il ne se serait peut-être rien passé, si l'enfant tout à coup ne s'était mise à crier. Un bébé qui fait ses dents crie inlassablement, sans reprendre son souffle, et peut crier pendant des heures. Le jeune Pierre avait quinze ans. Pendant quelque temps, il a essayé de supporter les cris, la tête dans les mains, puis la folie l'a pris. Dans un accès de rage incontrôlé, il a plongé l'enfant qui hurlait dans une bassine d'eau, jusqu'à ce qu'elle se taise.

Il n'a fait aucune difficulté pour avouer ce premier crime.

Il a été condamné à dix ans de détention en colonie pénitentiaire, le bagne d'enfants : au lieu de l'hôpital de la prison. Il n'est pas fou, il est criminel, nuance !

Au bout de dix ans, donc, ayant purgé sa peine aux yeux de la loi, il est remis en liberté. Il a vingt-cinq ans et va retrouver sa mère. Cette fois-ci, la crise est tellement violente qu'elle dépasse l'imagination. Il ne sait même pas pourquoi il tue, ni ce qui s'est passé. Tout ce qu'il sait, c'est qu'il a tué sa mère. Il l'a tuée à coups de couteau, il a dévasté la maison, éventré les literies, fait voler les plumes des oreillers, et, pour couronner le tout, il veut mettre le feu. Les voisins, alertés par les hurlements du sauvage qui danse une sarabande infernale au milieu du sang et des flammes, parviennent à le maîtriser.

Cette fois-ci, Pierre Bernard est pris en flagrant délit de folie caractérisée. On se décide à l'enfermer entre les murs d'un hôpital psychiatrique, un asile plutôt. Celui dont il s'est évadé le 4 septembre 1949, pour courir la lande. C'est qu'il y jouissait d'une liberté relative. Au bout de quatre ans de séjour, son état mental ayant paru s'améliorer, on l'employait à diverses tâches : balayer les réfectoires, servir à table et faire des courses en ville, pour assurer le ravitaillement.

Et, ce 4 septembre, il n'est pas rentré. Mais cela n'a pas inquiété outre mesure le médecin-chef.

Interrogé sur son malade, il répond d'ailleurs aux enquêteurs : « C'est un doux... Il est de ceux qui avouent facilement leur faute; ce fut le cas après le meurtre de sa mère et de sa nièce... »

Cette déclaration provoque l'indignation que l'on devine. Oh!

Évidemment, il avoue facilement qu'il a tué quelqu'un, à la simple condition qu'on le lui demande gentiment. Évidemment, c'est un doux ! Les habitants du hameau ne sont pas d'accord et on les comprend.

Pourtant, depuis l'arrestation de Pierre Bernard, si on laissait faire les habitants du hameau, ils courraient tout droit et en bloc à l'erreur judiciaire. Il peut y avoir une logique dans la folie. Et un inspecteur de police consciencieux se doit d'en tenir compte et d'y réfléchir. Si Pierre Bernard a l'habitude d'avouer ce qu'il a fait, bien ou mal (car il ne distingue malheureusement pas la différence), pourquoi s'obstinerait-il à nier ? Des témoins l'ont vu rôder un peu partout dans le périmètre du hameau, il l'a reconnu. Il a même indiqué les endroits. Il a volé du pain, des poules, des pommes, il dit où et comment, par contre, il dit qu'il n'est pas venu à la ferme. Pourquoi ? Puisque d'habitude, quand il tue, il avoue sans difficulté ? Alors ?

Il y a une autre chose qui ne « colle » pas non plus. Pierre Bernard est un fou dangereux, criminel, il dit lui-même qu'il « aime le sang et le feu », mais ce n'est pas un sadique. Et le rapport du médecin légiste affirme que le petit Christian a été victime d'un sadique. Peut-être faudrait-il demander une contre-expertise ? Si le médecin légiste se trompe (et tout le monde peut se tromper), l'incendie pourrait être un incendie accidentel. La fermière, au cours d'un premier interrogatoire, sous le choc épouvantable, a parlé d'un fer à repasser qu'elle aurait peut-être oublié de débrancher...

Premier coup de théâtre dans cet imbroglio, la nouvelle autopsie du corps du petit Christian dément formellement la première. Qui a parlé de viol ? Stupidité ! Le premier rapport du médecin légiste, aux dires du second, est un tissu de déductions verbeuses qui ne s'appuient sur aucune constatation strictement physique. Le petit garçon est mort brûlé et son corps a souffert de l'explosion, un point c'est tout ! La théorie de l'accident pourrait donc devenir plausible... Et l'on comprendrait du même coup que le malheureux Bernard s'obstine à nier un crime qu'il n'a pas commis.

Il reste qu'on ne peut faire totalement confiance à un pyromane et qu'il a pu mettre le feu aux bâtiments en ignorant totalement la présence des enfants à l'intérieur. C'est aussi plausible, mais quelqu'un n'est pas d'accord avec cette supposition. Et ce quelqu'un, c'est Ach So, le chien de l'inspecteur. Ce spécialiste des pistes embrouillées semble avoir ignoré délibérément l'odeur de Pierre Bernard et le dédale compliqué de ses cachettes. Il semble qu'il ait une autre idée en tête et suive une tout autre piste, beaucoup plus simple, beaucoup plus courte.

Cette piste commence dans un tas de branches mortes empilées dans la cour de la ferme pour les flambées d'hiver. Elle suit le petit chemin

de terre, traverse un pré, reprend un autre petit chemin de terre, jusqu'à la petite maison louée à deux cents mètres de la ferme. C'est là que vivent ensemble, assez misérablement, une femme, son fils, un gamin de treize ans, et l'unique vache qui constitue leur bien.

Le gamin, c'est François. Il est un peu benêt, un peu innocent. Il a suivi partout les gendarmes et fouillé dans les ruines avec les autres. Peut-être un peu plus excité que les autres, avec des accès de rire idiots auxquels on n'a pas prêté attention. Il est comme ça ce gamin ! C'est l'idiot du village. Mais l'idiot du village peut être le fou dangereux de demain. Car lui aussi a sa logique, lui aussi avoue sans difficulté pour peu qu'on le lui demande gentiment.

« François, c'est toi qui as mis le feu à la ferme ?

— Oui, répond doucement François...

— Pourquoi ?

— Parce que Gahinet a dit qu'il nous mettrait à la porte.

— Pourquoi il voulait vous mettre à la porte ?

— Parce que maman avait pas payé le loyer. Et il a dit aussi qu'il vendrait la vache et qu'on pourrait aller au diable...

— Tu savais que les enfants étaient là ?

— Non, je savais pas ! »

C'est fini, l'enquête est close... Le psychiatre l'avait dit : « Il suffisait de le demander gentiment. »

La chasse au fou est terminée.

LE PROFESSIONNEL ET L'AMATEUR

New York... Il y a loin de Riom, dans le Puy-de-Dôme, ou de Sommerviller, dans la Meurthe-et-Moselle, à New York. Il y a loin de Paris à New York, de Berlin à New York. New York est loin de tout, parce que New York est anonyme, monstrueusement ; et qu'il faut une chance sur un milliard pour rencontrer, dans le métro de New York, un visage connu.

18 février 1952 à New York. Ronald Shuster prend le métro à Time Square. Le wagon est sale, couvert de graffiti. Ronald repère une place libre à l'arrière du wagon, joue des coudes et s'y installe avant tout le monde. En trente secondes le compartiment est plein. Chacun respire l'odeur de celui qui le coince de plus près. Personne ne regarde personne. Un wagon, une rame entière d'anonymat démarre dans le souffle grinçant des roues métalliques.

Personne ne regarde personne. Et pourtant, cette fois, Ronald Shuster regarde quelqu'un avec intérêt. A cause de cela, il cesse tout à coup d'être anonyme. Il a vingt-quatre ans, il est grand, bien nourri, rose, heureux sans exagération, représentant en confection pour hommes, et fiancé. Pour ces deux dernières raisons, il est habillé avec une certaine recherche.

Ronald regarde beaucoup la télévision. Il va beaucoup au cinéma, il lit beaucoup de romans policiers. Il aime sa fiancée parce qu'elle est blonde, bronzée, et qu'elle a les dents blanches. Le summum de l'existence, telle qu'il la conçoit pour l'instant, c'est une image d'Épinal américaine : un studio confortable, un canapé luxueux, sa fiancée en déshabillé époustouflant, et deux Martini on the rock, plantés chacun d'une olive verte. Ça aide à se prendre pour Dean Martin.

C'est cela Ronald Shuster. Et, normalement, ça devrait durer longtemps, jusqu'à la fin de ses jours, s'il ne se passait quelque chose dans sa vie qui va tout changer.

Il regarde quelqu'un, en face de lui. Il le regarde intensément... C'est le genre de chose qui arrive à tout le monde, dans la rue, le métro ou l'autobus... On croise quelqu'un et tout d'un coup on se demande : « Mais nom d'un chien, j'ai déjà vu cette tête-là quelque part... J'ai vu cette tête-là quelque part, mais où ? » On trouve ou on ne trouve pas. La plupart du temps, ce n'est pas grave.

Ronald a donc déjà vu cette tête-là quelque part. Mais où ? Va-t-il se souvenir ? Et, s'il se souvient, est-ce que c'est grave ? Ça peut l'être. Tout dépend de ce que Ronald Shuster fera, s'il se souvient.

... « Ce regard bleu, ces lèvres fines... J'ai vu ça quelque part, mais où? C'est la moustache qui me gêne. Est-ce que je connais quelqu'un avec une moustache comme ça ? Ce type a quarante ans ou à peu près. Il a l'air sympathique... Mais où est-ce que je l'ai vu, bon sang! »

Ronald Shuster est de ceux qui se targuent d'avoir une mémoire d'éléphant. Il est sûr que ça va lui revenir, d'une seconde à l'autre.

L'homme en face de lui regarde dans le vide. Il ne semble pas s'être aperçu qu'on le dévisage avec autant d'attention. Il est assis, habillé sans recherche particulière. Sa silhouette est relativement maigre, sans signe distinctif. Le visage est plus intéressant : le front haut et bombé, les cheveux noirs, rejetés en arrière, bien lissés. Ce qui frappe le plus, c'est le regard. Un regard d'un bleu intense, d'une grande mobilité. Un regard de curieux. De curieux intelligent, même. Mais le tout n'est pas inquiétant, au contraire. L'aspect général est gai, presque malicieux.

Et tout d'un coup, Ronald se souvient. « Ça y est ! Je sais. J'ai vu sa photo dans la boutique de papa. Un avis de recherche de la police. »

La mémoire de Ronald, une fois déclenchée, travaille à toute vitesse et avec précision. L'affiche était collée sur la porte du magasin de son père. Une affiche de la police new-yorkaise : « William Francis Sutton, surnommé « Willy l'Acteur ». Recherché pour pillage de banques. Spécialiste de l'évasion. » Maintenant, Ronald est sûr de lui. Le visage est suffisamment frappant pour qu'il n'y ait pas d'erreur. Il se souvient même de la moustache. Il a crayonné sur l'affiche pour s'amuser parce qu'il la trouvait ridiculement mince...

Ronald trouve ça fantastique ! Et c'est vrai que c'est fantastique de se trouver comme ça, tout d'un coup, assis en face de cette vedette du hold-up, et d'être seul à le savoir. Tout seul !

Ce que sait Ronald à propos de Willy l'Acteur, une grande partie des habitants de New York le savent aussi. Nous sommes en 1952, mais on parle de Willy l'Acteur depuis les années 20 en Amérique. Peu à peu il est devenu pour la presse et le public une sorte de Robin des Bois. Et cela pour plusieurs raisons. La plus importante, c'est que Willy l'Acteur est un voleur. Pas un tueur. Jamais il ne s'est servi d'une arme. Jamais il n'a fait de mal à qui que ce soit. Mais c'est un grand voleur. Ensuite, chacun de ses pillages de banque a toujours été mené de manière rocambolesque et intelligente, à la manière d'Arsène Lupin, pourrait-on dire. Le genre de voi qui aurait tendance à ravir le public, plutôt qu'à encourir sa réprobation. Enfin, ses évasions répétées, spectaculaires, toujours à la limite du possible, au lieu de le classer comme ennemi public numéro un ont toujours fait sourire les lecteurs des grands journaux new-yorkais. On a beau être un honnête citoyen, avec de bons sentiments, et réclamer la justice à grands cris, on ne peut s'empêcher de sourire chaque fois que Guignol échappe au

gendarme.

Donc, dans l'esprit de Ronald Shuster, l'homme qui est assis en face de lui tient beaucoup plus du personnage de bandes dessinées que du dangereux criminel. Et il trouve beaucoup plus excitant d'avoir eu la chance de le rencontrer, que de rejoindre sa fiancée qui l'attend. Même en déshabillé voluptueux, même avec Martini, olive verte et le reste.

Willy l'Acteur se lève. Les portes du wagon s'ouvrent. D'un pas tout juste pressé, il se dégage de la foule et descend sur le quai... Ronald hésite quelques secondes. Le flot des gens qui montent à l'assaut du wagon lui fait perdre un instant la silhouette de l'homme. D'un bond il se décide, se précipite hors du wagon en écrasant quelques pieds au passage, et se retrouve sur le quai... Il l'a perdu. Ça y est, il l'a perdu. Ah ! un costume beige, il a vu un costume beige ! Et le costume beige est en train de s'engouffrer dans le couloir des correspondances. A une seconde près, Ronald le perdait de vue ! Soulagé, il s'engage à sa suite dans la direction de Brooklyn, et se retrouve sur un autre quai, à vingt mètres de Willy l'Acteur, attendant le prochain métro. Sans s'en rendre compte, Ronald a mis le pied dans l'engrenage. Il a entamé sa filature. Comme dans les films de gangster ou d'espionnage. Il monte dans le wagon, tourne le dos à l'homme, et, les mains dans les poches, faussement détendu, le cœur battant, l'observe dans le reflet de la vitre.

Willy l'Acteur a sorti un petit carnet de sa poche et le consulte. Apparemment il ne se méfie de rien. Il a l'air d'un voyageur parmi tant d'autres.

Bien des années auparavant, Willy Sutton était un petit garçon bien sage, fils d'un forgeron aisé (c'était l'époque des fiacres et des chevaux). Il n'avait pas besoin de voler. Pourtant c'est à l'âge de huit ans qu'il se met à examiner soigneusement les épiceries où on l'envoie faire des courses. Il y revient la nuit, en passant par la fenêtre ou la porte de derrière, pour y faire ses petites courses personnelles. C'est ce qu'il raconte de lui-même, lorsque la police s'intéresse à lui pour la première fois.

Cette première fois, d'ailleurs, n'est pas ordinaire. Willy a dix-sept ans. Il est tombé amoureux d'une très jolie fille de son âge, dont le père possède un chantier naval dans le port de New York. Les deux amoureux veulent se marier, et ils sont sûrs que les parents de la jeune fille ne voudront pas. Willy trouve la solution : s'introduire dans les bureaux du futur beau-père récalcitrant, voler la paie des ouvriers et enlever la bien-aimée.

Ça ne marche que deux mois. Le jour où les deux fuyards décident de régulariser leur situation, la police est au rendez-vous. Le père

retire en même temps sa plainte et sa fille, et Willy bénéficie d'un sursis, mais reste célibataire.

L'aventure commence avec la Première Guerre mondiale. Trop jeune pour y participer, Willy se met à fabriquer des obus. Il gagne beaucoup d'argent. Mais, tout à coup, il change de métier et devient jardinier. Faire pousser les fleurs le fascine. Il fait de magnifiques jardins pour les magnifiques demeures des millionnaires de l'époque... Et il en profite pour observer ces demeures. Pour mieux étudier le problème de l'argent, il entre aussi comme employé dans une banque. Il observe la banque. Et quand il a bien observé le tout, l'Amérique entre dans la grande crise économique.

Willy Sutton se retrouve au chômage avec quelques millions d'autres, mais il fait partie de ceux qui ne s'inquiètent pas. Il n'est déjà plus un amateur. Sa première aventure lui a beaucoup appris, et, notamment, qu'il ne faut pas sous-estimer la police. Elle est faite de professionnels, il faut donc devenir un professionnel pour l'affronter.

Pour se perfectionner, d'ailleurs, il est tombé sur un spécialiste, Eddie Tate, joueur de billard exceptionnel, qui ne joue jamais sans ses gants. Il tient à conserver l'extrême sensibilité de ses doigts pour ouvrir les coffres-forts les plus rebelles. Les conseils de Tate sont aussi précieux que ses doigts : pour réussir, il faut bien préparer son coup; éviter de travailler en ville, et s'éloigner le plus vite possible ; il faut ouvrir un coffre sans bruit (la nitroglycérine est un ultime recours pour les maladroits), avec des outils ordinaires que l'on peut abandonner sur place sans crainte qu'ils soient identifiés.

Les premiers coffres de Willy sont souvent vides, mais il est persévérant.

Première chute en 1925 : c'est sa maîtresse qui le dénonce. Quatre ans de prison, quatre ans de réflexion et une grande idée pour l'époque. Willy remarque en effet que les employés de banque ont une confiance aveugle en n'importe qui, à condition que ce n'importe qui soit en uniforme. Il fait le tour des costumiers de théâtre new-yorkais, accumule une garde-robe d'uniformes de tous poils, recrute des associés obéissants, et fait répéter soigneusement les rôles. Banques, bureaux de poste, grands magasins, bijouteries sont le théâtre de ses exploits. Le milieu et la police lui donnent le même surnom : « Willy l'Acteur ».

Willy, en télégraphiste, oublie de refermer la porte d'une bijouterie en partant. Ses complices raflent 130 000 dollars de bijoux en moins de cinq minutes.

Willy, en comédien raté, ouvre un cours d'art dramatique dans l'immeuble qui fait face à une banque. Son opération est rapidement montée, minutée et exécutée : un seul complice, deux déguisements,

un faux télégramme (c'est sa spécialité) et des pistolets vides. Tout le hold-up est basé sur une évidence : personne ne peut signer le reçu d'un télégramme, debout sur un trottoir sans se servir de ses deux mains. C'est le cas du gardien de la banque, rapidement désarmé. On attend le reste du personnel, puis le directeur, on le menace, il ouvre le coffre, on prend 50 000 dollars, et on a trente secondes pour s'esquiver avant la sonnerie d'alarme.

Ce scénario sera répété une bonne douzaine de fois, en d'autres lieux, sous d'autres déguisements, et les dollars changeront de mains sans violence, sans coup de feu.

Un jour, une petite fille prise de frayeur se met à hurler en regardant Willy l'Acteur menacer le caissier de son revolver... Il se fait prendre par surprise, mais il n'a pas tiré. Cela va lui permettre de démontrer que l'on peut s'échapper de la prison de Sing-Sing après un an de séjour (le temps de la réflexion) et en vingt minutes !

A présent, Willy l'Acteur marche sur un trottoir de Brooklyn. Il traîne dans son ombre le jeune Ronald Shuster qui rase les murs, saute de porte en porte, et s'arrête parfois, tremblant d'émotion, devant la vitrine d'un magasin, attendant que « son gangster » traverse tranquillement une rue. Pour un amateur Ronald ne s'en tire pas trop mal. Il est sûr que, pas une seule fois, l'étrange regard bleu ne l'a situé.

Après dix minutes de filature subtile, soudainement, Willy l'Acteur s'immobilise sur le trottoir, et se retourne. Le souffle coupé par la surprise, raide de peur, Ronald est obligé de continuer à marcher. Lorsqu'il arrive à la hauteur de Willy, toujours immobile, une sueur glacée lui dégouline le long du dos. Il ne faut pas accélérer le pas, ni ralentir, et pourtant, une envie terrible lui vient de se mettre à galoper sans demander son reste.

Willy examine la rue. Ronald passe devant lui, le dépasse et les dix mètres qu'il fait ensuite lui paraissent les plus longs de son existence. Pour ne pas perdre Willy de vue, il traverse la rue dès qu'il aperçoit une raison de le faire: une boutique à sandwiches. Il a déjà un hot-dog dans la bouche, sans savoir comment, lorsque Willy se décide à pénétrer tranquillement dans un garage. Apparemment, sa méfiance routinière l'a trahie. Il n'a rien remarqué. Ce n'est pas étonnant d'ailleurs. En bon professionnel, Willy se méfie des autres professionnels, les policiers. Il n'a aucune raison de se méfier de Ronald Shuster, probablement parce que son comportement n'est pas celui d'un professionnel.

Ronald regarde Willy, de l'autre côté de la rue, discuter avec un mécanicien qui semble le connaître. Prépare-t-il un nouveau coup ? Comme celui de la bijouterie de la 5^e Avenue ? C'était en 1932, quinze jours après son évasion de Sing-Sing. La police de New York était sur

les dents, et Willy l'Acteur, déguisé en pompier, a raflé les plus beaux diamants de la bijouterie, quelque chose comme 15 millions de francs actuels. Il était venu « vérifier le système d'incendie ».

Ronald, qui connaît la carrière de Willy, se souvient qu'après ce coup de maître et quelques autres, commença une sorte de valse hésitation : tu me prends, je m'évade, tu me reprends, je me sauve, et on recommence. Au pénitencier d'Easter State, il y a pourtant quelques gardiens bien décidés à ne pas laisser s'échapper un courant d'air comme Willy l'Acteur. Par quatre fois, Willy tente de s'évader.

C'est d'abord le coup du mannequin fabriqué en cellule qui trompe le gardien, pendant qu'il saute le mur de garde. Résultat : un an de cachot.

C'est ensuite une échappée par les égouts de la prison. Il manque de se noyer, se heurte à une grille d'acier, refait le chemin en arrière, et regagne sa cellule trempé jusqu'aux os, quelques secondes avant la ronde: un an de cachot, il était trop mouillé.

En 1945, avec quatre autres prisonniers, la troisième tentative est un véritable chef-d'œuvre. C'est le « trou », dont l'histoire a été popularisée par le film de Jacques Becker. Un tunnel parfaitement étayé de lattes de bois, éclairé à l'électricité. Six mois de travail. Et, lorsque les prisonniers se retrouvent enfin à l'air libre, de l'autre côté, c'est sous le nez d'une patrouille.

Décidément intenable, Willy est transféré à la prison de Philadelphie, dont le directeur jure ses grands dieux que « rien ne s'échappe de ses cellules, même pas l'air qu'on y respire ». Dix-huit mois plus tard, le 9 février 1947, Willy Sutton dit l'Acteur est dehors, après une évasion d'un classicisme remarquable. Cinq complices à l'intérieur, un à l'extérieur. On scie les barreaux minutieusement, jusqu'à ce qu'ils ne tiennent plus qu'à un millimètre. Un revolver arrive jusqu'à Willy dans un cageot à légumes. Les gardiens se déshabillent sous la menace de l'arme. On les enferme dans l'entrepôt, on enfile leurs uniformes, on prend les échelles, on traverse la cour et on crie au gardien de la tour de contrôle qui braque son projecteur : « Tu nous prends pour des évadés? T'as pas vu l'uniforme ? Cherche ailleurs, eh, gros malin ! » L'alerte, donnée quinze minutes trop tard, et une bonne tempête de neige font le reste.

Nous sommes le 18 février 1952. Malgré les recherches, Willy l'Acteur respire la liberté depuis cinq ans, et il discute avec un garagiste de Brooklyn.

Sur le trottoir d'en face, il n'y a plus personne. Ronald Shuster n'est plus là. Il a couru jusqu'au poste de police le plus proche, et raconté

son aventure. Trois minutes plus tard, cerné, Willy l'Acteur, les bras en l'air s'étonne. « De quoi s'agit-il? Mais c'est une erreur ! Vous me prenez pour un autre ! »

Une heure plus tard au commissariat, il continue à nier son identité, puis, tout d'un coup, renonce. Comme s'il en avait pardessus la tête de s'appeler Edouard Lynch, et d'être depuis cinq ans l'employé le plus mal payé de la municipalité de New York City :

Homme de peine d'un asile de vieillards pour vingt dollars par semaine, voilà ce qu'est devenu Willy l'Acteur. C'est un tout petit rôle, une utilité. Juste pour ne pas retourner derrière les barreaux, et profiter des différents magots dissimulés çà et là. Il y a de quoi être écoeuré.

Alors qu'on le recherchait aux quatre coins des États-Unis, Willy l'Acteur s'était réfugié en plein New York, et il portait la casquette d'un employé municipal sans histoires depuis cinq ans. Et depuis cinq ans Willy l'Acteur n'avait rien fait d'autre. Rien, sauf une erreur. Démangé par l'envie, il avait étudié pour le plaisir, pour le plaisir seulement, les défaillances du système de sécurité de la Sunny Side Bank. Et il en avait parlé devant deux anciens camarades.

Ça n'avait pas traîné. Willy l'avait appris en lisant son journal. Ils avaient « fait » la Sunny Side Bank et emporté 60 000 dollars. Ils étaient trois. Trois, dont un déguisé en policier.

Alors la police avait repensé à Willy l'Acteur, introuvable depuis cinq ans, et qui ne donnait plus de ses nouvelles. Et elle avait eu une idée. Elle avait fait placarder des affiches chez tous les costumiers de théâtre et chez tous les tailleurs. Le père de Ronald Shuster était tailleur. C'est là, sur sa vitrine, que Ronald avait vu l'affiche, avec les yeux clairs, la moustache fine, le front haut de Willy l'Acteur. Et il l'avait tout bêtement rencontré dans le métro !

Ce que la police trouve extraordinaire, c'est que le hold-up de la Sunny Side Bank ne soit même pas signé « Willy l'Acteur » ! On peut le croire puisqu'il le dit. Il n'avait pas besoin d'argent, il en avait plus qu'il n'en faut.

. Malgré ce petit malentendu, Ronald Shuster peut être fier, et il l'est. Les premiers jours... Il déchanté très vite, et donnerait n'importe quoi pour ne pas être l'auteur de ce brillant exploit. Car, aussi bizarre que cela paraisse, pour le public, Ronald Shuster n'est pas un héros. Non, c'est Willy l'Acteur qui a la cote comme d'habitude... Et les lettres de menaces se mettent à pleuvoir au domicile de Ronald, assorties de coups de téléphone anonymes. La police veut le protéger. Ronald refuse. De toute façon, c'est trop tard.

Le dimanche 9 mars 1952, trois semaines après sa courageuse

intervention, Ronald rentre la nuit à pied, dans les rues de Brooklyn. Il n'est plus qu'à quelques mètres de la boutique de son père, lorsque éclatent quatre coups de feu. Anonymes.

La police croit savoir que le tueur s'appelle Maziotta. Elle ne peut rien prouver. Et si c'est lui, il n'a aucun lien avec Willy l'Acteur.

C'est la première fois, dans le dossier de Willy, que le sang coule. Quand il l'apprend au fond de sa prison, il comprend qu'il vient de perdre son auréole. La mort de Ronald Shuster remet tout en place, et détruit une légende que la presse oublie bien vite. Le nouveau héros, c'est Ronald. Un héros posthume.

Si Willy l'Acteur ne s'évade plus, en l'an 2000 il sera toujours en prison.

MEURTRE A L'ITALIENNE

Cent dix millions de francs anciens, cent témoins, quinze avocats, trois accusés, quatre mois de procès, un meurtre en 995 minutes, le tout à Rome: c'est un dossier à l'italienne.

Quelques détails d'abord pour être un peu plus dans l'ambiance. A la tête des quinze avocats, Me Cannelutti, quatre-vingts ans, un physique à la Fellini, recordman des causes fracassantes en Italie. C'est la vedette préférée des paparazzi et de la télévision italienne. Il y déclare souvent qu'il n'est pas d'accord avec la vedette du barreau français, Me Floriot, sur la condition de l'avocat. Au milieu des cent témoins, un nommé Barbaro, dit le roi de l'évasion. Le seul homme ayant réussi à se faire transférer d'une prison à l'autre par télégramme, puis à s'évader pendant le transfert en provoquant une fausse panne de voiture et en demandant aux policiers de pousser ! Ajoutons à cela, dans le fond du décor, un diplomate autrichien et homosexuel, de la famille (oncles, tantes, sœurs, beaux-frères, cousins) comme s'il en pleuvait, des millions de bijoux volés, des pleurs, des criailleries, des menaces, des gros titres dans les journaux de Rome, Paris, Vienne, Milan, et une compagnie d'assurances...

Par rapport à l'importance de la documentation que nous avons dû consulter, nous ne citons là que peu de chose en vérité. Impossible de rendre vraiment compte du caractère italien de ce dossier avec tout ce que cela comporte d'exagération, de mélodrame, d'embrouillamini savamment échafaudés. A titre d'indication, le malheureux greffier des assises de Rome, il Signore Zicchedu, en quatre mois, eut à consigner quelque trente-six millions de mots contradictoires, bien entendu. Le président du tribunal dut demander deux jurés supplémentaires, de réserve. De cette façon, si quelqu'un dans le jury tombait malade avant la fin du procès, le nouveau juré pourrait ainsi prendre la suite, sans avoir à remonter le fil d'un imbroglio qui aurait fait perdre courage à n'importe qui...

Finalement, l'affaire est classée et nous allons tenter de résumer ce meurtre à l'italienne, affaire baroque s'il en fut.

Le 7 septembre 1958, vers 9 heures du soir. Dans un immeuble moderne de la via Monaci, à Rome, au premier étage, Maria Fenaroli est seule. Elle a quarante-huit ans. Au choix de l'observateur, elle peut être belle ou laide. Son visage, au front haut et bombé, est typique de l'Italienne du Sud : âpre, bouche sévère et les traits durs. A cette minute, bien qu'elle soit seule et que personne ne la voie, on peut l'imaginer tendue, anxieuse, souffle retenu et fixant avec angoisse la

poignée de la porte de l'appartement. Cette poignée bouge. Dans le silence, un léger bruit de clé. Une clé qui doit pénétrer dans la serrure, avec précaution, puis un silence... Dans quelques secondes, une main invisible et inconnue va la faire tourner. Mais, avant cela, d'une voix éraillée par la peur, Maria crie :

« Giovanni, Giovanni, c'est toi? »

Maria a crié le nom de son mari, un industriel installé à Milan dont les visites sont régulières, mais rares. Personne ne répond. Paralysée, à deux mètres de la porte, Maria entend soudain des pas qui s'éloignent, puis le bruit de l'ascenseur. Le temps pour elle de reprendre ses esprits, de se précipiter au balcon, il n'y a plus personne. Personne dans la rue. Personne sur le trottoir d'en face. Le lendemain, un serrurier est là, qui change le verrou.

Depuis un an, Maria vit dans l'angoisse. La moindre sonnerie de téléphone la fait sursauter. Elle ne sort jamais seule, rentre tôt et s'enferme à double tour. Elle n'ouvre sa porte qu'à son mari ou aux membres de sa famille. Son entourage s'en est aperçu, mais Maria n'a pas révélé le motif de cette terreur permanente.

Mariée il y a vingt ans, à Giovanni Fenaroli, elle vit seule depuis que son mari entretient à Milan, où il a ses bureaux, une autre famille. Cette famille constituée d'Amalia, sa maîtresse, et de leur petite fille Thérèse, a pris une grande importance dans la vie de Giovanni, qui n'a plus avec sa femme que des rapports de principes. Maria a multiplié les scènes de jalousie, sans résultats. Pour elle, c'est l'échec total. Même lorsque Amalia, la maîtresse de son mari, meurt des suites d'une longue maladie, Maria ne récupère pas Giovanni pour autant. Sa vie est à Milan, une fois pour toutes. Mais à l'époque, en Italie, on ne divorce pas. Et pour la galerie, les gens qui, comme Maria et Giovanni, ne peuvent plus se supporter, sont contraints de faire bonne figure, et de conserver officiellement la même adresse. La bourgeoisie romaine ou milanaise ne saurait accepter autre chose. Il importe de garder la face.

Mais de quoi Maria a-t-elle peur? On ne le saura jamais précisément. Et pourtant, nous allons voir à quel point elle a raison d'avoir peur.

Donc, le 7 septembre, le serrurier a changé la serrure. Maria est seule à posséder les nouvelles clés. Trois jours plus tard, le 10 septembre au soir, Maria qui vient de passer l'après-midi avec ses frères et sœurs rentre chez elle, donne deux tours de clé et dîne seule devant la télévision. Elle regarde défiler tout le programme, retardant au maximum l'heure de se mettre au lit dans le silence menaçant.

A 23 h 23, le téléphone la fait sursauter. Son mari l'appelle de

Milan, la conversation est courte. A 23 h 30, elle est sur le balcon de sa cuisine, scrutant la rue sombre. Une bonne de l'appartement voisin voit nettement sa silhouette penchée. Elle semble attendre quelqu'un. A 23 h 35, elle ouvre elle-même sa porte à son assassin. Elle descend jusqu'à la porte vitrée de l'immeuble, fermée à clé le soir, et remonte avec lui dans l'appartement. Il n'y a pas un cri, aucune trace de lutte. L'assassin porte le cadavre dans la cuisine, l'installe sur une chaise, éteint la lumière, et fouille l'appartement. Il emporte des bijoux d'une valeur de deux millions, et une enveloppe contenant 600 000 liras. Avant de partir, il décroche le téléphone, et claque la porte derrière lui. C'est la domestique qui découvrira le lendemain matin le corps de sa patronne, étranglée, sur une chaise de la cuisine.

Bien évidemment, la police suppose tout de suite que l'assassin est un familier. Maria n'aurait jamais ouvert sa porte à un inconnu, et, d'autre part, personne ne possédait les nouvelles clés de l'appartement.

Premier suspect, le mari, bien sûr. Mais, le soir du meurtre, Giovanni était à Milan. Il dînait avec sa fille, la petite Thérèse, et les grands-parents de celle-ci. De plus, il a bien téléphoné à sa femme quelques minutes seulement avant l'arrivée de l'assassin. Deux choses le prouvent. La fiche du central, d'une part: l'opératrice a noté l'heure de l'appel, 23 h 23. Un témoignage, d'autre part : c'est bien lui qui a parlé; il a obtenu la communication depuis son bureau de Milan, en présence du comptable Sacchi.

Dans les bureaux de la police judiciaire romaine, Giovanni subit un interrogatoire serré qui durera trente-six heures.

« Pourquoi avez-vous téléphoné à votre femme ?

— Oh... pour lui parler de choses et d'autres, comme d'habitude !

— Précisez !

— Mais, rien... Je lui ai demandé des nouvelles de sa santé, c'est tout !

— Vous lui demandez des nouvelles de sa santé, dix minutes avant qu'on l'étrangle ?

— Ben oui ! Je ne pouvais pas prévoir, quand même ! »

Giovanni a cinquante ans. Il est petit, débonnaire, pas inquiet du tout. Pourtant, vis-à-vis de la police, sa position n'est pas des plus confortables. En enquêtant sur sa situation financière, la P.J. de Milan vient de découvrir que son entreprise a été récemment déclarée en faillite, avec 200 millions de déficit ! Et rien ne laissait prévoir cette catastrophe soudaine. De plus, et c'est beaucoup plus troublant, il se trouve être le bénéficiaire d'une assurance-vie sur la tête de sa femme, pour la coquette somme de 110 millions ! On en a vu tuer pour moins que ça.

Mais comment Giovanni aurait-il pu tuer sa femme depuis Milan ? Son alibi est en bronze. D'autre part, il règne toujours un mystère dans la vie privée de Maria Fenaroli. Qui la poursuivait au téléphone depuis un an ? Qui la terrorisait au point de faire naître chez elle une véritable psychose ? Amant ? chantage ? La domestique affirme avoir reçu elle-même des appels téléphoniques inquiétants, d'un correspondant anonyme qui lui raccrochait au nez quand elle répondait elle-même, en l'absence de sa maîtresse.

Giovanni bénéficie de ce mystère et de son alibi. On le relâche, on lui rend les clés de l'appartement, et, pour faire quelque chose, on cherche ailleurs.

Et on trouve une piste en cul-de-sac. Maria, à dix-huit ans, a accouché d'un garçon qu'elle a abandonné à l'Assistance publique. Il devrait maintenant avoir trente ans. Où est-il ? Dans l'anonymat le plus complet, et il y restera.

On cherche encore. Tiens, tiens... Maria faisait surveiller les faits et gestes de son mari, par un détective privé. « Jalousie, répond le mari, j'étais au courant. Je suppose que ça l'occupait ! »

Mais voilà autre chose : une lettre de Maria, envoyée un mois avant sa mort à la compagnie d'assurances, et nommant son mari comme unique héritier. La signature n'est pas celle de Maria. A nouveau convoqué pour les trente-six heures maximum d'interrogatoire à bureau fermé, Giovanni s'explique avec désinvolture.

« Et alors ? C'est moi qui signais tous les papiers, j'ai signé pour elle ! Et puisque vous êtes si bien renseignés, vous devez savoir que j'ai pris une autre assurance, sur ma tête à moi et en sa faveur !

— Beaucoup moins importante !

— C'est normal ! Le chef de famille, c'est moi ! »

A nouveau relâché, Giovanni Fenaroli, assigné à résidence dans son appartement de Rome, joue les innocents avec une telle conviction que la police s'acharne de plus belle. On la comprend : depuis moins de dix ans, quatorze femmes ont été assassinées à Rome et les meurtriers courent toujours.

Ce qui rend les policiers méfiants, c'est l'alibi de Giovanni, un peu trop solide, un peu trop évident. Ce coup de téléphone à dix minutes du meurtre, c'était peut-être pour préparer le terrain. Pour convaincre sa femme d'ouvrir la porte à un tueur qui attendait dehors. Et le tueur en sortant aurait décroché le téléphone, pour qu'on sache « qu'il avait réussi ». Dans le fond, cet alibi ne tient que par le témoignage du comptable.

A partir de là, tout va beaucoup plus vite, car l'interrogatoire serré du comptable Sacchi est immédiatement suivi de l'arrestation à Milan

d'un ouvrier électricien, Raoul Giani, puis de celle de Giovanni Fenaroli lui-même. Un beau coup de filet, en pleine nuit à 3 heures du matin, réveil en sursaut, menottes aux mains, inculpation de meurtre, maintenant on peut parler sérieusement.

Qui est l'ouvrier électricien? Un ami de la famille de Milan, celle de la maîtresse. Où est-il la nuit du meurtre ? A Milan, dit-il, et six témoins le confirment (la famille toujours).

Pourquoi l'arrête-t-on ? Parce que Sacchi, le comptable, l'a dénoncé, en même temps que son patron.

Et voici la théorie de la police. C'est un crime presque parfait, qui s'est déroulé en 995 minutes.

Le mari fait la connaissance de Giani l'électricien, par l'intermédiaire du frère de sa maîtresse, Carlo, et lui propose une affaire. Un contrat de tueur à gages en quelque sorte. Montant des gages : 42 millions de liras.

Mercredi 18 h 30, le mari vient chercher le tueur à son usine pour le conduire à l'aéroport de Milan. Le tueur pointe à l'heure de sortie normale, sa fiche de travail le confirme. Trajet bolide sur l'autoroute, dans la voiture du mari. 19 h 35, le tueur prend l'avion pour Rome. Le mari refait le trajet en sens inverse, et va dîner dans sa petite famille milanaise. 21 h 10, l'avion se pose à l'aéroport de Rome. Le tueur en descend. 21 h 35, il est au centre de la ville. Il a deux heures devant lui. A 23 h 23, le mari téléphone à sa femme, et lui annonce sa visite : du courrier qu'il vient chercher, des papiers importants qu'elle doit lui remettre. Le comptable est là. 23 h 35, Maria ouvre la porte. 23 h 50, elle est morte. Le tueur décroche le téléphone, prend les bijoux et l'argent, et file à la gare. 1 h 30 du matin, il saute dans le Rome-Milan. Là, un petit inconvénient, une heure de retard. Le tueur n'arrivera à Rome qu'à 11 h 05 du matin. Il pointe à l'usine à 11 h 30, expliquant que, ce matin-là, il était en dépannage chez un client.

C'est presque parfait.

Mais, outre les dénonciations du comptable, qui d'ailleurs est relâché (y aurait-il eu échange de bons procédés ?), il y a des preuves. Un : Trace d'un versement effectué sur l'ordre du mari au tueur le 9 septembre, veille du crime. Un million de liras. Deux: La nuit du 7 septembre, la feuille de contrôle du wagon-lit Rome-Milan porte le nom du tueur et celui du mari. Le mari ne cache pas être venu. Le tueur nie. C'est que le 7 septembre est le jour où Maria a entendu tourner une clé dans sa serrure et des bruits de pas. Le juge d'instruction conclut à une répétition générale du crime commis trois jours plus tard.

Deux ans d'instruction, plus de cinq cents interrogatoires font surgir

deux témoins supplémentaires. Une jeune fille, qui embrassait son fiancé sous une porte cochère le soir du meurtre, reconnaît le tueur sur une photo que lui présente la police. Elle ne se trompe pas. Elle a vu cet homme entrer dans l'immeuble. Un autre témoin a parlé au tueur dans la nuit du 10 septembre, dans le train Milan-Rome.

Le tueur nie toujours, le mari nie toujours, de même que le beau-frère Carlo, « fournisseur » supposé du tueur. L'affaire, néanmoins, devrait être simple, mais on est en Italie...

En février 1961, s'ouvre enfin un procès qui va durer quatre mois. Un procès folklorique, truffé de rebondissements et de déclarations contradictoires. Le mari n'a pas engagé moins de quinze avocats ! On lave son linge en public. On s'accuse mutuellement des pires turpitudes, on jure sur l'honneur qu'on est innocent, on cite des ribambelles de « témoins de moralité », etc.

Dès le départ, les quinze défenseurs du mari s'efforcent d'obtenir que l'acte d'accusation soit frappé de nullité. Car l'unique accusateur, le comptable, n'est pas sur le banc des accusés. C'est alors que surgit un personnage bizarre, un témoin équivoque dont le rôle est mal défini : Barbaro, le roi de l'évasion. Barbaro est avocat, radié depuis longtemps, escroc de haute volée. Il fait des séjours réguliers en prison, et, à vrai dire, on ne sait jamais très bien ni pourquoi il y entre, ni comment il en sort. Il servirait de « mouton » que ce ne serait pas étonnant du tout ! Or, Barbaro, comme par hasard, a partagé successivement la cellule de Giovanni, le mari, puis celle de Giani, le tueur, juste avant le procès. Et il a envoyé au juge d'instruction une lettre fort bien tournée, fort précise, indiquant où la police pourrait retrouver les bijoux volés à Maria. On trouve les bijoux ! Où ? chez Giani, le tueur à gages d'occasion, électricien de son métier, dans une vieille boîte de fer. C'est tout de même curieux, vu le nombre de perquisitions minutieuses qui s'y sont déroulées depuis son arrestation !

Et le procès n'en finit pas, d'accusations en réfutations, de dérouler ses fastes, pour la plus grande joie des journalistes italiens. Voici que le mari accuse sa femme d'avoir été une prostituée de luxe qui dirigeait un réseau de call-girls ! Voici que le tueur, niant toujours avoir fait le voyage Milan-Rome, prétend tout à coup qu'il a menti, qu'il a bien été à Rome, mais pour y faire autre chose. Le procureur, épuisé, lui demande d'un air las :

« Ce n'est pas pour tuer Maria ?

— Je ne me serais jamais permis une chose pareille.

— Ah... Alors, pour faire quoi ?

— J'avais rendez-vous avec un diplomate autrichien qui est en poste

officiel à Rome. Mon honneur m'interdit de révéler son nom ! »

Ce bel athlète de trente ans, ce tueur à gages d'un mètre quatre-vingts, aux mains énormes, à la démarche de chat, aux cheveux lisses, au teint bronzé, laisse entendre qu'il était le petit ami de ce diplomate. Mais, quand on lui pose la question, le diplomate oppose un démenti formel.

La deuxième semaine du procès est consacrée à la famille de Maria. Les sœurs et les frères, violents, haineux, avides, embrouillent tout. Ils se contredisent tellement que, face au calme du mari, ils finissent presque par passer pour les coupables. D'autant plus que c'est à eux que la compagnie a finalement payé le capital de 110 millions...

La troisième semaine est celle des témoins accablants.

Un médecin, qui affirme que le mari lui avait demandé, un mois avant le crime, de faire une piqûre mortelle à Maria, puis de simuler une mort par noyade. « Le tout pour quinze millions de lires ! » Giovanni s'esclaffe : « C'est le prix qu'on vous a payé pour dire ça ! » Mais le médecin, rouge de colère, insiste. « Il m'a même demandé si je ne connaissais pas quelqu'un d'autre ! »

Sur cent témoins, il en reste quatre-vingt-un à entendre, et le malheureux procureur passe son temps à réclamer le silence, et à menacer de renvoyer tout le monde !

Le clou du procès, le délire, la véritable bagarre italienne se déclenche au moment de l'audition du comptable. Sa présence, sa lourde silhouette grise, son air en coin excitent la petite foule des avocats.

Le vénérable octogénaire Cannelutti, grand chef incontesté de cette meute de défenseurs qui s'entre-dévorent, attaque le premier. Il accuse son confrère, qui défend le comptable, de souffler les réponses derrière ses manchettes. Puis, royal, il se rassied et disparaît derrière des montagnes de dossiers. L'un de ses assistants reprend l'accusation à son compte, et l'étincelle jaillit entre les deux robes noires qui se tutoient soudain comme dans une bagarre de rue.

« Prends garde !

— Goujat napolitain !

— Marchand de paroles ! Coquin ! » *etc.*

Suspension de séance... Ce qui est clair dans tout cela, c'est que tout le monde s'acharne, avec un plaisir non dissimulé, à tout embrouiller.

Il faudrait un livre ou un film entier pour rendre compte de ces quatre mois de tragi-comédie, tantôt inquiétante, tantôt burlesque. On pleurniche aux effets de plaidoiries, on hurle de rire, on bat des mains, on s'insulte, on feint. Finalement, la mort mystérieuse de Maria

Fenaroli semble l'unique prétexte à une représentation d'un goût douteux, qui fait salle comble tous les jours.

Enfin, quelques grèves ayant retardé le verdict, le 12 juin 1961, le jury épuisé, après dix-huit heures de délibérations, se prononce. Le mari et son tueur à gages sont condamnés aux travaux forcés à vie. Le beau-frère, fournisseur du tueur à gages, est acquitté pour insuffisance de preuves. De joie, il s'évanouit dans son box. Bien entendu, la meute des avocats proteste, hurle que le comptable a tout machiné, que l'enquête est truquée. Bref, le mari fait appel.

De toute façon, s'il y a eu erreur judiciaire, dans ce procès à l'italienne qui passionne l'opinion publique pendant cinq ans, il est à peu près certain que plus personne à l'heure actuelle ne saurait dire pourquoi. Quand quelque chose commence à s'embrouiller dès le départ, il y a de fortes chances pour que ça continue, et les Italiens, qui savent très bien cela, se servent de ce principe avec une rare efficacité.

Ainsi, lorsque tombèrent les premières dépêches annonçant le meurtre de Maria Fenaroli, une agence de presse italienne s'empressa de diffuser la photo de la victime tous azimuts... Et ce n'était pas la bonne photo ! Sous le titre : « Une récente photo de Maria Fenaroli », figurait le charmant visage d'une autre Sicilienne, vedette de la presse ce jour-là aussi, mais pour tout autre chose : elle avait répondu à une demande en mariage glissée par un marin suédois dans une bouteille à la mer. Et on célébrait les noces de la jeune Sicilienne avec son marin. Le rédacteur a-t-il jugé que la photo de cette oie blanche était plus vendable sous le gros titre du crime ?

Ce qui complique tout, en Italie, c'est cette sensation que tout le monde est à vendre et à tout instant. Quinze ans après cette affaire, la péninsule n'a-t-elle pas le record du chiffre d'affaires dans un commerce particulier: celui des enfants qu'on vole à leur famille pour les lui revendre ?

LES SEPT FEMMES DE L'HORLOGER

Il y a des choses à ne pas faire, si l'on ne veut pas être pris pour un fou. Par exemple : ne pas payer les traites de ses meubles, rosser à coups de bâton l'huissier qui vient pour les saisir et le jeter dehors.

C'est pourtant ce qu'a fait Albert P..., horloger à Montreuil. Résultat : quinze jours à Sainte-Anne.

Or, quand on commence par rosser un huissier...

Albert P... a été élevé par sa mère. A l'époque de sa vie qui nous intéresse, il a vingt-trois ans et vit avec elle. M^{me} P... a acheté, rue Rochechouart à Paris, un fonds de commerce d'horloger pour son « fiston ». Elle a cru bien faire, en lui donnant la possibilité d'exercer le même métier que son père. Mais, pour faire un bon horloger, il faut être passionné d'horloges, de mécanique de précision, avoir l'amour du temps qui s'égène au rythme des balanciers.

Albert P... a d'autres passions et des passions bien mystérieuses. Parfois, il reste enfermé dans sa chambre des semaines entières. Il n'ouvre à personne, se nourrit de quignons de pain et de morceaux de fromage. Par moments on l'entend jouer de l'orgue... M^{me} P... se rengorge : « Mon fils adore la musique, c'est un musicien-né ! » Mais, quand l'orgue se tait et que la porte reste fermée, à quoi joue Albert P... ?

On ne sait pas. Ce qui est sûr, c'est qu'il ne répare guère les montres qu'on lui apporte et que la boutique ne fait guère de bénéfice. Les rares fois où Albert P... sort de chez lui et parle à des étrangers, il leur raconte n'importe quoi : qu'il est médecin, ou électricien, ou sauveteur homologué, ou encore mathématicien de génie, philosophe... C'est évidemment un mythomane, un individu instable, vaniteux, sans personnalité, et volontiers théâtral. Les enfants sont quelquefois mythomanes pour attirer l'attention sur eux. En général parce qu'ils manquent d'affection, ou croient en manquer. Albert P..., dont les parents ont divorcé très tôt, est peut-être dans ce cas.

Le mythomane peut être également pervers, et faire du mal aux autres... Albert P... a deux buts dans la vie, se faire remarquer et récupérer de l'argent. C'est peu. Il faut dire que la nature ne l'a pas gâté. Il est laid, maigre, goitreux, le teint grisâtre, l'œil surnois. Le tout agrémenté d'une barbiche et de lunettes de myope. Physique déconcertant pour un homme qui va s'occuper exclusivement de

femmes, et tirer de celles-ci sa subsistance et sa notoriété.

A vingt-trois ans, la première femme de sa vie c'est encore sa mère. Mais M^{me} P... est malade. Depuis plusieurs semaines, elle se plaint de vertiges, de maux de tête et d'horribles douleurs au ventre. Albert, apparemment, s'en soucie comme d'une guigne. Un matin, une femme sonne à la petite maison rue de Charonne. C'est une amie de M^{me} P..., qui vient prendre de ses nouvelles. Elle la trouve bien malade et va tambouriner à la porte d'Albert. Des flots de musique lui répondent. Elle insiste et il finit par entrouvrir sa porte, l'œil maussade.

« Qu'est-ce que c'est ?

— Albert, je viens de voir votre maman, elle est très mal, il faut faire venir un médecin.

— Il est déjà venu hier !

— Qu'est-ce qu'il a dit? Qu'il reviendrait?

— Il ne reviendra pas, ça ira mieux demain... »

Et la porte se referme sur le mystère de la chambre d'Albert et son indifférence totale à la maladie de sa mère.

Le lendemain, l'amie se présente à nouveau rue de Charonne. Cette fois-ci, Albert ouvre la porte, toujours aussi indifférent : « Ça y est, annonce-t-il, elle est morte ! » La visiteuse sursaute et propose son aide à ce pauvre Albert, qui doit tout de même être bien malheureux. Mais Albert refuse: « On ne touche pas à une morte ! »

En réalité, seul dans la maison, Albert fouille les meubles et soulève les parquets dans l'espoir de découvrir le magot de sa mère. Il ne trouve rien et ne se prive pas d'étaler sa déconvenue devant le voisinage interloqué. « J'ai rien trouvé. Elle avait dû coudre l'argent dans sa jupe et on l'a enterrée avec ! C'est bien ma veine ! » On commence à le trouver vraiment bizarre cet horloger. D'ailleurs, il décide très vite qu'il n'est plus horloger. Maintenant que maman n'est plus là, il n'y a aucune raison de se forcer. Il décide qu'il est professeur à la Sorbonne, ou peut-être organiste à la Trinité, c'est plus chic...

Il dépense à tort et à travers l'héritage de son père, ne paye pas ses meubles, et c'est là qu'il rosse l'huissier et qu'on l'interne quinze jours à Sainte-Anne. Il s'y tient très sage et assure qu'il n'est pas fou. On le relâche, la conscience tranquille. Si l'on devait enfermer à vie tous les rosseurs d'huissiers, les psychiatres ne sauraient plus où donner de la tête !

Mais ceux-ci ne savent pas qui ils viennent de libérer. Albert P...,

débarrassé de sa mère dans des conditions bizarres d'ailleurs, est désormais libre de satisfaire ses instincts. On va voir lesquels. Il n'a pas d'argent, mais il se met en tête de commanditer un théâtre: Les Délassements comiques. En même temps, il se fait passer pour médecin, et aussi électricien, et prend une maîtresse et une bonne à tout faire.

La maîtresse, Eugénie M..., n'est pas très belle. Elle est couturière, elle a dix ans de plus que son amant. Albert est laid et se contente, sauf en rêve, de ce que la vie lui apporte. Il a promis le mariage et Eugénie s'installe à demeure, en même temps que la bonne, Marie. A demeure, c'est dans un petit pavillon fort isolé, aux Ternes, que les huissiers ne connaissent pas et où Albert P... s'enferme à nouveau. Il prétend qu'il travaille dans le génie et la chimie. Il ne veut voir personne, on lui passe son courrier sous la porte. Des flots d'orgues s'élèvent à nouveau, passent par les fenêtres closes, inquiétant vaguement les passants. Des fumées étranges s'échappent de l'unique cheminée... Mais les voisins les plus proches sont à deux cents mètres et nul ne s'inquiète de ne plus voir sortir les deux femmes. C'est qu'Eugénie est malade, bien malade, au dernier degré de la phtisie, prétend Albert à la bonne qui s'en inquiète. Et la bonne est malade aussi. Marie, pourtant vigoureuse, a mal au ventre et vomit pour un oui, pour un non.

Quinze jours passent. Un matin, Marie sort du pavillon. Elle est verte. Elle tient à peine debout, mais elle a décidé de se rendre à l'hôpital. Elle y arrive, s'y tient quelques jours et en ressort guérie ! Elle se précipite au pavillon, pour prendre des nouvelles de sa maîtresse. Albert ouvre la porte, toise Marie:

« Qu'est-ce que c'est ?

— M^{me} Eugénie va mieux?

— Elle va tellement mieux qu'elle est partie.

— Alors, vous n'avez plus besoin de moi ?

— Pas vraiment. »

Marie ne saurait dire pourquoi, mais l'air de son patron, la barbiche qui pointe dans la porte entrebâillée... Elle se sauve. Les places de bonnes, ça se trouve toujours quand on a la santé ! Cet homme a l'air d'un diable.

Elle a raison Marie, et elle ne sait pas encore à quel point. La porte s'est refermée sur le pavillon déserté par les femmes d'Albert P... Il reste seul pendant six mois. Et, tout d'un coup, il déménage. Personne ne lui demande où il va, mais il se croit obligé d'annoncer à la cantonade qu'il va se reposer dans le Midi. En réalité, il reprend avenue Kléber son métier d'horloger. Ça ne le passionne pas, mais il a

découvert qu'il pourrait prendre des apprenties. A un voisin de sa boutique, qui s'étonne qu'il prenne des femmes pour apprenties, il explique: « C'est plus pratique. Elles me font ma cuisine... Et puis, j'en ai trois... Deux dans une chambre, la troisième avec moi! Tous les soirs on tire au sort ! »

Un satyre, ce vilain horloger, et ça ne lui suffit pas. Il va prendre femme. Et, cette fois-ci, il épouse vraiment une autre Eugénie, la deuxième de sa vie. Eugénie B... lui apporte 4 000 F de dot et une belle-mère. Les portes de la maison se referment à nouveau sur la jeune épousée et son diable d'époux, qui se remet à jouer de l'orgue.

Le mariage a lieu le 26 août. Le 24 octobre suivant, Eugénie est morte ! Douleurs d'entrailles, vomissements, déshydratation. Le médecin mandé par la belle-mère a parlé de champignons, de gastro-entérite, et d'impuissance à enrayer la maladie. On enterre Eugénie et sa mère réclame la dot. Deux mois de mariage, c'est trop peu pour 4 000 F! Albert ricane : « Vous pouvez vous fouiller... Une maladie comme ça, ça coûte cher ! » Il est de plus en plus décontracté, l'horloger, de plus en plus sûr de lui. Les femmes passent, Albert demeure.

Neuf mois après, il se remarie. Angèle M... lui apporte 5 000 F de dot et une nouvelle belle-mère, qui a du bien. Albert est un gendre adorable... Il insiste pour qu'elle fasse un testament en faveur de sa fille. On ne sait jamais. Et il insiste ensuite pour que la fille fasse un testament en faveur du mari... Si la belle-mère meurt, c'est la fille qui hérite, si la fille meurt, c'est lui qui hérite. Deux précautions valent mieux qu'une.

Il en aurait fallu trois. Car la belle-mère tombe malade, la fille aussi. Mais la belle-mère se sauve, poussée par on ne sait quel pressentiment. Et elle guérit. Elle ne meurt pas, elle n'a pas l'intention de mourir. Alors, à quoi bon avoir une femme malade dans ces conditions. Car, même si la femme meurt, l'argent reste à la belle-mère. Ce qui fait que la fille guérit aussi soudainement que la mère. Mais Albert lui fait une vie impossible. Il a touché la dot. Si elle n'est pas contente, elle peut partir ! Elle part retrouver sa mère.

En attendant que ladite mère meure de sa belle mort, Albert a autre chose à faire... Il a rencontré une nouvelle Eugénie, la troisième de sa vie. Eugénie R... représente 1200 F d'économie à portée de la main, car elle est domestique dans la maison d'en face. Mais Eugénie est belle ! c'est un problème sérieux pour l'horloger. Comment faire pour séduire avec ce teint blême, ces yeux rouges, ce cou goitreux, cette maigre barbiche ? Albert écrit, il écrit à n'en plus finir. On retrouvera le dernier petit mot, exquis de précisions subtiles et de tentations flatteuses, qu'il adresse à la belle :

Mademoiselle,

Pardonnez, je vous prie, cette dernière lettre, motivée par l'appréciation de votre personne et que m'ont suggérée la réputation dont vous jouissez et les qualités que l'on s'accorde à vous attribuer. Je puis me tromper, mais peut-être estimez-vous avec trop d'indifférence ma situation, modeste sans doute, mais dans laquelle vous trouverez un abri contre les vicissitudes de votre condition actuelle. Une liberté, une joie, en un mot un bonheur tel que vous n'osiez l'espérer. Venez me voir, nous pourrions dissiper ensemble les craintes que bien à tort vous avez pu concevoir...

Eugénie R... lit. Puis elle déclare bien haut dans le voisinage : « Il a une tête qui ne me revient pas ! »

Mortifié, car c'est son premier échec, Albert se rabat avec rage et promptitude sur la première femme laide et vieille qui passe à sa portée. Ce n'est plus une épouse qu'il cherche, mais une associée. Elisa B... a des rentes. Elle veut bien s'installer chez lui. C'est maintenant une habitude, il déménage, s'installe à Montreuil, ferme les portes et joue de l'orgue.

Mais le temps n'est pas loin où Albert P... va devenir célèbre. On l'appellera « l'horloger de Montreuil ». Il joue sa dernière partition sans le savoir.

Élisa B..., enfermée à Montreuil, ne tarde pas, bien entendu, à tomber malade. Malade comme M^{me} P..., malade comme Eugénie n° 1, comme Marie la bonne, comme Eugénie n° 2 et sa mère, comme toutes les femmes qui se laissent approcher par l'horloger de Montreuil. Elle est tellement malade qu'une voisine, puis deux, l'aperçoivent, qui se traînent dans le jardin, pliée par la douleur. On lie conversation, on s'étonne que le médecin ne soit pas venu. A bout de forces, Élisa ne peut que répondre : « Que voulez-vous, il ne veut pas... »

Cette scène avec les voisines se passe le 7 juillet. A partir du 12 juillet, on ne voit plus du tout Élisa B... Les voisines préviennent la police, car la maison est close, Albert P... n'est pas là, du moins semblait-il, et enfin, tout cela est bien bizarre. La police fait des recherches : asiles, hôpitaux, état civil, pompes funèbres, en province, en Belgique, au pays d'Élisa. Rien.

Le 15 juillet, une odeur épouvantable infeste la maison de l'horloger. Le 16 juillet, une odeur de chair brûlée se répand alentour. Le 17 juillet, une odeur de chlore. C'est moins gênant, voire rafraîchissant, mais suspect ! Une délégation de voisins se rend chez la concierge, on palabre, et on expédie un rentier, terrorisé, mais vindicatif, s'informer chez l'horloger, qui manifeste avec trop de désinvolture son retour à domicile.

M. K..., le rentier, frappe à la porte du logement et crie :

« Ces odeurs sont insupportables, monsieur ! Vous pourriez respecter vos voisins ! »

Albert P... entrouvre la porte, pointe sa barbiche et grogne:

« Qu'est-ce que vous voulez?

— Euh... M^{me} Éli^sa n'est pas là ? C'est... vous comprenez, c'est à cause de ces odeurs...

— Éli^sa est partie ! Je désinfecte. Cette dame a laissé de mauvaises odeurs derrière elle ! »

Terrorisé, M. K... repart faire son rapport. Mais le grand conseil des voisins n'est pas satisfait. D'autant plus que toute la nuit le fourneau de l'horloger ne cesse d'illuminer les persiennes, pourtant closes. Le lendemain, une voisine plus hardie que les autres décide d'en avoir le cœur net. Elle grimpe sur une échelle jusqu'à la fenêtre de la chambre qu'occupait Éli^sa: par les fentes des volets, elle aperçoit le lit vide, en désordre, le plancher recouvert de chlore et, devant le fourneau, une large couche de cendres.

Dégringolant alors de l'échelle aussi vite que son affolement le lui permet, elle s'écrie : « Il a fait cuire M^{me} Éli^sa ! »

Cette fois, le grand conseil des voisins va tenir sa réunion au commissariat le plus proche, et Albert P... l'horloger est arrêté. Assez rapidement, la police arrive à faire le petit résumé suivant.

Un : M^{me} P... meurt mystérieusement au domicile de son fils.

Deux : Marie, la bonne, tombe malade chez l'horloger, en sort et guérit rapidement.

Trois : Eugénie M..., sa maîtresse, tombe malade et disparaît.

Quatre : Eugénie B..., sa première femme, meurt après deux mois de mariage.

Cinq : Angèle M..., sa seconde femme, tombe malade.

Six : La mère d'Angèle M... aussi. Elles s'éloignent toutes deux à temps.

Sept: Éli^sa B..., sa dernière conquête, tombe malade et disparaît.

Lorsque la police apprend par surcroît que l'horloger a vendu des biens et des bijoux de toutes ses femmes, elle a de fortes présomptions pour soupçonner « l'horloger de Montreuil » d'être un nouveau Barbe-bleue. Que faisait-il enfermé chez lui ? Il jouait de l'orgue, c'est vrai, mais il fabriquait de curieux mélanges de substances chimiques, dont il avait obtenu officiellement, apprend-on, l'autorisation de détention et d'utilisation par la préfecture.

Pour quoi faire ? « Des recherches »... Que sont devenues les femmes qui ont disparu de chez lui ? « Elles sont parties, tout simplement. Les femmes partent souvent et ne reviennent plus. On ne peut rien contre ça, et ça se voit tous les jours », répond-il. On lui reproche d'avoir annoncé la mort de sa mère et de ses compagnes avec une

désinvolture anormale. Albert P... s'étonne : « Y a-t-il une façon spéciale d'annoncer la mort de quelqu'un ? » Pourquoi n'a-t-il pas rendu la dot que lui réclamait sa belle-mère ? « Je trouvais cela inconvenant ! » Comment se fait-il qu'il ait laissé partir Éliisa, sa dernière conquête, sans lui demander où elle allait ? « Par discrétion. Elle me devait 37 F ! »

Bref, les sept femmes de « l'horloger de Montreuil » ont vécu leur vie comme elles l'entendaient, elles ont disparu de même. Mais il y a quand même de quoi faire un procès. On ne retient contre lui, au cours du procès, que deux crimes : l'empoisonnement d'Eugénie B..., sa première femme, et la disparition suspecte d'Éliisa, sa dernière associée. Motifs : on a trouvé de l'arsenic dans le corps exhumé de la première et on a trouvé, dans la chambre d'Éliisa, un tas de cendres fort intéressant.

Pied à pied, argument contre argument, calme, voire ironique, « l'horloger de Montreuil », Landru avant la lettre, nie tout. Il tourne en ridicule les experts et les médecins, dont il estime les analyses et le diagnostic bien tardifs. Et d'ailleurs, il n'y a pas de preuves palpables... A bout d'arguments, le président du tribunal se fâche : « Mais enfin, vos deux belles-mères vous accusent ! » Et l'horloger triomphe : « Quand les belles-mères seront crues en justice, ce sera la mort de tous les gendres ! »

On ne retrouva jamais le corps de sa dernière victime, on ne put jamais prouver que l'énorme tas de cendres s'appelait Éliisa B..., et Albert P... ne fut pas guillotiné. Le jury le condamna aux travaux forcés à perpétuité, et il termina sa vie au bagne. La justice avait fait confiance aux belles-mères, mais à moitié seulement.

LE LAPIN BLANC

« Ouvrez! Police ! »

Le commissaire Weber de la Sûreté vient de frapper à la porte de bois d'un vieil appartement lugubre au fond d'une traboule lyonnaise. Il vient perquisitionner au domicile d'un dénommé Toupet, dit le Siffleur, et, comme personne ne lui répond, tambourine sur les volets à coups de parapluie impatients. Derrière lui, deux policiers inspectent l'arrière-cour, et le dédale d'escaliers tortueux. L'immeuble lézardé semble prêt à s'effondrer sous les coups répétés du représentant de l'ordre. Puis le silence revient. Il n'y a personne.

Derrière la porte, pourtant, une oreille se dresse. Une vieille oreille, haute, pointue, soyeuse, attentive... Deux yeux ronds observent, une moustache frémit. Mais on n'ouvre pas, parce qu'on ne peut pas. Et si on ne peut pas, c'est qu'on a une bonne raison pour cela. On est un lapin. Un beau lapin blanc, aux yeux rouges, à qui on n'a jamais appris à ouvrir les portes.

Augustin le lapin considère donc avec une certaine inquiétude le remue-ménage qui envahit tout à coup la quiétude de son domaine. Depuis quelque temps, d'ailleurs, Augustin n'est pas tranquille. Il se passe ici des choses bizarres, et les carottes se font rares. Un coup plus violent que les autres le fait soudain sursauter, et, terrorisé, Augustin bondit sur une pile de caisses, se faisant aussi rond que possible, véritable boule de neige aux oreilles dressées, tel qu'on le trouvera.

Enfoncée par une épaule vigoureuse, la porte de son repaire s'est ouverte en grand. Et le commissaire Weber, gigantesque dans l'encadrement, inspecte les murs couverts d'affiches, de photos, de coupures de journaux.

Son examen dure un certain temps, car le spectacle est étrange. Greta Garbo voisine avec Pie XI, le président Doumergue avec une pin-up peu vêtue, Napoléon avec un premier prix de comices agricoles. En fin de course, le regard du commissaire rencontre celui d'Augustin le lapin. Le commissaire sait ce qu'il vient chercher. Augustin le lapin, s'il pouvait parler, lui dirait qu'il le sait aussi. Mais on n'a jamais vu un lapin se mettre à table, même devant un policier, autrement qu'en sauce.

Pourtant le commissaire et Augustin finiront bien par se comprendre. Mais ce sera long et bizarre. Car voici l'étrange histoire de l'étrange témoin principal d'un crime, Augustin le lapin. Non seulement l'animal est le témoin de ce crime peu banal, mais, ce qui

est plus extraordinaire, il en est la cause directe. Non pas par un simple accident ou un hasard stupide. Augustin le lapin est en quelque sorte responsable de la mort d'une femme. Une mort affreuse.

Il est ici nécessaire, avant de poursuivre, d'apporter quelques précisions peu connues sur les lapins en général, et sur Augustin en particulier. On l'ignore peut-être, mais, en dehors de sa vocation culinaire, le lapin s'en est vu attribuer une autre, beaucoup plus philosophique. En effet, parmi les milliers de sectes diverses qui se consacrent à l'adoration des choses les plus hétéroclites (cela va de l'oignon à la relique la plus aléatoire), il s'en trouve une, que l'on appelle secte des Inghiles, pour adorer le lapin. Elle y voit le dernier stade de la réincarnation de l'âme, avant sa réhabilitation éternelle dans l'éther du cosmos. Les Inghiles témoignent donc un culte respectueux au moindre lapin, l'innocent animal étant susceptible de transporter une âme.

Quant à Augustin le lapin, que le commissaire Weber rencontre au domicile du dénommé Toupet au cours de sa perquisition, il se trouve faire partie de la caste des lapins les plus vénérés : les lapins blancs. Et seules des âmes de qualité s'abritent sous ce pelage, laborieusement parvenues à l'ultime étape de la purification.

Le commissaire Weber ne fait pas partie de la secte des Inghiles. En pénétrant dans ce taudis, pour une perquisition de routine, il ne se doute pas qu'il vient de mettre les pieds dans un sanctuaire et qu'il a devant lui une sorte de dieu à quatre pattes et au nez rose en la personne d'Augustin. Tous deux se sont toisés, l'espace d'une minute, en silence. Puis l'un des policiers (celui à qui nous devons la reconstitution de cette scène) dit bêtement : « Tiens ! un lapin! » Alors Augustin, d'un bond dédaigneux, regagne son lit de paille et de pelures pour observer les intrus.

La perquisition ne dure pas longtemps. D'ailleurs, le commissaire s'y est astreint par acquit de conscience, il est persuadé qu'il ne trouvera rien. Il retourne tout de même le lit en désordre, bouscule les outils, les casseroles, les caisses, les chiffons qui s'entassent pêle-mêle. Il y a du ciment, des briques, un vieux fourneau à charbon et le clavier d'Auguste, mais rien de bien suspect.

Alors que le commissaire, bougonnant, s'apprête à quitter les lieux, une femme affolée lui tombe littéralement dans les bras :

« Qu'est-ce qu'il y a ? Qu'est-ce que c'est ? Il est arrivé quelque chose à mon mari? »

Repoussant la femme qui s'effondre dans les bras de son adjoint, le commissaire rectifie l'équilibre de son chapeau et demande calmement :

« Qui est votre mari, madame ?

— Toupet, Léon Toupet ! Il lui est arrivé quelque chose?

— Oui, madame !

— Oh mon Dieu ! Il a disparu depuis deux jours ! Il, il n'est pas mort ?

— Non madame, pas encore !

— Mais où est-il ?

— A Paris.

— Qu'est-ce qu'il fait à Paris ?

— Il est saoul, madame, saoul comme un régiment de Polonais ! Il a monopolisé à lui seul un commissariat de quartier, une commission d'enquête, trois médecins, deux infirmières et un hôpital psychiatrique! Mais rassurez-vous, il s'en remettra, lui ! Je n'en dirais pas autant des autres.

— Mais pourquoi ?

— Lui seul le sait, madame. Il a menacé de se suicider, si on ne venait pas perquisitionner chez lui. Du moins, c'est ce que nous avons cru comprendre. Il divague quelque peu, et on a trouvé sur lui une lettre qu'il vous destinait.

— Qu'est-ce qu'il me dit?

— Qu'il va se tuer parce qu'il a mal agi, que vous ne comprendrez pas, mais que ça n'a pas d'importance. Il avait un revolver dans sa poche, quand il a été arrêté... »

Et le commissaire raconte à M^{me} Toupet qu'en réalité son mari n'a pas été arrêté : il s'est arrêté lui-même. Parti de Lyon par le train jusqu'à Paris, il y est arrivé totalement ivre, dans le dessein évident de se maintenir le plus longtemps possible dans cet état. Le lendemain soir, il avait tellement bien réussi, qu'une ronde de nuit dut le ramasser dans un caniveau et le mettre à l'abri dans une cellule, le temps de cuver son vin. Mais, au matin, alors qu'on s'apprêtait à le libérer, le dénommé Toupet, pris d'une rage subite, refusa brusquement de quitter sa cellule, hurlant qu'il était coupable, qu'il voulait se suicider, et qu'il fallait chercher quelque chose chez lui. Coupable de quoi ? Chercher quoi? Il ne le disait pas, mais ses hurlements étaient si convaincants qu'on dut lui passer la camisole de force. Ébranlé par l'événement, le commissaire parisien a demandé à son collègue lyonnais de perquisitionner chez Toupet par prudence, à cause du revolver chargé découvert dans sa poche.

Sidérée, M^{me} Toupet, d'une toute petite voix demande:

« Mais, alors, il est devenu fou ? »

Et le commissaire, courtois, lui répond :

« S'il ne l'était pas avant, oui, madame ! »

Et, ce disant, le commissaire a quelque doute, en parcourant une dernière fois la pièce du regard.

Toujours dans son coin (raconte le policier), Augustin le lapin observe la scène de son œil rouge impénétrable. L'état des lieux en fait ne laisse guère supposer un occupant sain d'esprit. M^{me} Toupet, qui a compris, s'empresse d'ajouter :

« Oh vous savez, nous n'habitons pas ici, nous occupons l'appartement voisin. Ça, c'est l'atelier de mon mari, son petit domaine, quoi. Il adore le bricolage, et les lapins... »

Mais le commissaire est déjà sur le pas de la porte, et il marmonne :

« Je comprends! Eh bien, au revoir, madame. Navré pour la porte, on vous tiendra au courant au sujet de votre mari. »

En s'en allant, le commissaire Weber ne sait pas que cette pièce au désordre insolite et ce lapin blanc immobile cachent un horrible secret. Pour en savoir davantage, il lui faudra de la patience, et il faudra surtout que le dénommé Toupet retrouve un éclair de raison, car, en dehors de lui, seul Augustin le lapin pourrait parler.

Donc, Léon Toupet, dit le « Siffleur », surnom que lui ont donné ses amis, a révolutionné un commissariat de police, et un hôpital psychiatrique. Provisoirement, les douches et la camisole lui ayant un peu calmé les nerfs, il a renoncé à hurler des aveux incohérents auxquels personne ne comprend rien. Toutefois, des mots inquiétants se glissent régulièrement dans son discours de fou. La police parisienne tente un interrogatoire.

Curieusement, dès que Toupet comprend que le commissaire va l'interroger, il se calme et attend patiemment entre ses deux infirmiers, dans le couloir du commissariat. Il n'a plus l'air fou du tout. Un peu hébété tout au plus, mais, étant donné le traitement qu'il vient de subir, cela n'a rien d'étonnant.

Pour le décrire d'après ses portraits : la quarantaine environ, une tête à la Claude Brasseur, l'air sympathique en somme, un peu tombeur, un peu alcoolique, aussi.

A peine entré dans le bureau du commissaire, assis sagement, les bras croisés, il demande :

« Alors, vous l'avez trouvée?

— Qui?» demande le commissaire, s'armant de patience.

« La femme que j'ai coupée en morceaux... »

Un peu ébahi, car c'est la première fois que Toupet s'exprime normalement, le commissaire ne peut que répondre :

« Non... »

Et, avant qu'il ait pu poser une autre question, Toupet se met en colère:

« C'est pas croyable ! Mais puisque je vous dis que j'ai tué une femme, que je l'ai coupée en morceaux, et qu'elle est chez moi dans mon atelier ! Qu'est-ce que vous attendez pour la trouver, bon sang!»

Puis, subitement redevenu fou, en apparence du moins, il se met à exploser en invectives diverses, arpentant le bureau du commissaire à grandes enjambées, tapant sur les murs avec rage, si bien qu'on doit le maîtriser à nouveau, et qu'il sera désormais impossible de lui tirer des paroles sensées. Un seul leitmotiv dans ce déchaînement, et qui revient régulièrement avec une sorte de désespoir dans la voix de Toupet : « C'est la faute d'Augustin... c'est la faute d'Augustin. »

Le commissaire parisien ne sait pas qui est Augustin... Alors, une fois Toupet réencamisolé, dûment douché et remis aux psychiatres, il redemande une enquête à son collègue lyonnais, le commissaire Weber. En lui faisant part des aveux déments de Toupet, il commente : « Il parle d'un certain Augustin, mais j'ai bien l'impression d'avoir affaire à un obsédé, ça m'étonnerait qu'il ait tué quelqu'un, voyez ça avec sa femme d'abord, il n'a peut-être besoin que d'un bon séjour à l'asile. »

Alors le commissaire Weber, résigné, retourne dans le petit atelier, persuadé qu'il perd son temps, pour interroger la femme Toupet. La première question qu'il lui pose, après l'avoir mis au courant des affirmations de son mari, concerne évidemment cet Augustin inconnu qui occupe tant l'esprit de son mari. Et M^{me} Toupet, lui ouvrant à nouveau la porte de l'atelier, lui présente Augustin le lapin, dans son clapier, maître des lieux incontesté.

Décidément, c'est une histoire de fou. Quant à la femme coupée en morceaux, rien ne laisse supposer sa présence, sous quelque forme que ce soit. Le commissaire a beau fouiller, il n'aperçoit pas le moindre paquet bizarre, il ne sent pas la moindre odeur. Consciencieusement, il examine le matériel entassé, les briques empilées, les sacs de ciment, le vieux chaudron de cuivre. Pourquoi tout cet attirail de maçon?

M^{me} Toupet explique:

« Il construit un clapier, avec des briques, du ciment et du bois. Il a l'intention d'élever d'autres lapins...

— Pour quoi faire ?

— Une idée à lui, il adore les lapins, vous savez. Augustin est son meilleur ami. Il l'a depuis des années. Par moments, je me demande s'il ne l'aime pas plus que moi... »

Perplexe, le commissaire l'écoute raconter sa vie et celle de son

mari. Augustin le lapin semble en faire partie intégrante. Le couple n'a pas d'enfants, peu d'amis. Toupet décrit par sa femme n'a pas l'air d'un fou, mais pas non plus d'un enfant de chœur. Spontanément sa femme explique au commissaire qu'avant leur mariage il fréquentait le milieu, et qu'il a même eu une vilaine histoire avec un truand à propos d'une femme. Une bagarre à coups de couteau. L'autre est mort. Toupet, condamné à quelques mois de prison, semble s'être acheté une conduite et mener une vie tranquille. Sans travail permanent, chômeur un mois sur deux, il passe le plus clair de son temps dans l'atelier en compagnie d'Augustin, à bricoler n'importe quoi.

Par acquit de conscience, le commissaire interroge les voisins, cherchant à savoir si Toupet a une maîtresse, s'il s'est récemment disputé avec quelqu'un, si l'on a entendu ou vu quelque chose. En vain. Tout ce qu'il ramène de son enquête, c'est que Toupet fréquentait un peu trop le café du coin, qu'il est paresseux, mais gai, sociable, volontiers galant avec les dames, et qu'il ne dérange pas le voisinage. S'il trompe sa femme, ce qui est possible, personne ne sait avec qui précisément. Il n'est pas violent, et ne l'a jamais battue. En larmes, M^{me} Toupet précise même :

« Avant de disparaître, il m'a emmenée au cinéma et au restaurant. Nous avons passé une bonne soirée, il était gentil, amoureux même. Je ne comprends pas. Il a dû devenir fou subitement, il est incapable de tuer quelqu'un de sang-froid, j'en suis sûre. Et qui, d'abord ? »

Qui ? Ayant fait le tour des possibilités, le commissaire ne voit pas non plus. Bien que rendu méfiant par les antécédents de Toupet, il doit s'avouer que rien ne vient justifier ces aveux effrayants. S'il a découpé une femme en morceaux, ce ne peut être que dans son imagination. Toupet est fou, victime d'une idée fixe. Son cas relève de la psychiatrie et non de la police. D'ailleurs, un homme qui adore les lapins, quoi qu'en dise sa femme, c'est quand même un peu bizarre, non ? Et le commissaire fait son rapport à son collègue de Paris, qui classe l'affaire provisoirement, ayant d'autres lapins à fouetter.

On oublie Toupet. On soigne Toupet, on tranquillise Toupet, et, lorsqu'il recommence à divaguer un peu trop, on le fait dormir. C'est intéressant pourtant, ce qu'il raconte. Un observateur attentif, qui prendrait le temps d'examiner l'agité de la cellule 34, apprendrait bien des choses !

Tout d'abord, il se demanderait s'il est vraiment fou, ou bien s'il simule la folie. En effet, lorsqu'il n'est pas abruti par les drogues, Toupet n'a rien d'un fou furieux. S'il se met en rage, il semble que ce soit plus le fait d'une angoisse insurmontable, d'un besoin exacerbé d'être écouté. Par moments bien sûr, une vraie folie s'empare de lui, mais peut-être a-t-il commis un crime tellement horrible que son seul

souvenir lui est devenu insupportable?

On pourrait aussi se demander, et cette idée traverse l'esprit du commissaire, si Toupet n'est pas surtout un criminel d'une intelligence et d'une astuce hors du commun...

Il est possible qu'il ait vraiment tué une femme, qu'il l'ait vraiment coupée en morceaux, et qu'il ait dissimulé les morceaux quelque part. En prenant les devants, en s'accusant lui-même avant que l'on ne découvre quoi que ce soit, il brouillerait les pistes, se ferait passer pour fou, le temps qu'on classe le dossier, et dans quelque temps, guéri, pourrait regagner tranquillement ses pénates, se fondre à nouveau dans l'anonymat. Le temps ayant passé, bien malin qui ferait une relation entre lui et une femme disparue...

Pourtant une femme a disparu. Peu de gens s'en soucient en vérité. Comme on dit, c'est une femme « de petite vertu ».

D'humeur fantasque, exerçant son métier dans un quartier mal famé de Lyon, elle habite seule des chambres d'hôtel minables dont elle change au hasard des rencontres: dans ce quartier, les chambres sont payables d'avance, à la journée ou à la nuit. Alors, qui va s'inquiéter de savoir pourquoi, dans l'une d'elles, on a abandonné une vieille valise de carton bouilli contenant deux robes sans intérêt, une vieille paire de chaussures et de menues affaires de toilette ? Sûrement par l'hôtelier, qui ne s'étonne de rien depuis longtemps. Dans son métier, on en voit d'autres. C'est ainsi que nulle part n'est signalée la disparition de la dénommée Paulette, prostituée quasi anonyme.

Seulement pour tuer, il faut au minimum un mobile, si l'on n'est pas fou. Quel pourrait être celui de Toupet?

Il se passera beaucoup de temps avant que la police ne découvre la vérité. Il faudra qu'un jour, excédés par les affirmations de Toupet, les policiers se décident enfin à retourner une troisième fois dans son atelier et à entreprendre des fouilles plus poussées que les précédentes. Il faut dire que, mis bout à bout, les aveux de Toupet impressionnent.

« Je l'ai tuée, j'ai coupé la tête, je l'ai jetée dans la Saône, j'ai découpé le reste en morceaux, que j'ai brûlés. Augustin m'a vu, alors j'ai caché ce qui restait. Demandez à Augustin, il sait tout. C'est à cause de lui... à cause de lui ! »

La troisième perquisition reste décevante jusqu'au dernier moment. Cinq policiers examinent à la loupe la moindre poussière, le moindre fond de casserole, sans résultat. On défonce le plancher, on sonde les murs, on gratte le fourneau... Reste le coin d'Augustin. Une sorte de clapier fait de briques de ciment et de bois, le tout inachevé, où le lapin blanc trône, le nez frémissant et l'œil anxieux devant tout ce

remue-ménage. C'est alors qu'en s'approchant de lui pour regarder à l'intérieur de son réduit l'un des policiers met le pied sans s'en rendre compte sur l'une des briques enrobées de ciment, qui en forme la base. Le ciment s'effrite légèrement, le pied du policier glisse, la brique aussi. C'est en voulant la remettre en place que l'enquêteur s'aperçoit qu'il vient de marcher sur un pied ! Plus exactement d'écraser un orteil. Alors on casse les autres briques et le reste n'est pas beau à voir.

Toupet a bien tué et découpé une femme en petits morceaux, qu'il a brûlés à l'essence, sans grand succès, semble-t-il. Si bien que, pour dissimuler ce qui n'a pas voulu brûler, il a imaginé d'enfouir les restes dans une série de briques creuses enrobées de ciment — constituant un innocent clapier pour Augustin le lapin.

Comment s'est-il débrouillé, pour que ni odeur ni traces n'éveillent les soupçons de sa femme ? Mystère.

Ce qui est sûr, c'est que sans son accès de folie, réel ou simulé, personne n'aurait songé à l'accuser. On discute longtemps de son irresponsabilité entre psychiatres qui, bien entendu, ne sont pas d'accord. Mais tout au long du procès, qui dure deux jours, Toupet apparaît aux assises comme un être parfaitement normal. A plusieurs reprises, il déclenche même l'hilarité dans la salle, par des reparties d'un goût douteux mais qui détendent l'atmosphère alourdie par la description des détails horribles.

Et voici enfin l'explication qu'il donne au tribunal, le motif incroyable de ce crime gratuit.

C'est bien à cause d'Augustin le lapin qu'une malheureuse est morte. Paulette rencontre un jour Toupet dans un bar. Ils se plaisent, et décident de parfaire cet accord dans le fameux atelier.

Lorsque Paulette reprend... ses esprits, dirons-nous, Toupet lui fait faire le tour du propriétaire. Et, dans un coin, apparaît Augustin, blanc et beau, Augustin le vénéré, qui abrite, selon Toupet, l'âme d'un grand de ce monde. Paulette éclate de rire et, prenant dans ses bras le malheureux lapin, elle se met à le secouer, pour lui demander de rendre l'âme qu'il a volée.

Le président d'assises qui, jusque-là, a écouté patiemment le récit de Toupet, demande:

« Mais pourquoi avez-vous tué cette femme... ? Ce n'est tout de même pas parce qu'elle secouait votre lapin ? »

Toupet a-t-il l'espoir de se faire passer vraiment pour fou? L'est-il un peu ou beaucoup ? La réponse qu'il fait au président ne lui épargne pas la réclusion à perpétuité. D'un air sérieux, presque tragique, il affirme :

« J'ai frappé, quand j'ai vu le lapin me regarder dans les yeux. Vous

ne savez pas ce que c'est qu'un lapin qui vous regarde dans les yeux, monsieur le président... Essayez, et vous verrez qu'on ne peut pas faire le contraire de ce qu'il veut! Augustin voulait que je tue cette femme, j'ai obéi... C'est de sa faute!»

Augustin s'est peut-être senti coupable en effet, puisqu'il a disparu mystérieusement au cours de la dernière perquisition, avant que l'on ne découvre que son clapier était une tombe.

UNE RÉUSSITE EXEMPLAIRE

Ce dossier, extraordinaire à plus d'un titre, révoltera sans doute bien des honnêtes gens. Il incite, en premier lieu, à cette réflexion importante: comment un avocat qui sait son client coupable peut-il plaider l'innocence ?

Précisons que le coupable et l'avocat dont il est question ont vécu au début de ce siècle à Sydney en Australie, sous la juridiction anglaise. En aucun cas une affaire de ce genre n'aurait pu se dérouler en France, où la législation ne le permet pas.

A l'époque où se déroule cette histoire, un juriste anglais, lord Brampton, répond à la question que lui pose un journaliste.

« Un avocat a-t-il le droit de défendre un accusé qu'il sait coupable ?

— Absolument. Un prévenu fait à son avocat une déclaration qui a pour but de lui donner le moyen de le défendre. C'est le devoir de l'avocat de se limiter à convaincre le tribunal que les preuves réunies sont insuffisantes pour justifier une condamnation. Il n'a pas l'obligation de dépasser ces limites. Mais un avocat ne doit pas mentir. Il n'a pas le droit de laisser condamner ou soupçonner un innocent, lorsqu'il connaît le vrai coupable. Cependant, il doit tout mettre en œuvre pour obtenir l'acquittement de son client, sans faire état de son opinion personnelle ou de ses certitudes. »

En avril 1895, la Haute Cour d'assises de Sydney, en Australie, siège depuis trois jours sous la présidence de Sir William Windeyer. Nous sommes un samedi, il est 15 heures. Les douze jurés qui viennent d'entendre les conclusions du juge se retirent dans la salle des délibérations.

L'accusé, George Dean, a 27 ans. Il est marin, capitaine d'un bac à vapeur qui fait la navette entre Sydney et les faubourgs de l'autre côté de la baie. C'est un garçon sérieux, d'excellente réputation, travailleur et aimé de tous ceux qui l'ont approché. Le public attend l'acquittement. Le défilé des témoins ne fait que confirmer la bonne opinion que l'on a de George Dean. L'accusé a sauvé la vie de plusieurs personnes, ses employeurs n'ont qu'à se louer de ses services.

Comment se fait-il que ce garçon « bien sous tous rapports », dont la discrétion au cours de son procès a été remarquable, se retrouve sur le banc des assises de Sydney ?

L'affaire est simple. Un an auparavant, il épouse Mary Seymour,

dont il vient d'avoir un enfant. Cette femme se révèle coléreuse et insupportable à vivre. Si bien que George Dean en arrive à demander le divorce. Or, il est accusé par sa femme Mary et la mère de sa femme de tentative d'empoisonnement. Mary affirme qu'il a mélangé de la strychnine et de l'arsenic à un médicament qu'elle prenait régulièrement. Elle a été malade, avec tous les symptômes de l'empoisonnement, et elle a fait analyser le médicament; effectivement, il contenait suffisamment de strychnine et d'arsenic pour tuer douze personnes!

George Dean, cité comme témoin par son avocat, M^e Meagher, nie les faits. Aucune preuve n'a pu être établie, notamment l'achat du poison. George Dean risque d'être pendu, si les jurés estiment que les accusations de sa femme et de sa belle-mère sont suffisantes. Il est 16 heures. La porte de la salle de délibération est toujours fermée.

Les journalistes s'impatientent. Meagher, le défenseur de Dean, est nerveux. C'est un jeune avocat ambitieux qui attend beaucoup de la réussite de ce procès. En réalité, c'est sa première affaire importante, depuis qu'il est entré dans le cabinet de l'avocat Crick. Crick est retors. A force d'être le défenseur préféré de la pègre de Sydney, il a acquis une solide réputation. Il ne s'est pas occupé de ce procès, laissant le jeune Meagher se faire les manchettes pour la première fois aux assises.

Il est 17 heures. Isolée dans une petite pièce attenante à la salle d'audience, Mary a été extrêmement précise en accusant son mari. Elle ne s'est pas contredite une seule fois. Elle a l'air très sûre d'elle. Sa mère, par contre, a fait sur l'assistance une très mauvaise impression. Habilement interrogée par Meagher, elle n'a pu nier un certain nombre de détails concernant son passé, qui ne plaident pas en faveur de sa bonne foi : vol, prostitution, fréquentation de gangsters. De plus, elle semble détester son gendre.

Il est 18 heures. Dans une autre petite pièce, George Dean attend paisiblement. La longueur des débats ne l'inquiète pas. Il a senti souffler dans la salle le vent de l'acquittement.

Il est 19 heures. Sir William Windeyer, le juge, s'impatiente. Il a fait de son mieux pour clore l'audience sur un exposé équitable et mis en garde les jurés: la mauvaise réputation d'une femme ne veut pas forcément dire qu'elle ment, et la bonne réputation d'un homme ne veut pas forcément dire qu'il n'a pas tenté de tuer. Dans son for intérieur, Sir William est cependant persuadé que George Dean est coupable. Mais la décision appartient aux jurés. Or, les jurés tardent beaucoup à se décider.

Il est 20 heures. Si les jurés ne se décident pas, puisque c'est samedi, Sir William sera obligé de les enfermer jusqu'au lundi matin, aucun

contact extérieur n'étant permis avant la proclamation de leur décision. A 22 h 30, il se décide à envoyer un huissier dans la salle où discutent les douze jurés, afin de les informer de cette éventualité. Le porte-parole du jury fait répondre qu'aucune décision n'a pu être prise, l'un des jurés s'obstinant à ne pas être d'accord avec les onze autres. La réponse du juge est un ultimatum : « Ou vous rendez votre verdict maintenant, ou je vous enferme jusqu'à lundi et je renvoie tout le monde. » Sept minutes plus tard, les jurés regagnent la salle d'audience et rendent leur verdict. Sir William en prend connaissance, déclare la séance réouverte et donne lecture de la décision.

« George Dean... à l'unanimité, le jury vous a déclaré coupable de tentative d'empoisonnement sur la personne de votre épouse Mary Seymour et condamné à être pendu! »

Une vague de protestation s'élève alors dans la salle et le juge, voulant la dominer, commet une grave erreur. Tout en précisant que le jury a assorti sa peine d'une demande de recours en grâce, il s'adresse à l'accusé en ces termes :

« George Dean, vous vous êtes rendu coupable d'un crime odieux. La sentence qui vous frappe était la seule raisonnable. J'estime, quant à moi, que vous méritez la mort. Mais, quelle que soit la décision du gouvernement sur votre recours en grâce, je vous conseille de demander pardon à Dieu d'avance... »

Ce langage est une erreur. Car pour le public, comme pour la presse qui a appris les hésitations du jury, ce procès prend tout à coup un terrible aspect d'erreur judiciaire et de pression inqualifiable. Dès le lendemain, George Dean fait la « une » du Daily Telegraph, on manifeste dans les rues de Sydney, on brûle en effigie le juge William Windeyer qui veut faire pendre un innocent. Le Parlement est consulté, la politique s'en mêle. Bref, une commission d'enquête va être nommée afin de réexaminer l'affaire.

Me Meagher, jeune avocat ambitieux, se frotte les mains. Il tient l'affaire du siècle en Australie.

En réalité, s'il la tient, c'est par le mauvais bout. Meagher, ambitieux mais prudent, décide de demander conseil à son aîné, Crick, vieux routier du barreau, pour préparer à nouveau la défense de Dean.

« Je crois que l'idéal serait d'arriver à discréditer la femme et la belle-mère aux yeux du jury. J'ai découvert certaines choses sur le passé de la belle-mère, qui feront sûrement de l'effet. Qu'en pensez-vous, Crick ?

— Avez-vous la conviction intime que Dean n'est pas coupable ?

— Je le crois. D'ailleurs, on n'a jamais pu retrouver le droguiste ou

le pharmacien qui lui aurait vendu le poison.

— Écoutez, Meagher, dans cette affaire, en tant qu'associé, je suis autant responsable que vous. Allez donc voir Dean dans sa cellule et cuisinez-le un peu... Ne nous lançons dans ce système de défense que si vous êtes sûr qu'il n'est pas coupable. L'affaire a fait trop de bruit pour que nous prenions le moindre risque. Croyez-en mon expérience... »

Meagher va donc rendre visite à son client. Peut-être y a-t-il un moyen de le faire avouer par surprise. En tout cas, c'est la seule manière de se faire une opinion. A peine entré dans la cellule, Meagher, sans poser sa serviette ni s'asseoir, annonce froidement :

« C'est terminé, Dean, la police a retrouvé l'homme qui vous a vendu le poison! »

Le visage de George Dean se fige. Peur ou surprise, un moment de silence tendu s'étire. Anxieusement, Meagher observe son client, s'efforçant au calme. George Dean s'effondre : il ne supportait plus sa femme, elle le ridiculisait, elle ne voulait pas divorcer... et il est presque sûr que l'enfant n'est pas de lui! Alors, comme il n'est pas violent, il a pensé au poison, il en a acheté, il l'a mis dans une bouteille de sirop. Mais il en a trop mis, Mary s'en est aperçu.

Que va faire Meagher ? S'il met son associé au courant, adieu la grande affaire, adieu l'acquittement retentissant. Crick se démène comme un beau diable pour réunir la commission d'enquête. Et le jury, mis en cause par la presse, vient de déclarer publiquement par l'intermédiaire de son porte-parole, rompant ainsi le secret de la délibération : « Nous étions tous convaincus de la culpabilité de Dean. Seul l'un d'entre nous hésitait à envoyer à l'échafaud un homme qui avait une telle réputation d'honnêteté et de courage. Il s'est rallié à l'opinion générale lorsque le juge a déclaré qu'un recours en grâce avait toutes les chances d'aboutir. »

Et il y a plus grave. Le système de défense adopté par Meagher, qui consiste à discréditer les deux femmes aux yeux de l'opinion publique, a déjà fait son effet. Harcelées par tout le monde, considérées comme de vulgaires menteuses acharnées à la perte d'un honnête homme, les deux femmes n'osent plus sortir de chez elles. Meagher ne dit rien à son associé, ne dit rien à personne, conseille à son client de continuer à plaider non coupable et fournit son dossier de dénigrements sur Mary Seymour et sa mère.

La commission d'enquête commence ses travaux le 15 mai 1895 et les termine le 15 juin, au cours d'une audience qui apporte à Meagher et à son client bien des émotions et où la tactique de l'avocat s'avère efficace.

Lors d'un contre-interrogatoire serré, Meagher réussit à faire passer la belle-mère de George Dean pour une femme encore plus méprisante que lors du premier procès. Elle avoue avoir été condamnée pour vol, avoir été la patronne d'une maison de tolérance, et prostituée elle-même. Un témoin, droguiste de métier, vient déclarer qu'une femme « qui lui ressemble beaucoup par le " genre ", lui a acheté de l'arsenic quelques mois auparavant ».

Enfin, c'est le coup de théâtre qui vient servir définitivement la cause de George Dean et celle de son avocat. Un vagabond se présente à l'entrée du palais de justice et demande à être entendu par le tribunal, car il a d'importantes révélations à faire. On le fait entrer. Or, à peine a-t-il décliné son identité et prêté serment que Mrs. Seymour mère s'évanouit. Émotion, suspension d'audience, puis le témoin fait sa déclaration en désignant la belle-mère du doigt. « J'ai passé trois ans en prison à cause de cette femme ! Il y a dix ans, nous étions mariés, elle a tenté de m'empoisonner à l'arsenic, puis de me tuer à coups de couteau ! Finalement, elle a réussi à me faire condamner pour un vol que je n'avais pas commis ! J'ai fait trois ans à sa place ! » Vérité ? Mensonge ? Vengeance ? Peu importe, on imagine l'effet produit par cette déclaration.

Après dix-huit jours d'audience, la commission de recours en grâce prononce son verdict définitif. Ce verdict va à l'encontre de la conviction intime du président de la commission lui-même, mais deux médecins qui en font partie ont réussi à convaincre leurs collègues que les preuves étaient insuffisantes. George Dean est acquitté. Il retrouve immédiatement sa liberté.

C'est le triomphe pour l'avocat de Meagher, la honte pour les deux femmes et la tranquillité pour le coupable, qui retrouve son métier et ses amis comme si de rien n'était. Il est même, pendant quelque temps, le héros du jour, la malheureuse victime de machinations odieuses !

Profitant de cette publicité gratuite, l'avocat Meagher s'efforce alors d'obtenir un siège au Parlement des Nouvelles-Galles du Sud. Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud. Mais, en politique, tout ne va pas forcément comme on voudrait. Un matin, en lisant les journaux, Meagher découvre (dans ceux de l'opposition) une série d'articles qui lui reprochent (c'est le comble) d'avoir saboté le procès Dean, et d'avoir permis, par son incapacité et son manque de scrupules, d'envoyer un innocent en prison ! Lequel innocent, s'il n'avait eu de la chance, y croupirait encore ! Étonnant retour de manivelle... Meagher, si près du but, s'affole un peu. Il va prendre conseil du président Julian Salomon, qui dirigeait la commission d'enquête.

« Croyez-vous que je puisse tenter une action en diffamation ?

— Ça me paraît difficile, répond Sir Julian, vous ne pourriez

attaquer sans laisser entendre que votre client était coupable et que c'est vous qui l'avez sauvé!»

Meagher bondit et saute sur l'occasion.

« Mais il est coupable !... »

Et il raconte au président la façon dont il a découvert la culpabilité de Dean.

Le président, on pense bien, en reste stupéfait. Cet homme que sa conscience professionnelle a mené jusqu'aux plus grandes responsabilités, ne comprend pas le jeu de son jeune confrère. Il tente de convaincre Meagher de parler, sans résultat. Il propose à George Dean de s'expatrier, moyennant 500 livres et de faire, depuis l'étranger, une confession complète. Dean refuse. Mais le président Salomon n'est pas homme à supporter de savoir qu'un coupable est en liberté et que deux femmes injustement accusées ne peuvent même plus sortir de chez elles. Il va se confier à l'attorney général, la plus haute autorité judiciaire du Sud de l'Australie.

Désormais, le secret de George Dean a trop filtré. Un beau jour, au Parlement, directement attaqué sur le sujet, l'attorney general fait une réponse tellement évasive, parce qu'il s'est engagé au silence, que la polémique reprend de plus belle dans la presse.

Et là, George Dean commet une erreur. C'est un garçon soucieux de respectabilité. Trop soucieux. Le 25 septembre 1895, il demande lui-même au Parlement une enquête pour se «laver définitivement de tous soupçons »

C'est beaucoup demander à la justice. En apprenant cette nouvelle audace, le président Salomon s'estime délié du secret professionnel et répète tout ce qu'il sait de la bouche de George Dean et de son avocat Meagher C'est le premier coup de théâtre d'une longue série. Trois jours après, second coup de théâtre. George Dean déclare sous serment «qu'il n'a jamais fait d'aveux à son avocat ». Le lendemain, l'avocat fait lui aussi une déclaration au Parlement et affirme que tous les propos rapportés par le président sont pure invention de sa part.

Alors, c'est la bataille rangée. La bataille politique où fleurissent les coups les plus bas, les insinuations les plus fausses, que la presse se dépêche de publier, ravie de ce scandale en pleine période électorale.

Dans un journal de gauche, on affirme : « Le président Julian Salomon est juif. Cette affaire est un complot monté contre Meagher. » Dans un journal de droite, on insinue : « Le président Julian Salomon a fait une dépression nerveuse, il y a quelque temps. Cette histoire est le fruit d'un cerveau malade... »

Bref, de droite ou de gauche, « l'affaire Dean», devenue politique, sombre doucement dans l'incompréhension, au milieu des altercations

parlementaires et des pamphlets journalistiques.

On en oublie presque George Dean, qui, gracié de toute façon (et le dernier jugement est irrévocable), s'apprête, une nouvelle fois, à passer au travers de la vérité — cette vérité que tout le monde s'acharne pourtant à connaître.

Mais il y a toujours un grain de sable pour détraquer les machines les plus perfectionnées. Ce grain de sable, c'est un petit homme, maigre et fluet, dont l'histoire n'a pas conservé le nom, tellement le personnage est insignifiant. Il habite, de l'autre côté de la baie de Sydney, un quartier miteux, où les bruits de la grande ville n'arrivent pas souvent, où la politique et ses bagarres mettent du temps à se faire entendre. Le petit homme a une échoppe où il vit seul, dans un amoncellement de produits hétéroclites. Le 5 octobre, d'un petit pas tranquille, il se rend à la police, s'excuse longuement et raconte : « Je suis droguiste. Je connais George Dean, l'homme dont tout le monde parle. Au printemps dernier, il est venu m'acheter de l'arsenic et de la strychnine. Il en a pris beaucoup. Il ne m'a rien dit, mais je croyais que c'était pour tuer les rats sur son bateau. »

Alors, là, bien sûr, l'avocat Meagher comprend qu'il va perdre la partie, s'il s'entête. Il réfléchit vingt-quatre heures. Le temps de préparer une dernière déclaration au Parlement, qui commence ainsi : « J'ai décidé de mettre un terme à mes tortures morales. » La suite serait trop longue à citer et guère convaincante, la fin seulement éclaire très bien le personnage. « Ma démission au Parlement accompagne cette lettre, mais je suis certain de pouvoir mener dans une autre partie du monde une vie entièrement consacrée à la vérité, car je suis encore jeune, je n'ai que trente ans. »

Dès la publication de cette déclaration, George Dean est arrêté. Il fait des aveux complets, s'empressant évidemment de préciser qu'il n'a persisté dans ses déclarations que sur les conseils de son avocat. Le scandale est à son comble et le nouveau procès est une affaire d'État pour l'Australie. De toute façon, George Dean a définitivement échappé à la peine capitale. Car, selon la loi britannique, il ne peut être jugé que pour fausse déclaration et parjure, puisqu'il avait nié sa culpabilité sous serment. Condamné à quatorze ans de détention, il retrouve sa liberté en 1907, bénéficiant de deux ans de remise de peine pour bonne conduite.

Et maintenant, voici l'épilogue — qui nous laisse confondus.

Rayé de l'ordre, Meagher essaya d'obtenir sa réadmission pendant plus de vingt ans. Et que croit-on qu'il arriva ? Il y parvint ! En 1920, il redevient avocat d'assises au barreau de Sydney !

Mais c'est sur le plan politique que sa carrière fut exemplaire. Quelques mois après sa condamnation pour avoir tenté de détourner

la justice, il obtient quand même son siège au Parlement. Mieux, il en est élu vice-président en 1910, président en 1913, chef du parti travailliste en 1915 et, en 1916, lord-maire de Sydney !

On pense à la phrase de M. de Bismarck, qui s'y connaissait:

« La politique n'est pas une science exacte. »

CHASSÉ-CROISÉ

Berlin, le 23 mars 1923. Il est 17 heures exactement. Cet homme qui sort de ses bureaux est un homme extrêmement riche. Il est jeune aussi, vingt-six ans, et il exerce un métier fascinant. Il est diamantaire. Il s'appelle Herbert Beyfuz. C'est un homme à plusieurs facettes, comme les diamants qu'il vend. C'est aussi un homme qui n'a plus qu'une heure et deux minutes à vivre.

Un diamantaire, en principe, est un homme riche et heureux. Le mot diamant, ce mot magique, laisse supposer une vie dorée, des voitures, des domestiques, des hôtels particuliers...

Herbert Beyfuz est riche. C'est vrai. Il est très connu à Berlin et très estimé dans son métier. Est-il heureux ? C'est autre chose. C'est un assez bel homme, fort élégant et raffiné. Ce jour-là, comme d'habitude, il porte un costume de laine fine, une chemise soyeuse et une cravate somptueuse, piquée d'une perle fine. Il conduit lui-même sa voiture sur le trajet de ses bureaux à son hôtel particulier. Beyfuz est un homme d'habitude. Un maniaque même. C'est ainsi qu'il laisse toujours sa voiture à cent cinquante mètres de chez lui, pour faire à pied un petit bout de chemin et respirer l'air du soir. En 1923, à Berlin, comme à Paris, on peut encore respirer l'air du soir.

Le diamantaire fait donc à pied, lentement, comme d'habitude, le chemin de son garage à la maison. Il pénètre dans son hôtel par un fort joli portail, traverse un jardin intérieur et monte silencieusement l'escalier principal. Silencieusement, parce que la moquette est très épaisse. Arrivé sur le palier de l'appartement, il sort de son gousset une petite clef plate qu'il introduit silencieusement dans une serrure de cuivre parfaitement graissée.

C'est vrai que tout est silencieux autour du diamantaire, parce que tout est toujours silencieux dans le luxe. Les tapis étouffent les pas, les serrures ne grincent pas, les tentures assourdissent les voix. Tout est feutré, adouci, poli... On a du mal à faire du bruit dans le luxe. C'est pour cela certainement que personne, dans l'hôtel particulier, n'entend rentrer le maître de maison. Même pas le valet de chambre.

Le diamantaire a refermé la lourde porte de chêne. Elle aussi a glissé sans bruit sur ses gonds. C'est fini, on ne peut plus le décrire. Il a disparu dans ses appartements et on ne le verra plus vivant. En revanche, on entendra sa voix dans quelques instants. Cela ne durera pas longtemps et ce qu'il dira sera succinct.

Il est 18 heures. En 1923, le central téléphonique de Berlin ne

connaît pas encore une activité fébrile. Seuls les riches ont le téléphone, et les standardistes ne sont pas encore aigries. Elles ont tout le temps de se pencher sur chaque appel avec sollicitude. Ce sont elles qui font la liaison entre chaque abonné en cette heureuse époque où peu de choses sont automatiques.

L'une de ces standardistes, Berta, vient justement de prendre un appel. Elle enfonce une fiche, ajuste ses écouteurs et fort aimablement demande: « Allô ? Quel numéro voulez-vous? » Tout d'abord, rien. Une sorte de grésillement, sans plus, puis comme un souffle. Oui, c'est ça, le souffle de quelqu'un. Quelque chose d'oppressant, un peu rauque.

« Allô ? Quel numéro demandez-vous ? »

Le souffle est toujours là, il semble qu'on tousse à l'autre bout de la ligne. Une voix, enfin:

« Allô... qu'est-ce que... »

La voix tousse, puis c'est le silence rompu par un grand bruit qui résonne dans les écouteurs.

Au standard, Berta sursaute. L'abonné a fait tomber son appareil contre le mur, sûrement, car elle entend les chocs réguliers du récepteur qui doit se balancer au bout de son fil. Pendant une ou deux minutes, Berta appelle, écoute, rien. Il s'est sûrement passé quelque chose de bizarre et Berta, tout excitée, alerte le contrôle.

On détermine, en cinq minutes, l'adresse de l'abonné : Herbert Beyfuz, diamantaire, Weberstrasse. La police est prévenue. A 18 h 20, une voiture de la police s'arrête devant l'hôtel particulier du diamantaire et deux inspecteurs sonnent à la porte. Un valet de chambre, parfaitement stylé, rébarbatif et hautain, vient ouvrir:

« Ces messieurs désirent ? »

— M. ou M^{me} Beyfuz, s'il vous plaît ?

— Qui dois-je annoncer, je vous prie?

— Notre nom ne leur dira rien... Police du quartier! Mais dépêchez-vous, c'est urgent! Est-ce que M. Beyfuz est là ? »

Il est difficile de bousculer un valet de chambre comme celui-là. Werner est au « service de Monsieur » depuis des années. Il n'a pas l'habitude de déranger Monsieur comme cela, sous le fallacieux prétexte qu'on le demande à la porte, et sa voix monte d'un degré supplémentaire dans la prudence :

« J'ignore si Monsieur est là. Voulez-vous patienter? je vais voir... Si ces messieurs veulent bien se donner la peine... »

Comme le bruit, la précipitation n'a pas cours dans le luxe, et les deux policiers font les cent pas dans un vestibule richement meublé, encombré de chinoiserie laquées et de bouddhas inquiétants.

Lorsque Werner, le valet de chambre revient, il est vert. Toute dignité ravalée, il hoquette lamentablement :

« Monsieur... Monsieur est mort ! On l'a assassiné... »

En quelques secondes, c'est l'affolement, tous les domestiques, terrorisés, sont rassemblés dans le hall, et les policiers pénètrent seuls dans les appartements privés du diamantaire.

Herbert Beyfuz gît sur un divan de velours parme. Il a perdu beaucoup de sang. Le magnifique tapis persan en est inondé. A terre, un couteau. Le récepteur du téléphone mural, décroché, pend le long du mur.

Le diamantaire est mort, il y a quelques minutes à peine. Il a été frappé en pleine poitrine, et l'on peut facilement reconstituer la scène.

Il devait être assis sur le divan. D'après le médecin, il s'en est fallu de peu que la mort ne soit instantanée. Le diamantaire a réussi à arracher le poignard, et à se redresser pour saisir l'appareil téléphonique. Puis il a perdu connaissance. Il est retombé en arrière sur le divan, a lâché le récepteur. Il est mort à 18 h 02.

C'est au tour de l'inspecteur Huhner d'entrer en scène. Délibérément, il ignore les domestiques. Un diamantaire est rarement assassiné par le valet de chambre, la cuisinière ou la soubrette. L'inspecteur a des idées bien arrêtées sur le sujet. Herbert Beyfuz a pu être la victime d'assassins bien déterminés, en premier lieu ses clients. Il peut toujours se passer des choses à propos du moindre diamant. En second lieu, ses proches. Sa femme, sa maîtresse, ses amis. Lorsqu'on est à la tête d'une fortune aussi considérable, à vingt-six ans, il peut se passer des choses curieuses à propos du moindre amour !

Mais lorsqu'il interroge la femme du diamantaire, l'inspecteur Huhner ne peut imaginer une seule seconde qu'elle ait tué son mari. Liselotte est extrêmement belle. Son allure, sa distinction, tout force l'admiration chez cette femme. D'origine saxonne, elle a épousé Herbert en 1917. Elle avait vingt-deux ans à l'époque, et sa fortune personnelle était aussi importante que celle de son mari.

Liselotte répond aux questions de l'inspecteur avec une grande douceur et une grande retenue. Ses traits sont légèrement tirés, mais elle conserve un calme remarquable et le sens de l'hospitalité. C'est dans son petit salon particulier qu'elle le reçoit et l'inspecteur se sent plutôt en visite mondaine qu'en mission policière.

« Votre mari était-il avec vous cet après-midi ?

— Non... J'ai déjeuné avec une amie, Augusta, puis nous sommes allées nous promener dans le parc. Je pense que nous étions de retour ici vers 17 heures...

— Vous ne l'avez pas entendu rentrer ?

— Pas du tout. Il ne rentre jamais si tôt d'habitude et je n'ai même pas pensé qu'il pouvait être là... »

Liselotte continue la conversation sur le même ton calme, doux et un peu triste. C'est ainsi que l'inspecteur apprend le détail de son après-midi avec sa meilleure amie Augusta. Augusta est mariée et les deux couples se voient très souvent. Liselotte insiste beaucoup sur la qualité de leurs relations. Ce sont des amis fidèles, qui l'ont toujours beaucoup soutenue moralement dans les moments graves. Par exemple, lorsque Liselotte a perdu un enfant au début de son mariage...

« Ce fut très dur pour moi et pour mon mari, inspecteur. Notre petite fille n'a vécu que quinze jours après sa naissance. J'ai cru devenir folle. J'ai même fait quelques bêtises... Augusta et son mari m'ont beaucoup aidée. »

Les quelques bêtises, Liselotte en parle avec aisance à l'inspecteur... Un peu d'opium, de la drogue pendant quelque temps. Le diamantaire et sa femme ont vécu quelques années en Indonésie, l'opium est là-bas un dérivatif courant. Liselotte reconnaît qu'actuellement elle a retrouvé son équilibre. Elle s'adonne à la musique, à la peinture. « Une autre drogue, inspecteur, mais sans danger ! »

L'inspecteur interroge Augusta, qui semble beaucoup plus secouée par la mort de son ami Herbert, mais confirme sans hésitation les déclarations de l'épouse. Cependant, Augusta détonne un peu dans cette atmosphère de luxe. Elle est jeune et belle, elle aussi, mais sans aucun doute n'a pas reçu la même éducation. Il y a dans sa beauté, dans son élégance, dans sa tenue, quelque chose de plus vulgaire, de plus courant.

En l'interrogeant, l'inspecteur Huhner est plus à l'aise. Il a affaire à un être humain ordinaire, pas à une statue de luxe comme Liselotte. Entre le policier et cette femme de diamantaire existe un fossé infranchissable, fait de richesse, d'éducation, de raffinement. L'inspecteur a nettement le sentiment que M^{me} Beyfuz ne se départira jamais de son attitude mondaine et douce. Son amie Augusta semble plus fragile. Sa robe, ses bijoux ne sont qu'un vernis. C'est à elle sûrement qu'il faudra poser les questions embarrassantes, s'il y en a.

Huhner quitte momentanément les deux femmes et retourne dans les appartements privés du diamantaire pour examiner les lieux et réfléchir. Il n'espère pas découvrir l'assassin sur place, comme ça, tout de suite. Mais il faut bien commencer par quelque chose. Dans ce milieu, on ne peut avancer qu'à petits pas feutrés, détail par détail, avec prudence et circonspection...

Le petit salon est gardé par un policier en uniforme. Tout y est en ordre, rien n'a été dérangé. Le corps est maintenant recouvert et deux

hommes l'emportent sur une civière. Le valet de chambre attend, l'air embarrassé.

« Je vous demande pardon, monsieur l'inspecteur... Est-il possible de... à moins que...

— Qu'est-ce qu'il y a ? »

L'inspecteur Huhner lève la tête et considère Werner, son gilet rayé, ses gants blancs, et son air compassé.

« Vous avez une déclaration à faire ?

— Pas exactement, monsieur l'inspecteur. C'est au sujet du tapis...

— Le tapis ? Qu'est-ce qu'il a le tapis ?

— Si vous le permettez, les domestiques pourraient l'enlever et le nettoyer, si on attend plus longtemps, il sera irrécupérable. Monsieur doit comprendre... »

L'inspecteur Huhner a du mal, mais il comprend. Décidément, pense-t-il, rien n'entame ces gens-là. Son maître vient de mourir assassiné et ce manche à balai déguisé en valet de chambre s'inquiète du tapis persan... Dans cette maison, il ne doit pas faire bon être une poussière quelconque sous l'œil de Werner.

A peine l'inspecteur a-t-il acquiescé que le Werner en question donne des ordres et le tapis, précautionneusement roulé, disparaît, tandis que la femme de chambre nettoie le parquet. Tous ces soins, cette propreté méticuleuse, sont habituels chez le diamantaire, cela se voit au moindre coup d'œil. Les cendriers sont propres. Chaque objet est à sa place. Pas le moindre grain de poussière, tout brille, tout est brossé, ciré, entretenu. C'est cela la chance de l'inspecteur. Car, dans un ordre aussi remarquable, à peine dérangé par la mort violente d'un homme (poignardé pourtant... et par surprise) quelque chose ne va pas. C'est étrange... Cela vient de frapper l'œil de l'inspecteur. Sur le divan de velours, il y a des coussins de soie précieuse. Et l'un de ces coussins est brûlé. Une brûlure de cigarette, bien nette, visible et sûrement récente. Pourtant, les cendriers sont propres. L'inspecteur s'adresse au manche à balai en gilet rayé :

« Vous avez vu cette brûlure? »

Werner examine le coussin, l'air désolé.

« Je ne m'en étais pas aperçu Monsieur.

— Vous croyez qu'elle est là depuis longtemps ?

— Certainement pas, Monsieur. Je l'aurais vue! Cette brûlure a du être faite aujourd'hui !

— M. Beyfuz fumait-il beaucoup?

— Énormément, Monsieur. Je vide moi-même les cendriers tous les matins.

— Tous les matins ? Alors, M. Beyfuz n'a pas fumé aujourd'hui ? Les cendriers sont vides...

— Ce serait bien étonnant, Monsieur. Monsieur avait toujours un cigare allumé. »

L'inspecteur réfléchit très vite. Quelqu'un a brûlé ce coussin, quelqu'un fumait une cigarette. Quelqu'un a vidé les cendriers pour qu'on ne remarque pas le mégot de sa cigarette au milieu des cendres de cigares... Et tout à l'heure, en répondant à ses questions, les deux femmes, Liselotte et Augusta, fumaient.

L'inspecteur Huhner a beaucoup de chance aujourd'hui. Il y va carrément, au flanc, sans y croire. Mais c'est à Augusta qu'il demande en particulier :

« C'est vous qui avez vidé les cendriers ? »

Il ne s'attendait pas à ça. Voilà que la jeune femme s'effondre littéralement. Une véritable crise de nerfs !

« C'est moi ! C'est moi qui l'ai tué ! Je vais tout vous dire ! C'est moi ! C'est moi ! » Elle s'accroche à l'inspecteur. « Il me poursuivait depuis longtemps. Il a voulu... de force... vous comprenez ? Je n'ai pas réfléchi. Le poignard était là, sur son bureau... J'ai frappé, sans m'en rendre compte ! »

Ça n'est pas très convaincant tout ça. Pourtant, Augusta donne des détails en pleurant. D'après elle, le diamantaire était un vilain monsieur, il aurait voulu qu'Augusta lui cède, là, sur ce divan, alors que sa femme était à quelques mètres dans sa chambre et qu'elle pouvait entrer d'une minute à l'autre.

« Mme Beyfuz était au courant ?

— Oh non... Elle n'est pour rien dans tout ça ! C'est moi qui l'ai tué, moi toute seule ! »

Tiens ! Pourquoi donc ce « moi toute seule » ? Mais ce jour-là, l'inspecteur Huhner n'aura pas grand-chose à faire décidément, et pas besoin de réfléchir longtemps, ni de faire une enquête remarquable et délicate. Il va même devoir s'asseoir, pour se remettre, car tout se passe ensuite en quelques minutes, comme au théâtre.

Liselotte Beyfuz fait littéralement une entrée de scène. La porte du petit salon s'ouvre violemment et la jeune femme apparaît, belle, mais furieuse. Sans pour autant perdre sa distinction, elle agonit d'injures la malheureuse Augusta en larmes sur le canapé.

« Imbécile, stupide petite imbécile ! J'aurais dû m'en douter ! Tu es incapable de te taire ! »

L'inspecteur n'a même pas le temps d'intervenir, c'est contre lui que se retourne la rage froide de la jeune femme.

« Oh, vous, ne vous en mêlez pas ! Et ne jouez pas les idiots, surtout ! Vous nous tenez, c'est entendu. Je vous expliquerai tout à l'heure. Mais faites-la disparaître d'abord, elle m'agace ! »

Finie la douceur, envolé le calme. La jeune femme s'est transformée en quelques secondes en un véritable dragon. Un dragon bien élevé, mais surprenant à plus d'un titre !

Car voici l'essentiel de la déclaration de Liselotte Beyfuz à l'inspecteur Huhner, deux heures à peine après le début de cette enquête éclair.

« Je n'aimais plus mon mari depuis longtemps. Il avait accepté cette situation dont il ne souffrait pas, d'ailleurs, du moins au début.

— Ah, il avait une maîtresse ?

— Oui, Augusta. Enfin, si on peut appeler ça avoir une maîtresse !

— Pourquoi ?

— A vrai dire, c'était surtout Bernard, le mari d'Augusta.

— Je ne comprends pas.

— Mais si ! Ne m'obligez pas à des détails scabreux, inspecteur. Augusta était la maîtresse de mon mari et son mari, Bernard, était aussi l'amant de mon mari...

— Euh... ensemble? Séparément?

— Quelle importance? C'était un peu... Nous nous aimions tous les quatre. »

Pour l'inspecteur Huhner, il y a déjà de quoi s'asseoir et réfléchir cinq minutes. Mais Mme Beyfuz n'a pas fini de l'étonner. Non seulement Augusta et son mari faisaient tous deux partie de l'intimité du diamantaire, non seulement Liselotte, sa femme, était parfaitement au courant, puisqu'elle la partageait aussi, mais en plus, depuis quelque temps, ce ménage à quatre avait pris une forme curieuse, deux d'entre eux ayant voulu changer leurs habitudes. L'inspecteur apprend que Liselotte s'est mise à détester son mari et à tomber amoureuse d'Augusta. Le diamantaire, lui, s'est mis tout à coup à détester Bernard et à vouloir aimer sa femme. La sienne. Quoi de plus normal ? Quant à Bernard, il semble bien n'avoir participé que de façon tout à fait anecdotique à ce curieux chassé-croisé.

C'est Liselotte qui a tué son mari. Car celui-ci voulait que sa femme lui cède. Et devant Augusta, s'il vous plaît !

Bref, Liselotte et Augusta ayant fui la pièce aussitôt, on ne put jamais savoir qui, dans un sursaut, le diamantaire avait voulu appeler au téléphone. Si c'était pour appeler au secours, pourquoi sa phrase commençait-elle par « Qu'est-ce que... »

Parce qu'il avait voulu changer ses habitudes, Herbert Beyfuz, le

riche diamantaire de vingt-six ans, est mort sur son tapis d'Orient. Quant à Liselotte, huit mois après son extraordinaire entretien avec l'inspecteur Huhner, elle sombrait totalement dans la folie. Enfermée à vie dans un asile, elle y mourut quatre ans plus tard dans une crise d'hystérie furieuse.

Dans la vie d'Herbert Beyfuz le diamantaire, il y avait plusieurs facettes. Mais, à part cela, sa vie n'avait rien d'un diamant.

LE SUICIDE DU SERGENT

Nous avons tous lu des histoires policières au cours desquelles de brillants détectives découvrent (on ne sait pas toujours précisément comment) des assassins insoupçonnés au départ. C'est une méthode fictive classique, qui permet à l'imagination du lecteur de se faire sa propre petite idée sur l'assassin.

Les « dossiers extraordinaires », qui rapportent toujours des faits réels, ne se présentent pas souvent de cette façon aux policiers qui commencent leur enquête. Mais c'est le cas dans ce dossier.

Au départ il y a un crime, on ne soupçonne personne en particulier — et, même, cela n'a pas l'air d'un crime. Dans ce cas-là, la seule différence entre le détective brillant et fictif des romans policiers et le fonctionnaire consciencieux et réel d'un service de police, c'est justement la réalité. Pour un policier, la réalité est faite de réflexion personnelle, de routine, de patience. Et, quelquefois, il s'étonne lui-même de découvrir, au bout de cette routine, un assassin qu'il n'attendait pas.

C'est ainsi que des policiers anglais et allemands ouvrirent un dossier de routine sur la mort d'un sergent de l'armée anglaise d'occupation en Allemagne. Ils l'ouvrirent parce que c'était leur métier, qu'ils étaient consciencieux. C'est ainsi qu'une mort presque ordinaire devint tout à fait extraordinaire.

Nous sommes dans une caserne de l'armée britannique d'occupation à Duisburg, port fluvial sur le Rhin, en Allemagne, le 30 mars 1953. Il est 1 h 15 du matin. Le sous-officier de garde, le sergent Fry, vient de décrocher le téléphone :

« Ah! c'est vous, Mia? Non, je n'ai toujours pas vu votre mari. Oui, je sais que vous êtes inquiète. Je ne sais pas du tout où il peut être, non. Vous croyez sérieusement ? Bon, écoutez, je vais prendre le sergent Dunne avec moi, et nous allons faire le tour du camp, pour le chercher. S'il vous a dit qu'il en avait pour cinq minutes, c'est qu'il le pensait vraiment. Il a dû être retenu par un sergent instructeur. Ne vous faites pas de soucis, je vous rappelle. »

Le sergent Fry a raccroché. Cette fois-ci, il faut qu'il essaie de trouver Tich Watters. Sa femme lui a déjà téléphoné trois fois. Le sergent réfléchit un instant, puis décroche à nouveau le téléphone et compose un numéro.

« Allô, Dunne? Je te réveille ? Excuse-moi. Tu ne saurais pas où est passé Watters par hasard? Sa femme prétend qu'il a disparu depuis 19

h 15, quand il est parti de chez lui pour venir ici. Ah ! bon, tu ne l'as pas revu depuis. Tu crois qu'il est au camp ? A cette heure-ci ? Il est dingue ! Moi, si j'étais marié, et que je puisse habiter ailleurs, on ne me verrait pas souvent, en dehors du service ! »

Finalement les deux hommes conviennent de se rejoindre dix minutes plus tard à la permanence et de faire le tour du camp à la recherche de Tich Watters. Il y a une possibilité pour que ce dernier soit chez un instructeur tout à fait à l'entrée du camp, au début du bloc 2. Et, comme il n'y a pas de téléphone dans ce bloc, la seule chose à faire est de s'y rendre.

Le sergent connaît Tich Watters, sans plus ; comme il connaît tous les hommes du camp. Par contre, Emet Dunne est le meilleur ami de Watters et ils sont souvent ensemble.

Tout en cherchant leur chemin dans l'obscurité relative des escaliers qui mènent au bloc 2, les deux hommes commentent l'inquiétude inhabituelle de Mme Watters et en arrivent à une conclusion rassurante. Le sergent a dû partir chercher des cigarettes et s'attarder quelque part dans le camp, puisque personne ne l'a vu sortir au contrôle de nuit.

Soudain, Emet pousse un grognement dans l'obscurité, et son compagnon sursaute.

« Qu'est-ce qu'il y a ? »

A tâtons, Emet saisit le bras de son compagnon, s'y accroche, et, du doigt, lui montre une silhouette contre la rampe de l'escalier qu'ils sont en train de monter. Le sergent Fry fouille dans sa poche, sort des allumettes, en craque une et lève doucement le bras devant lui pour mieux voir.

Un homme est pendu par une corde à la rampe de l'escalier, ses pieds se balancent dans le vide à cinquante centimètres du sol, près d'un seau métallique renversé. La deuxième allumette montre le visage du sergent Tich Watters.

Le moment de surprise et d'horreur passé, les deux hommes réagissent. Le sergent Fry, le premier.

« Coupe la corde, bon sang ! Je vais chercher du secours ! »

Emet Dunne, qui n'a pas de couteau, défait le nœud coincé sous le menton du pendu, et étend le corps sur le sol.

Lorsque Fry revient en courant avec le médecin du camp, Dunne est appuyé au mur, les deux bras repliés sur l'estomac, le visage à l'envers, et marmonne les dents serrées : « Je crois bien que je vais être malade. » Après un rapide examen, le médecin déclare que le sergent Watters est mort depuis au moins quatre heures. Probablement aux environs

de 19 ou 20 heures.

Il ne reste plus au sergent Fry qu'à tenir sa promesse : rappeler M^{me} Watters, pour lui dire qu'il a enfin trouvé son mari, lequel s'est suicidé en se pendait à une rampe d'escalier du bloc. Une corvée dont il se passerait bien. Ensuite de quoi il faudra prévenir le commandant, et appeler la police allemande, conformément aux instructions en vigueur dans les camps d'occupation d'après-guerre.

C'est ce que fait le sergent Fry. Et c'est ainsi que le commissaire Lichtblau est courtoisement informé, dans la nuit, du suicide d'un soldat anglais sur le territoire de Duisburg. Tout aussi courtoisement, le lendemain, le commissaire s'enquiert des détails de la nuit et ouvre un dossier d'archives au nom de Tich Watters.

Il faut savoir qu'à l'époque, en 1953, les rapports entre les occupants anglais et les Allemands se doivent d'être amicaux. Et, bien qu'un inspecteur de Scotland Yard soit officiellement chargé de l'enquête sur les mobiles du suicide, la mort étant survenue sur le territoire allemand, il est normal que le commissaire Lichtblau participe à l'enquête.

Les deux policiers, toutefois, s'aperçoivent très vite que leurs opinions sont différentes à propos de ce suicide. Le médecin légiste anglais a admis la mort par pendaison, le cou ayant été rompu et la langue endommagée, indices habituels d'une mort par strangulation. Mais des rumeurs sont parvenues aux oreilles de la police militaire britannique, selon lesquelles Watters aurait été assassiné. Scotland Yard demande donc la collaboration du commissaire Lichtblau pour enquêter sur les relations allemandes du sergent. En effet, Tich Watters a épousé une Allemande de Duisburg. Elle est devenue anglaise par mariage, mais cette jeune femme, Mia, assez belle, a travaillé dans une boîte de nuit avant son mariage, et, pour la police militaire, elle peut représenter sinon une suspecte du moins quelqu'un dont il vaut mieux vérifier le passé.

Le commissaire va donc rendre visite à Mia. Elle est effectivement jolie, grande, mince et parle l'anglais avec un fort accent allemand. Pour le commissaire, elle retrouve vite sa langue natale.

« Votre mari était-il déprimé ce soir-là ?

— Il ne m'a pas semblé.

— Pourquoi vous êtes-vous inquiétée, lorsqu'il n'est pas rentré?

— Il m'a dit : " Je reviens tout de suite. J'ai vendu la voiture et Emet Dunne m'amène jusqu'au camp. Je n'en ai pas pour longtemps. Sois gentille, achète-moi des cigarettes, je n'en ai plus que deux sur moi. " C'était un grand fumeur : il ne serait pas parti sans cigarettes, s'il avait dû rester longtemps absent. Alors je me suis inquiétée, il était parti à

19 h 15 et à 11 heures du soir il n'était pas rentré.

— Il vous a laissé de quoi vivre après sa mort ?

— On ne pensait pas à ça du tout. D'ailleurs, l'administration militaire m'a prévenue, je ne toucherai même pas de pension, parce que Tich s'est suicidé, c'est le règlement.

— Qu'allez-vous faire ?

— Partir en Angleterre. J'irai me réfugier chez la sœur de Tich, et j'essaierai de trouver du travail. Pour l'instant j'ai trop de peine. »

Le commissaire Lichtblau s'en va, persuadé que Mia n'a rien à voir dans la mort de son mari. Mais, par acquit de conscience, il va rendre visite à la seule famille de Mia, son oncle Albert, ouvrier d'usine. C'est un brave homme, et il a sa petite opinion sur le couple que formait sa nièce et le sergent Watters.

« Tich était un gentil garçon, et je ne comprends pas qu'il se soit suicidé, sauf, peut-être, à cause de sa taille. Ça a l'air idiot mais Tich était très petit, guère plus de 1,50 mètre, et presque aussi large. Je l'ai souvent entendu dire, sûrement en plaisantant à moitié : " Si je continue à grossir, je me suicide. " Mais ma nièce est jolie, et je crois plutôt qu'il était jaloux des autres hommes, et qu'il faisait un complexe d'infériorité à propos de sa taille.

— Vous croyez qu'on peut se suicider pour ça ?

— C'est difficile à dire. Peut-être. En tout cas, je ne vois pas d'autres raisons pour que Tich l'ait fait, même si celle-là est stupide ! »

Nanti de ces renseignements qu'il transmet à Scotland Yard, le commissaire Lichtblau s'apprête à classer son dossier.

De son côté, Scotland Yard a vérifié sur les registres que Dunne, l'ami de Watters, est rentré seul au camp, où il réside, à 19 h 40, qu'il a été vu par plusieurs de ses compagnons. A 20 heures il jouait aux cartes avec eux, et n'avait pas revu son copain Watters depuis 19 h 15. Si bien que le suicide reste la seule explication.

Il faudra plusieurs mois pour que l'affaire, comme disent les reporters criminels, rebondisse. C'est que, même plusieurs mois après, Scotland Yard enquête toujours. Et Scotland Yard a raison. Le commissaire Lichtblau est obligé de le reconnaître, le jour où il trouve sur son bureau une lettre anonyme qui dit ceci :

Le sergent Watters ne s'est pas tué. Sa mort a été maquillée en suicide. Si la police faisait son devoir, elle arrêterait l'assassin. L'ex-Mme Watters l'a épousé. Ils vivent à Leeds, en Angleterre, 54 Harchilles Avenue.

Scotland Yard s'y précipite bien entendu, et ne trouve personne à

l'adresse indiquée. Par contre, on apprend que Mia, la femme de Watters, y a bien habité et qu'elle en est repartie au début de 1954. Mais elle n'était pas remariée à l'époque. Le propriétaire de l'immeuble se souvient parfaitement de la jeune femme, reconnaissable à son fort accent allemand. Il se souvient aussi qu'elle est partie s'installer à Taunton. Or, à Taunton, curieuse coïncidence, se trouve un grand camp militaire. Décidément Mia Watters ne quitte guère les villes de garnison. Scotland Yard se met donc à éplucher la liste des militaires cantonnés à Taunton, et le commissaire Lichtblau, à Duisburg, retourne voir la famille de Mia Watters, c'est-à-dire l'oncle Albert.

Par des moyens différents, les deux services de police, en Angleterre et en Allemagne, vont arriver à savoir la même chose.

Tout d'abord, en Allemagne, l'oncle Albert raconte ce qu'il sait, d'après les lettres de sa nièce. Mia lui a écrit qu'elle habite chez sa belle-sœur à Leeds, et qu'elle y a rencontré par hasard, au cours d'une soirée en mars 1954, le sergent Emet Dunne, le meilleur ami de son mari. Toujours d'après les lettres, quelques jours plus tard, sans s'être concertés, Dunne et Mia se rencontrent dans un cinéma. Il semble que le destin s'acharne à les réunir.

De son côté, Scotland Yard trouve le nom du sergent Emet Dunne sur la liste du cantonnement de Taunton, et découvre aussi que le sergent Emet Dunne a épousé la veuve Watters le 3 juin 1954, quinze mois après son veuvage, à Taunton. Cela ne prouve rien, bien entendu, mais, compte tenu de la lettre anonyme, on peut penser que Mia, ou Dunne, ou les deux ensemble ont tué Tich Watters pour se marier ensuite.

Et d'abord qui est le sergent Dunne ? Il est Irlandais, engagé dans l'armée en 1939, blessé trois fois, fait prisonnier par les Allemands sur la plage d'Anzio en Italie. Ses gardiens nazis lui ont brisé la colonne vertébrale à coups de crosse et il a eu le bras cassé par le tir d'une mitrailleuse. Donc, un héros. Il est beau et grand, 1,90 mètre. Avant d'être rendu en partie infirme par la guerre, c'était un spécialiste du close-combat.

Mais, s'il a tué son ami Watters, il était manifestement incapable physiquement de le transporter seul, et de pendre le corps à la rampe d'escalier. Quant à Mia, c'est une femme, et on la voit mal faire ce travail seule. Mais son ex-belle-sœur, au cours d'un interrogatoire mieux dirigé, révèle une chose curieuse: « J'ai trouvé, dans la corbeille à papier de la chambre de Mia, une photo déchirée en mille morceaux. Je l'ai reconstituée par curiosité. Et elle m'a fait peur. » La photo montre le géant Emet Dunne brandissant un tabouret au-dessus de la tête du sergent Watters, comme s'il voulait lui briser le crâne. Et la belle-sœur ajoute : « Depuis que j'ai trouvé cette photo, j'ai des

cauchemars. Il y a sur le visage de ce garçon quelque chose qui me fait penser qu'il est capable de meurtre ! Et Mia l'a déchirée. Pourquoi ? »

Pour le commissaire Lichtblau, c'est une longue routine supplémentaire que de retrouver le photographe qui a pris ce cliché, dans une boîte de nuit de la ville. Mais il le retrouve.

« A quelle occasion avez-vous pris cette photo ?

— Au cours d'une petite fête. Tout le monde avait beaucoup bu. Ça s'est passé de façon plutôt bizarre. Je prenais des photos comme ça, n'importe comment. Et le petit sergent a sauté en l'air en me hurlant en anglais qu'il ne voulait pas de photos. Avant que j'aie pu dire quoi que ce soit, son copain, le grand, lui a dit de la fermer. Puis il a dit : " On va prendre une photo d'action, allez-y ! " Et il a pris le tabouret pour faire semblant de taper sur la tête de son ami. C'est tout. Mais ils avaient l'air mauvais tous les deux. Après, pourtant, ils se sont tapés dans le dos, et ont recommencé à boire en plaisantant. »

Ce pourrait être, bien sûr, une simple plaisanterie de soldats à moitié saouls dans une boîte de nuit. Mais, d'un autre côté, les prostituées de cette boîte de nuit, où se retrouvaient souvent les militaires du camp de Duisburg, se souviennent des crises de jalousie du petit sergent. Pour elles, Mia était la maîtresse du grand sergent Dunne. Et elle en avait manifestement pardessus la tête d'être mariée à ce petit gros, radin, jaloux, qui piquait des colères noires, et répétait souvent : « Si Mia continue à flirter comme ça, ça finira mal. Je me tuerai ! » Alors pense le commissaire, c'est peut-être bien le suicide.

Mais ce n'est pas fini. L'enquête a fait du bruit dans le camp de Duisburg et trois informations importantes en jaillissent enfin. D'abord se manifeste un caporal que la police n'avait jamais entendu. « Le soir où Watters est mort, je vérifiais la fermeture des serrures du camp. A 19 h 25, j'étais au bloc 2. Il faisait sombre, et je me suis heurté au sergent Dunne. Il m'a dit : " Il est interdit de passer par cette porte, c'est le sergent Watters qui l'a ordonné ! " Or personne n'a vu Watters entrer dans le camp. »

Deuxièmement, on découvre qu'il existe une entrée secrète que les soldats n'avaient pas tellement à cœur de révéler, car elle était réservée à l'introduction en fraude d'alcool et autres petites choses plus ou moins interdites, destinées à améliorer l'ordinaire. Watters a pu l'emprunter.

Troisièmement, un examen minutieux des registres fait apparaître une modification habile de l'heure d'arrivée d'Emet Dunne. On lit bien 19 h 40, mais une autre heure a été gommée. Pour faire le point et échauder toutes les hypothèses possibles, l'inspecteur de Scotland Yard et le commissaire Lichtblau s'invitent mutuellement à déjeuner. Et c'est devant une bonne choucroute arrosée de bière qu'ils échangent

leurs informations.

Lichtblau le premier :

« Je ne crois pas au meurtre. L'autopsie a donné comme heure de la mort 19 h 30. Et trois témoins ont vu Dunne à 19 h 25. Ça lui laissait cinq minutes. Watters est parti de chez lui à 19 h 15, ne l'oublions pas. Même si Dunne l'a tué immédiatement après, il n'a pas pu le transporter seul, en si peu de temps.

— Sauf si quelqu'un l'a aidé!

— Sa femme ?

— Non, quelqu'un de sa famille. Son demi-frère par exemple. Il est deuxième classe dans le camp. » Et l'inspecteur de Scotland Yard, pour conclure le débat, d'ajouter : « Voyez-vous, quelque chose me tracasse depuis le début. Watters était un grand fumeur, et je le suis aussi. Il est parti de chez lui en disant à sa femme : " Achète-moi des cigarettes, je n'en ai plus que deux. " Or on a retrouvé dans sa poche les deux cigarettes.

— Et alors ?

— Alors, entre 19 h 15 et 19 h 30, à sa place, moi j'en aurais au moins fumé une. »

Et sur cet argument de poids, l'inspecteur anglais demande à son collègue allemand l'exhumation du corps de Watters et une nouvelle autopsie.

C'est ainsi que le fameux légiste du ministère de l'Intérieur britannique, le Dr Francis Camps, vient de Londres en avion pour procéder à une nouvelle autopsie du corps du sergent Watters, à l'hôpital de Duisburg. Et il remet aux enquêteurs le rapport suivant, complètement différent du premier : « Il n'y a pas accumulation de sang dans les parties inférieures du corps, comme cela se produit toujours dans la pendaison. Le corps a dû être recroquevillé pendant au moins une demi-heure après sa mort, et pendu après. »

Reste à savoir comment Watters a été tué avant d'être pendu. Mais le Dr Camps a trouvé : « La mort silencieuse, le coup pratiqué par les commandos en temps de guerre. Un coup violent donné par le bord de la main sur la pomme d'Adam. L'homme est tué sur-le-champ. De plus, dans l'esprit de l'assassin, la rupture du larynx pouvait s'accorder parfaitement avec la théorie de la pendaison. »

Enfin, l'interrogatoire du demi-frère de Dunne apporte la touche finale à ce patient édifice. « Mon frère m'a dit que c'était un accident stupide, et qu'il avait tué Watters au cours d'une bagarre dans sa voiture. Je suis sorti du camp pour l'aider à transporter le corps de Watters, nous l'avons assis dans un coin sombre et recouvert d'une toile pour qu'on ne le remarque pas. Ensuite mon frère est entré

officiellement au camp, s'est montré, et, deux minutes après, avant qu'il ne joue aux cartes, nous avons pendu Watters à la rampe de l'escalier. Il n'a modifié son heure d'entrée que de quelques minutes, ce n'était même pas la peine ! »

Quelques jours plus tard, Emet Dunne avoue.

Au cours du procès, qui se déroule en juin 1955, devant le tribunal militaire de Düsseldorf, il soutient cependant qu'il a tué accidentellement Watters, au cours d'une scène de jalousie. Le petit sergent, fou de rage, aurait sorti un revolver, et menacé celui qu'il soupçonnait d'être l'amant de sa femme. C'est en voulant le désarmer qu'instinctivement Dunne s'est servi d'une technique qu'il connaissait bien, celle des commandos. Mais le comble, si on le croit, c'est qu'il n'était pas l'amant de Mia, et qu'il l'a effectivement rencontrée plus tard, un peu par hasard, alors que, bourrelé par le remords, il était venu rendre visite à la sœur de son ami.

Lorsque le président lui demande :

« Pourquoi l'avez-vous épousée quinze mois après, si votre crime n'était pas prémédité ? Vous êtes tombé amoureux d'elle tout d'un coup ?

— Non ! D'ailleurs, je n'aime pas les femmes allemandes.

— Alors pourquoi ?

— Parce qu'elle avait épousé Watters pour avoir une sécurité matérielle. Et comme j'avais fait en sorte que sa mort soit un suicide, elle ne touchait pas de pension. C'était de ma faute. Je n'avais qu'un moyen de réparer, l'épouser, et lui redonner la sécurité à laquelle elle tenait. »

Condamné à être pendu, le second mari de Mia Watters fut gracié par le jeu des accords internationaux sur la peine de mort. Destiné à être pendu par la reine, il fut gracié par Conrad Adenauer, qui, en abolissant la peine de mort sur le territoire de l'Allemagne fédérale, voulait faire oublier le nazisme et ses horreurs.

De toute façon puisque le tribunal avait décidé que le dernier époux était l'assassin du premier, l'administration militaire qui avait chassé de l'armée, à titre posthume, le sergent Watters pour motif infamant (le suicide), fut obligée de le réhabiliter, toujours à titre posthume.

Si bien que c'est avec la pension de son premier mari que Mia, veuve Watters, put payer l'avocat du second.

LA TANTE JEANNE

Écoutez, petits enfants, l'histoire de l'ogresse de la Goutte d'Or. Elle a de quoi vous empêcher de dormir.

En 1905, la Goutte d'Or est, dans la bonne ville de Paris, un quartier bien célèbre, où Emile Zola trouva de quoi alimenter nombre de ses romans.

A l'époque, dans ce quartier du dix-huitième arrondissement, près de la gare du Nord, on ne trouve que voies ferrées, usines, ateliers, maisons basses et noires de fumée. Rien de bien touristique. Les habitants, pour la plupart des ouvriers, y vivent surtout le soir, envahissant les bistrots sordides, le « caf'conc' » enfumé de la Fauvette et, le samedi soir, le théâtre Montmartre. Les rues y portent des noms évocateurs: le passage de la Goutte, la rue du Pré-Maudit.

Au 8 bis du passage de la Goutte justement, vit un ménage, les Weber. Lui est ouvrier au salaire confortable : 10 F par jour. A l'époque, c'est une bonne paye. L'épouse tient la maison. Les voisins les connaissent bien, tout le monde se connaît bien, d'ailleurs, dans ce quartier où l'on vit autant sur le pas de la porte qu'à l'intérieur.

Tout le monde connaît aussi Jeanne, une femme seule. On la plaint. Pensez donc, deux de ses trois enfants sont morts en bas âge. Il ne lui en reste qu'un, un petit Marcel de sept ans, malingre et souffreteux. Une bien grande misère. Évidemment, on voit souvent la Jeanne, une bouteille de « rouge » sous le bras, et, « des fois », le soir, elle a bien l'air un peu « égaré ». Que voulez-vous ! On se console comme on peut. Et puis, un petit coup par-ci, un petit coup par-là, ça n'a jamais fait de mal à personne, pas vrai ? Au contraire! Ça console de bien des malheurs.

De sa fenêtre, souvent, la Jeanne regarde dans la rue les enfants qui jouent, qui courent. Les tout-petits surtout. C'est si beau, un tout-petit qui tremble sur ses jambes et marche en biais, les mains en avant, les yeux rieurs, en cherchant les jupes de sa mère. On le voit bien, par moments Jeanne a des envies irrésistibles de tendre le bras, de saisir le poupon, pour l'embrasser, sûrement. « Ça lui rappelle trop sa petite dernière. Morte à vingt mois ! C'est dur pour une femme qui aime tant les enfants ! » « Elle les aime tellement, qu'elle est toujours prête à les garder. Pour ça, elle est bien serviable. Et on peut avoir confiance. »

C'est vrai. Jeanne est toujours prête à rendre service et à garder les bambins encombrants. Ceux de sa belle-sœur, par exemple. Et aujourd'hui, justement, c'est jeudi, jour de lavoir. La belle-sœur a fort

à faire en lessive, avec deux bbs, deux petites filles, Suzanne, trois ans, et Georgette, dix-huit mois.

« Jeanne, veux-tu les garder ? J'ai deux corbeilles pleines à laver. J'en ai au moins pour deux heures. »

Jeanne veut bien:

« Prends ton temps! Et ne t'inquite pas, je m'en occuperai, sois tranquille, j'ai l'habitude ! »

Rassure, la mre s'en va jusqu'au lavoir des « deux amies », une corbeille sur chaque hanche. Entre les potins et la lessive, elle rentrera à la nuit, juste à temps pour la soupe.

Jeanne a referm sur elle la porte du logis de sa belle-sur, rue du Pr-Maudit, et s'est installe dans la cuisine prs du pole à charbon. Pour mieux les surveiller, elle garde les deux enfants dans la pice. La plus grande, Suzanne, dont les trois ans arrivent à peine au niveau de la table de la cuisine, joue avec une poupe de chiffon multicolore. Elle la couche, la borde, l'habille, la dshabille sans relâche. Elle ressemble djā à une petite bonne femme, avec son air srieux et sa tranquillit silencieuse. Georgette, le bb, gazouille dans son berceau d'osier. C'est une enfant gaie, au sourire plein de fossettes, dont les rondeurs et le teint rose attirent l'eil. Elle gigote, tirant avec obstination sur l'un de ses chaussons.

Jeanne est assise, immobile, le dos droit, comme on la voit souvent se tenir. Elle n'a pas amen d'ouvrage, ses mains sont poses sur sa robe, la paume en l'air, comme des instruments inutiles (cela aussi est une attitude familire qui sera rapporte). Elle a l'air attentif et bte à la fois. On pourrait dire : « bonasse ».

Jeanne n'est pas belle: un front rectangulaire, des sourcils minces aux arcades gonfles, des yeux noirs carts, un nez pat, une bouche tombante et un menton lourd. Le tout est pos sur une absence de cou, et des paules boulottes. Totalement disproportionns sur deux grandes oreilles minces, pendent deux petits anneaux d'or. Seul le regard, noir et dur, tranche sur ce visage mou. Nous pouvons imaginer ce regard qui bouge, fait le tour de la pice, objet par objet, scrute lentement, puis se pose à nouveau. Pour la nime fois, la petite Suzanne habille sa poupe. Jeanne l'observe un moment. Dans son berceau, le bb a cess de s'agiter. Alors, Jeanne se lve et tire sa chaise prs du petit lit, tout prs. Elle surveille l'enfant qui s'endort.

Pendant ce temps, au lavoir, dans la fracheur de l'eau courante et le claquement des battoirs, la mre s'active de la langue et du bras. Un monticule de linge blanc, vigoureusement tordu, emplit djā l'une des corbeilles. Une bonne heure a pass. Soudain un appel retentit et rsonne en cho sous la vote:

« Mâme Weber ! Mâme Weber ! »

Essoufflée par la course, tenant ses jupes à pleines mains, M^{lle} Pouche, une voisine, est entrée en courant, faisant se redresser d'un seul coup les dos courbés sur l'ouvrage.

« Qu'est-ce qu'il y a ? Le feu ? »

Reprenant péniblement son souffle, la messagère explique d'une voix entrecoupée :

« C'est la petite. Elle est malade. Elle étouffe. Jeanne vient d'appeler au secours. Dépêchez-vous ! »

Plantant là ses torchons, la mère s'élance, affolée, et remonte en courant la rue de la Chapelle, suivie par une horde de femmes curieuses de l'événement et qui envahissent, derrière elle, le logement.

La petite fille est étendue sur le grand lit de la chambre, blanche d'étouffement, ses grands yeux fixant le plafond. Penchée sur elle, la tante Jeanne, une main glissée sous la petite chemise, épie les battements de son cœur.

La mère se précipite, s'empare de l'enfant, qu'elle arrache littéralement à son berceau et se met à la secouer désespérément en criant : « Elle est morte ! Elle est morte ! »

Soudain, l'enfant a un hoquet. Le petit visage se crispe, la bouche s'ouvre, cherchant désespérément de l'air. Quelques râles, puis les pleurs libérateurs. Elle respire à nouveau, difficilement, s'étrangle, mais elle vit ! Aussitôt, un brouhaha de soulagement monte du groupe des voisines accourues. « C'est la première fois qu'elle a des convulsions », dit la mère pâle d'émotion.

Silencieuse, Jeanne ne dit rien. En y regardant de plus près, on pourrait lui trouver un air bizarre. Elle fixe l'enfant comme si... Mais on met cela sur le compte de l'émotion. Et, bientôt, elle se mêle naturellement à la conversation des commères qui se séparent sur le pas de la porte.

Interrompue dans sa lessive, qu'elle a laissée sur place, la mère doit retourner au lavoir. Après s'être assurée que l'enfant est bien calmée, elle la confie de nouveau à Jeanne, et repart, à demi rassurée. Trois quarts d'heure après, un nouvel appel retentit sous la voûte du lavoir.

« Mâme Weber ! »

C'est la même M^{lle} Pouche, en larmes cette fois et qui, toute tremblante, n'ose pas en dire plus. D'une voix blanche, la mère demande :

« Georgette ? »

Accablée, M^{lle} Pouche fait un signe de tête. A nouveau la mère

s'élance comme une folle et pénètre en trombe dans la maison pour s'arrêter pile devant le berceau. Le bébé est étendu sur le dos, poings crispés, tête en arrière. Le visage et le cou sont violets. Cette fois, il est mort. Jeanne est toujours là, effondrée sur une chaise, le front couvert de sueur, l'œil hagard. Il n'y a plus rien à faire.

Une bonne semaine après la mort de la petite Georgette, les parents Weber, qui ne sont toujours pas remis de leur émotion, surveillent avec inquiétude leur fille aînée. Ils viennent de la surprendre, jouant avec une bouteille de sirop d'éther à moitié pleine. La mère remet le flacon en place.

« Il ne manquerait plus qu'elle s'empoisonne. »

M^{me} Weber est inquiète. Le médecin n'a pas précisé de quoi était morte la petite Georgette. Les traces violettes sur le cou du bébé ne l'ont pas inquiété. Il a parlé de mauvaise bronchite, de convulsions. Et la mère a peur pour Suzanne, l'aînée. Qui sait si une mauvaise maladie ne rôde pas dans la maison. Mais la petite fille, insouciante, semble en bonne santé. Comme d'habitude elle joue avec sa poupée, assise par terre sur une vieille couverture.

Cet après-midi, la tante Jeanne doit venir la garder. Lorsqu'elle arrive, la mère fait ses recommandations. « Surveille-la bien. Elle a pris goût à ce sirop d'éther, j'ai peur qu'elle ne l'attrape si tu as le dos tourné. »

Puis les parents sortent et Jeanne se retrouve seule avec l'enfant. Une demi-heure après, un camarade de Pierre Weber vient le chercher à l'établi. « Il faut que tu rentres chez toi, ça ne va pas. La gosse est malade. »

C'est au tour du père de regagner la maison en courant, pour découvrir sa fille souffrant apparemment des mêmes symptômes que la cadette. Membres contractés, dents serrées, visage violet, elle étouffe. M. Weber pense immédiatement au sirop d'éther et tente de faire vomir la petite fille. Il y réussit et l'enfant se calme. Au bout d'une demi-heure, Jeanne le rassure et le renvoie à son travail. Les heures coûtent cher et la petite va mieux. Le père se laisse convaincre et repart.

Une heure après, on revient le chercher et il arrive juste à temps pour voir mourir Suzanne dans les bras de Jeanne. En une semaine les deux enfants Weber sont morts d'une étrange maladie, dont le seul indice visible semble être ces taches violettes à la base du cou. M^{me} Weber n'en peut plus. Le chagrin l'écrase, mais un soupçon lui vient qu'elle confie à son mari :

« C'est bizarre quand même. Le cou de la petite était tellement

marqué que Jeanne lui a mis un foulard. Si le médecin n'a pas délivré le permis d'inhumer, c'est bien pour quelque chose. On aurait dû le dire au policier qui est venu. Il n'a pas regardé sous le foulard, et il n'a rien demandé à Jeanne.

— Tais-toi donc ! Cette femme a déjà eu suffisamment de malheurs comme ça ! De quoi veux-tu la soupçonner ? Elle adore les enfants ! »

M^{me} Weber se tait. D'ailleurs, elle ne revoit presque plus Jeanne, qui semble l'éviter depuis la mort des enfants.

C'est que Jeanne a proposé ses services à un autre couple de sa famille, les Léon, dont le mari est son beau-frère. Les Léon ont une petite fille, Germaine, sept mois. M^{me} Léon, ravie de pouvoir aller faire ses courses les bras libres, s'absente pour l'après-midi.

Jeanne s'installe. Il y a deux semaines, chez les Weber, elle s'était installée de la même façon, droite sur une chaise, tout près du berceau. Tout à coup, la grand-mère, qui habite un étage au-dessous, entend des cris perçants. Elle monte aussi vite que ses vieilles jambes le lui permettent. Le bébé, congestionné, respire à peine et ne crie plus lorsqu'elle arrive. Anxieuse, la grand-mère s'installe un bon moment aux côtés de Jeanne, qui lui explique calmement que ce n'est pas grave, qu'elle a déjà vu des enfants faire ce genre de crise... Une mauvaise digestion, sans doute. Ce n'est rien. Et, comme la grand-mère se lève de sa chaise, elle la reconduit gentiment, lui conseillant d'aller chercher un médecin. Le docteur arrive. Perplexe, il constate des ecchymoses autour des oreilles de l'enfant. Par acquit de conscience il ordonne une potion et dit qu'il reviendra le lendemain.

Le lendemain, l'enfant est en pleine forme. Décidément, ce n'était pas grave. Dans l'après-midi, Jeanne s'en voit confier de nouveau la garde. Le soir, le bébé est mort.

L'enterrement a lieu deux jours après. Jeanne y assiste. Le soir même, c'est son propre fils Marcel, sept ans, qui meurt brusquement de suffocations !

En moins d'un mois, quatre enfants de la même famille, quatre enfants que Jeanne connaît, sont morts.

Réunies dans le malheur, les diverses branches de la famille trouvent encore le courage de consoler cette pauvre Jeanne, qui semble plus atteinte que les autres par la mort de son propre fils. C'est ainsi qu'une cousine, M^{me} Charles Weber, vient lui rendre visite avec son petit Maurice, un beau bébé de dix mois. Jeanne est lugubre, elle se confie : « Le commissaire me fait des ennuis. Il veut exhumer les petites. Je n'ai rien fait. Défendez-moi ! » Les deux femmes discutent un moment et la cousine rassure Jeanne. Entre gens de la même famille, il faut bien s'aider ! A un moment de l'après-midi, Jeanne, qui

tricoté, casse une aiguille. Quel ennui, elle n'en a pas de rechange ! Qu'à cela ne tienne, la cousine va lui en chercher. Et Jeanne reste seule avec le gros bébé rieur.

Lorsque la cousine revient, son enfant est sur le lit, violet comme ses cousines, convulsé. Pour la mère, c'est un choc et une révélation.

« Malheureuse ! Celui-là aussi, tu veux qu'il te passe dans les mains ! Comme les autres ! »

On court chercher le médecin. Il découvre une tache noirâtre, tout autour du cou, que Jeanne a dissimulée sous un foulard.

Le commissaire de la Goutte d'Or fait enfin arrêter Jeanne. Tout le monde se met à parler. On découvre qu'une petite Lucie et une petite Marcelle, de deux ans chacune, sont mortes bien bizarrement, alors que Jeanne les gardait. Le commissaire, lui, attend les rapports du médecin légiste sur chacun des enfants. Et le rapport confirme que tous portaient des ecchymoses suspectes autour du cou. Mais le petit Maurice venait d'avoir la coqueluche, la petite Georgette avait au poumon un abcès tuberculeux, la petite Suzanne portait une lésion congénitale au larynx... Alors, impossible de dire avec certitude de quoi sont morts les quatre enfants.

Le médecin légiste, le professeur Thoinot de la faculté de Paris, qui estime être un expert dont on ne discute pas la compétence, conclut, pour chaque cas, à une mort naturelle. Et comme l'affaire fait grand bruit et que certains de ses collègues tentent de le contredire, il se fâche et fait paraître, dans les Archives d'anthropologie criminelle, un article dans lequel il déclare que les constatations faites par des non-professionnels sont sans valeur. Il va même jusqu'à affirmer que les ecchymoses suspectes n'ont jamais existé que dans l'imagination des mères de famille !

Mais les mères de famille ne l'entendent pas de cette oreille — et la rumeur publique non plus. On réclame la tête de l'ogresse de la Goutte d'Or. Les revues font le portrait d'une folle alcoolique et jalouse des enfants des autres.

Or, les aliénistes ne la trouvent pas folle du tout. Et, le 29 janvier 1906, devant les assises de la Seine, Jeanne Weber, butée, ne cesse de répéter : « J' sais pas. J' suis innocente ! » Ses protestations émeuvent : le jury déclare Jeanne Weber relevée de l'accusation portée contre elle ! Dans la foule, qui gronde de colère, une femme s'écrie : « Elle recommencera ! »

Rendue à la liberté, l'ogresse de la Goutte d'Or doit quitter son quartier, car, si la justice l'a blanchie, le peuple de Paris, lui, la condamne. Elle disparaît.

Deux ans plus tard, un soir d'avril 1907, dans le bourg de Villedieu, près de Châteauroux, une étrange femme veille un petit garçon de douze ans qui semble bien malade. Elle s'appelle M^{me} Blaise. A côté d'elle, la sœur du petit garçon. Elles sont seules. Le père est aux champs. La mère est morte, il y a bien longtemps.

« Va chercher le médecin », dit M^{me} Blaise à la petite fille.

Mais le docteur arrive trop tard. Il ne peut que constater la mort, ... et un large sillon sombre sur le cou du petit garçon. Méfiant, il avertit le parquet de Châteauroux, et l'on apprend que M^{me} Blaise, c'est Jeanne Weber, que le père du petit garçon a recueillie, un mois auparavant. Il raconte qu'il a recueilli cette femme par charité : elle semblait pauvre, mais brave... et elle aimait tant les enfants !

Cette fois-ci, on pense qu'à juste titre l'ogresse de la Goutte d'Or va se retrouver sur le banc des assises et que c'en est fini d'elle. On se trompe.

Par une coïncidence bizarre, c'est au même médecin légiste, le célèbre professeur Thoinot, que le parquet va confier l'autopsie du petit garçon. Par ses affirmations, le professeur Thoinot a déjà sauvé la tête de Jeanne Weber, il y a deux ans.

Que va-t-il faire cette fois-ci ? Un nouvel exploit : allant à l'encontre de ses collègues de Châteauroux qui parlent d'étranglement, il conclut avec ses assistants à un décès par « thyphoïde ambulatoire » ! Cette fois, pourtant, il y a bagarre d'experts. Tant et si bien que le malheureux juge d'instruction, qui ne sait plus à quel enfer se vouer, nomme une troisième commission pour départager les deux premières.

Fâcheuse idée, car la bagarre dégénère en bataille rangée. Et comme le professeur Thoinot crie plus fort que tous les autres, Jeanne retrouve les assises et les assises la remettent dehors. C'est devenu une habitude !

Incroyable mais vrai. Rappelons que nous sommes en 1907 : c'est dire qu'experts autant que juges sont en fait issus du xix^e siècle. Bien entendu, après ce deuxième scandale, il se crée, d'un côté, les partisans de Jeanne Weber et, de l'autre, les tenants de l'ogresse de la Goutte d'Or.

Jouant les persécutées, Jeanne se réfugie dans un asile de province dirigé par l'un des partisans... qui lui confie en toute quiétude l'infirmier des enfants abandonnés !

Bien entendu, ce qui devait arriver arrive. Quinze jours après son entrée en fonctions, on surprend Jeanne serrant d'un peu trop près le cou d'un misérable d'une dizaine d'années que la fièvre a amené à

l'infirmier. Or, au lieu d'alerter enfin la justice, par crainte du scandale, le directeur partisan ravale son opinion et jette Jeanne à la rue, sans rien dire à personne ! Jeanne ne sait plus où aller. Sans argent, de plus en plus hagarde, après une tentative de suicide manquée, elle regagne Paris et va frapper à la porte du chef de la Sûreté : « Arrêtez-moi. Je suis une criminelle. C'est vrai, j'ai étranglé les petites Weber. »

Elle ne risque rien à avouer, la chose étant jugée. Mais, au point où elle en est, un ou deux mois de prison lui seraient plutôt agréables. On y a au moins le gîte et le couvert.

Le directeur de la Sûreté tente sa chance.

« Et le petit garçon de Châteauroux ? » Car cette affaire-là n'a pas été jugée. Mais Jeanne a flairé le piège :

« Lui, non, seulement les petites. »

Puis pressée de questions, tout à coup elle se rétracte. Elle dit qu'elle voulait simplement qu'on la mette en prison. On la rejette à la rue. Décidément, la justice ne veut pas d'elle.

Alors, Jeanne repart sur les routes, s'acoquine avec un vagabond et atterrit dans un estaminet sordide où le couple loue une chambre. C'est là qu'enfin elle fait sa cinquième victime (chiffre officiel, ne parlons pas de ses propres enfants). C'est là qu'enfin elle est surprise en flagrant délit par la patronne de l'estaminet, dont elle vient d'étrangler le fils avec son mouchoir.

Le célèbre professeur Thoinot, ridiculisé, ne fait pas de commentaire ! Et Jeanne Weber, soumise à l'examen de deux aliénistes, est enfin considérée comme folle dangereuse.

Elle meurt peu de temps après, dans un asile, où il n'y avait fort heureusement que des fous et des vieillards à portée de sa main. L'ogresse de la Goutte d'Or n'aimait que les enfants.

LES PIRATES

Singapour, mai 1957. Il est 5 heures du matin. Gabriel Fichus paraît sur les marches d'un petit escalier d'où l'on peut voir le port en entier. Il s'arrête un instant, subjugué sans doute par la clarté lumineuse qui embrase la baie ; il en profite pour allumer une cigarette et reprend sa descente vers le port.

C'est un homme de la terre, petit, noiraud, les membres secs et noueux, un homme solide sur ses jambes, et qui ne s'en laisse pas compter. Et pourtant, on décèle dans sa démarche une certaine nervosité. La manière qu'il a de jeter loin de lui la cigarette à peine allumée prouve assez son anxiété : depuis quinze jours, en effet, Gabriel Fichus cherche à s'embarquer sur un des cargos en partance ; depuis quinze jours, dès qu'un navire se glisse dans le port avec une nuée de mouettes dans son sillage, il se précipite. Il passe des journées entières à rôder près des jonques enturbannées de filets, luisantes d'écailles, qui répandent à travers toute la rade des courants d'air aux odeurs de poisson et de sel. Pourquoi ?

Jusqu'à présent, Gabriel Fichus était un homme comme tout le monde, un manoeuvre de la mer, comme il y en a tant sur les docks des grands ports. Il était né à Marseille d'un père alcoolique et d'une mère « inconnue » ; c'est ce qui est écrit sur sa fiche d'état civil, et cela montre le peu de cas qu'on fait de sa personne.

Il y avait pourtant chez cet homme quelque chose de pur, de candide, quelque chose d'infiniment respectable en tout cas. Quand il rencontra Suzanne, par exemple, Gabriel Fichus fit pour elle ce que personne encore n'avait fait : il l'aima !

Elle en avait tant « vu », cette pauvre Suzanne, qu'à trente ans, ses cheveux étaient déjà gris et son visage fané. Venue d'Indochine en 1954, échouée depuis à Singapour, elle vivait alors misérablement. Gabriel eut pitié d'elle, il l'aima telle qu'elle était. Et lorsqu'elle lui annonça qu'elle allait avoir un enfant de lui, Gabriel décida qu'elle accoucherait en France, et qu'il serait à ses côtés. Il prit pour elle un passage sur un paquebot et lui remit ce qu'il lui restait de son modeste avoir.

Elle a quitté Singapour, début mai 1957, et, depuis quinze jours, Gabriel cherche à s'engager sur un navire à destination de la France. Il faut qu'il soit dans trois mois à Marseille, ses économies lui permettront de vivre les premiers jours et de payer l'accouchement.

A l'aube du 18 mai, Gabriel se sent subitement soulagé d'un grand

poids. Le commandant du pétrolier Gervase-Sleigh, en partance pour Londres, veut bien l'engager, et son salaire est presque double de la normale. Pourtant, lorsqu'il monte à bord du Gervase-Sleigh, l'équipage le considère avec méfiance. Gabriel regarde l'un après l'autre tous ces visages : des Philippins, encore des Philippins, rien que des Philippins. Avec des têtes patibulaires de pirates d'un autre âge. Gabriel se doute que tout ne sera pas rose sur ce tanker.

Bien entendu, il est loin d'imaginer qu'il va être accusé de deux crimes et qu'il sera le héros d'une aventure digne d'être portée au cinéma !

Dès le premier jour, on enregistre un incident curieux : un graisseur, que chacun a cru voir au moment du départ dans la salle des machines et dont les affaires sont restées à bord, manque à l'appel sur le Gervase-Sleigh. Le commandant envoie un message radio à Singapour pour savoir s'il est resté à terre. Quarante-huit heures plus tard, les autorités de Singapour font part de leur étonnement : non seulement, on ne trouve plus trace de l'homme dans la ville, mais la police et la douane certifient qu'il s'est bien embarqué sur le Gervase-Sleigh.

Cette histoire est la suite logique de l'affolement engendré par la première fermeture du canal de Suez en 1957. Le problème du pétrole devenant le souci numéro un des nations occidentales, il fallut improviser une longue chaîne de navires qui, passant par le cap de Bonne-Espérance, devait maintenir le rythme de la circulation sanguine de l'Europe. A l'affût de ce genre de situation, il y a des hommes que l'on retrouve dans toutes les guerres, dans toutes les révolutions, dans tous les négoce à gros et rapides bénéfices. En un clin d'œil, sur toutes les mers, dans tous les ports du monde, les pétroliers furent achetés ou frétés à prix d'or, et les équipages hâtivement recrutés, marins de métier ou d'occasion, racaille des ports, attirés par l'appât du gain.

C'est ainsi que le Gervase-Sleigh se trouva nanti d'un équipage de flibustiers philippins, commandé par des officiers anglais, pour le compte d'un armateur inconnu qui avait loué ce pétrolier à la Singapour Navigation Limited, petite compagnie ne possédant que deux bateaux dont celui-ci, jaugeant en lourd 10 820 tonnes, long de 167 mètres, et filant 13 nœuds.

La vie à bord est presque normale pendant la première partie du voyage de Singapour jusqu'au golfe Persique, où le tanker fait escale pour charger le pétrole. Ce n'est que le 11 juin que se produit le second incident.

Afin d'obtenir un rendement extrême, un système d'engagement contractuel avait été appliqué sur le navire pour inciter les hommes à écourter le plus possible le temps de rotation entre le Moyen-Orient et

l'Europe. Or, dans la matinée, Coppus, le commandant du pétrolier, reçoit un message de son armateur, lui annonçant la grande nouvelle : il doit se dérouter par Suez, c'est-à-dire abandonner la route du Cap pour passer à nouveau par le canal qui vient d'être réouvert ! Par voie de conséquence, les contrats liant l'armateur à l'équipage deviennent nuls et les tarifs normaux reprennent cours.

Cela ne fera pas l'affaire de l'équipage. Le commandant, légèrement inquiet, réunit les hommes pour leur annoncer cette décision. Il fait une chaleur torride. La mer sent le pétrole. Les côtes disparaissent derrière une brume bleutée. Seule flotte, à côté du navire, l'extrémité de l'énorme tuyau flexible, long de trois kilomètres, par où l'on fait passer, dans les soutes du pétrolier, les 10 000 tonnes de liquide visqueux. Parmi les hommes rassemblés sur le pont, en plein soleil, il devrait y avoir un autre Européen (seul membre de l'équipage avec Gabriel qui ne soit pas philippin ou chinois). Il n'est pas là. Sans doute a-t-il profité de l'embarcation du pilote pour descendre à terre, malgré la consigne. Ce n'est pas une désertion : son paquetage est toujours à bord. Le commandant ne peut pas attendre son retour pour expliquer à l'équipage que le navire va passer par Suez.

Il n'y a tout d'abord aucune réaction. Sans doute la nouvelle est-elle déjà connue. Mais le Philippin Mindano lève le bras et pose une question. Mindano est une brute dangereuse et sa question est brutale :

« Est-ce que le contrat est maintenu ? »

— Puisque le travail change, les conditions changent aussi », répond l'officier.

Mindano met ses poings sur ses hanches et demande des explications. Le commandant, faute d'arguments, se réfugie derrière la discipline.

« Ce sont les ordres, il n'y a pas à les discuter. »

Il disperse l'équipage, non sans entendre Mindano haranguer les hommes qui se rassemblent sur la plage arrière.

Gabriel est à la fois déçu et content : il touchera moins d'argent, mais sera plus vite en France ! Il évite donc de se mêler à la discussion. Et, lorsque les Philippins, qui tentent de rassembler le maximum de gens, se mettent à sa recherche, il les évite soigneusement.

Quelques instants plus tard, une délégation de six hommes, Mindano en tête, demande à voir le commandant. L'entrevue a lieu au pied de la passerelle, mais avec le second. Le commandant Coppus cherche à joindre par radio son armateur pour négocier un

compromis. Bientôt, l'équipage et le commandant en second se sont tout dit. Il ne leur reste plus qu'à patienter. Il fait un peu moins chaud, car le Gervase-Sleigh a mis ses machines en route ; le vent venu de l'océan Indien balaye le navire de la proue à la poupe, tandis qu'il vogue tranquillement vers la mer Rouge. Il n'y a plus de pétrole sur la mer et les mouettes tournent à nouveau autour du Gervase-Sleigh.

La décision arrive enfin, brutale et désastreuse. Du haut de la passerelle, le commandant Coppus annonce : « L'armateur maintient sa décision : les contrats sont annulés, les tarifs redeviennent normaux. Ceci, messieurs, met fin à la discussion. » Les Philippins se retirent en proférant des menaces.

Dans l'atmosphère tendue, au milieu de ces péripéties inquiétantes, on a complètement oublié l'homme qui manquait à l'appel. Une fois encore, le commandant Coppus demande par radio s'il est resté à terre. Réponse : « Non. A part les techniciens, le pilote et son matelot, personne n'est revenu du Gervase-Sleigh. »

Les heures suivantes s'écoulent dans une atmosphère lourde et confuse. Les hommes s'épient, ruminent, se montent le cou par petits groupes. Une autre réunion a lieu sur la plage arrière vers 8 heures du soir. Pour s'y rendre, les hommes glissent le long du bateau comme des spectres. Ils se sont mutuellement excités à la révolte et, ce qui est significatif de leur état d'esprit, ils fument (cela est rigoureusement interdit hors des carrés).

Cette fois, Gabriel a senti qu'il valait mieux participer à la réunion, d'autant que, de la décision prise, résultera un vote général de tous les membres de l'équipage.

Contre toute attente, Mindano leur tient un discours pondéré, mais précis. Il expose son plan, d'ailleurs assez diabolique, pour être assuré du succès : Il s'agit de laisser croire qu'ils acceptent les conditions nouvelles de l'armateur et d'attendre, pour se mutiner, que le Gervase-Sleigh ait pénétré dans la zone du canal contrôlée par les Égyptiens; à cette époque, en effet, ceux-ci viennent tout juste de signer un cessez-le-feu avec la France et l'Angleterre. Les mutins pourront se rendre maîtres du navire. Ils sont assurés de l'impunité, sinon même de l'assistance des autorités égyptiennes.

Ceci exposé, on passe au vote. Mindano et les cinq autres meneurs philippins de l'équipage, au milieu du groupe, interrogent et observent longuement chacun des hommes. Alors, plus ou moins vite, plus ou moins convaincus, les bras se lèvent...

Quand vient le tour de Gabriel, le malheureux se trouve devant un affreux problème de conscience. S'il refuse de participer à la mutinerie de Mindano, il risque de séjourner plusieurs mois dans les prisons égyptiennes. Et pendant ce temps, à Marseille, que deviendra Suzanne

? S'il accepte, outre qu'il se mettra hors la loi, pourra-t-il facilement en Égypte trouver à s'embarquer pour la France dans les délais voulus ? Mais son regard rencontre celui de Mindano, menaçant, et il ne lui reste plus qu'à lever le bras!

Le commandant Coppus sait que les hommes se sont réunis sur la plage arrière. Il sait qu'ils fumaient malgré la consigne. Il sait qu'ils ont voté. Le second a vu Mindano parler et toutes les mains se lever l'une après l'autre. Même le Français a levé la main ! Puis ils se sont séparés sagement, comme si rien ne s'était passé. Le commandant réfléchit : une mutinerie en 1957, sur une mer aussi fréquentée, ce n'est pas pensable ! Sauf si le navire traverse une région hostile. Or, dans quelques jours, le Gervase-Sleigh pénétrera dans la zone du canal de Suez. Là, s'il ne maintient pas l'ordre, le pire est à craindre. Et le commandant pense que ce n'est pas avec son revolver et sa petite réserve de balles qu'il pourra mater une mutinerie.

Et puis, il y a ces deux disparitions successives. Si elles avaient un rapport avec l'attitude de l'équipage ? Si les deux hommes avaient été assassinés, par exemple ? La situation est grave. Il faut absolument qu'il se débarrasse des meneurs philippins avant de pénétrer dans la zone du canal. Pour cela, il n'y a qu'un moyen : le recours à la force armée, lancer un S.O.S. à la marine de guerre britannique.

Le commandant se rend auprès de la radio pour appeler l'amirauté.

Dans la nuit du 12 au 13 juin 1957, la frégate britannique Loch-Alvie, armée en chasseur de sous-marin, vient à croiser au large du golfe Persique.

La nuit est déjà très avancée. Sur la passerelle, le lieutenant-commandeur F. B. Brown, second du bâtiment depuis octobre 1956, termine son quart. Soudain, la porte de la chambre de veille s'entrouvre, le radio de service se glisse jusqu'à lui, la main tendue. Le lieutenant prend le message, le lit, le relit, décroche le téléphone pour appeler le commandant. Quelques instants plus tard, le commandant Cambel paraît à son tour sur la passerelle et prend connaissance du message. Il émane de l'amirauté de Londres qui transmet l'appel d'assistance, lancé par le pétrolier Gervase-Sleigh, port d'attache Singapour.

Le commandant donne l'ordre à l'homme de barre de changer de direction. Les cartes consultées, la position du pétrolier située, il ne reste plus qu'à guetter la fumée qui doit paraître à l'horizon aux premières lueurs de l'aube. A ce moment, par signaux optiques, ordre sera donné au pétrolier de stopper et de s'apprêter à recevoir les deux chaloupes du Loch-Alvie pour inspection du bâtiment. Un coup de semonce à cent mètres en avant de l'étrave préviendra de la volonté

d'arraisonnement en cas de non-exécution des ordres dans les délais prévus pour la manœuvre. Des commandes d'abordage sont désignées, les chaloupes parées et les armes mises en position de tir.

A bord du Gervase-Sleigh règne une apparence de calme. Mais le commandant Coppus et son second veillent sur la passerelle. Un groupe d'hommes discutent encore dans le carré d'équipage et l'un des radios, trahissant la consigne donnée, réussit à prévenir Gabriel que le Gervase-Sleigh a lancé un S.O.S. à l'amirauté britannique.

Le Français aurait tout intérêt à rallier le parti du commandant. Sans hésiter. D'autant plus que les Philippins, qui l'ont vu recevoir les confidences du radio, le pressent de questions et ne semblent guère satisfaits de ses réponses fantaisistes. La nuit ne finira pas sans qu'ils cherchent par la force à connaître la vérité.

Gabriel qui, jusqu'à présent, était resté allongé, à demi nu, dans le poste d'équipage, étouffant malgré l'air conditionné, enfile sa chemise et sort. Il n'a pas fait trois pas qu'une voix l'interpelle. Une main se pose sur son épaule. Il se retourne : Mindano, souriant, lui demande où il va... Gabriel s'aperçoit en un éclair que Mindano s'est arrêté contre les premières marches de l'escalier qui montent au passavant. La marche est juste derrière lui, à la pliure de ses jambes. S'il le pousse, il tombe. Mais, en même temps, comme Gabriel ne répond pas, Mindano sort un couteau de sa poche. D'un coup sec, de la paume des deux mains, Gabriel pousse le Philippin, qui perd l'équilibre, fait tourner ses bras pour essayer de se maintenir à la verticale et, finalement, bascule. Sa main droite, frappant la main courante du passavant, lâche le couteau. Mais Mindano parvient à se redresser et se jette à nouveau sur le Français, qui a ramassé le couteau ; il manque de s'enfoncer lui-même la lame dans la poitrine. Les deux hommes se regardent un instant en silence. Gabriel monte l'escalier à reculons. Au moment où il atteint le passavant sur lequel il va pouvoir courir vers le carré de l'état-major, une silhouette, surgie d'on ne sait d'où, brandit un manche d'outil. Gabriel s'écroule tout d'un bloc sous le coup qu'il reçoit sur la tête.

Qui n'a pas vu le soleil se lever sur le golfe Persique n'a rien vu. C'est un soleil historique, et même préhistorique ! En même temps que lui paraît sur l'horizon la minuscule silhouette du Loch-Alvie. Son apparition ne provoque d'abord aucune émotion à bord du Gervase-Sleigh. Seuls le commandant et le second l'observent à la jumelle depuis la passerelle. Mais, poussée par ses 5 500 chevaux, la petite frégate a vite fait de se rapprocher et c'est bientôt la panique chez les Philippins.

Quelques instants plus tard, le lieutenant Brown prend pied sur le pont, suivi des marins de Sa Majesté. Le commandant Coppus

l'accueille et l'ordre est donné de rassembler l'équipage du Gervase-Sleigh. Déjà les marins de la frégate fouillent chaque recoin du pétrolier et, sur la plage avant, le groupe des Philippins, rassemblés de gré ou de force, grossit petit à petit.

Enfin, lorsque le pauvre Gabriel Fichus apparaît, les cheveux tout agglutinés de sang des suites du coup qu'il a reçu, les officiers interpellent déjà les noms des meneurs qui vont être emprisonnés à la base britannique de Fao. Gabriel Fichus entend appeler successivement six noms dont celui de Mindano, et puis un septième : le sien ! Le pauvre homme a beau protester de son innocence, deux solides marins le saisissent par les épaules et le traînent jusqu'à la chaloupe.

Il se rend compte alors qu'aux yeux du commandant, lui, un Européen, un Français, a rallié les mutins. Devant la justice européenne son cas sera jugé plus grave encore que celui des Philippins. Dès lors, il se demande s'il reverra jamais sa chère Suzanne.

Fao, ce n'est qu'un port. On y voit que ce que l'on voit dans tous les ports; y compris une assez belle prison! Gabriel, désespéré, languit dans une cellule avec une demi-douzaine d'individus qui ne parlent aucune langue connue de lui. Mais, à travers les barreaux, il aperçoit dans la rade la longue silhouette du Gervase-Sleigh que son équipage entier a déserté par solidarité envers ses meneurs. Depuis quarante-huit heures qu'il croupit dans cette prison, Fichus se laisse aller au désespoir. Tout est fini. Suzanne, seule à Marseille, sans doute persuadée qu'il l'a abandonnée ! Où et comment mettra-t-elle son enfant au monde ? Et l'enfant, que deviendra-t-il ? Il rumine ainsi le profond malheur qui est le sien, lorsqu'il s'aperçoit qu'on lance son nom à la cantonade. Il ne s'en rend pas compte tout de suite parce qu'on le prononce à la manière arabe. On l'emmène dans le bureau du directeur de la prison, où siège un officier de la Marine britannique.

« Vous êtes bien Gabriel Fichus ? demande l'officier.

— Oui.

— Vous savez que deux hommes faisant partie de l'équipage du Gervase-Sleigh ont été portés manquants ?

— Oui.

— Le premier a été repêché dans la rade de Singapour. Il a été assassiné à coups de couteau. On n'a pas retrouvé le corps du second, mais une mare de sang dans la chaloupe de sauvetage de la dunette. Une de ses chaussures nous laisse à penser qu'il a été caché là, après avoir été assassiné, avant qu'on ne jette le cadavre à la mer. Les six autres membres de l'équipage que nous avons arrêtés sous

présomption de préparer une mutinerie, affirment que vous êtes l'auteur de ces deux meurtres ! »

Le pauvre Gabriel, complètement abasourdi, ne trouve rien à dire. Alors l'officier sort d'un tiroir de son bureau un couteau auquel est accrochée une petite étiquette.

« On l'a retrouvé dans votre paquetage, dit-il.

— Mais ce couteau n'est pas à moi ! », s'exclame Gabriel, qui a reconnu le couteau de Mindano.

« Alors, comment expliquez-vous que vos empreintes soient dessus ? »

Gabriel est pris au piège. L'officier qui dirige l'instruction à Fao est bien embarrassé. Gabriel Fichus ne lui paraît pas un criminel bien sérieux. D'autre part, les explications qu'il fournit se tiennent. Il aurait tendance à croire, en effet, que les six mutins arrêtés l'ont chargé des deux crimes qu'ils auraient eux-mêmes commis, pour se venger d'avoir été trahis. D'ailleurs, après les avoir interrogés séparément, il doit admettre que leurs témoignages se recoupent mal. Mais, avant de relâcher Gabriel, il faudrait avoir des certitudes quant au mobile des deux assassinats.

Le Gervase-Sleigh est reparti depuis longtemps avec un nouvel équipage. Tandis que la police maritime de Fao mène son enquête, alertant les polices de Singapour, de Hong Kong, de Marseille, de Djakarta, de Madras, etc., Gabriel Fichus est autorisé à télégraphier à Suzanne, qui va accoucher seule à Marseille et commencer à élever son enfant dans le dénuement le plus complet. Il faudra en effet plus de six mois pour connaître la vérité. La vérité que voici :

Mindano était le chef d'un commando de pirates de nationalité indéterminée (mais de religion musulmane), qui avaient déjà réussi à s'emparer de deux embarcations dans les Philippines. Enflammés par le réveil musulman, ils avaient décidé de désertir en cours de route et de rejoindre l'Egypte. La réouverture providentielle du canal de Suez d'une part, et la modification des contrats qui en résultait créant un climat de conflit à bord du navire d'autre part, leur avaient donné l'idée de soulever le reste de l'équipage. Ils seraient alors arrivés en Égypte en triomphateurs, ayant réalisé cet exploit incroyable : s'emparer d'un pétrolier. Deux fois, ils ont dû se débarrasser d'un gêneur : le graisseur, parce qu'il les connaissait, et l'Européen, Gabriel Fichus, parce qu'il avait plus ou moins deviné leur intention et qu'il les aurait dénoncés.

Au mois de décembre, enfin, Gabriel est libéré.

Dehors, le soleil est d'une telle insolence qu'il semble gifler les murs

blancs de Fao. Dans la rade étincelante, le navire sur lequel il va s'embarquer semble une grosse mouche posée sur un miroir. Avec un peu de chance, en passant par Suez, dans dix jours, il fera relâche à Marseille !

LES REQUINS

Un atoll est un immense récif de corail en forme d'anneau. Sur le récif, dont la largeur dépasse rarement sept à huit cents mètres, le sable s'est accumulé, des arbustes et des cocotiers ont fini par pousser et, au centre, se trouve le lagon, véritable lac marin, aux couleurs splendides, toujours calme et, en général, extrêmement poissonneux. Le lagon communique avec l'océan par une passe, d'accès plus ou moins difficile, mais il arrive aussi qu'il n'y ait pas du tout d'accès. Certains atolls font 300 kilomètres de tour, délimitant ainsi une petite mer intérieure, paisible au milieu de l'océan, et certains sont si petits qu'on peut traverser le lagon à pied. D'autres, comme celui où se déroule cette histoire, ont une trentaine de kilomètres de pourtour.

Il se situe dans les Touamotou, archipel du Pacifique Sud dont quarante atolls sur un peu plus de quatre-vingts sont habités.

Il est 5 h 30 du matin, le 20 juillet 1946, et le gros Matai, un Pomotou, se lève avec le soleil pour aller pêcher des huîtres nacrées. Il n'y a pas si longtemps, les ancêtres pomotous de Matai se nourrissaient de la chair de leurs ennemis ; lui a plusieurs femmes et plusieurs enfants (un par femme), et, comme tous les Pomotous, c'est un plongeur émérite, un pêcheur-né et un chasseur de requins. Il descend vers l'eau, emportant avec lui ses lunettes de bronze (à l'époque, les masques sous-marins de caoutchouc n'existent pas dans les îles Touamotou).

En chantant, il avance sur la « soupe de corail », une partie de la plage uniquement composée de débris de corail et exposée à la houle du Pacifique. Les vagues sont d'ailleurs énormes, mais elles se brisent les unes après les autres sur cette formidable digue, qui, bien qu'à peine surélevée, ne cède jamais aux coups de la mer. Le récif est rarement un anneau parfait : il sinue en dessinant de petites baies légèrement incurvées.

C'est justement au creux d'une de ses anses que Matai aperçoit soudain la carcasse d'un bateau en excellent état, qui, vraisemblablement, a dû s'échouer au cours de la nuit.

Le bateau est un ketch dont le long mât abattu, mais encore accroché à la coque par les haubans métalliques, traîne sur le récif. C'est un navire solide, tout en acier, le San Nicolas, d'Avalon, Californie.

Matai approche lentement, ne voit personne, frappe contre la coque avec un morceau de corail, mais rien ne répond. S'aidant du mât

abattu, Matai, habitué à monter aux cocotiers, grimpe sur le pont avec facilité et descend dans le roof, où règne un grand désordre. Tout est détrempé par l'eau de mer. En ressortant, Matai aperçoit un homme couvert de sang, qui le regarde du récif. Il est petit, râblé, vêtu d'un slip, et porte des lunettes sans monture sur un visage extrêmement large. Ce sont des détails que Matai enregistre avec une acuité que l'on trouve souvent chez les êtres primitifs.

« Tu es blessé ? dit Matai.

— Ce n'est rien, je suis tombé sur le récif », répond l'homme.

Matai réfléchit un long moment, puis demande :

« Le bateau est à toi ?

— Non, dit l'homme, je ne suis que le marin.

— Qu'est-ce qui est arrivé? demande Matai.

— Le propriétaire et sa femme ont disparu en mer pendant la tempête de cette nuit. Tout seul, je n'ai pas pu manœuvrer. Je me suis échoué.

— Ils ont disparu tous les deux ?

— Oui. Un paquet de mer sans doute. »

Matai descend du bateau, regarde la plaie que l'homme porte au front sur le côté droit, presque à la tempe, et dit : « Eh bien, tu as failli te tuer. » Pendant que l'homme se penche sur les flaques d'eau pour laver son visage inondé de sang, Matai demande encore : « Ils avaient des ceintures ?

— Non.

— Tu as pu leur jeter un radeau ?

— Mais non ! J'étais malade comme un chien ! Je dormais. Je me suis réveillé ce matin à 4 heures en entendant les vagues qui se brisaient sur le récif. J'ai hurlé, j'ai appelé. Personne n'a répondu. J'ai essayé de manœuvrer et... voilà.

— Ils sont peut-être sur le récif ? » dit Matai en désignant d'un geste large le long ruban de corail qui serpente jusqu'à l'horizon sous sa crête de cocotiers. Mais l'homme dit qu'il cherche depuis longtemps en vain.

« Alors, dit Matai, ils ont été mangés par les requins. »

Quelques minutes plus tard, les deux hommes entrent dans le village où vivent une centaine d'habitants.

Les autorités du village sont prévenues. Il s'agit en fait du chef de la tribu qui fait fonction de maire et de pasteur, en tant que membre de la secte des « Saints du Septième jour », et du « Chinois » de service, qui monopolise, bien entendu, le commerce de la nacre. Une

infirmière qui a fait ses études à Papeete vient panser le naufragé, dont la plaie est plus spectaculaire que grave.

Tandis que le maire joint par radio les autorités de Papeete pour les avertir du drame, le Chinois héberge dans sa grande case de tôle ondulée le matelot blessé, Jean-Marie Ernoul, natif de Nouméa en Nouvelle-Calédonie.

L'après-midi, une partie de la population, ravie, se porte volontaire pour procéder aux recherches. Deux groupes se créent, qui partent en pirogue, chacun d'un côté de la passe pour se rejoindre de l'autre côté.

Le maire, comme le lui a recommandé la police de Papeete, va faire un inventaire sommaire du San Nicolas que l'on a fait soutenir par des cales et des étais afin d'éviter que la mer ne le brise davantage sur le récif. Il trouve 300 dollars et 40 000 francs Pacifique, pose un cadenas sur l'écoutille et garde les clés. A son prochain passage, une goélette qui assure la navette amènera un expert désigné par la compagnie d'assurances du ketch. Jean-Marie Ernoul repartira sur la goélette et, comme il est démuné de tout, le maire veillera à sa subsistance sur l'île.

Trois semaines se sont écoulées depuis le naufrage et l'épave du San Nicolas est devenue le but de la promenade quotidienne des habitants, le sujet de conversation habituel; Jean-Marie Ernoul, lui, est l'attraction numéro un. Sur un atoll, la vie est dure. Sable, corail, cocotiers et mer constituent un ensemble d'une remarquable monotonie. L'eau potable est rare, les Pomotous vivent de noix de coco, de poissons, et de viande de chien. L'unique lien économique de l'atoll avec le monde extérieur est la goélette qui vient chercher tous les mois la récolte de copra et la nacre. Son arrivée est le grand événement autour duquel s'organise la vie des insulaires. Le terme charmant et un peu désuet de « goélette » ne correspond d'ailleurs qu'à une habitude de langage remontant au siècle dernier. On imagine, quand on le prononce, une nef légère, frémissant de toutes ses voiles et fendant les eaux d'une proue élégante. En l'occurrence il s'agit d'un petit caboteur rouillé conduit par un équipage chinois, et mû par un Diesel poussif et puant.

Ce jour-là donc, 19 août 1946, tout le monde s'est mis en vacances pour aller attendre la goélette sur le wharf, près de la passe. Personne n'est pressé : la goélette peut avoir de une à vingt heures de retard, selon l'état de la mer ou les péripéties des escales précédentes.

Dans la foule, Jean-Marie Ernoul plaisante gaiement. Il emporte avec lui deux sacs contenant ses affaires personnelles et quelques conserves prélevées sur le San Nicolas, car on l'a prévenu que la nourriture sur la goélette était exécrable. Il vient de vivre trois semaines de rêve, invité partout, passant ses journées à pêcher et à

faire l'amour avec des demoiselles et des dames pomotous, qui se comportent comme si cet acte n'avait pas plus d'intérêt que de boire un verre d'eau. C'est donc avec quinze colliers de fleurs autour du cou — quinze conquêtes si l'on peut dire — que Jean-Marie Ernoul attend, promettant de revenir très bientôt — au plus tard dans trois mois — pour le renflouement du ketch.

La goélette est enfin signalée. Tout le village se presse autour du wharf, les enfants grimpent sur les balles de copra qui dégagent une odeur de fermentation douceâtre et écœurante.

C'est alors que Matai — le gros Matai — apparaît, brandissant triomphalement une énorme mâchoire de requin qu'il a l'intention de vendre au commandant de la goélette. Depuis qu'il plonge et pêche, Matai connaît tous les requins du lagon, surtout les gros, et leurs habitudes. Entre eux et lui s'est créé une sorte d'aimable statu quo. Matai vaque à ses occupations, les requins aux leurs et, presque tous les jours, ils se retrouvent au fond de l'eau, Matai avec ses lunettes de bronze, les requins avec leurs petits yeux blancs inexpressifs. Mais si Matai tue un poisson, ils sont là, tournant autour de lui, attendant qu'il abandonne sa proie pour la dévorer aussitôt. Cela dit, Matai peut très bien tuer un requin, et il sait que, s'il se blesse un jour, les requins attirés par l'odeur du sang le déchiquetteront... statu quo ou pas.

C'est pourquoi les habitants de l'île ont été très étonnés lorsque Matai, au lieu de participer aux recherches le jour du naufrage, est parti chasser le requin avec son fusil sous-marin — surpris aussi qu'il se soit acharné sur le plus grand de tous, qu'il côtoie depuis des années et qui, finalement, ne l'a jamais attaqué.

Sur le wharf, la goélette accoste, l'échelle de coupée tombe, le commandant chinois salue tout le monde et un homme se dirige vers le maire, qui lui serre la main. C'est l'officier de police à qui incombent toutes les opérations sur l'archipel.

« Voici Jean-Marie Ernoul, dit le maire.

— Parfait, dit le policier. Où est le témoin ?

— C'est Matai », répond le maire.

Ernoul fronce les sourcils. Matai, témoin ? Témoin de quoi ? Le policier salue Matai et demande aux trois hommes de le suivre dans la salle du conseil, une pièce de la mairie. Tout le monde s'installe. L'énorme Matai est là, vautré sur le lit qui sert de canapé, nonchalant. Témoin de quoi ? pense toujours Jean-Marie Ernoul. Il n'a rien vu, il n'a fait que trouver le ketch.

« Vous êtes Jean-Marie Ernoul, citoyen français, né en 1917 à Oron ? demande le policier

— Oui.

— Nous avons pu vérifier l'exactitude de votre identité. Mais nous avons découvert aussi, que vous avez été jugé deux fois par les tribunaux de Nouméa : une première fois en 1941, pour effraction, tentative de viol, coups et blessures. Amnistié à la fin de la guerre, vous avez été à nouveau jugé pour coups et blessures en 1946. Exact ?

— Exact !

— Il y a trois mois, vous avez embarqué à Nouméa sur le San Nicolas, comme cuisinier homme à tout faire, au service de M. Nelson Petrossian, industriel à San Diego, qui voyageait avec sa femme et désirait retourner aux États-Unis après un séjour de dix mois dans le Pacifique Sud. Exact ?

— Exact !

— Le San Nicolas fait escale le 2 mai 1946 aux Nouvelles-Hébrides, le 17 juin à Nandi aux îles Fidji, le 2 juin aux Samoas, le 20 juin à Papeete, pour venir s'échouer ici, sur le récif, le 20 juillet vers 4 heures du matin. Exact ?

— Exact !

— C'est ici, par contre, que vos déclarations et les observations du témoin Matai diffèrent largement. En effet, lorsque Matai vous a découvert ce matin-là, tandis qu'il inspectait l'épave du San Nicolas, il a observé plusieurs choses qui ont éveillé sa méfiance. Il s'en est ouvert au maire, qui m'en a prévenu par radio, et je suis venu ici pour tenter d'éclaircir ces contradictions. Matai, c'est à toi de parler ! »

Le gros Matai, sans bouger de son divan, explique que ce qui l'a frappé c'est que la blessure de Jean-Marie Ernoult était pleine de sable, comme d'ailleurs le sang qui avait ruisselé sur son corps. Or, de mémoire d'homme, on n'a jamais vu un grain de sable de ce côté-ci du récif, c'est-à-dire sur la partie externe de l'atoll, toujours battue par le vent de l'océan. En revanche sur l'autre rive, celle qui borde le lagon intérieur, on trouve une plage de sable qui s'étend sur trente kilomètres.

Ensuite, Matai a trouvé étrange que Jean-Marie prétende avoir cherché les deux disparus pendant deux heures, sans avoir eu l'idée de venir jusqu'au village, car, si le San Nicolas s'est échoué là, c'est probablement qu'il cherchait la passe... ou du moins, qu'il voulait s'en approcher... Donc, Jean-Marie Ernoult devait se douter que la passe était proche, et dans tous les atolls, c'est à la sortie de la passe que se trouvent les villages, c'est bien connu.

De plus, si Jean-Marie Ernoult avait tenté de retrouver les disparus, il aurait cherché autant à bâbord qu'à tribord de l'épave. Or, s'il avait cherché à tribord, à huit cents mètres il aurait découvert l'entrée de la

passé. Il faudrait donc admettre qu'il n'a cherché qu'à moins de huit cents mètres de l'épave, ou qu'il n'a cherché que d'un seul côté, ce qui est absurde.

Matai en a conclu que Jean-Marie Ernoul n'est pas resté de ce côté-ci du récif après le naufrage, qu'il n'a pas vraiment cherché les disparus. Alors, après avoir conduit le naufragé auprès du maire, il s'est rendu sur la plage intérieure de l'atoll. Là, à quelques centaines de mètres du village, il a vu des traces de piétinements... En traversant la cocoteraie, qui fait tout juste deux cents mètres de large à cet endroit, il a pu suivre une trace qui le menait jusqu'à l'épave du San Nicolas. Mais il y avait en fait, deux traces : l'une indiquait que plusieurs personnes étaient allées de l'épave au lagon, l'autre qu'une seule personne était revenue du lagon à l'épave.

« Qu'en pensez-vous ? » demande le policier ?

Au fond de lui-même, Jean-Marie Ernoul doit pousser un soupir de soulagement : « Si ce n'est que ça, doit-il penser, ce n'est pas bien dangereux, car on ne pourra jamais rien prouver. »

« Je ne me l'explique pas, dit-il. Sans doute, des curieux sont venus voir l'épave.

— Oui, mais il y a autre chose, ajoute le policier... Matai a eu l'idée de chasser, le matin même, deux des grands requins qui vivent dans le lagon. Vous n'avez pas eu de chance, parce que, s'il sait où les trouver et comment les faire venir, il aurait parfaitement pu les rater. Mais Matai, en infraction avec la loi, détient quelques balles doum-doum. Il s'est dit que si, par hasard, deux cadavres avaient été jetés dans le lagon, il serait bien étonnant que les plus grands ne soient pas accourus pour profiter du festin. Et dans l'estomac de l'un d'eux, il a trouvé ça... »

Et le policier montre une sandale en caoutchouc.

« Comme vous le voyez, elle est petite, la même pointure que les chaussures féminines trouvées dans l'épave. Je ne sais pas si vous avez vu le gabarit des gens par ici, mais je vous défie bien de trouver une femme pomotou, ayant un aussi petit pied. Ce n'est pas tout, car, évidemment, vous ne niez pas que les propriétaires du bateau aient été dévorés par les requins... Seulement, il y a requins et requins. Il y a les requins qui vivent dans les lagons, et ceux qui vivent en haute mer. Ce ne sont pas les mêmes. Et ceux qui vivent en haute mer entrent rarement dans les lagons, et ceux qui vivent dans les lagons en sortent tout aussi rarement. Si les deux malheureux étaient tombés en mer, ils auraient été bien vite dévorés par les requins de haute mer, et il est impensable que cette sandale ait pu se trouver dans l'estomac d'un requin de lagon, trois heures et demie plus tard. Matai pense donc que vous avez traversé le récif avec les deux victimes, tout de suite après

le naufrage, que, pour une raison encore obscure, vous les avez tuées sur la plage où l'une d'elles vous a blessé, et que vous êtes revenu à l'épave après avoir jeté les cadavres dans le lagon. »

Bien sûr, malgré cet extraordinaire raisonnement d'un primitif Pomotou, Jean-Marie Ernoult aurait pu bénéficier du doute devant un jury d'assises. Il préféra pourtant se suicider dans la cabine de la goélette où le policier l'avait enfermé pour le ramener à Papeete.

On n'a jamais connu les raisons exactes de son probable et double crime.

MON ASSASSIN AURA LES YEUX NOIRS

Le 18 février 1970, la police de Munich perquisitionne au domicile de M^{me} Barbara Dollerer, cinquante-neuf ans, et découvre son cadavre dans sa chambre. C'est le propre fils de la victime qui a demandé la perquisition. Le chef de la police du quartier confie l'enquête à l'un de ses plus vieux inspecteurs, le lieutenant Klantenfergue.

M^{me} Dollerer, entièrement vêtue et chaussée de bottes, est étendue sur son lit, bâillonnée, les bras et les jambes étroitement entravés. Une corde de chanvre lui enserre le cou, lacéré de coups de couteau, mais son collier de perles est intact. Le corps porte, lui aussi, des blessures à l'arme blanche, et le crâne a été frappé plusieurs fois au moyen d'un objet contondant. Au pied du lit, on remarque des gouttes de sang qui forment des taches rondes et non pas en étoile, preuve qu'elles ne sont pas tombées de haut, donc qu'une première lutte a dû avoir lieu par terre. La chambre, le lit en désordre témoignent d'ailleurs de cette lutte. Deux tiroirs de la coiffeuse sont ouverts et, d'après le locataire de la victime, il y manque les clés de la maison et un porte-monnaie. Cet homme est âgé de soixante-quatorze ans et le meurtre le plonge dans une consternation bien compréhensible.

D'après le médecin légiste, la malheureuse femme est sans doute morte dans la nuit du samedi au dimanche, bien que la rigidité cadavérique soit encore incomplète le mercredi à midi avec une température de treize degrés dans la chambre.

M^{me} Dollerer, qui avait un commerce d'artisanat, était une artiste réputée et une femme d'affaires avisée. Cependant, à la fin de l'année 1968, elle se prétend surveillée par des espions, soumise à des rayons nocifs, et ses proches en déduisent qu'elle fait un début de dépression nerveuse. Dérangée sans arrêt par elle, la police du quartier finit par la renvoyer régulièrement chez elle, avec des paroles de réconfort.

Mais, dix jours avant sa mort, elle vient déclarer textuellement : « Je vais être assassinée dans ma maison et mon assassin aura les yeux noirs ! »

Le lieutenant Klantenfergue interroge les deux hommes les plus proches de la victime : son fils, un blondinet un peu fade, et son locataire, l'archétype de l'ancien combattant. Pour eux, M^{me} Dollerer s'est suicidée et a maquillé son suicide en meurtre, ce qui correspondrait assez bien aux symptômes de dérangement mental qu'elle manifeste depuis quelque temps. D'ailleurs, peu de jours avant sa mort, elle a distribué des cadeaux à ses amis et souscrit une police

d'assurance-vie au bénéfice de son fils, sans cesser de répéter au demeurant qu'elle allait être assassinée et que son « assassin aurait les yeux noirs ».

Klantenfergue voudrait bien admettre l'hypothèse d'un suicide, mais il ne comprend tout de même pas comment la victime a pu se faire elle-même de telles blessures. Comme il demande au fils s'il n'a rien remarqué d'anormal au cours des derniers jours, celui-ci ne peut répondre : il a quitté le domicile maternel depuis plusieurs mois en raison des disputes incessantes qui l'opposaient à sa mère. Il va de soi que le lieutenant de police le tient pour un suspect très plausible. Quant au vieux locataire, il raconte que M^{me} Dollerer, se sentant très seule depuis le départ de son fils, lui a proposé de s'installer chez elle « en échange de sa protection ».

« Votre protection ? fait le policier un peu sceptique.

— Mais... c'est que j'ai emménagé avec une hache et un couteau ! » répond l'autre, vexé que l'on doute de ses vertus guerrières.

Deuxième suspect possible, pense le lieutenant. Et, en compagnie des deux hommes, il tente de reconstituer la journée qui a précédé la mort de M^{me} Dollerer.

Elle a quitté sa maison vers midi, avec son « protecteur septuagénaire » qu'elle a déposé dans un restaurant en lui promettant de venir le reprendre, puis elle est partie seule. Vers 3 heures, une de ses voisines voit une voiture s'arrêter devant la maison. M^{me} Dollerer en descend hâtivement et se précipite vers sa porte. Quelques minutes plus tard, le chauffeur, un homme assez jeune, la suit, hésite, regarde de tous côtés, puis se décide à entrer.

A 7 heures, le vieux locataire, furieux d'avoir attendu en vain, revient et demande à Barbara Dollerer les raisons de son oubli. Elle est en compagnie du jeune homme qui ne dit pas un mot pendant cette dispute. Le locataire, dont la rage redouble, lance ses clés sur la table, va chercher sa hache et son couteau — ses seuls biens, dit-il — et quitte la maison.

Le lendemain, cependant, regrettant sa colère excessive et son départ, il revient pour s'excuser auprès de M^{me} Dollerer. Inquiet de constater qu'elle ne répond pas, il va prévenir le fils et tous deux sonnent en vain à la porte. Ils remarquent toutefois de la lumière dans la salle de bains, pensent que Barbara ne veut pas leur ouvrir — elle a de ces bizarreries — et s'en vont, notant au passage qu'il n'y a pas de traces de pas dans la neige fraîche.

Le lieutenant s'étonne de leur négligence, mais il comprend aussi

que Mme Dollerer est un personnage difficile, qu'elle n'en fait qu'à sa tête et qu'en plus elle a la réputation d'être un peu « originale » — euphémisme pour dire qu'on la considère comme légèrement dérangée mentalement.

Quand, finalement, les deux hommes s'inquiètent vraiment, deux jours plus tard, on pénètre dans la maison et l'on découvre le cadavre. Cadavre, le médecin légiste le confirme, qui a été lardé de coups de couteau, dont deux au milieu du dos. Et, soudain, l'hypothèse d'un suicide même « maquillé » est radicalement exclue.

Compte tenu de l'état mental de la victime, Klantenfergue retient toujours comme possible l'hypothèse d'un « meurtre sur commande », payé par avance à un meurtrier qui aurait « les yeux noirs ». Il va de soi que les principaux suspects restent tout de même le fils, dont les relations avec sa mère étaient orageuses et qui bénéficie de l'assurance-vie contractée par elle, et, à un degré moindre, le vieux locataire, qui entretenait avec sa logeuse des rapports ambigus faits de confiance réciproque mais aussi d'amitié amoureuse. Le vieil homme reconnaît d'ailleurs honnêtement qu'il désirait violemment Barbara Dollerer et qu'elle le repoussait toujours dans ses tentatives. On peut comprendre, dans ces conditions, la colère qui s'est emparée de lui quand il a vu la victime en compagnie d'un homme plus jeune qu'elle, le fameux « chauffeur de la voiture » aperçu par une voisine le samedi.

Le lieutenant voudrait bien retrouver cet homme. Il fait lancer des appels à la radio, donnant son signalement approximatif et les circonstances au cours desquelles il a été remarqué.

Le soir même, un certain Ernest Wess, âgé de vingt-huit ans, se présente spontanément devant le lieutenant, assez surpris. Il parle avec beaucoup de sincérité, apparemment sans rien cacher. C'est lui qui était en compagnie de Mme Dollerer le samedi après-midi. En réalité, la victime, qui avait eu avec lui des relations professionnelles — il est entrepreneur de transport et lui a fait des livraisons — s'est présentée chez lui le samedi un peu après midi, et lui a fait comprendre sans ambiguïté possible qu'elle désirait avoir une aventure avec lui. Ils avaient alors longuement parlé et elle avait livré une partie de ses obsessions, de ses craintes, consciente, semblait-il, de son état mental qui se dégradait depuis longtemps. La voyant très abattue, il lui a proposé de la raccompagner chez elle et lorsqu'ils y sont arrivés, elle lui a suggéré d'entrer un moment, mais de lui laisser quelques minutes pour mettre un peu d'ordre.

Ernest Wess affirme alors avoir vu, couché dans la chambre de Barbara Dollerer, un homme qui sommeillait sur le lit.

Toutes ces déclarations sont parfaites et les policiers qui en parlent entre eux estiment qu'Ernest Wess ne peut être soupçonné de quoi que

ce soit. Un assassin ne se présenterait pas de lui-même, ni avec une telle assurance. Seul, Klantenfergue reste sceptique et suspecte Ernest Wess pour une seule et unique raison : le jeune homme a les yeux noirs.

Il demande une analyse de laboratoire des vêtements portés par Wess le jour du meurtre et malgré les protestations de ce dernier qui fait appel à un avocat, s'indigne et refuse de répondre aux questions de plus en plus pressantes du policier, commence à s'acharner sur lui.

L'analyse révèle que les vêtements de Wess conservent des traces imperceptibles de sang du groupe A, celui de Mme Dollerer. Alors Klantenfergue se déchaîne contre le jeune homme et ne le lâche plus d'une seconde.

Mais une autre analyse révèle qu'Ernest Wess est du même groupe sanguin que la victime et les collègues de Klantenfergue se demandent comment lui annoncer cette nouvelle. Ils s'y résignent cependant alors que le vieux policier tempête contre Wess, qui en est à sa dixième heure d'interrogatoire. Quand ils entrent dans le bureau, le policier boit une bière en soufflant et Wess est totalement prostré sur une chaise.

« Il est du même groupe sanguin que la victime », annonce un des collègues.

Wess relève des yeux troubles et paraît se tasser davantage. Klantenfergue, lui, sourit :

« Ça n'a plus d'importance maintenant. Il vient de tout avouer ! »

Car c'est bien Ernest Wess qui a tué Barbara Dollerer. Après avoir assisté chez elle à la crise de jalousie du vieux locataire, il s'est trouvé en présence d'une femme hagarde et à demi folle qui s'est jetée sur lui pour lui demander de la satisfaire sexuellement. Pressé de toutes parts par cette femelle hystérique, il a cherché à se dérober, alléguant qu'il était fiancé ! Elle s'est couchée sur le lit en se moquant de lui, portant des jugements blessants sur sa virilité et le mettant carrément au défi de prouver ses capacités amoureuses. Alors, fou de rage contre elle, il a commencé à lui porter des coups, puis a sorti un couteau et parachevé son œuvre dans un moment de folie meurtrière.

On pourrait gloser à perte de vue sur cette étrange histoire, relativement unique dans ses développements et ses incidences parfois aberrantes. Par certains côtés, on pourrait croire que Barbara Dollerer avait, en effet, prévu sa mort, que, dans une sorte de transe — et sachant parfaitement qu'Ernest Wess serait celui qu'elle solliciterait — elle a su qu'il finirait par la frapper et qu'elle a voulu son propre assassinat, à la fois craint et violemment désiré. Peut-être s'était-il établi entre eux ces rapports curieux qui se créent parfois de victime

virtuelle à bourreau et avait-elle lu dans « les yeux noirs » de son meurtrier futur la certitude de sa mort ?

L'HOMME QUI FERMAIT DOUCEMENT LES PORTES

Un matin, à Port-Darwin, en Australie, le chef du cabinet du maire demande à Wilcox, policier en civil, d'aller faire une tournée d'inspection à Bathurst, capitale de l'archipel du même nom, qui dépend directement de son autorité. Plusieurs personnalités se plaignent en effet du chef de la police locale, le lieutenant Deeds.

Dans l'avion, Wilcox prend connaissance du dossier qui contient quelques coupures de presse extraites du journal régional, *Le Courrier des îles*. Toutes se rapportent à l'affaire Montala. Quatre mois auparavant, Jane Montala, une très jolie femme de trente-cinq ans, appelait le docteur au milieu de la nuit : elle venait d'être agressée en traversant à pied la forêt de cocotiers ou cocoteraie. Sa tête ayant heurté une pierre au cours de la brève lutte qui l'avait opposée à son agresseur, elle était blessée, avait réussi à se traîner jusque chez elle et se sentait prête à s'évanouir. En arrivant, le docteur trouvait la jeune femme dans le coma, la faisait transporter à l'hôpital, où elle expirait quelques heures plus tard. L'autopsie révélait un enfoncement de la boîte crânienne dû au choc d'un instrument contondant, une hémorragie cérébrale et des traces de coups, certaines datant de plusieurs jours. Il n'y avait aucun indice d'agression sexuelle.

Depuis, d'après les coupures de presse, la police « patauge » lamentablement.

Jane Montala était veuve et on ne comptait plus le nombre de ses amants qui, à l'occasion de sa mort, disposaient tous d'alibis solides. Ces hommes étant tous des notabilités locales — des V.I.P. —, le lieutenant Deeds, chef de la police, porte ses soupçons sur les suspects à portée de sa main, quelques « vieux chevaux de retour » qu'il connaît bien, et le rédacteur en chef du *Courrier des îles* ridiculise systématiquement les efforts du policier chaque fois qu'il s'efforce de prouver la culpabilité d'un nouveau suspect.

Quand Wilcox arrive à Bathurst, Deeds l'accueille à l'aérodrome avec une déférence nuancée d'ironie, et ils traversent ensemble la ville, de style néo-colonial, aux rues poussiéreuses, aux demeures cossues (celles des « riches blancs »).

Très vite, Deeds abat ses cartes : il sait pourquoi Wilcox se trouve là, lui montre l'épaisseur de son propre dossier sur l'affaire Montala, puis écrit trois mots sur une feuille de papier, l'enferme dans une

enveloppe qu'il cache, tend un stylo à Wilcox, lui demande de signer en travers de la partie collée, glisse le tout dans un tiroir et sourit.

« C'est le nom du coupable, dit-il. Un des amants de Jane Montala. Il est pour l'instant hors d'atteinte, alors, pour amuser la galerie, en attendant mon heure, je « flanque en cabane » un quelconque suspect que je fais libérer lorsqu'on m'a prouvé par a plus b qu'il n'est pas coupable, et j'en trouve un autre, en remplacement... Vous me suivez ?

— Pas très bien, répond Wilcox, tout de même intrigué. Et cela va durer combien de temps ?

— Jusqu'à ce qu'on oublie l'affaire... Jusqu'à ce que la vérité éclate. Des mois, des années... J'ai tout le temps. Vous me trouvez cynique, résigné ? Ici, on ne fait pas la police comme à Sydney ou à Melbourne. J'espère seulement que vous le comprendrez avant de m'avoir fait virer. Sinon, il faudra cinq ans à mon successeur pour le comprendre. Écoutez-moi ! Ou bien le meurtre a été commis par un vieux cheval de retour. Je les connais bien et je finirai par le trouver. Ou bien c'est un indigène qui a fait le coup. Ça m'étonnerait, ils sont plutôt du genre paisible ici, sauf quand ils ont un accès de « fiou » — de cafard, si vous préférez — et, dans ce cas, je ne le retrouverai jamais : le « fiou », c'est la maladie des îles, et cette nuit-là ils devaient être deux ou trois cents à se sentir du vague à l'âme... Ou bien, le crime a été perpétré par un des amants ou des ex-amants de Jane Montala. Tous sont plus puissants que moi, tous ont ou auront des alibis. Mais ils sont blancs, ils se connaissent, se haïssent, s'observent, s'épient, se jalourent. Alors, un jour, le secret de l'un d'entre eux deviendra le secret de tous et, avec un peu de chance, un « corbeau » me fera gagner quelques mois...

« Voilà, monsieur Wilcox, comment on mène une enquête, ici, dans une île où le chef de la police dispose, en tout et pour tout, d'une douzaine de flics, dont trois doivent faire les imbéciles avec un bâton blanc devant le palais du gouverneur, deux autres surveiller que les gens mettent bien leur monnaie dans les parcmètres, le reste étant de repos hebdomadaire, souffrant, en vacances, ou au pieu parce qu'ils assurent le service de nuit. »

Après un instant de silence, pendant lequel il essaie de démêler le vrai du faux dans ce discours, Wilcox demande :

« Pourquoi est-ce que le journal d'ici vous a dans son " collimateur " ? »

Deeds reste muet quelques secondes, les yeux au ciel, la bouche entrouverte :

« Vous avez raison de vous poser la question. Moi aussi je me la

pose. Car je n'ai jamais eu de problème avec Dundee jusqu'à cette affaire.

— Dundee?

— Le rédacteur en chef, l'éditorialiste, le secrétaire de rédaction... Bref, Le Courrier des îles à lui tout seul. » Puis après un court silence, il ricane : « Il était aussi l'amant de Jane Montala. Heureusement que tous ses amants ne se déchaînent pas contre moi ! L'un est le gendre du gouverneur, l'autre mon banquier, un autre le propriétaire de cette bicoque, l'autre a le seul restaurant correct, où je ne mets jamais les pieds, d'ailleurs, parce que c'est trop cher... Pour couronner le tout, il y en a même un qui est mon beau-frère ! Le chef de famille, du côté de ma femme, et... mon garagiste. Vous voyez le genre ? Tout le monde ici considère le chef de la police comme un mal nécessaire, un fonctionnaire sans importance et pas fréquentable. »

Avant même de quitter Deeds, Wilcox est convaincu de deux choses : la première, c'est que le lieutenant a probablement raison quant à la façon dont il conduit ses enquêtes, si l'on considère ses moyens et le cadre dans lequel il doit agir; la seconde, que c'est justement son manque de brio et de représentativité, qui en sont responsables. Si Deeds se savait traité d'égal à égal il obtiendrait certainement de meilleurs résultats.

« J'ai très bien compris votre situation, dit Wilcox. Si le nom du coupable est dans l'enveloppe, c'est que vous avez du flair. Mais si, avant de repartir, je peux faire inculper le coupable, c'est que votre méthode n'est pas la bonne... »

Wilcox se rend tout de suite chez Dundee, l'homme du Courrier des îles, qui, justement, dans le hall du journal, se dispute violemment avec un individu qu'il repousse à plusieurs reprises. Tous deux semblent prêts à en venir aux mains. Wilcox s'étant présenté, le journaliste ne cesse pas pour autant d'invectiver son interlocuteur, et c'est sa secrétaire qui finit par l'entraîner vers son bureau, où son attitude, d'agressive qu'elle était, devient tout à coup aimable, courtoise, sereine même. Dundee referme délicatement la porte en priant Wilcox de s'asseoir. Et c'est justement ce qui frappe le policier : cette façon douce, calme, de refermer une porte qu'en toute bonne logique, après une telle altercation, tout individu aurait claquée violemment.

Dundee est d'ailleurs sympathique, brun, bronzé, trente-cinq ans à peine, et bavard comme une pie. Il ne fait aucune difficulté pour reconnaître que Jane Montala était sa maîtresse. Mais elle n'a pas passé la soirée avec lui, ainsi que peut en témoigner le couple de domestiques qui le sert. Quant à la façon dont il ridiculise Deeds, elle est due au fait que le policier semble se moquer du monde en arrêtant

tous les huit jours un coupable possible qu'il fait relâcher aussitôt. « Cela dit, ajoute-t-il, si vous voulez en savoir plus, je vous invite demain à la pêche " au gros " avec quelques amis. On bavardera... »

A 6 heures, le lendemain matin, Wilcox est cramponné à un moulinet perfectionné, la taille sciée par la ceinture qui le retient à son siège, tentant vainement de ramener un thon énorme qui saute dans le sillage du bateau. Tout le monde lui crie de se hâter, mais n'est pas pêcheur qui veut, et, au moment où Dundee et un ami viennent à son secours, la mer se met à bouillonner autour du poisson, se teinte de rouge vif et l'on entrevoit les gueules obliques des requins. Dundee dirige sauvagement le bateau vers le lieu du carnage, et là, ivre de fureur, frappe de toutes ses forces sur le nez des squales. Wilcox est surpris de l'expression de férocité qu'il lit sur ce visage pourtant sympathique.

« Quelle colère! dit-il.

— Je suis très coléreux ! répond Dundee. Et ici nous n'aimons pas les requins. »

Plus tard, lorsqu'ils ont pris trois ou quatre barracudas, un mahi-mahi, quelques pièces de moindre importance, Dundee, en rentrant, propose à Wilcox de l'héberger dans un bungalow qui lui appartient et qui se trouve tout à côté de chez lui.

« Décidément, dit Wilcox, vous me prenez entièrement en charge !

— Je préfère vous avoir sous la main, dit Dundee en souriant, pour être le premier à connaître le nom de l'assassin que vous cherchez ! »

Dans l'après-midi, Wilcox se rend auprès de Deeds pour étudier plus avant le dossier. Tous les alibis sont plausibles, voire inattaquables. Ce soir-là, les amants de Jane Montala étaient absents, en famille, entre amis, au restaurant, chez eux et sous les yeux de tous leurs domestiques.

« Avez-vous découvert l'endroit où la victime s'est fait cette blessure mortelle ? finit par demander Wilcox.

— Bien sûr ! Sur du sable. Il n'y a que du sable là-bas. Peut-être a-t-elle reçu un coup de noix de coco ? De crabe ? Ce sont des animaux très durs, sauf quand ils font leur mue, et ce n'est pas la saison...

— Mais qu'est-ce qu'elle pouvait bien faire dans la cocoteraie ? demande Wilcox.

— La cocoteraie ? C'est de la blague ! Qu'est-ce que vous vouliez qu'elle fasse dans la cocoteraie à cette heure-là ?

— On se baigne la nuit ici.

— De la légende. Et puis avec le vent qu'il faisait cette nuit-là... C'est d'ailleurs le vent qui nous a empêchés d'établir si, oui ou non, elle

avait été dans la cocoteraie, car il a effacé toutes les traces.

— Mais alors, pourquoi a-t-elle parlé de la cocoteraie ?

— Parce que de toute éternité c'est là que les femmes se font violer. Si j'étais femme et que je veuille me faire violer, j'irais dans la cocoteraie... Mais ce ne serait plus du viol... Vous comprenez ?

— Vous voulez dire qu'elle a menti. Pour couvrir quelqu'un ?

— Oui.

— Pour couvrir l'homme qui l'a tuée ?

— Ça c'est déjà vu.

— Mais si elle ne venait pas de la cocoteraie, d'où pouvait-elle venir ?

— Ah ça, c'est le hic. Elle ne pouvait pas venir de très loin, à moins qu'on l'ait amenée en voiture... Parmi les gens qu'elle fréquentait, celui qui habite le plus près, c'est Dundee... mais vous avez lu la déposition de ses domestiques... Je les ai fait répéter à l'endroit, à l'envers : inattaquable. »

Le soir, alors que Wilcox rentre à son bungalow, Dundee l'appelle pour qu'il vienne boire un verre. Il paraît d'un calme, d'une gravité un peu forcés. Après avoir bu deux gorgées, il se tourne brusquement vers le policier.

« Je sais, dit-il, que je figure sur la liste des suspects dans l'affaire Montala. Je voulais vous dire ceci : je n'ai pas tué Jane Montala. Je vous en donne ma parole. Cela dit, j'ai menti et mes domestiques aussi, à ma demande, car elle est venue ici ce soir-là, et nous nous sommes disputés. Mais, après cette dispute, elle est partie tout à fait normalement, je vous le jure. Je suis coléreux, c'est vrai, mais pas au point de tuer une femme...

— Pourquoi avez-vous demandé à vos domestiques de mentir ?

— Parce que ça ne plaît à personne, ici, de voir le lieutenant Deeds fourrer son nez dans nos affaires.

— Qu'est-ce que vous avez contre lui ?

— Rien de particulier, sinon qu'il est mesquin, veule, sale, fourbe ; bref, répugnant et infréquentable. Mais vous comprenez maintenant pourquoi je tiens tant à ce qu'on arrête le coupable et pourquoi Deeds m'agace avec ses inculpations bidons. »

Évidemment, Wilcox entend le nouveau témoignage du couple de domestiques, deux braves Noirs d'une cinquantaine d'années, qui reconnaissent avoir menti pour que le lieutenant Deeds ne vienne pas ennuyer leur maître qui est innocent. Ils confirment que, ce soir-là, M^{me} Montala est arrivée pendant le dîner. Leur maître et elle se sont disputés pendant un bon quart d'heure, puis elle est repartie et eux se

sont couchés.

« Vous êtes sûrs qu'elle n'est pas revenue ? demande Wilcox.

— Oh non ! Parce qu'elle a dit que c'était pour toujours et que nous les aurions de nouveau entendus se disputer. Ils étaient tellement en colère, tous les deux ! »

Wilcox, après ce témoignage de dernière minute, se rend alors dans le bungalow qui lui est destiné et, là encore, un détail relativement insignifiant attire son attention : la porte de la salle de bains ferme mal. La gâche s'est déplacée, parce que le chambranle est fendu dans le sens de la longueur, et l'huisserie même est désinsérée du mur, exactement comme si l'on avait enfoncé la porte d'un violent coup d'épaule ou de talon.

Le lendemain il vérifie les portes de la maison principale et se rend compte qu'elles sont toutes dans un état parfait. Interrogés à nouveau, les domestiques ne se souviennent pas du jour où leur maître (cet homme qui ferme si délicatement les portes ordinairement, pense Wilcox) aurait défoncé celle de la salle de bains.

« Quand M. Dundee s'est-il installé dans la nouvelle maison ? demande Wilcox.

— Il y a à peu près quatre mois.

— En somme, au moment de l'assassinat de Jane Montala ?

— Oui.

— Est-ce qu'elle est venue dans la nouvelle maison ?

— Seulement pour la visiter. D'ailleurs, elle n'a jamais amené ses affaires ici. Dans le bungalow, il y avait des affaires à elle, des parfums, des ustensiles de toilette.

— Elles n'y sont plus. Qui les a emportées ?

— On a pensé que c'était Monsieur qui les avait rapportées.

— Et si, ce soir-là, elle était justement revenue pour les prendre, M. Dundee aurait pu voir les lumières de la salle de bains s'allumer, aller dans le bungalow, se disputer avec M^{me} Montala et vous n'en auriez rien su ! Non ? »

Toutes les déductions de Wilcox vont se révéler exactes et Dundee parle d'autant plus facilement qu'il croit sincèrement ne pas avoir tué Jane Montala. Il reconnaît avoir enfoncé la porte de la salle de bains dans laquelle Jane s'était enfermée — comme on peut le faire au cours d'une scène d'amoureux —, projetant la jeune femme sur le carrelage. Après une courte perte de conscience, elle a fini par partir sans même se douter que le choc reçu avait déclenché une hémorragie cérébrale. Dundee, de son côté, ne s'est absolument pas rendu compte de son état et c'est en toute quiétude qu'il l'a laissée repartir. Par la suite, il s'est

demandé ce qui avait pu se passer et, si Deeds avait trouvé le coupable d'une agression présumée, sans doute cette arrestation l'aurait-elle délivré de la sourde angoisse qu'il ressentait.

Quelques heures plus tard, Wilcox s'installe devant le lieutenant Deeds qui sort l'enveloppe du tiroir où il l'avait enfermée et l'ouvre.

« C'est Dundee le coupable, lit Wilcox. Oui, mais reconnaissez que ma méthode est meilleure que la vôtre. Au lieu d'attendre, je me suis rendu sympathique et j'ai fini par savoir la vérité...

— J'ai essayé ça aussi, fait Deeds de son air maussade et ironique. Mais on ne vous invite jamais deux fois. Un flic honnête finit toujours par se retrouver seul. Cela dit, si Dundee avait réellement fracassé le crâne de Jane Montala, il n'aurait pas été aussi bavard, croyez-moi... »

Dundee, inculpé d'homicide par imprudence, sera acquitté, au bénéfice de circonstances atténuantes. De l'avis unanime, compte tenu de son caractère odieux et de la fragilité de sa boîte crânienne, Jane Montala n'aurait jamais dû pousser ses nombreux amants à la frapper.

TRAGÉDIE GRECQUE EN ALLEMAGNE

Miltiadis, qui est grec et ressemble à Anthony Quinn dans le rôle de Zorba, se marie en 1942 avec Ekaterini, une jolie brune, patiente et respectueuse de l'autorité de son époux. Ce dernier, trouvant la dot insuffisante, exige que la mère de la jeune mariée vienne aussi à la maison « pour étoffer la corbeille » en quelque sorte. La ferme de Miltiadis se trouve dans un bourg des environs de Salonique et c'est, bien entendu, sa femme qui s'en occupe, son rôle à lui, l'homme, étant de « représenter » la famille dont il est le pater familias. En tant que tel, il vend « ses » récoltes, pour « ses » propres besoins et sans donner un sou à Ekaterini, qui doit se placer parfois dans les fermes des alentours. Il n'est pas question que le fils apprenne un métier : il doit aider sa mère. Quant à la fille, Elena, à l'âge de treize ans, elle devient ouvrière agricole : il faut bien qu'elle apprenne à gagner sa vie.

Miltiadis dépensant l'argent que gagnent sa femme, son fils et sa fille pour « tenir son rang » de chef de famille, les malheureux ont bien des difficultés à acheter les haricots et les légumes nécessaires à leur survie, et la grand-mère, Eleni, est souvent contrainte de mendier dans le village. Miltiadis exige une obéissance sans réplique de tout le monde : sa femme doit se soumettre à ses caprices tous les soirs, qu'elle soit souffrante ou enceinte ; il frappe son fils qui, s'il n'est pas déjà à table lorsque son père s'y assoit, doit se tenir dans un coin, sur un pied, pendant des heures ; sa femme reçoit bien entendu sa « ration » quotidienne de coups et de gifles. Personne ne proteste : Miltiadis est le père, il a tous les droits. Y compris celui de se vanter de ses succès féminins, et, comme sa femme lui reproche, timidement, de s'être exhibé avec une prostituée, il lui lance une cruche de thé bouillant au visage. Sa fille même n'échappe pas à cette dictature et Miltiadis, un soir qu'il a bu plus que de raison, tente d'abuser d'elle. L'adolescente est terrorisée par son père.

Malgré tout cela, la famille respecte Miltiadis, l'estime, et il ne viendrait à l'idée de personne de le critiquer ouvertement, de se révolter contre sa sévérité ou ses manies odieuses. Comme, par exemple, cette habitude qu'il a, le soir, de se faire enlever ses chaussures et laver les pieds.

Tous les éléments d'une tragédie — et, qui plus est, d'une tragédie grecque — sont en place. On y trouvera l'unité de temps, de lieu, d'action et, bien évidemment, les trois actes classiques. On y trouve aussi, comme dans tout récit mythologique, l'envoyé du destin, le messager des dieux. Hermès ? Non, le facteur.

Un facteur allemand, qui apporte à la famille Miltiadis une lettre venant de Grèce. Car les Miltiadis ont émigré à Wuppertal en Allemagne, le père ayant décidé qu'il en avait assez des travaux des champs — travaux auxquels il ne participait jamais — et que le potentiel de main-d'œuvre que représentait sa famille serait d'un rapport intéressant s'il l'utilisait dans l'industrie. Et quelle industrie paie mieux que l'industrie allemande, prodigue de ses marks ? Il a donc vendu sa ferme et tout le monde est parti pour Wuppertal. La vie y a continué sous une forme sensiblement améliorée pour Miltiadis : tout le monde travaille, ce qui lui permet de jouer au poker, de s'acheter une voiture, de fréquenter de belles personnes très maquillées et très vénales, de se payer de beaux costumes voyants, des parfums coûteux et odorants, et, de temps en temps, un petit voyage en Grèce.

Le fils, Yoanis, ayant fini son service militaire au pays, y a épousé une jeune fille, Niki, et s'est empressé de rallier l'Allemagne, convaincu que son père ferait venir la jeune femme qui représente un espoir de gain supplémentaire pour lui. Lorsque la lettre arrive, tout le monde l'examine avec inquiétude. Miltiadis fait justement un petit voyage en Grèce. Il y a là la mère, qui a maintenant quarante ans, Yoanis, sa sœur, âgée de dix-huit ans, et la grand-mère, qui va sur ses soixante ans ; il y a même deux cousins qui, eux aussi, travaillent à Wuppertal. Personne n'ose ouvrir la lettre qui vient d'arriver, ce 13 janvier 1966. D'habitude, c'est Miltiadis qui ouvre la correspondance de la famille. Mais Yoanis, qui vient d'apprendre des choses incroyables par téléphone, pousse sa mère à décacheter l'enveloppe qui, d'ailleurs, porte son nom. Après une longue hésitation, la mère finit par se résigner, ouvre et lit la missive signée de l'oncle Alessandro, le patriarche, resté dans le petit village de Salonique.

Chère nièce, écrit le vieil homme, je suis obligé de te prévenir qu'il se passe actuellement quelque chose de très grave. Niki, la femme de notre Yoanis, a rencontré Miltiadis, ce qui est normal puisqu'il est son beau-père. Malheureusement, le lendemain de cette rencontre, elle s'est réveillée dans une chambre d'hôtel, entièrement nue, et couchée près de Miltiadis. Elle en a déduit qu'il l'avait enivrée, puis avait profité de son ivresse pour abuser d'elle et de sa crédulité. Elle a parlé de cet incident à ma femme qui m'a prévenu, car il s'agit cette fois d'une affaire d'hommes sur laquelle on ne peut passer, notre Yoanis perdant la face. Malgré mes violents reproches, Miltiadis s'obstine à vivre avec Niki, qui a peur, et n'ose rien lui refuser. Ton mari m'a même précisé qu'il avait l'intention de s'établir définitivement avec Niki, qu'il allait revenir en Allemagne pour se libérer de vous et qu'il tuerait le premier qui lèverait le petit doigt pour l'en empêcher. Je vais tenter de faire surprendre Miltiadis par la police afin de pouvoir intenter une action judiciaire contre lui et lui interdire de quitter la Grèce. Après quoi, j'enverrai Niki rejoindre son époux légitime.

Cette lettre, lue d'une voix blanche, plonge la famille tout entière dans une consternation apeurée. On estime que l'oncle Alessandro agit de façon très satisfaisante et que chacun doit l'aider et le soutenir dans

sa tentative pour protéger l'honneur familial. Et Yoanis, accompagné de sa sœur, va prévenir la police allemande, espérant qu'on arrêtera Miltiadis à la frontière. Il revient, effondré : la police allemande ne trouve pas les faits suffisants pour interdire le retour de Miltiadis. De son côté, la mère a consulté un prêtre orthodoxe pour lui demander un avis ; le prêtre, très embarrassé, lui a suggéré « d'avoir du courage » et donc de prier le Ciel, dernier moyen technique, semble-t-il, pour améliorer la situation.

Tout le monde se prépare donc à invoquer le Seigneur quand on frappe trois coups à la porte. Ce n'est pas un esprit : c'est Miltiadis... et le début du deuxième acte.

« Ouvrez ! s'impatiente Miltiadis.

— Qu'est-ce que je fais ? demande le premier cousin au second cousin.

— Je préfère m'en aller, dit Yoanis, sinon, je le tue. » Et il va s'enfermer dans sa chambre.

« Qu'est-ce qu'on fait ? demande le second cousin à la mère.

— On ouvre.

— Ouvre », dit le second cousin au premier cousin.

Et Miltiadis, Zorba furieux, trempé par la pluie, surgit comme un diable, lance un coup d'oeil circulaire, et aboie : « Où est-il ? » Il s'agit bien entendu de Yoanis.

« Où est-il ? hurle Miltiadis. Je viens d'avoir des ennuis à la frontière ! Je suppose que c'est à cause de lui !

— A cause de nous, précise doucement la mère.

— Où est Yoanis ?

— Dans sa chambre.

— Va le chercher ! Après, je m'occuperai de vous tous ! Et dis-lui que, s'il a le malheur de me demander des nouvelles de sa femme, je le tue. »

Ceci accompagné d'un geste de ses deux poings énormes qui remplit tout le monde d'une sainte terreur.

La mère revient avec Yoanis, qui ne dit pas un mot. Les deux hommes se toisent, muets, remplis de haine. La confrontation dure le temps qu'il faut pour l'honneur des deux adversaires, puis, tout bêtement, on passe à table.

Le lendemain, après une bonne nuit sous le toit familial, Miltiadis annonce ses projets à sa femme : il continuera à fréquenter sa belle-fille, et ne renoncera pas pour autant aux joies du foyer. Il aura donc sa famille à Wuppertal et sa maîtresse en Grèce, qu'on se le dise !

Le grand mérite de cette nature fière et délicate est de ne pas mâcher ses mots et d'appeler un chat un chat. Il sait ce qu'il veut, il l'exprime sans ambiguïté et appuie tous ses arguments d'un coup de poing frappé sur la table et d'une phrase d'une grande simplicité : « Celui qui veut m'en empêcher, je le tue ! »

En réalité, Miltiadis a bien conscience d'avoir gravement offensé son fils et, qui plus est, d'avoir outrepassé les droits d'un pater familias dans la tradition classique, qu'elle soit latine, grecque ou d'une autre nationalité. Ce qui l'oblige à être plus brutal qu'il ne le veut vraiment.

Le lendemain, les deux hommes — le père et le fils — s'évitent soigneusement. Miltiadis, qui s'est absenté toute la journée, rentre vers 11 heures, se couche et s'endort aussitôt. Tandis que ses ronflements emplissent le silence de la nuit, les autres membres de la famille se rassemblent discrètement dans la pièce voisine. Inutile de décrire les sentiments qui les animent : chacun ayant tacitement reconnu à Miltiadis droit de vie et de mort jusqu'à ce jour. Ils peuvent raisonnablement penser que, dans ce climat de crise, il est homme à en user et même en abuser. Compte tenu de sa nature excessive, se sachant coupable d'un affront grave, il a tout intérêt à prendre les devants pour pallier toute agression. La mère en est certaine : Miltiadis finira par les tuer tous !

« Alors je dois le tuer, avant qu'il ne tue, dit Yoanis.

— Tu as raison, mon fils », dit la mère.

Et un cousin d'ajouter sentencieusement : « La mère lui a serré un chaton contre la gorge et le chaton l'a griffé » (proverbe grec un peu abscons signifiant que le père a forcé la main du fils). On parle à voix basse, on discute, on pèse le pour, on pèse le contre. Une tante, fatiguée, s'en va. Plus tard, elle téléphone pour savoir si son mari, un des frères de Miltiadis, va enfin venir se coucher.

« Vous n'avez encore rien fait ?

— Non.

— Mais qu'est-ce que vous attendez ? » Et d'affirmer que les parents et les parents des parents, quand ils ont appris ce qui s'était passé, estiment que Miltiadis a souillé l'honneur du clan et doit périr. Les paroles de la tante, considérée comme sage et respectable, galvanisent toute la famille, qui décide le meurtre dans l'enthousiasme.

Mais la porte s'ouvre soudain et Miltiadis apparaît en pyjama, les yeux méfiants : « Vous complotez ma mort ! » dit-il.

Tout le monde se tait. On s'esquive peu à peu, en échangeant des signes et des regards significatifs. Il devient évident que la méfiance de Miltiadis rend le meurtre inévitable. Fin du deuxième acte.

Le troisième débute le lendemain dimanche. L'après-midi dominical

se passe à discuter le projet dans le détail. On a trouvé l'outil convenable, une hache, que l'on a posée dans la cuisine, c'est Yoanis qui s'en servira, puisqu'il est l'offensé et le fils aîné. Il sera assisté de Spyros, le premier cousin. Tandis qu'on peaufine les détails, un autre parent, Filotas, se présente avec deux amis. Mis au fait de la situation, Filotas approuve, mais refuse de collaborer, à cause de ses trois enfants. Un autre ami, Konstantinos, accepte de jouer le rôle ingrat d'assistant assassin. Filotas et Panagiotis, son ami, prodiguent conseils et encouragements, puis se retirent discrètement. Le plan est simple : dès que le père dormira, la mère réveillera Yoanis, Spyros et Konstantinos, et Yoanis frappera Miltiadis endormi. Ce dernier, qui a passé la journée à festoyer joyeusement, rentre assez tard dans la nuit et va se coucher. Tout le monde s'installe dans la salle de séjour et la cuisine pour faire un petit somme réparateur avant de passer à l'action. Après minuit, Spyros s'agite et engage Yoanis à se lever. Il se fait vertement rabrouer. « Il faut, murmure Yoanis, attendre l'ordre de la mère. » L'ordre arrive une demi-heure plus tard. Miltiadis dort profondément. Yoanis, Spyros et Konstantinos se glissent dans la chambre. La mère est là, une lampe électrique à la main. Tandis que Spyros et Konstantinos s'élancent sur le dormeur et le maintiennent, Yoanis lève sa hache et frappe avec le dos de l'outil sur la tempe de son père, une fois, deux fois. La mère prodigue des conseils pratiques : il faut, par exemple, boucher le nez du père pour qu'il ne crie pas. Spyros entoure le visage du mourant d'une serviette et Konstantinos, qui « doit toucher le sexe de Miltiadis pour qu'il meure vraiment », accumule les tentatives infructueuses.

La plus jeune sœur, qu'on avait renvoyée dans la cuisine, se bouche les oreilles pour ne pas entendre craquer les os sous les coups. Finalement, la chose est faite et bien faite. Miltiadis est mort. La grand-mère Eleni essuie le sang qui coule et allume une bougie de dévotion selon l'usage ; pendant ce temps, sa fille enfle une bague au doigt de Yoanis, celle que Spyros a retirée de la main de Miltiadis. Puis Yoanis échange sa montre contre celle de son père. Tout le monde est grave, mais satisfait. Les « invités » se retirent et Yoanis va, sagement escorté de sa sœur Elena, déclarer à la police de Wuppertal qu'il vient de tuer son père à coups de hache.

L'enquête s'avère d'une stupéfiante et déconcertante facilité. Spyros et Konstantinos, dont Yoanis n'avait pas parlé, reconnaissent spontanément avoir participé au meurtre. Filotas admet avoir examiné la hache et déclaré qu'elle était « valable pour tuer ». La grand-mère Eleni nie toute action directe, mais admet avoir eu entièrement connaissance du projet familial.

Aux assises de Wuppertal, juges et jurés sont bien embarrassés devant cette famille unanime qui dit avoir condamné le père à mort

pour manquement grave à l'honneur du clan. Loi d'autant plus rigoriste qu'elle n'est, justement, écrite nulle part.

Consultée, une sommité d'Athènes précise qu'en Grèce on ne reconnaît pas officiellement ce genre de condamnation à mort « domestique », mais que les réactions d'un homme de Salonique ne peuvent pas être jugées par des esprits hambourgeois. En Allemagne, ou en France, ou ailleurs, un mari trompé est simplement ridicule. En Grèce, il est honni par toute la société, s'il ne défend pas son honneur.

Mais les jurés sont allemands et, après un procès en bonne et due forme, Ekaterini, la mère, et Yoanis, le fils, sont condamnés à neuf ans de travaux forcés (compte tenu des souffrances de la première et de la blessure morale du second), Elena, Spyros et Konstantinos respectivement à quatre ans, cinq ans et six ans de prison ferme. Eleni et Filotas, à une simple année de prison pour non-dénonciation...

LE PHILOSOPHE DE PORT-CROS

Le 2 avril 1960, on trouve dans l'île de Port-Cros, au milieu des roseaux, un kayak abandonné. Un mois plus tard, quand l'inspecteur L... saute sur la jetée du petit port, il a rassemblé les éléments d'un dossier qui semble prouver qu'un assassin, l'homme au kayak, se cache dans l'île depuis huit mois. Cet homme se nommerait Pierre Joyeux.

L'inspecteur va s'installer sous les voûtes blanchies à la chaux de l'Hôtellerie provençale qui longe la crique et dont la spécialité est le loup au fenouil. De toute manière, il n'y a que deux hôtels dans l'île et environ cinquante-deux habitants sur les destinées desquels veille, depuis près d'un demi-siècle, une espèce de reine Victoria, la propriétaire de ce paradis. Elle a défendu ses six cents hectares de maquis contre tout le monde : l'administration, le promoteur, les agences de voyages, les campeurs et autres distributeurs de papiers gras, et elle entend bien continuer. Pour la petite histoire, on peut ajouter qu'elle a parfaitement réussi : son territoire a été classé domaine national et la construction y est toujours interdite.

Or, en ce mois de mai 1960, on présume qu'un assassin se cache dans l'île, sans doute armé et prêt à tout pour défendre sa liberté. Il a à sa disposition, si l'on peut dire, un maquis impénétrable, une faune nombreuse, des poissons qui fuient les côtes à peine distantes de trois quarts d'heure, et une nature exubérante. L'inspecteur rencontre tout de suite un journaliste de Paris Match, venu enquêter à sa manière sur l'affaire Pierre Joyeux et qui a tenté de faire parler les gens de l'île. Le pastis étant ici le commun dénominateur de toute relation qui s'amorce, les deux hommes commencent à boire, en échangeant leurs renseignements.

Le matin même, le journaliste a rencontré la châtelaine. Indulgente aux braconniers, impitoyable envers les fumeurs, elle l'a reçu dans le verger de son domaine et lui a dit que Pierre Joyeux avait débarqué dans l'île trois ans auparavant, en juin 1957.

Il faut dire qu'elle a sa propre police, qui n'a rien à voir avec la police d'État. En effet, administrativement, Port-Cros dépend d'Hyères, mais la population s'est arrogé le droit d'élire son propre maire, qui porte le titre d' « adjoint spécial » et exerce les fonctions d'officier de police judiciaire. Et c'est elle, bien entendu, qui remplit ces fonctions. On lui a amené Pierre Joyeux, assez connu dans les bistrots de l'archipel et qui à l'époque venait d'écrire un livre de philosophie poétique et prônait — déjà — le retour à la nature. Une sorte de Jean-Jacques Rousseau barbu, mâtiné de hippie.

De nombreux écrivains ont chanté Port-Cros : Henri Bordeaux, Paul Valéry, André Gide, Jules Supervielle, et Maurice Dekobra, bien entendu. En souvenir de ce glorieux passé, la souveraine de l'île a emmené Pierre Joyeux au fond du petit golfe de Port-Man où se dresse une vieille ferme aux portes et aux fenêtres murées pour que les braconniers ou les pêcheurs ne puissent y entrer. (En réalité, ils ont forcé les panneaux de brique et viennent parfois s'y abriter.) Près de cette ferme, se trouve une mesure composée d'une seule pièce couverte de varech séché. La mer est à trente mètres de là. Pierre Joyeux s'y installe : la châtelaine lui a donné l'autorisation d'y vivre deux étés et lui a fait promettre en échange un exemplaire du livre qu'il a l'intention d'écrire.

Elle ignorait à cette époque que ce désir d'existence bucolique allait déboucher sur un drame.

L'inspecteur et le journaliste décident d'entendre Germaine, qui est venue tout exprès du continent pour aider le policier dans son enquête. C'est une belle fille brune et elle commence son récit, à l'ombre d'une canisse, assise sur un banc, contre le mur de l'Hôtellerie provençale. Éluë reine de beauté à Lagarde, dans les faubourgs de Toulon, elle a rencontré Pierre Joyeux quelques années plus tard. Séduite, elle a partagé pendant tout l'été 1959 la mesure de Port-Man avec lui. Les belles phrases, les idées brillantes et paradoxales de Joyeux l'ont conquise. Il dit avoir vingt-huit ans, alors qu'en fait il en a près de quarante. Mais sa philosophie, faite d'indifférence et de mépris vis-à-vis de la société et de la morale classique, est attachante, d'autant plus que Pierre Joyeux vit ses idées avec une parfaite authenticité. Avant de venir à Port-Cros, il a été marié huit ans, a deux enfants, mais s'est toujours refusé à travailler en dépit des pressions de sa belle-famille. Il a seulement accepté pendant quelque temps de garder des chèvres, tout nu dans la nature, en jouant du violon et en vendant ses fromages. Il ne croit pas aux « sentiments », mais à la vie naturelle. C'est en fonction de ce principe que Germaine a vécu avec lui, pêchant son dîner dans la mer et dormant près de lui sur le lit de varech. Elle admet que, sous un soleil brûlant, au milieu du maquis, vivre de cette façon était une approche réelle du bonheur. Mais, les choses les meilleures ayant une fin, elle a quitté Pierre Joyeux à la fin du mois d'août 1959.

En octobre de la même année, Germaine descend du car de Toulon devant un bistrot du Lavandou : La Réserve des Pêcheurs. Elle est accompagnée de Robert, un garçon pour lequel elle vient d'avoir « le coup de foudre » et qui le mérite. En entrant dans le petit café, elle voit tout de suite Pierre Joyeux installé au comptoir, et ressent un étrange serrement de cœur, une sorte d'angoisse. C'est stupide car il lui sourit avec indifférence et leur raconte qu'il campe non loin de là,

dans la calanque des Jonquets. Pierre dévisage Robert avec bonhomie. Elle se raisonne : si son ancien amant est fidèle à sa théorie sur la liberté des mœurs, si, comme il le lui a expliqué maintes et maintes fois, « les sentiments, c'est de la blague », il n'y a aucune raison qu'il prenne ombrage de la voir appartenir à un autre. Et, en effet, Pierre Joyeux bavarde gaiement avec eux, comme en témoignera d'ailleurs le patron du bistrot. Les deux hommes qui encadrent Germaine forment un certain contraste : Pierre est hirsute, déjà marqué par l'âge, un peu dépenaillé ; Robert est jeune, élégant et il fait partie d'une famille riche, propriétaire des magasins de nouveautés où travaille Germaine.

Quand ils ont fini de boire, Robert se lève et elle s'en va avec lui après avoir dit au revoir à Pierre Joyeux d'un air un peu trop dégagé. Ils sont convenus de camper aux Jonquets et vont planter leur tente près de celle de Joyeux, qui, sur le seuil du bistrot, les regarde s'éloigner. Son visage, d'après Germaine, est vide de toute expression et elle ne peut s'empêcher de se demander si ce comportement neutre n'est pas une façade ; elle se met à douter de ce que le philosophe naturiste lui a appris : Pierre Joyeux est-il vraiment ce qu'il prétend être ? N'est-il pas tout simplement un homme malheureux, fondamentalement inadapté et qui refuse la vie en se réfugiant dans les faux-semblants ? Et dans ce cas, s'il s'est peut-être rendu compte de ce qu'il est vraiment, un pauvre hère, ne possédant en tout et pour tout que quelques plats de camping noircis par la fumée des feux de bois, il est peut-être en train de s'apercevoir qu'il a tout perdu en la perdant, elle, Germaine. Campant à ses côtés, ils passent la journée avec Pierre Joyeux, qui semble s'accommoder parfaitement de leur présence. Il parle, sourit, plaisante. Vient la nuit. Le vent souffle en tempête, soudainement, la mer — comme c'est fréquent en Méditerranée — se déchaîne, ses vagues courtes et brutales déferlent à moins de cinquante mètres des tentes secouées par le vent.

Germaine et Robert en sont à leur premier sommeil quand ils entendent une voix hurler : « Sors, si tu es un homme ! » Surpris, Robert sort, malgré Germaine qui veut le retenir et, lorsque à son tour elle se glisse hors de la tente, c'est pour voir Pierre Joyeux, la barbe au vent, dans la nuit, qui court follement en brandissant un fusil. Une détonation claque, emportée par le vent. La mâchoire de Robert éclate sous l'impact de la balle. Une autre le frappe au ventre, le plie en deux. Il glisse sur la tente, roule dans le sable. Germaine hurle : « Tue-moi ! Tue-moi donc ! lâche ! » Puis elle s'enfuit en courant et en appelant au secours.

L'inspecteur et le journaliste l'ont écoutée jusqu'au bout, sans l'interrompre. L'inspecteur questionne :

« Vous croyez qu'il a pu survivre ici ? »

— Sur le plan matériel, c'est possible. Sur le plan moral, je ne sais pas. »

Quand la jeune femme s'en va, le journaliste demande à l'inspecteur ce qui a pu se passer après.

« On suppose qu'il a démonté sa tente, pris ses ustensiles et qu'il a chargé le tout dans ce fameux kayak que l'on vient de retrouver. Et il est parti dans la tempête. Il y avait un vent terrible et la mer était totalement démontée. Il lui a fallu beaucoup de cran même. Il avait quarante kilomètres à faire pour atteindre Port-Cros, et dans un kayak probablement chargé. Si l'on pense que l'amiral Meynier, qui commandait la flottille de Toulon en manœuvre cette nuit-là, a donné l'ordre d'interrompre toute opération et de rallier la rade de Toulon pour se mettre à l'abri, on peut se rendre compte de l'importance de la tempête ! On a d'ailleurs lancé des avis de recherches à tous les patrouilleurs, à tous les gardes-côtes, mais eux-mêmes avaient autre chose à faire qu'à essayer de découvrir un esquif de deux mètres de long, au ras des vagues, avec des creux de cinq à dix mètres ! Évidemment, nous avons tout de suite pensé qu'il avait disparu, corps et biens, enfin, le peu de biens qu'il possédait, sa batterie de cuisine, quelques livres et son 22 long rifle, mais, moi, je crois autre chose et les faits viennent de le confirmer. Il a bien réussi à atteindre Port-Cros, et vous savez pourquoi ? Parce que la haine le soutenait, la fureur. Il venait de tuer un type et maintenant — j'allais dire enfin — il était vraiment en guerre ouverte contre la société, il pouvait lutter contre quelque chose de tangible. C'est ça qui l'a soutenu, et la certitude aussi d'être traqué, de devoir fuir et se battre autrement qu'avec des mots ou des idées.

— Mais pourquoi pensez-vous qu'il a pu se réfugier à Port-Cros ?

— Parce qu'il connaissait parfaitement l'île — il sait qu'elle est impénétrable — et parce que, depuis toujours, c'est une terre d'asile pour tous ceux qui fuient la police : les galériens évadés ou les bagnards. De mémoire d'homme, jamais un gendarme n'a réussi à les rattraper à Port-Cros. Cela dit, il y a une autre version possible. Joyeux est bien parti cette nuit-là, mais il a pu trouver refuge le long de la côte avec son kayak, et attendre que la tempête se calme pour rallier l'île. »

Les deux hommes continuent à échafauder des suppositions, lorsqu'un habitant de l'île vient les trouver. Il est cantonnier et assure qu'il a rencontré Pierre Joyeux une semaine environ après le crime. S'il n'a rien dit jusque-là, c'est qu'il est avant tout citoyen de l'île. C'est une tradition des habitants de Port-Cros que de ne pas dénoncer ceux qui viennent y trouver refuge.

C'est donc convaincus de la présence de Joyeux sur l'île que

l'inspecteur et le journaliste montent à 3 heures de l'après-midi dans une jeep, la seule automobile de Port-Cros, conduite par le neveu de la châtelaine, pour se rendre à Port-Man, l'endroit où l'on a retrouvé le kayak. Celui-ci a été traîné dans la mesure jadis habitée par Pierre Joyeux, mais il est visible qu'il n'a pas servi de tout l'hiver : ses pièces sont couvertes de vert-de-gris. Des graffiti parsèment les murs de la cabane, stigmatisant la société répressive. Ne trouvant pas d'autre trace de présence, les deux hommes décident de rentrer. Le soir, ils dînent avec la châtelaine, qui pense, comme le journaliste, que Pierre Joyeux se trouve toujours sur l'île. Mais l'inspecteur est plus sceptique. Jamais un homme ne pourrait vivre huit mois (dont six d'hiver) sans disposer d'importantes provisions et, à son avis, Joyeux est mort d'une façon ou d'une autre, terré au fond d'une grotte, ou noyé. Ou alors il est parvenu à gagner le continent en laissant son kayak pour brouiller les pistes et il se cache à Paris ou dans n'importe quelle ville, sous un faux nom.

Le lendemain, l'inspecteur étant parti pour l'île du Levant procéder à l'arrestation d'un naturiste quinquagénaire qui vit avec une mineure, le journaliste lit le livre de Pierre Joyeux, publié aux Éditions Debrasse et dont la phrase clé est la suivante : « Le crime est la raison de l'être vivant. Car, pour que la vie continue, il faut qu'elle tue. » Cette « pensée », qui aurait scandalisé un bourgeois des années 1900, n'a pas outre mesure frappé le public des années 60, blasé sur les génocides, massacres de tous ordres et assassinats collectifs pratiqués dans l'allégresse et souvent avec la caution des pouvoirs publics : le livre a été vendu à trois cent cinquante exemplaires, un tirage digne d'un Gide ou d'un Proust à leurs débuts.

Le journaliste retourne à Port-Man, fouille, cherche, remue les vieilles cendres et, soudain, sur le sol, derrière une caisse, trouve ce qu'il était sûr de découvrir : une douille vide de 22 long rifle, vierge de toute oxydation et datant, à son avis, de quelques jours seulement. Si c'est exact, Pierre Joyeux est là, quelque part, dans le maquis, peut-être tout près de lui.

Confiée à l'adjoint spécial — la châtelaine — qui porte ce jour-là une belle robe parme, la douille est remise le lendemain seulement à l'inspecteur. Il est de plus en plus sceptique, et imagine même que c'est un canular de journaliste en mal de copie ou désireux de prolonger son séjour, tous frais payés, dans ce lieu paradisiaque. Mais, dans les jours qui suivent, des faits semblent confirmer l'hypothèse du journaliste : Joyeux aurait fait de nombreux achats dans les épiceries avant de commettre son crime et a très bien pu préparer sa vie de hors-la-loi dans une des grottes de l'île où il aurait constitué — comme dans les romans de piraterie — un stock de vivres, de cartouches et

d'allumettes pour survivre. Il se vantait de pouvoir le faire avec cinq mille francs anciens par mois : les eaux sont pleines de poissons, il y a du gibier, sans oublier les « îliens », toujours prêts à porter secours à un maquisard. Toujours est-il que la douille part pour les laboratoires d'analyse et y reste. Un mois, six mois, dix mois, un an.

A la mi-juin 1961, un matelot qui se promène dans le maquis de Port-Cros remarque une corde accrochée à la branche d'un pin. Le soleil est là, les cigales chantent. Le marin s'approche de la corde et trébuche sur un squelette, aux os disjointes, bien nettoyé par les bêtes. Et c'est non loin de là que les habitants de l'île, la châtelaine et l'inspecteur accourus vont trouver la pièce la plus émouvante, la plus tragique et la plus probante de ce dossier de police : un vieux agenda usé, jauni, gondolé par les pluies successives, et corrodé par le soleil. On peut y lire, tracée au crayon, toute la vie de Pierre Joyeux. Il parle de son kayak, de la mer, du poisson cru dont il se nourrit, de sa peur de la mort, de son crime et surtout de Germaine. Au début les phrases sont pleines, scandées, bien écrites. Petit à petit, elles deviennent plus courtes, plus sèches, les caractères grossissent, et, au fur et à mesure que les pages tournent, plus rien n'existe que ce seul nom : Germaine.

Le philosophe méprisant, l'écologiste sauvage, le hors-la-loi pour qui les sentiments n'existaient pas, ne pensait plus qu'à une femme. Pendant les derniers mois, le journal se limite à quelques mots :

Dimanche 10 mai (époque où le journaliste et l'inspecteur rôdaient autour de la mesure de Port-Man) « Germaine. Le feu. La mer ».

1^{er} août : « Germaine. »

2 août : « Germaine. »

3 août : « Germaine. »

Et ainsi de suite jusqu'au 25 septembre 1960, où on peut lire cette phrase : « Germaine, tout est cuit, seul avec la mort. »

C'est ce jour-là que Pierre Joyeux, philosophe, assassin et poète, s'est pendu.

ERMITE AU CŒUR DE LA VILLE

La physionomie de Davis, policier à Ann Arbor, Michigan, exprime tout d'abord l'attention la plus profonde, puis l'étonnement, et enfin une franche hilarité. Son interlocuteur, le révérend Eugène Ranson, géant mesurant dans les deux mètres et pesant une centaine de kilos, n'a pourtant rien d'un plaisantin. Cependant, la requête qu'il vient présenter dans les locaux de la police est pour le moins surprenante. Il réclame une enquête officielle afin d'authentifier les rumeurs qui courent dans sa paroisse et selon lesquelles son église serait hantée !

La personnalité et les fonctions que le révérend Ranson assure dans la ville ne permettent pas de mettre en doute le sérieux de sa demande. En effet, il veille aux destinées de la Fondation Wesley, laquelle distribue des bourses aux étudiants étrangers ; en outre, il administre une coopérative, préside à l'activité religieuse des mille deux cents ouailles de son église méthodiste, parraine les jeunes gens venus de tous les coins du monde et surveille leurs études. En un mot, c'est un homme respectable, digne de confiance et tout à fait représentatif de cette église méthodiste fondée par le révérend John Wesley au XVIII^e siècle.

Préoccupé par la déchristianisation des mineurs du Michigan, le révérend Wesley décida de prêcher dans la rue. Afin de s'entraider spirituellement, les nouveaux convertis s'organisèrent en « classes » pour étudier la Bible, seul livre sacré reconnu par eux.

Par un beau dimanche du mois de mai 1958, cinq cents fidèles environ sont réunis pour participer à l'office. Le temps est magnifique, les oiseaux chantent, les ouailles du révérend aussi. Mais les dernières mesures du psaume ne seront pas chantées ce jour-là. Brusquement, tout le monde tourne la tête : les fidèles, le sacristain, jusqu'au révérend lui-même : débouchant de l'escalier qui conduit aux grandes orgues, un ballon de football vient terminer sa course solitaire contre l'un des piliers de la nef. Dans n'importe quelle autre église, l'incident ne causerait pas grand émoi. Mais dans celle-ci, que l'on dit hantée, ce ballon, descendu d'une galerie où manifestement il n'y a personne, provoque chez les uns l'étonnement, chez d'autres l'indignation, et chez la plupart l'inquiétude.

Après une seconde d'hésitation, le révérend Ranson redresse sa haute silhouette, promène son regard bleu sur l'assistance et se reprend.

« Allons, mes frères, ce n'est qu'un ballon ! Je vais maintenant vous

lire la parabole du... »

Mais, tandis qu'il ouvre la Bible, le révérend ne peut s'empêcher de jeter un coup d'œil, pardessus les bésicles qu'il vient de chausser, en direction du sacristain, qui tourne avec circonspection autour du ballon avant de le ramasser du bout des doigts et de l'emmener, les bras tendus, vers le presbytère. La décision du révérend Eugène Ranson est prise : puisque la police officielle ne veut pas se charger de l'enquête, il s'adressera à une agence de détectives privés.

Trois jours plus tard, il accueille deux mécréants en costumes à carreaux qui mastiquent du chewing-gum et gardent leurs chapeaux vissés sur la tête en entrant dans l'église. Ce sont les deux détectives privés qui, moyennant un prix exorbitant, ont bien voulu répondre à sa demande : Harold Olsen, Emerson Stock. Ils ne prennent manifestement pas cette enquête au sérieux, mais, du moment qu'on les paie, ils sont prêts à se charger de n'importe quelle affaire. Ils écoutent très distraitement les déclarations des uns et des autres. Certains affirment que, depuis des années, on entend dans l'église des bruits bizarres : des portes qui se ferment toutes seules, des planchers qui grincent. Le sacristain prétend même avoir entendu des hurlements sinistres et étouffés. Sa femme, elle, aurait très distinctement entendu la voix de Winston Churchill. Pour d'autres, les agissements du ou des fantômes sont plus précis. Du linge, notamment des slips et des maillots de corps, aurait disparu du stock de vêtements destinés aux pauvres et aux réfugiés, après la collecte organisée par l'église. Par ailleurs les bonnes dames de la paroisse, qui, une fois par semaine, préparent un dîner dans l'église, ont constaté à plusieurs reprises que l'on avait pris du riz, des haricots, des spaghettis, des boulettes de viande, de la gelée et des « tartes maison » dans la cave. Elles ne se sont pas plaintes plus tôt, car il s'agissait toujours de restes et les quantités dérobées étaient infimes.

Les deux détectives déterminent sans peine que les agissements des fantômes ont lieu surtout la nuit. Ils décident donc de se relayer deux nuits de suite dans les classes. Ils n'entendent ni ne voient rien, mais cela n'étonne personne. En effet Olsen s'est installé dans l'église avec deux bouteilles de whisky, et il ne tarde pas à être passablement éméché. Quant à Emerson Stock, il passe bien la nuit dans l'église, mais ses ronflements sonores prouvent assez que les fantômes sont le cadet de ses soucis. Manifestement, d'ailleurs, les détectives ne croient pas à l'utilité de prolonger leur enquête : après avoir visité rapidement le sous-sol et les combles, ils déclarent qu'il n'y a rien d'anormal dans cette église et s'en vont. Les paroissiens d'Ann Arbor ne sont guère plus avancés.

Il faudra attendre l'hiver pour que se produise un fait nouveau.

Cette fois, il s'agit d'un phénomène plus étrange, mais aussi plus concret. Depuis plusieurs jours il neige sur Ann Arbor. Ce matin-là, le sacristain fait irruption dans l'église et annonce sans préambule au révérend Ranson : « Le fantôme a laissé des traces. »

Le révérend a horreur d'entendre parler de fantômes puisque, pour lui, ils n'existent pas. Mais il y a longtemps qu'il a cessé d'interdire l'emploi de ce terme, car il ne sait pas lui-même comment désigner les êtres qui hantent son église. Il descend donc dans le jardin et découvre à son tour les traces du fantôme sur la neige. Il s'agit d'une série de petits trous ronds qui vont du cellier à l'église ou de l'église au cellier. Les empreintes étant parfaitement circulaires, il est impossible, en effet, de déterminer la direction prise par leur mystérieux auteur. La distance qui sépare chaque série de trous confirme qu'il ne peut s'agir ni d'un oiseau ni d'aucun autre bipède, à l'exception, bien sûr, de l'homme. On en vient donc à penser que l'église reçoit périodiquement la visite nocturne d'un inconnu. En revanche on se perd en conjectures quant à la forme pour le moins inattendue des traces laissées par l'inconnu.

A tout hasard, les paroissiens aident le révérend à fouiller le cellier et les annexes de l'église, mais en vain.

Peu avant Noël, le concierge de la paroisse entreprend un matin de cirer les parquets des bureaux. Il faut préciser que l'église méthodiste d'Ann Arbor groupe tout un ensemble de bâtiments, dont le principal comporte, indépendamment du lieu où les fidèles se réunissent, un labyrinthe de classes, de bureaux, de couloirs, de remises, étagés entre de vastes sous-sols et des combles poussiéreux.

Ce matin-là, parce qu'on approche de Noël et qu'il veut prendre de l'avance sur son travail, le concierge vient plus tôt. Comme il s'apprête à monter un escalier, il remarque qu'un rayon de soleil zigzague de marche en marche : c'est la seule période de l'année où le soleil est assez bas sur l'horizon pour se glisser jusque-là. Tout à coup, notre bonhomme s'arrête, interloqué : le pinceau de soleil a disparu ! Et voilà qu'il revient, disparaît à nouveau, pour réapparaître bientôt définitivement, comme si, par deux fois, quelqu'un avait traversé le palier devant la fenêtre. Or, il ne peut y avoir personne à cet endroit, surtout à cette heure-ci. Comme tout cela s'est déroulé sans bruit, le concierge se demande s'il n'a pas rêvé. Après quelques hésitations, il gravit l'escalier, cherche un peu partout avec circonspection, et, bien entendu, ne trouve rien. Lorsqu'il racontera son histoire, personne n'y accordera le moindre crédit.

Par contre, l'aventure de Myriam Green va provoquer beaucoup plus d'émoi. Là, les rapports de police sont légèrement divergents. Selon les uns, Myriam est la secrétaire du pasteur, selon les autres, sa cuisinière.

La scène peut donc se passer indifféremment dans le bureau du révérend ou dans sa cuisine, peu importe. Toujours est-il que Myriam, qui arrive ce matin-là, elle aussi, plus tôt qu'à l'ordinaire, se trouve nez à nez avec une « chose », une espèce de sauvage, couvert de haillons, qui la regarde, absolument immobile. Myriam hurle de terreur. Le sauvage se met alors à courir dans tous les sens, augmentant la panique de Myriam, qui comprend tout à coup qu'elle bloque l'unique issue de la pièce. Elle s'écarte de la porte. Aussitôt l'homme s'engouffre dans l'ouverture, vole littéralement au-dessus de l'escalier et disparaît. Car Myriam est catégorique : il s'agit bien d'un homme « encore qu'il n'ait pas un visage vraiment humain ». Un seul fait vraiment précis a retenu son attention : l'inconnu portait deux longues nattes.

Une fois encore, le révérend Eugène Ranson fait appel aux détectives privés. Ceux-ci reviennent donc, guère plus enthousiastes que la première fois. Non sans une certaine logique, ils déclarent : « Si un homme vient ici, on doit retrouver ses empreintes digitales. » Pendant vingt-quatre heures, ils cherchent des traces, des indices, mais, encore une fois, ils ne trouvent rien. Ils finissent par conclure que l'église est régulièrement « visitée » par un rôdeur. Ce n'est pas l'avis du pasteur. Il est persuadé, lui, que quelqu'un vit dans ces murs, à l'insu de tout le monde, et cela depuis des années. Quelqu'un qui l'épie et connaît chacun de ses gestes, chacune de ses habitudes. Sans doute, dort-il le jour et rôde-t-il la nuit. Évidemment, cela n'a rien de très rassurant.

Une circonstance tout à fait imprévue va permettre d'élucider ce mystère. Il existe à Ann Arbor un aéroclub et un club de vol à voile. Un jour, deux étudiants qui ont volé toute la matinée cherchent le courant ascendant qui leur permettra de prolonger leur promenade silencieuse. Nous sommes au mois de juillet. Il fait très chaud. Soudain, l'un des étudiants montre à l'autre un spectacle insolite. Sur le toit de l'église méthodiste de la ville, invisible sans doute du sol, un homme est allongé au soleil. Ce spectacle n'aurait rien d'extraordinaire, s'il ne s'agissait de la fameuse église que l'on dit hantée.

À leur retour, les deux garçons racontent l'événement à l'un des paroissiens qui, à son tour, alerte le révérend Ranson. Celui-ci est maintenant sûr d'une chose : comme l'incident s'est produit un dimanche matin, alors que l'église était pleine de monde, le fantôme (le sauvage ou le rôdeur, comme on voudra) n'a pas pu matériellement traverser les locaux et monter jusque sur le toit sans se faire remarquer. Donc, il vit dans les combles.

Pour la troisième fois, le révérend appelle les deux détectives, qui,

coiffés de leurs inévitables chapeaux, entreprennent de fouiller les combles. Vers le soir, ils découvrent qu'un faux plafond a été aménagé dans le grenier de l'église. Dans ce faux plafond s'ouvre une trappe qui est fermée à clé. Inquiets de ce qu'ils pourraient trouver, les détectives préfèrent avertir la police de la ville. Celle-ci ne pouvant intervenir que le lendemain matin, ils décident de monter la garde dans le grenier pendant toute la nuit.

A 6 heures, les officiers Richie Davis et Norman Olmstead viennent les relever de leur faction. Ils sont armés et munis de puissantes torches électriques. A l'aide d'une échelle, ils atteignent la trappe, dont ils font sauter la serrure, et la soulèvent lentement. Richie Davis regarde précautionneusement autour de lui. Avant de se hisser par l'ouverture, Norman Olmstead monte à son tour et allume sa lampe-torche. Les deux détectives les rejoignent. Les poutres sont si basses et si entrecroisées qu'ils doivent se tenir pliés en deux. Les quatre hommes, accroupis, promènent le pinceau de la lampe dans le fouillis de la charpente et découvrent une sorte de châtière qui semble s'ouvrir sur un espace plus dégagé.

Et là, entre les poutres, une tente est dressée, rudimentaire et très basse, faite d'une couverture reposant sur une ficelle tendue entre deux solives. A côté de la tente, ils trouvent un panier contenant des restes de nourriture. Tout à coup Norman voit une forme accrochée à l'une des poutres. Richie dirige son revolver vers elle et lui intime l'ordre de descendre. L'homme, car c'est tout de même un homme, saute sur le sol et place immédiatement ses mains sur sa tête.

« Mais c'est un Chinois ! » s'exclame l'un des détectives.

Effectivement c'est un Chinois. Il s'appelle Chang Huan Lin. Sale, les cheveux nattés, vêtu uniquement d'un pantalon en haillons et d'un chapeau, il va figurer à la une des journaux américains. Il accorde une interview à Life Magazine, il a même les honneurs de la télévision, mais, à tous, il refusera de raconter son étonnante histoire, en tout cas de façon exhaustive. Seul le lieutenant Richie Davis réussira à le faire vraiment parler, lorsqu'il l'interrogera dans les locaux de la police, après avoir fait l'inventaire de ses pauvres biens : trois couvertures, une radio portative, un petit pot de café soluble et une paire de gants.

Disons tout de suite que Chang, malgré son apparence physique, lui donne l'impression d'être tout à fait raisonnable et intelligent.

« Comment vous appelez-vous ?

— Chang Huan Lin, né à Singapour le 6 juillet 1931.

— Vous avez donc 28 ans.

— C'est exact.

— Comment êtes-vous venu aux États-Unis ?

— J'ai obtenu une bourse de la Fondation Wesley. Mon parrain est le révérend Eugène Ranson. »

Le lieutenant Davis s'étonne, car le révérend n'a pas reconnu Chang après son arrestation. Il fait immédiatement vérifier. On lui confirme qu'un Chang Huan Lin figure bien en 1951 dans les dossiers de l'université et de la Fondation Wesley. Mais il figure aussi dans les dossiers de la police, pour avoir disparu, en novembre 1955.

« Ça fait quatre ans, dit le lieutenant Richie.

— Oui. Quatre ans.

— Et depuis quatre ans vous vous cachez, dans ce trou, sous les toits ?

— Oui.

— Vous ne sortez jamais ?

— Dans l'église et dans les dépendances, mais je ne suis sorti en ville qu'une seule fois. C'était la première année. Maintenant je ne peux plus, je n'ai plus de vêtements et j'aurais eu peur qu'on me reconnaisse.

— Où avez-vous été ce jour-là ?

— Voir un match de football entre l'équipe d'Ann Arbor et celle de X.

— Alors vous ne parlez jamais ?

— Non.

— Mais pourquoi vous cachez-vous ? »

Alors Chang explique qu'ayant étudié d'abord au collège d'Albion pour passer ensuite à l'université du Michigan, section engineering, il s'aperçut, trop tard selon lui, que sa faiblesse en mathématiques serait un handicap pour poursuivre ce type d'études. De plus, la suspension de la bourse risquait de le laisser sans ressources. Il chercha en vain un travail qu'il pourrait concilier avec ses études. Il perdit foi en lui-même et décida tout simplement de se retirer du monde.

« Mais pourquoi n'êtes-vous pas retourné à Singapour ? » demande l'inspecteur Richie.

Chang répond qu'il n'a pas eu le courage de faire face au dédain et au chagrin de sa famille, qui avait dû faire de grands sacrifices, jusqu'à hypothéquer la demeure familiale, pour lui permettre de poursuivre ses études aux États-Unis. Même ses frères et sœurs s'étaient sacrifiés pour lui.

« Mais pourquoi avoir choisi de vous cacher dans cette église ?

— Parce que je la connaissais bien. En tant qu'étudiant de la Fondation j'y avais rempli différentes fonctions, du reste j'avais toutes

les clefs. Mais je n'ai jamais vraiment choisi cette église plutôt qu'un autre endroit. Le premier jour je suis venu m'y cacher, et j'y suis resté, c'est tout. »

Évidemment les policiers vont demander à Huan Lin de répondre aux questions qui les tracassent. Ils ont compris comment il se nourrissait en volant dans la coopérative ou dans le cellier et comment il s'habillait. En revanche, certains détails les intriguent. Comment faisait-il pour ne pas être entendu ?

Huan Lin explique qu'à tout moment de la journée ou de la nuit, il y avait toujours un bâtiment ou une annexe inoccupés ; c'est là qu'il se rendait. Et les traces en forme de petits trous ronds dans la neige ? Ses chaussures étaient dans un tel état que, pour qu'on ne puisse pas suivre ses traces, il s'était fabriqué des petites échasses !

Comment se fait-il qu'on n'ait pas trouvé d'empreintes digitales ? Il mettait des gants, nuit et jour, hiver comme été.

La femme du concierge prétend qu'elle a entendu un jour la voix de Winston Churchill. Il ne nie pas. Il n'a pas voulu se séparer de son poste de radio et, comme il admire beaucoup Winston Churchill, il n'a pas résisté au désir d'écouter l'un de ses discours. Un faux mouvement lui a fait tourner par mégarde le bouton d'amplification du son. Il a eu très peur, il n'a plus jamais recommencé.

L'inspecteur Richie s'étonne qu'il ait eu l'imprudence de monter sur le toit de l'église. Huan Lin explique qu'autrefois deux arbres étendaient leur ombrage au-dessus de la partie du toit où il logeait, puis les deux arbres ont été abattus et la chaleur est devenue étouffante. Or c'est justement pendant la journée qu'il était confiné dans les combles. Il avait donc pris l'habitude de s'allonger sur le toit. Mais il n'y avait pas grand danger : lorsqu'il entendait le ronronnement d'un avion, il rentrait tout de suite. Évidemment il n'avait pas pensé aux planeurs.

Et les hurlements étouffés, maintes fois entendus ? Huan Lin raconte alors que, pour ne pas perdre l'habitude de la parole, il récitait des vers à haute voix ou chantait des cantiques. Mais il lui est arrivé aussi dans son affreuse solitude de descendre les escaliers à la nuit tombée, pour s'enfermer au plus profond de la cave et hurler. Le lieutenant Richie, qui a pourtant derrière lui une longue expérience, n'en est pas moins stupéfait :

« Mais vous avez dû vivre quatre années affreuses ! dit-il.

— Oui, répond Huan Lin, je vivais surtout dans l'inquiétude, pas dans le désespoir. Car c'est là seulement que j'ai eu le temps de réfléchir et que j'ai pris l'habitude de penser. »

Et c'est bien cela qui va stupéfier les États-Unis. Huan Lin ne sera

pas considéré comme un criminel, mais comme un être doué d'une extrême sensibilité, digne de pitié sans doute, mais enviable aussi. En effet, combien d'hommes, dans notre société, ont eu la chance de pouvoir réfléchir pendant quatre ans, pour repartir vers une vie vraiment nouvelle ? C'est ce qui est arrivé à Huan Lin, qui ne resta que quelques jours en prison, pour attendre la décision du service d'immigration. Après quoi, aidé par tous, il reprit d'autres études. Son séjour dans le toit de l'église lui servit de plongeon pour mieux sauter dans la vie...

LA SARBACANE

Le 19 septembre 1957, un monsieur d'allure bourgeoise marche d'un pas égal sur le trottoir, cours de Rives à Genève.

Corpulent (il doit peser près de cent vingt kilos), un gros cigare planté entre les dents, un sourire épanoui au coin des lèvres, d'épaisses lunettes d'écaille relevées sur le front, il est l'image même d'une Suisse prospère. Probablement négociant important, bon vivant, aimant les choses de la vie, les déjeuners arrosés de vins généreux, les œuvres d'art, les jolies femmes... et l'argent, sans lequel cette histoire digne d'un James Bond ne se serait pas produite.

Comme tous les jours, à la même heure, en homme d'habitude, Marcel Léopold pénètre dans l'immeuble où il occupe un appartement de quatre pièces relativement modeste, 16, cours de Rives. Il suit toujours le même itinéraire, longe les mêmes trottoirs, regarde sans doute les mêmes vitrines. Il traverse le hall, entre dans l'ascenseur. Un homme y pénètre avec lui, âgé d'environ quarante ans, assez robuste, porteur d'une serviette qui pourrait appartenir à un encaisseur quelconque.

Sans doute les deux hommes se saluent-ils distraitement, comme peuvent le faire deux parfaits inconnus qui se retrouvent dans l'espace relativement exigu d'une cabine en métal. Il est 12 h 10. L'ascenseur commence à monter.

Quelques secondes plus tard, Lola, femme de Marcel Léopold, une réfugiée russe dont on voit qu'elle a été d'une très grande beauté, entend un petit coup de sonnette à la porte de l'appartement. Elle ouvre : son mari est devant elle, blême, appuyé au chambranle, haletant, la main posée sur le cœur, comme s'il était monté trop vite.

« Ils m'ont empoisonné », dit-il. Aussitôt, il vacille, s'affale entre les bras de sa femme épouvantée et glisse sur le sol.

Marcel Léopold est mort.

La police, appelée, récolte trois indices : les propres paroles de la victime (« ils m'ont empoisonné ! »), le signalement très précis de l'assassin donné par un jeune homme qui entrait dans l'immeuble un peu avant le meurtre, et un instrument extrêmement bizarre : une pompe à vélo ! Cette pompe à vélo a été abandonnée dans l'escalier par où l'assassin présumé est descendu précipitamment (toujours d'après le témoin). En examinant l'instrument, les policiers s'aperçoivent qu'il est pourvu d'une détente, ce qui ne manque pas de

les surprendre. Leur étonnement serait le vôtre, si vous découvriez tout à coup que votre moulinette à légumes est assortie d'un chargeur de balles dum-dum, ou votre bassinoire d'un détonateur !

Les policiers portent donc leur trouvaille à leurs supérieurs, qui viennent, eux, d'apprendre que Marcel Léopold a peut-être été tué avec une fléchette retrouvée au deuxième étage de l'immeuble et démunie de sa pointe. L'innocente pompe à vélo serait donc une sarbacane. Et l'on cherche immédiatement à savoir quel poison a pu être utilisé pour provoquer une mort aussi rapide.

Le médecin examine le corps de la victime à l'institut médico-légal. Il a déjà pris une teinte noirâtre, signe de cyanose foudroyante. Il s'agit peut-être d'un empoisonnement au curare, ce poison dont se servent les Indiens d'Amérique latine pour tuer leur gibier et que l'on utilise curieusement aujourd'hui pour anesthésier certains opérés.

Pendant ce temps, les journalistes racontent par le menu la vie de Marcel Léopold. Une vie hors du commun.

Horloger d'origine, Léopold se serait installé en Chine (à Tsin-Tsin) vers 1920 et y aurait rapidement fait fortune. Il a créé ensuite la banque Léopold, la compagnie Léopold, l'usine de glace artificielle Léopold, les entrepôts Léopold, les mines Léopold, et ainsi de suite, jusqu'au club de pelote basque Léopold, qui, grâce aux paris mutuels, est devenu en 1930 le sport le plus populaire de Chine.

On dit qu'il aurait possédé une partie de la ville de Pékin, et dirigé, du haut du building Léopold, une bâtisse de trente-trois étages, une bonne partie de la vie économique chinoise. Tout cela lui aurait valu le surnom de « roi du diamant ».

Si toute légende comporte ses exagérations, Marcel Léopold n'en a pas moins fait fortune en Chine, et, même après la prise du pouvoir par les communistes, ses affaires ont continué à prospérer. Léopold, qui parle cinq langues couramment, y compris le russe et le chinois, fait des conférences sur la Suisse, est à tu et à toi avec un gros général communiste et ouvre son club de pelote basque aux réunions syndicales des camarades chinois. Mais un jour, tout change. Accusé de « capitalisme », ce qui n'est pas totalement faux ainsi qu'on a pu en juger, il subit pendant trente-trois mois des ennuis très graves : un procès, une condamnation à deux ans d'internement dans un camp de rééducation, la confiscation de ses biens.

Relâché le 21 mars 1954, il est libre de rentrer en Suisse. Il emmène son chien, quatre valises de bibelots, sa femme Lola. Il laisse, en revanche, dix millions de dollars, soit l'équivalent de 4 milliards de nos francs d'alors. Son retour à Genève est salué avec la même ferveur que celui de l'enfant prodigue.

Un homme de cette trempe ne se laisse pas décourager par l'adversité. Il fait des conférences sur le thème rentable : « Je sors des géôles communistes chinoises », essaie de bâtir un Léopold Building de trente-quatre étages sur l'emplacement de l'ancien port franc de Genève, tente de lancer en Suisse sa pelote basque. Le Conseil de Genève refuse catégoriquement ces projets. Léopold doit faire d'autres affaires et commence à voyager beaucoup. Sa femme ignore tout de ses nouvelles activités et elle le déclare aux journalistes et aux policiers qui l'assaillent de questions : « A-t-elle des soupçons ? Son mari se sentait-il menacé ? » Elle reconnaît que Marcel Léopold a reçu dernièrement une lettre de menaces signée d'une petite flèche ; comme elle s'inquiétait, son mari lui a dit qu'elle n'avait pas à se faire de souci : ils vivaient dans un pays civilisé, hypercivilisé même, où l'on ne tue pas les gens comme on le fait en Chine ou ailleurs. D'autre part, depuis quelques jours, un homme rôdait devant leur domicile et, pour répondre aux questions inquiètes de sa femme, Marcel Léopold a éclaté de rire : « Il m'observe parce qu'il trouve que j'ai un gros ventre ! » Mme Léopold dit aux journalistes qu'elle soupçonne les communistes chinois.

Le lendemain du crime, le laboratoire technique de la police donne le descriptif de la sarbacane et de son fonctionnement. C'est une arme diabolique et sophistiquée, presque complètement silencieuse et conçue pour être dissimulée à l'intérieur d'une manche de veste ou d'une serviette. La détente agit sur un percuteur qui fait détoner une charge de poudre placée dans le corps de l'engin. Cette charge déclenche un deuxième percuteur, qui allume une deuxième charge de poudre, qui propulse la fléchette. Au bout de la fléchette, une pointe d'acier acérée. Un petit ressort, entre la fléchette et la pointe, augmente la force de pénétration. L'engin ne ressemble à aucune autre arme connue et n'a fait l'objet d'aucun dépôt de brevet. Sa description n'a été autorisée qu'après quelques réticences du magistrat instructeur : il craint qu'elle n'inspire des imitateurs, comme dans toute affaire criminelle. Dans le même temps, l'autopsie établit que, même si le poison n'avait pu faire son oeuvre, Marcel Léopold serait mort de toute manière, car le projectile d'un diamètre de 9 mm dans sa partie centrale a traversé la bras gauche, pénétré dans le thorax et le poumon gauche, sectionné l'aorte et provoqué une hémorragie interne.

On interroge cinquante personnes sans résultat, en Suisse, en Allemagne et en Italie. Mais, il n'est pas impossible que le crime ait été préparé en Chine. Dans ce cas, l'enquête n'aboutira pas, car ce pays échappe aux investigations de la police internationale. A vrai dire, la police genevoise a d'autres soupçons. Elle a découvert depuis peu que M. Léopold, pour tenter de reconstituer sa fortune, n'a pas hésité à utiliser des méthodes expéditives. Au début de l'année, Marcel Léopold

a pris l'avion à Cointrain, l'aéroport de Genève, à destination de Tripoli. Un douanier trop curieux a fouillé ses valises et découvert des espèces de boudins de pâte grise.

« Qu'est-ce que c'est ? a-t-il demandé.

— Du cosmétique, a répondu M. Léopold.

— C'est du plastic », a répliqué le douanier, qui avait fait la guerre.

Et, comme trois autres passagers — deux Nord-Africains et un jeune homme de bonne famille — exhibent des boudins semblables :

« Pour quoi faire ce plastic ?

— Pour des carrières en Afrique de Nord. »

A cette époque, la guerre fait rage en Algérie avec son cortège de combats, d'attentats, d'assassinats sommairement expédiés, de tortures et d'exactions de toutes sortes.

Pourtant M. Léopold est libéré quelques semaines plus tard après versement d'une caution. Bien entendu, l'instruction a démontré que M. Léopold faisait le commerce des armes, mais cette industrie, si critiquable soit-elle, ne peut pas toujours faire l'objet d'une inculpation.

En Suisse comme ailleurs, beaucoup de gens, beaucoup de sociétés anonymes — d'import export, selon les termes consacrés — ayant pignon sur rue font du commerce d'armes. D'ailleurs qui n'en fait pas ? Les États eux-mêmes n'échappent pas à la règle.

Une chose est sûre toutefois : les affaires de M. Léopold n'allaient pas pour le mieux : on a appris qu'une première livraison de plastic — cinquante kilos — pour laquelle Marcel Léopold a touché en liquide 50000 francs suisses n'a pas donné entière satisfaction. Les acheteurs ont bien reçu la marchandise, mais elle n'avait aucun pouvoir détonant : pour cause, c'était tout simplement de la caséine. Dans ce milieu fermé, dangereux, marginal, une telle manœuvre est d'une grande imprudence, si grande même que les enquêteurs se demandent si M. Léopold a pu la commettre, lui, un homme d'affaires aussi avisé.

Une autre version est envisagée : les acheteurs, et notamment le Front de libération algérien, ont estimé que les marges bénéficiaires de M. Léopold outrepassaient les normes admises. Vendu 100 000 francs anciens, le kilo de plastic lui revenait à 500 francs. Bénéfice : environ 5 000 p. 100, ce qui, même compte tenu des risques du métier, peut paraître excessif. On pourrait penser qu'en possession de ces données la police va tourner ses regards vers l'Afrique du Nord, après les avoir tournés vers la Chine communiste. Mais les enquêteurs ont appris que la veille du crime Marcel Léopold a dîné au Dragon d'or, un restaurant chinois bien entendu, avec un autre trafiquant d'armes, un Allemand de Berlin-Ouest nommé Georges Puchert et sans que l'on puisse savoir

si cet homme était son concurrent, son associé ou les deux en même temps. Dans ce milieu, toutes les combinaisons sont possibles.

Le brigadier-chef de la Sûreté genevoise se rend alors à plusieurs reprises à Berlin-Ouest. Là-bas, trois témoins allemands sont formels : c'est Georges Puchert qui, au service du F.L.N., a donné l'ordre d'abattre Marcel Léopold, parce qu'il ne tenait pas ses engagements, ne se pliait pas aux exigences de ses clients et, de façon générale, parlait trop. Et c'est à Berlin qu'aurait été fabriquée la fameuse sarbacane. Rudolph Arndt, l'assassin présumé, habiterait une chambre meublée dans le centre de Berlin-Ouest. Les policiers helvétiques, pensant en avoir enfin terminé avec leur enquête, font établir un mandat d'arrêt international.

Mais à Berlin, on estime qu'il s'agit d'une affaire d'ordre politique qui, aux termes de la Constitution allemande, ne peut être traitée par les autorités locales. Le dossier est donc transmis au tribunal fédéral de Karlsruhe. Ce qui laisse le temps à Georges Puchert de sauter au volant de sa Mercedes piégée. On retrouve son corps déchiqueté, carbonisé, disloqué, et l'attentat est revendiqué par un organisme qui s'intitule sinistrement La Main rouge, et qui supprime de la même façon ceux qui travaillent pour le mouvement algérien. Rudolph Arndt est retrouvé sans peine, et il confie à la police allemande qu'il a bien livré des armes aux Arabes d'Afrique du Nord, qu'il était l'ami de Puchert, mais qu'il n'a pas tué M. Léopold. Il ajoute que, si on le livre aux autorités suisses, La Main rouge le supprimera. Cette affirmation étonne le procureur :

« Pourquoi pensez-vous que La Main rouge, si elle existe, ne vous menace qu'en Suisse ? Depuis trois ans, il y a eu en Allemagne au moins six victimes de voitures piégées.

— Les voitures piégées, explique Arndt, ce n'est pas La Main rouge, mais une organisation musulmane qui frappe ceux qui la servent mal. La Main rouge, elle, paye des tueurs asiatiques pour éliminer par le curare ceux qui livrent des armes aux Musulmans. Si je suis extradé en Suisse, ils me retrouveront et me tueront. »

Or, les faits sont là : plusieurs personnes mêlées à l'affaire ont sauté dans leurs voitures piégées (les méthodes variant selon l'humeur de celui qui opère : explosif branché sur le démarreur, sur le compteur de vitesse, ou sur le compteur kilométrique) et toutes ont reçu, avant de mourir, des coups de téléphone d'une certaine « Fraülein Rosalie » leur disant que La Main rouge ne les oublierait pas et « aurait leur peau ». « Fraülein Rosalie » se manifeste d'ailleurs très vite en appelant la police de Munich : « Après Puchert, ça va être le tour d'Arndt, La Main rouge m'a chargée de vous le dire. » Rudolph Arndt, d'autant plus affolé qu'il

sait que ce ne sont pas de vaines promesses, s'enfuit en Hollande où il est arrêté. C'est à ce moment qu'un témoin de dernière minute se présente pour le disculper de la mort de M. Léopold : « Le jour du crime, affirme-t-il, Arndt était encore à Berlin et il est parti le lendemain pour la Suède, ainsi que le prouve son passeport tamponné à la douane de Göteborg. »

Alors, sans conviction, la police genevoise referme le dossier Arndt et l'affaire Léopold reste en suspens. Toutes les pistes possibles et imaginables vont être envisagées et successivement abandonnées, pendant des années.

Dix-sept ans exactement, au bout desquels, dans un numéro daté du mois de septembre 1974, un mensuel affirme tenir d'un informateur qui entend garder l'anonymat, la version définitive et véridique de l'affaire. D'après cette revue, Léopold était devenu « le plus important fournisseur d'explosifs du F.L.N. », un marchand de mort en tout genre et il n'aurait tenu aucun compte des avertissements envoyés par les services spéciaux français, au courant de ses activités. Le S.D.E.C.E., le contre-espionnage français, aurait donc songé à l'éliminer, tout d'abord par les moyens « classiques », si l'on peut dire : poignard, poison, explosif, arme à feu, sans compter des variations à ce classicisme un peu spécial : accident simulé, suicide, chute malencontreuse. Les possibilités ne manquaient pas et chacun paraissait avoir son idée sur ce sujet inépuisable. Finalement, un capitaine inventif présenta une drôle de pompe à bicyclette transformée en sarbacane que l'on essaya immédiatement, avec les plaisanteries d'usage, sur un objectif simulé d'un poids équivalent à celui de la victime virtuelle. Un cochon de cent kilos, en l'occurrence, qui expira en quelques secondes. Quelques jours plus tard, deux membres d'une équipe d'exécuteurs du S.D.E.C.E. étaient arrivés à Genève : le capitaine T... et l'adjudant M... En jargon de métier, on appelle ce genre d'hommes des « torpedos », ce qui, au choix, peut signifier « torpilles » ou « poissons torpilles » — ceci sans doute parce qu'ils nagent en eaux troubles. La revue explique ensuite le déroulement de l'action. L'un des hommes porte sous le bras la serviette qui recèle la sarbacane, la « pompe », ainsi qu'ils l'appellent. Sa précision n'est pas très grande et il faut donc atteindre « l'objectif » à bout portant, sur n'importe quelle partie du corps, le poison entraînant la mort même si la blessure n'est que bénigne. Il faut aussi que l'engin fonctionne. Une première tentative échoue. Pourtant M. Léopold fait face à l'engin meurtrier, mais le système de mise à feu renâcle. La deuxième tentative a lieu le 19 septembre 1957 après une longue et patiente observation de M. Léopold depuis une fourgonnette, immatriculée à Genève et garée devant une maison. Des orifices percés dans la carrosserie permettent de surveiller les allées et venues

de la cible ; ses trajets sont minutés, ses contacts repérés et photographiés. L'exactitude helvétique de M. Léopold ne laisse pas la place à l'impondérable.

Ce jour-là, donc, l'adjudant, vêtu comme un encaisseur, suit Léopold jusqu'à sa porte. M^{me} Léopold ouvre au moment où la sarbacane, cachée dans la serviette est braquée sur M. Léopold. L'agent français presse la détente. Léopold aussitôt roule sur le sol, bouche ouverte, yeux révulsés devant sa femme qui cherche à le soutenir. En montant dans la voiture qui l'attend devant l'immeuble, l'adjudant constate que la pompe a glissé de sa serviette et qu'elle est restée sur le palier. C'est la seule erreur de l'opération, qui se révélera fort heureuse pour les « torpedos ». A la douane, en effet, le capitaine T... est retenu parce qu'il n'a pas déclaré la montre qu'il a achetée à Genève pendant la préparation de l'opération, et les « gabelous », en fouillant la voiture, ne trouvent rien qui puisse attirer leur attention ou éveiller leurs soupçons.

Ainsi, après dix-sept années, une forme d'explication est donnée sur les circonstances et les raisons de la mort de M. Léopold. Explication qui suscite une certaine surprise dans les milieux de la police genevoise, et peut-être même un certain scepticisme. L'arme utilisée procédait du gadget. Sans doute eût-il été infiniment plus pratique de se servir d'un revolver ou d'un pistolet muni d'un silencieux. Le résultat obtenu aurait été identique, d'autant que la victime ne prenait aucune précaution pour se déplacer. D'autre part, on peut se demander aussi pourquoi employer une fourgonnette pour observer les déplacements de M. Léopold, qui ne se cachait jamais et dont les allées et venues n'étaient un mystère pour personne.

Règlement de comptes entre trafiquants, élimination d'un concurrent, d'un contrebandier malhonnête ou d'un adversaire dangereux, les affaires de ce genre ont tout à la fois un caractère dérisoire, inquiétant, primitif et complexe qui décourage l'analyse. On a toujours l'impression qu'il manque un maillon à la chaîne, une pièce au dossier, un témoignage sincère et, plus que tout, l'approche de la vérité. Le mensonge est l'arme des enfants contre les grandes personnes, dit-on. Mais les adultes ont-ils vraiment grandi ?

LE SUICIDE

Nous sommes en Allemagne, dans une ville de province. Un petit homme laid, vêtu d'un costume étriqué et démodé, une mèche de cheveux gras barrant son front jaune, se précipite dans l'escalier de l'immeuble qu'il habite. Il court prévenir la police : il vient de découvrir le corps de sa mère morte dans sa chambre. Les marques de violences relevées sur le cadavre de la vieille dame ainsi que les circonstances de son décès lui ont laissé supposer que cette mort n'était pas accidentelle.

Ses soupçons sont aussitôt confirmés par le médecin légiste : M^{me} Marenz, âgée de soixante-six ans, a été molestée, puis étranglée. Aux yeux de l'inspecteur chargé de l'enquête, le fils de la victime, Karl, trente-six ans, ne semble pas devoir faire un coupable plausible. Ce petit homme maladif, médiocre, mal habillé, n'a pas l'étoffe d'un assassin. De plus, deux arguments au moins témoignent en sa faveur : il a trouvé le corps en rentrant chez lui après son travail et a aussitôt prévenu la police, et surtout il est le seul héritier de M^{me} Marenz. Tout crime suppose un mobile, et Karl n'avait aucune raison de tuer sa mère.

Dès lors l'enquête s'avère difficile. Aucun suspect n'est venu rôder ce jour-là autour de l'immeuble et, bien entendu, on ne connaît aucun ennemi aux Marenz.

Un détail frappe néanmoins le policier : M^{me} Marenz avait l'habitude de ranger un peu d'argent liquide dans une sorte de bonbonnière en porcelaine, l'un de ses objets hideux que l'on trouve parfois trônant sur le dessus d'une cheminée ou posé sur une table. Or la boîte est vide, et on ne trouve pas le moindre sou dans la maison. Bien que le vol ne constitue pas un mobile satisfaisant, l'inspecteur se contente de cette explication provisoire. Au cours d'un second interrogatoire, il apprend que Karl avait fait la connaissance, la veille au soir, d'un jeune homme prénommé Manfred. Aux dires de M. Marenz, il habitait à quelques pâtés de maisons plus loin ; ils s'étaient rencontrés par hasard, étaient sortis ensemble, puis avaient bu un dernier verre au domicile de Karl. Manfred était reparti vers minuit.

Cet élément nouveau incite le policier à poursuivre ses investigations malgré l'heure tardive. Il se présente chez le jeune homme où il est reçu par son père, un homme grand, d'aspect autoritaire, et peu loquace. La mère de Manfred est à l'hôpital depuis plusieurs semaines et Manfred n'est pas là ; son père, d'ailleurs, ne sait pas où il est. Le policier déclare simplement vouloir rencontrer

Manfred, qui aurait été l'une des dernières personnes à avoir vu M^{me} Marenz vivante. Il en profite, bien entendu, pour essayer d'avoir quelques renseignements sur la vie, les habitudes du jeune homme.

Tandis que le père de Manfred dépeint une enfance, puis une adolescence difficiles, heurtées, l'inspecteur pense à son fils, qui a dix-neuf ans lui aussi et qu'il ne voit pas beaucoup. Il plaint cet homme, il l'écoute, plus peut-être par solidarité paternelle que par habitude professionnelle. Le jeune garçon rencontré par Karl Marenz est un instable : enfant unique, il a toujours posé des problèmes : école buissonnière, fugue. Il a appris le métier de serrurier mais il aime surtout « bricoler » les appareils de radio pendant ses loisirs. L'inspecteur note tout cela dans son carnet et devient plus attentif encore quand le père parle de l'amitié profonde que son fils éprouve pour un ménage de restaurateurs et leurs enfants, Gitta et Lutz, qui habitent une commune voisine. Parfois, il donne un coup de main au café. Le patron se nomme Fritz, sa femme se fait appeler Mamie.

Comme il y a peu de chance pour que Manfred rentre dîner, le policier s'en va, non sans avoir précisé qu'il reviendrait le lendemain à la première heure.

Ce soir-là Manfred dîne chez ses amis Fritz et Mamie qui se conduisent envers lui un peu comme des parents adoptifs. Peut-être ont-ils senti chez ce jeune homme, timide, hypernerveux et complexé, une sensibilité à fleur de peau, une affectivité inemployée. Il est de taille moyenne, couvert d'acné et pauvrement vêtu. Le genre de garçon qui passerait totalement inaperçu s'il n'avait parfois des moments d'excitation pendant lesquels il est capable d'émettre des opinions inattendues, originales, un peu folles. Manfred pense que ce repas est l'un des derniers, sans doute, qu'il prend avec ses amis ; Fritz, Mamie et leurs deux enfants vont quitter la ville pour aller à trois cents kilomètres de là exploiter un autre restaurant. Il sent toute proche la solitude qui va désormais être la sienne. Il boit pour oublier qu'il a peur.

Vers 2 heures du matin, il sort de son manteau un revolver et quatre cartouches, et leur dit qu'il a l'intention de se tuer cette nuit même. Inconsciemment espère-t-il sans doute que devant sa détermination, ses amis trouveront une solution miraculeuse, quelque chose qui pourrait empêcher cette angoisse, qu'il craint si fort, de prendre possession de lui. Fritz s'empare seulement du revolver et des cartouches et les cache.

Il est 6 heures du matin, quand Manfred rentre chez lui. Il pose sa bicyclette dans la cour et ne répond rien à son père qui lui demande la raison de ce retour tardif. Un quart d'heure plus tard, le père lui crie à travers la porte de se lever au plus tard à 9 heures pour l'aider aux

travaux de jardin qu'il a entrepris. Manfred répond qu'il est d'accord. En traversant la cour son père note machinalement que Manfred n'a pas baissé ses stores. Quand il revient une heure et demie plus tard, il sent une âcre odeur de brûlé provenant de la chambre de son fils ; il frappe à la porte de sa chambre, mais n'obtient aucune réponse. De la cour, il constate cette fois-ci que les stores, entre-temps, ont été baissés. L'odeur de roussi est de plus en plus forte, et comme Manfred persiste à ne pas répondre, il décide d'enfoncer la porte.

Il trouve Manfred inanimé sur son lit. Il ne s'est pas déshabillé. Sur la table quelques morceaux de papier achèvent de se consumer dans un cendrier à côté d'un verre rempli au trois quarts d'un liquide bleuâtre. Par terre, quelques cigarettes et une lame de rasoir barbouillée de sang.

Dans son affolement, il n'a pas remarqué le magnétophone qui continue de tourner imperturbablement, avec cet entêtement des choses indifférentes au drame dont elles sont les témoins aveugles. Le père demeure un moment comme fasciné par la rotation des bobines et le grincement de l'appareil, puis tout à coup il voit la feuille écrite de la main de son fils et posée sur le magnétophone. Il arrête l'appareil et lit :

Je regrette, mais tout ceci est arrivé par la faute de mon père...

Respectueusement.

Manfred.

C'est tout.

Le policier, fidèle à sa promesse de revenir le lendemain, se trouve en face d'un homme hagard. Il tient encore à la main le message que son fils lui a adressé. Tandis que l'ambulance transporte Manfred et son père à l'hôpital, l'inspecteur reste seul dans la chambre de Manfred. Il s'assied et regarde autour de lui... sur le sol, la table, le dessus de lit, des gouttes de sang et des vomissures. Dans le silence, il entend sonner un réveil, de l'autre côté du mur; puis de la musique, une chanson d'amour; dans la maison voisine quelqu'un vient de se réveiller et écoute la radio. Il regarde le magnétophone, se lève, réembobine la bande, tourne le bouton. Il écoute. Suivent des bruits divers, parmi lesquels on distingue le son étouffé d'un poste de radio (le voisin d'à-côté sans doute) et puis la voix de Manfred, tremblante et pleine de larmes :

« Mon cher père, ma chère mère, je sais que vous avez toujours souhaité ma mort ! Je ne pense pas que vous me vouliez du bien. Lorsque vous entendrez cet enregistrement, vous comprendrez en tout cas que si vous aviez de bonnes intentions à mon égard, vous n'avez

pas su me les montrer. A présent, il est trop tard. Ce n'est plus la peine que nous en parlions ensemble... D'ailleurs le poison est en train de remplir son office... S'il n'agit pas, j'en boirai encore une gorgée. Je ne veux plus vivre ainsi. Au fond, je ne vous souhaite que du bien, surtout une fin de vie très douce, mais moi, je ne souhaite plus vous revoir jamais. Je sais que c'est un commandement de Dieu d'aimer et d'honorer ses parents. Je regrette de ne pouvoir suivre ce commandement... Fritz, c'est maintenant à toi que je m'adresse. C'est pour toi que je vais dire tout ça ; qui sait ? Peut-être cela pourra-t-il te servir, à toi ou à quelqu'un d'autre... je ne sais pas à qui, mais enfin... Maintenant, je vais raconter comment meurt un jeune homme seul. Dans quelques minutes, ou dans quelques heures, le poison agira. Je voudrais déjà être mort, aussi insensible qu'une pierre... et si ces quelques gouttes n'ont pas suffi, j'en prendrai encore... »

Le policier, très pâle, a de la peine à respirer, il doit régler le magnétophone parce que l'enregistrement devient mauvais et qu'on entend toutes sortes de murmures indistincts, mais la confession de Manfred reprend :

« Fritz, si tu ne m'avais pas pris le revolver, je serais déjà mort, je me serais tiré une petite balle dans le crâne. Maintenant c'est un peu plus compliqué. Il faut que j'avale ce poison idiot. Je l'ai trouvé dans notre cave, une bénédiction en somme ! Remarque, je sais que c'est bête, il y aurait eu d'autres solutions, mais je ne peux pas passer ma vie à les attendre. Et puis, quelle solution ? La petite d'à-côté ? Si tu savais comme elle est jolie. Je passe des heures à l'entendre à travers le mur, elle a une petite vie tranquille... J'essaie de l'imaginer quand elle se couche, quand elle se lève, j'essaie de la voir... mais il faut que je me penche comme un dingue par la fenêtre. Le dimanche, elle se promène toute la journée en robe de chambre. Je l'ai rencontrée plusieurs fois, je n'ai pas su quoi lui dire et elle ne m'a même pas regardé. Pourtant, j'existe, moi, de l'autre côté du mur ! Si tu savais combien les gens sont égoïstes ! S'ils regardaient autour d'eux, ils verraient qu'il y a ici ou là des types à qui un mot ferait plaisir... Un mot d'elle et je ne mourrais peut-être pas ce matin... »

Suit un long silence et des grincements de plancher.

« ... Je crois qu'il faut que je me couche sur mon lit. Je sens que mes jambes ne me portent plus. Ici, rien ne doit bouger jusqu'à ce que je sois bien mort, jusqu'à ce que l'on ne puisse plus rien faire pour me sauver. Tu sais, Fritz, j'ai quelque chose d'important à te dire. Important est peut-être un grand mot, — là où je vais, plus rien n'a d'importance — mais si je me réveillais à l'hôpital, évidemment... Mais j'attends le dernier moment, quand je sentirai que ça y est, alors, je te dirai tout. Fritz, tu embrasseras très fort pour moi Gitta, Lutz et

Mamie. Je voudrais que tu saches les convaincre que je les aimais très fort... Ils étaient mes frère et sœur. Mamie et toi, je vous considérais comme mes vrais parents. Si seulement vous n'étiez pas partis... Mais à chacun sa vie, bien sûr. Moi, je suis resté seul, seul... C'est terrible, Fritz, tu sais. Depuis que ma mère est à l'hôpital, mon père n'est jamais là le soir. Avant-hier soir, comme vous n'étiez pas chez vous, je suis allé au café du coin. Il y avait là un petit homme seul. Il m'a regardé, il m'a parlé, on a parlé. Il était complètement idiot. Nous sommes allés au cinéma, c'était lugubre. La sonnette de l'entracte résonnait dans le hall désert. Dans la salle, on ne voyait que des têtes deux par deux, et encore, il n'y en avait pas beaucoup. Bien entendu, le film était sans intérêt, des histoires de cocus tellement embrouillées qu'on n'y comprenait plus rien, mais ça n'avait pas d'importance parce que personne en dehors de moi n'était venu pour voir le film. Même pas le petit bonhomme. Au bout d'un moment j'ai senti sa main se poser sur mon genou. Je me suis écarté et je suis resté comme ça recroquevillé sur mon fauteuil pendant toute la séance. Non, mais tu vois le genre... Quel idiot je fais ! Et, Bon Dieu, qu'il faisait froid ! Après le cinéma, il a dit : " Si on allait dîner. " J'avais faim, j'ai dit oui. Alors il a dit : " Il faut qu'on passe chez moi prendre de l'argent, je n'ai rien sur moi. " Mais avant de te raconter cela, Fritz, je voudrais être sûr... Je sens que c'est trop lent, je vais prendre encore une gorgée de ce drôle de poison. Si seulement tu ne m'avais pas pris mon revolver, je serais déjà mort. D'un autre côté, cette attente, cette mort lente me donne peut-être une chance d'expliquer enfin à quelqu'un ce qui se passe en moi. Attends un peu... Voilà, j'ai bu encore une petite gorgée de cette mixture verte, bleue, je ne sais pas très bien, c'est très mauvais, j'espère au moins que c'est efficace... Je voudrais que ça finisse vite maintenant. Je vais essayer d'allumer une dernière cigarette, la cigarette du condamné... Maintenant ça y est, j'ai d'horribles douleurs. Il faut que je continue mon histoire, il faut que tu saches... Le petit bonhomme m'a amené chez lui... Devant la porte il m'a dit : " Il faut que je prenne de l'argent, ne faites pas attention à ma mère, c'est une vieille folle et elle est très avare. " On est resté une bonne demi-heure dans le salon, avec le petit bonhomme et la vieille folle. Terrifiante, la vieille folle avec des cheveux blancs ébouriffés tout autour de la tête. Elle nous regardait, le petit bonhomme s'énervait de plus en plus. A la fin, on ne savait plus quoi dire, on disait n'importe quoi pour parler, pour meubler les silences. Je me disais : " Il n'ose pas demander d'argent... " Tout à coup, il a dit : " On boirait bien quelque chose. " Alors, elle est partie chercher à boire. Il s'est levé et il est allé prendre de l'argent dans une boîte sur la cheminée. Elle est revenue avec quelque chose à boire. On a bu, on s'est levé, on s'est dirigé tous les deux vers la porte. Derrière moi j'ai entendu que la vieille allait

regarder dans sa boîte... »

Le policier se penche un peu vers le magnétophone parce qu'il n'entend plus rien, mais la voix de Manfred remonte, elle revient, faible, haletante...

« Excusez-moi, Fritz, il faut que je boive encore, je n'arrive pas à mourir... Cette saleté a encore plus mauvais goût que le Doppelkan. Celui qui veut vivre mon agonie doit mettre sur 4,75. Excuse-moi, Fritz, je mets sur 4,75... Cette fois, je crois que je suis sur la bonne voie pour passer de l'autre côté... »

Ici encore, un silence suivi de borborygmes et de halètements.

« Comme je te le disais, j'ai entendu que la vieille allait regarder dans la boîte, et l'autre, le petit homme, n'en finissait plus de s'en aller. Je pensais : " Qu'il se dépêche, mais qu'il se dépêche donc. " Mais, juste avant qu'il ne ferme la porte sur nous, la vieille s'est précipitée sur moi, j'ai eu le temps de voir son visage terrifiant et ses cheveux ébouriffés, j'ai senti ses mains s'accrocher à mon veston, elle se cramponnait à moi de toutes ses forces. Elle criait : " Petit salaud, tu m'as volée, hein ? tu m'as volée. " Je voyais ses yeux pleins de colère, les mêmes que ceux de ma mère quand elle m'attrape. Alors, cela n'a été qu'un réflexe. Je n'avais qu'une idée, une seule, l'écarter de moi, je ne voulais pas qu'elle me touche. J'avais l'impression qu'elle allait me griffer, me déchirer, me crever les yeux. Je l'ai repoussée. Elle est restée sur le bord de la marche... en équilibre. Quand j'y repense, ça me paraît très long, comme si elle dansait sur le bord de cette marche. Et puis, elle est tombée. Elle a roulée jusqu'en bas de l'escalier. Le petit homme est descendu, il l'a regardée, et il m'a dit : " Vous l'avez tuée, allez-vous-en ! allez-vous-en ! " Alors je suis parti... Voilà, Fritz, c'est tout... Comme c'est long... »

Sur la bande, on entend la toux de Manfred et des gémissements, et la voix reprend :

« Salue de ma part le Club des gangsters. Mamie, écrivez sur mon cercueil " Lu-Donky ", c'est mon surnom. Fritz, n'oublie pas, c'était un accident, un accident mortel. Je sens ma mort proche. Je dis adieu à Gitta et à Mamie et à vous tous... Fritz, tu étais mon vrai père, et Mamie, ma meilleure mère. Je l'ai tant aimée, je vous aimais tous... Votre Manfred, votre Manfred... »

Les derniers mots sont accompagnés de sanglots étouffés entrecoupés de silences et de gémissements, puis plus rien, et enfin des heurts à la porte, la voix du père de Manfred, et le fracas de la porte qui cède enfin. La bande s'arrête sur un cri, un cri de désespoir que le père a lancé, et tout se tait, tout devient silencieux et pesant comme la mort. L'enregistrement a duré trente-cinq minutes.

Quand le père de Manfred revient de l'hôpital, il trouve l'inspecteur dans la chambre de son fils. Manfred vient de mourir. Le policier, désignant le magnétophone, lui dit : « vous trouverez tout ce que vous devez savoir sur cette bande, je vous conseille de l'écouter... Il n'a pas tué cette vieille femme, le médecin légiste a établi qu'elle était morte étranglée avec un bas. C'est son fils le coupable. C'est lui qui l'a remontée dans sa chambre. J'ignore pourquoi, mais il finira bien par nous le dire. (Il reste un moment silencieux avant de conclure :) Nous aurions pu éviter cela ! »

Et sans doute s'adressait-il plus à lui-même qu'au père du jeune homme solitaire, à qui la mort avait paru salvatrice.

LA TECHNIQUE DE L'AVEU

Quels que soient les indices, les preuves et la perfection d'une enquête, rien ne vaut, pour étayer une accusation, les aveux du coupable. Il est inutile de préciser que l'extorsion des aveux par la force, méthode tout aussi illégale que répréhensible, est la plus inefficace des techniques, en ce qu'elle favorise les fausses déclarations suscitées par la peur, ou la crainte de la douleur. Elle provoque des retours en arrière et transforme en imbroglio les affaires les plus claires. Un bon policier doit donc utiliser une technique purement psychologique pour amener un suspect à oublier l'instinct de conservation au point d'en arriver à cette apparente aberration : l'aveu qui le condamne.

Le récit qui va suivre illustre cette méthode. Il s'agit de l'affaire Versilly, confiée au commissaire en chef aux délégations judiciaires de Belgique : René Lechat.

Versilly est né en 1892 à Charleroi, où il exerce la profession de maraîcher. Sa fille Marie-Madeleine, née en 1918, l'aide dans son commerce. Le père et la fille semblent très attachés l'un à l'autre. Lui, est un homme de haute stature, brun, bâti en force, ce qui contraste avec son teint bistre, ses yeux enfoncés rapprochés et brillants, toujours légèrement cernés, et qui lui donnent l'air malade. C'est, au demeurant, un homme calme d'apparence intelligent, honnête et sérieux. Sa fille, Marie-Madeleine, une brune agréable, semble dotée d'un caractère plus complexe. A la fois exaltée, réservée, méticuleuse mais aussi brouillonne et rêveuse. Son sourire traduit tout cela : il peut être enjoué, mutin, triste et tendre, de toute façon il est irrésistible. Veuf, Versilly se remarie avec une femme de nationalité française qui ne parvient pas à vivre en bonne intelligence avec sa belle-fille. Quand Marie-Madeleine atteint l'âge de quinze ans, son père l'envoie vivre chez sa grand-mère dans le Nord de la France, mais il semble que la jeune fille supporte mal cet éloignement ; elle supplie son père de la reprendre. Versilly se laisse facilement fléchir et elle revient. La mésentente s'accroît encore entre les deux femmes. Versilly marie sa fille à un jeune Français du Nord. A peine le ménage s'est-il installé dans cette région que Marie-Madeleine semble regretter ce mariage. Elle écrit à son père pour lui demander de l'accueillir de nouveau dans son foyer. Cette fois encore, Versilly ne résiste pas aux instantes prières de sa fille.

En 1937, Versilly et sa femme s'installent donc à Lille. Marie-Madeleine, qui vient de donner le jour à un bébé, les y rejoint et vit

non loin d'eux. Son père loue une grande exploitation maraîchère en banlieue et Marie-Madeleine va parfois l'aider dans ses travaux. Il semble qu'à partir de là la brouille se soit installée dans le ménage. D'ailleurs, très vite, Versilly se sépare de sa femme pour s'installer avec sa fille et son petit-fils dans la maison maraîchère. M^{me} Versilly déclare alors à des amis que son mari a pour sa fille un attachement trop marqué. Le lendemain de cette déclaration quelque peu ambiguë, quelques personnes apercevront Marie-Madeleine en train de faire ses courses au village. Ce sera sa dernière apparition.

La disparition subite de Marie-Madeleine suscite de nombreux commentaires. A ceux qui lui en demandent l'explication, son père affirme que Marie-Madeleine est partie en emportant les économies qu'il conservait dans l'un des tiroirs de son secrétaire. Il ajoute que ce départ n'est sûrement pas provisoire, puisqu'elle a également emporté toutes ses affaires. Il admet que, depuis quelque temps, elle paraissait soucieuse mais refusait de s'ouvrir à lui des problèmes qui semblaient la préoccuper. Après le départ de sa fille, Versilly met son petit-fils en pension et retourne s'installer seul en Belgique.

Cependant, certains parents et amis de Marie-Madeleine sont étonnés que celle-ci ne donne aucune nouvelle. Leur inquiétude les amène à demander l'intervention du Parquet de Lille. Certains même n'hésitent pas à accuser Versilly de cette disparition. La police belge le convoque. Le commissaire Lechat, chargé de l'enquête, procède à un interrogatoire de routine. Il demande à Versilly s'il ne trouve pas étrange que sa fille ne se soit pas manifestée depuis son départ. Versilly semble admettre l'étrangeté de la chose. Le commissaire lui rappelle, en outre, que c'est à la demande d'amis et de parents inquiets du sort de sa fille qu'il a été amené à ouvrir cette enquête. Versilly affirme qu'il ne sait rien, il proteste même avec véhémence quand le commissaire Lechat laisse entendre qu'il le soupçonne d'en savoir plus qu'il n'en dit. Il précise que si cette disparition est préjudiciable à quelqu'un, c'est bien à lui. En effet, sa fille ne lui a-t-elle pas pris ses économies ? De plus, il prétend ne pas comprendre l'insistance du commissaire ; sa fille est majeure, elle a le droit de faire ce qui lui plaît. Quant aux personnes qui sont intervenues, elles se sont mêlées de ce qui ne les regardait pas. Le commissaire regarde pensivement Versilly. Il faut croire que ce regard en dit long, car aussitôt ce dernier réagit violemment. Il s'écrie : « Vous voulez dire que vous me soupçonnez d'être pour quelque chose dans la disparition de ma fille ? Mais c'est absurde, je l'adore. »

Suivent une série de protestations toutes plus indignées les unes que les autres. Finalement, Versilly déclare qu'il se refusera désormais à tout interrogatoire. Il se déclare outré des procédés de la police qui ose importuner un citoyen irréprochable sur de simples ragots. Le

commissaire est obligé d'admettre les réticences et les raisons de Versilly. Il obtient cependant l'autorisation de se rendre au domicile de la famille et de jeter un coup d'œil sur les effets que Marie-Madeleine n'a pas emportés dans sa « fugue ».

C'est alors qu'une lettre de Marie-Madeleine, adressée à son père, tombe entre les mains du commissaire. Cette lettre est datée de 1938. A cette époque Versilly n'avait pas encore quitté sa femme. Cette lettre pourrait constituer un indice important, car elle témoigne sans ambiguïté aucune que Marie-Madeleine et son père entretenaient des relations coupables.

Ce nouvel éclairage apporté à l'enquête justifie l'intervention officielle de la police mobile de Lille. Dès le début de 1939, elle explore toute la propriété maraîchère. Les policiers s'intéressent particulièrement à la terre d'une serre de culture, que, peu avant la disparition de sa fille, Versilly a retournée, pour préparer, dira-t-il, une plantation de tomates. Les plants de tomate existent bien en effet, mais en dessous, à un mètre de profondeur, on trouve un corps de femme en état de décomposition avancé. On ne tarde pas à l'identifier. Il s'agit bien du cadavre de Marie-Madeleine. L'autopsie révèle que la mort a été donnée par strangulation à l'aide d'une corde.

C'est en qualité de principal suspect que Versilly comparaît pour la deuxième fois devant le commissaire Lechat. Celui-ci est bien décidé à ne pas commettre la même erreur qu'au cours du précédent interrogatoire. Lors de leur première entrevue, il a pu tout à loisir jauger son interlocuteur. Il a compris qu'il devait se départir soigneusement de toute arrogance ou manifestation de supériorité qui mettrait l'inculpé en alerte et l'obligerait à être sur ses gardes. Il lui parle donc avec calme, pondération et objectivité. Il précise seulement que, maintenant que le corps de Marie-Madeleine a été retrouvé, l'affaire a pris un nouveau tour, et que cela l'oblige à poser quelques questions. Versilly est assis en face de lui, le visage bien éclairé, afin qu'aucune de ses hésitations, aucun de ses réflexes, aucune de ses réactions ne lui échappent. Il évite avec soin tous les termes qui pourraient rebuter le suspect, l'inhiber ou le bloquer. Il ne se réfère à aucun moment aux formules de la lettre trouvée dans les affaires de Marie-Madeleine, il ne prononce pas non plus les expressions telles que « rapports sexuels, inceste et assassinat ». Au contraire, il use et abuse des euphémismes. Il questionne le prévenu sur la nature des « rapports affectifs qui le liaient à sa fille ». Enfin, quand il ne peut faire autrement que de se référer au meurtre, il dit l'« accident ». De sorte qu'après avoir nié, Versilly se laisse aller à des demi-aveux. Les mots qui auraient pu le mettre en garde n'ayant jamais été prononcés, il n'a pas non plus à les réfuter. Il admet être responsable de la mort de sa fille. Il échafaude une version qui est à la fois un système de défense et

d'accusation. Il s'explique d'une voix sourde, tour à tour le visage penché en avant, ou les yeux dans les yeux du commissaire :

« Depuis longtemps, dit-il, ma femme me poussait à faire disparaître Marie-Madeleine, qui, par son affection excessive à mon égard, faisait obstacle à notre bonheur. Aucune solution ne lui paraissait assez radicale, hormis celle du meurtre. Elle prétendait qu'il serait facile, une fois le crime commis, d'enfouir le corps dans la serre. Elle a exigé que je creuse la fosse, est allée jusqu'à surveiller l'exécution des travaux. J'ai dû faire semblant de céder, et j'ai effectivement creusé le sol, mais, en fait, je préparais une plantation. Je réfléchissais en même temps à la manière dont je pourrais mettre ma fille à l'abri de la haine que ma femme lui portait. Je l'amenai avec son enfant dans la maison maraîchère, puis je partis à la recherche de son mari pour tenter de les réconcilier. Mais il resta introuvable. En désespoir de cause, j'insistai en vain, auprès de Marie-Madeleine, pour qu'elle retournât vivre chez sa grand-mère. Enfin, au cours d'une violente discussion à propos de ma femme, Marie-Madeleine me traita de lâche. Je ne sais encore pourquoi, j'entrai dans une violente colère et la frappai du poing. Quand je la vis s'écrouler en râlant, je m'affolai. Convaincu que je lui avais porté un coup mortel, je l'étranglai pour abrégier ses souffrances. Puis, pris de peur, je l'enfouis dans la serre. »

Bien que les aveux de Versilly soient suffisants pour l'inculper de coups et blessures ayant entraîné la mort, le commissaire n'est pas satisfait. En effet, son devoir est de permettre l'application de la loi. Or la loi prévoit une peine relativement légère pour un accident, mais les travaux forcés à perpétuité pour un crime volontaire et prémédité. Quelque chose dit au commissaire que la version de Versilly dissimule un crime bien plus grand ; l'accepter serait commettre une injustice. Somme toute, Versilly fait reposer la responsabilité morale de la mort de sa fille sur sa femme. Celle-ci devrait donc, et ce, malgré ses dénégations, être poursuivie et condamnée. Mais les seules accusations de l'inculpé ne peuvent en aucun cas constituer une preuve suffisante.

Le commissaire décide donc de reprendre l'interrogatoire. Cette fois encore, il s'efforce d'être calme et presque respectueux à l'égard de son interlocuteur. Il est bien décidé à ne pas quémander ses aveux. La partie est serrée, il s'agit de ne faire aucune fausse manœuvre : par exemple, menacer Versilly de l'intervention d'un supérieur. Le coupable se sentirait alors beaucoup plus fort, il mentirait sans vergogne, persuadé à juste titre du peu de pouvoir de celui qui l'interroge. Il cherche donc un moyen pour faire comprendre à l'accusé qu'ils sont « sur la même longueur d'onde ». Versilly doit lui faire confiance, c'est la condition sine qua non de ses aveux complets.

Assis devant le commissaire, immobile, Versilly se prépare à une

défense pied à pied. Alors, après avoir parcouru ostensiblement quelques lignes du dossier, Lechat lève la tête et dit en soupirant : « Ah, les femmes ! », exclamation sibylline qui peut provoquer on ne sait quelles réactions. Mais Versilly ne bronche pas. Peut-être a-t-il pensé : « Tiens, le commissaire doit avoir eu, lui aussi, des problèmes avec les femmes. » Lechat ne se décourage pas, il prend un air entendu et parle du caractère difficile de Mme Versilly. Vivre avec une femme acariâtre n'est pas chose aisée, d'autant que les facteurs d'ordre psychologique rejaillissent souvent sur le comportement physique. Sur un ton compréhensif le commissaire affirme : « Quand on ne s'entend pas de toute la journée, il n'y a pas de raison pour que l'on s'entende la nuit. » Il laisse entendre que cette situation entraîne généralement des constatations désobligeantes. A tort ou à raison on commence à douter de sa virilité, et on en souffre. Le commissaire s'identifie au personnage assis là en face de lui, son problème devient le sien. Et il conclut : « Finalement, pour être heureux et équilibré, un homme a besoin d'être rassuré de ce côté-là. »

Il a dit cela avec une telle évidence, comme s'il prenait Versilly à témoin de ses propres pensées, que ce dernier acquiesce d'une voix très basse mais distincte. Alors le commissaire reprend son monologue avec habileté. Il parle longuement de la fille du coupable, de sa femme, de sa fille, et au fur et à mesure que les réponses de celui-ci, d'abord hésitantes, se précisent, elles renforcent l'hypothèse que le commissaire a forgée. Il fait comprendre à Versilly, avec toutes les nuances qui conviennent, qu'il a deviné le mécanisme de son comportement conjugal et paternel, lequel est lié étroitement à son comportement sexuel. Bientôt Versilly est obligé d'admettre que Marie-Madeleine, affligée sans doute d'un fort complexe d'Œdipe, a toujours éprouvé une violente passion à son égard. Certes, il a longuement lutté contre cette attirance, mais il reconnaît que sa répulsion instinctive n'a pas résisté au désir qu'il avait de jouer le rôle de mâle actif. Rôle que, sans doute, sa femme ne lui permettait pas de tenir. Bref, il a cédé, et en a ressenti aussitôt un sentiment aigu de culpabilité. Le commissaire parle de ces choses-là comme s'il s'agissait de faits courants, et Versilly, méfiant au début, se détend et abandonne progressivement sa position défensive. Le commissaire fait plus encore, il le plaint d'avoir été partagé ainsi entre ce besoin légitime de prouver sa virilité et le dégoût croissant qu'il éprouvait de lui-même et de ses relations avec sa fille. De là à conclure que la véritable coupable n'était autre que Marie-Madeleine, laquelle l'avait définitivement brouillé avec sa femme, il n'y a qu'un pas. Le commissaire Lechat le franchit allègrement. Oh, Versilly ne fait pas de déclarations fracassantes ! Il ne dit jamais « oui » ou « non », mais, implicitement, il adhère à la version du commissaire. Petit à

petit, celui-ci entre dans le détail de ses états d'âme. Il suppose que Versilly a essayé de vaincre sa propre passion et de reprendre sa vie conjugale, en éloignant Marie-Madeleine, mais qu'il s'est heurté continuellement à la résistance farouche de sa fille qui refusait toute séparation.

Enfin le commissaire en arrive à l'essentiel : Comment ce désir d'échapper à l'emprise de Marie-Madeleine a-t-il pu pousser son père au meurtre ? Il ne se montre pas indigné qu'une telle pensée ait pu lui venir à l'esprit. Il s'efforce de ne pas avoir l'air surpris par les mensonges, le sang-froid, l'amoralité, le cynisme de Versilly. Il veut éviter à tout prix que ce dernier voie en lui un censeur moral, un juge sévère. Il joue un peu le rôle du confesseur, de celui qui suscite les aveux plus pour soulager celui qui souffre que pour punir un homme coupable. Il se contente d'enregistrer imperturbablement les déclarations de son interlocuteur. Il suggère à Versilly que l'impulsion qui l'a poussé au meurtre n'avait rien que de très normal : le besoin de supprimer l'objet d'une passion coupable. N'était-ce pas finalement la seule voie possible pour se réhabiliter à ses yeux ?

C'est alors qu'arrive le moment tant attendu par le commissaire. Brusquement, Versilly a confiance, une confiance déraisonnable, en ce qu'elle est étrangère à tout raisonnement. Disons que sa faute devait peser lourdement sur sa conscience, mais que la prudence, jusque-là, l'avait empêché de s'en libérer. Toujours est-il que la confiance qu'il éprouve vis-à-vis du commissaire lui fait abandonner tout instinct de conservation, toute crainte, et qu'il avoue tout : l'inceste de longue date, le crime prémédité, et l'innocence de sa femme.

Mais un dossier de police n'est jamais tout à fait complet et les autorités judiciaires belges se prennent à supposer que Marie-Madeleine aurait très bien pu se trouver enceinte des œuvres de son père, d'où le mobile direct du crime. Comme on estime en haut lieu que ce point doit être éclairci, le commissaire est chargé d'un nouvel interrogatoire.

Lorsqu'il va s'asseoir de nouveau en face de Versilly, il ne doute pas du succès. Tout compte fait, les aveux qu'il a obtenus sont plus graves que ceux qu'il espère maintenant. Versilly a confiance en lui. Il le voit bien, à la façon dont il le regarde. Alors, poussé par une satisfaction bien légitime, le commissaire oublie la prudence qu'il s'était imposée. Probablement salue-t-il le coupable un peu fraîchement sans le vouloir, peut-être même y a-t-il dans son attitude une certaine autorité un peu hautaine. Un regard rapide jeté sur Versilly le renseigne aussitôt. Il a eu tort de jeter bas son masque d'homme paternel, compréhensif. Versilly s'en est aperçu. Le commissaire essaie de réparer tant bien que mal l'impression fâcheuse que son attitude a pu

créer. Mais il est trop tard. Il a déjà prononcé les mots tabous : « inceste, fille enceinte, mobile du crime », et Versilly s'est figé. Il sent que le commissaire attend des aveux. Et il déclare tout net qu'il ne dira plus rien.

Effectivement son mutisme sera définitif. L'état de décomposition du cadavre empêchera, d'autre part, de relever sur le corps de Marie-Madeleine tout indice qui eût permis de conclure à un début de grossesse. Versilly sera condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Ce petit échec confirme bien que les vrais aveux sont consécutifs à un mécanisme purement psychologique dont le déclenchement appartient à l'enquêteur — et à lui seul. La moindre faute dans ce domaine (agressivité, violence, idée préconçue même légère) pouvant définitivement compromettre l'essentiel. C'est-à-dire la vérité qui se rapproche le plus de la Vérité.

UN KIDNAPPEUR DE QUINZE ANS

Le lundi 4 décembre 1967, à 11 h 40, Robert Durant, sept ans, quitte seul l'annexe de l'école pour rentrer chez lui. Une heure plus tard, sa mère, inquiète de ne pas le voir arriver, envoie son fils aîné, Patrice, quinze ans, à sa recherche. A l'école, on lui dit que Robert est parti à l'heure habituelle. Il est 13 h 20 quand M^{me} Durant se précipite à son tour au bureau du directeur de l'institution que fréquente son jeune fils. De là, elle prévient le commissariat. Son mari, aussitôt alerté, quitte son bureau de Paris pour accourir à son domicile situé dans la région parisienne.

Dans la boîte aux lettres, il avise une enveloppe sans adresse, portant seulement la mention : « Pour vous. » Il l'ouvre fébrilement. Le message qu'il trouve à l'intérieur est rédigé avec des caractères découpés dans un journal : « Votre gosse vous sera rendu contre la somme de 20 000 F en coupures de 100 F. Nous vous donnons quatre jours pour réunir la somme demandée. Après ce délai, ou si vous alertez la police, vous risqueriez de ne plus revoir votre enfant. Ci-joint, la preuve que nous le détenons. Les deux cents billets devront être enveloppés dans un papier gris. Vous les déposerez à 4 h 30 du matin, le 8 décembre, derrière la statue du général Hoche, place du Général-Hoche. Vous suivrez à la lettre nos indications. Nous vous rendrons l'enfant le lendemain ; en attendant, il ne lui sera fait aucun mal. »

Quelques heures plus tard, la presse publie le contenu du message que les ravisseurs ont adressé aux parents du petit Robert. Elle rapporte également le détail des opérations de police aussitôt entreprises, déclenchant ainsi une vague de coups de téléphone, dont la plupart conduisent à des pistes fantaisistes et à des hypothèses extravagantes. Dès le lendemain, la France entière connaît le montant de la rançon réclamée et le lieu précis où elle doit être déposée. Cette publicité malencontreuse rend impossible le rendez-vous fixé par les kidnappeurs. D'autre part, la somme relativement modeste de 20000 F semble exclure la participation de truands professionnels. La police découvre un fait consternant : les caractères imprimés qui ont servi à confectionner la lettre ont été découpés dans des journaux pour enfants. Il se pourrait donc que les ravisseurs soient un groupe de jeunes gens.

Le rendez-vous manqué avec les ravisseurs inquiète fort la police : Robert a sept ans, il doit être encombrant. De plus, à cet âge, il serait parfaitement capable d'identifier ses ravisseurs et de reconnaître

ultérieurement les lieux où on l'a séquestré. Sa vie est donc en danger et il faut à tout prix permettre à ceux qui le détiennent d'entrer en contact avec les Durant.

C'est ainsi que le mardi 5 décembre, un ecclésiastique, le Père Alexandre, appelle les ravisseurs à entrer en contact avec n'importe quel prêtre, n'importe quand, n'importe où. Il promet à la fois l'impunité et le paiement de la rançon. Presque en même temps, un ami de M. Durant, M^e Charles Verny, obtient de l'ordre des Avocats d'offrir aux criminels la même possibilité et la même garantie, en se mettant en rapport avec un avocat ou un avoué de leur choix. L'avocat est lié par le secret professionnel, le prêtre par celui de la confession. Dans le même temps, la famille Durant fait savoir qu'elle refuse de porter plainte. Tout cela, afin de mettre les kidnappeurs en confiance.

Le mercredi 6 décembre est la journée des fausses pistes. La police boucle notamment tout un quartier où l'on aurait remarqué un individu suspect. « Rien de nouveau, notre inquiétude ne cesse de croître », déclare, à 20 heures, le père du petit Robert à la télévision.

Les policiers ont, dès les premières heures de leur enquête, écarté de cette affaire les truands professionnels, et ils ont acquis maintenant la certitude qu'il ne peut s'agir que d'un maniaque. En effet, divers témoignages permettent d'établir que le petit Robert a été vu, dès sa sortie de l'école, en compagnie d'un tout jeune homme. Ce même jeune homme aurait, quelques instants plus tard, circulé poussant devant lui une caisse posée sur le châssis d'un landau d'enfant en clamant à tue-tête : « Ferraille, vieux chiffons... Ferraille, vieux chiffons. »

C'est là que ce dossier devient d'ailleurs extraordinaire, car les investigations de la police s'orientent rapidement vers les camarades du petit Robert. Il lui serait facile de démasquer un ou plusieurs des jeunes ravisseurs, mais cela pourrait être non seulement inutile, mais dangereux. En effet, l'arrestation d'un complice pourrait affoler les autres kidnappeurs et les amener à tuer Robert. La police n'a donc pas l'intention de gêner les éventuelles tractations de la famille Durant, désireuse avant tout de retrouver le petit disparu.

En plus de la police, une cinquantaine de voitures de presse assiègent la grande villa blanche des Durant. Les parents et les trois frères du petit Robert sont traqués, pourchassés, harcelés.

Une véritable surenchère, un délire de nouvelles, vraies ou fausses, diffusées trop souvent sans le moindre souci de vérification, viennent également tout compliquer, en particulier certains commentaires sur la fortune des Durant et sur la modicité de la rançon exigée par les kidnappeurs. Si ceux-ci lisent les journaux, ils vont se trouver presque obligés d'augmenter leurs prétentions...

La nuit, dans les rues environnantes, les portières des voitures des journalistes et des curieux claquent sans ménagement ; on entend des interpellations bruyantes ; on escalade les murs, à trois pas de cette maison où toute une famille connaît les affres de l'attente — une famille dont les espoirs s'amenuisent d'heure en heure.

Alors, effrayés probablement par ce remue-ménage et cette publicité, les ravisseurs, lorsque vient l'expiration de leur ultimatum, n'osent pas reprendre contact avec la famille. Pourtant, la mobilisation de cinquante mille prêtres et de sept mille avoués et avocats, habilités d'un coup à servir d'intermédiaires, en multipliant les points de contact diminue le risque, pour les criminels, d'être identifiés.

Le jeudi soir, pour la famille Durant, il devient évident que l'intervention de la presse a condamné les ravisseurs au silence et peut-être condamné l'enfant à mourir. Aussi, M. Durant tente-t-il, à 17 h 30, une démarche exceptionnelle auprès du ministre de l'Intérieur, M. Fouchet, en présence des principaux dirigeants de la police. Il demande qu'une trêve soit officiellement proclamée et obtient gain de cause. A minuit moins le quart, le chef suprême de la police donne, aux ravisseurs du petit Robert Durant, 24 heures pour rendre l'enfant sain et sauf à ses parents. Vingt-quatre heures durant lesquelles toutes les recherches doivent être suspendues. Le ministre est parfaitement conscient du caractère insolite de son appel : « Mon rôle ne consiste pas à m'adresser à vous, dit-il, il consiste à vous faire prendre et à vous livrer à la justice. Mais la vie d'un enfant est une valeur suprême... Si vous rendez l'enfant, vous pouvez espérer dans la justice des hommes. »

Il ne s'agit donc pas de couvrir un marchandage à l'impunité, d'ouvrir une porte de sortie supplémentaire au ravisseur, mais de clarifier une situation compromise par des imprudences et des interférences de toutes sortes ; bref, de mettre un terme à une confusion gênante tant pour la famille que pour les enquêteurs, en gardant une chance de sauver la victime.

Le vendredi 8 décembre, la trêve proposée par M. Fouchet est entièrement respectée. Mais entre-temps des faits nouveaux se sont produits. Un jeune homme a téléphoné à M. Durant pour lui signifier qu'il portait la rançon de 20 000 F à 60 000 F. Il a ensuite remis à une personne désignée par la famille les chaussures du petit Robert, puis, dans une rue proche de la villa des Durant, il a pris possession de la rançon.

Autour de la villa blanche, c'est l'animation habituelle : les badauds, les journalistes attendent qu'il se passe quelque chose. Comme, le samedi 9 décembre, aucun fait nouveau ne s'est produit, la police décide de cerner le quartier où vivent les Durant. On assiste alors à un

fantastique déploiement de forces : cinq cents C.R.S. procèdent à une fouille systématique des maisons et des jardins avoisinants ; bientôt, tout le périmètre de la villa est investi, l'opération va durer trois heures, au terme desquelles les policiers appréhendent un jeune homme de quinze ans qui paraît devoir figurer comme numéro un sur la liste des suspects. L'adolescent tente de leur donner le change et les policiers le relâchent — à la fois pour ne pas affoler ses complices s'il en a, et dans l'espoir qu'il commettra une imprudence.

Il la commet en effet. Ce matin-là, le jeune Jean-Paul appelle M. Durant au téléphone. Il réclame 40 000 F supplémentaires, sans lesquels, dit-il, il ne rendra pas l'enfant. L'appel a été enregistré sur une table d'écoute. Il provient du domicile de Jean-Paul et c'est bien la voix du jeune homme qui a été enregistrée. Mais la police décide d'agir discrètement : ce qui importe avant tout, c'est de retrouver l'enfant vivant.

Jean-Paul est arrêté et conduit dans une petite ville des environs de Paris. Quelques minutes plus tard, arrive à bord d'une R 16, le commissaire Samson, directeur de la police judiciaire. Il rejoint presque incognito les policiers qui interrogent le prévenu. En effet, on veut éviter que sa présence ne donne aux journalistes la certitude que Jean-Paul est coupable.

Jean-Paul a eu quinze ans deux jours plus tôt. Il vit avec ses deux sœurs, Karine, dix-huit ans, et Sophie, quatre ans, au domicile de ses grands-parents. Son père, directeur d'une société automobile, les voit rarement, surtout depuis que sa mère, déléguée médicale, a pour ami un de ses collègues de travail ; Jean-Paul a été renvoyé, à la fin de la dernière année scolaire, du collège que fréquente le petit Robert.

Jean-Paul prétend d'abord avoir servi d'intermédiaire à deux « gangsters ». On lui démontre l'invraisemblance de son récit. Les « deux gangsters » deviennent alors « deux amis » avec lesquels il aurait partagé la rançon. Il raconte qu'il a caché l'argent dans sa chambre — mais c'est dans le grenier que les policiers trouvent la somme complète.

Devant cette preuve formelle de sa culpabilité, Jean-Paul a une crise de nerfs : il faut lui faire une piqûre calmante qui l'endort.

« Il me fait peur, et aux copains aussi, déclare un de ses camarades de classe. Le jeudi, il restait tout seul dans les bois et s'enfermait dans sa cabane de planches avec une carabine. Jamais on n'a osé aller avec lui. »

« Je ne peux pas dire qu'il était anormal, mais son comportement était très souvent bizarre », dit de son côté un voisin.

Et une femme qui habite juste en face de chez lui : « Je me suis

toujours refusée à laisser mes enfants jouer avec lui. Son attitude était quelquefois déroutante. Après des périodes de calme, il manifestait une énergie désordonnée. Il jouait souvent avec une carabine et avait un regard inquiétant. »

Un éducateur de la région parisienne, qui connaît fort bien l'adolescent, déclare en outre : « J'avais conseillé à la mère d'amener Jean-Paul chez un psychiatre. Sous un comportement apparemment normal, ce garçon cachait d'importants troubles de la sensibilité. Certains événements qui auraient fait pleurer un enfant de son âge le laissaient complètement indifférent. Cette attitude a été décelée par certains membres de son entourage, qui s'en sont inquiétés après son renvoi de l'école. »

Au contraire, une amie de sa sœur aînée n'en dit que du bien : « Il était toujours très correct, poli, sérieux. Jamais je n'aurais imaginé qu'il soit capable de commettre un acte pareil. »

Évidemment, la police tait son inquiétude à la famille Durant. Il paraît impensable que ce jeune homme de quinze ans ait organisé et accompli tout seul le kidnapping. Enfin, contre toute attente, Jean-Paul déclare, le dimanche matin : « Le petit Robert est mort, mes deux amis l'ont tué ; ils n'ont pas eu le temps de toucher leur part de la rançon, c'est pour cela que vous avez trouvé la somme intacte chez moi. »

Aussitôt, la police met sur pied une nouvelle opération de bouclage : de nouveau le pâté de maisons est passé au peigne fin ; d'autres investigations se poursuivent aux abords de la forêt proche, les policiers s'y rendent, armés de pelles, de pioches et accompagnés de chiens policiers. Vers midi, une voiture de la police judiciaire s'arrête en bordure de la forêt ; Jean-Paul en descend accompagné de deux inspecteurs. Quelques minutes plus tard il est reconduit à la voiture. Presque aussitôt le bruit se répand que le corps de Robert Durant a été découvert.

Les policiers doivent bientôt se rendre à l'évidence : Jean-Paul a agi seul, et c'est lui qui a tué l'enfant. Les magazines de jeunes dans lesquels il a découpé les caractères d'imprimerie destinés à la lettre adressée aux parents ont été retrouvés dans sa chambre. Il a effectivement abordé l'enfant à la sortie de l'école et l'a transporté dans la poussette comme le font les chiffonniers. Sans doute a-t-il présenté la chose à Robert comme s'il s'agissait d'un jeu. Un enfant de sept ans ne refuse pas de jouer, surtout quand il connaît l'organisateur. Ce qui sera plus difficile à déterminer sera la raison pour laquelle Jean-Paul a décidé de perpétrer cet horrible meurtre. Il faudra un certain temps pour avancer une hypothèse valable.

Jean-Paul refusant de se choisir un défenseur, le bâtonnier s'est

désigné d'office pour cette tâche. Une avocate, mère de trois enfants, doit l'assister. Elle se rend donc dans la cellule où Jean-Paul attend, dans un état de prostration extrême, la reconstitution de son crime.

Bouleversée par cette entrevue, qui dure une heure, l'avocate déclare : « On a écrit que cet adolescent était déjà un jeune homme mûr de dix-huit ou dix-neuf ans. En fait, j'ai rencontré un enfant, uniquement un enfant... »

Un avocat célèbre à qui la mère de Jean-Paul demande d'assister son fils se rend auprès du juge d'instruction pour prendre rapidement connaissance du dossier. En compagnie du bâtonnier et du procureur, il assiste ensuite pendant deux heures à l'interrogatoire du jeune meurtrier, dans une cellule de la prison. En sortant de prison, lui aussi déclare : « Je ne me suis pas trouvé en présence d'un voyou ou d'une terreur. Je n'ai vu qu'un adolescent traumatisé. Les psychiatres auront fort à faire pour étudier ce cas. »

Enfin, sur la façon dont aurait germé, dans l'esprit de Jean-Paul, l'idée de ce meurtre atroce, on découvre qu'il s'agit d'une sorte de tentative de suicide ! En effet, Jean-Paul était malheureux, se considérait comme un « réprouvé », un « rejeté » ; il ne s'intégrait pas à la société et ne voulait plus y vivre. Il a donc imaginé qu'après avoir commis un tel crime et demandé une rançon, on en déduirait qu'il avait agi de sang-froid et en pleine possession de ses moyens. La société ne manquerait pas de se débarrasser de lui. L'idée de ce « moyen » lui serait venue en regardant à la télévision l'émission « En votre âme et conscience », consacrée à l'affaire Jobard. Si son choix s'est porté sur le petit Robert, c'est justement parce qu'il représentait pour lui l'archétype de l'enfant heureux.

Jean-Paul a été condamné à quinze ans de prison et libéré cinq ans plus tard.

Il en est des maladies de l'esprit comme des maladies du corps. Certaines, bien que très graves, sont désormais curables. Les progrès médicaux de ces dernières années sont tels que tous les espoirs sont permis. Les maladies mentales, les névroses, se soignent aujourd'hui, et certains malades sont, après une psychothérapie, considérés comme totalement guéris. D'une certaine façon, ils changent alors au point de devenir autres. Si la libération de Jean-Paul est intervenue après une telle guérison, il est encourageant de penser que la société a récupéré un individu marginal, un paria dont la responsabilité n'était pas totalement engagée. Bien sûr, si sa bonne conduite seule a décidé la justice à le relâcher, ses problèmes ne seront pas résolus pour autant, pas plus que ceux qu'il pourra poser de nouveau à la société qui l'abrite.

LE RENDEZ-VOUS DES TROIS ROIS

L'affaire en question commence en février 1963. Nasser est au pouvoir en Égypte, Ben Gourion en Israël, lorsque à Fribourg-en-Brigau (Allemagne fédérale) une petite jeune fille d'apparence délicate et fragile rentre chez elle. Elle se nomme Heidi G.: et revient du palais de justice après avoir terminé sa journée de jeune avocate.

A peine a-t-elle refermé la porte que le téléphone retentit dans son appartement. Dans sa précipitation à répondre — un client éventuel ? — elle laisse tomber son sac, trébuche sur lui, le ramasse, décroche enfin le combiné et lance d'une voix qui se veut déjà professionnelle : « Fraülein Heidi G... » Une voix se fait entendre qu'elle a, curieusement, l'impression de connaître. Elle se laisse tomber dans son fauteuil, prend un bloc et un crayon pour noter ce qu'on va lui dire, écoute.

La voix reprend :

« Si le bien de votre père vous tient au cœur, trouvez-vous le 2 mars à 16 heures dans le hall de l'hôtel des Trois Rois à Bâle.

Heidi se fige, raidie par une peur glaciale. Son sang bat dans ses oreilles.

« Vous êtes toujours là ? » demande la voix.

Heidi voudrait raccrocher, ne plus entendre cette voix terrifiante. Elle ne peut pas. Ses doigts se crispent sur le combiné comme s'ils étaient soudés à lui.

« Vous m'entendez ? » reprend la voix.

Le père d'Heidi n'est autre que Paul Jens G..., cinquante-six ans, ingénieur électronicien, sorti d'un institut de recherche de physique et spécialiste allemand des problèmes de fusées. Huit ans auparavant, il a participé à la construction de l'engin Véronique, en France, et maintenant il travaille en Égypte à la mise au point d'un engin militaire à hautes performances balistiques. Il est un de ces éternels enfants auxquels tous les gouvernements du monde ont la candeur de confier des laboratoires hypersophistiqués pour qu'ils puissent s'y amuser à fabriquer de monstrueux lance-pierres destinés à faire sauter la planète en gros ou en détail. Cela n'empêche pas Heidi d'aimer beaucoup son père, comme les enfants de M. Nobel devaient aimer le leur quand il jouait avec la nitroglycérine ou ceux de M. Werner von Braun lorsqu'il mettait au point le lancement des V I.

« Viendrez-vous ? insiste la voix.

— Je viendrai », répond Heidi, à bout de souffle.

Un déclic retentit. Heidi reste seule, affolée, éperdue, avec un problème bien trop lourd pour ses frêles épaules de petite avocate. Ce qu'elle va faire ensuite — mais comment réagir dans un tel cas ? — lui sera longtemps reproché par tous les services secrets, tous les espions du monde, comme si leurs codes bien particuliers étaient les seuls auxquels devaient se référer ceux qui, pour leur malheur, pénètrent dans leurs louches affaires. Heidi sait parfaitement que les savants allemands travaillant en Égypte ou ailleurs courent des dangers réels, et sa première réaction est d'appeler la police comme on appelle les pompiers pour un feu de cheminée. Non pas la police secrète (mais peut-on vraiment s'en étonner ? Les polices secrètes sont rarement dans les annuaires et leurs numéros ne sont jamais inscrits sur les cadrans téléphoniques des abonnés ordinaires), mais la police tout court, celle que le public côtoie quotidiennement. Par la suite, cette version des faits donnera lieu à bien des contestations. Toujours est-il que, dès cette minute, s'amorce un processus d'une terrible complexité.

Le samedi 2 mars, comme Heidi l'a promis, elle arrive à 16 heures en taxi devant l'hôtel des Trois Rois à Bâle. Un deuxième taxi s'arrête de l'autre côté de la place. Heidi et son frère Rainer, âgé de dix-neuf ans, descendent du leur et entrent dans l'hôtel par la porte tournante. Ils cherchent du regard la troisième table à gauche, près de la grande colonne de marbre. Se tenant par la main, comme deux écoliers épouvantés par la nuit, ils vont s'asseoir à cette table et commencent à attendre. Ils osent à peine regarder autour d'eux, acteurs involontaires d'un de ces romans d'espionnage comme on peut en trouver dans les kiosques de gare. On les a prévenus que la police suisse, avertie par la police allemande, a fait placer des micros sous la table.

Heidi cherche à se rassurer, mais ses mains sont moites. A travers les vitres de la porte tournante, elle devine la silhouette de sa tante, qui, en manteau de fourrure et encadrée par deux détectives, attend, morte d'inquiétude, dans le taxi arrêté de l'autre côté de la place. Parmi tous les clients qui circulent dans le hall, il est impossible de distinguer une présence amie ou protectrice. Pour Heidi et son frère, tous les passants ont des allures inquiétantes, voire hostiles, et, bien qu'ils se répètent que rien ne peut arriver de grave au milieu de cette foule, que leur père est trop loin pour qu'on puisse lui faire du mal, ils ont peur.

En réalité, un nombre important de policiers en civil s'est mêlé à la clientèle du palace. Les uns feignent de lire le journal, d'autres jouent les hommes d'affaires, certains regardent avec une attention suspecte les eaux du Rhin qui roulent leurs flots gris sous les fenêtres de l'hôtel. Et c'est ce que l'on reprochera plus tard à Heidi : d'avoir organisé un

guet-apens digne de la Série noire.

A 16 heures, un homme de forte stature, coiffé d'un chapeau tyrolien à petite plumette mordorée, les yeux masqués de lunettes noires, traverse le hall et se dirige vers le couple. Il ressemble tellement à une caricature d'agent secret que l'on peut se demander comment il parvient à passer inaperçu dans un métier où l'anonymat, la discrétion, la banalité sont de règle. Cependant, il s'incline devant eux, prend place dans un fauteuil et se présente :

« Otto Franz J..., spécialiste de la recherche anticancéreuse. L'ami qui veut vous rencontrer ne va pas tarder à nous rejoindre. Il vous expliquera mieux que moi ce que nous attendons de vous. »

De près, Heidi remarque le nez à l'arête aiguë qui coupe un visage large et pâle. L'homme doit avoir la quarantaine, mais il est moins terrifiant qu'on pourrait le croire et sa courtoisie est parfaite.

Bientôt, le deuxième personnage entre en scène : les épaules sont larges, la nuque épaisse comme celle de J... mais l'aspect général est plus discret, malgré de longues moustaches blondes et les inévitables lunettes.

« Ben G..., dit-il. Je suis fonctionnaire au ministère de l'Éducation nationale d'Israël et chargé d'une mission spéciale en Europe, celle de contacter les savants allemands qui travaillent en Égypte et de les ramener à de meilleurs sentiments vis-à-vis de nous... Mademoiselle G... je vous ai fait venir pour vous demander de convaincre votre père d'abandonner son travail chez Nasser. »

Ben G... s'est exprimé avec lenteur et difficulté, mais Heidi a pu tout comprendre et elle répond :

« Ce n'est pas à moi de décider pour mon père. »

J..., dont l'élocution est plus aisée que celle de son compagnon, précise : « Le sort de votre père est entre vos mains. Vous devez obtenir de lui qu'il cesse de travailler pour l'Égypte. Persister serait une grande imprudence de sa part. »

Heidi, qui un instant s'était sentie mieux, est reprise par l'angoisse. Ces hommes l'effrayent d'autant plus qu'ils ont une apparence anodine, voire un peu ridicule. Elle avance des objections, balbutie, mettant tous ses espoirs dans la présence muette des messieurs anonymes qui déambulent autour d'eux.

« Mademoiselle, reprend Ben G..., je ne suis pas de ces Juifs qui cherchent à tirer vengeance des Allemands. Mais j'aime mon pays et je ne peux admettre qu'on veuille le détruire.

— Nous sommes d'ailleurs prêts, ajoute J..., à vous payer le voyage

pour que vous puissiez ramener votre père en Allemagne. »

Heidi est en proie à une panique totale. Elle est au bord de l'effondrement et son frère la soutient presque.

« Nous vous laissons réfléchir », dit Ben G... en se levant.

Et J... d'ajouter : « Mais ne tardez pas. »

Il est 17 heures. Heidi voit s'éloigner les épaules larges et les nuques épaisses des deux compagnons. Aussitôt, de nombreux « messieurs en civil » se lancent à leur suite, discrètement, tandis qu'Heidi, soutenue par son frère Rainer, se dirige vers le taxi où l'attend la sœur de son père. On la conduit tout de suite à l'aéroport pour qu'elle prenne l'avion du Caire et aille rejoindre son père afin de le tenir au courant de ce qui vient de se passer.

De leur côté, J... et Ben G..., surveillés par la police, se rendent à pied à la gare de Bâle et montent dans le rapide 591 qui part à 19 heures pour Zurich. Ils y descendent vingt-six minutes après, et sont tout de suite pris en filature par une douzaine de policiers en civil. Toujours à pied, ils traversent la ville, et gagnent le Kongresshaus, un immense restaurant faisant aussi casino, qui se dresse au bord du lac.

Ce soir-là, justement, on donne une fête costumée, le Bal des Artistes. Près de deux mille personnes travesties, déguisées, masquées, se pressent dans les salles immenses au son d'un orchestre de danse. Les policiers s'inquiètent. Ils craignent de voir leur gibier disparaître à la faveur de la foule ou bien nouer des contacts sans qu'on puisse identifier ces derniers. Au lieu de quoi, les deux « agents » s'installent simplement au bar et ressortent une heure plus tard environ pour se séparer devant le bâtiment.

Ben G... suit paisiblement le bord du lac. Lorsqu'il atteint le Zentralbuilding, un bâtiment qui jouxte le consulat d'Israël, des policiers l'encadrent et le prient de les suivre. De son côté J... est appréhendé en plein centre de la ville.

Arrivée au Caire, ayant retrouvé son père, Heidi se repose de ses émotions. Elle a l'impression qu'ici rien ne peut lui arriver et qu'elle n'entendra plus parler des deux hommes, dont elle ignore d'ailleurs l'arrestation. Ce n'est que seize jours plus tard qu'elle l'apprend par la presse. En effet, le Conseil fédéral suisse a longtemps hésité avant d'autoriser la divulgation de la nouvelle : il envisage d'expulser discrètement les deux agents, sur l'interception desquels le gouvernement israélien se refuse à donner le moindre commentaire. Ce qui est certain, c'est que quelques organes de presse commentent sévèrement le geste de Heidi, qui participe délibérément d'une attitude hostile vis-à-vis d'Israël.

Sortant de sa réserve, le 19 mars, le gouvernement israélien déclare

qu'à sa connaissance — et l'on sait la force des services secrets de ce pays — les savants allemands travaillant en Égypte ne se bornent pas seulement à construire des fusées, mais qu'ils mettent aussi au point des armes chimiques et bactériologiques interdites par les conventions internationales.

On apprend alors la disparition du directeur de l'Institut de recherche des engins à réaction de Stuttgart, le Dr (tout le monde est docteur en Allemagne) Heins K..., dont on sait qu'il a effectué de nombreux voyages en Égypte durant l'hiver, le printemps et l'été précédents.

De son côté, Israël fait savoir que le Pr J..., spécialiste en radiologie et titulaire de nombreuses distinctions universitaires, aurait été autrefois au service de l'Égypte. Responsable des achats en Europe et du recrutement d'experts pour le compte du gouvernement égyptien, J..., après avoir pris contact avec des offices israéliens en Allemagne occidentale, aurait déclaré qu'il avait décidé de cesser toute collaboration avec les Égyptiens pour des « raisons de moralité ». Il se serait même déclaré prêt à dissuader d'autres savants allemands et le rendez-vous qu'il a pris avec Heidi G... n'avait pas d'autre but.

Les informations font boule de neige et l'on apprend presque simultanément que les laboratoires d'un certain Pr Pilz en Egypte ont reçu un paquet en provenance de Hambourg. Le piège a parfaitement fonctionné. Ouvert par la secrétaire du professeur, il a explosé et défiguré la malheureuse, qui restera aveugle.

Un journal israélien titre : « La Suisse est-elle intéressée par le succès de la collaboration germano-égyptienne dans le domaine de la production d'armes non conventionnelles ? »

La position israélienne se durcit, d'ailleurs. On ne cache pas, à Tel-Aviv, que, si Ben G... était traduit devant un tribunal, on pourrait révéler au monde le détail de transactions entre des compagnies helvétiques et l'Égypte qui cadrent mal avec l'idée que l'on se fait de la « neutralité suisse ». En réponse, le parquet de Bâle tente de s'expliquer sur l'arrestation des deux hommes par le souci que la police avait de protéger Heidi ; il invoque, par ailleurs, le fait que J... était interdit de séjour en Suisse. Et les journaux — certains journaux — d'affirmer que toute cette histoire a été montée par Heidi G... elle-même qui travaille pour l'Égypte et a provoqué J..., organisé le rendez-vous des Trois Rois et fait en sorte que J... tienne des propos ambigus permettant son arrestation — cela en liaison avec la police suisse, bien entendu. Le parquet de Bâle s'affole un peu : il affirme vouloir assurer le respect de la loi, qui est la même pour tous.

Mais un ingénieur allemand, lui aussi spécialiste des fusées, est

mitrillé par des inconnus, heureusement sans autre dommage que la perte de sa voiture, et ses agresseurs trouvent refuge en Suisse, où, décidément, les services secrets de toutes les nations s'agitent fort. Comme la firme où cet ingénieur travaille fournit du matériel à l'Égypte, les services spéciaux israéliens sont sur la sellette. Alors, ce sont de toute part des cascades de mises au point, de démentis, de mises en garde, d'avertissements de toutes natures : les Égyptiens affirment que les savants allemands qui travaillent chez eux n'ont jamais fait que de la recherche pacifique dans le domaine de la physique et de la chimie ; la presse d'Israël se déchaîne contre l'Allemagne de l'Ouest ; le Conseil de la Ligue arabe condamne la campagne d'Israël contre l'Allemagne et lance des menaces larvées ; les Allemands recommandent à leurs ressortissants de ne pas accroître les tensions politiques et d'éviter de prêter la main à des productions d'armements ; Israël trouve les communiqués allemands sans valeur et les qualifie d' « échappatoires ».

Cette guerre de communiqués et de déclarations aboutit à des faits plus graves. Ben Gourion, qui depuis des années tente d'arriver à une réconciliation de son pays avec l'Allemagne, incite le grand patron de ses services secrets, dont la plate-forme se trouve en Suisse, à démissionner, et Jacov — le célèbre Jacov qui a traqué et capturé Eichmann, qui est l'enfant chéri d'Israël — est sacrifié à la raison d'État ; le gouvernement ouest-allemand envisage d'interdire à ses ressortissants de travailler en Égypte et les savants allemands qui s'y trouvent menacent de changer de nationalité si cette mesure est appliquée. Les Américains réagissent tout de suite : mieux vaut voir en Égypte des savants allemands que des techniciens soviétiques !

Et, pendant que se déroule ce beau tollé international qui fait qu'une fois de plus les U.S.A. et l'U.R.S.S. s'observent en chiens de faïence, la responsable de cette bataille d'influence, Heidi G..., entre à l'hôpital pour se faire opérer d'une affection stomacale dont on peut se demander si elle n'est pas liée — pour employer une expression populaire — « à la bile qu'elle s'est faite » depuis quelques mois.

Elle va avoir bien d'autres raisons de s'en faire, car, à peine est-elle sortie de l'hôpital, qu'elle est convoquée par le tribunal de Berne comme témoin principal à charge dans le procès de J... et de Ben..., qui s'ouvre le 10 juin de la même année.

Devant la complexité de l'embrouillamini policier auquel s'est ajouté un fantastique « pataquès » international, les juges de Berne, voulant arranger les choses, préfèrent abandonner le chef d'accusation principal : celui d'activité illicite au bénéfice d'un pays étranger, et les accusés, bien entendu, abondent dans le sens qui leur est si obligeamment ouvert ; ils ne nient pas avoir mis Heidi en garde contre

les activités de son père, mais répètent que c'était uniquement pour éviter des ennuis à celui-ci — et de rappeler les attentats qui ont parsemé cette affaire.

Heidi, si fragile, si frêle, s'indigne et proteste : on l'a menacée, on a menacé son père, les bandes enregistrées peuvent l'établir, mais les bandes, en effet, ne révèlent rien, soit que certaines parties soient inaudibles, soit qu'elles restent anodines.

Devant la jeune fille, sidérée, le défenseur des accusés évoque cauteleusement l'état de santé délicat de Heidi, sa nervosité « malade », qui ont pu concourir « à égarer son esprit jusqu'à faire naître une légende qui ressemble fort à un mauvais roman d'aventures ». Dans leurs boxes, les accusés sourient doucement, sans arrogance, en regardant la petite avocate qui se débat avec une vérité bien difficile à cerner, une vérité qui a mis en branle la diplomatie de dix États, plusieurs chefs de gouvernement, provoqué la mort de quelques personnes, motivé des attentats, plus un flot de communiqués.

Le soir du 10 juin, trois personnes descendent ensemble les escaliers du tribunal : Ben G... et J..., dont la peine de deux mois de prison est largement couverte par la prévention, et Heidi. Ils se regardent, les deux hommes avec une indulgence un peu narquoise peut-être, la petite Heidi avec une fureur impuissante.

Ce qui a été le point de départ d'une gigantesque bataille d'influence à l'échelon international se termine de la façon la plus banale qui soit : comme une affaire de chiens écrasés.

LE PUZZLE FANTASTIQUE

Il est minuit passé. Dans le hall de départ de l'aéroport de Tampa, le panneau d'affichage lumineux indique que le décollage du long-courrier de la National Airline est fixé à 0 h 32. Les voyageurs se pressent vers la porte d'embarquement. Parmi eux, un homme au complet marron, qui ne se distingue guère des autres. Il ne s'est pas embarrassé de bagages. Il suit tranquillement le flot des passagers, les mains croisées sur le ventre, un journal enroulé sous le bras...

Qui peut imaginer un seul instant que le vol régulier de la National Airline du 15 novembre 1959 n'arrivera jamais à destination?

Après trois quarts d'heure de vol, la tour de contrôle de La Nouvelle-Orléans reçoit un contact radio en provenance de l'avion : Temps clair, visibilité parfaite. C'est son dernier message.

En Louisiane, à la base Air Force de Houma, la station radar repère le long-courrier au moment même où celui-ci amorce une descente très rapide. Il vole alors à 4 250 mètres, mais il n'y a pas lieu de s'inquiéter : la pente de descente de l'appareil correspond aux normes des manœuvres d'atterrissage. Mais le pilote ne redresse pas, et l'avion vient percuter la mer à 80 kilomètres à l'est du delta du Mississippi. Seule émerge en surface la queue de l'appareil. L'épave se trouve sur un haut-fond de 275 mètres. Il n'y a pas de survivants ; on repêche les corps de huit passagers, revêtus de leurs bouées de sauvetage. Les débris infimes qui recouvrent la mer sur plusieurs kilomètres à la ronde laissent imaginer la violence du choc. Mais l'enquête officielle est incapable d'émettre une hypothèse plausible sur les causes de cet accident qui est à porter au registre noir des désastres aériens.

C'est pourtant le début d'une incroyable affaire. L'affaire Spears, une histoire que le romancier le plus audacieux n'aurait pas osé imaginer.

Sept semaines plus tard, le 6 janvier 1960, un DC 6 de la même National Airline décolle de New York pour effectuer un vol de remplacement, transportant des passagers avides de vacances, primitivement inscrits pour un avion à réaction supprimé depuis. A son bord, un avocat, Julian Franck, un amiral retraité, une femme magistrat, deux dentistes, un pharmacien, un danseur de ballet, un chapelier, etc.

Il est 23 h 51. Il pleut. A 2 h 31, au sud de Wilmington en Virginie, le pilote, le captain Dale Southard, établit un contact radio avec la

tour de contrôle : rien à signaler. Le prochain contact est prévu pour 3 h 02.

Il n'y en aura pas. Pour tous les passagers du DC 6, le temps s'est suspendu à 2 h 45, heure à laquelle l'appareil s'écrase sur une petite ferme dans un hameau de la Caroline du Nord.

Il faudra attendre les premières heures de la matinée pour qu'un petit garçon découvre les débris dispersés de l'avion. Les secours s'organisent aussitôt sous une pluie froide et fine, qui ne facilite pas le travail dans cette zone de forêts et de marécages. En fin de matinée, on a réussi à retrouver trente-trois corps dispersés au milieu des roseaux sur une surface de deux hectares. Le shérif Ratcliff déclare à la presse : « Il n'y a pas de survivants ! » Il y avait pourtant trente-quatre personnes à bord, dont cinq hommes d'équipage. Il manque donc six corps ; le shérif ne le précise pas.

Sept victimes sont munies de leur ceinture de sauvetage, ce qui indique que le pilote a pu donner l'ordre de se préparer à un atterrissage forcé.

Le garde-forestier pense que l'avion a explosé en plein vol.

« L'avion a l'air d'être tombé du ciel en morceaux », déclarent également les fusiliers marins venus en hélicoptère.

« Il s'est apparemment désintégré en plein vol », confirme John L. Morris, vice-président de la National Airline.

Le F.B.I. envoie tout de suite une équipe spéciale de trois hommes.

La nuit même du désastre, à l'aéroport de Miami, deux hommes, le premier au teint basané, attendent l'arrivée d'un avocat. Son nom : Julian Franck. A l'annonce de la catastrophe, ils se rendent sur les lieux et demandent la permission de prendre possession de tous les bagages de l'avocat. Or, parmi les corps qui manquent à la fin de la journée tragique, il y a justement celui de l'avocat Franck.

Les experts de la National Airline décident alors de « recoller » soigneusement, morceau par morceau, les débris de l'avion déchiqueté. Ce remarquable travail de patience révèle que c'est le fuselage qui a heurté l'hélice. L'explosion serait donc venue de l'intérieur du fuselage.

Entre-temps, le corps de l'avocat Franck est enfin retrouvé. Il a fallu du temps, mais il n'y a rien d'étonnant à cela puisqu'on réussit à établir qu'il a été « éjecté » à une quarantaine de kilomètres plus au nord que les autres. Mais, à proximité du cadavre, on découvre aussi, et c'est très important, un morceau de paroi du fuselage. On l'identifie comme faisant partie du compartiment des toilettes. Des tests

chimiques et des analyses au microscope donnent à penser, d'après la torsion du métal, que l'explosion se serait située à cet endroit même.

Le corps de Franck, transporté au laboratoire, se révèle criblé de parcelles de bois, de fils d'aluminium, *etc.* Certains de ces débris ne proviennent pas de l'avion.

Alors, bien entendu, on enquête sur le mystérieux Julian Franck. La famille Franck donne toutes les apparences du bonheur. Janet est une ancienne covergirl de trente-deux ans, des plus en vue aux États-Unis. Leur deux enfants, Andrew, deux ans, et Ellen, quatre ans, resplendent de santé. Il y a peu de temps, Julian Andrew Franck et sa femme ont emménagé dans une maison cossue de Westport, petite ville élégante du Connecticut ; l'une des plus recherchées des États-Unis : des centaines de célébrités ont élu domicile dans ce coin et, comme elles, les dimanches d'été, la famille Franck fait du bateau à voile.

Il semble pourtant que Franck ait trempé dans le marché noir de pesos cubains et dans d'autres affaires plus ou moins illégales. Selon l'enquête menée par les agents fédéraux, il se rendait à La Havane pour une affaire mystérieuse avec des fonds provenant de la pègre.

Au cours des derniers mois, il avait fait déjà un certain nombre de voyages à Las Vegas, la capitale du jeu.

Le bureau d'avocats du district du Manhattan a révélé que deux plaintes ont été déposées contre Franck. Un chèque de 20 000 dollars, que lui avait confié un client, avait été retrouvé à la même époque sur le compte bancaire de Franck, et celui-ci aurait récemment détourné plusieurs milliers de dollars, produit d'une campagne en faveur d'oeuvres charitables. En outre, l'avocat aurait perdu, l'an dernier, 600 000 dollars à la Bourse. Depuis quelque temps, Franck se montrait préoccupé, lunatique. Son bureau d'avocat à New York était encombré de papiers en désordre.

On découvre également que Franck ne prenait jamais l'avion, qui le terrorisait. « Je suis sûr de mourir en avion », déclarait-il à son courtier d'assurances, par l'intermédiaire duquel il avait souscrit, au nom de sa femme, des polices d'un montant considérable : 887 000 dollars depuis le mois d'avril, somme d'une « importance inhabituelle » pour une assurance. Et, le jour même de la catastrophe, il avait souscrit trois nouvelles assurances-accident se montant à 62 500 dollars.

Des témoignages établissent qu'à l'aéroport d'Idle town à New York, d'où il devait décoller, il n'avait sur lui qu'un petit sac bleu et blanc pesant environ dix kilos.

Alors, les enquêteurs se demandent si le DC 6 n'a pas été détruit par Franck pour que sa famille touche les primes d'assurances qu'il a souscrites, soit l'équivalent de 4 437 000 F. Or, lorsqu'ils ont extrait son portefeuille de la poche droite de son pantalon, ils ont constaté qu'il ne contenait pas d'argent. N'ayant pas l'intention de revenir de son dernier voyage en avion, Franck, mort en sursis, n'avait plus besoin d'argent.

Évidemment, il est possible que l'avocat ait fait exploser une bombe dans les toilettes de l'avion au moment où celui-ci survolait déjà l'Atlantique. Il pouvait penser à ce moment-là que, l'appareil tombant en mer, il ne serait pas possible de définir les causes de la catastrophe. Seulement, voilà, le pilote avait eu le temps de virer de bord et de rejoindre le continent. S'il y a eu suicide, Janet Franck et ses deux enfants non seulement ne toucheront pas un sou des compagnies d'assurances, mais devront indemniser les victimes.

« Jamais, jamais je ne le croirai ! » C'est tout ce que peut répéter, entre deux sanglots, Janet Franck.

C'est alors que se situe le grand tournant de l'enquête. Le directeur de l'équipe d'investigation pense à l'avion tombé sept semaines plus tôt et dont l'épave repose sous 275 mètres d'eau dans le golfe du Mexique :

« Et si cela avait été le même genre d'affaire... un avion détruit pour toucher des primes d'assurances ? »

On passe la vie des passagers au peigne fin. Et l'une des victimes, le Dr Spears, attire tout de suite l'attention.

Dans le quartier résidentiel de Dallas, les soirs d'été quand il faisait beau, le Dr Spears, un gros homme de soixante-quatre ans, se promenait dans la rue avec son fils Robert Kennets, âgé de deux ans. Ses voisins aimaient bien cet homme affable et aux manières douces, qui avait épousé, dix ans plus tôt, une ex-sténographe, Frances, grande femme mince et brune de trente-six ans. Le couple avait en plus de Robert une petite fille de dix mois.

Le Dr Robert Vernon Spears a su assurer le bien-être de sa famille. Ses revenus, bien que sujets à des variations parfois inattendues, sont considérables. Il exerce la profession de « naturopathe », c'est-à-dire de médecin qui entend guérir en utilisant des moyens purement « naturels » : régimes diététiques, bains de soleil, massages.

Soucieux de l'avenir de sa petite famille, Spears, qui est souvent appelé à voyager, ne manque pas de souscrire des assurances à son intention. Le 2 septembre 1959, par exemple, en plus d'une police de 20 000 dollars qu'il a déjà, il en prend une de 100 000 dollars. Les enquêteurs finissent par découvrir que, sous huit faux noms, le brave

père de famille est une horrible fripouille. Escroqueries, vols avec effraction, vols à main armée, vagabondages, faux et usages de faux, chèques sans provision, exercice illégal de la médecine et vols d'automobiles, soit au total quarante-trois années d'activités criminelles qui lui ont valu des peines de prison purgées dans six États différents. Sa dernière affaire remonte au 31 juillet 1959, date à laquelle il a été accusé par la police californienne de pratiquer des avortements. Libéré sous la caution de 2 500 dollars, il devait comparaître le 3 décembre mais sa mort à bord du DC. 7B, dans le golfe du Mexique, l'en a évidemment dispensé.

Il aurait donc pu, comme Frank, faire exploser l'avion pour que sa famille touche les assurances. Mais il s'agissait d'autre chose et de bien pis !

Le 15 novembre 1959, Mrs. Alice Steel Taylor dit au revoir à son mari qui est vendeur en pneumatiques. Le soir elle l'attend, et il ne revient pas. Le lendemain, toujours pas de mari, le troisième jour non plus. Évidemment elle déclare sa disparition à la police, mais cela ne le fait pas revenir. Les semaines passent.

Mrs. Taylor ne devait plus jamais revoir son époux. Mais quelques semaines plus tard, elle lit dans le journal que le bon Dr Spears, qui a disparu dans la catastrophe du 15 novembre, est soupçonné. Aussitôt elle se précipite chez les enquêteurs pour leur faire cette déclaration stupéfiante : son mari a disparu le jour de la catastrophe ; son mari et le Dr Spears se connaissaient très bien.

De plus il portait un costume marron, comme l'inconnu qui a été remarqué peu avant le décollage !

« Je suis sûre, dit-elle, qu'il a accepté la place du Dr Spears dans l'avion.

Il est mort pour lui permettre de toucher la prime d'assurance. Le médecin a hypnotisé mon mari pour l'obliger à s'envoler à sa place. Il en est bien capable, croyez-moi, et lui, Spears, n'est pas mort. J'en suis sûre. Cherchez-le, vous le trouverez. »

Les agents du F.B.I. jugent cette déclaration invraisemblable, mais ils changent rapidement d'avis. En effet, il est établi que Spears a été de passage à Tampa deux jours avant l'accident. Il a vu Taylor; ils ont déjeuné ensemble au restaurant ; ils ont bu quelques verres de whisky dans la chambre d'hôtel du Dr Spears.

« Spears a toujours eu une influence néfaste sur Bill, déclare Mrs. Taylor et l'hypnotisme était son dada. Il a hypnotisé Bill. »

Pour confirmer les dires de Mrs. Taylor, on découvre dans la bibliothèque de Spears vingt-six livres traitant de l'hypnotisme. Et Mrs. Spears reconnaît avoir accouché deux fois sans douleur,

hypnotisée par son mari !

Là-dessus, nouveau coup de théâtre, le 19 janvier. Un chiropraticien de Palos Verdes en Californie, coaccusé de Spears dans sa dernière affaire d'avortements, dit que Spears voulut le faire chanter ; il avait besoin d'argent pour quitter les États-Unis.

Le témoin affirme avoir entendu dire à Spears, au moment de leur arrestation, en juillet : « J'ai idée que je ferais bien de téléphoner à New York, à mon avocat Julian Andrew Franck. » Ce même Julian Franck qui passe pour avoir, au moyen d'une bombe, commis un « suicide aux assurances » ! Mr. Charles Collar, porte-parole de la commission d'enquête, déclare aussitôt : « Drôle de coïncidence ! » Toujours selon le témoin, Spears lui avait offert 500 dollars, pour faire sauter un hôpital qui lui causait des ennuis.

Ce n'est pas fini. Le même soir, dans une dramatique interview télévisée, Mrs. Spears fait une révélation stupéfiante. Eddie Barcker, le directeur des informations d'une station de Dallas qui l'interroge chez elle, lui demande :

« Frances Spears, votre mari est-il vivant ?

— Oui.

— L'avez-vous vu ?

— Oui.

— Combien de fois ?

— Deux fois.

— Comment cela s'est-il passé ? »

Alors Mrs. Spears raconte. Elle raconte que, le 8 janvier dernier, un ami de son mari, un dénommé Turska, est venu lui remettre une lettre à en-tête d'un hôtel des environs de Dallas. Elle reconnaît l'écriture de son mari qui lui demande de venir le voir. Elle croit d'abord à une falsification, elle soupçonne une mauvaise plaisanterie ou un piège même. Quoi qu'il en soit, elle veut en avoir le cœur net. Elle se rend donc au rendez-vous. Imaginez sa stupeur et son émotion quand, derrière Mr. Turska, qui vient ouvrir la porte, elle reconnaît son époux !

Elle apprend alors de sa bouche qu'il a laissé sa place d'avion à son ami Taylor, qui avait une mauvaise blessure au cou et désirait se faire soigner à Dallas. Il soutient qu'il n'a songé à ses polices d'assurances que lorsqu'il a appris la nouvelle que l'avion de la National Airline avait disparu corps et biens. Il n'a pensé qu'à l'avenir de sa femme et de ses enfants quand il a décidé de saisir cette occasion providentielle. C'est pourquoi il s'est caché, décidé à attendre qu'elle ait encaissé le montant des assurances. Par la suite, il pourrait reparaître. Ils

partiraient tous vivre ailleurs sous une nouvelle identité. Seulement, voilà, il n'a pas pu se passer d'elle plus longtemps.

Inutile de préciser l'émotion qui règne dans le studio de télévision. Le journaliste demande :

« Madame Spears, avez-vous approuvé le projet de votre mari ?

— Non.

— Avez-vous essayé de le persuader de se constituer prisonnier ?

— Oui. Désespérément. Pendant une heure. Et puis je suis partie.

— Pourquoi n'avez-vous rien dit à la police ?

— Parce qu'elle ne me l'a pas demandé. J'attendais que quelqu'un m'ait contactée... C'est tout ce que je pouvais faire. Il m'avait protégée toute ma vie. Je l'aimais. Je l'aime encore. C'est la seule chose que je pouvais faire. Je ne pouvais pas le dénoncer.

— Avez-vous touché de l'argent des assurances ?

— Pas un sou.

— Frances, croyez-vous que Bob Spears a mis une bombe dans l'avion ?

— Malgré son passé, malgré tout ce qu'il a pu dire ou faire, malgré tout ce qui a été dit à son sujet, je sais qu'il est très bon pour moi et les autres. Je ne le crois pas capable d'avoir mis une bombe dans un avion.

— L'aimez-vous encore ?

— On ne raye pas de son existence, parce qu'il a des ennuis, un être qui a été tout pour vous pendant dix ans. »

A ce point de l'affaire Spears, toutes les suppositions sont permises. On peut aussi bien imaginer :

1 Que la catastrophe du mois de janvier n'a pas été provoquée par Franck (car, aux dernières nouvelles, on ne trouve aucune trace de poudre ou d'explosifs dans les débris, ni sur le corps de l'avocat).

2 Que Spears a dit la vérité à sa femme (il ne serait donc coupable que d'escroquerie à l'assurance).

3 Que le fait que Julian Franck et lui se connaissaient n'est qu'une coïncidence.

4 Qu'on se trouve en face d'une organisation criminelle décidée à pratiquer sur une grande échelle et au mépris de la vie d'une centaine de personnes une série d'attentats ayant pour but d'encaisser des primes d'assurances.

5 Que l'on a affaire au plus grand criminel des temps modernes.

Pour le savoir, il faudrait retrouver Spears. Pour cela la police

interroge l'homme qui a conduit Mrs. Spears auprès de son mari, le dénommé Turska.

Turska est un individu du même acabit que Spears : guérisseur, souvent condamné pour avortements, usages de narcotiques et diverses escroqueries. Il reconnaît avoir hébergé Spears dans sa maison perdue au fond du désert d'Arizona. Spears est arrivé chez lui il y a deux mois dans la voiture de son ami Taylor. Quand Turska a su l'importance du délit commis par son ami Spears, il a consulté son avocat qui lui a conseillé de se débarrasser de lui. Spears est donc parti, lui abandonnant la voiture et une caisse d'explosifs et de matériel permettant de fabriquer des bombes. Spears doit actuellement se trouver au Bali Motel sous le nom de George Rhodes.

Lorsque les agents du F.B.I. se précipitent au Bali Motel, le personnel leur apprend que George Rhodes, un gros homme paisible, qui a passé plusieurs jours enfermé dans sa chambre, vient tout juste de partir, encombré de deux grosses valises.

« Tenez, voilà ses lunettes, il vient de les laisser tomber ! »

L'agent du F.B.I. se précipite à la sortie du motel, pour voir démarrer un taxi.

Aussitôt plusieurs voitures de police surgissent de tous côtés. Le taxi est arrêté par un embouteillage. L'un des agents du F.B.I. passe sa tête par la vitre et dit poliment au chauffeur : « Coupez donc votre moteur. Police fédérale. » Les autres ouvrent brutalement la portière et intimement à l'occupant l'ordre de sortir. C'est Spears.

L'interrogatoire de Spears va se poursuivre pendant des heures et des jours. Il nie avoir fait exploser l'avion et s'en tient toujours à la même version : son ami Taylor a pris sa place au dernier moment pour se faire soigner à Dallas. Lorsqu'il a appris la catastrophe, il a voulu tout simplement profiter de cette chance inespérée. Quant à Julian Franck, c'était tout simplement son avocat.

Évidemment, personne ne croit à l'innocence de Spears. Mais comment prouver sa culpabilité ? En attendant que la Navy repêche l'épave et que l'on dissèque les centaines de témoignages (y compris les témoignages des gens qui ont vu ou cru voir l'avion juste avant la catastrophe), il faut absolument garder Spears en prison. Il faut aussi que le F.B.I. ne soit pas dessaisi de l'affaire. On trouve un motif ridicule :

Comme Spears a utilisé, pour se rendre de Tampa à Dallas, la voiture de son ami Taylor, ils obtiennent que la veuve de celui-ci porte plainte pour vol de voiture, ce qui permet au F.B.I. d'accuser Spears de

traversée d'un État avec une voiture volée.

Pour ce délit, Spears est condamné à cinq ans. Pendant ces cinq années, malgré les travaux sur l'épave de l'avion, malgré toutes les enquêtes, la justice ne pourra rien contre Spears, qui n'a pas d'avocat et se défend lui-même.

Et, un jour, Spears sort de prison. Bien sûr, il n'a pas réussi à toucher l'argent des compagnies d'assurances puisqu'il n'est pas mort, mais c'est un homme libre. Libre ! Cinq ans de prison pour le meurtre de quarante personnes, ce n'est vraiment pas très cher payé !

LE MIRACLE DE WENDY PFEIFFER

Peu après le déjeuner, ce dimanche 23 octobre 1966, Wendy part avec son petit chien Bonney faire une promenade. Wendy a huit ans. Elle vit avec ses parents dans une ferme située en bordure du désert, à Mylor, en Australie.

Quand, dans l'après-midi, le chien retourne à la ferme sans Wendy, ses parents s'inquiètent. Ils la cherchent, mais ne la trouvent pas. Ils préviennent la police.

Les services de secours organisent aussitôt des recherches à grande échelle. A 21 heures, il n'y a pas moins de soixante personnes, avec des chiens policiers. Mais pas de Wendy ! Dans les environs de la ferme, parmi les collines désertes, rien ! Pendant ce temps, des amis de la famille et un pasteur luthérien essaient de calmer la détresse des parents.

A l'aube, le lendemain lundi, il y a près de cent quatre-vingts personnes à ratisser la région dans tous les sens. Un quartier général de fortune est établi, qui garde le contact par radio. On fouille centimètre carré par centimètre carré. Une ambulance stationne au quartier général, et les auxiliaires féminines préparent des boissons pour les chercheurs. Des membres de la police criminelle arrivent sur les lieux, pour enquêter.

Le lundi matin vers 9 heures, quand le pasteur Zweck rentre chez lui (il vient de passer la nuit chez les parents de la petite disparue), il trouve Neville Dolling assis dans l'entrée. Neville est un célibataire de vingt-deux ans qui vit avec ses parents dans une petite ville voisine. L'histoire qu'il se met à raconter décide le pasteur à appeler la police.

Quelques instants plus tard, Neville fait aux policiers le récit suivant :

« Hier, je suis tombé sur le corps d'une petite fille en allant à la pêche. Je l'ai trouvé tout à fait par hasard, dans les broussailles...

— Est-ce que vous l'avez reconnue ? demande l'un des policiers.

— Non. Je ne la connaissais pas. Depuis, j'ai lu l'histoire de Wendy Pfeiffer dans le journal. J'ai vu sa photo à la télévision. Je pense que c'est peut-être elle.

— Elle était morte ?

— Sûrement. Lorsque je me suis penché sur elle, et que j'ai pris son poignet, je n'ai pas senti son pouls. J'ai collé mon oreille sur sa

poitrine ; il y avait beaucoup de sang, mais je n'ai pas entendu battre son cœur. J'ai mis ma main au-dessus de son nez et de sa bouche, je n'ai pas senti son souffle. Comme j'ai pensé qu'elle était vraiment morte, je l'ai laissée là où elle était et je suis rentré chez moi.

— Pourquoi ne nous avez-vous pas prévenus ?

— Parce qu'elle était morte ! On ne pouvait plus rien pour elle. Je me suis bien douté qu'il s'agissait d'un crime et je ne voulais pas être mêlé à cette affaire. On m'a toujours dit qu'il ne fallait pas être témoin dans une affaire avec la police. Et puis, ce matin, en entendant la radio, j'ai su qu'on n'avait toujours pas retrouvé la gosse. Alors, j'ai eu pitié des parents, et je suis venu trouver le pasteur. »

En montant dans leur Land Rover pour se rendre sur les lieux du drame, les policiers demandent encore :

« Vous saurez retrouver l'endroit ?

— Oui, je pense. »

L'Australie est cinq fois plus grande que la France. Elle ne compte que quinze millions d'habitants. Et la petite ville de Mylor est en bordure d'une région désertique, peuplée de collines, de falaises, traversée par les gorges profondes d'une rivière où les fermiers de la région ont coutume d'aller pêcher. « Montez avec nous », disent les policiers au jeune homme qui laisse sa voiture, une petite Toyota blanche. La Land Rover démarre pour s'engager aussitôt sur une route sinueuse, non empierrée. Suivent, à quelque distance, une caravane de journalistes et de curieux.

Après avoir parcouru cinq à six kilomètres, le jeune Neville fait signe d'arrêter la Land Rover. Les policiers le suivent le long d'un sentier, au milieu de broussailles très denses, mêlées d'arbustes et de buissons épineux. Quelquefois même, le sentier disparaît complètement sous des chardons gigantesques et, à quelques mètres seulement les uns des autres, les hommes se perdent de vue.

Ils sont environ à trois cents mètres au-dessus du lit de la rivière, et le sentier descend vers les berges, qui sont en réalité des falaises de quatre-vingts mètres. Les hommes font attention, car il est bien connu que la région est infestée de serpents.

Enfin, après avoir parcouru péniblement cinq cents à six cents mètres, Dolling commence à regarder autour de lui.

« C'est par ici », dit-il. Au bout d'une minute, il s'arrête. « Il faut revenir en arrière, j'ai dû dépasser l'endroit. »

Il refait donc en sens inverse, très lentement, en regardant chaque buisson, cette portion du sentier. Enfin, il se tourne, l'air gêné, vers les policiers :

« J'aurais juré que c'était là ! »

Les policiers voient, au bord du sentier, un emplacement où les buissons sont un peu moins serrés.

« Là ? »

— Oui... »

Évidemment, les policiers regardent le jeune homme de travers. C'est le genre de plaisanteries qu'ils n'aiment pas beaucoup.

« Eh bien, mon vieux ! dit le chef d'un ton bourru, ou vous avez eu la berlue, ou votre cadavre est parti tout seul, ou vous aimez la publicité ! »

— Je vous jure que ça n'était pas une blague ! »

Ils cherchent encore pendant dix minutes, déchirent leurs vêtements dans les ronces, entendant parfois le glissement rapide d'un serpent dans les pierres et les broussailles sèches. Puis, le chef des policiers décide de faire demi-tour.

Neville est visiblement consterné. Mais les policiers et les journalistes sont convaincus qu'il est cinglé, qu'il a cherché à faire parler de lui.

C'est alors que l'un des policiers surgit des broussailles, brandissant une sandale en matière plastique :

« Chef ! Chef ! J'ai trouvé ça ! »

La sandale est petite, déjà usée, un petit caillou est resté coincé dans le relief de la semelle. Trouver une sandalette d'enfant, quand on recherche un cadavre d'enfant, c'est évidemment un indice important. Reste à savoir si la sandalette appartenait vraiment à la petite Wendy. Les parents l'identifient sans hésiter. Le chef des policiers organise tant bien que mal une battue le long du sentier. Neville murmure au chef des policiers :

« Vous voyez que je ne vous avais pas menti.

— A voir ! dit celui-ci. Si la petite est morte, pourquoi est-ce qu'on ne l'a pas retrouvée là où vous l'avez laissée ? »

— C'est certainement le criminel qui a emmené le corps. »

« Peut-être, pense le policier. C'est logique ! Le criminel s'est peut-être écarté pendant que Neville s'approchait. Puis il est revenu prendre le corps. »

Mais il y a aussi deux autres hypothèses : l'enfant n'était pas morte et elle est partie toute seule ; dans ce cas-là on devrait la retrouver, car elle ne pourrait aller bien loin. Ou alors c'est Dolling qui l'a tuée, mais, dans ce cas, l'on ne voit pas pourquoi il aurait amené les policiers ici... A moins que... Oui, bien sûr, il y a encore une autre solution :

C'est Dolling qui a cru tuer l'enfant, qui a conduit les policiers sur les lieux (pour égarer les soupçons ?), mais la petite fille n'était pas morte, et elle est partie entre-temps.

C'est donc sans conviction que le chef de la police décide d'interroger sérieusement le jeune Dolling qui, il faut bien le dire, a un comportement plutôt bizarre :

« Je suis parti à la pêche en voiture. Quelque part, le long des falaises de la rivière. J'ai vu un serpent. J'ai une peur terrible des serpents. Je me suis enfui, paniqué ! Dans ces cas-là, je ne me souviens plus de rien. C'est un véritable trou de mémoire, presque une syncope ! Je n'ai repris vraiment conscience que lorsque j'ai découvert le corps de Wendy.

— Vous voulez dire que vous pourriez l'avoir tuée sans vous en rendre compte ? »

Le jeune homme, outré, jure que ce n'est pas lui le meurtrier. Il a simplement vu le cadavre. C'est tout !

« Alors ? Comment expliquez-vous sa disparition ?

— Eh bien, je ne vois qu'une explication : c'est le criminel qui a emmené le corps !

— Mais êtes-vous sûr qu'elle était morte ?

— Certain. »

Or, lorsque la police interroge le père de Neville Dolling, ce dernier reconnaît que le jeune homme est immature, que c'est un menteur invétéré. Certes, il n'a pas de casier judiciaire, mais ses parents avouent qu'ils ont dû, plus d'une fois, réparer discrètement ses bêtises. Le chef de la police entend également son ex-petite amie, qui prétend avoir rompu avec lui à cause de son instabilité et de ses perpétuels mensonges.

Évidemment, à toutes les personnes qu'il interroge, le policier demande si le comportement sexuel de Neville leur a paru normal. Pour le père, pour la petite amie, pour le pasteur, oui, normal. Et pourtant, il en sait des choses, le pasteur, car, chaque fois que Dolling a fait une bêtise, c'est chez lui qu'il se précipite, plein de repentir; c'est pour lui la meilleure façon de se faire pardonner de ses parents, qui sont très croyants.

Tandis que l'on interroge le jeune homme, la police inspecte sa petite Toyota blanche, son matériel de pêche, et les vêtements qu'il portait la veille.

Des traces de sang sont relevées sur ses vêtements et sur une canne à pêche. C'est du sang humain, du groupe O, le même que celui de Wendy.

« C'est vrai, dit Neville, je vous l'ai dit ! la petite était pleine de sang ! j'en ai eu plein les mains lorsque je l'ai touchée.

— A votre avis, comment a-t-elle été tuée ?...

— Je ne sais pas ! Le sang avait coulé de sa poitrine. — C'étaient peut-être des coups de couteau !

— On n'a pas trouvé de couteau dans votre matériel de pêche. — Il n'y a pas de matériel de pêche sans couteau !

— J'ai laissé tomber mon couteau dans la rivière, hier, en pêchant. »

Mais, en examinant la voiture du jeune homme, les policiers font une découverte troublante : une fine trace de poussière sur la porte de la boîte à gants. Démontée, cette porte est aussitôt expédiée au laboratoire technique de la police, où l'on détermine que la trace est l'empreinte laissée par une paire de sandalettes.

Ces empreintes sont comparées à la semelle de la sandale de Wendy. Or, l'examen démontre que le petit caillou incrusté dans le talon porte trois petites bosses qui laissent trois points quand on presse la sandalette sur une surface quelconque. On retrouve ces trois points sur la porte de la boîte à gants. L'expert est formel : c'est la sandale que portait Wendy au moment de sa disparition ! L'enfant est donc montée dans la voiture de Dolling, et il devient évident que ce dernier est loin d'avoir dit toute la vérité.

Le lundi soir, dans un rayon d'un kilomètre et demi autour du lieu signalé par Neville, le corps de l'enfant n'a pas été retrouvé.

Pour les policiers, il est clair qu'une décision doit être prise en ce qui concerne le jeune homme : on ne peut pas courir le risque de le laisser s'enfuir, s'il est coupable. D'autre part, on ne peut pas arrêter et garder en prison un citoyen australien, sans une accusation précise.

Notons au passage que, pendant toute cette journée, Dolling est resté calme, assez satisfait de voir l'attention qu'on lui porte, répondant aux questions des policiers et des journalistes avec amabilité. Quelquefois, on a même l'impression qu'une ombre de sourire s'étend sur son visage, lorsque l'un des enquêteurs se trompe ou constate un échec.

Finalement, tard dans la nuit, après avoir estimé que pratiquement les chances de retrouver vivante la petite Wendy étaient insignifiantes, les policiers prennent le risque d'inculper Neville Dolling de meurtre.

Le mardi 25 octobre, vers 17 h 45, dans un sentier, à plus de dix kilomètres de l'endroit indiqué par Dolling, mais de l'autre côté des gorges de la rivière, deux personnes aperçoivent des empreintes de pas à la lueur des phares de leur voiture. Ces empreintes sont celles d'un enfant portant une seule sandalette. Les volontaires essaient de suivre les traces à la lueur des phares et constatent que l'enfant a changé

plusieurs fois sa sandalette de pied. Bientôt, la nature du terrain devient tellement sauvage, qu'ils sont obligés d'abandonner les recherches.

Mais, s'il s'agit de la petite Wendy, et ce ne peut être qu'elle, est-elle encore vivante ? Et pour combien de temps ? D'immenses feux de brousse ont brûlé dans cette région toute la journée. Organiser une gigantesque battue risque d'être très long. Aussi, les autorités décidémentelles de faire appel à deux « pisteurs », c'est-à-dire deux spécialistes de la poursuite du gibier. Eux seuls pourront suivre les petites traces jusqu'au bout, sans les perdre.

Les deux hommes voyagent toute la nuit, et arrivent sur les lieux vers 4 heures du matin. Ils entreprennent aussitôt de suivre la piste, invisible à tous ceux qui les accompagnent : les policiers, le père de Wendy, les journalistes, les amis, les photographes, les radioreporters, *etc.* La piste, c'est ici une minuscule petite branche cassée ; là, une feuille sèche anormalement disposée ; une traînée sur la pierre... Enfin, après trois heures de recherches, celui des deux pisteurs qui marche en tête s'écrie : « Par ici ! »

Il vient de découvrir Wendy... vivante !

Trop faible pour se tenir debout, Wendy est immédiatement emmenée à l'hôpital du district, où l'on établit qu'elle a reçu trois coups de couteau sur le côté gauche de la poitrine, et qu'elle a une pneumonie.

Les docteurs retirent environ un demi-litre de sang de la cavité pleurale, résultant des coups de couteau qui ont été déviés par les côtes et n'ont pénétré ni dans le cœur ni dans les poumons. Wendy est également couverte de coupures et de meurtrissures, dues aux broussailles.

Pendant ce temps, les pisteurs montrent l'endroit où Wendy a traversé la rivière, sur des pieux, là où elle n'avait que soixante centimètres de profondeur, et les petits abris qu'elle a confectionnés avec des branchages pour se garantir du vent glacé de la nuit.

Voici l'affaire telle qu'on peut la reconstituer à partir du récit de l'enfant :

Neville, au volant de sa petite voiture blanche, s'arrête près de Wendy le dimanche après-midi et lui demande si elle connaît un endroit pour pêcher. Marchant à côté de la voiture, Wendy dit à Dolling qu'il peut pêcher sur les hautes rives de la rivière Onkaparinga. Soudain, la porte de la voiture s'ouvre brutalement, Neville attrape l'enfant et la tire dans la voiture. Là-dessus, il démarre en trombe. La petite Wendy commence à se débattre en donnant des coups de pied. Après avoir parcouru une courte distance, Neville

s'arrête, sort un couteau et poignarde trois fois la fillette dans la poitrine. Par chance, à chaque coup de couteau, la lame heurte une côte et n'atteint pas le cœur.

Wendy, qui perd beaucoup de sang, s'évanouit.

Neville conduit sa voiture jusqu'à un endroit désertique : l'étroit sentier bordé de buissons menant à la rivière. Là, il s'arrête et transporte l'enfant inconsciente dans les broussailles. Il lui arrache son slip et, ce faisant, fait tomber sa sandale gauche. Après quoi, il essaie de ranimer l'enfant, peut-être pour la violer. Quand il voit qu'il n'y arrive pas, il commence à paniquer, convaincu qu'il l'a tuée. Il prend son pouls, essaie de détecter quelques signes de respiration. N'en trouvant point, il croit l'enfant morte, l'abandonne, remonte dans sa voiture, et s'en va.

Quelque temps plus tard, Wendy reprend conscience. Elle trouve sa culotte à côté d'elle, mais pas sa sandale gauche, et s'en va titubante. Se servant de son slip pour éponger le sang de ses blessures, elle erre le long du sentier. Elle ne connaît pas la région. Quand elle aperçoit une maison au loin, elle n'ose pas frapper à la porte.

Alors elle continue, complètement perdue, traverse la rivière, et ne fait demi-tour que le lendemain, en voyant s'élever devant elle des feux de brousse.

Étant donné la gravité de ses blessures, le froid terrible qu'il fait dans ces régions la nuit et l'abondance des serpents, le fait qu'elle n'ait pas été violée, ni achevée par Neville, et qu'elle ait survécu est un véritable miracle. Un miracle dû, en grande partie, au fait qu'il s'agit d'une enfant remarquablement intelligente.

Et Dolling ? Bien qu'il affirme jusqu'au bout n'être pas le coupable, il est condamné à dix ans de prison.

Les parents de Wendy ont dit aux journalistes :

« Ceux qui savent prier Dieu obtiennent beaucoup de choses ! »

JACQUES ANTOINE
PIERRE BELLEMARE
MARIE-THÉRÈSE CUNY

LES DOSSIERS
EXTRAORDINAIRES
DE
PIERRE BELLEMARE

TOME 1

Editions 
Fayard